



HAL
open science

Habiter une ville lointaine. Le cas des migrants japonais à Paris

Dubucs Hadrien

► **To cite this version:**

Dubucs Hadrien. Habiter une ville lointaine. Le cas des migrants japonais à Paris. Sciences de l'Homme et Société. Université de Poitiers, 2009. Français. NNT: . tel-00441142

HAL Id: tel-00441142

<https://theses.hal.science/tel-00441142>

Submitted on 6 Jan 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Poitiers
U.F.R. Sciences Humaines et Arts, Département de géographie

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 30 novembre 2009

Habiter une ville lointaine

Le cas des migrants japonais à Paris

Hadrien Dubucs



Sous la direction de Françoise DUREAU

Membres du Jury :

Jacques BRUN, Professeur retraité Université Paris I
Françoise DUREAU, Directrice de recherche IRD
Jean-Pierre LEVY, Directeur de recherche CNRS
Emmanuel MA MUNG, Directeur de recherche CNRS
Jean-Baptiste MEYER, Directeur de recherche IRD
Paul WHITE, Professeur University of Sheffield

Université de Poitiers
U.F.R. Sciences Humaines et Arts, Département de géographie

Thèse pour l'obtention du Doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 30 novembre 2009

Habiter une ville lointaine

Le cas des migrants japonais à Paris

Hadrien Dubucs

Sous la direction de Françoise DUREAU

Membres du Jury :

Jacques BRUN, Professeur retraité Université Paris I

Françoise DUREAU, Directrice de recherche IRD

Jean-Pierre LEVY, Directeur de recherche CNRS

Emmanuel MA MUNG, Directeur de recherche CNRS

Jean-Baptiste MEYER, Directeur de recherche IRD

Paul WHITE, Professeur, University of Sheffield

Remerciements

Je suis très reconnaissant envers Françoise Dureau pour la qualité de son encadrement. Elle m'a constamment incité à concilier, au cours de ces années, la rigueur des exigences scientifiques et la curiosité enthousiaste dans l'exploration d'un objet, sans lesquelles ce travail n'aurait pu aboutir. Sous sa direction, la construction et l'écriture de la thèse ont été l'occasion d'un véritable apprentissage de la recherche.

Matthieu Giroud et Christophe Imbert m'ont véritablement accompagné pendant ces quatre années. Leur expérience de doctorant, leur énergie de jeune chercheur, leur regard scientifique sur mon travail et leur soutien moral sans faille m'ont été aussi précieux qu'agréables, car transmis avec la force de l'amitié.

Je tiens à remercier Jacques Brun, Jean-Pierre Lévy, Emmanuel Ma Mung, Jean-Baptiste Meyer et Paul White de m'avoir fait l'honneur d'accepter de siéger à mon jury. Merci plus particulièrement à Jean-Pierre Lévy, Jean-Baptiste Meyer et Emmanuel Ma Mung de m'avoir, lors d'échanges au cours de ma thèse, permis par leurs indications d'améliorer la construction de mon sujet.

Ma gratitude va également à l'ensemble des membres de Migrinter. A leurs côtés, de séminaires en garden-parties, d'échanges scientifiques en relations amicales, j'ai pu apprendre une culture de laboratoire et éprouver le plaisir d'une recherche collective. Je tiens notamment à remercier Françoise Baboken, sans qui je n'aurais pu réaliser les traitements cartographiques de ma thèse, ainsi que William Berthomière, Isabelle Bouhet-André-Poyaud, Gilles Dubus, Michelle Guillon, Maurad Hamaidi et Marina Hily qui ont su, à plusieurs moments de mon parcours, m'accorder leur confiance et leur attention. Mes camarades doctorants comptent bien évidemment pour beaucoup dans mon épanouissement migrinterien. Karen, Andrea, Gunbild, Suzanne, Daniel, Céline, Caroline, Aurélie, Jean-Paul, et d'autres, ont été de joyeux et réconfortants compagnons de thèse. Je remercie tout particulièrement Marie Chabrol pour son indéfectible soutien.

Mon parcours de doctorant a été fait de nombreuses et fructueuses rencontres. A ce titre, merci très sincèrement à Fabienne Duteil-Ogata, contactée sur les aimables conseils de Philippe Bonnin : sa connaissance intime du Japon et l'acuité de son regard d'anthropologue ont été d'un apport décisif pour la conduite de mon projet. Celui-ci n'aurait pu non plus aboutir dans de bonnes conditions sans la contribution amicale, à Osaka, à Tokyo ou à Paris, d'Ojima Keiko, Aoki Sei et Tabata Yumiko. Dans les premiers temps de ma réflexion sur mon sujet, les échanges que j'ai eus avec Nicolas Laruelle m'ont également beaucoup apporté.

Je remercie, pour leur constant soutien, ma famille, eudoise et dourdanaise, ainsi que les « bouzins » et leurs parents, et mes amis : Francisco, Thibault, Aurélien, le Groupe, et beaucoup d'autres.

Merci enfin, évidemment et pour tout, à la smala.

Sommaire

Introduction générale	1
Partie 1	
La mobilité internationale comme expérience d’habitant : la distance en question	9
Chapitre 1. Les élites migrantes des métropoles internationales, entre fluidité et mobilité	13
Chapitre 2. Les manières d’habiter une ville lointaine : autonomie et temporalité dans l’expérience citadine	43
Chapitre 3. Une approche compréhensive, dynamique et multiscalaire de l’habiter.....	81
Partie 2	
Le Japon à Paris : des figures et des lieux	107
Chapitre 4. Les Japonais, un cas particulier d’élites migrantes à Paris	111
Chapitre 5. Le Japon à Paris, entre ressources et contraintes des spatialités individuelles.....	172
Partie 3	
Les manières d’habiter Paris : des jeux individuels avec la distance	235
Chapitre 6. Habiter Paris : les temporalités des séjours parisiens	239
Chapitre 7. Faire avec la distance : significations du séjour parisien et rapports au Japon	293
Chapitre 8. Habitants « à distance » mais citoyens actifs : quelle participation aux dynamiques urbaines de Paris ?	348
Conclusion générale	379
Annexes	387
Liste des sigles.....	401
Références bibliographiques	403
Table des encadrés	432
Table des tableaux	433
Table des graphiques et figures	435
Table des cartes	436
Table des photographies	437
Table des matières	438

Introduction générale

Conformément à une évolution générale des sciences sociales, les travaux actuels sur les mobilités spatiales accordent une place grandissante à l'individu, et insistent sur les capacités d'initiatives individuelles, les compétences, les stratégies, et plus largement l'« autonomie » (Ma Mung, 2009). Dans le champ scientifique plus particulier des migrations internationales, une telle grille de lecture porte tout autant sur la décision de migrer et les projets qui la sous-tendent, que sur les modalités concrètes du déplacement lui-même, ou sur les pratiques de mobilité entre et dans les espaces fréquentés à l'occasion de la migration : l'accès au logement s'appréhende en termes de choix résidentiels, l'approvisionnement (alimentaire notamment) en termes de modes de consommation, ou encore les sociabilités en termes d'identification à tel ou tel groupe d'appartenance.

Un autre mouvement sensible dans l'évolution récente des travaux sur les mobilités spatiales, étroitement lié à l'appréhension compréhensive des logiques individuelles, consiste à analyser les relations entre les différentes formes et échelles de mobilités (Lévy et Dureau, 2002 ; Allemand *et alii*, 2004). En ouvrant la possibilité d'inclure au moins d'un point de vue théorique les cheminements quotidiens comme les changements durables de résidence, le terme même de mobilité illustre une tentative d'appréhension non segmentée des déplacements dans l'espace. Les questionnements ouverts par cette lecture englobante portent ainsi, par exemple, sur les relations entre les mobilités résidentielles (choix des ménages conduisant à une localisation et à un type de logement, trajectoire résidentielle dans laquelle s'inscrit ce choix, etc.) et les mobilités fréquentes associées notamment aux déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail, ou aux pratiques hebdomadaires liées à la sociabilité ou au loisir. L'enjeu d'une telle lecture est d'accéder à une compréhension des manières dont les individus répartissent leurs différentes activités dans leur(s) espace(s) de résidence, et finalement de saisir différentes manières d'être citoyens. La notion de « rapports résidentiels » (Authier et Lévy, 2002) illustre bien, à propos de contextes urbains particuliers, comment une analyse croisée de différentes formes de mobilités peut éclairer les agencements spatiaux des activités et les représentations, par les citoyens, des espaces où ils vivent. En outre, si ces travaux sont surtout centrés sur les échelles intra-urbaines de pratiques, les auteurs soulignent la nécessité d'un élargissement spatial et temporel des mobilités individuelles prises en compte. L'expérience des contextes résidentiels antérieurs des trajectoires individuelles, pour ne prendre qu'un exemple, peut *a priori* être considérée comme constitutive des rapports résidentiels des individus à leur contexte actuel de résidence. De même, le renouveau théorique récent de la notion d'habiter repose en partie sur l'idée selon laquelle les rapports pratiques et idéels des individus à leurs contextes de résidence sont en étroite relation avec les rapports que ceux-ci ont entretenus (ce qui se traduit par une expérience et des compétences particulières) ou qu'ils entretiennent (par la circulation et les échanges immatériels) avec d'autres espaces. Ont ainsi pu être élaborées les notions de « dédoublement » des espaces de résidence (Rémy, 1999) ou encore d'« habiter poly-topique » (Stock, 2006). Des articulations fortes se dessinent entre les manières individuelles d'habiter un lieu et les mobilités entre ce lieu et les autres lieux constitutifs d'espaces de vie individuels. En effet la mobilité comme changement de résidence crée une pluralité de lieux pratiqués (au moins potentiellement) par les individus, et comme circulation elle articule ces lieux entre eux et reflète leurs hiérarchie, leurs fonctions ou encore leurs sens pour un individu à un moment donné de sa trajectoire personnelle.

Les travaux sur les migrations internationales ont clairement opéré une « spatialisation du regard » (Simon, 2006) prenant en compte le fait que les migrations sont créatrices de systèmes de lieux animés par des circulations très diverses. Ainsi, les parcours, les cheminements, les circulations des migrants font l'objet, en France, d'un nombre croissant de travaux, décrivant l'« ici » et le « là-bas » comme des lieux complémentaires, articulés, faisant système en termes de relations sociales et familiales comme de significations affectives, et non comme les points successifs d'une trajectoire univoque.

Cette thèse cherche à nourrir une réflexion au point de rencontre entre un champ de recherche sur les mobilités urbaines qui suggère d'inscrire un lieu de vie dans un espace plus large pour comprendre les manières individuelles de l'habiter, et des travaux sur les migrations internationales qui montrent le caractère systémique des lieux impliqués par cette mobilité. Il nous semble en effet pertinent de croiser des travaux portant sur les circulations en situation de migration internationale (Tarrus, 2000), et d'autres portant sur les pratiques et modes d'appropriation de leur espace de résidence, au sens large, par les citoyens. Nous nous proposons donc de faire porter l'accent, dans l'étude d'un groupe particulier de migrants, sur les dimensions internationales et circulatoires des mobilités citadines et, plus largement, des manières d'habiter. Il s'agit d'étudier des migrants internationaux en menant une analyse qui serait semblable à celle portant sur d'autres types d'habitants, consistant à éclairer des manières d'habiter actuelles et situées en tenant compte d'autres lieux qui sont (ou ont été) habités par eux. Dès lors la spécificité des migrants internationaux comme habitants d'un espace donné ne va pas de soi, mais est posée comme un questionnement à éclairer.

Dans une analyse croisant mobilité et habiter, les migrants internationaux se singularisent par leur expérience d'une grande distance spatiale entre au moins deux de leurs contextes de résidence. Cette distance se décline de multiples manières. Les déplacements et échanges d'un lieu à l'autre de l'espace de vie sont coûteux et contraignants. La migration est aussi sous-tendue par un fort enjeu professionnel, familial et/ou personnel, et est associée à un éloignement par rapport à l'entourage familial et aux réseaux amicaux ou professionnels, sans que l'on puisse d'ailleurs préjuger de la manière dont une telle mise à distance peut être vécue (elle peut être libératrice, par exemple). La distance spatiale entre lieux de l'espace de vie peut également s'accompagner d'une distance d'ordre culturel, qui oppose les cadres sociaux (langue, normes, codes) et spatiaux (paysages, modes de transport, cadre bâti, ressources commerciales) de l'habiter. Enfin, la distance peut se traduire en termes de distance sociale dans les interactions entre les migrants et les non-migrants, dans la mesure où les premiers peuvent, aux yeux des seconds, incarner une figure de l'étranger tel que G. Simmel en décrit la « forme sociologique » : l'étranger « est fixé à l'intérieur d'un cercle géographique donné [...] mais sa position y est déterminée surtout par le fait qu'il n'y appartient pas d'avance, qu'il y importe des qualités qui n'en proviennent pas et ne peuvent en provenir. La combinaison de distance et de proximité que contient toute relation entre humains arrive ici à un rapport dont la formulation la plus brève est : dans une relation, la distance signifie que le proche est lointain, tandis que l'étrangeté signifie que le lointain est proche » (1999 : 663).

Prise isolément, chacune de ces déclinaisons particulières de la distance spatiale constitutive de la mobilité internationale a nourri un très abondant corpus scientifique. Ainsi, les approches classiques – mais profondément remises en cause depuis les années 1990 (Brun, 1993) – des migrations en termes de facteurs d'attraction et de répulsion s'appuient sur le constat de disparités économiques entre les lieux d'origine et de destination. Les déplacements entre lieux de la migration ont été également largement étudiés, à l'échelon des individus, comme mobilisateurs de compétences et

créateurs de modes de vie (Tarrus, 2000) et à l'échelon de populations migrantes, à travers par exemple les notions de « parcours migratoire » ou d'« espace circulatoire » (Potot, 2003). La question des contrastes culturels entre lieux de la migration a également été abordée, entre autres à partir de l'analyse des espaces domestiques et des ajustements qui s'y font jour entre maintien de normes (pratiques festives et de sociabilité, décor domestique) et contraintes du cadre bâti dans l'espace de résidence (Boudimbou, 1992). Ces différents registres peuvent être compris de manière conjointe, comme autant de mises en pratiques d'une situation migratoire particulière. Ainsi le choix d'un logement peut intégrer un critère de localisation favorisant l'accessibilité à un mode de transport efficace pour gagner le pays d'origine, ou encore un critère de continuité dans l'agencement de l'espace domestique avec le type de logement habité précédemment. Un tel postulat implique de ne pas privilégier telle ou telle déclinaison de la distance à laquelle sont confrontés les individus en situation de migration, et à laquelle ils font face par différentes pratiques (la circulation, la proximité résidentielle avec les membres d'un groupe défini sur les bases d'une trajectoire migratoire commune). Nous considérons que les manières d'habiter le lieu de résidence actuel constituent un poste d'observation privilégié des liens entre la confrontation individuelle à la grande distance et les rapports pratiques et idéels à l'espace du séjour. Ce positionnement s'inscrit en conformité avec la suggestion de M. Lussault, entre autres, qui invite à aborder « la mobilité comme acte et comme expérience » (2004 : 109) sans la réduire à telle ou telle de ses dimensions les plus visibles (le déplacement transfrontalier, les sociabilités transnationales, la citoyenneté, etc.).

Analyser les manières d'habiter un lieu dans la confrontation à la distance et la gestion de celle-ci suggère deux questionnements complémentaires. D'abord, quels sont les effets des contextes spatiaux de l'habiter sur cette confrontation à la distance, et réciproquement en quoi ces manières d'habiter peuvent-elles contribuer à la transformation de ces contextes ? Ensuite, en quoi les manières d'habiter en situation de « mise à distance » par la migration peuvent-elle différencier des individus et des groupes ? Pour répondre à ces questionnements, cette recherche s'intéresse à un contexte spatial et à un groupe de migrant particuliers : les migrants japonais à Paris. Concernant les contextes spatiaux, l'abondant corpus scientifique sur les grandes métropoles internationales montre qu'il s'agit là d'un contexte socio-spatial où la question de l'habiter dans la mobilité se pose avec une acuité particulière, par la polarisation des flux humains, informationnels et économiques mondiaux. Certains auteurs soulignent ainsi « les intrications entre les échelles mondiales et locale [et] le caractère multiculturel des villes globales » (Eade, 2004 : 199). Les grandes métropoles se caractérisent également par des types d'espaces (centres d'affaires, quartiers de logements récents) qui peuvent prendre des formes paysagères et fonctionnelles relativement similaires d'une métropole à l'autre, et donc redéfinir, pour les migrants internationaux qui en font leurs espaces de résidence successifs, les liens déjà évoqués entre distance spatiale et disparités contextuelles. Concernant les différentes manières d'habiter parmi les migrants internationaux, notre recherche s'intéresse plus directement à ceux d'entre eux qui sont les mieux dotés du point de vue des ressources économiques, du niveau de qualification ou encore de la position socio-professionnelle au cours de leur séjour migratoire. La catégorie d'« élite migrante », posée à ce stade de manière très générale, désigne un ensemble de migrants internationaux résidant dans des métropoles internationales qui paraissent disposer d'une marge de manœuvre certaine pour faire face à la distance, notamment en assumant le coût économique des déplacements, le coût social de l'installation professionnelle, ou encore le coût symbolique du « regard » autochtone ou des disparités entre les contextes successifs de résidence.

Soulignons ici que, dans la genèse de cet objet de recherche, c'est d'abord le thème des migrants très qualifiés circulant entre métropoles internationales qui a suscité notre intérêt. Il nous semblait en effet que ces mobilités étaient paradoxalement peu visibles dans le discours scientifique et politique sur les migrations internationales. La construction de notre objet a consisté à passer d'une interrogation sur l'absence (pourquoi les migrants très qualifiés sont-ils souvent implicitement et *a priori* abordés selon d'autres grilles d'analyse que les immigrés au sens usuel ?) à une réflexion sur l'apport (en quoi le cas de ces migrants permet-il de reformuler certains questionnements géographiques sur les migrations internationales ?) des élites migrantes dans le champ scientifique des mobilités spatiales. En abordant de manière extensive la bibliographie sur les élites migrantes, il nous est apparu que les migrants internationaux bénéficiant de capitaux nombreux (économiques et socioprofessionnels) pouvaient constituer un objet éclairant dans une réflexion sur l'expérience individuelle de la mobilité internationale, et sur la manière dont elle sous-tend les spatialités dans la ville de séjour. Pour saisir ce qui relève à proprement parler de l'expérience individuelle d'une mobilité à grande distance, le cas des élites migrantes nous a paru limiter l'écueil consistant à expliquer par la situation migratoire certains aspects des spatialités individuelles qui relèvent davantage de contraintes économiques.

Ainsi, prendre pour objet de recherche des migrants internationaux dont l'expérience de la distance est susceptible d'être nuancée par le contexte de résidence (une métropole internationale) et par les ressources individuelles (qui suggèrent une certaine facilité d'accès aux mobilités) nous paraît d'un réel intérêt heuristique pour étudier l'articulation entre l'habiter et la distance. En effet, c'est notamment pour certains groupes de migrants très qualifiés, renvoyant à la catégorie générale des élites migrantes, qu'a pu être particulièrement développé le thème d'une distance « abolie », tant par les supports techniques et technologiques du déplacement et des échanges que, sur un plan très différent mais complémentaire, par la diffusion de « styles de vie » et d'un *ethos* social fondés sur le dépassement des normes et des identifications localisées (Wagner, 1998¹). Notre réflexion s'inscrit donc dans une posture critique vis-à-vis d'un tel constat, en cherchant à comprendre en quoi les manières d'habiter d'élites migrantes reformulent, sans pour autant les affaiblir, les déclinaisons spatiales, sociales et symboliques de la grande distance à laquelle leur expérience migratoire les confronte. Une telle démarche suppose par ailleurs que l'investigation soit menée auprès d'individus dont la mobilité internationale correspond à la confrontation à une distance significative, dans toutes les déclinaisons de celle-ci. Cette exigence nous a conduit au choix des migrants japonais résidant dans la métropole parisienne comme objet précis de notre recherche. Il s'agit en effet d'individus qualifiés ou très qualifiés, originaires d'un pays du Nord et habitant une métropole positionnée dans la partie supérieure de la hiérarchie des villes mondiales. Le cas des Japonais à Paris renvoie également à une grande distance spatiale entre les lieux d'origine et de séjour, associée à des disparités avérées entre contextes urbains – bien que leur extension et leur nature fassent l'objet de débats (Berque, 1994) – et, sur un plan plus général, à des différences culturelles entre les deux pays.

Notre thèse vise à produire plusieurs niveaux de résultats. Il s'agit d'abord de décrire l'ensemble des immigrés japonais de l'agglomération parisienne, en les caractérisant sur le plan sociodémographique et en mettant en relation ces caractéristiques avec les localisations résidentielles et l'agencement spatial des activités quotidiennes. Dans une approche de l'habiter qui ne se réduit pas aux choix

¹ Précisons ici que l'auteur décrit la montée en puissance d'un discours et d'une posture « a-nationale » mais qu'elle remet en cause leur effectivité dans les pratiques des familles de cadres expatriés qu'elle étudie.

résidentiels, cette description globale des migrants japonais à Paris implique en effet d'identifier des lieux de pratiques majoritaires, de sociabilité ou d'approvisionnement en biens de consommation courants. La comparaison, du point de vue des caractéristiques sociodémographiques et des localisations résidentielles, entre les immigrés japonais et d'autres groupes d'immigrés permet d'identifier certaines spécificités : des élites migrantes par rapport aux non-migrants de mêmes profils socioprofessionnels et à l'ensemble des immigrés résidant dans l'agglomération parisienne ; et des immigrés japonais au sein des élites migrantes. La description globale des localisations résidentielles des migrants japonais à Paris permet également d'éclairer les manières individuelles d'habiter étudiées dans un deuxième temps (selon divers degrés de « conformité » par rapport à des configurations spatiales majoritaires, notamment). Elle permet aussi de suggérer diverses modalités de la contribution de ces individus à la production de l'espace parisien.

Un second niveau de résultats attendus concerne directement l'articulation entre les manières d'habiter et la confrontation à la distance spatiale et culturelle entre lieux de l'espace de vie. Rappelons que le recours à la notion fondamentale de distance vise notamment à dépasser une causalité mécanique entre la situation de migrant international et les manières d'habiter Paris (où par exemple la méconnaissance du marché immobilier induirait nécessairement le recours à des canaux japonais d'accès au logement, qui influencerait les localisations résidentielles). Les migrants japonais résidant à Paris ont *a minima* en commun un espace de vie intégrant Paris et une métropole japonaise, ce qui permet de mettre en lumière les facteurs qui peuvent différencier l'expérience de la distance en termes d'intensité ou de signification. Cette notion permet en outre d'inscrire l'habiter à Paris dans un système de lieux plus large (desquels les individus se mettent « à distance » lors de leur séjour à Paris) entre lesquels peuvent se développer des relations de complémentarités (créatrices de circulations physiques, matérielles ou immatérielles) et qui revêtent des significations particulières (en termes d'attachement affectif, d'enjeux professionnels ou personnels, etc.). La distance est ainsi entendue comme un éloignement physique mais aussi comme une expérience d'ordre plus symbolique (mais ayant vraisemblablement des incidences très pratiques) pouvant prendre les formes de la rupture, de l'isolement, de la découverte ou encore de la libération. Cette variété de significations renvoie au caractère « souple » de la distance ainsi entendue, qui permet d'en avoir une approche dynamique et constructiviste : la distance peut être réduite, nuancée, surmontée, dotée d'une signification positive ou négative, etc.

L'hypothèse centrale examinée dans cette recherche à partir de l'étude des migrants japonais à Paris est que les manières d'habiter la ville de séjour traduisent, entre autres mais très largement, des stratégies individuelles de gestion de la distance, dont l'expérience est inévitablement liée à la mobilité internationale. Une série de questionnements guident la vérification de cette hypothèse.

En quoi cette approche par l'habiter individuel dans ou face à la distance redéfinit-elle les catégorisations usuellement mobilisées (catégories socioprofessionnelles, pays d'origine) pour étudier les pratiques spatiales de migrants internationaux ? Peut-on rendre opératoire des catégorisations fondées sur des dimensions « existentielles » de l'expérience résidentielle dans une ville lointaine (projet et signification du séjour, expérience antérieure, évolution de la distance vécue au cours du séjour), et qui éclaireraient les différences de spatialités¹ individuelles au sein d'un groupe de

¹ La spatialité d'un individu peut être définie comme l'agencement spatial de ses activités et les relations idéelles qu'il entretient avec l'espace où celles-ci se déploient. Elle est de ce point de vue l'expression en actes et en représentations de son habiter (Lussault, 2003 : 867), si l'on entend celui-ci en un sens relativement abstrait.

migrants ? Une telle approche fait-elle émerger des spécificités d'une migration « élitare », initialement décrite en termes essentiellement socioprofessionnels ?

En quoi l'expérience de la distance éclaire-t-elle certaines dimensions de l'habiter ? Y a-t-il en particulier certaines échelles (le domicile, le quartier, la ville) ou certains registres (les sociabilités, l'approvisionnement) des pratiques pour lesquels cette expérience s'avère déterminante ?

En considérant la confrontation à la distance à la fois comme un processus et comme l'objet de stratégies individuelles, comment (en termes de rythmes et de modalités) évolue celle-ci dans le temps du séjour, et dans quelle mesure le fait d'habiter Paris contribue-t-il à cette évolution ?

Enfin, un dernier questionnement concerne les effets des manières d'habiter face à la distance sur les contextes socio-spatiaux où elles se déploient. On peut penser en effet que cette distance peut aller de pair avec des sociabilités (centrage sur un groupe de migrants de mêmes profils ou au contraire attrait d'une expérience d'interaction avec d'autres), des choix de localisation résidentielle et des lieux d'activité, ou encore l'incarnation d'une « figure », qui sont susceptibles de contribuer à l'évolution des lieux concernés de l'espace de résidence. Ainsi, dans quelle mesure et selon quelles modalités et ces attitudes citadines peuvent-elles avoir des effets sur la ville de séjour, par la création de marquages sociaux, le développement d'offres commerciales ou culturelles, ou encore l'animation de segments particuliers du marché immobilier ? Symétriquement, si l'espace parisien connaît des évolutions générales liées notamment au processus de métropolisation, peut-on identifier des dynamiques urbaines associées à des secteurs particuliers (la spécialisation de quartiers socialement valorisés dans l'accueil d'une population active qualifiée et impliquée dans les fonctions tertiaires internationales ; la *gentrification* d'anciens quartiers centraux ouvriers) qui seraient modulées par les manières d'habiter des migrants japonais et, plus largement, des élites migrantes auxquelles pourraient être généralisées certaines observations faites sur notre population d'étude.

Notre thèse est composée de trois parties. La première vise à préciser la problématique de l'habiter face à la distance en la situant d'abord au sein d'un champ de recherche sur les élites migrantes en contextes métropolitains, et sur les cas plus particuliers des migrants japonais et de la métropole parisienne (chapitre 1). Au-delà du relevé des acquis de ces travaux, il s'agit d'identifier des questions en suspens ou des lacunes relatives de ces résultats que pourrait contribuer à compléter une analyse de l'expérience de la distance au sein d'un groupe d'élites migrantes considérés en tant qu'habitants de leur ville de séjour. Le chapitre 2 s'efforce de redéfinir ces questionnements sous la forme d'une problématique de recherche, en les soumettant notamment aux acquis théoriques des travaux sur l'habiter. Ce positionnement théorique est ensuite traduit en termes d'approche méthodologique, qui articule l'analyse de données agrégées et l'observation directe de certains lieux de concentration résidentielle ou de pratiques de la population étudiée, avec des enquêtes approfondies menées auprès d'un échantillon de migrants japonais (chapitre 3).

L'agencement des deuxième et troisième parties répond à l'objectif d'une compréhension des manières d'habiter Paris par les migrants japonais. Dans une première étape nous nous attachons à saisir le contexte de cet habiter, en identifiant des images, des lieux et des composantes sociales ou encore commerciales du « Japon à Paris ». En effet, postuler que les manières d'habiter se comprennent comme une gestion de la distance au Japon suppose que l'expérience individuelle de celle-ci puisse y être modulée selon les localisations (du logement, des sociabilités, des activités

professionnelles, etc.), le recours à des ressources commerciales ou récréatives dédiées, et repose sur des représentations de l'espace parisien qui ne soient pas nécessairement fondées sur des catégories (beau quartier, quartier populaire, Rive Droite) ou des critères d'évaluation usuels localement (valorisation sociale des immeubles haussmanniens). C'est donc un territoire japonais « superposé » au territoire parisien, pour reprendre la formule d'A. Tarrus (1993 : 53), qu'il s'agit de décrire, afin d'analyser les spatialités individuelles saisies dans la troisième partie en termes de conformité ou au contraire de différenciation par rapport à des secteurs de concentration résidentielle ou d'attractivité commerciale observés pour l'ensemble des Japonais résidant à Paris. L'analyse du « Japon à Paris » constitue une étape pour saisir les manières individuelles d'habiter, mais vise également à produire des résultats sur l'ensemble des migrants japonais résidant à Paris, en décrivant leur composition sociodémographique, leur localisation résidentielle et les principales caractéristiques de la métropole parisienne comme espace d'accueil de ces migrants (en termes de politiques et d'image). Cette description d'un groupe particulier est mise en perspective avec celle de l'ensemble des élites migrantes et de sous-groupes définis sur la base d'une origine géographique commune.

La troisième partie aborde plus précisément et de façon dynamique les manières individuelles d'habiter au sein du décor planté en deuxième partie. Elle inscrit Paris dans des trajectoires biographiques et dans des espaces de vie afin de comprendre des expériences différenciées de confrontation à la distance, leurs évolutions dans le temps du séjour et leur traduction en termes de rapports idéels et pratiques aux lieux. Pour saisir le séjour à Paris comme une expérience d'habitant, nous centrons d'abord notre regard sur la séquence parisienne proprement dite de la trajectoire migratoire. L'hypothèse principale confrontée ici aux enquêtes individuelles est que l'expérience de la distance vécue dans une ville lointaine est évolutive, car dépendante du sens que les individus donnent à leur présence, autrement dit d'un projet fondamentalement dynamique (Boyer, 2005), et de rapports aux lieux que modulent des processus tels que l'apprentissage, la familiarisation ou encore l'ancrage (chapitre 6). À l'éclairage temporel des manières d'habiter, s'articule ensuite un éclairage spatial centré sur les rapports des migrants au Japon et aux lieux japonais à Paris (chapitre 7). Enfin, sous une forme plus exploratoire, le chapitre 8 relit les résultats produits dans les chapitres précédents en abordant la question du rôle des migrants japonais, comme élites migrantes, dans les évolutions de certains secteurs particuliers de la métropole parisienne.

Partie 1

**La mobilité internationale comme expérience
d'habitant : la distance en questions**

Introduction de la première partie

Cette thèse s'inscrit dans un contexte de « mobilité généralisée » (Bourdieu, 2004 : 91), auquel répond depuis une décennie la montée en puissance, en sciences sociales, d'un questionnement sur les mobilités spatiales, qui réactualise des travaux déjà anciens et nourrit une production conceptuelle et théorique conséquente. L'usage du terme de mobilité, en géographie (Bonnet et Desjeux, 2000) comme en sociologie (Urry, 2005) et dans des synthèses pluridisciplinaires (Lévy et Dureau, 2002 ; Allemand *et alii*, 2004), illustre l'effort contemporain, évoqué en introduction, de dépassement des formes particulières de déplacements humains, dont les grands types, tels que les migrations internationales, la circulation nomade, la mobilité résidentielle ou les déplacements quotidiens, constituaient jusqu'alors autant de champs scientifiques relativement cloisonnés. « Généralisée », la mobilité l'est certes en ce qu'elle caractérise une manière de pratiquer l'espace de plus en plus répandue dans les sociétés, mais aussi en ce qu'elle prend des formes de plus en plus complexes articulant, au sein même des pratiques individuelles, la grande et la petite distance, le long et le court terme, le ponctuel et le répétitif. Sans verser dans une représentation prophétique et réductrice de la mobilité, qui sous-estimerait notamment son caractère spatialement disparate et socialement sélectif ; il s'agit ici de prendre acte du fait que, dans certains contextes géographiques, les conditions matérielles de déplacement comme les normes et représentations sociales associées au mouvement font de la mobilité une grille d'analyse opératoire des rapports des individus à leurs territoires. Parmi ces contextes géographiques, ce sont notamment les villes, et notamment les plus grandes d'entre elles, qui voient la mobilité élevée au rang d'enjeu majeur, au point que certains auteurs considèrent que celle-ci crée « une nouvelle question urbaine » (Ascher, 2004 : 29). C'est en effet dans les métropoles que se déploient la plus grande variété d'infrastructures et de pôles organisant les mobilités, à l'échelle internationale comme à celle du quartier, et ce sont la coprésence et la proximité, comme modes urbains d'inscription spatiale des relations sociales, que redéfinissent les mobilités. La perspective générale de cette recherche est ainsi de contribuer à éclairer les articulations entre les mobilités spatiales et les espaces métropolitains, entendus à la fois comme les contextes et les produits de celles-ci.

Le champ de recherche sur les migrations internationales, au sein duquel se développe une posture critique à l'encontre de lectures mécanistes, en termes de « déterminants » (Ma Mung, 2009), des mobilités, s'est historiquement largement fondé sur l'étude de populations faiblement dotées d'un point de vue économique. Or les analyses globales des migrations internationales soulignent clairement, à partir des années 1980 (Gould, 1988), la croissance des flux d'individus qualifiés ou très qualifiés et qui, dans les pays où ils séjournent, occupent des positions socioprofessionnelles élevées. Dans le même temps, les travaux sur les villes mondiales (Sassen, 1991) évoquent les mobilités internationales d'individus exerçant leur activité dans certains domaines (finance, conseil) du tertiaire mondialisé et en font des indicateurs des dynamiques métropolitaines constitutives de la globalisation économique contemporaine. Certaines catégories de migrants « élitaires » (en considérant en première analyse que ce terme désigne des individus qui par leur position socioprofessionnelle s'apparentent aux classes moyennes et supérieures) constituent ainsi un cas empirique d'articulation étroite entre les espaces métropolitains et les mobilités internationales. En outre, et dans la perspective d'une approche de ces mobilités attentive aux échelons individuels, on peut penser que les modalités pratiques et temporelles de la mobilité, les ressources économiques, les

contextes socio-spatiaux de résidence et de pratiques, ou encore que le regard porté par les responsables politiques et par les habitants sur ces migrants confèrent à leur expérience migratoire des caractéristiques sensiblement différentes de celles qui sont associées à des migrants économiques. C'est au sein de ce cadre thématique de réflexion que, en nous inspirant notamment des travaux de M. Lussault (2004), nous avons proposé de mobiliser la notion géographique fondamentale de distance pour éclairer conjointement le déplacement physique constitutif de la migration, la perception subjective de celui-ci par le migrant, et les spatialités qu'il construit dans les lieux impliqués par cette expérience migratoire.

Le premier chapitre vise à décrire notre objet de recherche en le resituant dans le panorama plus large des travaux ayant guidé sa construction. En particulier la notion d'« élite migrante » sera précisée au regard des travaux qui s'y rapportent plus ou moins directement. Il s'agit de mettre en lumière les acquis et les questions en suspens en lien avec la problématique de l'expérience de la distance que nous avons suggérée précédemment. Si nous avons évoqué les liens étroits entre les contextes métropolitains et les mobilités internationales d'élites migrantes, il convient également d'en préciser la nature et de voir en quoi les nombreux travaux décrivant le processus de métropolisation peuvent apporter un éclairage sur les métropoles comme contextes d'expériences migratoires pour ces populations spécifiques. Enfin le cas des migrants japonais à Paris sera précisé et mis en perspective dans un ensemble large de travaux portant sur chacun des deux thèmes (migrations japonaises et métropole parisienne) constitutifs de notre objet de recherche.

Le chapitre 2 présente le cadre théorique dans lequel seront étudiés les migrants japonais de la métropole parisienne, afin de préciser la problématique de cette recherche. L'enjeu de ce chapitre, en particulier, est d'identifier les outils conceptuels appropriés pour rendre la notion abstraite de distance opératoire dans une investigation empirique portant sur des spatialités individuelles en situation migratoire. Nous proposons d'élaborer une grille générale d'analyse permettant d'observer, dans un contexte spatial donné, les rapports pratiques et idéels à leur espace de séjour d'individus faisant l'expérience d'une mobilité internationale de grande échelle. Nous mettrons l'accent sur la notion d'habiter, comme concept-pivot entre l'expérience de la distance, les spatialités individuelles et le contexte spatial étudié. Cette réflexion théorique vise finalement à étayer sur un plan théorique, et en tenant compte d'acquis scientifiques, l'hypothèse selon laquelle la confrontation à la distance associée à l'expérience migratoire fait système avec les manières d'habiter une ville.

Le chapitre 3 sera consacré à la description du système d'observation mis en œuvre pour recueillir le matériau empirique susceptible de vérifier cette hypothèse, et plus largement de nourrir une réflexion sur l'articulation entre les élites migrantes et les villes mondiales du point de vue de l'habiter. Nous associerons à chaque thématique impliquée dans notre questionnement une ou plusieurs composantes d'un système d'observation articulant une enquête qualitative centrée sur les individus avec le traitement de données agrégées issues notamment du Recensement Général de la Population de l'INSEE, et des enquêtes et observations complémentaires plus ciblées.

Chapitre 1. Les élites migrantes des métropoles internationales, entre fluidité et mobilité

Introduction

L'objectif de ce premier chapitre est de clarifier les enjeux d'une recherche croisant une population (les migrants japonais, comme exemple d'un groupe « élitare ») et un contexte spatial (la métropole parisienne, comme exemple de métropole internationale). C'est à l'articulation de ces deux champs thématiques que s'inscrit en effet notre réflexion sur les manières d'habiter en situation de confrontation à la grande distance inhérente à l'expérience d'une migration internationale. Nous proposons de mettre en lumière certains acquis de travaux portant sur les « élites migrantes » (en utilisant ce terme de manière extensive en incluant des travaux qui ne mobilisent pas explicitement cette notion) et sur les métropoles mondiales afin de poser les termes de la réflexion sur les liens habiter / distance dans les manières d'habiter Paris par les migrants japonais. Le qualificatif d'« international », accolé à des types de villes, de quartiers ou de populations mobiles, suggère implicitement une certaine signification de la distance spatiale, qui apparaît entre autres comme un indicateur de puissance, lorsqu'il s'agit du rayonnement d'un lieu, ou de qualité professionnelle ou sociale, lorsqu'il s'agit d'un individu. On a pu ainsi constater qu'« international » se distingue assez nettement de « migratoire » ou de « immigré » (Wagner, 1998 ; 2007), dans des catégories communes comme savantes désignant un même fait social (l'origine étrangère de ménages dans un quartier, ou de salariés dans une entreprise), sans qu'il soit toujours aisé de faire la part entre ce qui relève de différences de nature dans les faits observés et ce qui relève de jugements de valeurs sur eux. Une clarification s'avère donc nécessaire quant à la notion même d'élite migrante : quelles sont les caractéristiques qui peuvent *a minima* rassembler un ensemble d'individus mobiles (ou ayant connu une expérience de mobilité) sous ce terme, et ces caractéristiques sont-elles susceptibles d'induire des rapports particuliers à la distance liée à l'expérience de mobilité internationale ? Symétriquement, il s'agit de mettre en lumière les résultats de travaux sur les métropoles mondiales comme contexte pour des élites migrantes, et plus secondairement comme co-produit des manières d'habiter que celles-ci y déploient.

1.1. La migration des « élites », un phénomène croissant et un champ scientifique fragmenté

Dans le champ particulier de la recherche sur les migrations internationales, vaste domaine d'investigations en sciences sociales, ont été proposées de très nombreuses manières de différencier des types de migrations¹ : par le projet individuel sous-tendant la mobilité, par la durée et la réversibilité ou non du séjour, par le statut juridique des migrants dans le pays d'installation, par les processus économiques et politiques internationaux structurant les flux migratoires, ou par les caractéristiques sociales et professionnelles des migrants. Cette dernière approche permet de distinguer en première analyse un type particulier de migrants, que l'on peut qualifier d'« élites ». Ce terme, certes, est polysémique (Cohenen-Huther, 2004), mais il a l'avantage d'être englobant. Nous

¹ En s'en tenant à des ouvrages relativement récents, on peut citer les typologies de migrations internationales proposées par G. Simon (1995) en géographie et par H. Domenach et M. Picouet (1995) en démographie.

le considérons donc comme un outil commode pour circonscrire de manière souple l'un des champs thématiques dans lequel s'inscrit notre étude, et non comme une notion *a priori* pertinente et opératoire.

1.1.1. Les « élites migrantes » : quelle définition ?

Il paraît utile dans un premier temps de saisir l'extension de la notion d'élite migrante, en reprenant les travaux francophones et anglophones portant sur les migrations d'individus occupant une position sociale ou professionnelle élevée. Cet examen fait apparaître un véritable foisonnement conceptuel qui illustre la difficulté de trouver une cohérence notionnelle et empirique à des situations contrastées. Les travaux anglo-saxons mettent largement en œuvre la notion de « compétence » (*skill*) en basant les catégories de migrants sur la possession d'un diplôme universitaire (Iredale, 2001), ce qui permet des subdivisions hiérarchiques entre *semi-skilled migrants*, *skilled migrants* et *highly skilled migrants*¹ (Mahroum, 2000). La notion de *professionals* (Iredale, 2001) désigne les individus exerçant des professions libérales, bien qu'il soit délicat de trouver une stricte correspondance en français. D'autres termes répondent à des approches plus centrées sur le niveau et le style de vie que sur la position professionnelle, comme les *global super rich* (Beaverstock *et alii*, 2004). C'est plutôt dans ce registre de travaux que la notion d'« élite » est explicitement employée, à travers le terme de *transnational elite* (Beaverstock, 2001a et 2001b, 2002) qui reprend d'ailleurs des catégories développées dans des travaux plus anciens : *superprivileged* (Rasponi, 1966 : 15-49), *mobile elite* (Zelinsky, 1971 : 246), *high status movers* (White, 1988). Les travaux francophones mettent également en œuvre la notion d'élite pour désigner les « nouvelles élites de la mondialisation » (Wagner, 1998), analyser les stratégies identitaires des « élites mondialisées » (Pierre, 2003 et 2005), décrire le modèle migratoire d'« élites professionnelles » (Verquin, 2000) ou aborder plus spécifiquement les déplacements fréquents entre métropoles européennes d'« élites circulantes » (Tarrus, 2000). On peut également relever les termes voisins de « migrants riches » (Tarrus, 1992) et d'« immigrant aisé » (Berthet, 1998). Enfin le débat politique et scientifique contemporain sur les politiques migratoires, dans le monde francophone comme anglophone, est largement parcouru par les notions de « compétences » (Nedelcu, 2004), de « cerveaux », de « talents », qui renvoient également à l'idée de qualifications professionnelles faisant partie intégrante de la notion d'élite.

Principalement travaillée par la sociologie (Cohenen-Huther, 2004), la notion d'élite peut relever de deux approches (Boudon et Bourricaud, 1994 : 225-232). Dans une acception pluraliste, les élites désignent les individus positionnés aux échelons supérieurs des hiérarchies (en termes de maîtrise, de compétence, d'autorité) de leurs branches professionnelles respectives. A l'inverse, une acception « holiste » suppose l'existence d'une échelle de valeurs commune aux différentes branches, et partant la capacité pour une élite dominante d'imposer à l'ensemble de la société sa hiérarchie de valeurs. Les travaux sur les migrations internationales se référant explicitement ou non à la catégorie d'élite prennent en compte ces deux approches. L'approche pluraliste concerne les travaux portant sur des groupes professionnels caractérisés par les positions sociales et professionnelles dominantes de leurs membres (cadres, ingénieurs, médecins, entre autres), tandis que l'approche holiste est adoptée dans une réflexion sur l'émergence de groupes sociaux, voire de classes (Xiang, 2004²), dont les membres

¹ Pour tenter d'homogénéiser l'extension de ces catégories, l'OCDE propose un certain nombre de définitions, en particulier en considérant que les *highly skilled migrants* désignent les individus possédant un niveau de formation correspondant à quatre années universitaires.

² L'auteur parle d'une « *transnational middle class* ».

revendiquent une identité a- ou pluri-nationale, fondée sur des compétences particulières (linguistiques notamment) et se déployant dans des pratiques professionnelles et de consommation, bref dans un « mode de vie de plus en plus homogène qui transcende les frontières culturelles de toutes les sociétés » (Castells, 1998 : 469). On sait néanmoins que cette supposée identité a-nationale relève davantage d'une posture et d'une capacité des individus à jouer de différents codes selon les circonstances sociales que d'un abandon au sens strict des références nationales (Wagner, 1998 ; Pierre, 2005).

Sans entrer dans la discussion proprement sociologique sur les hiérarchies sociales auxquelles il renvoie, le terme d'élite offre l'avantage de faire porter l'analyse, de manière non segmentée *a priori*, sur des groupes sociaux dont l'émergence est liée à la mondialisation économique contemporaine (Metzger et Pierre, 2003). Ces groupes partagent au minimum le fait d'assurer des fonctions économiques rares de production et de traitement de l'information (Reich, 1993 ; Castells, 1996)¹. L'intérêt plus spécifique du terme dans le champ des migrations internationales est qu'il déplace le regard vers des populations relativement moins abordées que des populations socialement dominées et économiquement centrées sur les fonctions productives courantes ou à faible valeur ajoutée, et qui ont constitué la référence empirique de la plupart des théories développées en sciences sociales sur les migrations internationales depuis les travaux pionniers de l'École de Chicago (Grafmeyer et Joseph, 1990 ; Baro, 2005 ; Rea et Tripier, 2008). C'est d'ailleurs souvent par la comparaison avec les caractéristiques sociales des « immigrés », entendus dans une acception usuelle d'individus dotés d'un faible capital social et professionnel, que sont définis en creux les élites migrantes et que leur étude est justifiée. T. Berthet propose ainsi de « désigner par *immigrant aisé* les étrangers et Français par acquisition (nés à l'étranger) dont la situation professionnelle indique un statut socio-économique supérieur à celui de l'immigration ouvrière traditionnellement étudiée » (Berthet, 1998 : 145). Au-delà des difficultés de définition dont elle témoigne, la comparaison entre élites migrantes et immigrés renvoie à des questionnements théoriques qui reposent notamment sur l'articulation entre les modalités pratiques de la migration internationale pour les individus, et les caractéristiques socioprofessionnelles de ceux-ci. Autrement dit, cet objet permet d'interroger les « invariants » de l'expérience de la migration au-delà des variations de niveau social (Wagner, 1998). Ces questionnements seront abordés directement dans le chapitre 2. L'hypothèse justifiant cette comparaison est que les différences de niveau social entre migrants vont de pair avec des différences concernant l'ensemble des processus qui intéressent les chercheurs sur les migrations internationales, depuis les modalités pratiques du déplacement international jusqu'aux conditions de logement dans le pays de séjour, en passant par la composition des réseaux professionnels et familiaux. Ainsi, P. White propose d'« examiner si les théories existantes sur l'intégration (*absorption*) des migrants sont applicables à des individus mobiles mais ayant des caractéristiques qui les différencient des autres types de migration » (White, 1988 : 412), et le tableau 1.1 illustre bien une tentative d'élaborer une comparaison systématique entre des groupes de migrants socialement différenciés.

¹ Robert Reich parle ainsi de « manipulateurs de symboles » ayant les compétences pour décoder la réalité et la présenter sous une nouvelle forme (chercheurs, enseignants, ingénieurs, avocats, consultants, publicitaires, journalistes, promoteurs, banquiers, conseillers, artistes, etc.). M. Castells décrit un groupe relativement similaire à propos des « producteurs de biens à haute valeur ajoutée ».

Tableau 1.1. Un exemple de comparaison des migrants internationaux de bas et de haut niveau social

	Migrants de bas niveau social	Migrants de haut niveau social
Caractéristiques au moment de l'installation		
Age	Jeunes adultes	Adultes d'âges variés
Sexe	Hommes	Hommes, mais forte proportion de femmes
Présence de la famille	Non	Oui
Situation professionnelle		
Secteur d'emploi	Secondaire/tertiaire	Tertiaire/quaternaire
Niveau de qualification	Bas	Elevé
Niveau de rémunération	Bas	Elevé
Liens avec l'emploi précédent	Non	Oui
Activité professionnelle des membres de la famille	Inexistant	Existant et « problématique »
Caractéristiques sociales		
« horizon de présence » à l'arrivée	Généralement court	Varié, généralement court
« horizon de présence » après un à cinq ans	Prolongation	Inchangé en général
Existence d'un système de « chaîne migratoire » ¹	Généralement	Non
Importance des motivations non économiques	Faible	Grande
Logement		
Segment résidentiel antérieur	Varié	Propriété occupante
Maintien de la résidence antérieure	Oui	Généralement oui
Participation de l'employeur à la recherche du logement	Souvent	Généralement
Segment résidentiel d'installation	Locatif privé	Locatif privé
Qualité du logement d'installation	Faible	Grande

Extrait de P. White, 1988 : 413.

Les déplacements internationaux d'individus qualifiés ne sont certes pas un phénomène propre à la fin du XXe siècle. En effet les mobilités estudiantines entre universités européennes au Moyen-Âge, la *peregrinatio academia* des humanistes de la Renaissance, le « grand tour » comme étape majeure de l'éducation aristocratique, les voyages d'affaires des grandes familles commerçantes, témoignent de l'ancienneté historique d'un cosmopolitisme distinctif des « hautes classes » (Wagner, 2007 : 10), dont la mobilité internationale est l'un des modes d'expression majeurs. L'émergence de cette catégorie particulière de mobilité dans le champ des travaux sur les migrations internationales est cependant relativement récente et répond à la prise en compte d'évolutions majeures amorcées dans les années 1950 et s'affirmant dans les années 1970, qui modifient les cadres économiques et politiques des migrations internationales, et par conséquent affectent les caractéristiques sociales et spatiales que prennent celles-ci. A cette époque plusieurs travaux identifient ainsi l'accroissement du nombre de migrants qualifiés au sein de systèmes migratoires régionaux, en Europe notamment (Böhning, 1972 ; Borris *et alii*, 1977 ; Castles et Kosack, 1973).

¹ La notion de « chaîne migratoire », dans une acception anglo-saxonne (*migratory chain* ou *chain migration*), renvoie à l'idée d'un processus au cours duquel des membres « pionniers » d'un groupe migrant dans un pays donné diffusent des informations aux migrants suivants et leur servent de soutien (en matière d'activité économique ou d'accès au logement) lors de leur installation (Dorai *et alii*, 1998 : 82-84).

Les années 1990 voient augmenter la part de travailleurs qualifiés et hautement qualifiés dans les flux de travailleurs temporaires en direction des pays de l'OCDE (SOPEMI, 1997), ce qui s'explique par la concordance de facteurs économiques et politiques : « ces flux sont liés au développement des marchés internes dans les firmes multinationales et à la mise en place par les pouvoirs publics d'un cadre institutionnel facilitant les échanges mondiaux de compétences. Ces mouvements reflètent l'expansion du commerce mondial, le développement des entreprises multinationales et l'extension internationale des activités de certaines institutions comme les cabinets de recrutement ou les administrations publiques ou privées. Il semble qu'il y ait aussi une corrélation positive entre les flux d'investissements internationaux et ceux de main-d'œuvre qualifiée » (*ibid.* : 22). Précisons que la catégorie des migrants « qualifiés » et « très qualifiés » est définie de manière différente selon les pays concernés. Elle englobe de manière large les personnes titulaires d'un « diplôme acquis dans l'enseignement supérieur ou ayant une expérience étendue dans un domaine déterminé » (*ibid.*). Parmi les profils professionnels regroupés dans cette catégorie figurent les spécialistes très qualifiés, les dirigeants d'entreprises et les cadres supérieurs, les techniciens spécialisés, les chercheurs, les investisseurs, les médecins, les hommes d'affaires et les travailleurs sous contrat (*ibid.*). Ces évolutions globales se traduisent, à l'échelle nationale, par une proportion croissante et désormais très significative de professionnels qualifiés parmi les étrangers. Ainsi, en France, « ce sont les classes supérieures qui contribuent le plus fortement à l'augmentation des effectifs des actifs étrangers : entre 1982 et 1990 les effectifs des cadres étrangers ont presque doublé passant de 50 700 à 92 000 (+81,5%) alors que ceux des autres actifs étrangers ont cessé de progresser » (Metzger et Pierre, 2003 : 96). Par ailleurs, en 2002, 10% des immigrés résidant en France appartiennent à la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures », alors qu'ils en représentaient moins de 5% à la fin des années 1980 (Meyer, 2003). En vingt ans, leur nombre a été multiplié par 2,5, et cette période est marquée par « une diversification sociale de cette population [immigrée] et une importance accrue de ses franges hautement qualifiées » (*ibid.* : 183). La mise en place de politiques d'immigration sélectives¹, en faveur des migrants qualifiés, crée un cadre susceptible de renforcer cette évolution.

Dans les années 1980, des chercheurs anglophones comme francophones s'étonnent d'un certain « désintérêt pour les migrations de professionnels qualifiés, [qui] tient sans doute au fait que leur installation et leur intégration (*absorption*) n'a généralement pas été vue comme un « problème » de la même manière qu'a été qualifié de « problématique » le haut niveau de ségrégation que l'on a cru identifier parmi les nouveaux migrants peu qualifiés dans l'après-guerre » (White, 1988 : 411). A propos de la France, M. Guillon souligne également que les migrants de niveau social élevé « ne sont pas des immigrés au sens admis par l'opinion comme par les chercheurs » (Guillon, 1984 : 29). Plus récemment, ce constat est également fait par les chercheurs dressant une synthèse des travaux sur les élites migrantes, qui expliquent souvent les caractères récent et peu nombreux de ces travaux par une certaine « invisibilité », aux yeux des opinions publiques comme des décideurs politiques, de ces

¹ En France, par exemple, les années 1990 voient se mettre en place une série de mesures visant à « faciliter l'accès au marché du travail et les conditions d'emploi des étrangers hautement qualifiés [...] par de nouvelles dispositions qui permettent d'assouplir les procédures de renouvellement des autorisations provisoires de travail et de séjour » (SOPEMI, 1997 : 110). Les populations visées sont les médecins étrangers, les cadres de direction étrangers d'entreprises françaises ou de filiales d'entreprises étrangères, ou encore les artistes et techniciens du spectacle (*ibid.*) Cette politique migratoire se prolonge jusqu'à très récemment, puisqu'un visa « compétences et talents » a été créé en 2007. La population ciblée est clairement désignée : il s'agit des individus « susceptibles de participer, du fait de leurs compétences ou de leurs talents, au développement économique ou au rayonnement notamment intellectuel, scientifique ou culturel de la France et de leur pays d'origine » (Wagner, 2007 : 42).

migrants (Salt, 1992 ; Peixoto, 2001 ; Marmora, 2002). Le caractère généralement temporaire des séjours à l'étranger d'expatriés au sein d'entreprises multinationales (Koser et Salt, 1997), qui constituent le cas le plus étudié, et le mieux identifié dans l'opinion, des migrants qualifiés, explique également que les travaux sur les processus d'insertion, dans un sens très large, ont assez peu abordé ces exemples (Findlay, 1995 ; Pethe, 2007). R. Appleyard regrette ainsi que, alors qu'ils sont parmi les acteurs majeurs de la globalisation, les professionnels qualifiés soient les « grands oubliés » des travaux sur les migrations dans les années 1990 (Appleyard, 1995 : 5). Cette relative « invisibilité » est d'autant plus paradoxale que les politiques migratoires (Marmora, 2002 ; McLaughlan et Salt, 2002) comme les évolutions du système économique mondial (Findlay, 1995) tendent, on l'a vu, à accroître la part de migrants qualifiés dans les flux de migrations internationales, et que ces migrants dessinent une « figure » de plus en plus identifiable dans le panorama des migrations mondiales. C. Wihtol de Wenden cite ainsi les « élites très qualifiées à la recherche d'une réalisation professionnelle à la mesure de leurs compétences et de leurs talents » parmi les principaux « nouveaux visages du migrant » (Wihtol de Wenden, 2004 : 83).

Finalement, la relative « invisibilité » scientifique des migrants relevant de catégories socioprofessionnelles élitaires est doublement paradoxale. Sur un plan empirique d'abord, puisqu'il s'agit d'une composante de plus en plus nombreuse des flux migratoires internationaux (SOPEMI, 1997), et également sur un plan scientifique, dans la mesure où cette catégorie permet d'apporter un éclairage différent sur des questionnements relatifs aux pratiques de mobilité en général, portés usuellement sur des population dotées d'un capital social et économique relativement faible.

1.1.2. Les élites migrantes : quelles mobilités ?

La grande diversité des types de mobilités prises en compte dans les travaux sur les migrations internationales est organisée, dès les années 1960 et jusqu'à aujourd'hui, sous la forme de typologies fondées sur deux principaux critères. Une première distinction est opérée selon les que les pays de départ et/ou de destination soient des pays du Sud ou des pays du Nord. Une deuxième distinction repose sur la durée prévue du séjour, avec une opposition entre séjour temporaire (dont la mobilité correspondante est considérée comme une « circulation ») et installation définitive (à laquelle correspond renvoie généralement le terme de « migration »). Les études portant sur des migrants internationaux qualifiés contribuent à enrichir la connaissance de chacun de ces types, en y associant des catégories spécifiques d'individus et de mobilités (tableau 1.2).

Tableau 1.2 : Une typologie des migrants internationaux qualifiés

	« Circulation »	« Migration »
Pays du Sud → Pays du Nord	Stagiaires ; professionnels indépendants	<i>Brain drain</i>
Pays du Sud → Pays du Sud	Travailleurs contractuels ; professionnels indépendants	Réfugiés
Pays du Nord → Pays du Sud	Managers de sociétés multinationales ; techniciens ; travailleurs contractuels	« retournés » ; épouses étrangères
Pays du Nord → Pays du Nord	Employés de sociétés multinationales	<i>Brain drain</i>

D'après Gould, 1988 : 382.

Le thème du *brain drain* (ou « fuite des cerveaux ») constitue un champ de recherches à part entière et précurseur des travaux sur les migrations d'individus très qualifiés, depuis l'apparition du terme dans les années 1960. Les travaux sur le *brain drain* abordent de manière critique les migrations d'individus

qualifiés des pays du Sud vers les pays du Nord, en insistant sur la perte économique que ce processus occasionne pour les premiers (Adams, 1968). Ces travaux influencent largement les approches adoptées dans les travaux ultérieurs sur les migrants qualifiés, y compris dans le cadre de mobilités de plus en plus complexes marquées par des durées de séjour plus courtes et par l'émergence de mobilités entre pays du Nord, ou des pays du Nord vers les pays du Sud (Findlay, 1988). La principale influence consiste en la prégnance de cadres théoriques économistes développés à propos des migrations, en particulier par la référence à un « paradigme du capital humain » élaboré dans les années 1960 qui, schématiquement, analyse les migrations internationales comme des mouvements d'ajustement entre l'offre et la demande de compétences dont les individus sont porteurs. Cette approche contribue à sous-estimer l'enjeu des réseaux et des stratégies d'acteurs dans les migrations des individus qualifiés, autrement dit à privilégier à tort un « paradigme substantialiste » au détriment d'un « paradigme connectionniste » (Meyer, 2001), alors même que les travaux sur d'autres types de migrations développent des approches fécondes fondées sur la notion de réseau¹.

Les migrations entre pays du Nord font figure d'une entrée privilégiée pour l'analyse des processus concourant à la globalisation économique : internationalisation des diplômés (Darchy-Koechlin et Van Zanten, 2005) et des compétences, des services et du marché de l'emploi (Beaverstock, 1996, 2007), montée en puissance des sociétés multinationales dans l'économie mondiale, amélioration des moyens de transport et des outils de communication à longue distance. Ces évolutions expliquent qu'à partir des années 1980 les mobilités professionnelles internationales à l'intérieur des sociétés multinationales focalisent l'attention des chercheurs s'intéressant aux élites migrantes (Pethe, 2007). De fait la circulation des individus très qualifiés au sein des sociétés multinationales contribue de manière croissante aux flux de migrants internationaux (Salt, 1992) et ces mobilités spécifiques sont étudiées comme produits et révélateurs de la division spatiale internationale du travail, des stratégies d'investissements internationaux (Sassen, 1988 ; Cormode, 1994 ; Glebe, 1999), des logiques d'organisations internes des sociétés multinationales (*transnational corporations*) et de la structuration du système des migrations par les agences de recrutement et de *relocation*² (Salt, 1988 ; Khadria, 2001). Se dessine une opposition très structurante dans les travaux entre mobilité indépendante et mobilité « canalisée » ou « organisationnelle »³ (Peixoto, 2001 : 1033). Ces derniers travaux décrivent les caractéristiques de la mobilité professionnelle internationale à l'intérieur de compagnies multinationales (Findlay, 1990), et identifient quelques facteurs clés de différenciation entre pays d'installation, entre compagnies et entre employés migrants au sein de chaque compagnie. Le domaine d'activité de la compagnie, la durée de présence sur le territoire concerné, la position hiérarchique de l'employé et son domaine de compétence sont quelques-uns des principaux facteurs identifiés par ces travaux dans la différenciation entre formes de mobilités d'individus qualifiés au sein d'entreprises multinationales. Au-delà de la variété des situations selon les branches professionnelles et les nationalités des entreprises, plusieurs constantes ont été identifiées, parmi lesquelles une durée moyenne d'expatriation de deux à trois ans, et une tendance sensible, au cours

¹ Cette approche est particulièrement sensible dans les travaux anglo-saxons (*network approach*). Pour une synthèse conceptuelle et historique de la notion de réseau dans les travaux sur les migrations internationales, voir Dorai *et alii*, 1998, en particulier les pages 37-55.

² Les agences de *relocation* sont des sociétés spécialisées dans l'aide aux personnes s'installant à l'étranger. Elles proposent des services variés pour faciliter cette installation : conseil dans le choix du logement, d'établissements scolaires, soutien dans les procédures administratives, etc. De fait elles s'adressent principalement aux salariés expatriés au sein de sociétés multinationales, celles-ci leur sous-traitant ce qui relève des conditions pratiques de l'expatriation.

³ *Independent and organizational flows*.

des vingt dernières années, au raccourcissement des durées de séjour (Salt 1992, Peixoto, 2001). Plus largement, les années 1990 voient une complexification des mobilités au sein des entreprises multinationales, avec l'essor de formes alternatives ou complémentaires de mobilités, telles que les courts voyages d'affaire ou les moyens de communication à longue distance (Salt et Ford, 1993).

Dans les années 2000, plusieurs synthèses sur les migrants qualifiés (Vertovec, 2002 ; Pethe, 2007) mettent l'accent sur la diversité de ce groupe, qui ne se réduit pas aux professionnels dont la mobilité internationale s'effectue au sein d'entreprises multinationales. C'est d'ailleurs l'un des intérêts de la notion d'élite que d'inclure l'ensemble des individus possédant un certain niveau de compétence professionnelle liée au diplôme ou à l'expérience personnelle. Peuvent ainsi être inclus dans cette catégorie les « architectes, les experts financiers, les ingénieurs, les techniciens, les chercheurs, les scientifiques, les dirigeants, les enseignants, les professionnels de la santé, les spécialistes en nouvelles technologies » (Vertovec, 2002 : 2) auxquels peuvent être ajoutés les artistes et les professionnels de la culture (Florida, 2002 ; Addison, 2008). La prise en compte de ces catégories conduit à dépasser le paradigme de migrations « canalisées » par les structures institutionnelles du marché international du travail que sont les sociétés multinationales, les agences de recrutement ou les dispositifs de coopérations bilatérales ou régionales entre Etats.

La prise en compte de cette diversité de profils socioprofessionnels va de pair avec une évolution des cadres théoriques d'analyse des migrations, puisque les facteurs *macro*, relatifs aux stratégies économiques des entreprises et des Etats, doivent être complétés par des facteurs de niveau plus fin liés aux stratégies professionnelles et familiales des individus concernés. Ce mouvement s'inscrit d'ailleurs dans un changement plus général du regard porté sur les migrations, de plus en plus considérées comme relevant d'« une pluralité de champs à la fois autonomes et articulés, où le rôle des acteurs sociaux apparaît plus efficace dans la dynamique migratoire réelle que celui des Etats et des acteurs institutionnels classiques » (Simon, 2006 : 14). Les travaux sur des migrants très qualifiés ont d'ailleurs sans doute joué un rôle moteur dans cette évolution. En particulier les travaux sur les « diasporas scientifiques et techniques » (Meyer et Brown, 1999 ; Meyer et Hernandez, 2004) mettent en lumière le rôle fondamental, dans les différentes étapes du processus migratoire, des réseaux professionnels et universitaires notamment. C'est donc l'ensemble des liens constitutifs d'un échelon *meso* (Faist, 1997) des relations inter-individuelles qui apparaissent centrales dans les migrations d'élites. Le déplacement du regard vers les stratégies individuelles de migrants et leurs usages de réseaux spécifiques paraît d'autant plus pertinent que la capacité à mobiliser des réseaux dans la réalisation d'un projet migratoire, ainsi que le type de réseau (centré sur la famille et les liens forts, ou au contraire centré sur les relations professionnelles) est particulièrement influencée par le statut socioprofessionnel des individus concernés, y compris pour des migrants d'un même pays d'origine (Salaff *et alii*, 1999).

Sur un plan très différent, le cas des élites migrantes permet également d'interroger les manières de « vivre », c'est-à-dire de se représenter et de traduire en discours et en pratiques l'expérience de la mobilité spatiale. Ainsi, un certain nombre de travaux sur les élites migrantes, plus particulièrement sur des cadres expatriés dans des sociétés multinationales s'intéressent directement aux individus et aux stratégies identitaires déployées au fil de parcours personnels et dans des contextes professionnels internationaux fortement marqués par un « imaginaire globalitaire » (Pierre, 2003, 2004, 2005). Les compétences, linguistiques notamment, l'*ethos* social et professionnel dominant, l'organisation de la vie familiale et quotidienne dans un contexte d'intense mobilité, induisent des formes complexes d'identification, de représentation de soi, d'hybridation des références nationales.

L'un des intérêts du cas des élites migrantes est donc de renouveler une partie des questionnements sur l'identité en situation de migration internationale, en particulier par les écarts entre les pratiques des individus et l'idéal cosmopolite et « a-national » qu'ils sont censés incarner (Wagner, 1998 ; Smith et Guarnizo, 1998). Plus largement, à travers ces postures identitaires et les stratégies de distinctions qu'elles induisent, les élites migrantes redéfinissent les contours traditionnels des classes sociales, en fondant ces classifications implicites sur certains « capitaux » tels que « l'accès à la mobilité internationale [et la] connaissance des pays étrangers » (Wagner, 2007 : 4).

Enfin, conformément à un processus large de « spatialisation du regard » (Simon, 2006) sur les migrations internationales, certains types d'élites migrantes ont fait l'objet de travaux portant plus particulièrement sur les pratiques de mobilité de ces migrants, à travers l'analyse de la construction des espaces de vie individuels et familiaux. Le travail d'A. Tarrus sur les « élites circulantes » entre métropoles européennes (1989, 1992, 2000) construit ainsi une catégorie originale de migrants, fondée non pas uniquement sur l'activité professionnelle mais aussi sur le type de mobilité internationale (en termes de distance, de fréquence et de durée) impliquée par cette activité. Si les logiques circulatoires et multi-locales structurant les espaces de vie ne sont pas fondamentalement différentes de celles identifiées de manière générale dans les travaux sur des migrants internationaux, elles s'en distinguent nettement, en autres, par le type de lieux fréquentés (dans les villes reliées par ces mobilités) comme par les modalités des déplacements (*ibid.*). L'auteur souligne les compétences développées par ces individus, en termes de déplacements et d'organisation d'une vie familiale sur plusieurs lieux. Autrement dit, cet exemple de mobilité entre métropoles européennes illustre une capacité pratique à « se jouer » de la distance, associée à un système de représentations qui articule très étroitement plusieurs lieux, parfois fort éloignés spatialement, au sein d'un espace de vie. Si A. Tarrus développe cette réflexion à propos de groupes identifiés précisément pour leur mobilité fréquente et répétée, et qu'il dresse un parallèle convaincant entre les « savoir-circuler » de ces élites et ceux de migrants très différents sur le plan socioprofessionnel, on note que la capacité à se jouer de la distance spatiale, que l'on peut désigner sous l'expression de facilité d'accès à la mobilité, constitue un fil rouge qui traverse d'une manière ou d'une autre la plupart des travaux sur des élites migrantes. Les législations nationales favorables à la mobilité professionnelle d'actifs très qualifiés, les structures d'encadrement qui facilitent aux expatriés leur installation dans leur lieu de séjour, l'« imaginaire globalitaire » (*cf supra*) sous-tendant les représentations et les postures sociales d'individus ayant une activité professionnelle à vocation internationale, ou encore, plus simplement, les ressources économiques permettant d'accéder aux modes de déplacement les plus efficaces, contribuent à redéfinir pour ce type de migrants les contraintes usuellement associées à toute migration internationale.

Enfin, les travaux récents de sociologie des mobilités s'appuient fréquemment sur des exemples d'actifs très qualifiés pour développer une réflexion sur les relations paradoxales entre franchissement de distance spatiale et changement de contexte. « En vérité, aller vite et loin ne garantit plus un dépaysement. Le businessman transitant à travers le monde, d'un aéroport à l'autre, de Sheraton en Hilton, de centre de congrès en sièges de multinationales est la figure emblématique de ce rapport à l'espace : lorsqu'il voyage, le rapport à ce qui est autre est quasi inexistant. Les phénomènes de globalisation auxquels nous assistons manifestent un découplage radical entre la distance parcourue et le changement de contexte. En conséquence, la distance parcourue est désormais un mauvais indicateur du rapport à l'altérité » (Kaufmann, 2008 : 27). Si la réflexion sur ce type de rapports inédits à la distance spatiale a souvent pour point de départ l'analyse de mobilités

fréquentes (dont les voyages d'affaires du businessman sont un archétype), les continuités contextuelles entre pôles de mobilités professionnelles ont également été identifiées à propos de migrations de plus long terme. P. Veltz propose ainsi la notion de « mobilité-bulle » pour décrire, à partir entre autres de l'exemple des « universitaires qui se déplacent d'un campus ou d'une ville universitaire à l'autre », des migrations « s'appuyant sur un réseau de lieux en définitive très homogènes, et qui sont souvent des enclaves dans d'autres territoires » (2004 : 57).

1.1.3. L'expérience de la distance dans les migrations entre pays du Nord

Une question non résolue au regard de ce panorama des travaux sur les élites migrantes concerne les catégorisations pertinentes pour décrire des individus qui se différencieraient de l'ensemble des migrants internationaux par les ressources économiques, sociales ou symboliques dont ils disposent dans leurs pratiques de mobilité, tant à l'échelle internationale qu'au sein de leurs espaces de résidence ou de fréquentation. La plupart de ces travaux mobilisent des catégorisations socioprofessionnelles fines, pour développer des analyses aux échelles *meso* et *micro*, et que les régions ou pays d'origine ne sont généralement utilisées que pour identifier de grands types de migrations (tableau 2.2). On connaît ainsi bien, désormais, les mobilités inter-métropolitaines des cadres de la finance internationale (Beaverstock, 2001b, 2002), et plus largement celles des employés expatriés dans des sociétés multinationales. Or l'une des tendances majeures des mobilités internationales de migrants qualifiés est la diversification des fonctions professionnelles, des projets sous-tendant ces mobilités, et de leurs formes d'encadrement, entre migration individuelle et migration canalisée par une société multinationale (Pethe, 2007). Certains auteurs pointent ainsi de manière critique la faible prise en compte des classes moyennes dans les travaux sur les migrants très qualifiés entre pays européens (Scott, 2006). Pour prendre en compte cette évolution, il paraît pertinent d'ouvrir l'analyse à des profils de migrants qualifiés moins emblématiques que les cadres de la finance, et de proposer des questionnements dans des termes renouvelés sur les migrations d'élites, en étudiant de manière moins segmentée les cas empiriques. En croisant les positions socioprofessionnelles des individus mais aussi leurs pratiques de mobilité et les contextes spatiaux dans lesquels celles-ci se déploient, peut-on construire des catégories opératoires, plus ouvertes à la diversité constitutive des élites migrantes, qui permettent d'observer les articulations entre une homogénéité élitare, dont on doit identifier les facteurs, et une hétérogénéité en termes sociaux, professionnels et démographiques ?

Nous tenterons d'abord d'évaluer la robustesse d'une homogénéité élitare, du point de vue des manières d'habiter en situation migratoire, fondée sur un même pays d'origine. Rappelons ici que la position du pays d'origine dans la hiérarchie mondiale, notamment définie par la dichotomie « Sud-Nord », est l'un des critères généraux pour caractériser les types de migrations et identifier les migrations de professionnels qualifiés¹ (tableau 1.2). Par ailleurs de très nombreux travaux abordent les populations immigrées en les définissant par la nationalité ou le pays d'origine, pour les comparer entre elles, du point de vue des localisations résidentielles par exemple (Guillon et Chauviré, 1991), ou encore pour analyser comment les segmentations socioprofessionnelles intra-groupes induisent des usages différenciés d'une référence nationale commune (Boudimbou, 1992). Il est certes acquis que les réseaux professionnels (Meyer et Hernandez, 2004), villageois ou encore familiaux (Bruneau, 2004) jouent un rôle majeur de support dans la migration internationale, à la fois pour le

¹ On peut entre autres citer les travaux de P. White sur les migrants originaires de pays développés à Londres (1998).

déplacement lui-même et pour l'activité professionnelle et les conditions matérielles de vie dans le lieu d'installation. Les travaux sur les élites migrantes ont mis en lumière l'influence particulièrement structurante, dans l'encadrement et le soutien des migrants, des services proposés par les entreprises (White, 2003). Néanmoins ces résultats ne contredisent pas le fait que, sans nécessairement se traduire par une institution tangible, l'appartenance à une communauté nationale donnée est, pour les migrants qui la partagent, une source de contraintes et de ressources spécifiques et décisives dans les pratiques de leur espace d'installation. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut d'emblée citer la langue, qui joue à la fois comme facteur d'interactions positif entre les membres du groupe et négatif entre ceux-ci et les individus « extérieurs », la monnaie, dont les fluctuations ont des incidences sur la valeur relative des salaires et de l'épargne, les institutions officielles telles que les ambassades, les organisations « généralistes » de soutien fondées sur la nationalité, les écoles, les commerces, mais aussi les discours et représentations diffusés dans l'opinion publique « autochtone », dans lesquels l'échelon national est susceptible de revêtir une signification particulière (Jeanneney, 2000).

On peut donc proposer une hypothèse de travail selon laquelle des migrants originaires d'un pays du Nord partageraient, lors de leur expérience migratoire dans un autre pays du Nord, un ensemble de caractéristiques communes susceptibles d'avoir des incidences sur leurs manières d'habiter leur ville de séjour. Il est néanmoins nécessaire de discuter de manière plus approfondie l'idée, implicite dans ce type de typologies globales, d'une sorte d'homothétie entre la position du pays d'origine dans la hiérarchie économique mondiale et la position des individus qui en émigrent dans les hiérarchies sociale et professionnelle du pays d'installation. Ainsi, parmi les migrants internationaux entre pays du Nord, on compte une proportion non négligeable d'ouvriers ou d'artisans peu qualifiés. C'est le cas des Britanniques s'installant en France (Barou et Prado, 1995) ou de Français s'expatriant à l'étranger (Charles et Goldblum, 2005). Cependant les travaux plus généraux sur les migrations entre pays du Nord (White, 1988) montrent qu'en proportion les migrants ressortissants de pays riches sont majoritairement des individus qualifiés. En outre on peut considérer que le fait d'être originaire d'un pays riche favorise, même indirectement, l'appartenance à une élite migrante, par le biais d'une certaine continuité dans les conditions matérielles de vie comme dans les modèles de consommation. Autrement dit, « il est probablement possible d'affirmer que la migration d'un pays riche à pays riche se développe sur la base d'une série d'affinités et de correspondances économiques, politiques, culturelles propres à la modernité » (Yatabe, 2002 : 20). Si elles doivent nécessairement être abordées de manière critique, de telles « correspondances » peuvent ainsi vraisemblablement être identifiées dans un grand nombre de registres de la vie courante, depuis le niveau d'équipement domestique jusqu'à la « familiarité¹ » avec l'environnement citadin des villes occidentales.

Un premier enjeu de ce questionnement est donc de vérifier, à partir d'un cas précis, l'homothétie entre niveau de développement du pays d'origine et position socioprofessionnelle des immigrés dans le pays de séjour. Un second enjeu est de dépasser le simple constat de régularités statistiques et d'engager une analyse, aux échelles *meso* et *micro*, des pratiques de mobilité déployées à l'occasion d'une migration entre pays du Nord. Les travaux déjà évoqués, menés à propos de catégories de migrants certes très différents les uns des autres, mettent en lumière une série de facteurs qui ont des incidences directes sur les modalités pratiques de la mobilité internationale (les encadrements par les entreprises ou les acteurs du recrutement international, la « fluidité » de la circulation transfrontalière

¹ La notion de « familiarité » des individus avec leur environnement matériel, comme condition cognitive de leurs pratiques, a été particulièrement travaillée par la psychologie environnementale : voir notamment T. Ramadier, 1997.

que permettent des législations nationales et régionales *ad hoc*), sur leurs rythmes (forte proportion de séjours temporaires) ou encore sur les discours qui s'y rapportent (récurrence d'une posture a-nationale). D'autres registres de pratiques sont également susceptibles d'être influencés par des caractéristiques élitaires partagées par un groupe pouvant, par ailleurs, avoir une composition socioprofessionnelle relativement hétérogène : il s'agit en particulier des pratiques résidentielles, dans lesquelles interviennent vraisemblablement l'« invisibilité » au regard de la population autochtone, les mobilités quotidiennes, les ressources économiques des ménages, ou encore la relative similarité entre contextes résidentiels successivement habités.

Ainsi, dans le cadre de migrations Nord-Nord, et concernant des populations qui, par leur composition socioprofessionnelle, se rapprochent des catégories moyennes et supérieures des populations résidant dans leur espace de séjour, comment la distance inhérente à toute expérience de mobilité spatiale est-elle vécue et « prise en charge » dans les pratiques spatiales des individus considérés ?

Un tel questionnement suggère d'aborder une étude sur ces migrants par la question de l'« autonomie », pour reprendre la formule proposée par E. Ma Mung (2009). L'auteur renvoie par ce terme à une grille d'analyse des migrations en général qui permet de dépasser une approche mécaniste et causale de la mobilité, dans laquelle les migrants seraient appréhendés comme « objets balistiques ou sempiternels calculateurs » (*ibid.* : 13), et de mettre l'accent sur les capacités d'initiative, les marges de manœuvres dont disposent les individus pour « aménager les contextes » (*ibid.* : 15) sociaux et spatiaux de leur mobilité. Une telle lecture prolonge l'« *aggiornamento* conceptuel » (Brun, 1993) qu'a connu la recherche sur les mobilités en général, et qui lui-même s'inscrit dans une réévaluation du statut des individus, comme acteurs et porteurs d'initiatives, dans les sciences sociales (*ibid.*). Appliqué au champ des migrations internationales, ce changement de regard pointe plus précisément « deux dimensions essentielles des phénomènes socio-spatiaux : la distance, puisque la migration est l'expression la plus forte de son franchissement. [...] ; l'identité, puisque les migrants en passant d'un monde à l'autre modifient les conditions de sa formation dans les différents univers qu'ils traversent » (Ma Mung, 2009 : 19).

Dans le cadre d'une mobilité Nord-Nord, les migrants se caractérisent vraisemblablement par une marge de manœuvre induisant un système de contraintes (à la mobilité à différentes échelles, tant internationale qu'intra-urbaine) différent de celui auxquels sont confrontés des migrants moins bien dotés économiquement. En outre, les relatives similarités¹ entre contextes spatiaux d'origine et de séjour ne sont pas sans incidence sur les manières individuelles de vivre et de pratiquer ces mobilités. Dans cette hypothèse, les migrations Nord-Nord pourraient revêtir certaines caractéristiques de la « fluidité », dont V. Kaufmann rappelle la définition issue de la tradition sociologique de l'École de Chicago. Celle-ci distingue clairement la mobilité, « déplacement vécu comme un événement marquant, laissant son empreinte sur la vie, l'identité ou la position sociale de la personne qui le réalise », et la fluidité, « définie comme un déplacement sans effet particulier sur la personne » (Kaufmann, 2008 : 26). Ce double ensemble de caractéristiques (ressources sociales et économiques ; proximité contextuelle entre lieux de l'espace migratoire) associés aux migrations Nord-Nord ont des implications en termes de « distance », mais aussi en termes d'« identité ». E. Ma Mung décrit bien le lien fondamental entre l'autonomie « comme affirmation et initiative », qui relève du jeu des contraintes et des ressources des individus et des groupes, et l'autonomie « comme différenciation et

¹ Cette similarité est, à ce stade, posée comme une interrogation, à laquelle nous nous proposons de réfléchir.

distinction [c'est-à-dire] constitution d'une entité distincte par différenciation de l'ensemble » (Ma Mung, *op. cit.* : 16). En prenant en compte les acquis des travaux sur les élites migrantes mentionnés précédemment, concernant notamment la prégnance d'une posture a-nationale et d'une segmentation sociale forte selon que la migration est plus ou moins encadrée par les employeurs ou des institutions *ad hoc*, on peut s'interroger sur la manière dont se construisent les identifications individuelles en situation de migration, et plus particulièrement sur la manière dont la référence nationale est mobilisée tant sur le plan des représentations que sur celui des pratiques.

1.2. Les élites migrantes, des acteurs-clé des métropoles mondiales

Si les mobilités entre pays du Nord peuvent être questionnées en termes de « fluidité », c'est, on l'a vu, à la fois par les caractéristiques socioprofessionnelles des individus (permettant une facilité d'accès aux mobilités) et par les caractéristiques contextuelles des espaces reliés par ces mobilités. Pour construire une réflexion sur les élites migrantes d'un point de vue géographique, il convient d'identifier un type d'espace caractérisé par une concentration particulière de cette catégorie de migrants internationaux.

1.2.1. Villes mondiales et élites migrantes

Développée à partir des années 1990, à la suite notamment des travaux de M. Castells (1989) et de S. Sassen (1991), la réflexion contemporaine sur les villes mondiales met en lumière un processus qui voit émerger et se renforcer un petit nombre de métropoles qui constituent les « nœuds » d'un système économique mondial réticulaire et de plus en plus hiérarchisé (Veltz, 1996). Ces métropoles polarisent les plus stratégiques des « flux de capitaux, d'informations, de technologies, d'échanges entre entreprises, d'images, de sons et de symboles » (Castells, 2000 : 418) et concentrent les fonctions de commandement et de contrôle économique. Cette spécialisation fonctionnelle va de pair avec une évolution de l'activité et de l'emploi parmi les actifs métropolitains : « Les métropoles deviennent des lieux de concentration de l'invention, de l'innovation, de la matière grise. Ceci s'accompagne d'une élévation de la qualification de la main-d'œuvre et appelle un renforcement des activités de recherche, fondamentale et appliquée, de transfert de technologie et de diffusion des connaissances et des savoirs » (Derycke, 1999 : 10). Spécialisées dans des fonctions internationales impliquant des compétences professionnelles rares, ces métropoles constituent les pôles de la mobilité internationale d'individus aux profils professionnels précis, composant ce que certains auteurs qualifient de « classe de service globale » (Préteceille, 1995 : 47) : il s'agit, dans la nomenclature française des catégories socioprofessionnelles, des chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés, des professions libérales, des cadres commerciaux et administratifs d'entreprise, des ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, et des professions de l'information, des arts et du spectacle. Les études menées dans les années 1990 sur certains de ces migrants (Beaverstock, 1996 ; Beaverstock et Smith, 1996) montrent ainsi que « la concentration d'une main-d'œuvre internationale qualifiée est à la fois un préalable à et une conséquence de la position d'une métropole comme ville mondiale. Un préalable parce qu'une concentration de ce type est nécessaire pour que les entreprises aient les moyens de coordonner leurs activités, et une conséquence parce que ces activités attirent les professionnels dotés des compétences spécifiques requises »¹ (Findlay *et alii*, 1996). Les cadres de la finance internationale sont ainsi une figure paradigmatique des villes

¹ Traduction H. Dubucs.

mondiales (Sassen, 2001; Beaverstock et Boardwell, 2000). Les villes mondiales sont plus largement un type de lieu concentrant les « élites transnationales » composée des professionnels spécialisés dans les fonctions économiques internationales, mais aussi dans les activités de service à forte valeur ajoutée, telles que le droit, la recherche et développement, ou encore le design (Castells, 2000, Beaverstock, 2001). La concentration spatiale de cette diversité de services, justifiée par l'exigence du « face à face » (Veltz, 1996), est structurante et constante d'une ville mondiale à l'autre, au point de faire figure de « nouveau complexe productif » (Sassen, 1991 : 71). Les élites migrantes émergent ainsi comme une figure incontournable de l'orientation mondiale des fonctions de certaines métropoles, et la plupart des « traits » distinctifs de ces villes renvoient, au moins pour partie, à l'accueil et à la reproduction sociale de cette population. Si l'on reprend les critères proposés par P. Soldatos au début des années 1990 (Soldatos, 1991), les villes internationales accueillent des facteurs de production étrangers (parmi lesquels la main-d'œuvre très qualifiée), des sociétés et administrations étrangères (employant une certaine proportion de ressortissants des pays d'origine) ; elles sont reliées aux autres métropoles de rang comparable par des circulations aériennes et des échanges informationnels ou sociaux (que contribuent nécessairement à nourrir les migrants) ; elles disposent enfin d'un système de services très divers tournés vers l'international et le soutien aux acteurs internationaux (grands hôtels, écoles internationales, clubs, sociétés de conseil juridique).

Les travaux plus récents sur les migrations à destination des villes mondiales tendent à adopter une lecture moins restrictive des profils socioprofessionnels concernés, à partir du constat que « malheureusement, la plupart des études menées jusqu'à présent [sur les migrations dans les villes mondiales] ne se sont intéressées qu'aux « extrêmes », passant du *corporate manager* aux agents d'entretien et travailleurs illégaux, en négligeant par conséquent l'analyse du groupe intermédiaire, beaucoup plus complexe et insaisissable, d'un système de migrations européennes en constante évolution¹ » (Scott, 2006 : 1107). Des études monographiques, à propos de Londres par exemple, montrent ainsi que « la mobilité des migrants peu qualifiés est remplacée par la circulation de managers et de spécialistes très qualifiés au sein d'entreprises multinationales dans les services financiers ou d'autres secteurs concernés par la globalisation économique, auxquels s'ajoutent de plus en plus d'étudiants et de jeunes actifs indépendants² » (White, 1998 : 1725). Ces dernières catégories se distinguent donc des « élites » (en un sens étroit) paradigmatiques de la finance ou des firmes multinationales, évoquées précédemment, et relèvent davantage d'une classe moyenne émergente, qualifiée de « transnationale » (Sklair, 2001) ou de « créative » (Florida, 2002). Celle-ci se caractérise en particulier par la prédominance, notamment dans les choix résidentiels et les stratégies de mobilité, des critères du « style de vie », d'aspirations culturelles ou de modèles de consommation (*ibid.*). L'identification de ces groupes sociaux apporte un éclairage sur le constat, formulé dès les premiers travaux sur les villes mondiales, selon lequel celles-ci ne sont pas seulement attractives pour les catégories « managériales » mais qu'elles polarisent une mobilité qui n'est pas toujours fondée sur des motifs économiques ou professionnels (Hannerz, 1996 : 129-132). Par conséquent c'est aussi en tant que foyers culturels, notamment, que les villes mondiales peuvent constituer les pôles d'une mobilité d'individus appartenant à des classes moyennes et supérieures très diverses d'un point de vue socioprofessionnel.

¹ Traduction H. Dubucs.

² Traduction H. Dubucs.

1.2.2. Mobilités inter-métropolitaines et nouvelles formes de citoyenneté

A partir du constat de cette articulation fonctionnelle entre villes mondiales et élites migrantes, deux niveaux d'analyse peuvent être distingués. Si l'on prend, comme cela est fait usuellement, les investissements directs à l'étranger¹ (IDE) comme l'un des flux les plus significatifs des échanges économiques mondiaux entre métropoles, on observe que « l'impact des stratégies de localisation des IDE s'exprime essentiellement par les deux phénomènes principaux que sont le renforcement du niveau supérieur de l'armature urbaine, et l'émergence progressive de nouvelles centralités » (Carrière, 2000 : 149). Concernant le premier phénomène cité, la mobilité de certains professionnels (cadres de la finance ou de l'industrie, techniciens spécialisés) liée à ces investissements internationaux, peut ainsi servir d'indicateur efficace du rayonnement international de telle ou telle métropole et de sa position hiérarchique dans l'armature urbaine mondiale (Beaverstock et Boardwell, 2000). Concernant le deuxième phénomène, plus large, d'émergence de nouvelles centralités, les migrants internationaux associés aux investissements sont rarement cités au titre d'acteurs de ces transformations. Les travaux abordent en effet les conséquences des investissements internationaux essentiellement en termes de création de pôles d'emplois, pour les IDE manufacturiers, et d'homogénéisation fonctionnelle des quartiers d'affaires dans le centre des agglomérations, pour les IDE financiers, révélateurs d'un « urbanisme entrepreneurial [répondant] aux exigences de marketing territorial qu'imposerait l'internationalisation de l'économie » (Carrière, 2000 : 154).

Or il paraît réducteur de ne considérer les individus dont la migration est liée aux échanges économiques mondiaux auxquelles participent les métropoles que comme les indicateurs de ces échanges. Il paraît au contraire pertinent de considérer les élites migrantes comme citoyens des villes mondiales, appréhendées comme des lieux aux caractéristiques urbaines, fonctionnelles et sociales particulières, et comme acteurs des dynamiques urbaines. Ces migrants appartiennent en effet à la « classe dominante » et « la ville est conçue pour s'adapter à leur style de vie et aux exigences liées à leurs activités² » (Friedmann et Wolff 1982, 322). Certaines monographies sur les transformations des grandes métropoles mettent ainsi en exergue le rôle des « professionnels [...] travaillant dans les entreprises les plus impliquées dans la mondialisation (et qui) sont, à bien des égards, les producteurs et les consommateurs de nouveaux styles de vie et de ville » (Prévôt Schapira, 2003 : 125), dont notamment les *shopping malls* sont parmi les marqueurs paysagers les plus souvent étudiés. Dans le cas plus particulier des migrants internationaux correspondant à ce profil professionnel, ce « style de vie » correspond à un double ancrage, à la fois local et international, pour des individus ayant l'expérience et les capacités d'une intense mobilité internationale (Hannerz, 1996). Les espaces correspondant à ce style de vie sont ainsi conçus comme des « espaces du mouvement » (Tarrus, 1989), notion assez voisine de celle de « *space of flows* » (Castells, 2000), qui participent des dynamiques urbaines en cours dans les villes concernées. D'autres travaux évoquent même l'émergence d'« hommes d'affaires métropolitains³ [...] constituant une classe moyenne transnationale vivant moins *dans* une ville que dans *des* villes ou *entre* villes » (Martinotti, 2003 : 165). D'un point de vue moins directement urbanistique et spatial, les élites migrantes se définissant

¹ « Ces IDE concernent des flux de capitaux se déplaçant d'un pays vers d'autres dans un but de gestion et de contrôle total ou partiel d'une activité productive, à l'exclusion des investissements de portefeuille relevant d'une logique spéculative » (Carrière, 2000 : 147).

² Traduction H. Dubucs.

³ *Metropolitan businesspeople*.

« comme cosmopolites, c'est-à-dire transcendant tout ancrage local » (Sassen, 1999 : 111) contribueraient donc à créer un modèle « transnational » d'urbanité incluant aussi bien les réseaux sociaux que les références esthétiques et les modes de consommation.

1.2.3. Les élites migrantes, acteurs des dynamiques métropolitaines

Les années 1990 ont vu s'engager une réflexion sur les articulations entre la globalisation, comme contexte économique, et le développement de certaines dynamiques urbaines, voire de modèles urbains (Ascher, 1995 ; Dureau *et alii*, 2000). On peut noter qu'un certain consensus se dégage pour considérer que l'internationalisation fonctionnelle des grandes métropoles va de pair avec des processus de recompositions intra-urbaines relativement récurrents d'un pays à l'autre. Ainsi, dans une tendance plus générale à l'étalement périurbain, les investissements étrangers, notamment manufacturiers, induisent le développement de pôles d'emplois très spécialisés et socialement sélectifs dans des secteurs relativement périphériques des agglomérations, au point que « les IDE deviennent une cause essentielle de la polycentralité urbaine » (Carrière, 2000 : 152). Dans d'autres secteurs économiques, la localisation des activités et des emplois internationaux peut concerner davantage des centres d'affaires occupant une position plus centrale dans l'agglomération, mais, dans tous les cas, « l'opposition entre les zones florissantes des centres d'affaires et les quartiers en marge des grands flux économiques s'amplifie » (*ibid.*). La dichotomie entre secteurs « connectés » à l'international et secteurs « en marge » constitue une grille d'analyse fréquente dans les études sur les métropoles mondiales. Les contextes nationaux et locaux induisent une grande diversité dans les formes prises effectivement par ce double mouvement, mais une certaine cohérence se dégage du point de vue des politiques d'urbanisme qui ont vocation à répondre à la compétition inter-métropolitaine concernant l'accueil de capitaux étrangers. C'est dans ce contexte qu'ont été notamment mis en œuvre, avec une remarquable récurrence entre des villes très différentes, des projets de réhabilitation de secteurs dégradés (friches industrielles par exemple) mais dotés de fortes potentialités en raison de leur position centrale ou de leur proximité avec un plan d'eau ou un fleuve¹ (*ibid.*). Dans ce type de projet, les actifs étrangers très qualifiés sont clairement identifiés comme « cible » privilégiée, à travers notamment l'offre résidentielle (Tarrius, 1989) et les équipements réalisés (établissements scolaires internationaux par exemple). En outre, on a vu que certaines catégories de migrants internationaux très qualifiés relèvent d'une « nouvelle classe moyenne », très liée à la nouvelle économie mondiale. Or ce sont ces catégories précisément qui ont été identifiées comme étant les principaux acteurs de la relation entre le modèle économique post-fordiste, dominant dans la globalisation contemporaine, et de nouveaux modèles d'urbanisation et de rapports à la ville (Bidou-Zachariassen, 2006). Parmi les expressions les plus significatives de cette relation, on relève notamment le processus de *gentrification*², défini comme un phénomène à la fois

¹ La diffusion mondiale à partir des Etats-Unis du « modèle » urbanistique de la requalification portuaire a fait l'objet d'une très abondante littérature, monographique ou comparatiste, qu'il ne s'agit pas de détailler ici. Pour un panorama au début de ce mouvement, voir Chaline, 1988.

² Développés à partir du cas londonien dans les années 1960 (Glass, 1963), les travaux sur la *gentrification* constituent un corpus bibliographique considérable. Pour une synthèse récente des travaux sur la *gentrification*, voir Bidou-Zachariassen, 2003. Parmi la diversité des profils sociaux, professionnels et démographiques des citoyens prenant part à ce processus, les migrants internationaux appartenant aux couches moyennes et supérieures ne sont que très rarement évoqués. Or A. Tarrius, notamment, souligne qu'à Bruxelles (1992, 2000) ou dans les Docklands londoniens (1989) les politiques de rénovation de secteurs dévalorisés, visant à promouvoir les fonctions internationales, développent plus ou moins implicitement l'idée d'un « remplacement » des populations résidentes par des actifs travaillant des secteurs économiques internationaux. Dans cette hypothèse les migrants qualifiés constituent donc un groupe certes minoritaire, mais stratégique, dans ce processus urbain.

physique, économique, social et culturel dans lequel une réhabilitation physique des immeubles dégradés accompagne le remplacement des ouvriers par des couches moyennes (Lévy, 2002 : 201).

Les élites migrantes, définies de manière large et en incluant les classes moyennes, sont donc, en tant que citoyens, directement impliquées dans les évolutions de certains espaces des métropoles mondiales très divers selon leur position relative dans la ville (centrale, péri-centrale ou périphérique) et selon les caractéristiques sociales et fonctionnelles des quartiers.

Le « style de vie » des élites migrantes relève de plusieurs registres de pratiques, dont certaines sont susceptibles d'avoir des effets directs sur les espaces urbains concernés. Parmi ces registres, ce sont ceux qui ont trait au logement qui ont été les plus abondamment étudiés. De fait, ils permettent à la fois de saisir des stratégies de localisation et plus largement des choix résidentiels¹ relevant pour partie du caractère « transnational » de ces élites, et d'analyser les effets de ces choix résidentiels sur les processus affectant l'espace urbain concerné. Autrement dit la question du logement des élites migrantes constitue une entrée particulièrement adaptée pour aborder la « dialectique global-local » (Beverstock, 2001 : 3) que les élites migrantes illustrent avec une intensité particulière (Hannerz, 1996 ; Smith, 1999 ; Pries, 2001). Dans cette perspective certains travaux s'intéressent à l'émergence de types de logements directement conçus pour accueillir des élites migrantes, à l'instar notamment du *condominium* comme outil majeur de « l'établissement urbain d'une migration haut de gamme » (Guillot, 2003 : 71). Les spécificités des choix résidentiels des élites migrantes sont également analysées à partir de facteurs majeurs que sont les « filières » d'accès au logement et les services (écoles internationales, activités de loisir, lieux de sociabilité) destinés à cette population (White, 1988 ; 2003). D'autres travaux enfin se situent à l'échelon du quartier ou de la ville pour saisir les logiques de localisation et d'agrégation qui produisent des effets sur les segmentations socio-spatiales (Trlin, 1975 ; Boal, 1978 ; White, 1998). On peut remarquer qu'il s'agit là d'une approche relativement ancienne, puisque présente dans certains travaux dès les années 1970 et 1980, qui analysent les localisations résidentielles de migrants qualifiés dans des villes européennes, notamment à Bruxelles (Lannoy, 1975 ; Willis, 1982) ou encore à Düsseldorf dans le cas plus particulier des migrants japonais (Glebe, 1986). L'accent mis sur les localisations résidentielles dans les travaux de géographes sur les élites migrantes traduit deux types de questionnements. Le premier porte sur les conséquences de ces localisations sur la morphologie urbaine et le marché du logement des villes d'installation (White, 1984). Le second porte sur les formes et l'intensité de la ségrégation dans le cas de populations migrantes d'un niveau social relativement élevé, qui réinterrogent des résultats acquis à partir d'études sur des migrants dits économiques.

Un autre registre du « style de vie » des élites migrantes relève des pratiques de consommation et de loisir. Des enquêtes qualitatives menées auprès de migrants qualifiés mettent en lumière une intense fréquentation de certains lieux précis des métropoles mondiales, tels que des bars, des restaurants ou des clubs de sport, spécialisés dans la sociabilité et le divertissement d'élites internationales, pour qui ces activités ayant l'apparence du loisir s'articulent en fait étroitement aux activités professionnelles (Beverstock, 2002, 2005). Les pratiques de consommation et de loisir participent ainsi aux dynamiques urbaines des métropoles, notamment en produisant des marquages sociaux qui spécialisent certains lieux dans une vocation internationale.

¹ En première analyse, on peut définir les choix résidentiels comme intégrant « tout ce qui concerne le choix de la localisation, du type architectural, du mode de financement et du statut du logement » (Arbonville et Brun, 2002 : 69).

Considérer que les élites migrantes participent à l'évolution des villes où elles séjournent suppose enfin d'identifier les « leviers » de leur action, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une population relativement limitée numériquement. Le chapitre 2 reviendra plus en détail sur la réflexion théorique de l'action d'un groupe minoritaire sur des dynamiques urbaines. Des pistes de réflexion stimulantes ont été proposées par A. Tarrius dans son travail sur la circulations des élites professionnelles entre métropoles européennes (Tarrius : 1989 ; 1992 ; 2000) : les élites migrantes, en incarnant une figure valorisée et porteuse de pratiques citadines novatrices (ou du moins médiatisée comme telle), se verraient dotées d'un statut de « modèle » fondé sur la « généralisation des comportements élitistes » (Tarrius, 1989 : 156) ; conscients de l'image valorisante dont ce groupe est porteur, les aménageurs et responsables politiques tendraient à faire de celui-ci la « cible » privilégiée de certaines des opérations urbanistiques les plus emblématiques¹. On peut identifier deux grands axes de politiques urbaines visant à « donner (un) retentissement international (aux) territoires métropolitains » (Deboulet *et alii*, 2007 : 16). D'abord l'aménagement de lieux à destination des activités du tertiaire supérieur international, attirant l'implantation de sièges sociaux et d'institutions financières, mais aussi favorisant les rencontres (palais des congrès), la mobilité (aéroports internationaux et modes de transport performants) et le logement (hôtels, résidences de *standing*) des professionnels concernés. Le deuxième axe des politiques d'aménagement concerne directement l'image de la ville, en s'appuyant sur la notion de « qualité de vie » (Berry-Chikhaoui, 2003) et en mettant en œuvre une patrimonialisation des espaces anciens (Deboulet *et alii*, 2007 : 17 ; Eade, 2004²). Dans un contexte de compétition internationale entre villes (Noisette et Vallerugo, 1996 ; Martinotti 2003), les élites migrantes incarnent une figure valorisée et clairement identifiable de l'« international », décisive pour l'efficacité d'un *marketing* urbain qui « affirme en même temps une conception de la métropolisation comme [...] concentration des activités spécifiques et [...] participation aux réseaux internationaux » (Rosemberg, 2000 : 119). Il s'agit de mettre en œuvre des « politiques d'attraction et de marketing urbain pour séduire et attirer les acteurs majeurs des réseaux de l'économie mondiale » (Vandermotten, 2000 : 81). Mais les élites migrantes représentent également un enjeu plus directement économique, puisqu'il s'agit d'une population dotée de revenus financiers élevés qui contribue au développement de l'économie locale, par la consommation ou par les loyers.

1.2.4. La métropole parisienne, un exemple de contexte urbain d'accueil des élites migrantes

Nous avons déjà évoqué le fait que, si la littérature scientifique consacrée aux « villes mondiales » offre un cadre théorique approprié pour saisir les articulations entre élites migrantes et dynamiques urbaines, cette articulation concerne de manière plus large le processus d'« internationalisation » des villes (Deboulet *et alii*, 2007). Le triptyque New York, Londres et Tokyo, identifié par S. Sassen (1991) comme paradigmes des villes mondiales ne constituent donc pas les seules métropoles pour lesquelles l'étude des pratiques spatiales d'élites migrantes soit pertinente. La position de Paris dans la hiérarchie des villes mondiales a fait l'objet de débats dans les années 1990 (Sassen, 1994 ; Préteceille, 1995), au sein desquels il ne s'agit pas ici de prendre position. Il convient néanmoins

¹ A. Tarrius se fonde notamment sur l'exemple, bien étudié par ailleurs, de la transformation de l'ancien secteur ouvrier des Docklands à Londres (Tarrius, 1989).

² J. Eade décrit notamment les résultats de travaux (Cooper et Mede, 2002) portant sur la rénovation d'un quartier ancien de l'ex-Berlin Est. Il apparaît clairement que les acteurs institutionnels souhaitent attirer « les nouveaux arrivants riches et cosmopolites, [...] les élites nationales et mondiales, [...] les nouveaux entrepreneurs et les riches immigrants » (Eade, 2004 : 201).

d'indiquer que si Paris ne figure pas aux côtés de New York, Londres, Tokyo, Singapour, Chicago et Hong Kong dans la liste des principaux centres de la finance mondiale (Beaverstock et Smith, 1996 : 1379), la plupart des classements faisant intervenir d'autres indicateurs positionnent Paris à l'échelon supérieur de la hiérarchie métropolitaine mondiale (Noin et White, 1997). Si l'on prend en compte, par exemple, la présence des principales sociétés internationales de services aux entreprises, Paris compte parmi les « villes mondiales globales » aux côtés de Londres en Europe, et à un niveau supérieur à celui de Tokyo (Vandermotten, 2000 : 80). On peut également rappeler qu'en 1998 Paris se situe au premier rang mondial pour l'accueil de congrès internationaux (OMT, 2000). En revanche, les investissements industriels, quoiqu'en progression constante, ne sont que relativement peu attirés par l'Île-de-France en comparaison d'autres métropoles européennes (Beckouche, 1999 : 96). Cette position va de pair avec le caractère relativement généraliste des fonctions internationales de la métropole parisienne par rapport à des métropoles plus spécialisées comme Londres (Robert, 2000). Les fonctions internationales parisiennes englobent l'économie et la finance, mais aussi la culture et l'éducation dans certaines branches particulières. J. Robert souligne ainsi que les interventions urbanistiques dans Paris *intra-muros* sont caractérisées, par rapport à Londres notamment, par la conjonction entre création d'immobilier d'entreprise, transformation de l'habitat et construction de « grands équipements » culturels contribuant au rayonnement de la ville (Robert, 1995). On peut d'emblée penser que cette pluralité fonctionnelle n'est vraisemblablement pas sans incidences sur la diversité professionnelle et sociale des élites migrantes qui y résident. Certains auteurs soulignent d'ailleurs que l'attractivité des villes mondiales ne vaut pas seulement pour les catégories « managériales », mais qu'elle suscite une mobilité qui n'est pas toujours fondée sur des motifs économiques ou professionnels (Hannerz, 1996 : 129-132).

La position de Paris dans la hiérarchie urbaine française est héritée d'un processus de centralisation historiquement ancien et constant à travers les époques, qui se traduit par une concentration des fonctions de commandement économique et politique, mais aussi de l'offre universitaire (Baron *et alii*, 2007), commerciale, culturelle, bref par un cumul des caractéristiques métropolitaines (Préteceille, 1995 ; Berger et Rhein, 1992 ; Beckouche *et alii*, 1996) qui en font *a priori* le lieu d'installation privilégié des élites migrantes en France. La question du rayonnement international de la métropole parisienne fait l'objet de nombreux débats, opposant très schématiquement des lectures optimistes et pessimistes des dynamiques économiques régionales, et dans lesquels l'attractivité et l'image internationale jouent un rôle crucial¹. Ces débats s'inscrivent dans une histoire longue des dynamiques urbaines parisiennes, où le statut de capitale politique, économique, culturelle et symbolique constitue un point de référence récurrent. Soulignons également que les réflexions urbanistiques actuelles sur le devenir de l'agglomération parisienne, impulsées par les responsables politiques locaux et nationaux, formulent clairement l'articulation entre les caractéristiques urbaines de la ville et le contexte de concurrence inter-métropolitaine dans lequel s'inscrit l'avenir parisien².

¹ Au titre d'une illustration récente et significative de ce débat, mentionnons l'article de l'économiste L. Davezies et les réactions qu'il a suscitées dans le cadre de la version en ligne de la revue *La Vie des Idées*. Le débat porte sur la réalité du déclin économique d'une agglomération parisienne unanimement reconnue (avec Londres) comme « la place la plus attractive d'Europe pour les implantations d'entreprises mondialisées », tandis que « les agences de *rating* (font de) la signature parisienne l'une des plus sûres du monde » (Davezies, 2008 : 2). La réponse des acteurs institutionnels chargés du développement économique régional évoque la puissance du « rayonnement international » ainsi que l'émergence de « campus universitaires mondiaux » (Azema et Tersen, 2008 : 2). Enfin un élu met en avant « l'enjeu la condition de la performance économique des villes-monde, plongées dans la compétition internationale » (Missika, 2008 : 5).

² Un exemple parmi d'autres est offert par cet extrait d'un document de travail synthétisant les propositions des équipes d'architectes chargées d'animer la réflexion sur le « grand Pari(s) » : « C'est en s'appuyant sur ces qualités que la

La centralité parisienne, ancrée dans l'histoire longue, explique qu'elle soit une « métropole atypique » (Lacaze, 1994), par rapport à d'autres grandes villes européennes, au regard de ses évolutions métropolitaines. En particulier, la tertiarisation et l'internationalisation de ses fonctions économiques vont de pair avec un double mouvement de renforcement de la position parisienne dans l'accueil des activités liées au tertiaire international par rapport à des pôles d'activité périphériques, et de « reconcentration » des actifs très qualifiés (les cadres, notamment) dans le centre-ouest de l'agglomération (*ibid.*), selon un mouvement contraire à la tendance séculaire au desserrement de l'habitat et, plus récemment, de l'emploi globalement considéré (Berger, 2000). C'est donc la partie centrale de l'agglomération (Paris *intra muros* et la proche périphérie) qui est la plus concernée par les dynamiques économiques et sociales liées à la métropolisation. Ainsi, la « géographie des fonctions abstraites » (*ibid.*), rassemblant l'administration, la gestion, le commerce, la finance ou encore la conception, montre une concentration remarquablement pérenne dans le centre de l'agglomération. Le centre des affaires de la métropole, dont la claire délimitation a été bien identifiée dès les années 1960 (Beaujeu-Garnier, 1967) de l'Ouest des 1^{er} et 2^e arrondissements jusqu'aux 16^e et 17^e arrondissements, n'a ainsi été que prolongé par le quartier de La Défense : dans les années 1990, l'axe historique du Louvre à la Défense concentre près d'un million d'emplois dans ce secteur, soit le cinquième de l'emploi total en Ile-de-France (Lacaze, *op. cit.* : 225). Dix ans plus tard, le centre-ouest de l'agglomération se distingue du reste de l'agglomération par la concentration de cinq pôles d'emplois de très grande taille (près de 200 000 emplois en moyenne) caractérisés « par une spécialisation bien affirmée dans les services immobiliers et financiers et les services aux entreprises, (et qui) combinent à la fois activités résidentielles et activités fondamentales relevant directement du registre métropolitain. » (Berroir *et alii*, 2007 : 34).

Le renforcement de la spécialisation de ce secteur dans les emplois du tertiaire supérieur n'induit pas mécaniquement une spécialisation sociale de la population résidente (en raison notamment de la distance moyenne croissante des navettes domicile-travail). Néanmoins P. Simon observe que la seconde moitié du XX^e siècle est marquée par un « embourgeoisement des secteurs contigus au pôle bourgeois initial (arrondissements de l'ouest parisien et couronne des Hauts-de-Seine et Yvelines). Symétriquement, la ceinture industrielle du nord hérite d'une extension résidentielle vers l'est. La prolétarianisation de la Seine-Saint-Denis et d'une partie du Val-de-Marne s'affirme et se fixe durablement. » (Simon, 2000 : 302). A ces évolutions structurelles s'ajoutent les effets des grandes opérations de rénovation des années 1960 et 1970 associant, dans des proportions variables, de l'immobilier d'entreprise, commercial et résidentiel (Montparnasse, Italie, Front de Seine, Bercy, Les Halles, entre autres), et toujours motivées par les enjeux de concurrence inter-métropolitaine (Lacaze, 1994). Ces opérations ont entraîné localement un changement majeur de la composition de la population¹ et contribué à l'embourgeoisement global de Paris *intra muros* (Préteceille, 1995). On observe un contraste social très net entre les arrondissements et communes périphériques de l'ouest, où les ménages aisés et très aisés sont sur-représentés, les arrondissements parisiens de l'est proches du profil moyen francilien, et les communes périphériques de l'est où les ménages pauvres sont sur-représentés (François *et alii*, 2007). Néanmoins, une particularité parisienne est de constituer une véritable « mosaïque » sociale à l'échelle fine du quartier ou de l'îlot (*ibid.* : 128), qui s'explique entre autres par l'hétérogénéité du parc de logements, la part de logements sociaux dans les opérations de

métropole peut contribuer à l'attrait de la région capitale, participer à la croissance et fournir les atouts décisifs à la concurrence mondiale » (APUR, 2009).

¹ Voir par exemple l'analyse que H. Coing a développée en 1966 à propos des effets sur la composition sociale de la population d'une opération de rénovation dans quartier ouvrier dégradé du 14^e arrondissement (Coing, 1966).

rénovation, ou encore les caractéristiques du parc haussmannien associant grands appartements de *standing* et chambres de bonne dans les étages. En outre les secteurs de « mixité micro-locale » (*ibid.*) sont surtout localisés dans les quartiers anciennement ouvriers de l'est et du nord, marqués par un processus de *gentrification* bien identifié (Clerval, 2009).

La métropole parisienne connaît donc actuellement des dynamiques urbaines vigoureuses qui concernent à la fois l'organisation spatiale des fonctions économiques et les segmentations sociales à différentes échelles (Saint-Julien et Le Goix, 2007). Le sociologue E. Préteceille a développé une série d'études consacrées à la division sociale de l'espace francilien, dans le contexte d'une controverse scientifique¹ opposant les défenseurs de l'hypothèse, issue des travaux de S. Sassen, d'une dualisation spatiale croissante et directement liée à la globalisation économique dans les villes mondiales, et les chercheurs insistant au contraire sur la complexité des effets socio-spatiaux de la spécialisation métropolitaine dans les fonctions économiques globales. Les principaux résultats de ces études sont que si l'emploi parisien est effectivement très marqué par la croissance des activités liées au « tertiaire global » (firmes multinationales et services associés, secteur financier), ces activités restent minoritaires dans l'ensemble des activités franciliennes, et que « les transformations de la structure sociale d'ensemble de la région métropolitaine, loin de se conformer au modèle de la dualisation sociale proposée par S. Sassen, révèlent plutôt un glissement général favorable aux catégories supérieures et, dans une moindre mesure, moyennes » (Préteceille, 1995 : 33). D'un point de vue spatial, la grande majorité des communes présenteraient une composition socioprofessionnelle relativement équilibrée. En revanche, un petit nombre de secteurs voient s'accroître de manière vigoureuse les déséquilibres de composition sociale de leur population résidente, en particulier les « espaces bourgeois », ce qui confirme un processus observé dans l'ensemble des villes globales consistant en « l'appropriation croissante des espaces centraux de qualité par les classes supérieures, tant pour la localisation des activités supérieures globalisées que pour leur existence privée et leur consommation de luxe » (*ibid.* : 51). Ce sont Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines qui comptent la plus forte proportion d'arrondissements et de communes spécialisés dans l'accueil de ces classes supérieures, et qui enregistrent la plus forte progression de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs.

Se pose donc la question de la participation à ces processus des migrants internationaux appartenant à la « classe de services globale » qui, rappelons-le, concerne les catégories suivantes : chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés, professions libérales, cadres commerciaux et administratifs d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, professions de l'information, des arts et du spectacle (Préteceille, *op. cit.*). Peu de recherches ont été spécifiquement menées sur les migrants internationaux de niveau social moyen ou élevé à Paris, ce qui est d'autant plus paradoxal que s'est développé un discours politique et des orientations en matière de politiques d'aménagement qui présentent les migrants qualifiés comme un enjeu stratégique pour la position internationale de la métropole parisienne. On peut néanmoins citer les travaux d'A. Tarrus (1989, 1992, 2000) et de A.-C. Wagner (1998), déjà évoqués, qui s'appuient sur le cas parisien pour travailler la notion d'« élite » à propos de migrants internationaux. Par ailleurs plusieurs thèses ont été consacrées à des groupes de migrants définis par leur nationalité et ressortissant de pays riches, notamment la thèse du géographe S. Scott sur les Britanniques à Paris (2003), celle de l'anthropologue L. Thompson sur les

¹ Notre recherche n'est pas directement liée à ce débat, que nous ne présenterons donc pas de manière détaillée. Une présentation synthétique de la posture critique à l'encontre de la thèse de S. Sassen est proposée par E. Préteceille (1995) dans un article sur la division sociale de l'espace francilien.

Américains à Paris (2000), et celle du sociologue K. Yatabe sur les Japonais à Paris (1992). Une piste de réflexion peut être suggérée à partir du constat que « le marché foncier et immobilier (est) un mécanisme majeur de la tendance à la dualisation socio-spatiale (et que) ce marché, en Ile-de-France, tend à être dominé, dans la compétition pour l'usage des espaces et la détermination du niveau et de la hiérarchie des prix, par le marché des bureaux et logements de luxe, lui-même de plus en plus internationalisé et lié au marché financier » (*ibid.* : 60). A cet égard, « le niveau des prix fonciers et immobiliers serait alors un indicateur indirect du degré de globalisation et leur hausse un signe positif du statut international de la ville, révélant son attractivité pour les entreprises et la classe de service globale » (*ibid.*). Si la contribution de cette population à l'évolution du marché immobilier fait plutôt référence ici à des investissements financiers, il convient d'envisager l'occupation résidentielle comme un registre possible de la contribution d'élites migrantes aux dynamiques socio-spatiales de l'espace francilien. Plusieurs types d'espace peuvent être envisagés. Il s'agit d'abord des « beaux quartiers » parisiens et de la proche périphérie, caractérisés, on l'a vu, par une accentuation de la spécialisation dans des catégories socioprofessionnelles élitaires, et dont les travaux menés sur les logiques résidentielles des élites migrantes dans d'autres contextes laissent penser qu'ils peuvent être des localisations privilégiées. Il s'agit également de secteurs résidentiels plus périphériques où s'observe localement le développement d'« enclosures résidentielles » (Callen et Le Goix, 2007). Si ce type d'habitat s'inscrit dans une histoire longue des lotissements fermés en Ile-de-France, certaines formes contemporaines d'inspiration anglo-saxonne et de diffusion mondiale pourraient constituer une offre attractive pour des élites migrantes. Un troisième type de secteurs est constitué par les quartiers péricentraux de l'agglomération, caractérisés historiquement par une population à majorité ouvrière et/ou immigrée, et qui connaissent un processus de *gentrification* auquel, on l'a vu, des migrants internationaux relevant d'une « classe moyenne transnationale » sont susceptibles de prendre part. Enfin, il est possible que les élites migrantes se répartissent dans l'espace francilien de manière plus diffuse, et dans des secteurs moins clairement spécialisés fonctionnellement et socialement. Dans cette hypothèse, la contribution en tant que résidents de membres de la « classe de services globale » consisterait paradoxalement en une complexification des compositions socioprofessionnelles à échelle locale, dont on a vu qu'elles distinguaient le cas parisien d'autres villes globales où la « dualisation » socio-spatiale serait plus clairement marquée.

L'analyse du contexte parisien vise à préciser notre problématique initiale, qui porte sur les manières dont des élites migrantes peuvent « vivre », en représentations et en pratiques, la distance liée à leur expérience de mobilité. S'il est acquis que la métropole parisienne se singularise parmi d'autres pôles du système mondial de migrations inter-métropolitaines, dans la mesure notamment où son rayonnement intègre une forte dimension culturelle, il apparaît nécessaire d'en identifier les conséquences du point de vue de la composition des élites migrantes qui y séjournent. Dans l'hypothèse d'une diversité de leurs profils, il s'agit d'analyser la portée d'une origine nationale commune comme facteur de construction des collectifs auxquels se rattachent ces migrants par les sociabilités ou les relations professionnelles, et par l'organisation spatiale de leurs pratiques. En particulier, y a-t-il des lieux de la métropole parisienne qui peuvent permettre une certaine continuité contextuelle entre les lieux reliés par ces mobilités internationales, laquelle étayerait l'idée d'une « fluidité » déjà évoquée ? Si la plupart des travaux en géographie sur les élites migrantes dans les villes mondiales s'attachent à analyser des localisations résidentielles, le « style de vie » décrit d'un point de vue sociologique peut être appréhendé à travers les pratiques de mobilité associées à la consommation, aux loisirs ou encore à l'exercice d'une activité professionnelle. On peut se

demander si ces différents registres de mobilités impliquent des localisations différenciées selon les profils des migrants, dont les travaux récents sur les migrations élitaires dans les villes mondiales ont montré qu'ils étaient particulièrement divers, ou si au contraire la situation de migrant international, la mobilisation de références nationales communes ou encore les politiques (en matière de logement par exemple) visant spécifiquement l'accueil de migrants très qualifiés, tendent à « simplifier » ces configurations spatiales.

Dès lors, quels rôles jouent ces migrants dans la production de leurs contextes parisiens de résidence et de pratiques ? Au regard des dynamiques socio-spatiales actuelles de la métropole parisienne dont nous avons donné un aperçu, il serait concevable que ces migrants renforcent, dans les espaces centraux et péri-centraux de l'ouest parisien, le lien entre composition sociale valorisée de la population résidente et spécialisation fonctionnelle dans des activités métropolitaines tournées vers l'international. On peut également envisager que, pour certaines sous-populations, les élites migrantes prennent part au processus de *gentrification* en cours dans certains secteurs du quart nord-est parisien. Enfin, une hypothèse plus générale est que les logiques résidentielles et les pratiques de mobilités quotidiennes des élites migrantes ne sont pas nécessairement conformes à celles de non-migrants de profils socioprofessionnels équivalents, en raison par exemple du caractère temporaire du séjour. Les écarts de composition sociale ou démographique avec la population résidente, à l'échelle fine du lieu de résidence, pourraient ainsi constituer l'une des modalités de participation à l'évolution du contexte parisien, en termes de marquages sociaux notamment.

Nous proposons d'éclairer ce questionnement croisé entre la diversité au sein d'une population migrante élitare et l'organisation spatiale des pratiques dans la métropole parisienne en faisant porter l'analyse sur le cas des migrants japonais, en tant qu'ils illustrent une migration entre pays du Nord, avec des spécificités sur lesquelles il convient d'apporter un éclairage préalable.

1.3. Les migrants japonais à Paris : les figures diverses d'une migration lointaine

La définition des migrants japonais à Paris comme objet d'étude s'inscrit dans une réflexion sur les migrations Nord-Nord. Pour préciser la manière dont cet objet particulier oriente notre problématique associant l'hypothèse d'une certaine « fluidité » de la mobilité internationale à celle de spatialités différenciées dans la métropole de séjour, il convient de mettre en lumière les acquis des travaux portant sur les migrations internationales japonaises.

1.3.1. Les Japonais hors du Japon

Les travaux japonais sur les migrations internationales se caractérisent par une articulation théorique et conceptuelle forte entre l'émigration des Japonais et l'immigration au Japon, qui indique la prégnance d'une préoccupation sociale et politique à l'égard de l'identité japonaise voire d'« une idéologie de l'homogénéité culturelle et raciale » (Goodman *et alii*, 2003 : 2). Dans cette perspective en effet, les installations de Japonais à l'étranger comme d'étrangers au Japon posent *in fine* la question des frontières sociales et culturelles sur lesquelles se construisent les identités. Ce travail ne vise aucunement à prendre position dans les débats structurant ces questionnements, cependant il convient d'avoir à l'esprit que la question de la migration est liée de manière étroite et complexe à celle de l'identité, dans certaines représentations communes mais aussi dans la tradition scientifique

des *nippologies*¹, définies schématiquement comme recherches de ce qui appartient en propre à l'identité japonaise. Une telle approche culturaliste peut être identifiée dans des travaux anglo-saxons, à la suite notamment de l'ouvrage pionnier *The Chrysanthemum and the Sword* (Benedict, 1974). En France, la littérature géographique sur le Japon est dominée par l'œuvre d'A. Berque, dont les analyses érudites et stimulantes ne vont pas sans une certaine réification d'un rapport « japonais » à l'espace (Berque, 1982, 1986, 1987, 1993). On peut d'emblée faire l'hypothèse que cet arrière-fond intellectuel n'est pas sans conséquence sur les typologies de migrants japonais construites par certains chercheurs japonais, ni sur les discours des migrants japonais enquêtés au sujet de leur propre appartenance identitaire.

Les caractéristiques actuelles de la mobilité internationale des Japonais sont étroitement liées à l'histoire de la politique nationale d'émigration. Rompant avec une tradition longue d'isolationnisme, la période *Meiji* (1868-1912) voit les gouvernements successifs engager une politique d'incitation à l'émigration de certaines catégories de Japonais, à la fois pour gérer des difficultés sectorielles d'emploi domestique et dans un but d'expansion économique et territoriale (Goodman *et alii*, 2003 : 2). Entre 1868 et 1942, près de 776 000 Japonais émigrent ainsi sous l'autorité plus ou moins directe du gouvernement qui négocie des contrats de travail (JICA, 1994). Les principaux lieux d'installation sont Hawaï, la côte Ouest des Etats-Unis (on y compte 130 000 Japonais en 1910), l'Amérique Latine et notamment le Brésil et le Pérou. Cet épisode migratoire marque jusqu'à aujourd'hui les représentations savantes et populaires des migrations japonaises, dans la mesure où le gouvernement japonais comptabilise parmi les émigrés japonais les descendants de ces premiers migrants, les *Nikkeijin*. Le ministère japonais des affaires étrangères estime ainsi à 2,5 millions le nombre actuel de ces « émigrants », au sens large, dans le monde, dont 1,3 millions au Brésil, un million aux Etats-Unis et 80 000 au Pérou. A partir de la fin du XIXe siècle, les principaux pays de destination sont situés en Asie, et le mouvement d'émigration s'accroît notamment dans le cadre de la politique d'annexion et de colonisation (en Corée et en Mandchourie notamment) des années 1930 (*ibid*).

Ce moment de l'histoire migratoire japonaise est clairement distinct des mouvements d'émigration postérieurs à la Seconde Guerre Mondiale. C'est en effet l'essor des grandes sociétés industrielles, commerciales et de services (*sogo sosha*) qui induit l'accroissement du nombre d'émigrés japonais, essentiellement des professionnels expatriés dans le cadre d'une mobilité interne à leur entreprise. La politique économique japonaise d'ouverture internationale et d'investissement à l'étranger implique ainsi que soient présents sur les sites hors du Japon un grand nombre de techniciens, de *managers*, de recruteurs et de cadres (Sedgwick, 2001), qui assurent le bon fonctionnement d'entreprises caractérisées par un « style japonais de *management* » (McCormick et McCormick, 1996). Les migrations liées aux politiques d'investissements internationaux s'inscrivent clairement dans le fonctionnement en « Triade » de l'économie mondiale, avec des destinations principalement constituées des grandes métropoles d'Amérique du Nord et de l'Union européenne (Steven, 1996 ; Glebe et White, 2001). L'installation de Japonais en Europe est donc un processus relativement tardif, puisque les investissements accompagnés de mobilités professionnelles de Japonais commencent dans les années 1970, sans que celle-ci ne puisse s'appuyer sur des infrastructures et des réseaux sociaux japonais préexistants.

¹ Pour une introduction claire et une critique vigoureuse des *nippologies*, voir Yatabe (1992) et Kozakai (1991).

Par conséquent les travaux sur les migrations japonaises apparaissent relativement segmentés selon l'aire géographique qu'ils abordent. Un premier ensemble de travaux s'intéresse aux communautés japonaises « émigrées » depuis plusieurs générations, aux Etats-Unis (Kitano, 1969 ; Montero, 1980 ; Nakasone, 2002) ou en Amérique Latine notamment (Yanagida et Dolores, 1992). Ces travaux abordent les questions d'insertions spatiale et sociale locales de ces communautés dans le pays d'installation, mais aussi au Japon dans le cas des « retournés ». Ainsi, la situation des quelque 300 000 *Nikkeijin* (descendants d'émigrés japonais) au Japon fait l'objet d'un grand nombre de travaux, qui mettent en lumière les contradictions entre un discours réifiant sur l'« homogénéité » culturelle et ethnique des Japonais et la relégation sociale et juridique subie par ce groupe. A partir du cas des *Nikkeijin*, émerge depuis une dizaine d'années un intérêt scientifique pour la circulation entre le Japon et le pays américain d'origine, et plus largement pour la transnationalisation des espaces de vie (Goodman *et alii*, 2003 : 13).

Une deuxième série de travaux s'intéresse aux émigrations contemporaines liées à l'internationalisation de l'économie et de la société japonaise. La plupart de ces travaux concernent les expatriés au sein de sociétés multinationales japonaises¹, qui représentent plus de la moitié des 812 000 Japonais résidant à l'étranger (pour un séjour de plus de trois mois) en 2000 (Goodman *et alii*, 2003 : 7). Ces travaux réinvestissent une partie des connaissances produites sur les stratégies de déploiement international des sociétés japonaises depuis les années 1980, dans les secteurs manufacturiers ou bancaires (Tickell, 1993). Trois thématiques y sont particulièrement développées. Premièrement, les mobilités professionnelles sont analysées au regard des stratégies économiques et managériales de gestion par les entreprises de leur main-d'œuvre expatriée (Watanabe, 1993). On retrouve là une approche dominante dans la littérature scientifique plus générale sur les migrations de professionnels qualifiés, qui met en lumière certaines spécificités des migrations japonaises, parmi lesquelles une rotation plus régulière et systématique de cette main-d'œuvre, dont le séjour à l'étranger est la plupart du temps compris entre 3 et 5 ans (Glebe, 2003 ; White, 2003). Deuxièmement, l'analyse des ressources individuelles et collectives que peuvent utiliser les émigrés japonais pour faciliter leur séjour à l'étranger conduit à différencier deux cas de figure. Dans les pays d'immigration japonaise ancienne, les immigrants récents s'appuient, quoique de manière complexe et parfois conflictuelle, sur les infrastructures et les réseaux sociaux japonais préexistants. C'est le cas aux Etats-Unis (Machimura, 2003) ou plus encore dans les pays de l'aire régionale du Sud-Est asiatique, comme Hong-Kong, la Malaisie ou Singapour, où ces mobilités professionnelles japonaises s'inscrivent dans une histoire longue d'expansion économique régionale (Pempel, 1998). Dans les pays d'immigration récente, notamment en Europe, l'absence d'une communauté japonaise établie de longue date amène les entreprises à jouer un rôle prépondérant dans l'aide à l'installation matérielle (résidentielle notamment) et au séjour de leur main-d'œuvre japonaise. La prégnance du rôle de l'employeur dans les conditions matérielles du séjour à l'étranger apparaît clairement dans un certain nombre de travaux portant sur les Japonais en Allemagne (Glebe, 1986 ; 2003), en Grande-Bretagne (White, 2003) et en Espagne (Beltran et Saiz, 2007). La troisième thématique abordée par les travaux sur les migrations japonaises contemporaines, très liée aux deux précédentes, est l'insertion² spatiale et sociale des migrants dans l'espace où ils séjournent. Dans cette perspective le

¹ « *Overseas Japanese business communities* » (Goodman *et alii*, 2003 : 8).

² Le terme d'« insertion » est ici employé comme métaphore commode pour désigner l'ensemble des registres de pratiques sociales et spatiales déployées par les migrants dans leur lieu de séjour. La faiblesse opératoire et les problèmes théoriques posés notamment par la connotation mécaniste du terme n'en sont pas moins réels, et seront discutés dans le chapitre 2. Pour une synthèse critique de l'approche mécaniste des mobilités, voir notamment Brun, 1993.

cas des Japonais illustre avec une netteté particulière les conclusions générales de travaux sur les répartitions résidentielles et l'organisation spatiale des pratiques des migrants qualifiés dans les villes internationales, qui mettent en lumière des logiques d'« entre-soi » (Wagner, 1998 ; White, 1998) induisant des niveaux élevés de concentration résidentielle et illustrant plus largement la construction de « bulles environnementales » (Cohen, 1977). En étudiant le cas des migrants japonais à Paris, notre recherche s'inscrit donc dans le champ de recherche des migrations japonaises contemporaines dans les pays de destination récents. Les migrations japonaises en France constituent un objet peu abordé par les travaux récents sur les migrations japonaises en Europe, par rapport à l'Allemagne (Zielke, 1982 ; Glebe, 1986, 2003 ; Glebe *et alii*, 1999) ou à la Grande-Bretagne (White, 1998, 2003 ; Glebe *et alii*, 1999), alors même que les effectifs de migrants sont comparables entre ces trois pays¹. Le seul travail conséquent effectué sur ce thème est celui de l'anthropologue K. Yatabe, centré sur le couple conceptuel altérité/identité à propos des Japonais résidant à Paris.

1.3.2. Distance spatiale et distance culturelle : les enjeux d'une migration Nord-Nord singulière

Le cas des migrants japonais à Paris s'inscrit clairement dans le cadre plus général des migrations japonaises en Europe, phénomène récent et intimement lié aux mouvements de capitaux et à l'internationalisation de firmes japonaises. Quelles sont les caractéristiques de ces migrations qui peuvent avoir des conséquences en termes d'« homogénéité » et de « distance », pour reprendre les notions centrales de la problématique de cette recherche ?

Concernant le premier point, les travaux récents sur les migrations japonaises en Europe soulignent « une diversité croissante des motifs d'émigration des Japonais et montrent combien les logiques des entreprises (délocalisation organisationnelle) sont un facteur de moins en moins déterminant » (Goodman *et alii*, 2003 : 10). Les typologies issues de ces travaux distinguent ainsi plusieurs profils de migrants. Le groupe le plus nombreux est composé des salariés expatriés de firmes japonaises à l'étranger (représentant au début des années 2000 près de 60% des Japonais résidant temporairement hors du Japon), et qui se caractérise par une « rotation » de séjours de trois à cinq ans, encadrée par un ensemble de services (destinés notamment à l'accès au logement) dans les pays de séjour. C'est à leur sujet qu'a été le plus clairement identifiée la création de « bulles environnementales », à la fois sociales et spatiales, par les dispositifs institutionnels d'encadrement des séjours. Ce profil tend à diminuer, proportionnellement, au profit de migrations plus individuelles et plus hétérogènes d'un point de vue socioprofessionnel. On observe ainsi une mobilité internationale croissante d'étudiants japonais, à destination principalement des Etats-Unis mais également de la Grande-Bretagne et de la France, et qui y séjournent une à quelques années dans le cadre d'un cursus universitaire précis (Befu, 2001). Les migrants dont le séjour à l'étranger est d'emblée conçu comme définitif ou non associé à une durée précise constituent un ensemble très varié. On y identifie des femmes actives célibataires pour qui un séjour de quelques années à l'étranger répond à une aspiration à la fois professionnelle et existentielle, dans une trajectoire personnelle d'émancipation sociale, et plus largement des « insatisfaits » (*discontented*, selon le terme utilisé par Befu, 2001 : 6) souhaitant mettre à profit un séjour à l'étranger pour prendre de la distance avec un milieu professionnel ou familial jugé trop fermé, ou, dans une perspective plus définitive, pour chercher les conditions d'un épanouissement professionnel ou familial plus appropriées que celles expérimentées au Japon (*ibid.*).

¹ Le *Japan Statistical Yearbook* évalue ainsi qu'en 2004, les Japonais résidant pour plus de trois mois à l'étranger étaient 50 000 au Royaume-Uni, 35 000 en France et 30 000 en Allemagne (Source : *Survey on the Nationals Japanese Overseas*).

La forte proportion de femmes (66% en 1999, selon l'INSEE) constitue d'ailleurs une particularité des immigrés japonais par rapport à d'autres groupes d'immigrés en Ile-de-France, et des immigrés japonais en Ile-de-France par rapport à d'autres destinations européennes de migrants japonais. En outre, les descripteurs généraux de la migration japonaise en Ile-de-France indiquent clairement une diversité des profils socioprofessionnels et démographiques. Ainsi, si près de la moitié d'entre eux sont des actifs ayant un emploi, on compte près de 30% d'élèves et étudiants parmi les migrants japonais (tableau 3.3). En outre, parmi les actifs, seuls 16% d'entre eux occupent effectivement un emploi de cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure (*ibid.*).

En ce sens, le cas des Japonais à Paris correspond bien à notre problématique de la diversité au sein d'une population qualifiée ou très qualifiée et qui partage le fait d'être clairement rattachée aux pays les plus riches, d'un point de vue objectif¹ mais aussi du point de vue subjectif des sociétés d'accueil. Le Japon est en effet perçu en France comme incarnant une forme originale de modernité associant un héritage culturel et artistique séculaire à des attributs emblématiques d'une société « avancée » tels que l'espérance de vie ou la maîtrise de technologies complexes (Guichard-Anguis, 2001). Or c'est vraisemblablement en partie du point de vue des perceptions et des attitudes que construisent les « autochtones » à leur égard que les élites migrantes se différencient des autres. En outre, rappelons qu'il s'agit de s'interroger sur l'origine nationale commune comme facteur sinon d'homogénéisation des pratiques dans l'espace de séjour, du moins de structuration de celles-ci par un ensemble de contraintes et de ressources relativement spécifiques. Pour analyser les effets de ce dénominateur commun et identifier des variations individuelles dans les stratégies qui s'y appuient, on peut d'emblée souligner que le cas des Japonais à Paris renvoie à un groupe partageant entre autres une histoire migratoire relativement récente ainsi qu'une langue commune, et dont la maîtrise et l'usage sont très peu diffusés dans un contexte linguistique indo-européen.

Concernant la dimension plus spatiale de notre problématique, les Japonais² à Paris constituent également un cas paradigmatique d'une migration à longue distance. Or les questionnements sous-tendant cette recherche portent sur les spatialités individuelles comme manières de gérer une distance avec les lieux de référence, qui se décline en une multitude de registres. Dans le cas des Japonais résidant à Paris, la distance au Japon consiste d'abord en une distance spatiale car les liaisons aériennes sont le seul moyen de circulation entre la France et le Japon et leur coût en temps (douze heures dans le meilleur des cas), en argent (entre 600 et 1200 euros le vol aller-retour) et en efforts physiques (à cause d'un décalage horaire de sept à huit heures notamment) limite considérablement les possibilités de circulation des personnes et des biens. Les Japonais résidant à Paris sont également susceptibles d'éprouver une distance d'ordre plus sociale qui concerne les différences sensibles, du point de vue des usagers, entre les contextes citadins français et japonais (Berque, 1994). Ces différences nourrissent d'ailleurs un débat concernant l'existence d'un « modèle » urbain spécifiquement japonais (Choay, 1994). Le logement, l'offre commerciale, les

¹ Le Japon occupe le troisième rang mondial des pays pour le PIB en 2007 (Banque Mondiale).

² Dans l'ensemble de ce travail, les individus composant la population d'étude ont en commun le fait d'être né au Japon. C'est notamment d'après cette définition qu'ont été extraites les données statistiques traitées, et identifiés les individus auprès desquels ont été menés des entretiens. Par conséquent le terme de « Japonais » n'est, en toute rigueur, pas approprié puisqu'il renvoie à une qualité d'étranger de nationalité japonaise, et non d'immigré (français, japonais ou autre) nés au Japon. Cependant, par commodité, et parce que de fait la très grande majorité des immigrés japonais en France conservent leur nationalité japonaise, ces individus pourront être désignés indifféremment par les termes de « Japonais », de « migrants japonais » ou d'« immigrés japonais », hormis dans les passages, mentionnés comme tels, où ces catégories sont directement significatives, par exemple dans l'analyse de stratégies différenciées d'acquisition de la nationalité française.

services de transport, les distances-temps des mobilités quotidiennes, les paysages urbains, entre autres, sont autant de registres de la vie quotidienne pour lesquels les individus peuvent être confrontés à un environnement peu familier, et doivent adapter leurs pratiques en conséquence. La question de la familiarité comprend également l'idée d'une distance d'ordre plus culturel entre les espaces de référence au Japon et l'espace parisien, qui concerne notamment les codes comportementaux et discursifs auxquels sont confrontés les migrants japonais lors d'interactions avec des individus non originaires du Japon. Dans la perspective d'une compréhension fine des logiques individuelles sous-tendant les pratiques spatiales en situation de migration, le partage d'une origine japonaise commune peut ainsi se lire non plus uniquement comme un ensemble de ressources et de contraintes potentielles dans la ville de séjour, mais comme un « socle » commun d'expériences citadines qui associent à l'installation à Paris, pour l'ensemble des migrants japonais, les conditions relativement comparables d'une « distance » à la fois en termes d'éloignement physique du lieu d'origine et de changement de codes sociaux et de repères spatiaux.

Précisons que cette recherche analysera davantage les effets sur les pratiques spatiales de la distance physique au Japon et des disparités objectives entre contextes urbains actuels et antérieurs que les effets d'une distance culturelle. D'abord, en effet, cette dernière relève plutôt de disciplines autres que la géographie, telles que l'anthropologie (Kozakai, 1991) ou que la psychologie interculturelle (Camilleri et Vinsonneau, 1996). En outre, et plus largement, on a vu que le cas des Japonais semble favoriser, dans les représentations communes comme dans une certaine littérature savante, la surévaluation de spécificités culturelles du groupe. Pour éviter une approche culturaliste dans laquelle des « traits » culturels japonais seraient réifiés au point de revêtir une force causale dans les pratiques spatiales, nous préférons aborder la notion de distance dans une perspective plus objectiviste, c'est-à-dire centrée sur la distance physique et les contrastes matériels et fonctionnels entre espaces urbains de référence, et constructiviste, notamment en mobilisant les notions d'apprentissage et d'expérience, qui seront approfondies dans le chapitre suivant.

Conclusion

Les migrations japonaises à Paris illustrent une mobilité internationale Nord-Nord impliquant des migrants qualifiés et très qualifiés, qui par leurs profils sociaux et professionnels se rattachent à une élite au sens étroit (managers, cadres de la finance) mais aussi, dans une proportion croissante, à des catégories socioprofessionnelles plus larges relevant d'une classe moyenne et supérieure relativement hétérogène.

Un tel objet de recherche conduit à préciser notre questionnement initial sur les spatialités individuelles, c'est-à-dire l'agencement des lieux pratiqués (dans des registres variés d'activités) par les individus et les représentations qui le sous-tendent, comme gestion de la confrontation à la distance constitutive de l'expérience migratoire. En effet, les travaux sur les élites migrantes suggèrent une tension entre fluidité (associée à une similitude entre les contextes socio-spatiaux successivement pratiqués, à une conjoncture économique et politique facilitant le séjour de ce type de migrants) et mobilité (impliquant un éloignement, des sentiments de rupture et de décalage). Dans le cas des Japonais à Paris, la grande distance géographique entre l'espace d'origine et celui de séjour s'accompagne de disparités fortes entre formes urbaines, normes et codes sociaux, et plus largement d'une distance culturelle significative – en précisant que nous aborderons ce dernier point de manière critique -. Pour mener une réflexion sur les manières dont les migrants japonais vivent et

gèrent les multiples déclinaisons pratiques et idéelles de cette grande distance, nous proposons d'instituer les spatialités individuelles à Paris comme grille d'analyse de cette confrontation à la distance : y a-t-il des registres de pratiques spatiales qui sont plus sensibles que d'autres à cette expérience ? Dans quelle mesure les contextes spatiaux dans lesquels se déploient ces pratiques influencent-ils (en l'atténuant ou en la renforçant) l'expérience de la distance ?

En lien étroit avec cette problématique, deux questionnements se dégagent des travaux sur les élites migrantes. Tout d'abord, les marges de manœuvres individuelles dont disposent les migrants japonais dans l'accès aux mobilités suggèrent une interrogation sur le poids d'une origine géographique commune dans l'expérience de la distance et dans les spatialités qui y répondent. Y a-t-il, autrement dit, des convergences entre les spatialités des migrants japonais à Paris, et comment s'expliquent-elles au vu de la diversité des profils individuels des migrants ? Ensuite, le terme de contexte urbain du séjour, ainsi que les enseignements des travaux sur les élites migrantes qui décrivent celles-ci comme enjeux et acteurs des métropoles qui les accueillent, indiquent que l'espace parisien peut être appréhendé comme le support des spatialités individuelles, mais aussi comme le produit de celles-ci, selon des modalités qui sont précisément à mettre au jour.

Chapitre 2. Les manières d'habiter une ville lointaine : autonomie et temporalité dans l'expérience citadine

Introduction

La définition des migrants japonais à Paris comme objet de recherche nous a conduit à formuler un questionnement sur les spatialités individuelles comme prise en charge des déclinaisons pratiques, affectives et culturelles de la distance avec le Japon. Le chapitre 2 vise à préciser ce questionnement en l'inscrivant au croisement de plusieurs cadres théoriques et conceptuels. Tout d'abord, il s'agit de passer d'une distance décrite en termes d'écart spatial et social entre lieux successifs de résidence à une distance comme expérience individuelle en situation de migration, conformément à un mouvement de la recherche sur les migrations internationales, rappelé en introduction, clairement marqué par une évolution de l'analyse des facteurs structurels des migrations vers l'analyse des stratégies et compétences déployées par les acteurs individuels.

Le travail de clarification concerne également l'idée d'une prise en charge de la distance par les spatialités individuelles. Nous avons souligné l'intérêt d'une acception large de celles-ci, en les définissant comme la dimension spatiale des actions d'un individu, incluant la localisation et les agencements spatiaux de ses activités, mais aussi les compétences et ressources impliquées par leur mise en œuvre, ainsi que les caractéristiques idéelles (valeurs, significations) attribuées aux lieux (Lussault, 2003 : 866-868).

Nous tâcherons dans ce chapitre de saisir cette prise en charge non pas uniquement comme une réponse *à*, mais aussi comme une action *sur* la distance par les spatialités individuelles. A cette fin nous proposons de mobiliser la notion d'habiter, telle qu'elle est utilisée dans des travaux sur les spatialités d'individus en mobilité.

Analyser des expériences migratoires individuelles en termes d'agencements spatiaux des pratiques et d'attribution de significations aux lieux va implicitement de pair avec une lecture dynamique des spatialités dans le temps même du séjour¹, puisque les premiers peuvent être réorganisés, et les secondes, redéfinies. La tension entre une migration « fluide » et une migration comme confrontation à la distance peut être éclairée en considérant *a priori* que le temps du séjour est un temps « plein », qui peut voir se redéfinir la distance vécue comme les positions socioprofessionnelles, y compris dans des types de mobilités internationales où dominant les séjours temporaires. Nous souhaitons identifier les outils conceptuels permettant d'aborder la gestion de la distance par les spatialités comme un processus. Le chapitre vise donc à préciser la définition de notions telles que « projet » ou « temporalité », décisives dans notre perspective de recherche. Enfin, la lecture de spatialités individuelles inscrites dans une temporalité des séjours migratoires est susceptible de mettre en question les « jeux » entre l'individuel et le collectif en situation de

¹ Nous utilisons généralement le terme de « séjour » pour désigner le temps et le motif de la présence à Paris de l'individu considéré. Le terme, bien que connotant une pratique touristique ou du moins une présence brève dans un lieu, nous paraît pertinent car très englobant et assez neutre du point de vue des projets des individus.

migration, conformément au « point de vue de l'autonomie » (Ma Mung, 2009) qui sous-tend en partie la définition de notre problématique de recherche.

2.1. Le centrage sur l'expérience d'une confrontation à la distance

Notion-clé de la géographie, « la distance se trouve au centre de toute analyse de l'espace » (Lévy, 2003 : 268). On peut ainsi considérer que « l'espace en tant que construit humain et la spatialité (c'est-à-dire l'ensemble des relations pratiques des individus et des groupes à l'espace) naissent donc de l'existence pour les sociétés du problème fondamental de la distance » (Lussault, 2004 : 111). Bien qu'il s'agisse d'une notion rudimentaire de la géographie, sa mobilisation n'est pas une régression dans la construction théorique de notre objet de recherche ; au contraire, le « détour » par la distance est une étape indispensable pour bâtir l'analyse sur des bases solides, et engager la réflexion à partir de la « prise de distance » comme expérience fondamentale des migrants internationaux. Selon cette lecture initiale, les migrants japonais résidant à Paris sont d'abord des individus situés « à distance » de leur pays de naissance¹.

Plusieurs arguments font de la distance une notion pertinente pour la construction du sujet. Tout d'abord, en identifiant une caractéristique fondamentale et objective de la population étudiée, on peut intégrer à l'analyse d'autres caractéristiques qui, assurément, jouent un rôle décisif dans les pratiques de ces individus, mais sans les hiérarchiser *a priori*. Les pratiques des migrants japonais à Paris s'expliquent-elles d'abord par le fait qu'ils sont japonais ? L'écueil d'une telle option est celui du culturalisme. S'expliquent-elles par le fait qu'ils sont des élites migrantes ? Il serait alors attribué aux catégories socioprofessionnelles une valeur explicative centrale, alors que précisément nous avons montré la nécessité de questionner ces découpages. Une possible homogénéité élitaire peut au contraire être déduite en observant les capacités individuelles et les ressources mobilisables pour « faire avec » cette distance. J. Lévy considère ainsi la gestion de la distance comme la clé du rapport des sociétés à l'espace : « Pour les sociétés, le problème de l'espace peut être vu comme la gestion des contradictions engendrées par la distance, qui empêche l'interaction : entre les bornes de l'enclavement (distance infinie) et de l'ubiquité (distance vaincue), les situations intermédiaires peuvent être traitées selon trois modalités : la *coprésence* (distance annulée par la co-localisation), la *mobilité* (déplacement matériel pour établir un lien entre deux réalités distantes), la *télé-communication* (transfert immatériel) » (Lévy, *ibid.*). Les migrants internationaux constituent un cas « exemplaire » où la confrontation à la distance et la gestion de celle-ci sont susceptibles de structurer les pratiques individuelles et les rapports aux lieux.

La notion de distance permet également d'articuler les dimensions individuelles et collectives de l'expérience migratoire. En effet la distance comprend d'abord un sens spatial, et renvoie à une quantité de surface terrestre entre les points que sont Paris et Tokyo². Celle-ci se traduit par d'évidentes contraintes temporelles et financières à la circulation d'un lieu à l'autre. Cette distance spatiale se double également d'une distance d'ordre plus cognitive et symbolique qui décrit les

¹ Rappelons que les données statistiques issues du RGP 1999 de l'INSE dont les traitements seront analysés dans la deuxième partie ont été extraites en fonction du pays de naissance (et pas de la nationalité, par exemple), ce qui constitue un choix cohérent par rapport à la problématique.

² Nous considérons ici Paris et Tokyo comme les deux pôles du champ migratoire des Japonais en France. Il s'agit pour partie d'une commodité d'écriture, visant à ne pas mettre sur le même plan des espaces d'échelles différentes (Paris et le Japon), mais que nous nous autorisons à partir du constat que la quasi-totalité des Japonais résidant à Paris sont originaires d'une grande agglomération faisant partie de la mégapole japonaise.

différences entre les deux contextes urbains du point de vue du citoyen. Nous considérons en effet que la « quantité » d'espace entre deux lieux et les différences entre les caractéristiques de ces lieux peuvent être appréhendées dans une même problématique, suivant en cela J. Lévy lorsqu'il souligne que « les distances immatérielles, symboliques, imaginaires sont aussi concrètes que les distances matérielles » et que dans les deux cas « il s'agit bien d'un fait de distance « spatiale » » (Lévy, 2003 : 269). Ces distances sont partagées par l'ensemble des migrants japonais à Paris, et l'on peut faire l'hypothèse que cette confrontation partagée à la distance induit des stratégies et des dispositifs institutionnels communs pour y faire face. Mais la distance revêt également une signification d'ordre subjectif, qui renvoie à la manière dont chaque individu « vit » la distance. Autrement dit, la distance vécue est éminemment dépendante de l'expérience migratoire individuelle, des traditions familiales, des réseaux sociaux et professionnels, etc. Enfin la « gestion de la distance », pour reprendre l'expression de J. Lévy, implique des compétences individuelles à l'adaptation, ou encore à la mobilité.

La polysémie du terme de distance permet en outre d'articuler la migration comme déplacement géographique de grande ampleur (la « prise de distance », le fait de résider « loin », etc.) et la migration comme séjour dans un lieu dont on se sent « distant » (selon des modalités et des temporalités qui restent à explorer). Par conséquent, cette notion permet bien d'articuler une entrée par une population de migrants avec l'analyse d'un contexte spatial spécifique. Dans le cas d'élites migrantes, cette double lecture est d'autant plus nécessaire que ce type de migrants, on l'a vu, nourrit un discours sur une forme d'annulation des distances pratiquées et vécues chez des individus appartenant à certaines catégories. Du point de vue des individus ce discours fait référence à l'idéal cosmopolite d'une familiarité avec l'international (Wagner, 1998 ; 2007), très structurant dans le cas des élites migrantes. Pour ce qui concerne les lieux, ce discours se fonde sur l'émergence de lieux mondialisés dans leurs formes comme dans leurs fonctions (les hôtels appartenant à des chaînes internationales, les aéroports, etc.). Certains travaux abordent ainsi la question du lien entre la montée en puissance d'« un ethos globalisé et transnational [et] la formation d'un espace spécifique, autonome des attributs nationaux, [...] totalement décontextualisé » (Goldblum et Charmes, 2004 : 24). Aussi l'investigation scientifique sur des élites migrantes dans une métropole internationale, articulant l'expérience subjective de la distance avec des composantes plus objectives d'une distance contextuelle, peut-elle permettre d'interroger de manière critique la réalité de ce phénomène.

Enfin, le fait que la notion de distance soit héritée de la géométrie lui confère une certaine neutralité qui la rend particulièrement opératoire dans un champ scientifique des migrations internationales où les notions voisines sont souvent chargées de significations axiologiques ou idéologiques. Trois propriétés sémantiques de la notion de distance peuvent être soulignées pour leur intérêt dans notre recherche. D'abord, la distance désigne une certaine quantité d'espace (ou, d'un point, de vue symbolique, un certain écart entre des normes) sans préjuger de la nature du mouvement qui la parcourt. Autrement dit, celui-ci peut être pensé comme réversible, ou comme circulaire, et non forcément comme impliquant un renoncement d'un point pour l'autre. Cette notion permet donc d'intégrer certains acquis des travaux sur les migrations internationales qui soulignent le fait que l'éloignement géographique entre lieux de référence n'implique pas mécaniquement de rupture (Zelinsky, 1971 ; Simon, 1989 ; Brun, 1993), dépassant ainsi des approches¹ de la migration

¹ Les travaux sur les migrations en Afrique notamment (Amselle *et alii*, 1978) ont été précurseurs d'une approche non segmentée de la mobilité, en prenant en compte des phénomènes de circulations multiples entre lieux reliés par la migration. En France, le tournant théorique qu'ont pris les travaux sur les migrations internationales dans les années

internationale tendant à décrire des situations d'« absence » (Sayad, 1991), ou à figer ces mobilités dans un schéma de départ (l'émigration) et d'arrivée (l'immigration, l'intégration). De plus, la notion de distance permet de ne désigner que l'écart spatial ou symbolique entre deux contextes de la vie de l'individu, sans préjuger du contenu axiologique ou existentiel que celui-ci lui attribue. Si l'on postule que l'expérience d'une distance n'est jamais neutre ni sans incidence sur les pratiques mises en œuvre, en revanche celle-ci peut revêtir d'autres valeurs que celle d'une contrainte. Il s'agit là d'un point de désaccord avec la présentation par J. Lévy de la notion de distance, qui apparaît toujours comme un obstacle à surmonter (*ibid.*). Nous proposons de l'aborder de manière moins restrictive, comme l'expression d'une certaine configuration spatiale avec laquelle l'individu doit « faire », sans préjuger de la valeur qui lui est associée : une distance peut être vécue comme protectrice, libératoire, valorisante dans la présentation d'une histoire personnelle, ou encore mise à profit pour découvrir et expérimenter des modes de vie inédits¹. Enfin la distance ne désigne pas une entité intangible ou figée. L'étendue spatiale peut être parcourue ou surmontée, et l'écart symbolique entre normes peut être comblé. Ce dernier point engage une réflexion incontournable sur la familiarisation et l'apprentissage, autrement dit sur les processus qui redéfinissent la distance vécue par l'individu. En ce sens la distance n'est pas seulement la cause des pratiques, mais aussi leur objet, dans la mesure où les individus peuvent la « gérer » ou « se jouer » d'elle.

Plusieurs axes de réflexion guident l'ensemble de ce travail : l'expérience individuelle de la distance, c'est-à-dire la confrontation d'un individu ayant à la fois une histoire et un projet, et d'un contexte urbain dans ses dimensions spatiales, sociales et symboliques ; les pratiques individuelles qui répondent à cette distance, en s'y adaptant ou en agissant sur elle ; le jeu des appartenances collectives et des stratégies individuelles sous-tendant le choix et la mise en œuvre de ces pratiques.

2.2. Une entrée par l'habiter

Nous situons ici notre observation à un niveau individuel, tout en ménageant des articulations avec les appartenances collectives, et visons à dépasser la simple description de la distance (dans ses dimensions spatiales et sociales) pour saisir la manière dont elle est vécue, mais aussi à aller au-delà d'une observation d'ordre psychologique² pour analyser des rapports aux lieux et des pratiques qui en découlent.

1990 s'explique en partie par l'analyse de connaissances empiriques de plus en plus étoffées, mais en partie aussi par les changements qui ont affecté les migrations internationales elles-mêmes, marquées par la diminution des migrations « définitives » de travail (très structurantes dans les années 1960 par exemple) au profit de formes plus temporaires de migrations, soit saisonnières soit ponctuelles et de courtes durées. A cela s'ajoute certaines évolutions majeures telles que la diminution du prix du transport aérien ou la généralisation des technologies de communication à distance, par Internet notamment. Il convient de souligner que les migrants japonais dans les pays du Nord sont particulièrement représentatifs de ces évolutions, avec une majorité de séjour brefs (de deux à cinq ans) et un usage largement répandu des technologies de communication à distance (Suketomo, 2004 ; Ito et Okabe, 2004).

¹ Le cas des migrants japonais, en tant qu'élites migrantes, implique tout particulièrement que l'on n'associe pas *a priori* la distance avec la contrainte. On sait en effet que dans les migrations entre pays du Nord, les motifs « existentiels » de la migration (Goldblum et Charmes, 2004), tels que l'expérience du dépaysement et la confrontation avec le lointain, s'observent en proportion significative. Pour les individus revendiquant ce type de projet migratoire, la distance peut apparaître comme l'un des objectifs justifiant le départ et le lieu d'installation, et non comme le simple corrélat d'une décision fondée sur d'autres critères.

² Ce projet ne sous-entend évidemment aucune hiérarchisation entre disciplines scientifiques, mais prend simplement acte du fait que les travaux des psychologues sur la confrontation avec la distance (c'est-à-dire l'inédit, l'inconnu, etc.) mobilisent des compétences particulières et répondent à des questionnements spécifiques (les processus cognitifs de familiarisation par exemple). Néanmoins certaines sous-branches de la discipline, qui abordent plus particulièrement des

2.2.1. De l'habitat au rapport individuel aux lieux : la notion d'habiter

La notion d'habiter est ancienne en géographie. Elle désigne dans le sens commun le fait d'occuper une habitation, de l'aménager et d'y déployer des activités. En France, elle fait l'objet d'un regain d'intérêt de la part de géographes, mais aussi d'anthropologues et d'architectes, qui y voient un outil conceptuel approprié pour adosser à la description d'un registre particulier de pratiques (le choix et les usages de leurs logements par les individus) une réflexion plus large sur les relations concrètes et pratiques, mais aussi idéelles et symboliques, des individus à l'espace qui les environne (Paquot *et alii*, 2007). L'évolution récente de la notion procède d'un double déplacement du regard. Premièrement, le terme (qui, notons-le, est un verbe substantivé) renvoie aux représentations, aux décisions et aux actions d'individus sur et en réponse à leur environnement. Il faut d'ailleurs rappeler que « l'attrait renouvelé pour la notion [d'habiter] coïncide avec un contexte disciplinaire et épistémologique qui replace l'individu au cœur des préoccupations » (Giroud, 2007¹ : 58). Deuxièmement, l'habiter s'émancipe du strict champ de la résidence pour désigner beaucoup plus largement les rapports des habitants à l'espace². Or, nous avons montré qu'une partie des lacunes dans la connaissance des élites migrantes est liée à la focalisation de la majorité des travaux sur des analyses globales, fondées sur le traitement de données agrégées et articulant les configurations spatiales des flux et de l'insertion urbaine des migrants avec des données caractérisant du point de vue fonctionnel et économique les espaces concernés. Dans la perspective de notre recherche, nous faisons nôtre la manière dont P. Bonnin justifie la notion d'« habiter » comme complément nécessaire à des « approches « massives » [...] souvent aveugles sur l'échelle modeste, sur le mode mineur de la réalité dans lequel citoyens, habitants et usagers appréhendent quotidiennement l'espace qui est le leur » (Bonnin, 2002 : 7). En outre, le questionnement sur les stratégies individuelles pour « faire avec » la distance suppose de dépasser les facteurs structurels (tels que les catégories socioprofessionnelles) pour expliquer des comportements, en les articulant à des expériences et à des aspirations, autrement dit à des facteurs plus existentiels des rapports entre les individus et le contexte spatial de leurs activités. Or les travaux actuels sur l'habiter s'efforcent précisément de « placer l'espace et ses acteurs à égal niveau ontologique, sur le même plan de légitimité épistémologique » (Lévy et Lussault, 2003 : 442), notamment en intégrant des réflexions philosophiques (Heidegger, [1954] 1958³) et anthropologiques (Radkowski, [1963-68] 2002). L'enrichissement de la notion par les travaux de géographes humanistes en France (Dardel, [1952] 1990) et aux Etats-Unis (Tuan, 1977) a conduit à ce qu'elle désigne aujourd'hui « le rapport aux lieux en tant que ceux-ci constituent le référent concret et symbolique des *pratiques* humaines [qui] se fonde sur la signification des lieux en fonction de l'intentionnalité qui anime les pratiques effectuées » (Stock, 2004 : 4).

Ainsi, si l'habiter désigne un rapport individuel aux lieux, celui-ci s'exprime et se construit par un ensemble de pratiques, et la notion vise à saisir les interactions entre une certaine manière qu'a une

questions spatiales (la psychologie environnementale notamment), pourront éclairer fort utilement notre réflexion géographique.

¹ Pour une synthèse de l'évolution de la notion d'habiter et une présentation des principaux enjeux scientifiques contemporains qu'elle soulève, voir Giroud (2007), notamment la section « Retour de l'habitant, détour par l'habiter », pp. 58-68, et Stock (2004).

² L'utilisation du terme d'habiter au-delà du champ résidentiel est notamment liée à la lecture géographique des travaux de M. Heidegger, qui « établit une séparation radicale entre l'habiter (mise en rapport « poétique » avec le Monde) et le fait de se loger (simple acte fonctionnel) » (Lévy et Lussault, 2003 : 441).

³ M. Heidegger, et notamment ses textes « *Dichterisch wohnt der Mensch* » (« l'Homme habite en poète ») et « *bauen, wohnen, denken* » (« bâtir, habiter, penser »), constituent la référence incontournable des approches phénoménologiques de l'habiter. Sur les enjeux phénoménologiques de la notion d'habiter, voir Hoyaux (2002).

conscience individuelle d'« être là » (pour reprendre les termes de la phénoménologie heideggérienne) et les actions¹ concrètes que met en œuvre cet individu pour s'approprier, organiser ou transformer l'espace qui l'environne. Autrement dit, « l'habiter est donc le rapport à l'espace exprimé par les pratiques des individus » (Stock, 2004 : 4).

Dès lors que l'habiter individuel se saisit par les pratiques, l'espace dans lesquelles celles-ci s'opèrent n'est pas réductible à un simple contexte (c'est-à-dire un ensemble de ressources et de contraintes) mais peut être pensé comme un environnement avec lequel les pratiques individuelles sont en interaction. Par conséquent, l'habiter permet de saisir les effets des pratiques individuelles sur les lieux, dès lors que l'on considère que « l'habitant d'une ville en est toujours d'une façon ou d'une autre aussi l'acteur, même si au coin d'une terrasse, sirotant un verre, il affectionne d'en être le spectateur » (Kleinschmager, 2006 : 137). Si l'on admet généralement que les acteurs de la ville ne sont pas réductibles aux décideurs politiques ou aux professionnels de l'aménagement, la question reste ouverte et débattue des « façons » dont « les « gens » ordinaires des sociétés urbaines d'aujourd'hui » peuvent être « pensés parmi les « acteurs » de la ville » (Pinson, 2000 : 233). Un premier levier de participation à la construction de la ville consiste en la mobilisation collective d'habitants conquérant une légitimité et une audience suffisante pour être partie prenante du débat politique qui préside à un aménagement (Castells, 1973). Mais d'autres types de levier sont identifiés, qui reposent sur les pratiques ordinaires. Ainsi l'analogie classique des pratiques sociales avec la scène de théâtre (Goffman, 1974), largement reprise par des travaux sur les espaces publics (Joseph, 1994), permet de saisir comment des pratiques ordinaires contribuent à construire l'image d'un lieu, par la simple visibilité de citoyens porteurs plus ou moins volontairement² d'une signification symbolique et sociale. Une fois posé ce cadre général de la contribution « ordinaire » à la production de la ville, on peut identifier trois entrées pour l'observation d'une contribution spécifique d'une population donnée (des élites migrantes en l'occurrence) à la construction d'un environnement urbain. Il s'agit d'abord de la visibilité, c'est-à-dire à la fois la qualité de se rendre visible et les contenus des images construites par les autres citoyens à partir de cette présence. Il s'agit également de la concentration dans le temps et dans l'espace de pratiques individuelles similaires. Ce second point renvoie à l'idée que les pratiques individuelles banales ont un poids dans la construction de l'image des lieux, mais aussi dans le développement d'une offre commerciale ou immobilière spécifique, par exemple par la répétition de pratiques similaires. On peut en effet considérer que « tous les citoyens, fût-ce à titre de consommateurs ou d'utilisateurs, produisent par cumul de leurs comportements individuels des effets d'ensemble sur la qualification et sur les éventuels processus de transformation des espaces urbains qu'ils occupent ou qu'ils fréquentent » (Grafmeyer, 2005 : 99). Enfin, certains travaux de sociologie urbaine montrent que l'influence des pratiques sur les transformations des lieux relève pour partie de leur caractère marginal ou inédit³. La situation de

¹ La réflexion sur l'habiter et les notions connexes soulève des difficultés de vocabulaire, car il s'agit de décrire des réalités « simples » en apparence (se représenter un lieu et y faire quelque chose) mais fondamentalement complexes et subtilement différenciées, et dont la désignation induit *a priori* des conceptions particulières des relations entre l'Homme et l'Espace. Ainsi, « lieux », « espace », « environnement », « contexte » ne sont pas exactement synonymes, pas plus que « pratiques », « actions », « comportements » ou « usages ».

² La présence à la terrasse d'un café, évoquée par R. Kleinschmager (*supra*) se distingue ainsi des jeux volontaires de mise en scène de soi, abondamment étudiée par les anthropologues, notamment dans les marchés (voir par exemple Lallement, 1997 ; Hily et Rinaudo, 2002). Dans les deux cas néanmoins, la simple visibilité d'un individu le fait participer aux marquages symboliques et sociaux du lieu.

³ On pense ici, entre autres, à des travaux sur les acteurs du processus de *gentrification*, c'est-à-dire le remplacement dans des quartiers centraux anciens de populations ouvrières par des populations de classes moyennes et supérieures. Engagés dans les années 1960, ces travaux ont souligné l'importance dans ce processus des citoyens « pionniers », qui par

migrant international est susceptible d'avoir des effets particuliers sur chacune de ces trois configurations. De ce point de vue, la notion d'habiter permet de saisir des pratiques comme des réponses à une distance en envisageant à la fois l'échelon individuel des stratégies déployées et l'échelon plus large de l'environnement urbain, comme contexte mais aussi comme produit de ces stratégies. Or c'est bien là un des enjeux de l'articulation, justifiée dans le chapitre précédent, entre les élites migrantes et les métropoles internationales.

2.2.2. L'habiter comme pratiques des lieux : des rapports concrets et idéels à l'espace

L'extension du domaine de validité de la notion d'habiter dans le cadre particulier d'un travail sur un groupe dans un contexte spatial donné est à clarifier : si l'habiter désigne un certain rapport à l'espace s'exprimant par des pratiques, il est nécessaire de préciser de quel espace il s'agit, et quels types, ou quels registres de pratiques sont pris en compte lorsque l'on parle d'habiter.

Dans une acception large, « est pratique, une action humaine qui s'insère dans un environnement constitué notamment d'autres pratiques, et ainsi le transforme. La pratique est une action contextualisée, en situation » (Ruby, 2003 : 740). Dans une approche géographique, la notion de « pratique » est intimement liée à celle d'habiter, définie comme « les manières dont les individus pratiquent les lieux » (Stock, 2004 : 1). On peut enrichir la notion de « pratiques spatiales » ou « socio-spatiales », qui associe d'emblée à l'action considérée une spatialité particulière (se déplacer en utilisant les transports en commun, visiter un quartier historique, délimiter un terrain par une clôture), en lui associant celle de « pratiques des lieux » qui place l'accent sur le choix des lieux associés à l'action considérée, et suppose de se demander « dans quelle mesure le choix des lieux est autonome pour une pratique, dans quelle mesure elle est induite par la qualité du lieu » (*ibid.* : 5). Nous adoptons ici une telle lecture « enrichie » de la notion de pratique car l'idée de choix individuel permet de comprendre comment, d'un membre à l'autre de la population étudiée, les configurations spatiales des activités diffèrent selon les résonances singulières qui se font jour entre des projets, des expériences, des aspirations, et les qualités objectives, mais subjectivement perçues, des lieux susceptibles de servir de cadre, voire d'objet, à ces actions.

Outre qu'elle accorde un égal statut aux individus et aux lieux comme objets de recherche, la notion de pratique spatiale intègre bien la double dimension, matérielle et idéelle, que suppose l'habiter. A la différence de la notion de « fréquentation » par exemple, qui oriente l'analyse vers une description de la distribution spatiale des activités, ou de celle d'« activité », justement, qui ne considère le lieu où elle prend place que comme un attribut contingent, la notion de « pratique » implique une intentionnalité, un projet fondé sur l'association étroite entre une action particulière et un lieu, considéré avec toutes ses qualités concrètes et idéelles. En ce sens, on peut considérer que les pratiques spatiales « fondent l'identité géographiques des individus [en reflétant] l'ensemble des relations matérielles et idéelles des individus avec l'espace géographique [...]. D'une part, les pratiques concrètes de l'espace. Habiter : vivre ici plutôt qu'ailleurs, être en maison ou en appartement [...]. Ainsi, les pratiques spatiales concrètes désignent-elles l'ensemble des éléments que les individus mettent concrètement en œuvre pour gérer empiriquement le problème de la distance, pour « faire » et « jouer » avec elle. D'autre part, dans la mesure où les pratiques concrètes sont entourées et investies par la « sémiosphère », les pratiques spatiales se manifestent, via le langage, sous forme

définition mettent en œuvre une stratégie résidentielle inédite localement (pour une synthèse récente sur les travaux relatifs à la *gentrification*, voir Lévy, 2003).

d'idéologies spatiales, concept qui désigne l'ensemble des jugements que les individus produisent sur l'espace et sur ses objets : être attaché à son quartier ou bien s'en moquer complètement ; aimer la ville, détester la campagne, ou l'inverse » (Cailly, 2004 : 14). Les pratiques spatiales relèvent donc d'arbitrages individuels où des critères fonctionnels de commodité, par exemple, sont mêlés aux significations associées aux lieux selon des systèmes de valeur ou des trajectoires spatiales particulières. L'expérience d'une migration internationale influence donc vraisemblablement les rapports concrets et idéels des individus à leurs lieux de pratiques. Comment, dans un tel cadre, peut-on concilier l'analyse de pratiques spatiales individuelles avec d'éventuelles récurrences au sein d'un groupe élargi, défini par exemple en fonction d'une expérience migratoire comparable ?

On peut partir de l'idée que « l'ensemble des pratiques qu'un individu associe à des lieux définit un mode d'habiter » (Stock, 2004 : 6). Néanmoins une définition presque similaire est proposée par P. Bonnin à propos des « manières d'habiter » (Bonnin, 2002). Est-ce à dire que les deux notions sont interchangeables ? Une manière d'avancer dans cette réflexion est de noter que la notion d'habiter comprend à la fois une dimension individuelle et une dimension collective¹, et que la distinction entre « mode » et « manière » permet d'éclaircir cette ambiguïté. Nous proposons donc de considérer que les « manières » renvoient aux choix, aux stratégies, aux savoir-faire des individus dans la définition et dans la mise en œuvre de leurs pratiques, autrement dit que les « manières » reflètent des caractéristiques individuelles en termes d'expérience, d'aspiration, de représentation des lieux concernés. En ce sens « il y a autant de manières d'habiter que d'individus » (Segaud, 2007 : 65). A l'inverse, la notion de « mode » nous paraît répondre moins à une exigence de compréhension que de description, voire de taxinomie. La différence entre « mode » et « manière » d'habiter relève donc moins d'une différence de contenu, les deux expressions désignant « l'ensemble des pratiques qu'un individu associe à des lieux » (Stock, 2004 : 6), que d'une différence de finalité scientifique : parler de « modes », c'est induire des grands types, des catégories d'associations lieux-pratiques, qui permettent par exemple de différencier des sous-populations, tandis que parler de « manières », c'est décrire l'habiter d'un individu pour comprendre en quoi il en reflète « l'expérience et le déploiement, en acte, d'un faire qui a une certaine signification » (ibid. : 6)². En soulignant la dimension collective de la notion de « mode », on retrouve d'ailleurs partiellement les conclusions de S. Juan à partir de l'analyse sur les genres de vie : « Si le mode de vie est identité de la pratique (ou de l'ensemble de pratiques) chez une pluralité d'individus, le style de vie correspond à l'identité de l'individu (ou d'un nombre très restreint d'individus) par la pluralité et l'originalité combinée de ses (leurs) pratiques » (Juan, 1991 : 23).

Enfin, si l'habiter engage un élargissement de la lecture des rapports à l'espace (du concret à l'idéal, de l'individuel au collectif, et de l'individu au contexte), il suppose également une approche large de la notion de « lieu », ancienne en géographie, mais qui rencontre un intérêt scientifique croissant depuis une vingtaine d'années (Lévy, 1994 ; Berdoulay et Entrikin, 1998, Entrikin, 2003, Lussault,

¹ L'habiter renvoie à la construction d'un rapport au monde singulier par une conscience individuelle (selon l'héritage de l'analyse heideggerienne), mais également à des formes collectivement partagées de résidence et d'inscription des pratiques dans un espace plus large, par exemple chez *Les Pavillonnaires* (Haumont, 1966).

² Nous nous inspirons ici de la gradation proposée par M. Stock (2008 : 8) entre trois niveaux d'appréhension de l'habiter. Le premier niveau est celui des « pratiques des lieux » par les individus, le deuxième est celui des « modes d'habiter définissant les manières dont les individus habitent un ensemble de lieux », le troisième est celui des « régimes d'habiter » qui caractérisent des modèles dominant de rapports aux lieux dans une société donnée. Nous proposons ici de différencier plus clairement les « manières » des « modes » d'habiter, et de considérer que le passage du premier au second terme correspond à une généralisation et à l'identification de récurrences significatives entre manières individuelles d'habiter.

2003). Si la compréhension intuitive de la notion paraît aisée (un espace de très faible étendue, réductible à un point sur une carte), le débat actuel sur sa définition scientifique (Lévy et Lussault, 2003 : 555-563) montre l'acuité des enjeux soulevés. Sans entrer dans le détail de ceux-ci, deux éléments récurrents de définition méritent d'être soulignés. D'abord, notamment à la suite de sa reprise par la *humanistic geography*, la notion de lieu renvoie à l'appropriation individuelle d'une portion d'espace par les pratiques et les représentations. La notion implique ainsi un contenu ontologique, qui en fait un pendant conceptuel fondamental à la notion d'habiter. Deuxièmement un lieu est rarement analysé pour lui-même, mais bien plutôt comme faisant partie d'un système de lieux construit et pratiqué par un individu ou par un groupe. C'est donc un élément d'un agencement de lieux, qui peuvent être analysés dans leurs articulations, leurs positions relatives, leurs complémentarités et leurs hiérarchies.

2.2.3. Le logement, registre fondamental mais non exclusif de l'habiter

Nous avons évoqué le fait que, avec le centrage sur l'individu comme sujet au sens phénoménologique, l'autre principale évolution de la notion d'habiter a consisté en un dépassement du seul champ résidentiel : on n'habite pas seulement son logement (ni d'ailleurs le lieu de niveau géographique plus large, tel que le quartier, où est situé le logement), et les pratiques impliquées par l'habiter ne se réduisent pas aux choix résidentiels, que l'on peut en première analyse définir comme l'ensemble des arbitrages entre des contraintes externes, économiques notamment, et les préférences personnelles conduisant à la décision de s'installer dans un logement. Ces préférences portent essentiellement sur la localisation, le type architectural et le statut d'occupation du logement (Arbonville et Brun, 2002), mais aussi plus largement sur les caractéristiques du quartier (Authier *et alii*, 2009 : 5). Dès lors quel statut accorder aux pratiques résidentielles dans un questionnement sur l'habiter ?

Depuis les travaux fondateurs des membres de l'École de Chicago (Wirth, 1928), de nombreuses recherches portant, dans une approche spatialisée, sur des migrants internationaux dans des espaces urbains placent le logement au cœur de leurs analyses¹ (Villanova et Bekkar, 1994 ; Simon, 2000). Ces caractérisations se fondent notamment sur l'analyse des localisations résidentielles à un temps T, dans une approche relevant du champ de la ségrégation², ou insistent davantage sur le caractère processuel de l'insertion spatiale des migrants, en analysant la mobilité résidentielle³ des membres d'un groupe dans un espace urbain donné (Simon, 1998). La question du logement est également centrale dans des travaux d'anthropologues visant à décrire de manière fine les continuités et les hybridations culturelles à l'occasion de l'expérience migratoire (Boudimbou, 1992 ; Bekkar *et alii*,

¹ Cette prégnance des questions résidentielles dans les travaux de géographie et de sociologie urbaine sur les migrations internationales ne signifie évidemment pas que c'est là une approche exclusive. On peut ainsi mentionner, entre autres objets de recherche récents, le thème de l'entrepreneuriat ethnique (Ma Mung, 1996), qui concerne des populations autres que les salariés peu qualifiés caractéristiques de l'immigration « classique », mais qui surtout s'intéressent au développement d'activités commerciales au sein d'un tissu urbain, ce qui modifie à la fois les localisations et les modalités de marquage social des lieux par rapport aux approches usuelles des immigrés dans les espaces urbains.

² Une synthèse des travaux en sciences sociales sur la ségrégation est proposée par J. Brun et C. Rhein, 1994. La question de la ségrégation urbaine a donné lieu à une littérature géographique et sociologique considérable, dans laquelle les minorités ethniques constituées de migrants ou de descendants de migrants sont un objet d'étude particulièrement fréquent. Dans la perspective de notre étude, précisons que les élites migrantes sont abordées dans certains travaux comme un exemple intéressant pour mettre à l'épreuve les conclusions scientifiques antérieures produites à partir d'exemples de migrants peu qualifiés (voir la section 4.1.2. de ce chapitre).

³ Une bibliographie synthétique sur les « pratiques résidentielles des migrants » est proposée dans Bonnin et Villanova, 1999 : 355-356.

1999). Enfin, et sans prétention à l'exhaustivité, on peut relever les travaux d'économistes et de sociologues analysant les modalités d'accès au logement de populations immigrées dans les pays du Nord, en particulier pour souligner les segmentations ethniques du marché du logement ou pour mettre en évidence des processus de discrimination (Barou et Le, 1993 ; Boumaza, 1996). Enfin les travaux sur les élites migrantes dans tel ou tel contexte urbain sont également très marqués par la prédominance des approches résidentielles (chapitre 1).

Avant de justifier l'élargissement que permet la notion d'habiter, du logement vers d'autres types de lieux (et donc d'autres registres de pratiques), il convient d'apporter quelques précisions sur la place que nous estimons légitime d'accorder, dans notre recherche, aux questions résidentielles. Plusieurs arguments plaident en faveur du maintien d'une attention particulière portée sur le logement dans l'étude des pratiques d'un groupe de migrants dans un espace urbain donné.

D'abord, le logement constitue un registre fondamental des pratiques, par ses implications économiques et existentielles¹. Le terme même d'habiter indique bien que les rapports aux lieux s'inscrivent dans un processus d'élargissement successif « du domicile à la ville » (Authier *et alii*, 2001)². Les choix résidentiels n'épuisent donc certes pas l'ensemble des pratiques constitutives des rapports aux lieux, mais ils semblent bien refléter, de manière synthétique, les principales caractéristiques individuelles sous-tendant ces rapports. Autrement dit, le logement paraît constituer une entrée appropriée pour éclairer l'ensemble des pratiques, en identifiant des complémentarités ou d'apparentes contradictions entre ces registres.

Les travaux récents sur les espaces domestiques (Collignon et Staszak, 2003) confirment également par l'observation empirique l'intuition selon laquelle le logement, à travers son aménagement et ses usages, est un lieu d'expression des logiques individuelles et familiales en matière de vie quotidienne, mais aussi de références culturelles (Segaud, 2007 : 88-93). Les travaux de G. Boudimbou sur les pratiques domestiques d'immigrés congolais en France montrent que l'observation à l'échelle du logement permet d'identifier les stratégies d'adaptation à une forme d'habitat et plus largement à un contexte culturel inédit pour l'individu. En ce sens « l'articulation entre l'habitat français et les modèles culturels des immigrés [...] à travers leurs pratiques » (Boudimbou, 1992 : 8) constitue un axe de questionnement majeur pour lire l'habiter d'un groupe de migrants comme gestion d'une distance.

La migration se définit usuellement par un changement durable de résidence³, par conséquent le logement est par définition au cœur de l'expérience migratoire. Migrer, c'est changer de lieu principal de résidence, et, nous l'avons dit précédemment, l'ensemble des pratiques peuvent se lire comme le reflet d'une « prise de distance » dont l'installation dans un nouveau logement constitue à la fois une conséquence lourde (en termes d'organisation familiale, de poids budgétaire), un symbole et, souvent, l'étape initiale. Nous faisons donc l'hypothèse que la trajectoire migratoire des individus étudiés est d'abord structurée par leur mobilité résidentielle, et que les étapes résidentielles (en termes de localisation et d'usage du logement) reflètent nécessairement (sans l'épuiser pour autant) l'évolution des rapports aux lieux constitutive de l'expérience migratoire.

¹ Cette affirmation ne préjuge en rien de la quantité ni de la qualité de l'investissement (en termes financiers, affectifs ou temporels) que chaque individu consacre effectivement à son logement.

² Autrement dit « on est à la fois l'habitant de sa maison et l'habitant d'une ville » (Pinson, 2000 : 233).

³ Un exemple de définition « classique » de la migration en démographie est cité par V. Dupont et F. Dureau (1994 : 803) : la migration désigne « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée » (Henry, 1981 : 105).

Enfin, notre réflexion sur les manières individuelles de gérer la distance est doublée d'une interrogation sur la notion d'élite migrante, et sur la nature d'une éventuelle spécificité de cette gestion dans le cas de migrants qualifiés. Le logement constitue, à un double titre, un poste d'observation approprié pour mener cette analyse. D'abord les investissements financiers, intellectuels, sociaux, physiques parfois, nécessaires à l'obtention d'un logement, posent directement la question des ressources mobilisables par les individus¹ et des « marges de manœuvre » que celles-ci autorisent. Par ailleurs, la question de l'homogénéité élitaine de migrants internationaux peut être abordée par l'analyse des espaces résidentiels, à différentes échelles. En effet les localisations résidentielles, ainsi que les configurations spatiales (en termes de concentration spatiale notamment) sont susceptibles d'apporter des éclairages sur les spécificités des élites migrantes.

Ces arguments suggèrent de mettre l'accent sur les choix résidentiels des migrants japonais à Paris, et sur les mobilités résidentielles qui précèdent cette étape. Nous postulons que ces mobilités antérieures éclairent la nature de la distance à laquelle sont confrontés les migrants au cours de leur séjour parisien, et que la distribution des pratiques à partir du logement reflète une certaine manière d'y faire face.

2.2.4. Sortir de la résidence ?

Pour autant, l'abondante littérature (Bertrand *et alii*, 2003) sur les rapports des individus à leurs espaces de pratiques, au sens large, montre clairement que l'espace de vie d'un individu ne se réduit pas à son logement, et que « comprendre " la " résidence revient inévitablement à en sortir et à en explorer les espaces complémentaires qui la prolongent et qui lui sont articulés » (Giroud, 2007 : 60). Dans cette perspective, il paraît utile de s'intéresser à la notion d'espace de vie, travaillée à partir des années 1970 par des géographes et des démographes cherchant à dépasser une définition schématique de la migration fondée sur l'abandon définitif d'un lieu de résidence pour un autre. Cet objectif conduit à une série de définitions « maximalistes », qui ont l'inconvénient d'être peu opératoires pour une approche quantitative des migrations, mais tiennent compte à juste titre de la pluralité des lieux constitutifs de l'ancrage spatial d'un individu.

La géographie sociale a fait largement appel à une notion lui permettant à la fois de situer spatialement les actes répétés avec une certaine régularité par les individus, et de saisir les rapports d'ordres subjectif et représentationnel que ceux-ci entretiennent avec les lieux ainsi identifiés (Di Méo, 1996). D'autres disciplines, la démographie notamment, utilisent cette notion en un sens plus précis et davantage centrée sur les relations sociales qui sous-tendent les liens des individus avec les lieux de leur espace de vie. Ainsi, D. Courgeau considère que l'espace de vie d'un individu est « constitué par tous les lieux avec lesquels il est en rapport, soit directement, soit par l'intermédiaire de personnes s'y trouvant » (Courgeau, 1975), et que « cette notion englobe non seulement les lieux de passage et de séjour, mais également tous les autres lieux avec lesquels l'individu est en rapport » (Courgeau, 1988). Enfin, selon le démographe M. Poulain, « l'ensemble des lieux fréquentés par un individu et d'autres avec lesquels il est en rapport par l'intermédiaire de personnes s'y trouvant constituent l'espace de vie de l'individu. C'est son champ d'action, l'ensemble des lieux de l'espace

¹ La notion de « défi » peut ainsi être considérée comme l'un des dénominateurs communs aux conclusions de l'abondante littérature sur l'accès au logement. Celui-ci implique en effet toujours, et avec une intensité particulière par rapport à d'autres registres de pratiques, la mobilisation de ressources économiques et sociales, le déploiement de stratégies et la mise en œuvre d'arbitrages complexes. Pour une synthèse des travaux francophones sur la mobilité résidentielle, voir Bonvalet et Brun, 2002.

avec lesquels il interagit soit en s'y rendant personnellement plus ou moins fréquemment, soit en les contactant de façon indirecte par le téléphone, courrier ... ». (Poulain, 1983). Quelques éléments saillants ressortent de ces définitions : l'espace de vie est individuel, mais se construit par et à destination des relations familiales et sociales ; la mise en relation de ces lieux ne se réduit pas à la circulation matérielle et physique ; du point de vue de l'intensité des activités ou de la fréquence des séjours, aucun seuil n'est fixé *a priori* pour qu'un lieu fasse partie de l'espace de vie.

Dès lors, la « sortie » de la résidence peut être pensée de deux manières complémentaires. Le logement constitue une référence fondamentale dans la construction individuelle d'un rapport aux lieux, mais les pratiques des lieux ne s'y réduisent évidemment pas¹ et plus encore les choix résidentiels ne peuvent se comprendre qu'en prenant en compte d'autres échelles de pratiques. On sait en effet que ces choix résultent d'arbitrages intégrant les caractéristiques physiques du logement, mais aussi, par exemple, sa position relative au lieu de travail ou de sociabilité. Ainsi, « le logement et l'immeuble sont un des points d'appui des sociabilités dont le quartier et la ville forment le contexte » (Léger, 1998 : 371). Plusieurs chercheurs ont proposé des approches pour comprendre l'articulation des pratiques à partir de ce « point d'appui » résidentiel. Cet effort d'articulation est particulièrement explicite dans la notion de « rapports résidentiels » (Authier *et alii.*, 1999), qui « renvoie aux formes d'appropriation et aux types de représentations du logement, mais aussi de l'immeuble, du quartier, de la ville, que les individus composant un ménage produisent à un moment donné de leur itinéraire » (Authier et Lévy, 2002 : 329). Le terme d'appropriation désigne à la fois les « rapports pratiques [...] et symboliques » (*ibid.*) des citoyens avec leur logement, leur quartier et leur ville. Conçue pour étudier les rapports à leur quartier de résidence de citoyens vivant en centre ancien dans les grandes villes françaises, la notion de « rapports résidentiels » se prête plus largement à l'analyse de l'habiter d'un groupe dans un contexte spatial donné, qui se décline en une série de questions :

Quels sont les rapports pratiques (aménagement, activités, usages) et symboliques (représentations, discours) des citoyens avec leur logement, leur quartier et leur ville ?

Comment les citoyens distribuent-ils leurs différentes activités entre ces trois types d'espace, et y a-t-il par exemple des formes de marginalisations ou de spécialisations étroites ?

Quels sont précisément les facteurs, familiaux, professionnels ou autres, participant de la mise en place des rapports résidentiels ?

Dans quelle mesure le contexte urbain effectif intervient-il, qu'il s'agisse du parc résidentiel ou de l'offre de services disponibles, par exemple ?

En outre, on peut comprendre cet élargissement de l'analyse non pas simplement comme la prise en compte d'autres lieux que celui de résidence, mais aussi comme un dépassement théorique du paradigme du lieu de résidence unique, largement remis en question en géographie et en

¹ La concentration de l'ensemble des activités au sein du logement constitue un cas-limite difficilement identifiable dans les faits. La figure médiatique de *Potaku*, ce jeune japonais vivant reclus dans sa chambre et consacrant sa vie à l'exploration informatique de mondes virtuels, pourrait ainsi incarner l'exception confirmant le caractère général de l'irréductibilité des pratiques spatiales aux pratiques domestiques. Encore faut-il relativiser cette réclusion physique qui n'est réelle que dans une lecture « naïve » de la spatialité des individus, ne tenant pas compte par exemple des formes idéelles et symboliques de déplacements et d'échanges. De plus une lecture nuancée de la notion de pratiques, proposée notamment par M. Giroud (2007) peut amener à l'idée que l'évitement systématique, volontaire et paradoxal d'un lieu constitue bien une manière de le pratiquer.

démographie (Bonvalet et Brun, 2002), mais qui continue de structurer un grand nombre de travaux et de représentations intuitives sur l'espace de vie des individus.

Le cas des migrants internationaux a largement contribué à faire émerger l'intérêt scientifique pour la pluralité des lieux de résidence d'un individu ou d'un ménage. L'histoire des travaux sur le logement des immigrés est ainsi marquée par le passage d'études sur les localisations et les formes d'insertion spatiale dans les pays d'installation (Simon, 1998) à des travaux sur la « double résidence » ou les « systèmes d'habitat »¹ (De Villanova, 2002 : 262-267) reflétant des stratégies d'investissements économiques, sociaux et affectifs transnationaux, et induisant des circulations physiques et immatérielles entre les lieux d'ancrage résidentiel. Ce changement de regard va de pair avec l'évolution des cadres conceptuels d'analyse des migrations internationales depuis une vingtaine d'années, qui insistent désormais sur les appartenances territoriales transnationales (Faret, 2003 ; Condon, 1996) et sur les circulations multiples auxquelles elles donnent lieu (Simon, 2006). La généralisation des notions de « champ » et d'« espace » migratoires (Simon, 1979 ; 1995), de « circulation migratoire » (Doraï *et alii*, 1998) rend compte d'un « *aggiornamento* conceptuel » (Brun, 1993 : 7) reconnaissant la possibilité de « l'appartenance, simultanée ou successive, à plusieurs espaces différents, de l'échelle du quartier à celle des continents pour les migrants internationaux » (*ibid.*).

La multiplicité des appartenances territoriales ne concerne pas uniquement les migrants internationaux, et les chercheurs travaillant sur les mobilités résidentielles ont largement contribué à l'approfondissement théorique sur ce sujet (Bonvalet et Brun, 2002). Ainsi, les notions voisines de « multi-résidence », de « pluri-résidence », de « système résidentiel », de « système d'habitat », pour ne citer que les plus utilisées, ne sont pas d'exacts synonymes. Chacune renvoie à un champ disciplinaire, à un questionnement et à un contexte empirique différents. En outre leurs définitions ne se recoupent pas exactement. Néanmoins ces notions reflètent, en y contribuant, l'abandon du paradigme implicite de la résidence unique et son dépassement vers la prise en compte de la pluralité des lieux composant l'espace de vie d'un individu. Il faut noter que depuis une vingtaine d'années les champs jusque là relativement étanches des migrations internationales et des mobilités résidentielles font l'objet de rapprochements théoriques (Dureau et Lévy, 2002), autour de quelques notions-clés : la pluralité des lieux d'ancrage, les circulations matérielles et immatérielles entre ces lieux, leur articulation par les pratiques et les représentations, le caractère dynamique et évolutif de ces configurations. La notion large d'espace de vie offre un cadre de réflexion théorique pertinent pour analyser les mobilités de manière globale², sans considérer *a priori* que la distance spatiale du déplacement ou que le franchissement ou non d'une frontière étatique introduise nécessairement des différences de nature dans l'expérience individuelle de la mobilité et dans les configurations spatiales qui en résultent. Observés à une échelle spatiale plus fine que celle du déplacement d'un pays à l'autre, ou dans un pas de temps plus serré, les migrants internationaux développent des stratégies résidentielles impliquant ou non de la mobilité. Autrement dit, la distinction entre migration

¹ Les travaux de R. de Villanova sur les stratégies résidentielles des immigrés portugais en France illustrent clairement les apports de la prise en compte d'une pluralité de résidences (de Villanova, 1989, 1997).

² Un exemple d'objet de recherche transcendant de manière féconde la distinction entre mobilités inter- et intra-nationales est celui de la résidence secondaire (Bonnin et de Villanova, 1999), qui illustre le fait que « l'ubiquité résidentielle n'est ni un fait marginal, ni une affaire de nantis. Elle rassemble ouvriers, provinciaux expatriés, travailleurs migrants autour d'une même pratique. » (*ibid.* : 5). Les stratégies résidentielles et les complémentarités entre lieux de résidence sont très comparables par exemple dans le cas d'immigrés portugais passant leur été dans leur pays d'origine et dans celui de Français possédant une résidence secondaire en France.

internationale et mobilité résidentielle relève pour une large part de la définition préalable de l'objet observé, ce pour quoi J. Brun, reprenant une lecture déjà ancienne des phénomènes migratoires (Zelinsky, 1971), insiste sur le *continuum* reliant les différentes échelles des mobilités (Brun, 1993).

Dans notre recherche, le fait que la population étudiée soit définie par une origine géographique commune, qui plus est caractérisée par une distance spatiale significative, pose avec une acuité particulière la question de la configuration de l'espace de vie, et plus précisément des incidences de cette configuration sur les manières d'habiter l'un des lieux constitutifs de cet espace. En effet la distance physique entre ces lieux, les différences matérielles et symboliques entre eux, les implications sociales et familiales d'une migration de longue distance, les contraintes de circulation et d'échanges entre les lieux, laissent penser que les manières d'habiter le lieu de séjour actuel seraient significativement influencées par les disparités et les complémentarités entre lieux de l'espace de vie, et par la distance qui les sépare.

La définition même de l'espace de vie suggère plusieurs entrées pour étudier les manières d'habiter un lieu par un groupe de migrants. Tout d'abord, en tant que système de lieux articulés par les pratiques et les représentations d'un individu, l'espace de vie pourrait se décrire en termes de disparités et de complémentarités contextuelles et fonctionnelles du point de vue de l'individu, ce qui, du point de vue méthodologique, suppose l'observation conjointe de ces espaces. Sur un autre plan, la mobilisation de la notion d'espace de vie par des chercheurs travaillant sur les migrations vise moins à identifier des positions relatives qu'à expliquer des mobilités de toutes natures entre ces positions. Dans les travaux sur les migrations internationales, la réflexion sur les espaces de vie s'est ainsi développée à travers la mobilisation relativement récente de concepts tels que l'« espace migratoire », que G. Simon définit comme « l'ensemble de l'espace pratiqué par les migrants (espace d'origine, d'implantation mais aussi de transit, de rebondissement), fonctionnant comme un *continuum* à différentes échelles (régionale, intercontinentale, planétaire) » auquel est articulée « la perception globale et immédiate qu'en ont généralement les acteurs migrants eux-mêmes, celle de l'intérieur d'un vaste " espace de vie " tendu entre l'espace d'origine et l'espace d'implantation, espace souvent discontinu physiquement mais uni affectivement et symboliquement par ou dans une sorte de tension permanente entre ici et là-bas » (Simon, 2006 : 14). Le lieu d'observation, Paris en l'occurrence, doit ainsi être réinscrit dans la perspective temporelle qu'implique l'espace de vie. En effet les manières d'habiter ce lieu dépendent des mobilités qui articulent entre eux les lieux constitutifs de l'espace de vie.

2.3. Habiter (dans) la mobilité internationale, ou comment questionner les rapports aux lieux d'individus mobiles ?

Nous avons vu que les travaux qui ont contribué à bâtir le socle conceptuel de la notion d'habiter ont souvent pour point de départ l'analyse de populations sédentaires. Depuis une dizaine d'années, les géographes francophones s'intéressant d'une manière ou d'une autre aux rapports aux lieux ont pris acte que les sociétés contemporaines vivent « à l'heure de la mobilité généralisée » (Allemand *et alii.*, 2004 : 16). Bien qu'une telle formule soit assurément discutable¹, elle part du constat que les sociétés contemporaines, et notamment les sociétés urbaines des pays industrialisés, voient monter

¹ On peut, entre autres, reprocher à de telles formules d'occulter le caractère très discriminant socialement de l'accès à la mobilité (Ascher, 2004 : 24)

en puissance la figure de l'individu mobile, capable de surmonter les distances et d'accéder physiquement ou immatériellement à des biens spatialement dispersés. Certains auteurs ont ainsi pu parler d'un véritable « habitus mobilitaire » (Stock, 2001), dans le contexte d'une montée en puissance d'un modèle social de la mobilité qui a des conséquences sur la manière dont les individus se représentent et pratiquent, autrement dit habitent les lieux. Les travaux récents sur l'habiter prennent ainsi acte du fait que « la mobilité géographique change de multiples façons le rapport aux lieux des individus » (Stock, 2005 : 1).

Les manières d'habiter des migrants internationaux posent de manière particulière la question des rapports aux lieux. D'abord nous avons vu que, loin de se réduire à la succession de deux lieux de sédentarité, l'espace migratoire consiste en un système de lieux animé par des mobilités très diverses. En outre, indépendamment de l'intensité très variable de la mobilité des migrants à partir de leur lieu d'installation, l'expérience migratoire comporte par définition une étape initiale de « délocalisation », au sens strict, qui a des conséquences sur les rapports aux lieux d'origine et d'installation¹. Il convient de préciser à quel grand type de mobilité renvoie l'exemple des Japonais à Paris. Il ne s'agit pas, sauf exception, d'une population de « circulants » (Tarrus, 1989, 1992, 2000) dont le mode de vie se caractérise par une fréquence élevée de déplacements entre les différents lieux de leur espace de vie, et dont la figure du « navetteur » pourrait être l'emblème. Des travaux sur ces individus, dont on peut dire qu'ils vivent « dans » la mobilité, on peut néanmoins tirer deux enseignements qui paraissent transposables, éventuellement sous une forme inédite, à des individus moins intensément mobiles. D'abord la familiarité avec le déplacement suppose et développe une maîtrise à la fois des modes de transport (connaissance de l'offre, du marché et des modes d'acquisition des titres de transport), des temps du déplacement² (sélection des horaires, minimisation et mise à profit des « temps morts ») et des discontinuités que celui-ci implique (gestion des changements modaux, capacité à alterner entre des codes sociaux et symboliques différents). Or cette familiarité participe d'une compétence à la mobilité, qui constitue l'un des modes de gestion de la distance et dont on fait l'hypothèse qu'elle a des implications sur les manières d'habiter le lieu de séjour.

Les migrants japonais résidant dans l'agglomération parisienne ne peuvent pas non plus être considérés *a priori* comme des « sédentaires » ayant vécu un épisode migratoire. D'abord, le panorama général des migrations d'élite, et des Japonais en particulier, a montré qu'il s'agit majoritairement d'une migration temporaire. En outre, les acquis déjà évoqués des travaux sur les migrations internationales montrent que celles-ci dessinent des espaces migratoires³ structurés par des liens de toutes natures entre les lieux qui le constituent.

¹ Nous nous autorisons ici, par commodité, à utiliser des termes connotant une conception dépassée de la migration, car envisageant celle-ci comme un processus irréversible. Il paraît néanmoins légitime de les utiliser dès lors que l'on ne désigne que le « moment » de la délocalisation et que l'on ne réduit pas l'expérience migratoire à cette étape initiale.

² Il faut souligner que l'un des apports des travaux sur les mobilités spatiales de fréquence élevée (telles que les navettes domicile-travail) est d'instituer les temps du voyage (Kaufmann, 2004) en objet de recherche à part entière, alors qu'ils étaient usuellement négligés par les observateurs, au titre d'une zone grise entre deux lieux signifiants. Ces travaux ont ainsi permis, entre autres, de réévaluer la fonction sociale et professionnelle de ce temps du voyage, mis à profit grâce à des compétences spécifiques (connaissance fine des durées ou des conditions matérielles de ces trajets, par exemple) par les individus pour y déployer des activités très diverses.

³ Comme cela a été dit précédemment, l'« espace migratoire » est une notion-clé des travaux récents sur les migrations. Elle offre en effet un cadre théorique pour analyser la migration comme mise en place d'un système de circulations et d'articulations entre espaces.

Ainsi, le cas de migrants internationaux résidant dans un lieu donné pose clairement la question de l'habiter « à distance ». Notre propos n'est pas ici d'analyser l'espace de vie des Japonais à Paris, en mettant l'ensemble des lieux sur le même plan, mais d'observer un seul lieu, en éclairant les manières dont il est habité par l'existence d'autres lieux constitutifs des espaces de vie individuels. Cela suppose deux lectures indissociables. Une première lecture insiste sur les caractéristiques spatiales de cette situation, en resituant le lieu observé (Paris en l'occurrence) au sein d'un système de lieux d'échelle internationale. Une seconde lecture insiste sur la dimension temporelle de cette configuration, en considérant ce lieu comme une étape dans une trajectoire migratoire. Cette distinction permet de saisir la double logique qui sous-tend l'habiter en situation de migration : la première est une logique circulatoire, qui confère un sens au lieu de résidence par rapport à d'autres lieux de fréquentation passés, actuels (sur un mode alternatif) ou à venir ; la seconde est une logique « sédentaire » qui définit les modalités d'appropriation du lieu de résidence.

Avant d'analyser plus en détail le fondement théorique de cette double dimension, temporelle et spatiale, de l'habiter comme gestion d'une distance, nous nous proposons de mettre en lumière les implications du choix des migrants japonais comme objet d'étude dans une recherche sur l'habiter.

2.3.1. L'habiter des Japonais : les écueils de la spécificité

La notion d'habiter, qui implique, on l'a vu, la prise en compte de dimensions symboliques et existentielles du rapport des individus aux lieux et à l'espace, est souvent mise en relation avec celle de « modèles culturels (qui) se définissent comme ces manières de faire, voire de bonnes manières, comme des modes opératoires, des recettes, qui préforment les pratiques de tout un chacun dans une société » (Segaud, 2007 : 89). C'est en ce sens que certaines approches considèrent « les pratiques d'habiter comme des symptômes d'un référent culturel commun » (*ibid.*). De ce point de vue, les connaissances accumulées sur telle ou telle société du point de vue des rapports à l'espace « autorisent [...] à parler d'un *habiter* qui leur soit propre » (*ibid.*). La société japonaise, avec la société française et la société maghrébine, a fait l'objet en France d'un grand nombre de travaux sur l'habiter. En outre dans le premier chapitre nous avons déjà évoqué la prégnance des approches culturalistes dans les travaux, notamment francophones, sur le Japon et les Japonais. Par conséquent le fait d'étudier une population japonaise du point de vue de l'habiter s'inscrit dans une tradition scientifique qui tend à identifier des spécificités japonaises du point de vue du rapport à l'espace, voire à leur attribuer une valeur explicative pour décrire les configurations spatiales de pratiques sociales. Ainsi plusieurs travaux en anthropologie de l'habiter (Bonnin, 2002) ou en géographie culturelle (Berque, 2007¹) mettent en œuvre une analyse sémantique des termes japonais utilisés pour désigner l'espace, notamment domestique, et en tirent des indications sur les manières partagées de construire son rapport aux lieux. L'exemple japonais a tout particulièrement focalisé l'attention de géographes, d'architectes et d'anthropologues travaillant sur les espaces domestiques (Pezeu-Massabuau, 1981, 1983 ; Berque, 1982, 1987 ; Bonnin, 1992, 2000 ; Pitte, 2003 ; Gallian, 1990 ; Ozaki, 2003). D'autres échelons du rapport à l'espace ont également été abondamment étudiés, qu'il s'agisse de l'environnement naturel (Berque, 1986), du quartier (Bel, 1980 ; Bestor, 1989) ou de la ville (Dore, 1958 ; Tanabe, 1994). Les observations ainsi collectées nourrissent un débat plus général

¹ Dans ce texte le propos d'A. Berque n'est pas d'identifier des spécificités japonaises, mais de mobiliser l'exemple japonais pour nourrir une réflexion plus large sur l'« habiter ». Néanmoins l'analyse du terme *sumu* (qui est l'une des traductions possibles d'« habiter ») l'amène par exemple à l'idée que le lexique japonais de l'habitation « place l'espace domestique sous le signe évident de la pureté » (Berque, 2007 : 57).

sur l'existence ou non d'un « modèle » japonais d'urbanisme et d'urbanité (Berque *et alii*, 1994). La plupart de ces travaux reposent sur l'hypothèse, explicite ou non, d'un « type » spécifiquement japonais des pratiques spatiales et de relation des individus aux espaces concernés. Ainsi, M. Segaud souligne l'intérêt d'une pluralité de travaux sur l'espace domestique au Japon en considérant que « toutes ces approches permettent d'entrer dans l'habiter de ce pays » (Segaud, 2007 : 91). Il ne s'agit évidemment pas ici de nier la qualité scientifique ni la portée intellectuelle de telles approches. Il est en effet légitime de considérer que pour un échelon géographique donné l'offre de logement, la morphologie urbaine, les modes de transport, la répartition spatiale des espaces de résidence et de travail, d'emploi et de récréation, ou encore les caractéristiques sociales des ménages, dès lors qu'ils ont une certaine épaisseur historique et qu'ils sont réappropriés dans les représentations communes, finissent par structurer un « modèle culturel » d'habiter revêtant une certaine cohérence et faisant figure de référence, voire de norme du point de vue des acteurs, ou d'idéal-type du point de vue des chercheurs. L'identification de modèles nationaux (ou régionaux) d'habiter se révèle particulièrement pertinente dans une approche comparatiste, qui permet d'appréhender de manière synthétique, à travers les rapports aux espaces de la vie quotidienne, une pluralité de caractéristiques sociales (composition des ménages, types d'activités) et spatiales (cadre matériel et fonctionnel du quotidien) différentes d'une entité géographique à l'autre. En reprenant les termes explicités *supra*, nous proposons donc de considérer qu'il existe sans doute un « mode d'habiter » japonais, dont les spécificités sont plus particulièrement sensibles à l'échelon de l'espace domestique, puissamment structuré dans l'imaginaire collectif par des significations religieuses et symboliques spécifiques.

Néanmoins, dans notre propre perspective de recherche, la dimension comparatiste entre modes d'habiter japonais et français est clairement secondaire. Les différences de modèles entre le pays d'origine et celui d'installation, du point de vue de l'offre de logement, du paysage urbain, ou encore des activités de loisir, servent essentiellement à caractériser le cadre général de l'expérience de Japonais s'installant dans l'agglomération parisienne. Ce hiatus initial fonde notre hypothèse selon laquelle l'habiter des Japonais à Paris peut se comprendre comme la gestion d'une « distance » spatiale entre lieux de référence, mais aussi, plus symbolique, entre modèles. Cependant le cœur de notre problématique se situe, rappelons-le, au niveau de l'individu. Il s'agit de ne pas céder à une tentation « écologique »¹ en attribuant les caractéristiques collectives identifiées dans le cas japonais aux individus étudiés, au seul motif qu'ils sont originaires du Japon, autrement dit en déduisant les « manières d'habiter » des « modes d'habiter » extraits de la littérature scientifique². Un autre argument en faveur d'une grande prudence dans l'articulation entre une lecture collective et individuelle de l'habiter est que la notion de « modèle », qui sous-tend la première, peut être comprise de deux manières. Soit elle désigne des caractéristiques majoritaires dans une société donnée (auquel cas la déduction de « manières » d'après des « modes » relève de l'erreur écologique évoquée précédemment), soit elle désigne un idéal-type qui, à la limite, ne se retrouve dans l'habiter effectif que sous forme de fragments ou de références ponctuelles. Les travaux sur les espaces domestiques identifient ainsi des « manières d'habiter traditionnelles [saisies par] les résidus observés

¹ Cet écueil correspond à l'« erreur écologique » dans les approches quantitatives, qui « consiste à attribuer à des entités élémentaires (individus ou lieux) contenues dans des régions plus larges, des propriétés ou des relations mesurées pour ces régions, à l'échelon des agrégats formés par les entités » (Pumain et Saint-Julien, 2005 : 36).

² Les auteurs qui identifient des « modèles » d'habiter soulignent clairement la nécessaire prudence dans leur interprétation et dans l'articulation entre une lecture collective et une lecture individuelle de l'habiter. M. Segaud rappelle ainsi que « la notion d'habiter ne suppose pas les mêmes relations entre un lieu et un " être " mais englobe une relation plus vaste entre la société et l'étendue terrestre » (Segaud, 2007 : 91).

après l'irruption dans la modernité » (Segaud, 2007 : 89). Le cas japonais est particulièrement représentatif de cette ambiguïté, car si les travaux sur les espaces domestiques permettent certes de saisir certaines caractéristiques récurrentes des logements urbains contemporains (Gallian, *op. cit.*), les analyses de l'espace domestique qui se réfèrent à des dimensions plus symboliques (les couples conceptuels « pur »/ « impur », « intérieur »/ « extérieur », « nature »/ « artifice ») se fondent le plus souvent sur l'archétype de la maison rurale traditionnelle. Or le taux d'urbanisation atteint près de 80% au Japon, avec une concentration remarquable dans l'agglomération tokyoïte où de nouveaux types de logements émergent (Gallian, 1990), qui s'inspirent d'autres références que le modèle de l'habitat traditionnel. En outre, les métropoles se caractérisent par la coexistence de modèles culturels variés, s'influençant entre eux, au point qu'« il n'est plus envisageable aujourd'hui d'(y) saisir un habiter " pur " » (Segaud, 2007 : 90). Par conséquent il paraît très hasardeux de tirer des conclusions sur les manières d'habiter d'un individu à la seule lumière de son expérience, si durable soit-elle, de résidence dans un contexte spatial donné. Enfin, dans le cas particulier d'une recherche sur l'habiter de migrants internationaux, il faut souligner que les individus étudiés ne peuvent assurément pas être considérés comme « représentatifs » de la population dont ils sont issus. On sait en effet que l'émigration, quel que soit le contexte géographique envisagé, est un processus sélectif qui opère un tri en fonction, selon les cas, de l'âge, du sexe, des qualifications professionnelles, de la qualité des réseaux amicaux et familiaux, etc., et ce, aux échelons les plus fins du quartier ou de la famille. Par conséquent les Japonais présents à Paris ne peuvent être considérés comme un échantillon représentatif des Japonais en général.

En cherchant à décrire du point de vue de l'habiter l'expérience individuelle de la migration internationale, il paraît même pertinent d'« oublier », temporairement et d'un point de vue théorique, l'origine japonaise des individus enquêtés¹. Autrement dit, il s'agit de ne pas préjuger d'un contenu de l'habiter qui serait soumis à l'épreuve du dépaysement, mais de déduire celui-ci comme résultant d'une accumulation d'expériences au cours de la vie de l'individu. La manière d'habiter dans la confrontation à la distance renvoie vraisemblablement à plusieurs dimensions de cette expérience individuelle : l'histoire individuelle d'habitant (créatrice d'habitudes, de références, de compétences), le contexte urbain d'installation (caractérisé par des modes d'habiter, des contraintes et des ressources) et les significations du séjour (les projets et les aspirations individuels).

Dans notre perspective, ce sont bien les « manières » individuelles d'habiter qui sont centrales, tandis que les « modes » collectifs, appréhendés avec les réserves qui viennent d'être évoquées, servent essentiellement à dessiner les contextes successifs de l'expérience migratoire, au contact desquels les pratiques individuelles prennent sens et évoluent. Ainsi, le fait de résider à proximité de son lieu de travail revêt une signification (en termes de positionnement social ou d'acceptation des contraintes) différente selon que l'on réside dans un pays où une faible distance domicile-travail est la norme ou l'exception. La migration d'un pays à l'autre correspond vraisemblablement, et plus ou moins nettement selon le registre de pratiques considéré, à un changement de norme. On peut, de manière schématique, imaginer plusieurs articulations possibles entre manières d'habiter dans les différents lieux de l'espace migratoire et modes d'habiter caractérisant chacun de ces lieux. Précisons d'abord que la migration d'un lieu à l'autre peut, sauf exception, être considérée comme correspondant à un

¹ Ce positionnement n'est pas contradictoire avec le fait que l'abondant matériau disponible dans la littérature sur les modes d'habiter japonais a été mis à profit pour préparer l'observation des manières d'habiter des migrants et pour « cibler », lors des entretiens ou de l'observation directe, certains registres de l'habiter où la distance était susceptible de se faire sentir avec une intensité particulière.

changement de modèle dominant¹, par conséquent les migrants voient leurs propres modes de vie changer de signification (en termes de positionnement social par exemple). En outre ce changement de contexte induit des choix de maintien ou d'évolution des manières antérieures d'habiter, dont la signification ne peut être comprise qu'en considérant à la fois le niveau collectif et le niveau individuel de l'habiter. Dans cette articulation, plusieurs *scenarii* sont possibles : maintien à l'identique des manières d'habiter développées lors des étapes antérieures de la trajectoire migratoire, quitte à ce que l'individu considéré se heurte à des difficultés pour mener à bien ces pratiques dans un lieu où elles sont marginales ; conformation des manières d'habiter à un modèle dominant, qui peut refléter une capacité d'adaptation mais aussi traduire une aspiration à l'expérimentation, la diversification des expériences personnelles ; maintien d'un positionnement marginal du point de vue des manières d'habiter. Les exemples empiriques paraissent plus délicats à imaginer, mais cette configuration peut être le fait d'individus aux profils professionnels rares, tels que les professionnels de « la nuit », par exemple.

Les trois remarques qui suivent précisent les limites de cet exercice de schématisation.

En premier lieu, le caractère très englobant de la notion d'habiter implique de prendre en compte une grande variété de registres de pratiques. Par conséquent ce jeu de la conformité et du décalage entre manières individuelles et modes collectifs peut prendre, pour un même individu et dans le même temps, des formes différentes. Rappelons aussi que l'espace domestique et les pratiques qui s'y déroulent font souvent figure de « conservatoire » des habitudes acquises au cours de la trajectoire migratoire. Mais l'éventuelle conformation des pratiques à un modèle antérieur d'habiter dans l'espace domestique n'est en rien contradictoire avec une attitude novatrice d'acquisition de modèles inédits dans d'autres domaines de la vie familiale ou professionnelle. De nombreux travaux sur les populations migrantes ont ainsi souligné la capacité des individus à acquérir, maîtriser et mettre en œuvre plusieurs modèles d'habiter, en jouant sur les complémentarités d'un registre à l'autre de pratiques, voire pour une même pratique, selon les circonstances (Boudimbou, 1992). Se pose donc la question des registres de pratiques redéfinies au cours de l'expérience migratoire.

Nous tenterons par ailleurs de comprendre les articulations entre manières et modes d'habiter comme des processus, d'apprentissage, d'ajustement, de conformation, de prise de distance, et non comme des situations figées de coïncidence ou non d'un habiter individuel avec le modèle dominant. Dans cette perspective, nous aurons à déterminer quelles sont les modalités et les temporalités des ajustements des manières individuelles d'habiter dans la confrontation à des modes inédits.

Rappelons enfin que la « réversibilité » du processus migratoire², non réductible à la translation d'un lieu à un autre, constitue un acquis des travaux antérieurs. Selon cette lecture, les lieux caractérisés par un certain rapport manières / modes d'habiter ne sont pas les points successifs d'une trajectoire, mais des lieux faisant système au sein d'un espace de vie³. Les manières d'habiter dans chacun de ces lieux peuvent être supposées non pas successives, mais complémentaires au sein d'une certaine unité

¹ Nous envisageons cette proposition comme une hypothèse, qui renvoie à l'articulation complexe entre mobilité spatiale et mobilité sociale. Il s'agit là d'un questionnement ancien dans les travaux sur les migrations, qu'exprime par exemple W. Zelinsky lorsqu'il considère qu'une « véritable » migration implique un changement simultané de position à la fois spatiale et sociale, l'un ne pouvant aller sans l'autre. Ainsi, « laquelle de ces familles est la plus migrante : celle qui est transférée par un employeur à l'autre bout du continent, mais dans un quartier quasiment identique à celui où elle vivait précédemment, ou la famille noire qui quitte sa cité pour emménager dans un quartier blanc ? » (Zelinsky, 1971 : 224).

² La notion de réversibilité de la migration, développée depuis relativement longtemps par des démographes (Zelinsky, 1971 ; Domenach et Picouët, 1987), sous-tend le renouvellement récent des approches sur les migrations internationales.

³ Pour une synthèse récente, voir Bertrand *et alii*, 2003.

spatiale (l'ensemble des lieux habités par l'individu) et temporelle (le temps biographique unifié par la mémoire, mais aussi des laps de temps plus courts, tels que l'année, qui peuvent être structurés par des circulations physiques d'un lieu à l'autre, ou la semaine voire la journée, au sein desquelles des complémentarités affectives ou immatérielles peuvent se faire jour).

La difficulté théorique de la mobilisation de la notion d'habiter pour l'étude de populations mobiles (c'est-à-dire observées en situation de mobilité) tient en partie au fait que la mobilité se traduit par « des agencements d'espaces et de temps complexes » (Lussault et Stock, 2003 : 624), autrement dit que les rapports à un lieu se comprennent en resituant celui-ci à la fois dans une temporalité et dans un espace de vie.

2.3.2. Des séjours brefs aux temporalités multiples

Plusieurs manières de situer un lieu de vie dans une temporalité individuelle peuvent être identifiées.

Un premier axe temporel est constitué par le temps biographique. Sur celui-ci, le lieu de vie fait figure d'étape, plus ou moins durable, parmi une succession de lieux habités au cours de la vie de l'individu. Les années 1980, en France, voient se développer la réflexion de démographes sur les limites d'approches longitudinales menées à partir de l'après-guerre pour analyser certains événements démographiques, tels qu'un mariage ou une migration par exemple. Ce type d'approche cherche « à isoler chaque phénomène à *l'état pur*, en séparant l'influence du phénomène étudié de celle des autres phénomènes, appelés perturbateurs » (Courgeau, 1999 : 9-10). Efficace pour mesurer des phénomènes considérés comme indépendants (le nombre moyen d'enfants par femme d'une génération), cette approche est insatisfaisante dès lors que l'on cherche à étudier, ou du moins à prendre en compte, les interactions entre les phénomènes (une migration et un changement professionnel, par exemple). Cet élargissement des phénomènes pris en compte repose sur l'idée que chaque individu se caractérise par « différents domaines d'implication au sein desquels les trajectoires se déroulent, la cohérence finale de ces trajectoires dépendant d'ajustements individuels variés » (Courgeau et Lelièvre, 1989 : 71). Cette évolution s'avère d'autant plus nécessaire que les travaux d'anthropologues et de sociologues produisent à partir des années 1970 un corpus massif de connaissances montrant clairement « l'existence de systèmes de relations interdépendants, qui fondent toute société : système familial, économique, religieux, politique, éducatif, associatif et informel » (Courgeau, 1999 : 11). Le caractère englobant de l'approche biographique, qui se place « au point d'articulation des êtres humains et des places sociales, de la culture et de la praxis, des rapports sociostructurels et de la dynamique historique » (Bertaux, 1980 : 197), explique d'ailleurs sa mobilisation ancienne par les anthropologues et les sociologues dans la tradition de l'école de Chicago, et sa « redécouverte » dans plusieurs disciplines de sciences sociales à partir des années 1970 (*ibid.*).

Allant de pair avec un paradigme privilégiant l'individu « qui parcourt, tout au long de sa vie, une trajectoire complexe, qui dépend, à un instant donné, de sa trajectoire antérieure et des informations qu'il a pu acquérir dans son passé » (Courgeau et Lelièvre, 1996 : 648), cette approche a montré clairement que dans une très grande variété de registres de pratiques, tels que les stratégies familiales, les choix professionnels, ou encore les localisations résidentielles, la situation actuelle du ménage ou de l'individu considéré dépendent en grande partie d'étapes antérieures. L'un des postulats de base est que la chronologie des événements individuels ou familiaux ne se réduit pas à une juxtaposition de situations successives, mais que celles-ci se cumulent et contribuent à créer, à chacune des étapes, des circonstances originales des pratiques, à la fois du point de vue des compétences de l'individu, de

ses ressources et de ses projets. Un tel postulat incite par conséquent à éclairer une situation actuelle en la redéfinissant comme étape temporaire d'une trajectoire en cours.

Dans le champ des migrations internationales, les approches longitudinales (enquêtes rétrospectives, biographies migratoires) permettent d'abord d'éclairer le « moment » migratoire lui-même, c'est-à-dire notamment la décision de partir et le choix du lieu d'installation, en relation avec des événements professionnels ou familiaux. Dans une telle perspective, la migration est analysée comme événement majeur au sein d'une trajectoire individuelle et familiale, prenant sens comme moment particulier au sein du cycle de vie ou dans le cursus professionnel. Cependant, certaines avancées théoriques concernant les mobilités spatiales promeuvent une appréhension non segmentée de celles-ci et insistent sur l'hypothèse déjà ancienne d'un *continuum* entre les mobilités proches et quotidiennes et les mobilités plus exceptionnelles et impliquant des distances plus grandes (Zelinsky, 1971; Brun, 1993). Dans ce cadre, il ne paraît pas justifié de réserver la mise en perspective temporelle aux seules épisodes migratoires considérés comme majeurs¹, puisque l'idée d'une trajectoire cumulative s'applique *a priori* à tout moment considéré, y compris lorsque ceux-ci sont en première analyse englobés dans une seule et même « étape ». Le terme même d'étape² suggère d'ailleurs l'idée d'une pause ou d'un *statu quo* temporaire au sein d'une trajectoire spatiale qui serait porteuse de l'essentiel des changements affectant les individus. Il paraît donc légitime de proposer une forme de réévaluation du statut de ces étapes : une analyse longitudinale de celles-ci peut être pertinente car il ne s'agit pas nécessairement de « temps morts », et des processus cumulatifs et évolutifs s'y déploient. Dans l'héritage des travaux pionniers de l'École de Chicago, en particulier du modèle de Burgess (1925) qui éclaire le processus de répartition spatiale des groupes de migrants par la relation entre mobilité résidentielle et mobilité spatiale³, de nombreuses études en France portant sur des migrations de long terme se sont attachées à décrire les évolutions affectant aussi bien les positions sociales et professionnelles des individus (Tribalat, 1995) que leurs rapports affectifs aux lieux d'origine et de vie actuel (de Villanova, 1997) ou que leurs conditions de logement (Simon, 1998 ; Barou, 1999).

Dans une recherche sur les manières d'habiter une ville constituant l'étape d'une trajectoire migratoire internationale, on peut ainsi retenir plusieurs acquis des travaux menant une approche biographique. Tout d'abord, les stratégies et arbitrages individuels au cours de cette étape sont éclairés par les étapes antérieures, en tant qu'elles sont créatrices d'expériences ou d'habitudes, en matière de pratiques spatiales notamment. L'application d'analyses biographiques au champ plus particulier de la mobilité résidentielle a ainsi amélioré considérablement la compréhension des stratégies qui la sous-tendent (Bonvalet et Brun, 1998 ; 2002). Il apparaît en effet clairement que les choix opérés par les individus en matière de logement sont étroitement liés au moment de la trajectoire professionnelle et familiale où est effectué ce choix. La prise en compte des étapes précédentes est également décisive dans la compréhension des choix résidentiels actuels, dans la mesure où l'on peut assimiler celles-ci à un bagage d'expériences accumulées qui ouvrent, ferment, ou plus largement recomposent les « possibles » résidentiels. En effet, « les ménages au cours de l'existence accumulent non seulement du patrimoine comme le veut la théorie du cycle de vie mais

¹ E. Lelièvre souligne ainsi que l'approche biographique permet de ne pas se limiter à la « collection des seuls « temps forts » d'une trajectoire » (Lelièvre, 1999 : 198).

² Entre autres exemples, on peut citer le terme de « site-étape » utilisé par H. Domenach et M. Picouet pour désigner les lieux ponctuant le parcours vers un pôle migratoire (1995 : 19).

³ Pour une description synthétique de ces travaux, voir Rea et Tripier, 2008.

également une expérience, notamment celle vécue durant l'enfance qui va orienter les décisions ultérieures en matière d'habitat » (Bonvalet, 2010 : 41). Si la position dans la trajectoire biographique a des incidences avérées sur les choix résidentiels, on peut légitimement considérer que d'autres registres de pratiques sont également susceptibles d'être éclairés par leur mise en perspective d'un point de vue biographique. Au titre d'un exemple déjà abordé dans des travaux sur l'habiter, on peut ainsi évoquer le fait qu'une trajectoire personnelle comprenant plusieurs étapes résidentielles à l'étranger peut se traduire par une certaine familiarité avec le changement et la confrontation à des codes inédits, et permettre le développement d'une certaine compétence au franchissement d'« horizons d'altérité » (Lazzarotti, 2006). C'est du moins l'une des hypothèses que cette recherche se propose d'explorer. Enfin, et plus largement, soulignons qu'il est acquis que « l'espace de vie est un concept dynamique qui se modifie au cours de l'histoire de vie. A un moment donné de l'histoire de vie d'un individu, l'espace de vie est le produit d'un ensemble de facteurs du moment mais aussi d'un héritage de son passé, de caractéristiques personnelles et de données collectives d'influences familiales ou professionnelles, etc. » (Guérin-Pace, 2002 : 148).

En outre, les pratiques spatiales comme les choix des individus, en matière de logement par exemple, ne prennent sens que resitués dans des réseaux sociaux et familiaux plus larges (Bonvalet et Brun, *ibid.*). Ainsi, dans des registres particuliers de l'expérience migratoire, tels que l'insertion sociale et spatiale dans la ville de séjour, il apparaît que « le processus de l'insertion en ville doit être abordé en le replaçant dans l'ensemble des cheminements migratoires connus par les individus (et en saisissant) les stratégies et les moyens mis en œuvre par les migrants à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines. » (Antoine *et alii.*, 1991 : 4).

Enfin, l'éclairage biographique d'une étape migratoire suppose de positionner celle-ci au sein d'une trajectoire individuelle complète, mais aussi de considérer *a priori* que cette étape, si courte soit-elle, est dotée d'une certaine épaisseur temporelle qui peut voir s'opérer des évolutions très diverses, y compris concernant le statut même du séjour dans la trajectoire personnelle. En effet, « l'insertion urbaine est un processus dynamique, mais qui n'aboutit pas toujours à une intégration durable ou définitive en ville. Le migrant peut percevoir son séjour urbain comme une étape transitoire, même si ce "transitoire" peut s'étendre sur une très longue période de sa vie » (*ibid.* : 5). Dans une réflexion plus particulière sur l'articulation entre les pratiques spatiales et l'expérience de la distance, une évolution au cours du séjour peut d'abord être envisagée pour ce qui concerne les rapports individuels aux lieux.

Cette approche a été notamment développée dans les travaux de psychologie environnementale, qui s'intéresse à l'attribution de significations sociales et individuelles par un individu à l'environnement avec lequel il est en interaction. L'intérêt pour notre questionnement d'une telle approche est qu'elle met l'accent sur la dimension temporelle de la construction de son environnement par l'individu. En outre, elle a guidé un certain nombre de travaux portant plus précisément sur le processus d'interprétation par les individus de « milieux » inédits pour eux, notamment à travers le cas de migrants internationaux confrontés à leur espace d'arrivée¹. Certains de ces travaux ont recours en particulier à la notion de « familiarité socio-spatiale » pour saisir l'évolution des représentations parmi les membres d'un groupe de migrants dans un espace donné. T. Ramadier analyse ainsi

¹ On ne fera ici que mentionner l'existence de débats sur le statut explicatif de l'« appartenance culturelle » dans le processus individuel d'interprétation de milieux inédits (Camilleri et Vinsonneau, 1996).

comment des étudiants étrangers voient progressivement évoluer leur familiarité, faible au départ, avec l'espace parisien (Ramadier, 1997). Parmi les résultats qu'il obtient, trois observations peuvent nous aider à avancer dans notre propre réflexion. Premièrement, le processus de familiarisation qui se développe durant le temps du séjour dépend étroitement de la durée effective de celui-ci, mais aussi de sa durée envisagée, autrement dit des perspectives diverses que l'individu projette sur cet espace. Deuxièmement, l'évolution des représentations de son espace de résidence par l'individu dépend largement de la nature et de l'intensité des pratiques que celui-ci y déploie. Enfin, le processus de familiarisation consiste en une amélioration des connaissances des individus sur l'espace (capacité à citer, à caractériser et à localiser des lieux, par exemple), mais aussi en une transformation qualitative des représentations de ces lieux. En particulier, cette évolution consiste en un passage de représentations « égocentrées » (*ibid.*) des lieux, c'est-à-dire limitées à leur valeur d'usage pour l'individu, à des représentations plus riches intégrant notamment les significations sociales plus larges associées à ces lieux. Ce sont donc l'ensemble des dimensions subjectives de la distance qui peuvent être redéfinies dans le temps du séjour, selon des modalités qui varient en fonction des trajectoires individuelles. On sait en effet que l'expérience résidentielle antérieure (avoir ou non résidé dans une grande métropole du Nord, par exemple) a des incidences sur la familiarité initiale avec le contexte urbain habité, mais aussi sur la capacité à apprendre plus ou moins vite et précisément les caractéristiques de ce nouvel environnement, tant sur le plan de la configuration spatiale des lieux que sur celui des codes sociaux et spatiaux qui lui donnent sens. On peut également envisager une évolution concernant le système des contraintes et ressources intervenant dans la gestion individuelle de la distance. C'est le cas de la composition des réseaux sociaux et familiaux dans lesquels s'inscrivent les migrants, et dont on postule qu'ils influencent les stratégies résidentielles comme les pratiques spatiales. C'est également le cas de la position sociale ou professionnelle des individus, qui change la nature de leurs marges de manœuvre en matière d'accès au logement, par exemple.

Postuler que tout séjour est susceptible de voir de telles évolutions implique une conception du temps biographique qui ne se réduise pas aux « événements » majeurs évoqués précédemment, mais mette plutôt l'accent sur des évolutions ou des transitions d'un état à l'autre. Les approches biographiques récentes partent du constat que « le caractère instantané de la transition [entre deux états : sans enfant et parent, par exemple] est de plus en plus questionné, il s'agit plutôt d'un processus plus ou moins étalé dans le temps. » (Antoine et Lelièvre, 2006 : 20). Dès lors, « s'en tenir à la date d'un événement est réducteur du processus, mais comment prendre en compte cette étape intermédiaire, ce seuil flou entre deux situations, où l'individu procède d'un état de départ à un état d'arrivée ? » (*ibid.*). En tenant compte de ces questionnements contemporains, et dont les traductions méthodologiques sont encore largement expérimentales, nous utiliserons la notion de « temporalité » des séjours comme grille d'analyse des pratiques spatiales. Ce terme inclut en effet la durée effective du séjour (*i.e.* le temps effectivement passé comme habitant de la métropole parisienne), la nature et le rythme des transitions qui s'y déroulent, mais aussi la durée prévue du séjour (en précisant que l'incertitude ou l'indécision sur ce point en sont une modalité possible). Cette extension à une dimension future et non encore actualisée de la temporalité analysée repose sur l'hypothèse, formulée notamment par les démographes, « que les comportements sociodémographiques et économiques sont influencés par la perception des futurs possibles : intention, anticipation, espoir de réussite, etc. L'enchaînement des événements ne s'explique pas seulement par les événements réalisés ou réussis, mais aussi par les événements voulus, dont la réalisation a échoué, et d'autres

dont la réalisation est encore espérée » (Bocquier, 2006 : 240). Autrement dit, nous aborderons les manières d'habiter au cours d'un séjour en prenant en compte une dimension prospective, ou plus exactement projective, de celui-ci : en ce sens, et pour partir d'une intuition volontairement simple, les rapports d'un individu à un lieu dépendent aussi de ce qu'il projette d'y faire.

2.3.3. Projets migratoires et significations des lieux de séjour : une dimension « intentionnelle » de l'habiter

Dans le champ des migrations internationales, la notion de « projet migratoire » (Vivier, 1998) reflète l'intérêt pour l'échelon individuel de l'analyse, qui accorde une valeur explicative aux stratégies des acteurs, à l'inverse par exemple de la notion de « motif » ou de « mobile », qui renvoie plutôt à un souci de classement entre grands types statiques de migrations en fonction le plus souvent de la catégorie juridique d'enregistrement des migrants. La notion de projet a aussi l'avantage de désigner, sinon un processus, du moins une formulation transitoire et évolutive d'une série d'objectifs assignés à un déplacement. En effet, « un projet est comparable à un équilibre instable. Pour le comprendre comme tel il convient de mettre plus l'accent sur son caractère « jeté en avant » que sur une rétrospective des motifs. Le motif entraîne à raisonner en termes de décisions, de choix et finalement de calcul rationnel » (Juan, 1991 : 148). Le caractère fondamentalement « instable » du projet rend bien compte du fait que dans l'expérience migratoire le déplacement ne peut pas être considéré comme la « réponse » à un projet préexistant, mais constitue plutôt une « occasion » pour une reformulation constante de celui-ci (Boyer, 2005). Or c'est vraisemblablement à ce seul niveau de finesse de l'analyse que la définition par un individu d'un projet associé à un lieu pourra être mise en relation avec les manières d'habiter ce lieu.

Utilisée par des chercheurs travaillant sur l'habiter en situation de mobilité, la notion d'intentionnalité (Stock, 2001 ; 2006) repose sur l'idée que les pratiques dans un lieu dépendent de la fonction qu'il est censé jouer dans la réalisation d'un projet. Elle vise à saisir le processus d'« adéquation » entre les pratiques et la qualité des lieux » (Stock, 2006 : 11). Le terme d'adéquation, et l'hypothèse qui le sous-tend, méritent d'être discutés. En effet M. Stock fait l'hypothèse que les individus « géographiquement pluriels », c'est-à-dire capables de se rendre accessibles une pluralité de lieux parfois fort éloignés, sont en mesure, par les mobilités, de choisir les lieux les plus adéquats aux activités qu'ils souhaitent mener. Nous faisons nôtre l'hypothèse selon laquelle l'intentionnalité est structurante dans les manières d'habiter un lieu. Pourtant, si la relation unilatérale qui lie la formulation d'une intention et le choix d'un lieu approprié est assurément valable dans le cas de mobilités touristiques (car elles sont de courte durée et d'emblée conçues pour répondre à un besoin ou une aspiration relativement stable), elle est certainement plus complexe dans le cas de mobilités de plus long terme. Dans ce cas, en effet, le caractère moins strictement défini du projet initial, ainsi que la plus grande durée du séjour, nous amènent penser que la relation entre les pratiques et le lieu est moins de l'ordre de l'adéquation que de l'interaction. La fréquentation d'un lieu est en effet susceptible d'entraîner la reformulation du projet qui y a conduit. On retrouve d'ailleurs là une égalité de « statut » entre l'individu et le lieu qui constitue l'un des fondements théoriques de la notion d'habiter (Lévy et Lussault, 2003). Néanmoins les développements théoriques menés sur la notion d'habiter à partir de travaux sur les mobilités touristiques (Equipe MIT, 2002 ; Stock, 2001, 2004, 2005, 2006 ; Knafou, 1998) méritent d'être partiellement réappropriés dans le cadre d'une recherche sur des migrations de plus long terme.

Ces travaux confirment, à partir du registre particulier de l'habiter, le fait désormais acquis que les intentions, au sens large, sont un facteur décisif des comportements individuels (Antoine, 2006, *op. cit.*). Pour nuancer le caractère unilatéral du lien ainsi posé entre l'individu et le lieu pratiqué, nous suggérons d'utiliser le terme volontairement large de « signification » du séjour dans un lieu. Il nous semble en effet que celui-ci permet d'exprimer l'interaction entre une volonté individuelle, porteuse de projets et d'aspirations, et un lieu géographique dont les caractéristiques répondent et/ou modifient le projet. En outre, ce terme renvoie à une gamme plus large de qualités du lieu, qui peuvent être certes fonctionnelles, mais aussi symboliques et affectives. Or les rapports aux lieux constitutifs de l'habiter ne sont pas réductibles au simple usage fonctionnel de ceux-ci.

En outre, ces approches mettent certes l'accent sur les rapports des individus à leurs lieux de séjours touristiques, mais en replaçant ces lieux dans le cadre spatial et temporel plus large de l'individu. Une piste de réflexion particulièrement féconde consiste à développer l'analogie avec la parenthèse pour analyser le séjour dans un lieu¹. Cette image permet d'intégrer les trois principales caractéristiques des pratiques touristiques du point de vue de l'habiter² (Stock, 2005 : 4) : celles-ci impliquent un déplacement physique, une mobilité spatiale initiale ; le rapport au lieu touristique est fondé sur une « mise à distance » valorisant l'étonnement, la rencontre avec l'exotique ou l'inédit (Urry, 1990) ; enfin, les pratiques des lieux touristiques sont orientées vers la « récréation », entendue comme un changement par rapport à des pratiques usuelles pour l'individu. On peut ainsi considérer que « le tourisme est un déplacement, c'est-à-dire un changement de place, un changement d'« habiter » : le touriste quitte temporairement son lieu de vie pour un ou des lieux situés hors de la sphère de sa vie quotidienne. Le déplacement opère une discontinuité qui permet un autre mode d'habiter voué à la seule récréation » (Knafou *et alii.*, 1997). Les pratiques au sein de ces « parenthèses » temporelles et spatiales, caractérisant un « hors quotidien » (*ibid.*) se distinguent ainsi de celles menées dans l'espace et le temps du « quotidien ». On peut d'ailleurs penser que ces approches, qui éclairent des manières d'habiter un lieu par la temporalité particulière de sa fréquentation par rapport à un temps du quotidien, sont éclairantes également à propos de mobilités qui ne sont pas seulement touristiques. C'est ainsi, à propos de la multi-résidence³, que J. Rémy utilise les notions de « primarité » et de « secondarité ». Développées d'abord en anthropologie, ces deux notions servent notamment à analyser les processus de « dédoublement » des espaces sociaux (Rémy, 1999) et « la signification subjective que revêtent deux espaces qui sont en complémentarité et en opposition » (*ibid.* : 318). L'espace de primarité est celui où s'incarnent, pour reprendre la métaphore théâtrale, « le sérieux des rôles sociaux et des engagements collectifs » (*ibid.* : 319), tandis que « dans un espace de secondarité, on prend distance individuellement ou collectivement vis-à-vis de ces rôles et des effets du contrôle

¹ J. Rémy parle ainsi de « cette parenthèse que constitue l'espace-temps de la secondarité » (Rémy, 1999 : 319). L'un des avantages de la métaphore de la parenthèse est de traduire l'idée d'un cloisonnement incomplet (il y a en effet des continuités de sens et de rythme entre le contenu de la phrase et le contenu de la parenthèse), et d'amener à s'interroger sur les articulations entre la parenthèse et le reste de la séquence.

² On peut s'interroger sur la pertinence d'aborder les pratiques touristiques du point de vue de l'habiter. En effet le caractère temporaire et dans certains cas unique de la fréquentation d'un lieu par un touriste empêche le développement d'habitudes dont on peut considérer qu'elles font partie intégrante de l'habiter (Giroud, 2007 : 65-66 ; Hoyaux, 2003). Autrement dit, il ne suffit pas de se rendre dans un lieu pour l'habiter. Une réponse possible à cette objection est que les lieux touristiques, par leurs caractéristiques matérielles comme par le type de pratiques auxquelles ils répondent, peuvent constituer des lieux « génériques » (Augé, 1992), réductibles à un seul lieu du point de vue des rapports qui le lie à l'individu. Notre propos n'est pas de prendre position dans ce débat, mais d'identifier le matériau théorique issu des travaux sur l'habiter en situation touristique pertinent pour notre recherche.

³ J. Rémy rappelle ainsi que « le logement peut revêtir des significations de *primarité* et de *secondarité* qui évoluent dans le temps et qui n'ont rien à voir avec la définition administrative de résidence principale et secondaire » (Rémy, 1999 : 320).

social » (*ibid.*). Ces notions permettent donc de différencier chacun de ces espaces par des ancrages et des manières d’habiter particulières, pour un même individu ou un même ménage¹. L’intérêt de ce couple conceptuel est d’abord qu’il tient compte du fait que les significations d’un lieu (en termes d’enjeu matériel, de fonction pratique, de valeur affective, ou encore de sentiment esthétique) intègrent certes les caractéristiques de ce lieu, mais dépendent de l’articulation de celui-ci aux autres lieux de l’espace de vie. Ainsi un même lieu a des significations très différentes, et est donc habité très différemment, par un individu qui s’y sent dépaycé et par un autre qui y éprouve une continuité avec son lieu de vie habituel². En outre, les notions de primarité et de secondarité accordent implicitement un statut fondamental à la distance (comme condition nécessaire du « dédoublement »), et surtout lui confèrent une valeur positive. En effet, dès lors que l’on aborde la pluralité des lieux de vie du point de vue des complémentarités, la distance n’est pas réductible à un obstacle à surmonter.

Quoi qu’il en soit, les manières d’habiter un lieu sont indissociables de la signification de ce lieu dans le système constituant l’espace de vie individuel. Dans le cas de mobilités de long terme, les complémentarités et hiérarchies entre lieux sont susceptibles d’être redéfinies, et surtout les lieux mêmes de l’espace de vie évoluent. L’un des apports de la notion d’espace de vie est d’ailleurs l’enrichissement de la définition de la migration, qui ne se réduit pas à un changement de lieu de résidence mais à une reconfiguration spatiale de l’espace de vie. V. Dupont (Bertrand et *alii*, 2003 : 20) relève les définitions de la migration proposées par des démographes, qui montrent clairement cette évolution. D. Courgeau la définit comme « un changement ou une transplantation de l’espace de vie » (Courgeau, 1975, 1988) ; M. Poulain comme « un transfert du logement accompagné d’une modification plus ou moins profonde de l’espace de vie de l’individu » (Poulain, 1983).

La réflexion déjà évoquée (section 2.2.4) qu’ont menée les chercheurs sur les « rapports résidentiels » (Authier, 1999) nous paraît utile dans notre perspective, car elle éclaire les manières d’habiter en élargissant les échelles spatiales auxquelles celles-ci se déploient. Le questionnaire conçu par J.-Y. Authier et J.-P. Lévy pour saisir les rapports résidentiels des personnes interrogées prend en compte une grande variété de caractéristiques sociales, démographiques et relatives à leur histoire résidentielle, mais l’existence ou non d’une migration internationale au cours de la vie de la personne interrogée n’apparaît pas, puisque l’entité géographique la plus vaste retenue pour qualifier la mobilité résidentielle d’un individu est la ville : est qualifié de « nouveau venu » celui dont le précédent logement se situait dans une autre commune. Or l’expérience d’une résidence dans un contexte étranger parfois caractérisé par des normes d’habiter fort différentes de celles des villes et quartiers étudiés, de même que la recomposition des liens familiaux et sociaux lors de la migration proprement dite, ont une incidence non négligeable sur les rapports résidentiels. D’ailleurs les auteurs le suggèrent explicitement en se proposant de « mettre en évidence l’incidence des lieux et des rapports aux lieux antérieurement habités sur l’organisation territoriale des pratiques sociales des citoyens, observable à un moment donné de leur itinéraire » (Authier et Lévy, 2002 : 335). Symétriquement, le fait d’inscrire le lieu parisien dans un système de vie d’échelle internationale ne doit pas occulter le fait que l’habiter se reflète surtout dans des pratiques d’échelle intra-urbaine.

¹ J. Rémy utilise le couple « secondarité »/ « primarité » à propos des résidences secondaires, tandis que M. Stock l’applique aux pratiques touristiques.

² M. Stock parle ainsi de « différentiel d’étrangeté » entre lieu du quotidien et lieu touristique (2005 : 5), en développant l’hypothèse intuitive selon laquelle la valeur d’un lieu (du point de vue des touristes, pour qui l’exotisme et le changement sont très valorisés) dépend moins de ses qualités propres que de la nature de la complémentarité qu’il offre avec le lieu de vie « quotidien ».

« Le » lieu parisien habité par chacun des individus étudiés est constitué d'une multitude de lieux (aux échelles du logement, du quartier, de la ville) mis en relation par des mobilités d'ampleurs et de natures variées.

2.3.4. L'articulation entre plusieurs formes et échelles des mobilités

Travaillées dans des champs de recherche relativement cloisonnés, les mobilités internationales, résidentielles et quotidiennes font depuis une dizaine d'années l'objet de tentative d'intégration conceptuelle (Brun, 1993 ; Lévy et Dureau, 2002). Ces tentatives s'appuient sur des travaux plus anciens, de géographes et de démographes notamment, montrant qu'« il n'y a aucune « coupure » nette, naturelle ou construite par l'homme dans le spectre spatio-temporel de la mobilité. Dans le *continuum*¹ allant de la mobilité temporaire à la mobilité permanente, il n'y a pas de points de rupture logiques² » (Zelinsky, 1983). Ce *continuum* peut être identifié à différents niveaux. D'abord, ce sont potentiellement les mêmes individus qui mettent en œuvre les différentes formes de mobilité. En effet, un migrant international vit également une mobilité résidentielle à l'échelle nationale ou régionale et se déplace localement autour de son domicile. Or on relève paradoxalement que « les théories relatives aux dynamiques migratoires semblent encore prisonnières d'une vision dualiste consistant à distinguer mobilités des migrants et mobilités des sédentaires, trajectoires migratoires et parcours urbains, circulations transnationales et mouvements de proximité. » (Diminescu, 2004 : 124). Le *continuum* entre mobilités relève aussi d'une similitude certaine du point de vue des logiques d'action, des ressources et des contraintes impliquées par la mobilité. A un certain niveau d'abstraction, en effet, le fait de se rendre un lieu accessible en dépit de la distance spatiale est constitutif de l'ensemble des types de mobilité, et met en œuvre des compétences sociales ou intellectuelles relativement constantes. Enfin, et surtout, les différents types de mobilité sont étroitement liés entre eux au sein d'un « système de mobilité » mis en place par l'individu (Bassand *et alii.*, 1985). Une illustration simple est qu'un déménagement peut avoir pour conséquence (et souvent comme motif) une diminution du temps de déplacement quotidien entre le domicile et le lieu de travail. Si « la relation entre mobilité résidentielle et mobilité quotidienne est à bien des égards une évidence » (Lévy et Dureau, 2002 : 5), la relation entre les mobilités internationales et intranationales est moins explicitement travaillée. Or le cadre problématique de cette recherche accorde à cette relation une place centrale. En effet la mobilité internationale entendue dans un sens large désigne à la fois le déplacement initial, les circulations entre le lieu de résidence à l'étranger et les autres lieux de l'espace de vie, et la « situation » de migrant international définie comme une confrontation à la distance spatiale et symbolique. Par ailleurs les manières d'habiter, dans l'acception large que nous avons justifiée précédemment, renvoie à la fois aux choix résidentiels et aux pratiques quotidiennes des lieux. Par conséquent nous considérons que l'articulation entre ces trois formes de mobilités constitue une entrée pertinente pour analyser l'habiter comme une gestion de la distance.

¹ L'idée d'un *continuum* entre les différentes formes de mobilités spatiales est explicitement reprise par J. Brun dans un article de référence sur la notion de mobilité en sciences sociales : « la notion de mobilité permet en tout cas de réunir dans une même problématique l'étude des différents types de déplacements résidentiels, qu'ils soient définitifs ou temporaires, à courte ou à longue distance. [...]. Les nouvelles façons de concevoir la " mobilité " s'ouvrent à l'idée qu'il existe une échelle continue dans la capacité et la propension des individus à se fixer ou à se déplacer, et qu'un même individu peut vivre, sans rupture fondamentale, des phases alternées de stabilité et de mutations résidentielles » (Brun, 1993 : 6).

² Extrait publié et traduit par V. Dupont et F. Dureau, 1994, p. 806.

Sous forme d'hypothèses, on peut d'ores et déjà identifier des articulations vraisemblables entre ces mobilités du point de vue des pratiques individuelles.

Une complémentarité intuitive, mais néanmoins délicate à formaliser, se dessine entre mobilités quotidiennes et mobilités résidentielles. Ces mobilités renvoient aux échelles de l'habiter « du domicile à la ville » (Authier *et alii*, 2001), en ne réduisant pas celui-ci à une localisation résidentielle par exemple. Des individus résidant dans un même quartier et dans un même type de logement peuvent en effet déployer des pratiques quotidiennes et plus largement des manières d'habiter fort différentes (Chamboredon et Lemaire, 1970).

Le cœur de notre recherche consiste à analyser comment la mobilité internationale fait système avec ces deux échelles de mobilités. Il s'agit d'abord de saisir la dimension internationale de la mobilité résidentielle (en identifiant notamment comment elle peut s'accompagner du passage d'une manière d'habiter à l'autre), ainsi que de la mobilité quotidienne. Pour cette dernière, la prise en compte d'une temporalité cyclique des pratiques, se traduisant par des circulations d'échelle internationale, constitue l'une des principales approches pour élargir les échelles de l'habiter. D'un autre point de vue, nous proposons de prendre en compte la migration internationale également comme un processus de confrontation individuelle à la distance.

Concernant l'influence de la migration internationale, comme parcours et comme situation, sur les manières d'habiter Paris, un premier questionnement porte sur la manière dont les arbitrages présidant aux choix résidentiels s'ajustent au déplacement à longue distance qu'implique l'emménagement à Paris. On peut ainsi envisager que la recherche d'une continuité dans les conditions de logement, qui paraît constituer une logique évidente pour « compenser » le dépaysement, n'est pas majoritairement adoptée, et que les stratégies résidentielles relèvent d'une articulation plus complexe avec la signification du séjour à Paris. Si l'on développe l'hypothèse d'une adéquation entre les choix résidentiels à Paris et la signification du lieu dans un parcours migratoire personnel, il paraît nécessaire d'observer la mobilité résidentielle (en précisant que nous considérons ici l'« immobilité » résidentielle comme l'une des formes possibles de la mobilité, aussi signifiante du point de vue du rapport aux lieux qu'une succession de déménagements) dans le temps du séjour à Paris, sans limiter l'observation au moment de l'installation. En effet, dès lors que l'on considère que les rapports aux lieux et l'expérience de la distance sont des processus, le « reflet » de ces évolutions dans les choix résidentiels implique de raisonner en terme de mobilité, et non simplement de localisation. Une réflexion complémentaire concerne les effets de la distance dans la vie quotidienne, et plus précisément dans la répartition spatiale des activités banales ou plus rares qui sous-tendent les mobilités quotidiennes. Dans ce registre de pratiques également nous formulons l'hypothèse d'une adéquation entre signification du séjour et manières d'habiter, celles-ci comprenant une dimension temporelle et processuelle. Elles dépendent à la fois d'une certaine attitude (la manière de donner un sens à l'expérience de la distance) et d'une certaine familiarité (la maîtrise cognitive et pratique de l'espace pratiqué) qui sont toutes deux évolutives.

Nous avons ainsi posé le cadre spatial et temporel d'observation des manières d'habiter une ville en situation de migration. Pour l'explicitation de notre positionnement théorique, nous avons implicitement, jusqu'alors, décrit un individu armé de son expérience résidentielle et mû par un projet personnel, supposé capable de recomposer son espace de vie autour du pôle parisien et d'y faire évoluer ses pratiques spatiales en fonction des significations qu'il lui accorde. Il convient cependant de ne pas s'en tenir à cette approche « atomiste » de l'expérience migratoire. En effet, si

les migrants ne sont pas réductibles aux éléments d'un flux d'ensemble structuré par des facteurs *macro*, notamment économiques, ils ne sont pas pour autant isolés, ni dans la définition de leurs stratégies de mobilités à différentes échelles, ni dans le système de contraintes et de ressources dans lequel s'inscrit leur confrontation à la distance. Il s'agit donc maintenant de préciser les différents niveaux d'appartenances collectives dans lesquels s'inscrivent les migrants étudiés, et de formuler certaines hypothèses concernant les effets de ces appartenances sur les manières individuelles d'habiter.

2.4. Le jeu de l'individuel et du collectif dans la confrontation avec la distance

L'habiter, notion-clé de notre recherche, oriente le regard vers le niveau individuel du rapport aux lieux. Dans le cas de migrants internationaux, ce regard permet de compléter les connaissances produites sur les élites migrantes essentiellement à un niveau agrégé, et plus largement de s'inscrire dans une évolution du champ scientifique des mobilités marquée par le « déplacement progressif de l'objet, des propriétés collectives de l'espace vers les propriétés individuelles des migrants » (Brun, 1993 : 10). Dès lors que l'on adopte cette approche pour l'analyse de manières d'habiter, on est amené à supposer chez les individus une marge de manœuvre irréductible et une capacité de décision pour la définition de leurs pratiques. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, les travaux sur les mobilités résidentielles mettent clairement l'accent sur les notions de « choix » (Arbonville et Brun, 2002 ; Colloque « Les choix résidentiels », Lyon, décembre 2005) et de « stratégie » (Bonvalet et Fribourg, 1990), qui toutes soulignent la dimension décisionnelle des mobilités¹. En considérant que la gestion de la distance par les pratiques habitantes dépend de la signification que les migrants accordent à leur séjour à Paris, nous postulons que le cœur de ces pratiques dépend bien de compétences, d'aspirations et de décisions individuelles.

Néanmoins, l'idée que les pratiques relèvent de décisions individuelles n'implique nullement que celles-ci soient prises isolément, ni encore moins indépendamment de toute référence collective. A propos du jeu de l'individuel et du collectif dans les décisions, on peut relever deux problèmes théoriques, décrits par F. Godard (1990 : 9-22), qui requièrent une attention particulière. D'abord, tout ou partie des décisions individuelles, « microscopiques », relèvent finalement d'éléments « macroscopiques » (système de valeur, règles comportementales, etc.) appropriée par le processus de socialisation. Dans notre perspective, ce paradoxe renvoie partiellement à la différenciation entre « modes » et « manières » d'habiter. Ensuite, il n'est pas aisé de savoir s'il est possible d'accéder au « sens » d'une action, et de saisir autre chose qu'une simple rationalisation *ex post* d'une action fondée sur des motifs non formulés.

Les travaux sur les stratégies de mobilité montrent que les décisions et les pratiques individuelles sont insérées dans un écheveau de relations sociales diverses. Un premier niveau d'appartenance collective des individus est celui de la famille, qui apparaît clairement comme l'échelon social

¹ On peut noter qu'il s'agit là d'un argument en faveur de la notion même de mobilité, que J. Brun, avec d'autres, juge plus appropriée que celle de migration pour mettre en lumière sa dimension « active ». Ainsi, dans la migration « le concept de stratégie apparaît peu adéquat, leur [les migrants] marge d'initiative étant restreinte, pour ainsi dire par définition. A la limite, ne suffirait-il pas, pour interpréter leur départ, de le considérer comme une simple réponse, quasi mécanique, à un « stress » engendré par les déséquilibres perçus dans leur localisation d'origine ? » (Brun, 1990 : 303). A l'inverse, l'avantage de la notion de mobilité est de « poser les migrants, au moins potentiellement, en acteurs » (*ibid.*).

fondamental d'élaboration des décisions intervenant dans les manières d'habiter, qu'il s'agisse de la construction de l'espace de vie¹ (Gotman, 1999 ; Lelièvre *et alii*, 2002 ; Grafmeyer et Dansereau, 1998), de la mobilité (Courgeau, 1976) et plus largement des choix résidentiels (Bonvalet et Fribourg, 1990) et des investissements dans le logement (Bonnin, 1991), ou encore des mobilités internationales (Boyd, 1989 ; Guillon *et alii*, 1994 ; Faist, 1997). Sur ce dernier point, l'étude des réseaux dans les processus migratoires accorde une place centrale aux « liens forts » que constituent les liens familiaux (tableau 2.1). D'autres niveaux de liens sociaux sont également impliqués dans les mobilités internationales (les réseaux professionnels par exemple, dont nous avons indiqué, dans le premier chapitre, le rôle crucial dans le cas des migrants qualifiés) et dans les pratiques déployées dans l'espace de résidence comme entre les lieux de l'espace de vie. Le tableau résume les différents échelons d'inscription sociale des individus en situation de migration. Le niveau individuel est celui des capitaux, des compétences et des aspirations qui motivent la « prise de distance » nécessaire au déplacement migratoire initial et éclairent une partie des rapports au lieu et des pratiques qui s'y déploient. Les niveaux collectifs d'appartenance sociale confèrent une certaine signification à la distance (la distance ressentie par un migrant peut être liée à l'éloignement des membres de sa famille par exemple) et offrent également un certain nombre de ressources pour y faire face. Les approches monographiques sur tel ou tel groupe de migrants internationaux montrent en effet l'utilité sociale et l'intensité d'utilisation de ressources conçues par et pour un groupe particulier, qu'il s'agisse d'offre alimentaire, de service pratique ou de soutien d'ordre plus affectif.

¹ Une revue des références bibliographiques francophones sur l'influence des liens sociaux, et notamment familiaux, dans la construction des espaces de vie est proposée dans Bertrand *et alii*, 2003 : 51-92.

Tableau 2.1 : La place des réseaux dans les processus migratoires

Macro-niveau : structurel	Meso-niveau : relationnel	Micro-niveau : individuel
Opportunités (structures politiques, économiques et culturelles)	Collectivités et réseaux sociaux (relations sociales)	Valeurs, attentes et ressources (degré de liberté)
Economique Revenu et différence de chômage, accès au capital	Liens sociaux Liens forts : familles et ménages Liens faibles : réseaux de migrants potentiels, de non-migrants et d'intermédiaires Liens symboliques : organisations religieuses et ethniques	Valeurs individuelles (objectifs, préférences et attentes) Santé, statut, confort, stimulation, autonomie, affiliation, moralité
Politique Régulation de la mobilité spatiale (lois nationales et réglementation internationale) Répression politique et conflits inter-ethniques Interdépendance dans les relations inter-étatiques	Capital social Ressources disponibles pour les migrants potentiels et non-migrants du fait de la participation aux réseaux et collectivités à travers des liens faibles, forts et symboliques	Ressources individuelles Capital financier Capital humain : niveau de scolarisation, formation professionnelle Capital culturel : visions communes ; prévisions, mémoire, symboles partagés Capital politique : droit de vote
Ensembles culturels Normes dominantes et discours		
Démographie et écologie Croissance de la population Disponibilité en terres arables Niveau technologique		

D'après T. Faist (1997), extrait de Dorai *et alii*, 1998 : 44.

Nous faisons l'hypothèse que la nature et l'intensité des liens qui fondent l'appartenance de l'individu à divers collectifs jouent un rôle majeur dans l'expérience de la distance et sa gestion par les pratiques spatiales. L'évolution des manières d'habiter reflèterait donc la recomposition de ces appartenances sociales, à la fois du point de vue de l'expérience subjective de la distance, et du point de vue de leur mobilisation comme ressources à des fins pratiques (comme ressource).

2.4.1. Les localisations des pratiques : une logique d'agglomération ou de différenciation ?

Les agencements spatiaux des pratiques ne relèvent pas uniquement des significations associées au lieu de séjour par les individus, de leurs expériences antérieures et de leurs compétences. Ils participent d'une spatialité collective, et son analyse doit permettre d'identifier d'éventuelles homogénéités entre les membres du groupe étudié, ainsi que les catégories (notamment sociales ou ethniques) qui les structurent. Les monographies sur des groupes de migrants internationaux montrent en effet une certaine convergence au sein de chaque groupe du point de vue des

répartitions spatiales (Boumaza, 1996, Toubon et Messamah, 1990)¹, mais toujours imparfaite et délicate à interpréter. Cette complexité tient à ce que ces localisations relèvent en partie de facteurs « externes » (un niveau de revenu restreignant l'accès au logement à un segment réduit du parc immobilier par exemple) et en partie aussi de facteurs « internes » (désir d'entre-soi, filières d'accès au logement, économies d'agglomération pour les commerces ethniques). Des travaux récents ont ainsi pu montrer l'extrême diversité des stratégies résidentielles parmi les populations immigrées, y compris lorsqu'elles conduisent à même segment du parc de logement (Lelévrier, 2003), et nuancer vigoureusement le poids des facteurs usuellement évoqués comme l'origine nationale ou la catégorie socioprofessionnelle (de Rudder, 1990).

Nous avons déjà mentionné le fait que le logement constitue une entrée thématique fréquente dans les travaux sur les immigrés, notamment parce que « l'habitat constitue un domaine privilégié pour apprécier les conditions d'intégration des immigrés » (Simon, 1998 : 327). Plus encore, « la localisation de l'habitat, résumée par la thématique de la ségrégation, revêt une signification de plus en plus déterminante dans la construction et la perception des positions sociales » (*ibid.*). La localisation peut se définir comme « la prise en compte d'une position par rapport à différentes données spatialisées » (Brun, 1990 : 299), mais on sait que, dans l'analyse du choix qui s'y rapporte, la localisation de la résidence est une notion particulièrement ambiguë, qui a fait l'objet de lectures contrastées dans les travaux sur les mobilités résidentielles (Bonvalet et Dureau, 2000). J. Brun insiste sur le fait qu'il est délicat d'interpréter rigoureusement cette prise en compte. En effet les catégories spatiales (le nom d'un quartier par exemple) sont faussement univoques, et se réfèrent en réalité à une très grande diversité d'enjeux sociaux, symboliques, et pratiques spatialisés mais irréductibles à la nomination d'un lieu. D'abord considérée comme une simple variable d'ajustement dans un choix portant sur d'autres attributs du logement, tels que le statut d'occupation ou le type de logement, la notion de localisation s'est enrichie d'enjeux sociaux (situation relative par rapport à la parentèle), professionnels (accessibilité au lieu de travail) ou symboliques (signification portée par l'« adresse »). Concernant ce dernier point, les travaux sur les localisations résidentielles parmi les populations bourgeoises ont montré le poids de « l'adresse » et des significations des lieux en termes de positionnement social, qui constituent, de fait, des contraintes aussi restrictives que les contraintes économiques (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1990). La localisation peut donc être considérée comme un critère à part entière des choix résidentiels (Bonvalet et Dureau, 2000), mais n'en reste pas moins délicate à interpréter en raison des multiples enjeux dont elle peut, selon les individus, être porteuse : proximité de l'entourage, accessibilité du lieu de travail, sentiment de proximité symbolique et sociale entre soi et la population résidente, adéquation de l'offre résidentielle locale avec un certain prix escompté du logement, etc. (Brun, 1990). Dans le cas particulier d'un groupe de migrants internationaux, défini par une même origine nationale, les localisations résidentielles permettent d'identifier et de quantifier des phénomènes de concentration et de dispersion de ce groupe. Abordés aux différents niveaux d'analyse présentés dans le tableau 2.1, ces phénomènes peuvent refléter les marges de manœuvre économique des membres de ce groupe dans un marché immobilier donné, l'influence plus ou moins grande d'institutions facilitant

¹ Ces deux références sont indiquées au titre d'ouvrages relativement récents et analysant respectivement les localisations résidentielles et commerciales. Il faut noter que le thème de la répartition spatiale des groupes immigrés, notamment dans des contextes urbains, a donné lieu à une immense littérature géographique et sociologique depuis les travaux pionniers de l'École de Chicago. Pour une synthèse de la littérature francophones, voir Battegay, 1992 ; Villanova et Bekkar, 1994 ; Brillaud et Querrien, 1997.

l'accès au logement, l'appui sur des réseaux familiaux pour trouver son logement ou encore les représentations collectivement partagées sur l'espace de séjour.

Les élites migrantes apportent un éclairage particulier sur la ségrégation urbaine¹, dont une partie des développements théoriques a été élaborée à partir du cas des migrants internationaux. A ainsi pu être formulée l'hypothèse selon laquelle « les immigrés de statut social élevé ne sont pas susceptibles de constituer des noyaux résidentiels ethniques, mais au contraire de se disperser dans les contextes spatiaux appropriés d'un point de vue économique » (Boal, 1978 : 75). Cette hypothèse est notamment confirmée par un travail sur les Néerlandais à Auckland, dont la répartition résidentielle est structurée bien plus par les caractéristiques sociales et démographiques (notamment la position dans le cycle de vie) des individus que par l'origine nationale (Trlin, 1975). En outre, la relative faiblesse des « chaînes migratoires » identifiée par White (1988) dans les cas des migrations d'individus qualifiés en Europe est susceptible d'aller de pair avec des choix résidentiels moins « canalisés » notamment par des sources d'information spécifiques. Les processus de « chaîne » sont en effet évoqués à plusieurs reprises pour expliquer des formes de ségrégation parmi les populations migrantes (Geiger, 1975 ; Ley, 1983). Cependant l'implication de l'employeur dans l'accès au logement pour les migrants qualifiés constitue une forme particulière de contrainte, créatrice de concentrations résidentielles contradictoires avec les résultats des approches écologiques évoquées précédemment (White, 1988 et 2003). Plus largement, la question de la ségrégation de groupes ayant des positions sociales favorisées pose la question de l'articulation entre contraintes et facteurs « positifs » de choix (Glebe, 1986). C'est dans la réalisation de ce choix que nous pensons possible d'identifier le rôle de la signification du séjour². Le fait de bénéficier de revenus économiques élevés n'induit pas, en effet, l'absence de contraintes dans les choix de localisation, comme le suggèrent les travaux sur les enjeux sociaux liés à l'adresse par exemple.

Les mêmes questions sur le collectif de référence dans la définition des espaces de pratiques, et sur le poids variable de ces références en fonction des significations individuellement attribuées au séjour, peuvent être abordées à travers l'analyse de la localisation des pratiques au-delà du seul champ résidentiel. Les registres concernés sont évidemment fort variés : fréquentation de commerces, sociabilités, activités de loisirs, recours à des services, etc. L'appartenance à des collectifs peut intervenir de plusieurs manières complémentaires. En effet, une partie de ces pratiques peut prendre des formes collectives (notamment dans le cas des sociabilités), auquel cas leur localisation est étroitement liée aux choix des « partenaires » de l'individu dans ces pratiques. De plus, la localisation des pratiques dépend des informations dont l'individu dispose, ainsi que des représentations qu'il se fait des lieux possibles de déploiement de ces pratiques, autrement dit la dimension collective prend dans ce cas la forme d'une intériorisation de représentations. Une certaine convergence pourrait alors être identifiable au sein du groupe en termes de lieux de fréquentation, ceux-ci n'étant pas nécessairement identiques (ni même proches spatialement) aux lieux de résidence. En effet, dans le

¹ Définie schématiquement comme le processus et l'état d'un « inégal partage d'un espace habité entre deux fractions d'une population » (Brun et Lévy, 2002 : 384), la ségrégation nourrit un certain nombre de débats, notamment sur sa mesure et sur les processus qui la génèrent. Il ne s'agit pas ici de nous confronter frontalement à ces débats, mais de mobiliser les concepts et les méthodes issus de cette thématique de recherche pour apporter des éclairages sur les localisations résidentielles d'élites migrantes. Sur les approches géographiques de la ségrégation, voir les synthèses de Brun et Rhein, 1994, et de Brun et Lévy, 2002.

² M. Lussault insiste ainsi sur le fait que « bien loin d'être un phénomène spontané et guidé par de stricts déterminants fonciers et économiques, la ségrégation procède et participe des stratégies spatiales des acteurs et opérateurs, des jeux de ceux-ci avec la distance » (Lussault, 2003 : 830).

contexte français, on a ainsi pu relever que « la fonction de centralité ne repose plus sur l'existence d'une « concentration » significative d'un groupe particulier, mais sur l'émergence d'une spécialisation économique, culturelle et sociale du territoire, de telle sorte qu'il représente un centre d'attraction communautaire pour la consommation, de biens ou symbolique. Elle se traduit par une fréquentation assidue du lieu de centralité, par des membres de la communauté qui, sans résider sur place, viennent s'approvisionner ou entretenir des relations sociales » (Simon, 1998 : 443).

De telles centralités suggèrent que les spatialités individuelles peuvent être influencées par la localisation d'un ensemble large de commerces, de services, ou de lieux de co-présence facilitant les échanges sociaux à l'intérieur du groupe. Par conséquent, au sein d'un groupe de migrants, les individus se différencient selon que l'agencement spatial de leurs activités soit plus ou moins conforme à cette géographie des ressources localisées.

2.4.2. Les ressources dédiées, entre soutien et contrainte aux « possibles » spatiaux

La plupart des travaux portant sur l'insertion urbaine de migrants montrent le caractère structurant, dans leurs pratiques, de ressources diverses procurées par et pour des individus appartenant à un même groupe. Le thème des ressources par et pour les migrants dans un contexte donné occupe d'ailleurs une place majeure dans les travaux sur les réseaux migratoires (Doraï *et alii*, 1998 : 37-55). De telles ressources existent dans la plupart des cas, mais leur nature, leur fonction et leur extension est naturellement très variable. L'aide à l'adaptation des nouveaux arrivants est l'une des fonctions les plus répandues des réseaux migratoires, visant à « amortir pour les migrants le coût et la rupture entraînés par la migration » (Gurak et Caces, 1992). A ce stade de la réflexion, il convient de donner à la notion de ressource une acception très ouverte, en considérant qu'il s'agit de l'ensemble des moyens dont dispose un individu pour mettre en œuvre ses choix. Les ressources peuvent donc, en ce sens, désigner une grande diversité de supports des pratiques, tels que les réseaux familiaux, professionnels et sociaux, les structures institutionnelles ou politiques, ou les compétences constitutives de ressources cognitives individuelles. Le point commun à l'ensemble de ces ressources est qu'elles sont dédiées, d'une manière ou d'une autre, aux membres d'un groupe donné. La langue constitue vraisemblablement un puissant facteur de circonscription cohérente de ces ressources, en créant une visibilité et une disponibilité auprès des individus concernés, et en excluant plus ou moins strictement les autres. Enfin cette approche large de la notion de ressource vise à ne pas préjuger de la « qualité » de l'effet de l'usage de ces ressources sur les pratiques spatiales, et à prendre en compte le fait qu'il peut s'agir à la fois d'un « soutien » facilitant et d'une contrainte limitant la définition des choix et leur mise en œuvre. L'accès au logement est l'un des domaines d'action les plus répandus des ressources « communautaires »¹, mais l'ensemble des registres de pratiques sont susceptibles d'être, d'une manière ou d'une autre, pris en charge par des structures à destination d'individus partageant une expérience commune de la distance.

Si le terme de « ressource » indique bien l'idée d'un soutien pour les individus qui y recourent, ceux-ci sont susceptibles, par cette démarche même, de se voir restreindre le champ des possibles espaces

¹ L'adjectif « communautaire » est peu satisfaisant, car il tend à réifier l'appartenance d'individus à un collectif implicitement défini par une origine géographique ou ethnique commune, en risquant de passer sous silence le caractère labile et dynamique des appartenances identitaires (Brubaker, 2001). Nous nous autorisons néanmoins son emploi à propos des ressources produites par et pour un groupe particulier, en précisant que le recours à celles-ci constitue effectivement une action ou un « moment » de centration sur un groupe, mais qu'il n'implique pas nécessairement l'existence d'une « communauté » stable et existant indépendamment du recours à ces ressources.

ou modalités de leurs pratiques. Cette ambivalence ressort clairement des travaux sur les divers « canaux » (Findlay, 1990 ; White et Hurdley, 2003) structurant aussi bien le déplacement que l'insertion urbaine des migrants internationaux, le terme même renvoyant à la fois à une voie d'accès, qui facilite, accélère, voire rend possible, et à un cloisonnement strict qui interdit tout itinéraire alternatif. Un premier objectif de notre recherche est d'identifier les ressources communautaires à destination de la population étudiée, d'en estimer l'intensité du recours et l'influence sur les localisations, tant résidentielles que de pratiques. Ces résultats sont destinés, dans un deuxième temps, à reconstituer un panorama général de l'offre de ressources disponible pour la population étudiée, afin d'y resituer les manières d'habiter. Il s'agit donc ici, d'un point de vue théorique, de placer les ressources communautaires sur le même plan que les caractéristiques matérielles de l'offre résidentielle locale, ou que le marché immobilier, c'est-à-dire comme un ensemble de données prises en compte et faisant l'objet d'arbitrages dans les décisions individuelles. Nous nous inscrivons en effet dans une approche compréhensive des manières d'habiter, qu'exprime clairement J. Brun à propos du cas précis des stratégies résidentielles : « Lorsqu'on accorde une plus grande attention aux individus, à leurs aspirations résidentielles et à leurs représentations et usages de l'espace, on ne préjuge pas pour autant de leurs pouvoirs de décision et de leur liberté de choix : on s'attache au contraire à apprécier scrupuleusement l'étendue de cette hypothétique frange de liberté, à mesurer le poids des contraintes qu'ils subissent, à comprendre enfin comment ils perçoivent ces dernières et s'organisent pour y faire face. Le recours à des méthodes d'observation orientées davantage vers la monographie, les enquêtes locales, les histoires de vie, que vers le repérage des régularités statistiques et l'élaboration de modèles, ne correspond pas à un postulat rabaisant le rôle des acteurs collectifs et des forces macroéconomiques ou politiques dans la mobilité résidentielle. Il vise à en mieux saisir le sens pour ceux qui la vivent » (Brun, 1990 : 307).

Le recours à ces ressources, qui recouvre aussi bien la fréquentation quotidienne de tel magasin spécialisé, que la lecture de tel guide citadin ou que la fréquentation régulière de compatriotes, constitue vraisemblablement un facteur majeur de la répartition spatiale des pratiques individuelles, et un révélateur des manières d'habiter la ville de séjour. Ainsi, la diversité des recours à ces ressources reflète et contribue à produire des expériences différentes de la distance. En outre l'usage de ces ressources est, à l'évidence, éminemment complexe et évolutif. Complexe, car selon le registre de pratique considéré un même individu peut se détourner volontairement des ressources communautaires ou au contraire en faire un usage exclusif. Evolutif, car les affiliations à des collectifs peuvent varier dans le temps du séjour. Nous proposons donc d'aborder les ressources communautaires comme des facteurs influençant les configurations spatiales des pratiques et comme des points de référence identitaire, mais dans une approche dynamique en termes d'affiliation, d'autonomisation et d'identification plus que d'appartenance (Brubaker, 2001).

Conclusion

Nous analysons les manières d'habiter des migrants japonais dans la métropole parisienne comme des manières de « faire avec » la distance, en considérant que celle-ci relève de caractéristiques objectives (l'éloignement physique du Japon, les temps de déplacements avec les autres lieux de l'espace de vie) et se traduit dans des termes plus subjectifs pour les individus étudiés : expérience d'une distance avec l'entourage, confrontation à un contexte socio-spatial inédit, attribution de significations à cette étape de la trajectoire personnelle, et finalement ajustements stratégiques entre contraintes et ressources induites par cette prise de distance initiale.

Parce qu'elle centre l'analyse sur le logement sans l'y réduire, sur l'individu mais en l'inscrivant dans un jeu d'appartenance à divers collectifs sociaux et familiaux, et sur les rapports concrets mais aussi idéels à l'espace, la notion d'habiter apparaît particulièrement opératoire dans cette réflexion. En se basant sur les cas d'une population séjournant temporairement dans une ville particulièrement distante des lieux antérieurs de résidence, notre étude vise à éclairer deux dimensions particulières de l'habiter qui renvoient à son inscription, très sensible dans les approches contemporaines qui s'y rapportent, dans un cadre spatio-temporel plus large que celui du strict séjour dans un lieu donné.

Tout d'abord l'habiter désigne clairement un processus à l'échelle de la biographie individuelle, où sont progressivement mis en place les lieux de l'espace de vie, et que se construisent les expériences comme les compétences en matière d'habiter. C'est à cette échelle enfin que se dessinent les trajectoires professionnelles et familiales, dont il est acquis qu'elles sont intimement liées aux trajectoires résidentielles. Précisons qu'il s'agit ici non pas de réaliser un « long travelling de la vie des individus » (Antoine et Lelièvre, 2006 : 25), mais de mobiliser certains de ses éléments pour éclairer le « gros plan » (*ibid.*) centré sur le séjour parisien des migrants japonais. Ce choix de « cadrage » repose d'abord sur l'hypothèse que le séjour dans une ville lointaine, même envisagé comme temporaire, se caractérise par une temporalité qui n'est pas neutre du point de vue des manières d'habiter. Cette temporalité se décrit comme une succession d'événements (professionnels ou familiaux par exemple), de transitions (entre positions professionnelles ou situations administratives, par exemple), et comme une reformulation (dont le maintien à l'identique constitue une modalité possible) du projet personnel associé à la migration. Cette temporalité sociodémographique se double d'une évolution des rapports individuels à l'espace habité, induite par des processus d'apprentissage et de familiarisation avec le contexte urbain de résidence. Les évolutions des rapports pratiques et idéels des individus à leur espace de séjour peuvent en outre être éclairées par l'inscription de celui-ci au sein d'un espace de vie plus large. Les notions de « primarité » et de « secondarité » appliquées à des situations de multi-résidence (Rémy, 1999) suggèrent ainsi que les manières d'habiter un lieu par des individus mobiles dépendent en grande partie des significations que ceux-ci accordent à ce lieu par rapport à d'autres lieux de référence.

Nous nous proposons donc d'analyser les manières individuelles d'habiter Paris par les migrants japonais en les inscrivant dans un cadre spatio-temporel plus large, et en considérant que les significations attribuées à cet espace de séjour, au sein de trajectoires biographiques et d'espaces de vie individuels, sont un facteur majeur de différenciation du point de vue de l'habiter. La question d'une homogénéité des pratiques spatiales au sein d'un groupe d'élites migrantes, décrite au chapitre précédent, est ici posée en des termes plus précis : les usages différenciés de ressources dédiées (concernant l'accès au logement comme l'offre alimentaire, en autres) sont considérées comme des indicateurs de « jeux » individuels avec les appartenances collectives, qui ne se fondent pas nécessairement sur les catégories usuellement utilisées dans les travaux sur les élites migrantes, relatives à la position sociale ou professionnelle.

Enfin, les manières d'habiter peuvent être considérées aussi comme des manières d'agir sur les contextes où se déploient les pratiques individuelles. Valable pour tout individu dans une perspective théorique qui institue le citoyen « ordinaire » comme producteur des dynamiques urbaines, cette extension de la notion d'habiter prend un relief particulier dans une recherche sur des élites migrantes, dont le chapitre 1 a montré que, par leur profil socioprofessionnel, elles étaient susceptibles de contribuer à un processus d'embourgeoisement de la partie centrale de la métropole parisienne, par le renforcement de la spécialisation sociale de secteurs valorisés ou encore la

participation à la *gentrification* de quartiers populaires. Dans cette perspective, les manières d'habiter analysées à une échelle individuelle peuvent être réinscrites dans l'analyse de l'ensemble des migrants japonais et donner lieu à une réflexion sur le rôle de cette population dans les dynamiques urbaines de la métropole parisienne.

Chapitre 3. Une approche compréhensive, dynamique et multiscalaire de l'habiter

Introduction

L'idée qui guide l'ensemble de ce travail est que l'expérience comme habitants parisiens des migrants japonais est fondamentalement marquée par la distance, celle-ci renvoyant à la fois à un éclatement géographique de l'espace de vie et à une familiarité limitée avec les lieux parisiens. A cette idée-clé s'adosent plusieurs hypothèses : l'expérience de la distance a une influence décisive sur les manières individuelles d'habiter Paris ; cette expérience est un processus, c'est-à-dire qu'elle évolue dans le temps du séjour ; les stratégies déployées par les individus pour « faire avec » la distance sont étroitement liées aux significations attribuées au séjour à Paris, et celles-ci constituent un facteur majeur d'hétérogénéité au sein des migrants japonais du point de vue de l'habiter ; enfin cette hétérogénéité se traduit par une diversité d'être des citadins-habitants, et par conséquent des citadins-acteurs de l'espace parisien.

Trois temps seront nécessaires pour expliciter les choix méthodologiques répondant à ces hypothèses. D'abord nous préciserons quels éléments de notre cadre théorique de réflexion ont guidé l'élaboration de notre système d'investigation. Puis nous présenterons l'organisation d'ensemble de celui-ci et les articulations entre ses composantes. Enfin nous présenterons chacune d'elles de manière plus précise.

3.1. Objectifs thématiques de la collecte et de l'analyse du matériau empirique

Les hypothèses développées dans le chapitre précédent, et rappelées brièvement au début de ce chapitre, suggèrent plusieurs thématiques-clés pour lesquelles l'information individuelle doit être collectée.

▪ Les rapports des individus aux lieux

La notion de « rapport » aux lieux comprend schématiquement deux dimensions, idéale et pratique, qui doivent toutes deux être prises en compte pour comprendre le déploiement de manières d'habiter. La dimension idéale du rapport aux lieux qu'il s'agit ici de saisir peut être définie en termes de représentation. En géographie, et plus particulièrement en géographie urbaine (Bailly, 1996), la prise en compte des représentations est motivée par le constat que les pratiques des citadins ne sont ni réductibles à des comportements « réflex » de réponse à un environnement, ni assimilables à la décision rationnelle d'un *homo economicus*. Les représentations désignent ainsi aussi bien les attributs pratiques, moraux, esthétiques que les individus associent aux lieux, que la « qualité » de l'information, inévitablement lacunaire, qu'ils prennent en compte pour décider et mener à bien leurs actions dans ou sur ces lieux. Nous insistons sur ce second point, car dans une recherche sur la confrontation à la distance dans l'expérience migratoire, le degré de connaissance

des lieux paraît non moins important que les significations qui leur sont associées. Le psychologue¹ T. Ramadier souligne d'ailleurs le caractère indissociable et l'influence réciproque de la représentation conceptuelle, que l'on peut résumer comme l'association de signification à des lieux, et de la représentation spatiale, qui consiste en la capacité à localiser des lieux, de manière absolue et relative (Ramadier, 1997 : 119). Les représentations posent un problème méthodologique épineux (non vérifiabilité de l'information, inégales compétences graphiques entre les enquêtés, biais multiples induits par le support matériel et les consignes guidant l'exercice, etc.). C'est un problème auquel nous nous trouvons confrontés car nous cherchons à recueillir et analyser les discours produits par les enquêtés.

La dimension pratique est combinée à la dimension idéale dans les rapports aux lieux : le choix par l'individu des lieux où il déploie chacune de ses activités se fonde sur la connaissance qu'il en a (la présence de tel commerce dans tel quartier, et son accessibilité à partir du lieu de présence actuel) et sur les significations qu'il leur prête (le caractère socialement valorisé de la fréquentation de ce commerce, par exemple) ; inversement, on sait que c'est essentiellement par la pratique que se construisent et évoluent les représentations.

Dans la mesure où l'habiter n'est pas réductible aux usages du logement, c'est l'ensemble des registres de pratiques qui doivent être prises en compte. Pour l'ensemble de ces pratiques, trois types d'informations doivent être collectées. Il s'agit d'abord d'identifier quelle est, pour chaque individu observé, la répartition spatiale des activités, c'est-à-dire l'ensemble des lieux qu'il fréquente avec une certaine intensité. Pour associer à un lieu une intensité de pratiques pour un individu donné, et ainsi hiérarchiser la position des lieux au sein de l'espace de vie, il est nécessaire de capter à la fois la fréquence des pratiques qui s'y déploient et leur « profondeur » temporelle (c'est-à-dire, par exemple, le fait qu'il s'agisse d'une habitude ancienne ou au contraire d'une expérimentation récente). Enfin, les modalités concrètes de ces pratiques doivent être saisies, qu'il s'agisse de leur position au sein de l'agenda individuel ou des circonstances sociales dans lesquelles elles ont lieu. Ainsi, le fait par exemple que l'approvisionnement hebdomadaire dans tel magasin s'effectue seul ou accompagné de trois collègues japonais induit des différences profondes d'interprétation de cette activité, en termes de gestion de la distance par l'habiter et du point de vue de la contribution au marquage social des lieux concernés.

▪ L'expérience de la distance

Dans notre perspective, la configuration spatiale des pratiques et les rapports individuels aux lieux qui les constituent sont analysés à travers le prisme de l'expérience d'une distance spatiale et symbolique. Or la qualité heuristique de ce prisme dépend de la précision avec laquelle est saisie l'expérience individuelle de la distance. Plusieurs types d'informations se combinent dans cette appréhension. D'abord, le recueil du parcours migratoire complet vise à positionner la situation actuelle de l'enquêté dans une chronologie faisant apparaître les lieux de résidence, la durée du séjour dans chacun de ces lieux, et une information minimale sur les manières d'habiter mises en œuvre à chacune de ces étapes. Ainsi, des continuités et des ruptures caractérisant l'étape parisienne peuvent être mises en lumière, du point de vue des conditions de logement et plus largement des pratiques

¹ La psychologie environnementale compte parmi les disciplines scientifiques qui ont le plus contribué à l'étude des représentations spatiales. D'autres disciplines, telles que la géographie, s'en inspirent largement d'un point de vue théorique comme méthodologique. Sur ces deux plans, une synthèse des travaux en psychologie environnementale est proposée par T. Ramadier, 1997.

spatiales. Une telle mise en perspective temporelle peut combiner le recueil de « récits de vie (qui) constituent un outil incomparable d'accès au vécu subjectif » (Bertaux, 1980 : 198), et la collecte d'une information biographique (relevant de l'approche décrite dans la section 2.3.2). Il s'agit de recueillir des informations factuelles sur les trajectoires, les rythmes et les facteurs des mobilités spatiales, en dépassant le simple discours de l'intéressé sur ces points. Il apparaît clairement que « pour satisfaire à cet objectif, il devient absolument indispensable de combiner la collecte de trajectoires dans des domaines variés qui interagissent avec la mobilité afin de pouvoir établir des chronologies plaçant les événements migratoires par rapport aux autres concernant par exemple la fécondité ou l'emploi. Or seule une collecte conjuguée d'informations longitudinales sur la carrière professionnelle, la trajectoire résidentielle et le parcours familial des enquêtés en vue de l'étude des interactions entre ces divers domaines peut répondre à ce questionnement : une enquête biographique » (Lelièvre, 1999 : 197).

Nous proposons de compléter ces informations sur les contextes résidentiels antérieurs des enquêtés en menant une observation *in situ* dans certains des lieux japonais de ces espaces de vie individuels. La caractérisation de l'expérience individuelle de la distance implique également de situer les lieux parisiens pratiqués au sein d'un espace de vie d'échelle plus large, en identifiant les articulations pratiques et les hiérarchisations, affectives notamment, entre les différents pôles de cet espace de vie. Enfin, il s'agit de comprendre, à travers les discours des enquêtés sur ce sujet, la dimension subjective de l'expérience de la distance.

▪ **Les manières de « faire avec » la distance**

Nous proposons plusieurs niveaux de mise en relation des manières d'habiter Paris avec l'expérience de la distance, telle qu'elle aura été caractérisée d'un point de vue objectif et subjectif. D'abord, les complémentarités fonctionnelles et affectives entre les pôles de l'espace de vie sont, par hypothèse, susceptibles d'éclairer les pratiques spatiales à Paris. Il s'agit donc d'identifier ces complémentarités ainsi que les circulations et échanges divers qui en découlent, puis de déterminer en quoi elles peuvent influencer certaines composantes de l'habiter, telles que le choix de localisation résidentielle ou la construction de l'agenda quotidien. Ensuite, après avoir défini à quelles ressources japonaises ont accès les enquêtés, nous nous intéresserons à la manière dont elles influencent les spatialités individuelles à Paris, selon les usages qui en sont effectivement fait. Cette influence se joue vraisemblablement à un niveau directement spatial, par exemple par la simple répartition géographique de commerces spécialisés fréquentés par les enquêtés, mais aussi au niveau moins directement tangible de la diffusion des informations et des représentations des lieux parisiens. Enfin, à un titre plus exploratoire, nous tenterons d'éclairer comment la confrontation à la distance et surtout les significations qui lui sont attribuées induisent plus largement certaines « manières d'être », ou la tenue de certains « rôles sociaux », pour reprendre l'expression utilisée par J. Rémy à propos des espaces de primarité et de secondarité (section 2.3.3), autrement dit une certaine attitude générale dont l'habiter serait un champ d'expression particulier.

▪ **La temporalité de l'expérience habitante**

Nous adoptons une lecture dynamique des manières d'habiter en situation de migration, pour comprendre le rythme et les ressorts d'un processus qui voit évoluer les compétences individuelles, donc la nature même de la distance éprouvée au cours de l'expérience résidentielle parisienne. Le projet sous-tendant cette expérience, donc la signification accordée à ce séjour, sera appréhendé

comme un processus, selon l'hypothèse d'une redéfinition des projets migratoires au fil des étapes : c'est l'ensemble des composantes objectives et subjectives de la distance qui est susceptible d'évoluer. Par conséquent le matériau empirique collecté doit permettre de rendre compte de l'aspect dynamique et évolutif des manières d'habiter Paris. Le recueil d'informations sur les individus à plusieurs moments de leur séjour est ainsi un moyen d'évaluer d'éventuelles évolutions dans la situation professionnelle ou familiale, dans les représentations de l'espace parisien et l'organisation des pratiques qui s'y déploient.

Sur le plan plus particulier des choix résidentiels, le relevé détaillé des parcours résidentiels intra-métropolitains (en termes de logiques résidentielles comme de modalités pratiques d'accès au logement) doit permettre d'éclairer les localisations résidentielles saisies de manière transversale pour l'ensemble des immigrés japonais et pour certains sous-groupes définis selon des catégories socioprofessionnelles ou démographiques, par le traitement de données agrégées issues du recensement générale de la population. Cette approche, procédant par mise en regard entre les trajectoires résidentielles des individus enquêtés et une organisation d'ensemble des localisations résidentielles des migrants japonais, vise à apporter un éclairage sur les trajectoires résidentielles (en identifiant par exemple un mouvement d'autonomisation par rapport à des localisations résidentielles majoritaires parmi les migrants japonais), mais aussi sur d'éventuelles formes de spécialisations de quartiers parisiens dans l'accueil de migrants japonais, en précisant par exemple si certains de ces secteurs sont privilégiés par des Japonais séjournant temporairement à Paris.

▪ Une contribution à la production des dynamiques urbaines

La section 1.2.4 a montré que la métropolisation parisienne va de pair avec un embourgeoisement de la population dans la partie centrale de l'agglomération, le maintien des contrastes socio-spatiaux historiques à l'échelle métropolitaine (disparité est-ouest), mais aussi, à une échelle plus fine, par la grande complexité spatiale des disparités sociales, qui prend la forme d'une « mosaïque », selon la formule usuelle. Le rôle des élites migrantes dans les dynamiques urbaines contemporaines de la métropole parisienne ne va pas de soi, et l'enquête individuelle sur les manières d'habiter se propose de contribuer à cette réflexion, ciblant plus particulièrement les processus de *gentrification* et de renforcement d'une spécialisation sociale des secteurs valorisés de la partie centrale de l'agglomération, auxquels nous avons vu que les élites migrantes, par leurs caractéristiques socioprofessionnelles, étaient susceptibles de prendre part. Au chapitre 2 nous avons suggéré que les pratiques banales des citoyens, constitutives de l'habiter, pouvaient être considérées comme des formes de participation à la production des dynamiques urbaines, par leurs effets sur des marquages sociaux à échelle locale par exemple. Notre analyse des manières d'habiter s'attache à saisir l'articulation entre des pratiques spatiales et les lieux où celles-ci se déploient, à partir d'une investigation auprès d'individus aux profils socioprofessionnels et démographiques variés, et en accordant une place privilégiée aux choix résidentiels. Nous proposons donc d'éclairer les traductions possibles de ces manières d'habiter en manières d'« agir » sur certaines dynamiques urbaines, notamment par des effets de composition (selon la plus ou moins grande conformité avec celle de la population résidente localement), par des effets sur certains segments du marché immobilier parisien, et par la visibilité dans l'espace public de pratiques individuelles réitérées, ou d'une offre commerciale ou culturelle particulière.

3.2. Le cadre spatial de l'observation

La problématique de l'habiter comme confrontation à la distance implique une définition du cadre spatial de l'investigation qui permette de mettre en lumière les pratiques spatiales individuelles, les articulations qu'elles reflètent avec d'autres lieux des espaces de vie, et leurs effets éventuels en termes de co-production de dynamiques urbaines à différentes échelles.

3.2.1. La métropole parisienne au sein d'espaces de vie individuels

L'agglomération parisienne, on l'a vu, est clairement spécialisée à l'échelle nationale dans l'accueil des élites migrantes. Ses fonctions économiques en font également une métropole mondiale, ce qui permet d'analyser les liens entre ces deux caractéristiques à partir du cas particulier des migrants japonais. Plus de 70% des immigrants japonais en France résident dans l'agglomération parisienne (INSEE, RGP 1999). Il s'agit donc d'un lieu d'investigation approprié pour saisir la migration des Japonais dans un pays du Nord, du point de vue des logiques individuelles comme des structures collectives. Cette concentration dans l'agglomération parisienne permet en outre de faire l'hypothèse qu'une certaine diversité de profils pourrait y être identifiée et analysée. Enfin la concentration conjointe des élites migrantes en général et des migrants japonais dans l'agglomération parisienne permet d'identifier les convergences et les divergences, du point de vue des pratiques spatiales, entre ces deux populations.

Le questionnement théorique articulant une population particulière avec les dynamiques d'une ville mondiale implique de situer la recherche à l'échelle métropolitaine qui, du point de vue fonctionnel, comprend Paris *intra muros* et ses deux couronnes périphériques (Saint-Julien et Le Goix, 2007). En outre, dans le cadre d'un travail sur des migrants internationaux qualifiés, cet échelon large d'analyse s'impose particulièrement compte tenu de la localisation périphérique de pôles d'emploi internationaux (la Défense), d'universités (le plateau de Saclay), de secteurs résidentiels valorisés (la périphérie sud-ouest), ou encore de ressources patrimoniales (les parcs et châteaux franciliens) participant du rayonnement international de l'agglomération.

Si l'agglomération parisienne constitue le cadre de référence des observations et des enquêtes, elle ne peut constituer le cadre spatial unique d'investigation. En effet, la notion de distance implique d'identifier les lieux extra-parisiens de l'espace de vie (issus d'une expérience antérieure ou actuellement reliés par des circulations matérielles et immatérielles). Ensuite, la notion d'habiter suppose que l'analyse soit poussée jusqu'à une échelle suffisamment fine pour qu'y soient appréhendés les processus de construction des rapports aux lieux. Le quartier apparaît particulièrement pertinent pour articuler l'échelon métropolitain de répartition spatiale des pratiques avec l'échelon plus fin où se construisent les rapports individuels aux lieux. Un débat existe sur la réalité du quartier comme échelon d'identification et de déploiement des pratiques individuelles dans un contexte métropolitain, incluant entre autres une interrogation sur la pertinence du quartier comme « échelle identitaire » (Guérin-Pace, 2006) et la discussion de l'hypothèse de la « fin des quartiers » (Ascher, 1998). Quoi qu'il en soit, le regain actuel d'intérêt théorique pour la notion reflète clairement la montée en puissance, dans les travaux sur l'urbain, d'un échelon d'analyse individuel articulant des pratiques et des représentations¹. L'espace domestique constitue enfin la terminaison logique dans cette démarche d'affinement de l'observation. Les usages du logement, qui

¹ Pour une synthèse récente sur la notion de quartier, voir Authier *et alii*, 2006.

comprennent pour partie l'organisation de l'espace domestique, seront pris en compte dans la mesure où ils peuvent refléter le déploiement de pratiques à l'extérieur, conformément à l'hypothèse largement validée d'un certain *continuum* « du domicile à la ville » (Authier *et alii*, 2001).

3.2.2. Une entrée par une population diversifiée

A travers la problématique des manières d'habiter, c'est l'articulation entre un contexte urbain et un groupe donné qui constitue le cœur de notre réflexion. Le questionnement central sur l'habiter comme gestion d'une distance suppose que soient confrontées des stratégies différenciées de construction d'espaces de pratiques, au sein d'une population de migrants japonais partageant *a minima* un ensemble de caractéristiques liées à leur expérience migratoire. Nous avons mentionné au premier chapitre la prégnance dans les travaux sur les élites migrantes d'une tendance à réduire la variété des individus se rapportant à cette catégorie large à quelques grands types socioprofessionnels, tels que les cadres expatriés dans les sociétés financières. Or en restreignant la diversité des profils, le risque est de n'obtenir qu'une vision très partielle des lieux de pratiques des élites migrantes dans un espace donné. Par conséquent il paraît nécessaire d'élargir, par construction, l'éventail des profils individuels envisagés, du point de vue de l'activité professionnelle, du niveau de revenu, de la durée de présence effective ou projective dans la ville de séjour, de la situation familiale, du statut juridique, des significations du séjour, autrement dit des caractéristiques individuelles qui jouent vraisemblablement un rôle majeur dans les choix en matière d'habiter. La construction du matériau empirique est donc d'abord guidée par l'objectif de recueillir une collection diversifiée d'espaces de vie individuels à l'échelle de l'agglomération parisienne, dont les configurations et l'animation par un ensemble de pratiques puissent être éclairées en les situant dans un espace de vie d'échelle plus vaste où la distance apparaît comme un facteur déterminant.

En outre, les manières d'habiter en situation de migration peuvent être partiellement éclairées par le positionnement individuel vis-à-vis de ressources collectives. L'appréhension globale des migrants japonais à Paris vise donc à identifier des « hauts lieux », de concentration résidentielle ou de fréquentation majoritaire, ainsi que des structures institutionnelles ou des discours qui tendent à restreindre les pratiques à certains lieux ou certains types de lieux. Enfin, les observations faites sur les pratiques spatiales individuelles peuvent, sous certaines conditions, être généralisées à une population plus large, dont il importe de ne pas tracer *a priori* le contour. En effet, la participation des migrants japonais à certains processus urbains en cours dans la métropole parisienne, se fonde vraisemblablement en partie sur la répétition de pratiques spatiales similaires, au sein d'un groupe possédant des caractéristiques communes (en termes de position sociale ou d'image dont ils sont porteurs aux yeux de la population résidente, par exemple).

3.2.3. Deux types de quartiers pour saisir le rôle des migrants dans les dynamiques urbaines

Au sein de cette recherche, un statut particulier est accordé à la question de la contribution des migrants japonais, en tant que citoyens, à la production de certains lieux. Il ne s'agit pas d'un questionnement central dans la mesure où notre problématique porte d'abord sur des spatialités individuelles. La notion d'habiter, si elle institue les individus en citoyens, les considère nécessairement comme acteurs potentiels, du fait même de leurs pratiques citoyennes (section 2.2.1). Par conséquent la question du rôle des migrants japonais dans les dynamiques urbaines est indirecte mais incontournable dans une réflexion sur l'habiter, d'autant plus que cette population est un

exemple d'élites migrantes dont nous avons vu que leur attraction par les villes mondiales était intrinsèquement liée aux évolutions métropolitaines.

Afin de proposer des éclairages sur cette question, nous proposons de situer principalement l'analyse dans des lieux parisiens où les migrants japonais seraient particulièrement susceptibles de jouer un rôle actif. On peut d'emblée proposer une mise en regard de lieux où ce rôle s'exercerait selon des modalités différentes.

Un premier type de lieu renvoie directement à l'hypothèse d'une part active d'élites migrantes à l'évolution de **quartiers populaires centraux en transformation**. Précisons que la construction de notre problématique nous a conduit à accorder une place privilégiée à ce type de processus, et que dans cette perspective précise nous avons adopté une « entrée par les lieux », en identifiant un secteur populaire non encore « *gentrifié* » mais susceptible d'attirer des Japonais. Les dynamiques actuelles de Paris *intra-muros* amènent à chercher ce type de quartier dans un arc Nord-Est incluant une partie des 11^e et 12^e, et surtout les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. En effet l'embourgeoisement s'effectue de façon très inégale sur le territoire parisien, avec une population d'employés et d'ouvriers, globalement sous-représentée dans Paris *intra-muros*, concentrée dans le Nord et l'Est. Alors que les employés représentent 17% de la population des 5^e et 6^e arrondissements, leur part la plus élevée est d'environ 30%, dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements. Les ouvriers sont encore plus concentrés spatialement, puisqu'ils représentent 15% des actifs dans les 18^e, 19^e, 20^e et 10^e arrondissements, contre moins de 7% dans les 1^{er}, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 15^e et 16^e arrondissements (INSEE, 2000, t.3). Nous avons défini le 19^e arrondissement, qui est le moins embourgeoisé de Paris en 1999 (INSEE, 2000), comme cadre précis de cette investigation.

On y observe une grande hétérogénéité du point de vue de l'évolution sociale : l'Ouest du Bassin de la Villette (carte 8.2, p. 362) est caractérisé par un embourgeoisement très marqué entre 1990 et 1999 (*ibid.*) tandis que l'Est reste stable de ce point de vue, et qu'autour du parc de la Villette les évolutions sont contrastées d'un secteur à l'autre. C'est également le cas au sud de l'arrondissement, avec un embourgeoisement des alentours du parc des Buttes Chaumont, et une stagnation voire une diminution relative de la proportion des catégories socioprofessionnelles supérieures dans certains secteurs de Belleville et autour de la place des Fêtes. En outre cet espace se situe en position de front par rapport à deux des principaux axes de l'embourgeoisement parisien : le long du canal Saint Martin depuis le 10^e arrondissement, et le long du boulevard de Ménilmontant depuis le 11^e. Cette partie du 19^e arrondissement répond donc bien aux critères de choix d'un terrain permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses, puisqu'on y observe un mouvement général d'embourgeoisement, mais émergent dans certains secteurs, et marqué par des rythmes et des répartitions spatiales très contrastés. Cette identification fondée sur la cartographie réalisée par l'INSEE a été complétée par un travail de repérage plus fin autour du Bassin de la Villette et du canal de l'Ourcq, plus particulièrement en rive est. Plusieurs observations ont confirmé qu'il pouvait s'agir d'un terrain d'enquête pertinent dans la perspective de ce travail. On y trouve bien l'ensemble des marqueurs correspondant à l'image d'un quartier populaire et immigré : la population résidente d'origine africaine, maghrébine ou asiatique, l'offre commerciale des grands axes (avenue Jean Jaurès, rue de Belleville) et des places (Place des Fêtes, Place de Stalingrad) créent une atmosphère cosmopolite et « exotique » susceptible d'attirer certains types d'élites migrantes. D'autre part le parc de logement est très hétérogène et couvre l'ensemble de l'éventail des logements parisiens : immeubles haussmanniens à proximité des Buttes Chaumont ; immeubles récents de standing de part et d'autre du Bassin de la Villette ; grands immeubles d'habitation construits dans les années 1960 et 1970

largement composés de logements sociaux ; logements caractéristiques des faubourgs ouvriers parisiens avec des immeubles bas le plus souvent rénovés (secteur du « Plateau » entre la rue de Belleville et les Buttes Chaumont) ou des maisons avec jardin attenant, regroupées dans le quartier de la Mouzaïa, au Nord-Est des Buttes Chaumont ; immeubles très dégradés caractéristiques du « logement social de fait », etc. La diversité du parc de logement offre ainsi un contexte favorable à la coprésence de populations de niveau social et d'origine très différents. En même temps que se maintiennent des populations immigrées à faible revenu, la présence et la construction de logements de qualité, ainsi que la réhabilitation de logements anciens dégradés peut inciter à l'installation de migrants relativement aisés cherchant à s'installer dans un quartier financièrement abordable et caractérisé par une atmosphère cosmopolite, sans pour autant devoir réévaluer à la baisse leurs exigences en matière de logement. Enfin ce secteur comprend plusieurs lieux potentiellement attractifs pour une population non résidente dans le quartier. Ainsi, les bords du canal de l'Ourcq et du bassin de la Villette constituent une aménité unique à Paris, avec un « paysage de l'eau » particulièrement valorisé par les projets architecturaux et urbanistiques dont ce secteur fait l'objet et qui a poussé au développement d'une abondante offre de loisirs : cafés, restaurants, promenades, lieux de spectacle, cinémas. A titre d'exemples, on peut citer l'extension récente du complexe cinématographique MK2 en bordure du Bassin de la Villette, face au premier site ; la rénovation et l'extension des anciens magasins fluviaux, leur reconversion en logements étudiants et ateliers d'artistes ; le site de la Villette, qui comprend un parc, des musées (Cité des Sciences, Cité de la Musique), des salles de spectacle (le Zénith), le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). Si la fréquentation de ces lieux par une population non résidente dans le quartier est avérée, on peut faire l'hypothèse que cette offre originale participe de l'attractivité résidentielle de certains secteurs alentours. La Cité de la Musique en particulier constitue un lieu intéressant d'investigation, car le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) qui y est implanté est susceptible d'attirer certaines élites migrantes. Des musiciens étrangers y sont en effet attirés par la réputation internationale du conservatoire et par une active politique d'accueil des étrangers (étudiants ou professeurs), pour une durée de trois ou quatre ans le plus souvent. Le conservatoire constitue vraisemblablement un pôle important dans les pratiques urbaines des musiciens étrangers, y compris en termes de localisation résidentielle.

Un deuxième type de lieu consiste en **secteurs de concentration** résidentielle et de pratiques spatiales des migrants japonais. Pour cette catégorie de lieu, c'est l'analyse des spatialités individuelles relevées parmi les migrants japonais enquêtés qui doit permettre d'identifier des secteurs précis d'observation, ainsi que les modalités de la contribution aux dynamiques urbaines : visibilité des Japonais en tant que résidents ou usagers réguliers du quartier, participant aux marquages sociaux des lieux ; inflexion de la composition sociodémographique de la population résidente ; effets sur le marché immobilier, en termes de prix comme d'offre de logement, à l'échelle locale.

Pour chacun de ces contextes urbains, l'accent mis sur la participation de migrants japonais à diverses formes de dynamiques urbaines n'est recevable, dans notre recherche, que si l'on tient compte du fait qu'il ne s'agit là ni d'un phénomène généralisé à l'ensemble de la population étudiée, ni, pour les individus concernés, d'un phénomène exclusif et constant dans le temps du séjour à Paris. C'est avec cette triple limitation, prise en compte dans l'analyse des résultats collectés, que nous proposons d'appréhender la participation aux transformations spatiales comme faisant partie intégrante de l'habiter, en tant que conséquence collective d'un rapport individuel aux lieux.

3.3. Les composantes du système d'observation

Le matériau empirique nécessaire à l'analyse de ces cinq champs thématiques articulés sous-tend la mise en place d'un système d'observation croisant plusieurs méthodes. Le tableau 3.1 propose une vision synoptique de ces composantes, en précisant à quels objectifs thématiques répond chacune d'elles.

Tableau 3.1. Résumé synoptique des composantes du système d'observation

Objectif thématique du matériau à collecter	Outil de collecte de l'information empirique
Les rapports aux lieux parisiens	
Pratiques de l'espace parisien	Module 7 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
	Enquête « <i>Parcours commentés</i> »
Représentations de l'espace parisien	Modules 7 et 3 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
	Enquête « <i>Parcours commentés</i> »
	Analyse des vecteurs japonais d'informations
	Recueil d'information auprès de « <i>Futurs parisiens</i> »
L'expérience de la distance	
Parcours migratoire	Module 1 et 2 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
	Enquête « <i>Lieux japonais de l'espace de vie</i> »
	Module « <i>Evolution des manières d'habiter</i> »
Compétences et ressources	Modules 3, 4, 6 et 7 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
	Enquête « <i>Canaux¹ japonais d'accès au logement parisien</i> »
	Analyse des vecteurs japonais d'informations
	Observation des « <i>lieux japonais</i> » à Paris
	Données INSEE issues du RGP 1999
Espace de vie transnational	Enquête « <i>Lieux japonais de l'espace de vie</i> »
	Module 2 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
Expérience subjective de la distance	Enquête « <i>Regards parisiens sur les Japonais</i> »
	Module 3 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
Gestion de la distance	
Complémentarité et échanges entre pôles de l'espace de vie transnational	Enquête « <i>Lieux japonais de l'espace de vie</i> »
	Module 6 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
Usage des ressources japonaises	Observation des « <i>lieux japonais</i> » à Paris
	Modules 6 et 7 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
« <i>Manières d'être</i> » face à la distance	Modules 3, 6 et 9 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »

¹ Dans l'intitulé de l'enquête et dans le compte-rendu de ses résultats, le terme de « canal » a été préféré à celui de « filière » pour désigner les acteurs et les structures qui jouent un rôle dans la construction et la mise à disposition d'une offre résidentielle plus ou moins strictement dédiée aux Japonais. Le terme de filière, s'il rend bien compte d'une diversité d'acteurs œuvrant au sein d'un micro-secteur économique, a le défaut d'être négativement connoté, puisque dans un usage courant il peut renvoyer à des activités délictueuses, ou du moins gardées secrètes. Le terme de « canal » s'avère plus neutre de ce point de vue, et a en outre le mérite de traduire directement le terme anglais de *channel* utilisé par les chercheurs travaillant sur ces thématiques (White, 2003).

Temporalités de l'expérience habitante	
Evolution du projet	Module « <i>Evolution des manières d'habiter</i> »
	Modules 1 et 3 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
Evolution de la distance	Module « <i>Evolution des manières d'habiter</i> »
	Enquête « <i>Parcours commentés</i> »
Contribution aux dynamiques urbaines	
Identification de lieux d'observation privilégiés	Données INSEE issues du RGP 1999
	Module 7 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
	Observation des « lieux japonais » à Paris
Analyse de la participation à la production de dynamiques urbaines	Enquête « <i>Parcours commentés</i> »
	Enquête « <i>Regards parisiens sur les Japonais</i> »
	Observation des « lieux japonais » à Paris
	Module 7 de la grille d'entretien dans l'enquête « <i>Habiter Paris pour des migrants japonais</i> »
	Enquête « <i>Canaux japonais d'accès au logement parisien</i> »
Elargissement des observations à un ensemble plus large d'élites migrantes	Données INSEE issues du RGP 1999

La plupart des composantes de ce système d'observation remplissent plusieurs objectifs thématiques, et elles sont inégales par la quantité d'information qu'elles ont permis de recueillir : certaines constituent le cœur méthodologique de notre recherche, d'autres valent davantage comme éclairage complémentaire sur certains points précis. Nous présentons d'abord les données issues du recensement de l'INSEE puis l'enquête « Habiter Paris pour des migrants japonais », qui constituent nos principales sources d'information. Les enquêtes et observations complémentaires seront décrites dans la section 3.3.3.

3.3.1. Traitement et analyse de données issues du recensement général de la population (INSEE)

Les données agrégées ont plusieurs fonctions dans le système d'investigation. Un premier objectif est de quantifier et de caractériser sur les plans démographique et socioprofessionnel les migrants japonais résidant dans l'agglomération parisienne. Les données de l'INSEE sont ici complétées ponctuellement par d'autres données secondaires : statistiques produites par l'ambassade du Japon à Paris, bilan annuel des Japonais résidant hors du Japon par le ministère japonais des affaires étrangères, rapports de l'Office des Migrations Internationales sur les séjours temporaires. L'analyse de la composition de la population étudiée vise d'abord à vérifier la diversité des profils au sein d'un groupe de migrants originaires d'un pays du Nord, présentée (section 1.1) comme l'une des pistes de réflexion des travaux récents sur les élites migrantes. Nous nous proposons donc d'apporter un éclairage plus général sur ce type de migrants internationaux dans la métropole parisienne, en mettant en regard le cas des Japonais avec d'autres groupes définis par un même espace d'origine, et avec l'ensemble des élites migrantes définies à partir de catégories socioprofessionnelles. Le traitement de données agrégées consiste dans un second temps à localiser chacun de ces groupes dans l'espace parisien. Le croisement de la composition sociodémographique et de la localisation résidentielle doit permettre d'apporter des réponses aux questionnements formulés à la fin du chapitre 1. Ceux-ci portent sur la spécificité de la localisation résidentielle des élites migrantes par rapport à celle des immigrés relevant d'autres catégories socioprofessionnelles (Quelles formes

prennent les segmentations socio-spatiales dans le cas de migrants de niveau social élevé ? Les localisations résidentielles des élites migrantes désignent-elles des lieux de l'« international » à Paris ? Quelles sont les coïncidences et les décalages entre les localisations résidentielles des élites migrantes et celles des migrants moins qualifiés ?), et par rapport à des non-migrants appartenant à des catégories socioprofessionnelles comparables. Dans le cas précis des migrants japonais, il s'agit d'observer dans quelle mesure, à un niveau agrégé, l'origine nationale peut aller de pair avec des localisations résidentielles homogènes, au sein d'une population relativement hétérogène socialement.

La description transversale de ces localisations résidentielles a également pour fonction de guider l'investigation menée à l'échelon individuel et de manière dynamique, à travers l'analyse compréhensive de parcours résidentiels dans l'espace parisien. Les traitements des données de recensement s'inscrivent donc ici dans une démarche de croisement récurrent entre données agrégées et données individuelles. Les secondes éclairent certains résultats produits à un niveau agrégé (une concentration résidentielle dans tel secteur de l'agglomération, par exemple), en les replaçant dans une stratégie résidentielle et en précisant les profils des individus concernés, au-delà des variables socioprofessionnelles et démographiques usuelles dont nous disposons par les données du recensement. Réciproquement, la compréhension des choix individuels de localisation de la résidence ou des activités ne peut être satisfaisante que si l'on qualifie ces lieux, par leur statut dans les localisations résidentielles des migrants japonais à Paris (concentration résidentielle ou au contraire localisation marginale) : autrement dit, il s'agit de dresser le « décor » dans lequel s'inscrivent et prennent sens les spatialités individuelles, en termes de conformité plus ou moins nette avec des localisations majoritaires parmi l'ensemble des migrants japonais.

Un troisième usage des données statistiques répond à notre réflexion sur la contribution des migrants japonais à certaines dynamiques urbaines. Dans cette perspective, les données statistiques sont mobilisées en complément des observations et des entretiens pour identifier les lieux d'investigation, et pour caractériser la population résidente en termes démographiques et socioprofessionnels. En effet, nous avons suggéré que, par leur propre composition, les Japonais résidant dans ces secteurs pouvaient conforter ou au contraire complexifier les caractéristiques de la population résidente.

Enfin, les données statistiques produites par l'INSEE servent au contrôle de l'échantillon des individus faisant l'objet d'entretiens approfondis, par sa mise en perspective avec la composition de la population de référence, afin de se prémunir contre une focalisation abusive sur tel ou tel « cas » particulier. Notre objectif est de « couvrir » une gamme large de manières d'habiter, dont les variables disponibles dans les données statistiques, comme leur mode de recueil, ne rendent compte que très partiellement¹. Nous n'avons donc pas procédé par « emboîtements » successifs des sources d'information, depuis les données agrégées jusqu'aux entretiens, en affinant progressivement l'échantillon d'individus étudiés, mais, en nous inspirant de travaux à la valeur méthodologique éprouvée, nous avons privilégié le « va et vient constant entre l'exploitation statistique et le choix de nouveaux individus à interviewer » (Coing, 1966 : 270). Dans la mesure où l'une des hypothèses de cette recherche est que les significations du séjour parisien dans une trajectoire professionnelle et

¹ Les lacunes des données statistiques « classiques » pour rendre compte des mobilités ont été mises en évidence dans un grand nombre de travaux. C'est d'ailleurs le constat de ces lacunes qui a amené au développement, en démographie notamment, de méthodes quantitatives innovantes, telles que les approches biographiques. Sur ce point, voir Lelièvre, 1999.

familiale sont un facteur majeur des manières d'habiter, il a paru pertinent d'identifier les grands types de ces significations, en les induisant à partir des observations de terrain, des témoignages des individus enquêtés et plus largement de la fréquentation assidue des « milieux » japonais identifiés à Paris. La technique du « va et vient » entre le groupe des individus enquêtés et celui des immigrés japonais dans son ensemble a permis de ne pas passer sous silence un type de séjour, comme aurait risqué de la faire, par exemple, une construction de l'échantillon par interconnaissance des enquêtés, sans mise en perspective par la mobilisation de données agrégées.

Les traitements ont porté principalement sur onze tableaux¹ extraits par l'INSEE du Recensement Général de la Population (RGP) de 1999 (annexe 1). Les données statistiques issues du RGP ne permettent pas de connaître rigoureusement la durée de la résidence au Japon, qui apparaît pourtant comme un critère décisif pour évaluer son influence possible sur les expériences résidentielles postérieures. Par conséquent c'est l'enquête de terrain seule qui était en mesure de nous permettre d'identifier des individus correspondant à notre problématique. De plus il existe certaines limites des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) définies dans les nomenclatures de l'INSEE pour cerner la composition sociale de populations immigrées. Aux limites liées à l'inadéquation² possible entre l'intitulé d'une catégorie et sa « traduction » en situation de migration, s'ajoutent des limites d'ordre plus technique. En effet l'INSEE ne publie ses données relatives aux catégories socioprofessionnelles que sous forme de tableaux issus de l'exploitation au quart du Recensement Général de la Population. Par conséquent, pour des populations ayant des effectifs relativement faibles comme les immigrés japonais franciliens, les résultats tirés de ces tableaux doivent être utilisés avec une certaine prudence, et davantage au titre d'un cadrage initial et d'une comparaison entre groupes que d'une « photographie » précise de leur composition sociale. Néanmoins la variable « catégorie socioprofessionnelle » constitue l'indicateur le plus pertinent pour aborder la dimension élitaire de certains groupes d'immigrés, en particulier si l'on cherche à l'articuler à une réflexion sur les fonctions métropolitaines des espaces de résidence.

Enfin ces données ont été exploitées à l'échelon spatial de la commune (et de l'arrondissement pour Paris *intra-muros*), qui offre un compromis jugé satisfaisant entre la précision de l'information et la lisibilité de traitements cartographiques. En outre, c'est à cet échelon que sont construites les cartes les ouvrages publiés par l'INSEE ou l'IAURIF que nous avons utilisés pour enrichir l'interprétation de nos propres résultats. Pour les traitements cartographiques à l'échelon de la commune, les données dont nous disposons concernent les communes de plus de 5000 habitants, seuil retenu par l'INSEE pour la publication des données considérées comme sensibles (comme la nationalité et le lieu de naissance détaillés), ce qui représente 9 900 000 Franciliens sur 10 900 000 au total. Pour les

¹ Parmi ces onze tableaux, deux seulement (voir en annexes le descriptif complet des tableaux utilisés) font apparaître le pays de naissance, les autres faisant apparaître la seule nationalité ou ancienne nationalité (avant acquisition de la nationalité française). C'est donc à partir de ces deux tableaux qu'ont été extraites et traitées la plupart des données sur les migrants japonais, notamment concernant leur répartition géographique. Les variables telles que l'âge ou le type d'activité n'étant disponibles que par nationalité (et non par pays de naissance), les traitements qui en résultent sont applicables aux individus originaires du Japon avec une certaine marge d'erreur.

² En particulier, les PCS ne prennent pas en compte la nationalité de l'employeur ni le type de contrat, donc regroupent au sein d'une même catégorie des individus employés sous contrat « local » et des employés expatriés, dont les situations sont pourtant significativement contrastées du point de vue de la rémunération ou de l'ancrage affectif local, par exemple. Ainsi la signification et les conditions matérielles du séjour sont vraisemblablement très différentes pour un enseignant japonais en poste trois ans au lycée franco-japonais, et pour un professeur de japonais *free lance* installé définitivement à Paris, alors que tous deux sont recensés dans la même catégorie « cadres de la fonction publique, professions intellectuelles supérieures ».

analyses à des niveaux plus agrégés (département et région), nous disposons de données sur l'ensemble de la population francilienne.

3.3.2. Enquête « Habiter Paris pour des migrants japonais »

3.3.2.1. Les individus enquêtés : présentation de l'échantillon

Les individus retenus dans l'échantillon sont nés et ont vécu au Japon avant leur séjour à Paris. En outre, bien que les pratiques touristiques puissent à certains égards apporter un éclairage sur l'habiter (section 2.3.3), nous avons choisi d'exclure les touristes japonais de notre champ d'étude. Si cette option ne pose pas de difficulté pour l'utilisation des données du RGP, la distinction entre les Japonais touristes et les Japonais résidant pose davantage de problèmes dans l'enquête de terrain. L'importance de l'effectif des touristes japonais à Paris¹ est en effet créatrice de confusions possibles, pour l'enquêteur dans la phase de recueil des contacts, pour les individus interrogés au titre d'observateurs ou de témoins des pratiques des Japonais, ou encore pour les migrants japonais eux-mêmes qui, dans des situations particulières de séjour de quelques mois, peuvent hésiter sur la qualification de leur propre statut. Dans la phase d'enquête, l'identification des individus interrogés s'est donc fondée sur les critères proposés par l'INSEE² pour définir un séjour touristique, et exclure du champ de l'enquête les individus concernés³.

Le tableau 3.2 propose un aperçu synthétique⁴ de l'échantillon. Dans la construction de celui-ci, une attention particulière a été accordée aux réseaux professionnels et sociaux. Ainsi, un individu a pu être contacté après avoir été cité par un premier enquêté au titre de l'un de ses amis (Ippei, n°3, et Sachiko, n°4). Plus ponctuellement, le lieu de résidence a également constitué un critère pour sélectionner une partie des enquêtés⁵. Enfin, et surtout, l'échantillon des individus ayant fait l'objet d'une enquête se fonde principalement sur le critère de la diversité des expériences migratoires, au sens large, susceptible d'induire une diversité de manières d'habiter Paris. Ont ainsi été pris en compte l'âge, le sexe, la situation familiale, le niveau de revenus, le type d'activité, mais aussi des variables moins « classiques » telles que l'expérience antérieure de l'international, la maîtrise linguistique ou la capacité à nouer des relations sociales dans un contexte inédit.

¹ Pour l'année 2006, l'Office National du Tourisme Japonais donne le chiffre de 63 000 touristes japonais effectuant un séjour touristique en France (<http://www.tourisme-japon.fr>). En 2007 les Japonais représentent 7% des nuitées touristiques d'étrangers à Paris (Rapport sur le tourisme urbain en 2007, direction du tourisme, Ministère de l'Economie et de l'Emploi).

² Selon l'INSEE, « Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité » (www.insee.fr).

³ Cette délimitation du champ de l'étude ne contredit pas le fait que, dans les manières d'habiter Paris des migrants japonais, l'attrait touristique de la ville dans la population japonaise puisse avoir une influence. On note plusieurs points de recoupement entre pratiques touristiques et pratiques habitantes : développement de services et de commerces à destination des deux populations ; non distinction de la part des observateurs « autochtones » ; mise en œuvre par les résidents de connaissances sur Paris acquises lors d'un séjour touristique antérieur ; mise à disposition, par un résident, de son logement et de sa connaissance des lieux pour faciliter le séjour touristique de membres de son entourage ; etc.

⁴ L'annexe 2 propose une description plus développée de chacun des enquêtés.

⁵ La question du lieu de résidence des individus interrogés a un statut particulier dans cette recherche. En effet l'approche principale consiste en une entrée par les individus et la localisation résidentielle constitue un résultat, et non un filtre initial de l'enquête. Néanmoins, à travers la thématique spécifique de la *gentrification* (explicitée dans la section 3.2.3), il a paru pertinent de compléter cette approche avec une entrée par les lieux de résidence. Ce critère a guidé la sélection de 8 des 37 individus de l'échantillon.

Tableau 3.2. Les 37 migrants japonais ayant fait l'objet d'entretiens approfondis

N°	Identifiant	Sexe	Année de naissance	Année de l'arrivée à Paris	Activité professionnelle au moment de l'enquête
1	Miyako	F	1975	2004	Employée contrat local
7	Miho	F	1975	1999	Employée contrat local
13	Tomoko	F	1975	1994	Employé contrat local
19	Yuri	F	1977	2005	Employé contrat local
33	Maya	F	1974	1999	Employée contrat local
26	Madoka	F	1967	1996	Cadre contrat local
2	Keiko	F	1977	2003	Etudiante
3	Ippei	H	1978	2004	Etudiant
4	Sachiko	F	1981	2004	Etudiante
5	Ayuko	F	1967	2004	Etudiante
6	Noriko	F	1975	1999	Etudiante
29	Miko	F	1984	2006	Etudiante
37	Jiro	H	1985	2007	Etudiant
20	Manami	F	1982	2005	Etudiante en musique
11	Ka	H	1976	2000	Etudiant en musique
12	Takayasu	H	1977	2001	Etudiant en musique
17	Sato	F	1972	2002	Etudiante en musique
10	Setsuko	F	1953	1980	Musicienne
21	Chika	F	1975	2002	Musicienne
32	Maemi	F	1972	1991	Musicienne
14	Ikumi	H	1978	1997	Danseur
8	Rieko	F	1965	1989	Peintre
31	Mika	F	1966	1991	Plasticienne
15	Yoko	F	1956	1993	Journaliste indépendante
35	Kaori	H	1954	1990	Cuisinier
36	Nami	F	1956	1990	Employée de cuisine (épouse de Kaori)
9	Eri	H	1957	1981	Diplomate
34	Okie	F	1973	2005	Employée expatriée (ambassade du Japon)
16	Sumichika	H	1957	2003	Cadre expatrié (Centre Japonais des Collectivités Locales)
22	Akemi	H	1973	2006	Cadre expatrié (société de construction navale)
24	Hiroshi	H	1976	2006	Cadre expatrié (société financière)
30	Toshiro	H	1963	2003	Journaliste (journal japonais)
23	Yumiko	F	1975	2006	Femme au foyer (épouse d'Akemi)
25	Harumi	F	1979	2006	Femme au foyer (épouse de Hiroshi)
18	Mari	F	1968	2000	Femme au foyer (mari français)
27	Momoe	F	1934	1963	Retraitée
28	Yoshiko	F	1934	1964	Retraitée

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Pour identifier les individus à enquêter, et choisir le cas échéant entre plusieurs individus possibles, nous nous sommes efforcés de « couvrir » au mieux les différentes situations possibles pour chacune des variables jugées décisives pour les manières d'habiter. Ainsi, et sans chercher à être exhaustif, l'échantillon comprend des individus célibataires, en couple avec un(e) Japonais(e) ou un(e) Français(e), avec ou sans enfant ; des étudiants, des actifs employés sur place ou avec un statut d'expatrié, des retraités ; des individus ayant une riche expérience résidentielle à l'étranger, ou au contraire pour qui le séjour à Paris constitue une « première » ; des individus propriétaires occupants de leur logement, ou occupant leur logement de manière plus précaire (colocation, hébergement gratuit) ; etc. L'échantillon a pu être régulièrement resitué et évalué par rapport à son univers (données du recensement), et cette comparaison a permis de constater par exemple la sous-représentation de cadres expatriés dans l'échantillon (auquel l'accès s'est avéré plus difficile que celui

des étudiants) et de la corriger en partie. Elle a aussi fourni des indications pour évaluer la portée de l'enquête.

Le tableau 3.3 propose cette mise en regard de l'échantillon et de l'ensemble des immigrés japonais d'Ile-de-France pour une série de variables. Les individus âgés de 0 à 14 ans (qui représentent 12% des immigrés japonais en Ile-de-France) ont volontairement été écartés de l'échantillon. En effet, le fait d'aborder les manières d'habiter en termes de stratégies rend difficile d'intégrer à l'analyse les pratiques spatiales d'enfants qui, dans une large mesure, sont relativement peu autonomes quant au choix de leurs activités et des lieux où elles se déploient. Cet argument théorique se double de l'argument d'ordre plus pratique selon lequel l'étude des pratiques et des représentations d'enfants implique un système d'observation et une grille d'analyse spécifiques¹. La surreprésentation des étudiants (plus du quart des enquêtés, contre moins d'un tiers pour l'ensemble des immigrés japonais à Paris) se justifie par la diversité des activités professionnelles qu'un tel statut peut recouvrir, depuis le cas d'un étudiant boursier n'exerçant aucune activité extra-scolaire jusqu'à celui du serveur à temps plein bénéficiant d'une inscription universitaire purement formelle². Par ailleurs, nous avons déjà souligné l'intérêt d'une investigation sur des individus aux profils moins étudiés que les cadres expatriés. C'est pourquoi, parmi les neuf enquêtés appartenant aux « cadres et professions intellectuelles supérieures », trois seulement correspondent à ce profil précis, les autres étant des fonctionnaires d'ambassade ou des professionnels de la culture. Enfin, si les « employés » et « professions intermédiaires » apparaissent sous-représentées dans notre échantillon, précisons que la plupart des emplois rémunérés exercés, le cas échéant, par les étudiants enquêtés, correspondent à ces deux catégories.

3.3.2.2. Les composantes du questionnaire et les modalités de l'enquête

Le questionnaire³ est composé de sept modules, dont l'articulation à nos questionnements théoriques est récapitulée dans le tableau 3.4. Les entretiens ont tous intégré l'ensemble des modules, à l'exception du module complémentaire « **évolution des manières d'habiter** », qui vise à saisir « en direct » les évolutions des projets et des manières d'habiter, par la comparaison des informations collectées au moyen d'une grille similaire, mais à des moments séparés par un laps de temps significatif. Le fait que seuls douze enquêtés aient fait l'objet d'un second entretien (annexe 4) s'explique d'abord par des difficultés pratiques de mise en œuvre de ce dispositif.

¹ Un matériau théorique et méthodologique innovant est ainsi produit par des travaux, de plus en plus nombreux, portant en un sens très large sur la spatialité des enfants. Ce champ de recherche émergent concerne, entre autre, des psychologues (Depeau, 2005), mais aussi des sociologues et géographes, y compris dans le domaine particulier des migrations internationales (voir le colloque « Mineurs non accompagnés en Europe », Poitiers, octobre 2007).

² Un certain nombre de connaissances déjà produites, telles que la complexité des situations professionnelles rassemblées sous la catégorie d'« étudiants », ont été extraites de travaux sur les migrants japonais à Paris, notamment la thèse déjà citée de K. Yatabe (1992). Ces lectures liminaires ont été mises à profit pour construire l'échantillon des individus interrogés.

³ Par son organisation (une série de questions identiques pour tous les enquêtés) cet outil de collecte s'apparente clairement à un questionnaire. Néanmoins nous utilisons parfois le terme d'« entretiens » pour désigner de manière générale les situations de collecte auprès des enquêtés, car la plupart du temps ces questionnaires ont, dans un second temps, servi de support au développement plus libre du propos de l'enquêté, s'apparentant à un « entretien » au sens strict.

Tableau 3.3. Comparaison de l'échantillon des enquêtés et de l'ensemble des immigrants japonais d'Ile-de-France (1999)

	Individus enquêtés	Immigrés japonais résidant en Ile-de-France en 1999
Répartition par sexe		
Femmes	25	65%
Hommes	12	35%
Total	37	100%
Répartition par âge		
15-24	3	10%
25-34	20	24%
35-44	6	23%
45-54	5	21%
≥ 55	3	10%
Total	37	100%
Répartition par type d'activité (nomenclature INSEE)		
Actif ayant un emploi	16	46%
Ancien actif	2	2%
Elève, étudiant, stagiaire non rémunéré	15	28%
Moins de 15 ans ou autre inactif	4	20%
Militaire	0	0%
Chômeur	0	4%
Total	37	100%
Répartition par catégorie socioprofessionnelle (nomenclature INSEE en 8 postes)		
Agriculteurs exploitants	0	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0	5%
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	9	16%
Professions Intermédiaires	0	12%
Employés	2	13%
Ouvriers	0	2%
Retraités	3	2%
Autres personnes sans activité professionnelle	23	51%
Total	37	100%

Source : INSEE, RGP 1999 et H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Le questionnaire¹ est composé de sept modules, dont l'articulation à nos questionnements théoriques est récapitulée dans le tableau 3.4. Les entretiens ont tous intégrés l'ensemble des modules, à l'exception du module complémentaire « **évolution des manières d'habiter** », qui vise à saisir « en direct » les évolutions des projets et des manières d'habiter, par la comparaison des informations collectées au moyen d'une grille similaire, mais à des moments séparés par un laps de temps significatif. Le fait que seuls douze enquêtés aient fait l'objet d'un second entretien (annexe 4) s'explique d'abord par des difficultés pratiques de mise en œuvre de ce dispositif. Afin d'identifier des inflexions significatives du projet et des rapports à l'espace parisien, nous avons en effet estimé qu'un laps de temps inférieur à un an entre les deux entretiens était insuffisant. Par conséquent il nous a été impossible de solliciter un certain nombre d'individus qui étaient entre temps retournés au Japon. En outre, certains des enquêtés interrogés à des intervalles supérieurs à 12 mois sont des résidents « anciens », comme Setsuko (n°10), interrogée à deux ans d'intervalle, mais qui réside à Paris depuis 1980 : dans ce cas de figure, nous avons considéré que l'ancienneté de résidence rendait peu pertinente la démarche de repérage « en direct » d'évolutions des rapports aux lieux, par l'apprentissage de l'espace parisien notamment.

Les entretiens se sont déroulés entre mars et mai 2005 pour les enquêtés contactés au titre de résidents du Nord-Est parisien, et entre janvier 2006 et septembre 2008 pour les autres enquêtés ou pour la réitération des entretiens menés avec les membres du premier groupe. Ces entretiens (dont les modalités précises sont décrites dans l'annexe 5) ont été autant que possible réalisés au domicile des enquêtés². Dans les cas où l'enquêté refusait que l'entretien soit mené à son domicile, nous avons systématiquement privilégié un lieu constitutif de l'espace de vie parisien de l'enquêté, en formulant explicitement cette contrainte. En outre, sauf exception, les entretiens ont été enregistrés et intégralement retranscrits. Cette exigence répond à des connaissances bien établies sur les critères de qualité du matériau empirique qualitatif (Blanchet et Gotman, 2007), selon lesquels la compréhension de la « vision du monde » portée par l'enquêté suppose l'analyse du discours tout entier³. Précisons également que les entretiens ont duré systématiquement plus d'une heure, souvent entre deux et trois.

¹ Par son organisation (une série de questions ouvertes identiques pour tous les enquêtés) cet outil de collecte s'apparente clairement à un questionnaire. Néanmoins nous utilisons parfois le terme d'« entretiens » pour désigner de manière générale les situations de collecte auprès des enquêtés, car la plupart du temps ces questionnaires ont, dans un second temps, servi de support au développement plus libre du propos de l'enquêté, s'apparentant à un « entretien » au sens strict.

² 15 des 37 enquêtés ont fait l'objet d'au moins un entretien à leur domicile. Cette proportion relativement faible s'explique par une certaine réticence des enquêtés à accéder à la demande d'un entretien chez eux, et leur préférence pour un lieu moins intime, tel qu'un café ou un bureau professionnel. En cas de refus d'une interview au domicile, le choix du lieu a été laissé aux enquêtés, mais avec pour « consigne », respectée dans tous les cas, que le lieu choisi soit connu et fréquenté par les enquêtés.

³ Parmi les individus enquêtés, le niveau en français est très hétérogène. Tous les entretiens ont été menés en français, sauf ceux avec Harumi (n°25) et Hiroshi (n°24) qui l'ont été en anglais. Dans certains cas, seule l'une des personnes du couple parle français, auquel cas celle-ci traduisait les questions et les réponses de l'autre. Cette inégalité dans la maîtrise du français nous a conduit à ne pas utiliser d'outils spécifiques pour l'analyse du discours.

Tableau 3.4. Les modules du questionnaire « Habiter Paris pour des migrants japonais »

Module 1	Trajectoire migratoire
	<p>Tableau (annexe 3) inspiré des « matrices » biographiques développées par des démographes travaillant sur les mobilités. Recueil annuel des étapes de la trajectoire résidentielle, professionnelle et familiale. Outil de collecte utilisé également pour sa fonction réflexive¹, qui permet d'associer aux informations directement collectées l'observation des réactions de l'enquêté à sa propre histoire : dans un second temps, au regard du récapitulatif synthétique de sa trajectoire, l'enquêté est sollicité pour réagir, compléter des informations lacunaires, ou encore commenter son propre parcours.</p> <p>Accent sur la biographie résidentielle : succession des contextes résidentiels expérimentés par l'enquêté, des conditions matérielles (type de logement) et sociales (statut d'occupation, cohabitants) de résidence, des modalités d'accès au logement.</p> <p>Accent sur la séquence parisienne de la trajectoire résidentielle, mais trajectoire complète non segmentée, visuellement et dans le mode de recueil de l'information, entre les étapes intra-nationales (au Japon notamment) et internationales.</p> <p>Recueil des projets et plus largement des motivations sous-tendant chacune des étapes de cette trajectoire.</p>
Module 2	Ancrage
	Compléter les informations sur les étapes résidentielles par le discours de l'enquêté sur le ou les lieux de son espace de vie considéré(s) comme le(s) plus important(s) ² .
Module 3	Dépaysement
	<p>Questions directement centrées sur l'expérience subjective de la distance et sur l'évolution de celle-ci au cours du séjour.</p> <p>Questions sur certaines ressources (soutien de l'entourage, sources d'information, encadrement par l'employeur, etc.) mobilisées par l'individu au moment de son installation.</p> <p>Recueil d'informations complémentaires sur le projet sous-tendant la migration et son évolution au cours du séjour.</p>
Module 4	Situation familiale
	<p>Complément sous forme synchronique et avec un centrage sur l'étape parisienne, des informations biographiques du module 1.</p> <p>Recueil d'informations sur la localisation des membres de la famille et les activités associées à l'entretien des liens familiaux.</p>
Module 5	Situation professionnelle
	<p>Complément sous forme synchronique et avec un centrage sur l'étape parisienne, des informations biographiques du module 1.</p> <p>Recueil d'informations sur les conditions matérielles (rémunération, composition des collègues, rythme) et la localisation des activités professionnelles.</p>
Module 6	Rapports au Japon
	<p>Questions sur les circulations et les échanges entre Paris et le Japon.</p> <p>Questions sur l'usage des ressources japonaises localisées à Paris</p> <p>Questions sur la composition des réseaux amicaux et sociaux</p>

¹ De nombreux chercheurs ont souligné l'apport, dans un entretien, d'outils de collecte permettant un regard réflexif de l'enquêté sur sa propre histoire. Ici la synthèse de la trajectoire personnelle sur la matrice biographique joue un rôle méthodologique assez analogue à celui de photographies de l'enquêté, témoignant des étapes de son histoire personnelle, auxquelles on lui demande de réagir. Sur cette méthode, appliquée au cas de migrantes japonaises, voir Duteil-Ogata, 2007.

² Ce module s'avère d'autant plus nécessaire que les lieux d'ancrage n'apparaissent pas forcément dans la matrice biographique, qui ne recueille que les lieux de résidence. Les travaux déjà évoqués de P. Bonnin et R. de Villanova (2000) montrent clairement que les résidences secondaires, par exemple, peuvent constituer des lieux d'ancrage affectifs au titre de points de stabilité dans un contexte personnel d'intense mobilité résidentielle.

Module 7	Pratiques et représentations de Paris
Collecte d'informations précises sur la localisation des activités, dans différents registres et dans des pas de temps variés Recueil d'éléments de discours qualifiant subjectivement les lieux ainsi identifiés (restriction explicite du discours à trois mots, pour homogénéiser les réponses et éviter des disparités trop importante liée au niveau de langue).	
Organisation du recueil selon deux entrées ¹ : remplissage d'un agenda hebdomadaire ² (récapituler les lieux de pratiques pratiques au sein de chronologies quotidiennes), et relevé des lieux correspondant à une série de registres de pratiques (sociabilités, travail, approvisionnement, loisirs, etc.).	
Recueil d'informations, pour les lieux de pratiques collectés, sur les modalités de la découverte du lieu ³ , sur la représentation qu'en a l'individu, et sur son évolution au cours du séjour.	
Question complémentaire	Le « syndrome parisien »
A partir d'un « objet » journalistique rencontrant un fort écho parmi les Japonais résidant à Paris (encadré 6.1 p. 286), susciter un discours général sur l'expérience de la distance pour les Japonais résidant à Paris, qui ne soit pas forcément centré sur la situation personnelle de l'enquêté.	
Module complémentaire	Evolution des manières d'habiter depuis le 1 ^{er} entretien
Rétération des questions du module 7.	
Recueil d'informations incomplètement saisies dans le module 1.	
Questions directes sur les évolutions, depuis le premier entretien, concernant la situation professionnelle, familiale, les projets associés au séjour à Paris, les rapports aux lieux parisiens.	

Source : H. Dubucs.

3.3.3. Enquêtes et recueils d'informations complémentaires

Si l'analyse de données statistiques et l'enquête menée auprès de migrants japonais sur leurs manières d'habiter constituent les deux sources principales d'information de cette recherche, l'investigation empirique a été complétée par une série d'enquêtes et de collectes d'informations visant tel ou tel aspect particulier des manières d'habiter.

Une enquête sur les « lieux japonais de l'espace de vie » a été menée à l'occasion d'une mission de trois semaines au Japon, du 27 décembre 2007 au 15 janvier 2008, comportant 15 jours d'enquête à Tokyo et 4 à Osaka et à Kyoto. Son but est de compléter les informations recueillies lors des entretiens sur les lieux de résidence et de fréquentation des enquêtés lors de l'étape résidentielle au Japon précédent la migration qui les a conduits à Paris. L'objectif est de caractériser, par l'observation directe, les lieux cités par les enquêtés comme faisant partie de leur espace de vie, au titre de références affectives ou fondatrices d'habitudes, par exemple, ou au titre de lieux de séjour effectifs lors de visites ponctuelles au Japon. Préalablement à cette mission, les enquêtés nous ont

¹ Le recueil par le module 7 des pratiques et des représentations de l'espace parisien s'est avéré constituer un exercice relativement laborieux pour les enquêtés. En outre cette section de la grille d'entretien se différencie nettement du reste, du point de vue du type d'information attendu, donc du type d'effort que devait produire l'enquêté pour formuler son discours. En effet, pour ce module, c'est l'exhaustivité et la précision qui étaient sollicitées, tandis que les modules précédents autorisent davantage des formulations par approximations successives. Le choix a donc souvent été fait de fractionner l'entretien en deux sessions, la seconde consistant à informer le dernier module.

² Le recueil de l'information sous forme du remplissage d'un agenda permet de recueillir les pratiques banales et routinières, qui ne sont pas forcément pertinentes aux yeux des enquêtés mais qui paraissent décisives pour saisir des formes d'ancrage dans le quartier de résidence, par exemple, et plus largement pour identifier la configuration spatiale de l'espace de vie parisien.

³ Ce point précis est complété par une question générale sur les sources d'informations utilisées pour maîtriser l'espace parisien, ainsi que par l'analyse des vecteurs japonais d'information. L'objectif de ces outils d'enquête est notamment de caractériser l'influence des canaux japonais d'information dans la localisation des pratiques des individus qui y ont recours.

transmis une liste de lieux comprenant : la localisation précise du dernier logement occupé avant le départ du Japon (adresse exacte ou, à défaut, indications précises du quartier où se trouve le logement), et/ou du logement actuel de la famille servant le cas échéant de « point de chute » lors des visites au Japon ; les lieux régulièrement fréquentés, pour des motifs professionnels, de loisirs ou autre, ainsi que des informations sur les modalités des déplacements (mode de transport notamment). Au total, quinze des trente-sept individus enquêtés ont transmis des informations précises sur leur espace de vie à Tokyo ou à Osaka.

L'enquête « **Canaux japonais d'accès au logement parisien** » vise à identifier les acteurs, individuels ou collectifs, intervenant plus ou moins directement dans cet accès au logement, et constituant des informateurs privilégiés concernant ce processus. Cette enquête a été menée auprès d'acteurs variés (journal japonais *OVNI*¹, responsables d'agences immobilières spécialisées dans la clientèle japonaise, etc.), identifiés soit d'après les informations transmises par les structures institutionnelles japonaises à Paris, telles que l'ambassade, ou par les professionnels de l'immobilier, soit d'après le récit des enquêtés à propos de leurs propres stratégies pour trouver un logement. Une relative limite de cette enquête est que certains acteurs sont absents du système observé (annexe 7), tels que les services « logement » des organismes publics ou privés mobilisant des employés japonais expatriés, ou que les sociétés de *relocation* chargées de faire le lien, dans certains cas, entre les employeurs et les agences immobilières. Cette lacune s'explique par les difficultés rencontrées, tout au long de l'enquête, pour nouer des contacts et réaliser des entretiens avec les acteurs concernés. Néanmoins, leur rôle a pu être indirectement pris en compte, à travers les entretiens menés avec les différents informateurs.

La réflexion sur les ressources japonaises et leur rôle dans les manières individuelles d'habiter suppose dans un premier temps que les services, les commerces, les associations, ainsi que les secteurs de concentration résidentielle et de fréquentation significative soient identifiés et localisés. C'est là le premier objectif de **l'observation des « lieux japonais » à Paris**, qui s'appuie sur les données statistiques déjà décrites, pour les lieux de concentration résidentielle, et sur la recension des « lieux japonais » (commerces, restaurants, salles de spectacle, bureaux de sociétés japonaises, etc.) identifiés dans plusieurs sources d'information, dont notamment les journaux *OVNI* et *Jipango*, deux guides japonais d'aide à l'installation en France, et le site Internet de l'ambassade du Japon en France. A l'identification générale des ressources japonaises localisées s'ajoute les observations sur des sites particuliers (annexe 8) : un quartier de fréquentation commerciale japonaise majeure (quartier de l'Opéra, dans les 1^{er} et 2^e arrondissements) ; deux secteurs de concentration résidentielle (Passy, dans le 16^e, et Beaugrenelle, dans le 15^e arrondissement) ; un établissement scolaire périphérique mais relié à divers points de Paris *intra-muros* par un réseau très structuré de ramassage scolaire (Institut Franco-Japonais de Saint Quentin en Yvelines). En combinant une approche générale de localisation des lieux, et une approche plus fine d'observation des modalités (moment de la journée, sociabilités associées, etc.) des pratiques qui s'y déploient, cette observation vise à compléter les informations issues des entretiens sur les pratiques des lieux parisiens avec le recueil, par l'observation *in situ*, de renseignements sur l'articulation entre pratiques individuelles et organisation spatiale des ressources japonaises.

¹ *OVNI* est, par son tirage (60 000 exemplaires) et sa diffusion (350 points de distribution en Ile-de-France) le principal journal à destination des Japonais résidant à Paris. Bi-mensuel, il est rédigé très majoritairement en japonais et comprend essentiellement de courts reportages sur Paris, des témoignages de Japonais à Paris, des renseignements pratiques, des rubriques culturelles et événementielles, et une grande quantité de petites annonces, surtout dans le domaine immobilier.

L'analyse des **vecteurs japonais d'information** vise à compléter les informations recueillies lors des entretiens sur les représentations individuelles de l'espace parisien en analysant le contenu de certains, jugés les plus significatifs, des nombreux media spécifiquement destinés aux Japonais séjournant à Paris pour leur apporter des informations. Les vecteurs d'information étudiés sont de plusieurs types : journaux, brochures, affiches, etc., collectés lors de la visite de lieux japonais à Paris, tels que des restaurants, des associations culturelles, des sièges d'entreprises ; vecteurs d'information dont les enquêtés indiquaient avoir l'usage, tels que les sites Internet, les *blogs* et les forums de discussion en ligne ; enfin, les professionnels de l'immobilier japonais ont également été interrogés en tant que sources et diffuseurs d'informations sur l'espace parisien auprès des Japonais. Cette analyse a pour but de saisir les significations-clés que ces différents discours associent à l'espace parisien et au séjour à Paris pour des Japonais, d'identifier les lieux parisiens que mentionnent ces vecteurs d'information et auxquels ils associent des types de valeurs et/ou d'usages.

Les « figures » qu'incarnent les migrants japonais aux yeux de la population résidente paraissent devoir être identifiées, pour caractériser une condition d'« accueil » dans la ville, et pour proposer des hypothèses sur les marquages sociaux que les migrants japonais peuvent, localement, contribuer à produire. L'enquête « **Regards parisiens sur les migrants japonais** » vise donc à compléter l'enquête sur les sources d'informations japonaises sur Paris et les représentations qui s'en dégagent. Néanmoins, il s'agit moins d'une exploration systématique que d'une série d'informations complémentaires aux enquêtes centrées sur les pratiques et représentations des migrants japonais. Cette enquête consiste en des observations et des entretiens ponctuels avec des commerçants et des usagers non spécifiquement japonais, à qui il était demandé de formuler leur avis sur la présence de Japonais. Elle a été menée dans le quartier de l'Opéra (1^{er} et 2^e arr.), comme centralité commerciale japonaise, à Beaugrenelle (15^e arr.) comme secteur de concentration résidentielle, et à Jourdain, dans le Haut-Belleville (19^e arr.), comme quartier populaire en transformation susceptible d'accueillir des migrants japonais. Un entretien a également été réalisé avec la conseillère de la mairie de Paris en charge des questions d'intégration, et par un entretien avec le directeur de cabinet du maire du 1^{er} arrondissement. Enfin, une série d'observations a été menée dans des lieux ou lors d'événements¹ induisant une visibilité japonaise forte dans l'espace parisien. Les informations recueillies concernent d'une part les images associées à la « mise en scène » du Japon dans l'espace parisien, et d'autre part les caractéristiques sociales des personnes fréquentant ces lieux et événements.

Inspirée de travaux de psychologie environnementale et d'anthropologie urbaine (Grosjean et Thibaud, 2001), l'enquête « **parcours commentés** » (dont les modalités sont décrites dans l'annexe 9) vise à saisir avec précision les rapports des enquêtés avec un espace mentionné comme familier lors des entretiens précédents. Il s'agit de localiser précisément les pratiques qui s'y déploient, en identifiant par exemple les commerces fréquentés, de recueillir à travers leur discours des éléments de représentation sur ces lieux, et enfin d'observer des attitudes générales et, le cas échéant, des interactions avec d'autres usagers de ces lieux. Dans notre recherche, cet outil n'a été utilisé qu'au titre de complément d'information, car nous n'avons pas été en mesure de mettre en place, en toute rigueur, le protocole d'enquête décrit par les chercheurs qui l'ont développé. Nous avons donc effectué un parcours commenté avec trois enquêtés qui, par ailleurs, avaient fait l'objet d'un grand nombre d'entretiens et pour lesquels, par conséquent, nous possédions déjà une information riche concernant les espaces de pratiques et les rapports à l'espace parisien. Pour chacun l'espace parcouru

¹ Il s'agit principalement d'expositions de peinture à l'Espace Mitsukoshi Etoile (16^e arr.), de la *Japan Expo* à la Porte de Champerret, et de semaines thématiques « Japon » dans des grands magasins parisiens.

est le quartier de résidence, auquel s'ajoutent pour Miko (n°29) un itinéraire habituel de fréquentation commerciale et de sociabilités (Opéra) et un itinéraire qu'elle connaissait moins (de Bastille à Beaubourg).

Enfin, il a paru utile, en complément des informations relatives à cet aspect dans la grille d'entretien, de mener une enquête spécifique sur la manière dont les Japonais préparent, depuis le Japon, leur séjour à Paris. Le projet initial d'une enquête quantitative par questionnaires adressés à de « **futurs parisiens** » par l'intermédiaire d'institutions telles que des écoles de langue française basées à Tokyo s'est heurté d'emblée aux fortes réticences des interlocuteurs concernés. Au final seuls quatre étudiants japonais préparant leur séjour à Paris ont rempli un questionnaire portant à la fois sur leur projet à Paris, leurs représentations et connaissances de la ville et les modalités concrètes de leur préparation du séjour. Par conséquent les informations qui en sont issues ne peuvent être utilisées qu'au titre d'indications, qui ont pu être développées lors des entretiens de l'enquête « Habiter Paris ». La mission au Japon a été l'occasion de compléter cette enquête par des entretiens avec les directrices d'une école privée de français basée à Tokyo, et d'un organisme privé chargé d'encadrer et de préparer le séjour en France d'étudiants japonais, également basé à Tokyo. Les observations recueillies ont permis de compléter utilement les éléments d'informations collectés par les questionnaires.

Conclusion

Notre propos est de saisir l'articulation entre le contexte spatial particulier que constitue une métropole mondiale, Paris en l'occurrence, et des migrants internationaux d'élite saisis à travers le cas des Japonais. Pour saisir cette articulation, nous avons opté pour une entrée par les individus, dont le système d'observation vise à saisir en détail la trajectoire résidentielle, professionnelle et familiale conduisant à l'étape parisienne, et les pratiques et représentations des lieux qui se construisent au cours de celle-ci. Ce sont donc les lieux constitutifs de la partie parisienne de ces espaces de vie individuels qui font l'objet d'une observation visant à éclairer la contribution d'élites migrantes aux dynamiques métropolitaines en cours dans l'agglomération parisienne. Parmi ces dernières, la *gentrification* de quartiers populaires du Nord-Est parisien fait l'objet d'une investigation plus précise.

Les manières individuelles d'habiter sont analysées comme des processus saisis à travers le recueil des trajectoires personnelles, les caractéristiques des lieux antérieurs de pratiques, ainsi que par l'appréhension d'évolutions dans la signification attribuée à leurs séjours par les migrants, dans les représentations des lieux et dans la mobilisation de ressources dédiées aux migrants japonais. Ces manières d'habiter sont également confrontées aux discours généraux sur l'espace parisien portés par divers vecteurs d'information japonais ou destinés à des Japonais résidant à Paris, dont on fait l'hypothèse qu'ils peuvent structurer les localisations des pratiques. L'étude particulière des canaux d'accès au logement vise, dans cette perspective, à évaluer le poids de discours et de contraintes plus concrètes, telles que les modalités d'accès au logement, dans la localisation résidentielle des Japonais à Paris. Pour cerner les contraintes et ressources auxquelles se confrontent les Japonais dans la construction de leur espace de vie parisien, nous proposons d'identifier les « hauts lieux » du Japon à Paris, qu'il s'agisse de secteurs de concentration résidentielle ou de fréquentation. C'est là l'une des principales fonctions des données statistiques mobilisées dans cette recherche.

Ces données revêtent néanmoins un statut plus large que celui de « cadrage » donnant du sens à des spatialités individuelles. En effet, nous visons à apporter un éclairage sur le thème plus large des élites migrantes dans les métropoles internationales. A cette fin, c'est l'ensemble de cette population que nous nous proposons d'étudier dans un premier temps, afin de la caractériser du point de vue de la localisation résidentielle et de la composition sociale et démographique. C'est en effet l'identification de similitudes et de disparités entre les caractéristiques des élites migrantes et celles des Japonais, dans le cas parisien, qui devraient nous permettre au final de nourrir la connaissance des premières avec certains des résultats obtenus par l'étude des seconds. En outre, le traitement de données statistiques vise à décrire de manière transversale des localisations résidentielles, que l'analyse longitudinale des manières individuelles d'habiter doit éclairer.

Enfin, les migrants japonais sont appréhendés comme des habitants, c'est-à-dire des individus qui par leurs pratiques banales contribuent à produire et faire évoluer leur contexte socio-spatial de résidence. En centrant l'analyse sur trois « scènes » où le rôle des migrants japonais est susceptible de prendre des formes, et de produire des effets, différenciés, nous proposons de croiser des observations, des traitements statistiques et des enquêtes menées auprès de migrants pour identifier et caractériser des manières d'agir sur la ville.

Conclusion de la première partie

Le cadre d'une migration Nord-Nord suggère une interrogation sur la tension entre « fluidité » (Kaufmann, 2008), c'est-à-dire un déplacement vécu sans rupture – qu'elle soit d'ordre contextuelle, sociale ou identitaire –, et « mobilité », qui implique l'expérience d'un éloignement et de disparités diverses (normes, paysages, situation personnelle, etc.) entre les lieux actuels et antérieurs de l'espace de vie. Dans le cas des Japonais à Paris, cette question se pose d'autant plus que les travaux sur les migrations japonaises (Befu, 2001) mettent en lumière les écarts multiples, spatiaux et culturels, qui caractérisent l'expérience migratoire de ces individus en Europe. Ces mêmes travaux soulignent également le fait que, globalement élitaires, les migrations japonaises contemporaines se caractérisent par une grande variété de profils sociodémographiques des individus. Un tel objet incite donc à aborder directement la question de l'hétérogénéité des élites migrantes, conformément à un mouvement récent de la recherche sur ce thème (Scott, 2006) qui tend à ne pas restreindre l'analyse aux quelques catégories emblématiques abordées par les travaux des années 1990, comme les cadres de la finance circulant entre métropoles mondiales. Sur un plan plus théorique, cette diversité pose la question des identifications et des homogénéités de pratiques et d'expériences citadines au sein d'un groupe de migrants ayant un même pays d'origine, donc partageant, à ce niveau de lecture générale du moins, une certaine communauté d'expérience migratoire. Le « point de vue de l'autonomie » (Ma Mung, 2009) paraît à cet égard constituer un outil-pivot pour articuler les marges de manœuvre et initiatives dont sont porteurs les individus pour construire leur expérience migratoire, et les jeux de d'identification et de différenciation de ces individus avec des groupes plus larges d'appartenance.

La notion d'habiter a permis de passer d'une réflexion sur les incidences de la distance (spatiale et culturelle entre les lieux reliés par la migration) sur les spatialités individuelles à une problématique des articulations complexes et évolutives entre l'expérience migratoire et l'expérience d'habitant. Les apports conjoints des approches biographiques et des travaux sur l'espace de vie montrent que les manières d'habiter prennent sens à un moment donné de trajectoires personnelles, familiales et spatiales singulières, et qu'elles évoluent en lien avec le statut et le sens d'autres lieux d'un espace de vie individuel fondamentalement dynamique (Bertrand *et alii*, 2003). Est-ce à dire que les manières d'habiter sont irréductiblement singulières ? Un tel questionnement peut constituer un horizon problématique stimulant mais dépassant très largement le cadre de notre recherche. Nous nous proposons néanmoins de contribuer à l'éclairer en précisant d'emblée que, si le partage d'une distance spatiale commune est le plus petit dénominateur commun aux migrants japonais séjournant à Paris, celui-ci ne peut pas *a priori* être tenu pour négligeable, ni à l'inverse être surévalué dans une démarche de catégorisation selon des critères évidents (l'origine japonaise commune) mais non nécessairement heuristiques. Si les manières d'habiter peuvent être comprises comme la prise en charge de la distance au Japon, en quoi relèvent-elles de compétences, de stratégies et d'aspirations individuelles ? En quoi au contraire vont-elles de pair avec des normes, des ressources, ou des logiques d'action et de pratiques partagées, voire collectives, dans le contexte spatial précis de la métropole parisienne ?

A l'échelon individuel, il s'agit d'éclairer les interrelations entre une expérience migratoire singulière et les manières d'habiter une ville de séjour. Au niveau de l'ensemble des migrants japonais à Paris, cette réflexion vise à compléter les résultats de travaux qui, jusqu'à récemment, tendent à centrer l'analyse sur tel ou tel groupe socioprofessionnel précis, en passant relativement sous silence les jeux

d'identification et de différenciation par rapport à une référence nationale commune. Enfin, si la notion d'habiter renvoie d'abord à des spatialités individuelles, elle confère également aux pratiques ordinaires et individuelles un rôle potentiellement actif dans les évolutions urbaines. La question de l'homogénéité et de la diversité des manières d'habiter au sein d'un groupe d'élites migrantes paraît donc centrale dans un questionnement plus large sur le rôle des élites migrantes, en tant qu'habitants, dans les dynamiques métropolitaines.

Nous proposons de décrire d'abord (partie 2) les éléments du Japon à Paris, en faisant de celui-ci une grille spatiale d'analyse des manières individuelles d'habiter, et des éventuelles récurrences (en termes de lieux et de registres de pratiques) parmi l'ensemble des migrants japonais. Nous nous consacrerons ensuite (partie 3) à l'approche compréhensive et dynamique de ces manières d'habiter, la question de leur rôle dans les dynamiques urbaines étant abordée dans le chapitre final sous la forme d'une relecture synthétique des résultats précédents.

Partie 2

Le Japon à Paris : des figures et des lieux

Introduction de la deuxième partie

La deuxième partie s'attache à décrire et à analyser le « Japon à Paris ». Nous désignons par ce terme : l'ensemble des migrants japonais, dont il s'agit de mettre en lumière la composition sociodémographique et les localisations résidentielles et des pratiques ; l'ensemble des ressources commerciales et institutionnelles dédiées à cette population ; enfin, un ensemble de représentations, croisant les images dont les Japonais sont porteurs aux yeux des autres habitants avec les représentations de l'espace parisien produites et diffusées parmi les résidents japonais. Ces éléments décrits de manière transversale serviront ensuite à analyser les manières individuelles d'habiter Paris, dans une approche dynamique (partie 3). La deuxième partie offre également l'occasion d'une mise en regard du cas des Japonais avec celui d'autres groupes d'élites migrantes, afin de pouvoir généraliser à un ensemble plus large de migrants les résultats d'analyses produites à propos du seul cas des Japonais. Enfin, par l'articulation de caractéristiques sociodémographiques et de contextes spatiaux de résidence ou de fréquentation, cette partie servira de base à une réflexion sur le rôle des migrants japonais, en tant qu'élites migrantes, comme acteurs de certaines dynamiques urbaines de la métropole parisienne.

Cette partie procède en deux temps. Le chapitre 4 vise à identifier les points de convergence et de divergence entre les migrants japonais et l'ensemble des élites migrantes de l'agglomération parisienne. La première partie a montré que ces dernières sont d'abord un enjeu pour le rayonnement métropolitain des villes qui les accueillent. Nous décrivons donc dans leurs grandes lignes les stratégies de différents acteurs de la métropole parisienne destinées à y attirer certaines catégories de migrants ; puis nous identifions les caractéristiques socioprofessionnelles de ceux-ci en abordant la question de la relation entre ces caractéristiques et les pays d'origine. Ces analyses ont une double portée. Elles constituent d'abord un résultat en elles-mêmes, relatif à la place numérique qu'occupent les élites migrantes parmi la population francilienne, à leur position socioprofessionnelle dans les fonctions économiques parisiennes, et à leur répartition géographique dans l'espace métropolitain. Elles visent également à mettre en perspective le cas particulier des Japonais avec celui d'autres groupes nationaux. Notre proposition initiale est en effet d'articuler l'analyse d'un contexte métropolitain d'accueil d'élites migrantes avec celle des manières d'habiter cet espace au sein d'une sous-population particulière. Si les manières d'habiter désignent des relations individuelles avec les lieux de l'espace de vie, nous avons vu que les appartenances collectives jouent un rôle majeur dans leur construction. Autrement dit, la caractérisation générale des migrants japonais, du point de vue démographique, socioprofessionnel, mais aussi des répartitions résidentielles, constitue une étape indispensable pour éclairer les stratégies individuelles analysées *in fine* dans ce travail. En particulier, une attention particulière doit être portée au jeu des images – de Paris dans le « champ migratoire » (Simon, 2006) japonais, et du Japon et des Japonais dans l'espace public parisien –, héritées d'une histoire migratoire particulière des Japonais à Paris. A l'issue de cette étape, notre objectif est d'avoir identifié les principaux traits de la répartition résidentielle des Japonais à Paris, et de les avoir mis en relation avec leurs caractéristiques sociodémographiques.

Le chapitre 5, quant à lui, part de cette répartition résidentielle et l'éclaire à travers l'hypothèse de contraintes partagées par l'ensemble des migrants japonais concernant leurs localisations résidentielles. Le passage d'une description de configurations spatiales récurrentes à celle de « cadres » (au sens le plus large) jouant un rôle effectif dans les choix résidentiels suppose la mobilisation d'enquêtes individuelles, en complément des données agrégées utilisées jusqu'alors.

Cette étape de notre investigation et de sa progression d'une échelle collective à une échelle individuelle d'observation des manières d'habiter constitue un double enjeu. L'identification d'éventuelles ressources « dédiées » d'accès au logement, et la description de leur caractère plus ou moins contraignant, permettent d'avancer dans l'explication de la répartition spatiale globale d'un groupe d'élites migrantes de la métropole parisienne ; rappelons d'ailleurs que l'un des questionnements formulés dans les travaux contemporains sur les élites migrantes porte sur la nature des contraintes auxquelles sont confrontés, dans leurs choix résidentiels, des individus possédant une marge de manœuvre économique certaine (White, 1998). Symétriquement, les ressources contraignantes doivent être abordées pour éclairer les pratiques et stratégies individuelles. Il ne s'agit pas, en effet, uniquement de descripteurs ou de reflets de comportements majoritaires au sein d'un groupe donné, mais également d'options pour tel ou tel individu. L'usage qui en est fait ou non paraît porteur de significations quant à son rapport aux lieux concernés. Enfin, si l'analyse de ces contraintes partagées se fonde principalement sur le registre résidentiel de l'habiter, le chapitre 5 vise à soumettre à cette grille de lecture un ensemble plus large de pratiques spatiales, conformément à l'acception extensive de la notion d'habiter que nous avons proposée initialement.

Chapitre 4 : Les Japonais, un cas particulier d'élites migrantes à Paris

Introduction

Si les liens très étroits entre la mobilité internationale de migrants très qualifiés et les métropoles mondiales ont été décrits dans la section 1.2, il s'agit ici de s'intéresser au cas particulier de Paris pour, dans un premier temps, circonscrire et décrire les élites migrantes à la fois comme population particulière (du point de vue numérique et des caractéristiques sociodémographiques) et comme enjeu économique et symbolique pour la métropole parisienne, qui occupe une position particulière en France et en Europe au sein du système des migrations internationales d'individus très qualifiés.

Ce cadrage permettra dans un deuxième temps de contextualiser la présence de Japonais à Paris en inscrivant celle-ci dans le temps long d'un champ migratoire construit entre la France et le Japon sous-tendu par des relations politiques et économiques entre Etats, et par des jeux d'images et de représentations qui peuvent éclairer les projets migratoires de Japonais résidant à Paris et le regard porté sur ceux-ci par des non-japonais. Autrement dit, quelles sont les caractéristiques, historiquement construites, du « décor » parisien des migrations japonaises, c'est-à-dire les facteurs de l'attractivité de la ville auprès de telles ou telles catégories de migrants ? Quelle est la position que ceux-ci occupent dans le panorama fonctionnel et symbolique de la ville ?

Enfin le cas des migrants japonais sera mis en regard avec un ensemble plus large d'élites migrantes, d'abord en termes de composition démographique et socioprofessionnelle, ensuite en termes de distribution résidentielle dans l'espace francilien. Quelles sont les similitudes et les divergences entre les caractéristiques sociales des migrants japonais et celles de l'ensemble des élites migrantes ? En quoi la répartition résidentielle des élites migrantes les distingue-t-elle de l'ensemble de la population francilienne de catégories socioprofessionnelles comparables, mais aussi de l'ensemble des immigrés franciliens ?

4.1. Les élites migrantes à Paris, un groupe stratégique mais délicat à circonscrire

Notre travail s'inscrit dans une réflexion générale sur la présence des élites migrantes dans les métropoles mondiales (chapitre 1), qui implique de resituer les Japonais dans une population plus large. Il s'agit donc d'aller plus avant dans la définition et l'identification d'une composante élitaires parmi les immigrés résidant dans l'agglomération parisienne, en s'intéressant successivement à deux interrogations. Qui sont les élites migrantes, et notamment y a-t-il une relation entre les caractéristiques économiques (et, plus largement, le développement) des pays d'origine et la composition sociale des populations immigrées ? Quels sont les enjeux politiques et économiques associés à cette population particulière dans le contexte d'une métropole mondiale ?

4.1.1. Qui sont les élites migrantes à Paris ?

Dans le traitement des données statistiques utilisées pour répondre à cette question, nous avons opté pour le territoire de la région Ile-de-France. Celui-ci ne coïncide certes pas exactement avec l'extension spatiale de la métropole parisienne, que l'on définit celle-ci par la continuité de l'habitat (unité urbaine) ou d'un point de vue fonctionnel (aire urbaine). Ainsi, l'Est de la Seine-et-Marne, agricole, ne fait pas partie de l'aire métropolitaine ; en revanche, celle-ci s'étend à certains

départements non franciliens, notamment l'Oise, l'Eure-et-Loir et l'Eure. Néanmoins l'inadéquation spatiale entre les deux échelons nous paraît suffisamment faible pour ne pas invalider les résultats issus des traitements statistiques, et surtout ce choix garantit une cohérence entre les jeux de données mobilisés dans cette section, dont certains ne sont disponibles qu'à l'échelon régional ou départemental.

4.1.1.1. Une entrée par les catégories socioprofessionnelles

La mobilisation des PCS pour identifier une élite migrante suppose un premier examen de la répartition socioprofessionnelle des immigrés franciliens. La comparaison synthétique de la composition socioprofessionnelle des immigrés franciliens par rapport à la population totale, proposée par le tableau 4.1, met en lumière certaines particularités, telles que la forte surreprésentation des immigrés dans des secteurs professionnels peu qualifiés (ouvriers par exemple), et une légère sous-représentation des inactifs, des cadres et des professions intellectuelles supérieures dans cette population. On retrouve là un certain nombre de résultats bien connus sur la position des immigrés dans la répartition professionnelle des actifs franciliens (INSEE, 2004).

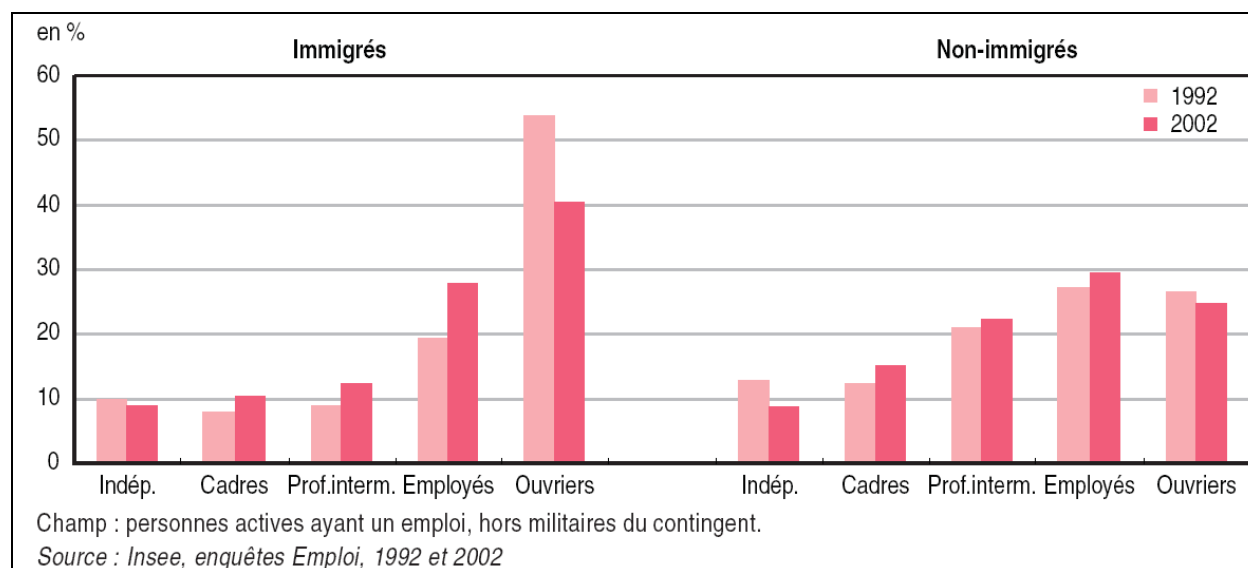
Tableau 4.1. Répartition par PCS simplifiées des 15 ans et plus parmi les immigrés et l'ensemble de la population francilienne (1999)

	Population totale		Immigrés	
Agriculteurs exploitants	8 312	0%	433	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	285 045	3%	68 984	4%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 156 908	11%	152 967	9%
Professions intermédiaires	1 350 976	12%	158 551	10%
Employés	1 635 726	15%	295 162	18%
Ouvriers	984 452	9%	299 083	19%
Retraités	1 543 694	14%	209 988	13%
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	57 479	1%	19 660	1%
Inactifs	3 924 570	36%	406 173	25%
Total	10 947 162	100%	1 611 000	100%

Source : INSEE, RGP 1999.

On observe une forte diversité parmi les immigrés franciliens, qui résulte d'une évolution sensible au cours des deux dernières décennies où la répartition socioprofessionnelle des immigrés en France s'est rapprochée sensiblement de celle des non-immigrés (Tavan, 2005). Le graphique 4.1 montre ainsi que la tertiarisation de l'économie française au cours des années 1990 va de pair avec une diminution générale de la part d'ouvriers dans la population active et d'une augmentation de celle des autres catégories, ce double mouvement étant plus marqué parmi les immigrés que parmi les non-immigrés. Dans la perspective d'une analyse des immigrés appartenant à des catégories socioprofessionnelles élitaires, il convient de noter que les cadres et professions intellectuelles supérieures se retrouvent dans des proportions moindres mais néanmoins relativement comparables chez les immigrés et au sein de l'ensemble de la population francilienne (respectivement 9% et 11%, soit 15% et 20% si l'on ne prend en compte que les actifs).

Graphique 4.1. Evolution de la répartition par PCS des actifs immigrés et non-immigrés ayant un emploi en France entre 1992 et 2002



Extrait de C. Tavan, 2005.

La diversité socioprofessionnelle des immigrés franciliens et leur appartenance non marginale à des catégories élitaires traduisent-elles une « couverture » par chacune des populations d'un pays d'origine donné de l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, ou est-elle due au contraire à une spécialisation professionnelle selon les pays de naissance des migrants ?

4.1.1.2. Les élites migrantes franciliennes : une migration du « Nord » ?

Nous avons jusqu'à présent défini les élites migrantes à partir des catégories socioprofessionnelles, et sans tenir compte du pays de naissance. Or de nombreux travaux sur les migrants très qualifiés se fondent sur l'hypothèse d'une articulation étroite entre pays de naissance et position socioprofessionnelle des migrants dans le lieu d'installation. Nous nous proposons d'examiner la validité de cette hypothèse en suivant deux axes de réflexion. Premièrement, y a-t-il une relation entre le pays de naissance (et en particulier l'appartenance de celui-ci au « Sud » ou au « Nord », en tant qu'indicateur d'un niveau de développement). Deuxièmement, quel est le niveau d'homogénéité sociale des sous-populations définies par leur pays de naissance ?

Tableau 4.2. Répartition des immigrés de 15 ans et plus en Ile-de-France par pays de naissance et catégorie socioprofessionnelle (1999)

Code CS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
France	2,7	-1	-1	-0	0,6	0,3	0,2	0,5	0,2	0,1	0,9	0,2	0,3	0,2	1	0,7	0,7	-1	0,8	0,9	0,2	0,9	0	0,5	0,1	0,9	1,1
Espagne	0	-0	-1	-0	-1	0,5	0,4	0,5	0,3	0,6	0,5	0,6	0,2	1,2	0,3	0,1	0,8	0,9	0,1	0,6	0,8	0,1	0,4	0,6	2,3	1,3	1,2
Italie	-0	0,4	0	0	0,8	0,7	0,3	0,3	0,1	0,3	0,9	0,2	0,3	1,7	0,6	0,6	0,9	0,8	0,5	0,9	0,5	1,2	2,9	1,6	2,9	1,1	1,2
Portugal	0,8	1,6	-1	-1	1,3	1,2	1,4	-1	-1	1,4	1,5	1,3	0,5	3,4	0,5	0,6	0,3	2,9	2,5	1,3	4,3	0,1	0,7	1,3	0,1	1,2	1,4
Reste UE à 15	2,2	-1	-0	1	0,5	1,5	1,7	0,9	2,2	1,6	1,8	1,8	0,3	0,8	0,7	0,6	-1	-1	1,3	1,2	0,2	3	0,4	1	0,1	1,2	0,1
Reste UE à 25	-1	-0	-1	-1	0	0,6	0,2	0,2	0,7	0,4	0,5	0,8	0,3	0,7	0,3	0,8	0,6	0,3	0,7	0,9	0,2	3	3	2,4	1,9	0,7	0,5
Reste Europe	0,3	-0	-1	-0	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4	0	0,5	0,4	0,2	0,1	0,4	0,8	0,6	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4	1,3	0,4	0,1	0,3
Algérie	-0	-0	0	-0	0,2	0,2	0,1	0,6	0,3	0,5	0,5	0,5	0,3	0	1	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,7	0,5	0,5
Maroc	0,2	-0	0	0	0,2	0,1	0,1	0,7	0,1	0,3	0,1	0,5	0,2	0	0,5	0,3	0,2	0,3	0,3	0,5	0,2	0,3	0,3	0,5	0,2	0,7	0,2
Tunisie	-0	0,4	1	1	1,6	0,1	0,3	0,6	0	0,1	0,1	0,1	0,3	0,4	0	0	0	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,7	0,8	0,4	0	0,7
Afrique ex-française	-0	-1	-1	-1	0,5	0,1	0,4	0,6	0,5	0,5	0,7	0,4	0,1	0,4	2,8	0,5	0,2	0,8	0	0,9	0,1	0,5	0,8	1,1	0,7	2,3	0,1
Reste Afrique	-1	0,1	-0	-0	0,6	0,4	0,7	0,7	0,6	-1	0,5	-1	0,6	0,5	1,5	0,4	0,1	1,8	0,7	0,6	0,2	0,4	0,5	0,5	0,6	1,5	0,2
Cambodge	0,5	2,6	2	-0	0,1	0,7	0,7	-1	0,7	0,3	0,7	0,3	1,6	0,3	0,1	1,1	2,7	0,5	0,8	0,4	0,7	0,6	0,4	0,9	0,4	0,3	1,2
Laos	1	0,7	1	-1	-1	0,9	1,2	-1	0,7	0,2	0,1	1,2	3,4	1	0,1	2,4	2,6	0,3	1,5	1,3	0	0,6	0,8	1,2	0,5	0,4	1,6
Vietnam	-1	-0	-0	-1	1,4	0,4	0,4	0,8	0,1	1,6	0,3	0	2,1	0,1	0,5	1,2	0,7	0,6	0,2	0,1	0,1	0,5	0	1	0,1	0,4	0,8
Asie ex-URSS	-1	2,1	1	-1	0,5	0,9	0,2	1,2	0,4	0,2	0,1	0,7	0,2	-1	0,6	0,6	0,4	0,7	0,2	0,3	0,7	0,6	0,1	0	0,3	0,9	0,5
Turquie	1,3	0,2	-0	-1	1,2	1,2	1,4	0,9	1,2	1,5	1,5	1,6	-1	0,1	1,4	1,5	0,6	0,9	1,8	2,7	1	0,1	0	0,9	0,4	0,4	0,7
Proche Orient	-1	0,6	2	0	2,8	0,2	2,3	0,3	0,9	2,6	0,2	1	0,5	0,5	0,7	0,1	0,3	0,6	0,8	0,9	0,5	0,6	0,2	0,2	0,7	0,3	0,1
Chine	-1	0,3	3	-1	0,9	0,9	0,6	0,3	0,9	0,3	1,1	0,8	0,9	0,1	1,5	1,5	1	0,7	0,8	1,4	0,7	0	0,3	0,8	0,6	0,9	0,1
Japon	-1	-1	1	3	0,1	0,3	0	1,8	1,6	0,3	0,4	2,4	1,2	1,3	1,6	2,5	0,6	1,2	1,4	1,2	0,7	0,6	0,9	-1	0,9	-1	2,2
Reste Asie	-0	-1	-0	-0	-1	0,3	1,2	0,6	0,8	1,1	-1	1,1	0,6	0,6	0,5	0,8	0,3	0,9	0,2	0,6	0,2	0,6	0,9	1,2	0,9	1,9	1,5
USA et Canada	-1	-1	-0	2	1,3	1,2	2,2	2,8	2,5	1,7	1,8	0,7	0,2	-1	1,4	0,7	1,5	1,3	1,5	1,2	0,1	0,6	0,7	0,1	0,8	1,1	1,5
Reste Amérique	0,2	-0	-1	-1	0,4	0,1	0,8	1	0,5	0,4	0,5	0,4	0,6	0,8	0,6	0,2	0,3	1,1	0,2	0,1	0,5	0,4	0,7	0,8	0,8	0,6	0,8
Reste monde	-1	-1	-1	-0	0	3,6	1	1,3	1,8	1,1	2,5	1,5	0,1	0,7	0,2	0,1	-1	0,5	1,4	1,1	0,7	0,6	0,8	0,1	0,7	0,4	1

Source : INSEE, RGP 1999.

Lecture du tableau 4.2: il s'agit de la version standardisée d'un tableau de contingence croisant catégorie socioprofessionnelle et pays de naissance. Les chiffres indiquent le nombre d'écart-types séparant une valeur donnée (pourcentage en ligne) de la moyenne. Ainsi, la valeur 1 associée aux employés de la fonction publique (catégorie 15) nés en France indique que la part des individus de cette population correspondant à cette catégorie est supérieure d'un écart-type à la proportion moyenne d'employés de la fonction publique dans l'ensemble des plus de 15 ans résidant en Ile-de-France. La valeur 0 associée aux chefs d'entreprise nés en Espagne indique que le poids de cette catégorie est le même parmi les adultes nés en Espagne et parmi l'ensemble des adultes résidant en Ile-de-France. Enfin les valeurs négatives (-2,2 pour les artisans nés en France) indiquent une sous-représentation de la catégorie socioprofessionnelle correspondante par rapport à son poids moyen parmi l'ensemble de la population (-2, 2 écarts-types en l'occurrence). La coloration des cellules du tableau facilite l'identification des écarts significatifs à la moyenne, avec un assombrissement vers les valeurs les plus fortes.

Intitulés des catégories socioprofessionnelles :

Code	Intitulé de la catégorie socioprofessionnelle	Code	Intitulé de la catégorie socioprofessionnelle
1	Agriculteurs	14	Contremaîtres, agents de maîtrise
2	Artisans	15	Employés de la fonction publique
3	Commerçants	16	Employés administratifs d'entreprise
4	Chefs d'entreprises	17	Employés de commerce
5	Professions libérales	18	Personnels de service aux particuliers
6	Cadres fonction publique	19	Ouvriers qualifiés
7	Professeurs, prof. scient.	20	Ouvriers non qualifiés
8	Professionnels de l'information, des arts et du spectacle.	21	Ouvriers agricoles
9	Cadres administratifs et commerciaux en entreprise	22	Anciens agriculteurs
10	Ingénieurs et cadres techniques en entreprise	23	Anciens artisans et commerçants
11	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique	24	Anciens cadres et professions intermédiaires
12	Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprise	25	Anciens employés et ouvriers
13	Techniciens	26	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
		27	Inactifs divers

Le tableau 4.2 synthétise les spécialisations des pays de naissance du point de vue de la catégorie socioprofessionnelle des immigrés en France. Un premier constat est que les spécialisations socioprofessionnelles sont très marquées d'une région d'origine à l'autre. Ainsi, les immigrés des pays de l'UE à 15 sont spécialisés dans les professions qualifiées, tandis que parmi les ressortissants des autres pays de l'UE ces catégories sont clairement sous-représentées. En outre ces spécialisations sont très liées à l'histoire migratoire de chaque pays d'origine, liée à des politiques de recrutement dans des secteurs particuliers. C'est par exemple ce qu'illustre la spécialisation des immigrés portugais dans le secteur du bâtiment (+3,4 pour les contremaîtres) et de l'agriculture (+4,3 pour les ouvriers agricoles). Ces éléments confirment un certain nombre d'autres travaux (Wagner, 1998) tendant à montrer que, en France, les pays d'origine des migrants exerçant des activités professionnelles à forte qualification ne sont pas les mêmes que les pays d'origine les plus représentés parmi l'ensemble des immigrés en France. Ainsi, J.-B. Meyer montre à partir de données de l'INSEE que sur les 90 000 immigrés cadres de la fonction publique ou exerçant une profession intellectuelle et artistique en France, seuls 30% sont originaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, d'Afrique francophone ou de pays de l'ex-Indochine, alors que près de 60% de l'ensemble des immigrés sont originaires de ces pays (Meyer, 2003).

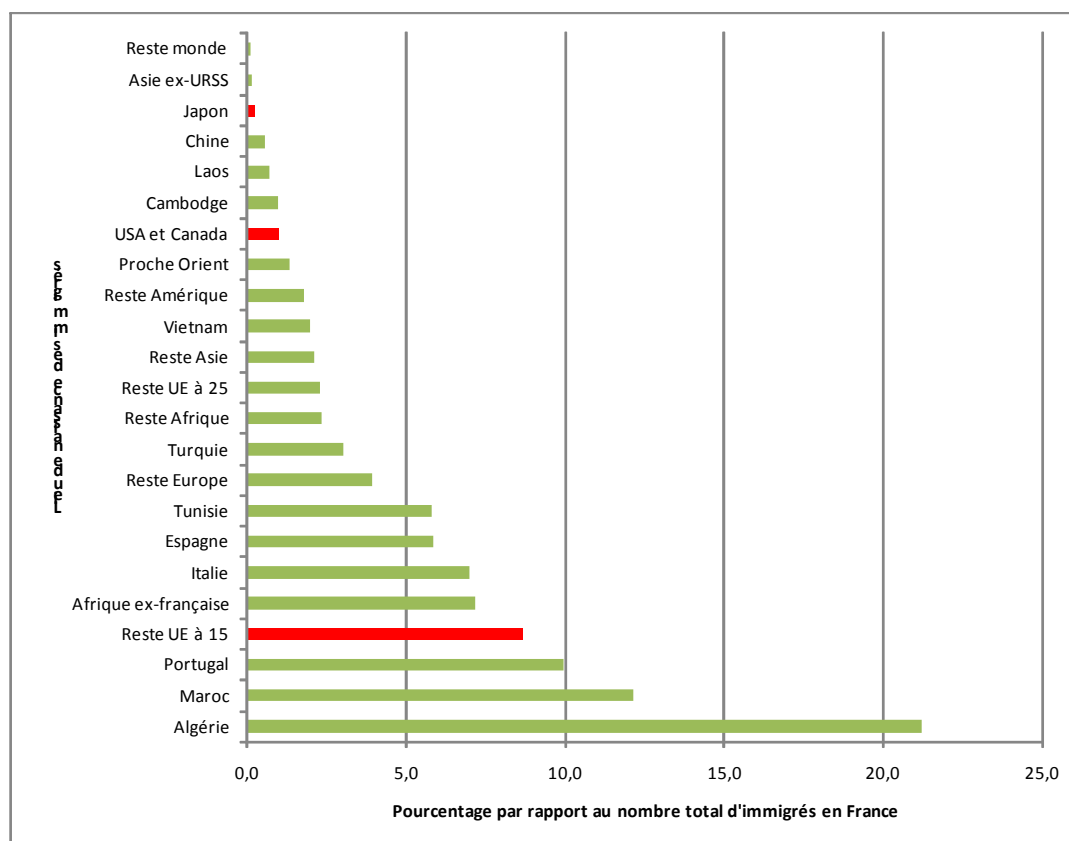
Pour ce qui concerne plus largement les catégories socioprofessionnelles élitaires (codes 4 à 10), certaines régions de naissance se distinguent par le poids de cette composante parmi leurs ressortissants en France. C'est le cas de l'UE à 15 et de l'Amérique du Nord, qui se caractérisent par une surreprésentation de ces catégories et par des sous-spécialisations marquées (Cadres

d'entreprises privées pour l'UE à 15 ; Professions de l'information et du spectacle pour l'Amérique du Nord). Il est en revanche délicat de conclure à une relation simple entre le niveau de développement du pays d'origine et la position socioprofessionnelle de leurs ressortissants en France, comme le confirme la lecture de ce tableau. Les immigrés espagnols et italiens se caractérisent ainsi par la prééminence de travailleurs dans le bâtiment (+1,2 et +1,7 pour les contremaîtres) et par le poids des retraités, directement lié au caractère relativement ancien du pic migratoire en France de ces deux pays. A l'inverse, les immigrés vietnamiens sont spécialisés dans des emplois très qualifiés (professions libérales et ingénieurs).

Enfin, on peut relever une série de pays d'origine dont les émigrés en France sont spécialisés dans les activités professionnelles qualifiées. Il s'agit de l'UE à 15, du Vietnam, du Proche Orient, du Japon, de l'Amérique du Nord et du « reste du monde ». Ce dernier ensemble peut être considéré comme peu significatif, compte tenu du très faible effectif des individus concernés (moins de 2000 personnes). Ces cinq régions de provenance représentent environ 15% des immigrés en France (graphique 4.2). Parmi ces pays, deux groupes peuvent être distingués. Le premier est composé de l'UE à 15, du Proche-Orient et de l'Amérique du Nord, et se caractérise par une spécialisation marquée dans les activités professionnelles très qualifiées. Le second (Vietnam, Japon) montre une répartition relativement plus large des activités professionnelles de leurs migrants, avec des activités dominantes qui ne font pas partie des catégories élitaires identifiées précédemment (+2,1 pour les techniciens dans le cas des immigrés vietnamiens). Le cas des immigrés japonais se distingue par la diversité des profils socioprofessionnels, avec les spécialisations les plus marquées pour les chefs d'entreprise (+3,4), les professions intermédiaires en entreprise (+2,4 et +2,5) et les inactifs (+2,2).

Deux principaux éléments de conclusion se dégagent de ces observations. D'abord, les catégories socioprofessionnelles élitaires (correspondant à la modalité « cadres et professions intellectuelles supérieures de la nomenclature de l'INSEE en 6 postes) ne sont pas marginales parmi les immigrés franciliens, puisqu'elles regroupent 9% de l'ensemble (tableau 4.1). En outre, le fait d'être originaire d'un même pays n'induit pas nécessairement une homogénéité dans la position socioprofessionnelle des migrants. Néanmoins un groupe de régions d'origine se distingue par la spécialisation des migrants dans des catégories élitaires, et il apparaît que le Japon en fait clairement partie, bien que la forte proportion d'inactifs parmi les individus qui en sont originaires tende à rendre moins nette cette spécialisation. Si l'on ne prend en compte que les actifs, la part des catégories élitaires est de 33% parmi les Japonais, soit exactement la même que parmi les individus originaires de l'Union Européenne.

Pour mettre en perspective des observations menées sur le cas des Japonais avec un ensemble plus large d'élites migrantes, il convient de partir de ces premiers résultats pour identifier des groupes pertinents pour la comparaison. Nous avons vu que, du point de vue de la diversité des profils, le cas des Japonais se rapprochait de celui des Vietnamiens. Or nous faisons l'hypothèse que le fait d'être originaire d'un pays du Nord, qui n'est certes pas un critère suffisant pour désigner une élite migrante, a des incidences sur les conditions de l'habiter en situation de migration, en raison notamment du regard porté par les autres habitants ou par les autorités administratives, ou encore de continuités possibles du point de vue des contextes urbains expérimentés au cours de trajectoires migratoires « Nord-Nord », pour reprendre une typologie classique (tableau 1.2).

Graphique 4.2. Répartition par région de naissance des immigrés en France (1999)

Source : INSEE, RGP 1999.

Par conséquent nous suggérons de caractériser, sur le plan sociodémographique et des localisations dans l'espace parisien, les immigrés japonais conjointement à d'autres groupes de migrants originaires de pays du Nord et caractérisés par une surreprésentation des catégories élitaires. Les individus nés dans un pays de l'Union Européenne à 15 (exception faite de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal en raison de l'ancienneté de l'émigration ouvrière en France) et en Amérique du Nord paraissent à cet égard constituer le groupe le plus pertinent pour une comparaison avec le cas des migrants japonais.

Ces trois groupes ne constituent pas une population marginale car ils représentent près de 150 000 individus en Ile-de-France, soit 9% des immigrés franciliens (tableau 4.3). En outre les 30 000 élites professionnelles japonaises, européennes et nord-américaines représentent près de 20% des élites migrantes franciliennes, ce qui permet d'apporter par l'analyse de cette population un éclairage sur l'objet de recherche plus général que sont les élites migrantes de la métropole parisienne. Précisons que pour l'analyse de certaines variables sociales, démographiques ou relatives aux conditions de logement, les contraintes liées à l'accès à des données statistiques pertinentes nous ont conduit à restreindre ce groupe aux seuls immigrés allemands et états-uniens. C'est donc dans la comparaison avec ces deux groupes que sera construite dans certains cas l'analyse des immigrés japonais de l'agglomération parisienne.

De façon générale, l'exemple des Japonais illustre la difficulté de dénombrier une population migrante, qui se traduit par des effectifs variables selon les sources. Ainsi le Recensement Général de la Population de 1999 (INSEE) donne le chiffre de 10 054 immigrés japonais en Ile-de-France, dont

6074 pour Paris. Or l'ambassade du Japon en France produit ses propres statistiques sur la base d'un formulaire que les ressortissants japonais séjournant à Paris pour plus de trois mois sont invités, dans les journaux japonais et diverses brochures, à lui renvoyer. En octobre 2003 l'ambassade du Japon estime ainsi à 22 853 les Japonais résidant en Ile-de-France, dont 14 982 vivant à Paris¹. Une autre source pour quantifier les migrants japonais est le rapport publié périodiquement, à partir des données consulaires, par le ministère japonais des affaires étrangères sur les ressortissants japonais vivant à l'étranger, dans le cadre du *Japan Statistical Yearbook*. Afin de pouvoir réaliser des traitements statistiques nous avons dû nous appuyer essentiellement sur les données issues du RGP de l'INSEE. Les limites inhérentes au dénombrement de populations migrantes nous incitent néanmoins à analyser ces chiffres avec prudence, en gardant à l'esprit que les effectifs des Japonais proposés par l'INSEE sont vraisemblablement sous-évalués (compte-tenu des autres estimations évoquées ci-dessus).

Le tableau 4.3 indique que les 15 000 Japonais résidant en France constituent une population marginale, au sens statistique, parmi l'ensemble des immigrés en France. C'est également le cas, dans une moindre mesure, des immigrés américains. Nous faisons l'hypothèse que l'effectif relativement faible des migrants japonais est une caractéristique importante du contexte français, car ayant des incidences notamment sur la perception des Japonais par les autres, sur le degré d'interconnaissance et plus largement sur les relations sociales au sein de cette population. *A contrario*, les 130 000 immigrés allemands illustrent le cas d'un groupe beaucoup plus nombreux de migrants. Pour approfondir l'examen d'éventuels « effets de nombre » dans les manières d'habiter des migrants, il est nécessaire de ne pas s'en tenir aux effectifs totaux en France, mais d'identifier également la répartition spatiale de ces groupes et notamment de mettre en lumière des concentrations spatiales significatives. Ainsi, avant de caractériser de manière plus approfondie les élites migrantes dans le contexte de la métropole parisienne, nous évaluerons la place de celle-ci au sein du territoire national du point de vue de l'accueil d'élites migrantes.

4.1.1.3. L'Ile-de-France, espace d'accueil privilégié des élites migrantes

Le tableau 4.3 montre le place privilégiée de la région parisienne au sein du territoire français comme espace de résidence des immigrés, puisque plus du tiers d'entre eux y réside, contre moins de 20% de l'ensemble de la population. Cette polarisation francilienne relève d'un processus historique marqué par un accroissement au cours des trente dernières années de la part des immigrés résidant en région parisienne (INSEE, 2004 et 2007). Si depuis 1974, date officielle de la suspension de la migration de main-d'œuvre, les principaux flux migratoires sont liés au regroupement familial et contribuent donc à renforcer le poids de régions anciennes d'immigration (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes), la région parisienne est la principale bénéficiaire des flux liés à la demande d'asile et de l'immigration de travailleurs qualifiés (*ibid.* : 4). Ainsi, près de la moitié des immigrés appartenant à une catégorie élitaine résident en Ile-de-France (tableau 4.3).

¹ Source : enquête personnelle auprès des services statistiques de l'Ambassade du Japon en France (2003).

Tableau 4.3. Poids de l'Ile-de-France dans la localisation de plusieurs groupes d'immigrés (1999)

	Ile-de-France		Reste France		France entière	
	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en ligne
Population totale	10 947 162	19	47 566 538	81	58 513 700	100
Français de naissance	8 982 141	17	43 666 989	83	52 649 130	100
Ensemble des immigrés	1 611 000	37	2 699 000	63	4 310 000	100
Immigrés japonais	10 054	68	4 633	32	14 393	100
Immigrés européens (reste UE à 15)	108 287	21	399 118	79	507 405	100
<i>Dont allemands</i>	<i>25 869</i>	<i>19</i>	<i>107 658</i>	<i>81</i>	<i>133 527</i>	<i>100</i>
Immigrés nord-américains	26 286	45	32 166	55	58 452	100
<i>Dont états-unis</i>	<i>18 018</i>	<i>52</i>	<i>16 873</i>	<i>48</i>	<i>34 891</i>	<i>100</i>
Élites migrantes	186 582	48	204 347	52	390 929	100

Source : INSEE, RGP 1999.

Les Japonais se singularisent par leur très forte concentration en région parisienne (plus des deux tiers), nettement supérieure à celle des Nord-Américains et des Européens. La comparaison des immigrés japonais et américains par rapport à l'ensemble des immigrés traduit cette surreprésentation francilienne (respectivement 68% et 45% contre 37% pour l'ensemble des immigrés) des lieux de résidence des élites migrantes. La concentration nettement moins marquée des immigrés allemands en région parisienne s'explique dans une large mesure par le fait que les deux pays sont frontaliers. Ainsi 15% des immigrés allemands résident en Alsace (INSEE, 1999). La spécialisation francilienne dans l'accueil des immigrés japonais en France s'inscrit donc dans un contexte plus large de dynamiques métropolitaines favorables à l'accueil d'élites migrantes, selon une relation qui a été évoquée dans le premier chapitre. En quoi consiste plus précisément cette relation dans le cas parisien ?

4.1.2. Attirer des élites migrantes : un enjeu important dans la compétition entre métropoles

L'accroissement de la part des catégories élitaires parmi les immigrés, et la concentration des individus de ces catégories dans la région parisienne, suggèrent qu'il existe une relation étroite entre la présence des élites et les dynamiques métropolitaines caractéristiques de l'évolution de la région parisienne au cours des dernières décennies. Il s'agira donc de décrire les principaux éléments d'un contexte économique et politique susceptible d'avoir des incidences majeures sur le volume et les caractéristiques des immigrants résidant en Ile-de-France.

4.1.2.1. Un enjeu national...

Les années 2000 ont vu la montée en puissance, au sein de la réflexion gouvernementale sur les politiques migratoires, de l'enjeu que constitue l'attractivité de la France auprès des étrangers très qualifiés. Différents indices en témoignent, comme la redéfinition des cadres juridiques d'accueil des étrangers, destinés à « contribuer au développement économique, scientifique et culturel de la France », et pour lesquels des dispositions spécifiques ont été prises dans le Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (CESEDA) entré en vigueur en 2005 (tableau 4.4). Un

grand nombre de rapports et de documents de travail parlementaires et ministériels formulent une série d'objectifs articulant étroitement compétitivité économique et attractivité auprès de migrants très qualifiés, parmi lesquels trois profils sont plus particulièrement ciblés : les étudiants, les chercheurs et les actifs remplissant des « fonctions stratégiques » au sein des entreprises (encadré 4.1). S'il ne s'agit là que de l'énoncé d'objectifs généraux et à long terme, on observe néanmoins une augmentation sensible de l'effectif des étrangers correspondant à ces profils, notamment les étudiants. C'est à leur intention que sont mises en œuvre une large série de mesures concernant aussi bien la visibilité internationale du cursus universitaire français que les commodités administratives d'inscription ou la possibilité de prolonger le séjour à l'issue du cursus en cas d'obtention d'un emploi, par exemple (AFII *et alii*, 2006)¹. Se confirme donc « une volonté des pouvoirs publics qui, depuis 1997, poursuivent une politique visant à promouvoir le système éducatif français au niveau international. En particulier, l'obtention du « visa étudiant » a été facilitée, les programmes de bourses ont été restructurés et les étudiants étrangers ont le droit de travailler à mi-temps. » (INSEE, 2005). Dans un contexte général d'augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans les pays de l'OCDE, la France a ainsi vu le flux annuel d'entrée de ceux-ci multiplié par 3,5 entre 1996 et 2002 (IAURIF, 2007). On compte en 2004 près de 250 000 étudiants étrangers en France, soit 11% de l'ensemble des étudiants (AFII *et alii*, 2006). Ils représentent un cas particulier au sein des élites migrantes, et un enjeu important pour des Etats et des collectivités locales qui développent des mesures *ad hoc* pour les attirer. L'Ile-de-France est la première région française dans l'accueil des étudiants étrangers, avec en 2005 un effectif de 17 000, soit près de 40% des étudiants étrangers en France, alors que la région ne concentre que 28% de l'ensemble des étudiants en France (Fremont *et alii*, 1992). Les étudiants africains, maghrébins notamment, restent majoritaires parmi eux (40 %), mais on observe une augmentation régulière du nombre d'étudiants asiatiques (AFII *et alii*, 2006).

La présence en France de « talents » étrangers, pour reprendre la désignation officielle, fait l'objet d'une quantification et d'une analyse particulières dans les rapports périodiques sur la compétitivité économique du pays. En 2005, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) estime ainsi à 120 000 le nombre de « cadres et experts étrangers » en France, et à plus de 7 000 celui des chercheurs étrangers (*ibid*: 10). Au-delà d'une quantification des migrants qualifiés selon leur profil, ces rapports identifient une grande variété de facteurs susceptibles de jouer un rôle dans l'attractivité internationale de la France. Parmi eux on peut relever la fiscalité des personnes, considéré comme un levier pour l'incitation à l'expatriation en France. Entre 2005 et 2004, le taux effectif moyen d'imposition des « impatriés » est passé de 41,6% à 29,3% (*ibid*. : 5). Cette diminution illustre un ensemble de mesures fiscales² et administratives destinées à affaiblir les « freins » usuellement identifiés à la mobilité professionnelle internationale vers la France.

¹ L'effort particulier déployé pour attirer les étudiants étrangers s'explique en partie par le fait que leur nombre au sein de chaque pays constitue l'un des indicateurs usuellement retenus dans les études comparatives de compétitivité menées par des organismes tels que l'OCDE (AFII, Tableau de bord de la compétitivité de la France, 2006) ou par des institutions indépendantes. On compte chaque année un grand nombre d'études classant les pays selon leur attractivité économique internationale. On peut ainsi citer : Globalization Index (AT Kearney, 2004), Confidence Index (AT Kearney, 2004), FDI Performance Index (World Investment Report, 2004), Business Competitiveness Index (World Economic Forum, 2004), Human Development Index (ONU, 2004), FDI Potential Index (World Investment Report, 2004), Global Competitiveness Index (IMD, 2004), Growth Competitiveness Index (World Economic Forum, 2004), Economic Freedom Index (Heritage Foundation, 2005).

² Un nouveau régime spécial d'imposition a été institué en faveur des salariés « impatriés », s'appliquant aux personnes prenant leur fonction en France à partir du 1er janvier 2004.

Tableau 4.4. Titres de séjour concernant les migrants très qualifiés en France

Titre de séjour	Profil concerné	Durée	Caractéristiques du titre	Source juridique
Carte « compétences et talents » ¹	« Etranger susceptible de participer, du fait de ses compétences et de ses talents, de façon significative et durable, au développement économique et au rayonnement de la France et du pays dont il a la nationalité » ² . NB : ce titre peut être délivré à un étudiant étranger ayant achevé ses études (niveau Master).	3 ans, renouvelable	Permet d'exercer « toute activité professionnelle de son choix en lien avec son projet » ; membres de la famille automatiquement bénéficiaires d'une carte « vie privée et familiale » leur permettant de travailler.	Articles L. 315.1 et suivants du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA), 2005.
Carte « salarié en mission »	« Etranger salarié d'une entreprise établie à l'étranger » : soit « détaché en France dans un autre établissement de cette même entreprise ou dans une autre entreprise, appartenant au même groupe que l'employeur », soit « embauché temporairement par une entreprise établie en France et appartenant au même groupe que son employeur ».	3 ans, renouvelable	Condition : bénéficiaire d'une rémunération brute équivalente à au moins 1,5 fois le SMIC. Après 6 mois de présence en France du titulaire, membres de la famille automatiquement bénéficiaires d'une carte « vie privée et familiale » leur permettant de travailler.	Article L.313-10-5° du CESEDA, 2005.
Carte « salarié en mission » pour les « cadres de haut niveau et les dirigeants »	« Le cadre dirigeant ou le cadre de haut niveau recruté par une société française appartenant à un groupe international, exerçant de grandes responsabilités impliquant une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, prenant des décisions de manière largement autonome ou percevant une rémunération mensuelle supérieure ou égale à 5 000 euros bruts ».	3 ans	Membres de la famille bénéficiaires d'une carte « vie privée et familiale » leur permettant de travailler ; pour les conjoints, facilités d'accès au travail en France. + Délais de procédure réduits (moins de 1 mois).	Articles L.313-10-1° et 5° du CESEDA (2005) et R. 341-4-5 du code du travail. + Circulaire du 7 mai 2004 (travail du conjoint).
Carte de « séjour temporaire portant la mention scientifique »	« Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur au moins équivalent au niveau master qui se livre à des activités de recherche ou d'enseignement ».	1 an	Possibilité d'obtenir une carte « compétences et talents » ; droit à la mobilité intra-européenne.	Article L. 313-8 du CESEDA (2005).

Source : Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, 2008.

¹ Une Commission nationale des Compétences et des talents établit chaque année les critères d'attribution de cette carte de séjour (www.anaem.fr).

Encadré 4.1. L'attractivité auprès de migrants très qualifiés comme levier majeur de la compétitivité économique française : conclusions du séminaire gouvernemental de février 2005

L'extrait suivant des conclusions de ce «second séminaire», qui s'inscrit dans une série de rencontres interministérielles lancée en 2003, met en lumière les objectifs prioritaires du gouvernement concernant les migrants très qualifiés.

« 35 nouvelles initiatives concrètes ont été décidées pour renforcer l'attractivité de la France. Elles s'articulent autour de trois axes principaux :

- attirer les meilleurs étudiants : un effort particulier est mené envers les étudiants étrangers avec un plan d'action destiné à les attirer dans les filières économiques et scientifiques de l'enseignement supérieur français ;

- attirer des chercheurs de renommée internationale : les mesures prises en 2003 sont amplifiées, notamment la création de 15 nouvelles chaires d'excellence et l'aide au retour des post-doctorants français expatriés ; les liens entre chercheurs publics et entreprises privées sont favorisés ;

- attirer davantage les « fonctions stratégiques » : le régime des centres de R et D est aligné sur celui des quartiers généraux, la sécurité juridique et fiscale des investisseurs est renforcée, et la fiscalité personnelle des « impatriés » est alignée sur les meilleures pratiques internationales avec, notamment, une imposition proportionnelle à leur temps de travail effectif en France, équivalente à la remittance basis britannique ;

Parallèlement, la campagne internationale sur l'image de la France auprès de la communauté d'affaires internationale sera poursuivie et amplifiée. La France est l'un des tout premiers pays au monde pour l'accueil des investissements internationaux. Pour maintenir durablement ce rang face à une concurrence internationale de plus en plus vive, la France doit proposer un environnement toujours plus favorable afin d'attirer les meilleures compétences étrangères (étudiants, chercheurs, cadres,...) et les activités stratégiques pour la croissance (quartiers généraux des entreprises, laboratoires de recherche publics et privés,...).

En outre plusieurs mesures sont mises en œuvre pour réaliser ce programme : création d'un « Conseil stratégique de l'attractivité », réunissant des dirigeants de grandes entreprises ; publication périodique d'un « Tableau de bord de l'attractivité » (à partir de juin 2004) ; lancement d'une « campagne internationale sur l'image de la France » (à partir de 2004) au Japon, aux États-Unis et en Europe.

Source : « Second séminaire gouvernemental sur l'attractivité de la France », février 2005, document disponible sur www.invest-in-france.org

Figure 4.1. Les acteurs individuels, « cible » explicite de la stratégie régionale d'attractivité économique francilienne



Extrait du document final « Plans d'Actions Attractivité », Agence régionale de développement de Paris Ile-de-France, 2006 : 16.

Si les aménagements juridiques facilitant l'installation en France d'étrangers qualifiés relève d'abord de l'Etat, la politique plus large de construction et de valorisation de l'attractivité économique du pays est le fait d'institutions spécifiques. Parmi elles l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) joue un rôle majeur. Née de la fusion en 2001 entre les bureaux de l'ambassadeur délégué aux investissements internationaux (dépendant du ministère de l'économie et des finances) et de l'agence « *Invest in France* » de la DATAR, créés tous deux en 1992, l'AFII a vu se multiplier ses bureaux au sein des ambassades pour mener à bien sa mission consistant à « convaincre que notre pays est un territoire de prospérité au cœur du premier marché mondial » (www.invest-in-france.org). Néanmoins la promotion de l'attractivité est également prise en charge par des institutions spécialisées pour chacun des territoires infranationaux concernés. Première région économique française, l'Ile-de-France est naturellement très impliquée dans cette démarche.

4.1.2.2. ... pris en charge par des acteurs locaux

La région constitue un acteur essentiel de la politique d'attractivité internationale, à travers certains de ses services tels que l'Agence Régionale de Développement qui consacre à ce thème un « Plan d'Actions Attractivité », ou « P2A » en décembre 2006. Sur la base du constat que « L'Ile-de-France est confrontée à la concurrence accrue d'un nombre croissant de régions métropolitaines de rang mondial », et que « plusieurs centaines de milliers d'emplois dépendent de la capacité de la Région à attirer et conserver des activités économiques et des compétences », l'agence propose une stratégie déclinée dans un grand nombre de domaines, et de manière détaillée par des « fiches action », destinée à améliorer l'image de l'Ile-de-France auprès d'investisseurs internationaux, à faciliter l'installation de sociétés étrangères (mesures fiscales) et leur « ancrage » dans le tissu productif francilien. Il est intéressant de noter que, dans cette perspective, un lien étroit est constamment suggéré entre les acteurs économiques que sont les sociétés étrangères et une grande variété d'acteurs individuels correspondant à des migrants qualifiés : « consommateurs », « entrepreneurs », artisans et commerçants », « populations actives spécifiques », « habitants », « visiteurs d'affaires et exposants étrangers », « touristes de loisir », « consommateurs » (figure 4.1).

L'agence formule donc des propositions qui portent sur l'immobilier d'entreprise, mais aussi sur les aménités et la qualité des séjours des salariés de ces sociétés. Certaines catégories sont plus spécialement visées, telles que les chercheurs (« cibler les chercheurs étrangers », p.16). Le document porte sur l'attractivité auprès d'entreprises mais insiste également sur l'enjeu économique que représente l'implantation en Ile-de-France d'activités individuelles, dans des registres très variés : « De très nombreux autres grands acteurs mondialement connus sont également actifs en Ile-de-France : chercheurs, personnalités qualifiées du monde culturel et des arts du spectacle, « grands chefs », sportifs, etc. Ces acteurs sont potentiellement les meilleurs ambassadeurs de l'Ile-de-France (si le message est positif) et inversement peuvent être de redoutables destructeurs d'image » (*ibid.* : 18). Autrement dit, le développement économique francilien passe, d'après le document, par l'attractivité auprès des salariés en mobilité, mais aussi d'acteurs individuels sensés incarner le dynamisme francilien dans l'épanouissement de « compétences » et de « talents », pour reprendre des termes récurrents dans le document.

A un échelon plus local, l'organisme « Paris Ile-de-France Capitale économique »¹, une association Loi 1901 créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, est l'un des principaux acteurs de la politique d'attractivité parisienne. Les rapports publiés périodiquement par l'association s'attachent à évaluer, en comparaison avec les métropoles européennes concurrentes (Londres notamment), le niveau d'accueil des investissements et des « talents » de la région parisienne (Agence Régionale de Développement *et alii*, 2005). Parmi les catégories expressément ciblées on retrouve les étudiants, les chercheurs et les cadres étrangers². Les diagnostics et les propositions concernant l'attractivité francilienne reposent essentiellement sur la description du contexte économique régional (présence de sièges sociaux d'entreprises internationales, centres de recherche, main-d'œuvre très qualifiée) et d'atouts en matière de transports ou d'offre immobilière professionnelle par exemple. Dans une moindre mesure, certains critères d'attractivité individuelle sont également mentionnés. Ainsi, la « qualité de vie », les conditions résidentielles ou encore la richesse culturelle de la région parisienne sont décrites comme participant de l'attractivité de la région. Les conditions résidentielles sont également prises en compte, essentiellement du point de vue du coût de logement. Les professionnels de l'attractivité des territoires accordent certes de l'importance à la perception individuelle du contexte francilien et de ses aménités, et ne réduisent pas l'attractivité à des indicateurs économiques liés par exemple à la productivité et au niveau de formation de la main-d'œuvre locale, ou encore à la fiscalité. Néanmoins cette prise en compte est partielle, car centrée sur la seule question du logement, et vaut surtout pour le profil socioprofessionnel des cadres expatriés à haut niveau de revenu.

Les mêmes constats peuvent être formulés à la lecture des rapports de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) qui portent sur l'enjeu que représente l'accueil d'étudiants et d'actifs de haut niveau de qualification, dans la compétition mondiale entre métropoles. Parmi les recommandations visant à « faciliter les flux d'impatriation », on peut relever un ensemble de mesures favorisant l'accueil d'étudiants étrangers dans les universités franciliennes, ainsi que des mesures fiscales (exonérations, non-assujettissement partiels à l'impôt sur le revenu) et administratives (accès facilité au titre de séjour pour la famille) applicables aux « salariés impatriés » (CCIP, 1999 : 17-18).

Ce bref aperçu des stratégies institutionnelles de promotion de l'Ile-de-France au sein du système mondial des mobilités d'individus très qualifiés montre que l'« invisibilité » des élites migrantes évoquée au chapitre 1 mérite d'être relativisée : celles-ci apparaissent comme un enjeu significatif de l'attractivité économique régionale et font explicitement l'objet de stratégies politiques particulières, qui devront donc être prises en compte dans l'analyse des trajectoires individuelles de migrants japonais (partie 3). En outre, l'extension large du terme de « talents » va de pair avec une approche englobante des migrants très qualifiés, qui intègre notamment à la fois des actifs impatriés en

¹ Les objectifs poursuivis par l'association sont clairement exprimés en première page de leur plaquette de présentation : « Ambassadeur économique de Paris Ile-de-France et passerelle privilégiée entre les investisseurs étrangers et les décideurs publics et privés français, Paris Ile-de-France Capitale Economique, soutient ainsi toutes les actions permettant de renforcer la compétitivité de la région et de ses entreprises. Notre ambition est de contribuer au développement de son rayonnement international pour faire de Paris Ile-de-France la capitale économique de l'Europe » (www.europinvest-paris.com). Il s'agit de promouvoir la compétitivité économique de la région à l'échelle mondiale, en suscitant des convergences entre les acteurs économiques privés et les responsables politiques (locaux et régionaux) français.

² Les documents de Paris Ile-de-France Capitale Economique s'appuient sur des rapports produits par des institutions diverses et consacrés plus particulièrement à la présence en Ile-de-France de tel ou tel type de « talents » : cadres expatriés, chercheurs étrangers, artistes.

mobilité professionnelle au sein de leur entreprise et des étudiants. A cet égard, le cas des Japonais est particulièrement concerné puisqu'il apparaît à la fois s'inscrire pleinement dans une spécialisation élitaires et se singulariser par rapport à d'autres groupes d'élites migrantes par une certaine diversité de ses profils. De plus, nous avons vu que les immigrés japonais se caractérisent par une localisation très majoritaire en Ile-de-France par rapport à d'autres lieux possibles en France.

4.2. Paris dans le champ migratoire des Japonais : une question d'images

Les migrants japonais étudiés dans ce travail s'inscrivent dans un contexte plus large des migrations japonaises en France, que nous proposons d'éclairer en répondant à trois questions. Quelles sont les étapes historiques qui ont conféré ses caractéristiques au contexte actuel des migrations japonaises à Paris ? Quels sont les fondements de l'attractivité de Paris auprès des migrants japonais, en considérant que ceux-ci contribuent largement à sélectionner certains profils socioprofessionnels et démographiques ? Enfin, quelles sont les caractéristiques majeures de la « réception », du point de vue des représentations, des migrations japonaises dans la métropole parisienne ?

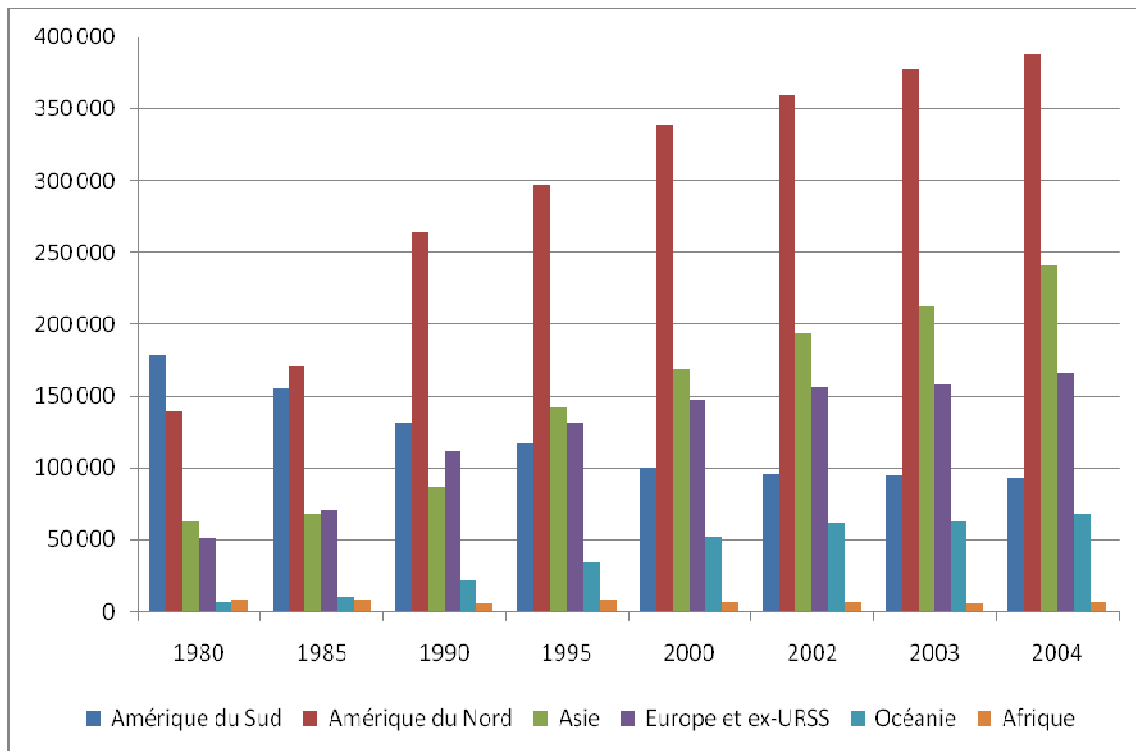
4.2.1. La France, lieu de séjour des migrants japonais

Au sein du système mondial des migrations japonaises évoquées au chapitre 1, l'Europe occupe une position intermédiaire, loin derrière l'Asie et l'Amérique du Nord (graphique 4.3). En deux décennies, le nombre de résidents japonais à l'étranger a plus que doublé, passant de 450 000 à plus de 950 000, principalement au profit des aires régionales proches (Océanie et Asie). L'augmentation est également plus marquée en Europe (+330%) qu'en Amérique du Nord (+280%). En outre, le *Japan Statistical Yearbook* produit également une estimation sur les seuls « résidents permanents »¹, c'est-à-dire les Japonais (ayant ou non acquis la nationalité du pays de résidence) déclarant résider à l'étranger de manière définitive. La proportion de résidents permanents par rapport à l'ensemble des migrants japonais (tableau 4.5) constitue un indicateur intéressant pour éclairer la relation entre les migrations et l'activité des firmes japonaises (qui induit essentiellement des migrations de court ou moyen terme). Le rapport entre le nombre de résidents permanents et l'effectif total d'immigrés japonais (30% sur l'ensemble des pays) permet d'identifier l'Europe comme lieu de migration temporaire (20% de résidents permanents), au contraire de l'Amérique du Sud et de l'Océanie (respectivement 94 et 46% de résidents permanents).

Avec en 2004 près de 35 000 Japonais résidant dans le pays pour une durée supérieure à trois mois, selon le Ministère japonais des Affaires étrangères, la France apparaît ainsi comme le deuxième pays européen d'accueil des migrants japonais, derrière le Royaume-Uni mais devant l'Allemagne depuis la fin des années 1990. En outre, avec chacune environ 7 000 résidents permanents japonais, la France et l'Allemagne se distinguent assez nettement du Royaume-Uni (10 000 résidents permanents) par la proportion relativement plus importante des migrations « définitives ».

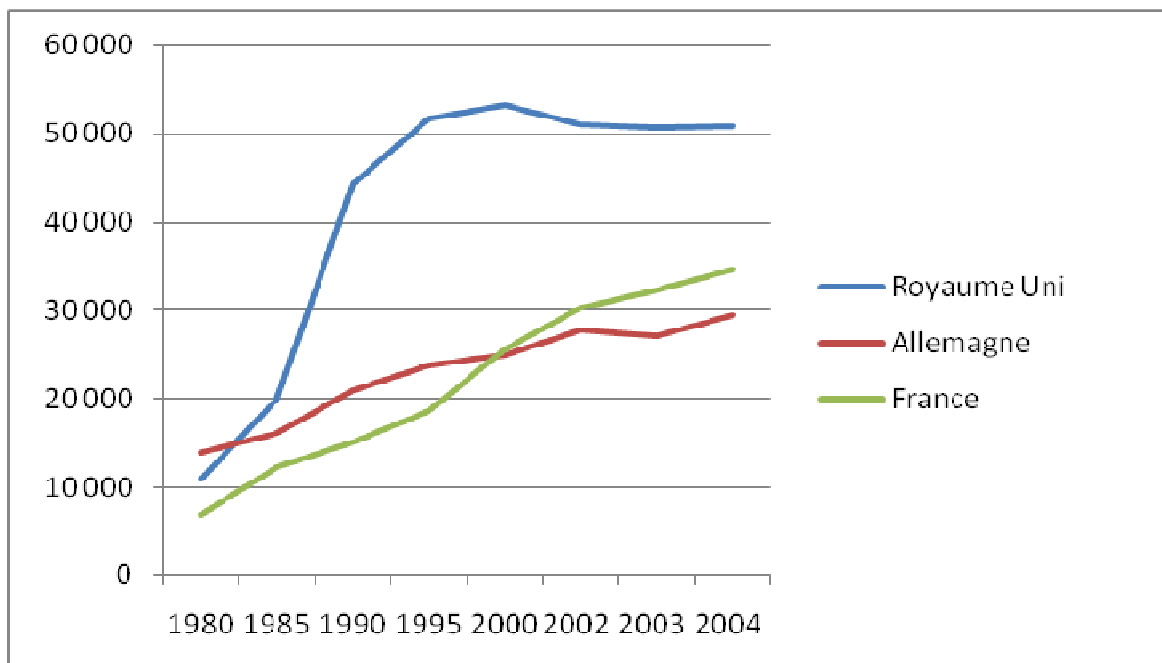
¹ La catégorie « résident permanent » est utilisée dans le *Japan Statistical Yearbook* sans que soit précisé le seuil de durée de résidence pour entrer dans cette catégorie.

Graphique 4.3. Répartition par aires régionales des Japonais résidant pour plus de trois mois à l'étranger (1980-2004)



Source : Ministère japonais des Affaires Etrangères, 2006.

Graphique 4.4. Evolution du nombre de migrants japonais (séjours supérieurs à 3 mois) au Royaume-Uni, en Allemagne et en France depuis 1980



Source : Ministère japonais des Affaires étrangères, 2004.

Tableau 4.5. Proportion de résidents permanents parmi les immigrants japonais selon les aires régionales (2006)

Aire régionale		Ensemble des immigrants japonais	Permanents	Permanents/ensemble des immigrants japonais
Asie		285 420	12 064	4%
Amérique du Nord		423 332	153 970	36%
Amérique du Sud		88 662	83 400	94%
Europe et ex-URSS		181 794	42 020	23%
<i>dont</i>	<i>Royaume-Uni</i>	<i>60 751</i>	<i>12 462</i>	<i>21%</i>
	<i>Allemagne</i>	<i>33 608</i>	<i>6 544</i>	<i>19%</i>
	<i>France</i>	<i>30 863</i>	<i>6 164</i>	<i>20%</i>
Afrique		6 351	552	9%
Océanie		78 099	36 311	46%
Total		1 063 695	328 317	31%

Source : *Japan Statistical Yearbook*, Ministère japonais des Affaires Étrangères, 2006.

Tableau 4.6. Répartition par motif des flux d'immigration permanente de Japonais en France (2003)

Motif des séjours	Japon	Asie (Japon exclu)	Autres	Ensemble ¹
Travailleurs permanents	27	8	4	5
Regroupement familial	32	21	19	20
Familles de Français	6	7	13	12
Vie privée et familiale	14	41	47	46
Réfugiés	0	9	7	7
Visiteurs	18	8	5	6
Autres	3	6	5	5
Ensemble	100	100	100	100
	1 405	20 787	113 203	135 395

Source : OMI, OFPRA et Ministère de l'Intérieur ; d'après INSEE (2005) ; champ : hors entrants de l'Espace économique européen (EEE).

Si l'on compare l'évolution de la présence des Japonais dans ces trois pays (graphique 4.4), on constate que le France se singularise par une poursuite de l'augmentation du nombre de migrants japonais, tandis qu'ailleurs celle-ci stagne (Allemagne) voire s'inverse (Royaume-Uni) dans le contexte de crise de l'économie japonaise à partir de 1995. Ces évolutions contrastées sont un indice d'une spécificité française dans les facteurs d'attractivité auprès de migrants japonais, moins liée que pour les deux autres grands pays européens d'immigration japonaise aux mobilités professionnelles accompagnant les investissements directs à l'étranger et aux dynamiques des filiales européennes des firmes japonaises. Le tableau 4.6 chiffrant les entrées de migrants japonais en France selon les motifs

¹ Les chiffres produits par l'OMI ne prennent pas en compte les ressortissants de pays appartenant à l'Espace Economique Européen, qui bénéficient de la libre circulation et ne sont soumis à aucune procédure.

des séjours¹, montre ainsi que, pour ce qui concerne les « séjours permanents » (correspondant à un premier titre de séjour d'une durée égale ou supérieure à un an), les 1 400 Japonais entrés en France en 2003 se distinguent des autres immigrés (hors Europe) et des autres Asiatiques plus particulièrement par la forte proportion de travailleurs (bénéficiaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ou supérieure à un an) et d'individus qui les accompagnent, au titre de visiteurs (18%) ou de membres de la famille² (32%).

Si les Japonais en France se distinguent donc comme une migration de travailleurs³ accompagnés de leur famille, il est intéressant d'analyser les chiffres et l'évolution des séjours en France d'étudiants japonais, comme cas particulier de séjours temporaires⁴. Le tableau 4.7 montre d'abord qu'en 2003 les entrées d'étudiants sont supérieures à celles de l'ensemble des migrants japonais « permanents », ce qui confirme le fait que les migrations japonaises en France ne sont pas exclusivement, ni même majoritairement, liées aux implantations de firmes japonaises à l'étranger. En outre les flux d'étudiants japonais connaissent une légère diminution depuis 1998, mais surtout une baisse spectaculaire de la part qu'ils représentent parmi l'ensemble des étudiants étrangers (11% en 1998 contre 4% en 2003) dont le flux a plus que doublé durant cette période. Cette augmentation est principalement due à la croissance du nombre d'étudiants asiatiques, plus particulièrement des Chinois qui depuis 2003 constituent le groupe le plus nombreux d'étudiants étrangers en France (INSEE, 2005).

Tableau 4.7. Flux d'entrée des étudiants japonais en France (1998-2003)

Nationalité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	1998-2003
Japon	2 506	2 186	2 302	2 245	2 414	2 245	-10%
Asie (Japon exclu)	3 901	4 512	7 436	8 395	12 712	14 188	+ 264%
Autres	17 095	18 368	26 402	29 343	40 372	35 629	+ 108%
Ensemble	23 502	25 066	36 140	39 983	55 498	52 062	+ 122%

Source : OMI ; d'après INSEE (2005) ; champ : hors entrants de l'Espace économique européen (EEE).

Le poids des étudiants et des migrations liées au travail, ainsi que la part significative de migrants se déclarant résidents permanents en France, relèvent largement d'une histoire migratoire particulière, dont il convient de mettre en lumière les principales caractéristiques.

La présence japonaise en France est un phénomène qui n'émerge véritablement que dans la seconde moitié du XXe siècle, rompant avec une histoire illustrant une « longue indifférence » réciproque (Pitte, 1993 : 84)⁵. Le Second Empire est marqué par un rapprochement politique, commercial et

¹ Nous reprenons les catégories recensées dans le document *Les immigrés en France* produit en 2005 par l'INSEE dans la série « Fiches Thématiques ».

² Le titre de séjour « Vie privée et familiale » concerne dans la grande majorité des cas les conjointes d'immigrés africains et maghrébins naturalisés français (INSEE, 2005).

³ Rappelons que les « travailleurs permanents » sont, pour près de la moitié d'entre eux, des cadres et ingénieurs (INSEE, 2005).

⁴ Les immigrés entrant en France pour y suivre des études ne sont enregistrés par l'OMI que pour des séjours supérieurs à six mois.

⁵ La première rencontre « officielle » avérée entre Français et Japonais a lieu en 1615, mais elle est fortuite car elle n'intervient qu'à l'occasion d'une escale de trois jours à Saint-Tropez faite par une délégation de catholiques japonais envoyée auprès du Pape (Pitte, 1993).

culturel sensible entre les deux pays, qui se traduit en 1858¹ par la signature à Edo du Traité de Paix, d'Amitié et de Commerce, et dont témoigne l'Exposition Universelle de Paris de 1867, à laquelle assiste une délégation du pouvoir shogunal. Néanmoins ces échanges déclinent très rapidement dès les années 1860, la France n'apparaissant pas comme une destination prioritaire pour les gouvernements successifs de l'ère Meiji qui envoient de nombreux scientifiques et intellectuels dans d'autres pays européens comme l'Allemagne ou l'Angleterre. Au tournant du siècle la situation évolue sensiblement, avec une augmentation régulière du nombre de Japonais présents à Paris. K. Yatabe voit dans l'entre-deux-guerres, et notamment dans les années 1920, une « première période d'épanouissement de la migration japonaise en France » (Yatabe, 1990 : 8). Cette époque est marquée par la « tentation de la France » (Ferrier, 2003) et le rayonnement de Paris parmi les artistes japonais, notamment les peintres. L'Ecole de Paris exerce ainsi une attraction majeure, comme l'illustre la figure de Fujita². Le quartier de Montparnasse est le centre de gravité de l'activité intellectuelle, littéraire et picturale (on compte 400 peintres japonais à Paris dans les années 1920) de la communauté japonaise. Les premiers restaurants japonais apparaissent durant cette période, notamment dans le 16^e arrondissement (avenue Mozart) où résident la plupart de ces artistes (*ibid.*). A cette époque le rayonnement de Paris au Japon se fonde essentiellement sur la culture, portée par la renommée des grands écrivains français de l'époque et par l'activité d'institutions comme la Maison franco-japonaise. Mise en place en 1924 à Tokyo par Paul Claudel, qui y est alors ambassadeur de France, celle-ci a maintenu jusqu'à aujourd'hui son rôle de promotion culturelle de la France au Japon. Interrompues totalement pendant la seconde guerre mondiale, les migrations d'intellectuels japonais en France reprennent dans le courant des années 1950 et se maintiennent comme l'une des composantes importantes des flux migratoires actuels. Plus largement, la France entretient au Japon une image de richesse culturelle et artistique et d'art de vivre (Kessler et Siary, 2008) susceptible d'influencer le choix d'une partie des migrants japonais de séjourner à Paris. C'est dans cette tradition que s'inscrivent les séjours d'une partie des étudiants japonais en Ile-de-France (2000 environ en 1999), si l'on considère les secteurs où Paris bénéficie d'une attractivité particulière. On peut ainsi relever la gastronomie, qui est un secteur-clé du rayonnement commercial de la France dans le monde, et plus particulièrement au Japon, où il constitue l'un des fers de lance des exportations et des investissements. Les grands « noms » de la restauration ou de la pâtisserie possèdent des magasins à Tokyo, le plus souvent dans des secteurs prestigieux et à forte fréquentation. Des écoles françaises de cuisine sont également implantées à Tokyo et dans les grandes villes japonaises, et les étudiants qui s'y inscrivent poursuivent fréquemment leur formation par un stage de perfectionnement en France³. Parmi les individus auprès desquels ont été réalisés des entretiens, c'est le cas d'Ippei (n°3) et de Sachiko (n°4), pour qui le séjour en France est destiné à multiplier les stages respectivement en restauration et en pâtisserie. Tous deux décrivent cette étape comme indispensable pour trouver un emploi intéressant au Japon dans ce secteur, à l'issue de leur

¹ On célèbre durant toute l'année 2008 le 150^e anniversaire des Relations franco-japonaises. Mais si 1858 correspond effectivement au premier traité officiel entre les deux pays, l'intensification des relations et la montée en puissance des migrations entre les deux pays est un phénomène beaucoup plus récent.

² Fujita Tsuguharu (1886-1968) s'installe à Paris dans la seconde moitié des années 1910 et y fréquente Picasso, Soutine ou encore Modigliani. Après un retour au Japon durant la seconde guerre mondiale, il revient en France en 1949 et adopte la nationalité française en 1955 après une conversion au catholicisme. Cette trajectoire personnelle associée à Fujita l'image du « plus français des peintres japonais » (Leblanc, 2001).

³ On peut ainsi citer Le Cordon Bleu, école de formation professionnelle à la cuisine française dont deux des sept centres à l'étranger sont situés au Japon (Tokyo et Kobé).

formation. Le parcours de Kaori (n°35) montre également l'attrait de Paris pour un cuisinier souhaitant donner un « nouveau souffle » à sa carrière professionnelle.

La mode est un autre secteur-phare du rayonnement économique de la France au Japon. On compte ainsi plusieurs écoles françaises de stylisme et de modélisme implantées au Japon (Esmod¹, par exemple), qui prévoient un séjour à Paris au cours de la scolarité².

Enfin l'apprentissage et la pratique des arts constitue l'un des motifs récurrents de séjour à Paris pour des étudiants japonais héritiers de la tradition historique évoquée précédemment, et sensibles à la renommée de la France au Japon dans certains secteurs comme le cinéma, les arts plastiques³ ou encore la musique. Dans ce dernier domaine, le choix du lieu d'immigration pour des étudiants se destinant à une carrière d'instrumentistes professionnels repose essentiellement sur la disponibilité de professeurs mondialement reconnus, pour laquelle la localisation géographique paraît relativement circonstancielle⁴. Néanmoins Paris bénéficie de ce point de vue des ressources financières et de l'active politique de rayonnement international d'institutions de grande envergure, au premier lieu desquelles il faut citer le Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP). En outre la France, et Paris en particulier, occupe au même titre que l'Allemagne une position privilégiée dans l'histoire de la musique classique européenne, ce qui conduit un certain nombre de musiciens à y parfaire leur formation⁵. Outre ces facteurs directs d'attractivité pour des apprentis artistes, Paris semble bénéficier de l'image d'une société accueillant favorablement les artistes et plus largement les professions marginales. Les entretiens sont ainsi très concordants dans l'opposition entre cette tradition parisienne d'ouverture et la description d'une société japonaise dévalorisant les activités non « productives »⁶.

4.2.2. Paris vu du Japon, entre art de vivre et lieu d'investissement

Pour enrichir notre compréhension des facteurs de l'attractivité parisienne auprès des migrants japonais, nous nous proposons de compléter les données générales et les informations issues des

¹ Ecole de mode française créée au milieu du XIXe siècle à Paris, Esmod développe à partir des années 1970 une stratégie d'implantation internationale, en particulier au Japon où deux écoles sont créées à Tokyo et à Osaka (<http://www.esmod.com>).

² C'est par exemple le parcours qu'ont suivi Tomoko (n°13) et Ikumi (n°14).

³ L'exemple de Mika (n°31) est très éclairant à cet égard, car sa décision de mettre un terme à sa carrière de juriste pour s'initier aux arts plastiques à Paris s'appuie sur une étude approfondie de sa part des débouchés professionnels possibles et surtout des lieux les plus appropriés pour engager cette nouvelle formation. Non francophone au moment de son installation, elle choisit donc essentiellement Paris au vu de la réputation d'écoles publiques telles qu'Olivier de Serre.

⁴ C'est le cas de Ka (n°11), Takayasu (n°12) et Sato (n°17) qui ont intégré le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) à la suite de leur rencontre, au cours de *master class* au Japon, avec un professeur français de saxophone mondialement reconnu.

⁵ Maemi (n°32), Chika (n°21) ou encore Sato (n°17) évoquent toutes trois, pour éclairer les motifs de leur migration en France, le fait d'avoir ressenti la nécessité d'un contact prolongé avec les « sources » de la musique à laquelle elles se destinent comme professionnelles.

⁶ Il s'agit là d'éléments saillants issus des entretiens menés auprès des musiciens et plasticiens interrogés. Naturellement ce tableau mérite d'être nuancé à plusieurs égards : une partie de ce discours s'explique vraisemblablement par une exigence de courtoisie que peuvent s'imposer les interviewés vis-à-vis de l'enquêteur (dont la ville de résidence est ainsi décrite de manière flatteuse) ; s'agissant de l'explicitation rétrospective des motifs ayant guidé l'immigration en France, une préférence inconsciente de l'enquêté peut aller à la description d'un enthousiasme idéaliste, plutôt que d'un « froid » calcul stratégique à propos des opportunités professionnelles concrètes dans le domaine artistique ; la perception de Paris comme lieu favorable à l'engagement dans une voie professionnelle atypique est vraisemblablement autant (sinon moins) liée aux caractéristiques sociétales de cette ville qu'à la vertu de toute migration de grande échelle qui crée une distance libératrice, dans ce contexte, prise avec les instances familiales et sociales habituelles de contrôle de l'activité des individus.

entretiens par un certain aperçu de l'image de Paris au Japon, et plus particulièrement à Tokyo. Le terme d'image comprend ici à la fois les représentations – collectivement partagées – que les individus se font de Paris, et les attributs que prêtent à cette ville certains acteurs économiques japonais. Ce détour par l'image de Paris au Japon vise ainsi à éclairer la diversité, déjà évoquée, des motifs des séjours à Paris parmi les migrants japonais.

La « mise en scène » de la France et de Paris à travers les enseignes commerciales nous paraît intéressante à ce titre, car elle est à la fois un révélateur des significations associées à l'image de la France, mobilisées dans les stratégies de visibilité commerciale, et un facteur de diffusion et de perpétuation de cette image. Les photographies organisées de manière thématique dans la planche 4.1 illustrent le fait déjà mentionné que la France est associée à un certain « art de vivre », rassemblant des registres d'activités tels que la mode, l'élégance, la gastronomie, la littérature ou encore le bien-être. La prégnance de cette image de la France auprès du public japonais fait que les références françaises mises en scène sur les vitrines commerciales sont conçues comme des signes qu'un non-francophone peut décrypter et qui renforcent l'attractivité de l'offre concernée. On peut d'ailleurs noter que les employés et responsables des commerces figurant dans la planche 4.1 ne sont, dans la plupart des cas, pas en mesure de donner la signification exacte de l'intitulé du commerce, qui relève non pas d'une histoire personnelle (un séjour parisien par exemple) mais d'un choix plus strictement commercial fondé sur la force évocatrice de l'expression utilisée. Il peut s'agir de toponymes faisant références à des lieux parisiens de renommée touristique mondiale (la Seine, Montmartre) mais aussi plus ciblée (Passy), de références à des traditions gastronomiques françaises (le vin notamment) ou encore d'expressions offrant plusieurs niveaux d'interprétation possibles (« adieu tristesse », par exemple, faisant écho de manière humoristique au roman *Bonjour Tristesse* de F. Sagan). La permanence de cette image offre les conditions d'une remarquable continuité, du point de vue du profil des migrants japonais en France, avec la tradition des migrations « culturelles » engagée au début du XX^e siècle.

Parallèlement, les années 1970, 1980 et 1990 sont marquées par l'internationalisation de l'économie japonaise et la montée en puissance des investissements directs à l'étranger. La France s'affirme durant cette période comme l'un des principaux partenaires industriels et commerciaux européens du Japon¹, dans un contexte d'augmentation du volume des échanges et d'inversion spectaculaire de la balance commerciale au bénéfice du Japon : 127 millions de dollars d'exportations japonaises contre 186 millions d'exportations françaises en 1970, et respectivement 4 contre 2 milliards de dollars en 1987 (Pitte, 1993).

La France est l'une des principales destinations européennes des investissements directs à l'étranger (IDE) japonais (7 milliards d'euros en 2005), derrière l'Angleterre mais devant l'Allemagne, le Luxembourg, l'Espagne et les Pays-Bas (Sachwald, 1993 : 33). Les années 1980 sont marquées par une augmentation très nette des investissements japonais en France, notamment dans le secteur industriel. Sur les 160 entreprises acquises ou créées par les investisseurs japonais que compte la France en 1990, 150 le sont au cours de cette décennie. La présence industrielle japonaise en France

¹ Le développement d'une coopération économique entre les deux pays dans la seconde moitié du XX^e siècle est cependant moins rapide dans le cas de la France que dans le cas des Etats-Unis, de l'Angleterre ou de l'Allemagne, en particulier à cause des réticences des dirigeants français. Symbole de cette réticence, la qualification du premier ministre japonais de « marchand de transistors » par le général de Gaulle en 1962 continue d'être périodiquement évoquée au cours des discussions entre représentants français au Japon et industriels japonais.

doit néanmoins être nuancée. D'abord, elle représente un volume relativement faible : 0,5% du chiffre d'affaire industriel, contre 35% pour les investisseurs américains (*ibid.*). En outre, elle se concentre dans certains secteurs particuliers, tels que la construction, ou encore l'équipement de bureaux, et dans certaines régions, notamment l'Ile-de-France (29 établissements industriels), l'Aquitaine (18) et Rhône-Alpes (14). Au-delà des seuls investissements industriels, on compte aujourd'hui environ 400 sociétés japonaises en France (Rigaux, 2006). A l'instar des autres pays investisseurs en France, le Japon concentre ses investissements en Ile-de-France. Il représente en 2004 environ 7% des investissements étrangers en Ile-de-France, loin derrière les Etats-Unis mais devant certains pays européens comme la Suède ou le Danemark (tableau 4.8). Les 170 établissements japonais que compte l'Ile-de-France génèrent près de 13 000 emplois franciliens (*ibid.*), essentiellement dans le secteur du commerce de gros.

Tableau 4.8. Classement des pays investisseurs par nombre d'établissements franciliens contrôlés (2004)

Pays	Nombre de salariés	Nombre d'établissements contrôlés	Principaux secteurs d'activité des salariés de la région (part du secteur dans les emplois contrôlés par le pays)	Exemples d'établissements
ETATS-UNIS	140 700	2 170	Conseils et assistance (23 %) Commerce de gros (19 %)	Accenture Microsoft France
ROYAUME-UNI	79 100	2 470	Conseils et assistance (16 %) Activités financières (13 %)	Computacenter France Aviva Vie
ALLEMAGNE	75 200	1 390	Commerce de gros (22 %) Activités financières (13 %)	Siemens SAS Assurances Générales de France
PAYS-BAS	72 900	1 410	Commerce de gros (16 %) Conseils et assistance (15 %)	Phillips France Oracle France
SUISSE	37 200	740	Services opérationnels (27 %) Activités financières (12 %)	Adecco Travail Temporaire Société suisse assurances Gles vie humaine
BELGIQUE	27 000	590	Commerce de détail et réparations (22 %) Activités financières (18 %)	Cora Dexia Crédit Local
ITALIE	25 700	390	Activités financières (32 %) Industrie des équipements mécaniques (7,5 %)	GPA VIE Filtrauto
LUXEMBOURG	25 000	1 060	Services opérationnels (23 %) Conseils et assistance (18 %)	Techniques d'environnement et propreté Polymont
JAPON	12 800	170	Commerce de gros (54 %) Services opérationnels (6 %)	Sony France SA Laboratoires Fujifilms
SUEDE	12 300	160	Commerce de gros (27 %) Services opérationnels (15 %)	Atlas Copco Compresseurs Securitas France SARL
DANEMARK	10 100	80	Services opérationnels (56 %) Commerce de gros (15 %)	Euroguard Lundbeck Sas
Lecture : les Etats-Unis contrôlent 2 170 établissements et 140 700 salariés, dont 23 % travaillent dans le secteur conseils et assistance et 19 % dans le commerce de gros.				
<i>Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements - Enquête sur les Liaisons Financières</i>				

Extrait de Boucher et Morer, 2006 ; « Les établissements retenus dans cette étude sont des établissements employeurs (au moins un salarié) contrôlés soit par une entreprise étrangère, soit par une filiale de groupe étranger implantée en Ile-de-France. Plus précisément, les « filiales de groupes étrangers » sont les entreprises contrôlées directement ou indirectement par une entreprise, qui n'est elle-même contrôlée par aucune entreprise et a pour origine un pays étranger » (*ibid.*).

Planche photographique 4.1. Un art de vivre « à la française » : la mise en scène d'une image par les enseignes commerciales à Tokyo

Evoquer des lieux parisiens

Gakugei-Daigaku (périphérie de Tokyo). Pâtisserie fine dans un quartier résidentiel



Iidabashi (Tokyo). Librairie de l'Institut Franco-japonais



Ebisu (Tokyo). Epicerie fine dans un quartier commerçant



Ebisu (Tokyo). Restaurant de cuisine française (« Monmartre (sic) l'Amour »)



« Sonner » français

Minato Mirai (Yokohama). Boutique de vêtements dans un centre commercial



Ebisu (Tokyo). Institut de beauté dans un quartier résidentiel



Akihabara (Tokyo). Restaurant de cuisine française dans un quartier d'affaires



Shinjuku (Tokyo). Boulangerie (enseigne), sortie du métro et entrée d'un centre commercial



Un créneau commercial ciblé

Shinjuku (Tokyo). Affiche pour un salon de beauté « haut de gamme », quartier commerçant



Machida (commune périphérique de Tokyo). Salon de coiffure, quartier résidentiel



Ueno (Tokyo). Restaurant « familial » dans un quartier résidentiel



Roppongi (Tokyo). Cave à vin réputée dans un quartier « branché »



Sources : photographies et observations H. Dubucs, décembre 2007-janvier 2008.

Les investissements japonais en France résultent en partie d'une politique volontariste de promotion de la France comme lieu d'investissement, que mènent conjointement plusieurs acteurs institutionnels. L'Etat joue un rôle majeur, notamment par la Mission Economique rattachée à l'ambassade de France au Japon, dont l'activité consiste à promouvoir l'attractivité française auprès du patronat japonais. C'est également ce que vise l'Agence Française pour l'Investissement International (AFII), également rattachée à l'ambassade de France. Telle qu'elle est décrite par les responsables de l'AFII¹, cette promotion suppose un changement d'image de la France aux yeux des entrepreneurs japonais. Une part importante de l'activité de l'agence consiste ainsi à informer sur les atouts français en termes de fiscalité, d'infrastructure, etc., mais aussi sur le plan des conditions matérielles et légales de l'expatriation. Il s'agit là d'un enjeu explicitement décrit comme stratégique pour la promotion de l'attractivité économique de la France. Les collectivités territoriales sont également très impliquées dans la construction d'une image attractive auprès des entrepreneurs japonais. Ainsi, l'Agence de Développement Economique de la Région Ile-de-France publie périodiquement un magazine en anglais au titre explicite, *Doing Business in Paris Region*, et le diffuse dans les ambassades françaises. Le développement des liens commerciaux et financiers avec le Japon y est abondamment cité parmi les objectifs centraux de ces politiques de promotion.

4.2.3. L'image plurielle du Japon et des Japonais à Paris

La question de l'image d'un groupe particulier au sein d'une population est délicate à aborder car elle se heurte aux limites de la validité des sources d'information la concernant. L'analyse des discours et des vecteurs d'une telle image constituerait un objet de recherche en soi. Dans notre travail nous avons voulu nous limiter à l'identification des thèmes les plus récurrents et les plus visibles du discours des non-Japonais concernant les Japonais à Paris. Un premier constat est celui de la relative « invisibilité » des migrants Japonais (Yatabe, 1992), qui fait écho au constat déjà évoqué de l'invisibilité relative des élites migrantes aux yeux de l'opinion. Dans le cas parisien c'est bien davantage la figure du « touriste japonais » qui incarne la mobilité internationale des Japonais, et « masque » en quelques sortes leurs formes numériquement plus marginales que sont les séjours de plus long terme.

En revanche la visibilité du Japon est plus aisément repérable, et se décline en trois modalités principales. Ce sont d'abord les grandes sociétés japonaises qui composent l'image du Japon, à travers leur visibilité sur les façades des immeubles de bureaux dans certains quartiers : le quartier de l'Opéra (voir chapitre 5), la Défense (92), ou le Front de Seine (15^e) avec la figure emblématique de la tour de l'hôtel Nikko² et son très réputé restaurant gastronomique japonais, le Benkay. La circulation d'employés japonais de ces sociétés complète cette traduction, dans le paysage de la rue et des immeubles, de la présence économique japonaise en France. Le Japon « traditionnel » occupe également une place clairement identifiable dans le panorama culturel et commercial francilien, et plus particulièrement parisien. L'art japonais classique, pictural notamment, est particulièrement bien diffusé à Paris grâce à des institutions culturelles puissantes, telles que le Musée Guimet (16^e arr.), ou plus récemment le département japonais du musée du quai Branly (15^e arr.). Des événements ponctuels complètent cette large diffusion, à travers des expositions temporaires de peintures et d'estampes dans des lieux d'exposition ou des centres culturels largement subventionnés par les entreprises japonaises.

¹ Source : entretien mené auprès d'un dirigeant français de l'AFII à Tokyo (janvier 2008).

² Désormais Novotel Paris XV.

L'année 2008, commémorative du 150^e anniversaire des relations franco-japonaises, a donné lieu à un grand nombre d'expositions et de conférences sur la tradition picturale japonaise¹. On peut enfin souligner que la peinture japonaise occupe depuis longtemps une place importante en France, puisqu'elle est héritée de la vogue du « japonisme »² de la Belle Epoque. Au-delà du seul secteur artistique proprement dit, d'autres traditions japonaises sont rendues visibles et accessibles en région parisienne, telles que les jardins japonais (musée Albert Kahn à Boulogne-Billancourt, parc floral du Bois de Vincennes). En outre on observe une augmentation des déclinaisons commerciales de l'art et de l'art de vivre japonais : galeries spécialisées dans les estampes japonaises ; magasins de porcelaine et d'artisanat japonais ; centres de soins et de massages ; salons de thé ; etc. Enfin un réseau étoffé d'associations et de centres culturels proposent au public des formations variées, de la calligraphie à l'art floral (*ikebana*) en passant par la méditation *zen*. La visibilité japonaise passe donc moins par celle des immigrants japonais que par les relais institutionnels et commerciaux de diffusion de la culture japonaise : centres culturels, galeries d'art et musées, créateurs de mode, etc. S. Guichard-Anguis souligne d'ailleurs le fait que Paris se singularise en Europe par le contraste entre le faible effectif de ses immigrants japonais et le véritable foisonnement, notamment certaines années (1997, « Année du Japon en France » ; 2008, « 150^e anniversaire des relations franco-japonaises »), des événements culturels japonais (Guichard-Anguis, 2001). Ainsi, la visibilité et la localisation prestigieuse (quai Branly, dans le 15^e arrondissement) de la Maison de la Culture du Japon à Paris illustre bien cet engouement.

La large place accordée à ces diverses manifestations de la culture japonaise peut s'expliquer en partie par l'enjeu que représente la culture dans le positionnement de Paris vis-à-vis d'autres grandes villes françaises ou d'autres métropoles de rang équivalent en Europe et dans le monde. L'épanouissement à Paris d'une offre culturelle japonaise apparaît d'autant plus conforme à cette perspective qu'elle embrasse aussi bien des formes artistiques traditionnelles que des expressions contemporaines de la culture japonaise. Celles-ci sont mondialement diffusées depuis les années 1990 et s'articulent principalement autour de la bande dessinée (manga), du jeu vidéo, de la mode et dans une moindre mesure de la musique. S'il s'agit là d'un phénomène mondial (Goldstein-Gidoni, 2005), celui-ci prend à Paris une ampleur remarquable, dont témoigne la spécialisation de certaines rues dans la commercialisation de mangas ou encore le rayonnement européen de foires commerciales annuelles comme la JapanExpo organisée depuis une dizaine d'années³. C'est dans le tissu commercial que se rendent visibles ces facettes contemporaines de la culture japonaise, avec des stratégies de localisations adaptées aux caractéristiques de la clientèle de chaque secteur. Ainsi, si les grandes marques japonaises de la mode (Kenzo, Issey Miyake, Shiseido) sont implantées dans les Grands Magasins du boulevard Haussmann (9^e arr.) ou à Saint-Germain-des-Prés (6^e arr.), certaines

¹ L'ambassade du Japon en France compte 758 événements artistiques, culturels, mais aussi scientifiques, programmés dans toute la France, et principalement en région parisienne, dans le cadre du 150^e anniversaire (<http://www.fr.emb-japan.go.jp>).

² Lancée par le succès de la partie japonaise de l'Exposition Universelle de 1867, la vogue du japonisme est portée par des écrivains tels que les frères Goncourt ou Pierre Loti, des grands reportages de presse (dans *l'Illustration* ou *Le Monde illustré*), et l'activité de collectionneurs comme Emile Guimet, créateur éponyme d'un musée dans une aile du Trocadéro (16^e arr.) en 1889.

³ L'édition 2008 a compté près de 150 000 visiteurs sur trois jours (<http://www.Japan-Expo.com>). La composition des exposants illustre bien la large palette d'activités sur lesquelles repose le rayonnement de la culture japonaise en France : l'artisanat traditionnel et les clubs de calligraphie côtoient des stylistes, des éditeurs de mangas et des producteurs de jeux vidéo venus présenter leurs dernières innovations.

marques revendiquant une image plus avant-gardiste privilégient des lieux fréquentés par une clientèle plus jeune et aux goûts moins classiques, dans le Marais par exemple.

Des artistes japonais, danseurs ou musiciens sont également fréquemment programmés dans des centres culturels spécifiquement japonais (Espace Culturel Bertin Poirée, 1^{er} arr.) ou des salles de spectacle « généralistes » (Le Regard du Cygne, 19^e arr.). D'une audience par nature limitée, ces spectacles contribuent néanmoins à l'image de marque d'une « scène » parisienne se voulant d'avant-garde et ouverte sur le monde. La « mise en scène » du Japon dans le panorama commercial parisien n'est d'ailleurs pas uniquement le fait d'enseignes japonaises, mais peut être reprise à leur compte par des commerces français s'efforçant de capter les bénéfices induits par cette image de marque. C'est le cas par exemple du Bon Marché, grand magasin emblématique de la rive gauche parisienne, qui durant l'été 2007 organise un événement commercial intitulé « Tokyo » (encadré 4.2). D'un point de vue spatial, l'accroissement et la diversification de l'offre culturelle japonaise va de pair avec sa diffusion dans l'espace parisien et la diversification sociale des quartiers d'installation. Les institutions les plus visibles sont toutes situées dans les quartiers valorisés de la capitale, à proximité immédiate de ses monuments emblématiques : tour Eiffel pour la Maison de la Culture du Japon à Paris (15^e arr.), Arc de Triomphe pour l'Espace des Arts Mitsukoshi Etoile (8^e arr.).

Néanmoins les stratégies de localisations commerciales, qui se fondent sur une grande diversité de clientèles selon le registre d'activité concerné, induisent une répartition très large de la visibilité japonaise dans l'espace parisien. En particulier les secteurs en cours de *gentrification* sont une localisation privilégiée pour des commerces recherchant une clientèle revendiquant des goûts originaux et une ouverture internationale.

Enfin, la cuisine japonaise constitue un vecteur particulièrement actif de diffusion de la culture japonaise hors du Japon. Avec près d'un millier de restaurants dénombrés en 2005¹, la cuisine japonaise est assurément l'une des cuisines étrangères les plus représentées dans l'agglomération parisienne. Cet ensemble est composé pour sa grande majorité d'établissements de restauration rapide et peu onéreuse, déclinant certaines spécialités japonaises telles que les brochettes grillées et les *sushis*, et qui constituent une offre de plus en plus familière dans les secteurs commerçants de l'ensemble de l'espace parisien. *A contrario*, les quelque 85 restaurants japonais présentés comme « authentiques » dans les guides gastronomiques, qui emploient un chef japonais et revendiquent une conformité supérieure avec les modèles de la cuisine japonaise, sont implantés de manière moins diffuse dans l'espace parisien. Les restaurants pratiquant des tarifs peu élevés sont presque exclusivement situés dans le quartier de l'Opéra (carte 5.5), et les restaurants plus gastronomiques se trouvent principalement dans les beaux quartiers (le 8^e arrondissement en compte une dizaine, par exemple).

¹ Selon l'estimation proposée dans l'ouvrage *Itadakimasu*. Il s'agit avant tout d'un guide gastronomique, qui à ce titre ne prétend pas produire des données rigoureuses scientifiquement. Précisons néanmoins que son auteur P. Duval est par ailleurs rédacteur en chef du magazine français *Wasabi* spécialement consacré à la cuisine japonaise, et qu'il bénéficie ainsi d'une connaissance fine de ce secteur économique.

Encadré 4.2. La campagne publicitaire « Tokyo » par le Bon Marché (août-octobre 2007) : un exemple de mise en scène commerciale du Japon dans l'espace parisien

Du 25 août au 13 octobre 2007, le Bon Marché a organisé un événement de grande ampleur intitulé « exposition » sur la plaquette de présentation, mais qui en fait consistait en un réaménagement thématique d'une partie de chacun des étages du magasin : une partie exposition (œuvres d'un photographe japonais en vogue, dans un hall d'exposition très épuré) ; une partie exposition plus spectaculaire, avec écrans vidéo, photographies de grande dimension, textes, sur le thème « regards de photographes européens sur Tokyo » ; un buffet avec vente de produits alimentaires japonais ; une partie consacrée à la mode, avec trois stands de couturiers japonais « tendance » ; une partie alimentation, avec une sélection des produits japonais les plus extravagants (confiseries colorées, emballages originaux) ; une partie cosmétique ; une partie librairie avec des romans et des livres japonais ou consacrés au Japon. Chacun de ces espaces était animé par des événements divers : démonstration culinaire, signatures de livres de cuisine par les auteurs, etc. Cet événement a été annoncé et soutenu par une campagne publicitaire très remarquable notamment dans le métro avec des affiches de très grand format, à laquelle s'ajoute la grande visibilité de l'événement sur la façade du Bon Marché. A l'intérieur du magasin, la mise en scène du Japon était assurée par le recrutement de vendeuses japonaises et par un décor très travaillé.



Le texte de la plaquette de présentation exprime bien les différentes images associées à Tokyo que souhaitaient mettre en avant les concepteurs de l'événement. « *Loin des clichés, le Bon Marché Rive Gauche invite les Parisiens à découvrir toute la sensibilité tokyoïte à travers les quartiers emblématiques de la métropole (Harajuku, Daikanyama, Ginza, Jiyugaoka...).* Amour du beau, intelligence créatrice et richesse de l'artisanat se conjuguent à travers une sélection pointue de mode, produits de beauté, déco et autres exclusivités culinaires. Côté culturel de l'exposition, un voyage sensoriel et visionnaire, alliance d'images et de design, loin des clichés de la ville et du déjà vu. Incontournable, l'appel à la gourmandise d'Hissa Takenchi, le plus créatif des chefs japonais installé à Paris ». Il s'agissait donc de mettre en valeur une image présentée comme méconnue du Japon, celle de la ville contemporaine, artistique et créative, en rompant avec l'image usuelle du Japon, solennelle et hors du temps. L'accent était donc mis sur le design, l'extravagance, l'originalité, mais sans les notions de violence, de frénésie qui peuvent être associées au Japon contemporain (ce choix transparaît notamment dans la sélection très partielle des *mangas* présentés). Dans le choix des photographies et des vidéos, la ligne était la même : on trouvait certes quelques clichés « incontournables » de foules entassées dans le métro, mais de manière générale l'accent était mis soit sur la dimension esthétique et architecturale de la capitale (beaucoup de plans larges, de nuit), soit sur sa dimension délicate et poétique (des extraits vidéo sur les oiseaux de la ville, d'autres sur les fleurs, etc.). Cette stratégie se retrouvait dans la sélection des objets décoratifs, dans la mode ou l'alimentation : motifs floraux, délicatesse, douce originalité.

Sources : observations personnelles et entretien avec un membre du service de presse du Bon Marché.

Cet aperçu d'un système d'images – de Paris au Japon, et du Japon à Paris – est une étape pour une investigation sur les manières d'habiter Paris par les migrants japonais. Ces images dessinent en effet un contexte intellectuel et imaginaire parisien qui apparaît plutôt favorable au Japon, ce qui se traduit notamment en matière de consommation culturelle. Se pose donc la question de la nature de ce contexte d'accueil pour les migrants japonais, tel que ceux-ci le vivent et le prennent en compte dans leurs manières d'habiter. Sur un autre plan, l'éventail large de l'attractivité parisienne auprès des migrants japonais, des affaires à la culture, suggère une grande diversité des motifs du séjour à Paris, et des profils des migrants.

4.3. Les Japonais de Paris, un groupe singulièrement hétérogène d'élites migrantes

Il s'agit dans cette section de mettre en regard les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des migrants japonais à Paris et celles d'autres groupes de migrants définis par un même pays d'origine et qui relèvent d'un sous-ensemble élitaires au sein des immigrés franciliens. Au début de ce chapitre nous avons souligné que, par la proportion d'individus qualifiés, les immigrés japonais appartiennent à l'ensemble des élites migrantes, mais qu'ils se caractérisaient également par une forte proportion d'étudiants. Il s'agit ici d'analyser de manière plus fine les caractéristiques démographiques des immigrés japonais et de les croiser avec leur composition socioprofessionnelle, afin d'identifier de possibles spécificités par rapport à d'autres groupes d'élites migrantes, susceptibles d'avoir des incidences sur la répartition des Japonais dans l'espace francilien et, plus largement, sur leurs manières d'habiter celui-ci.

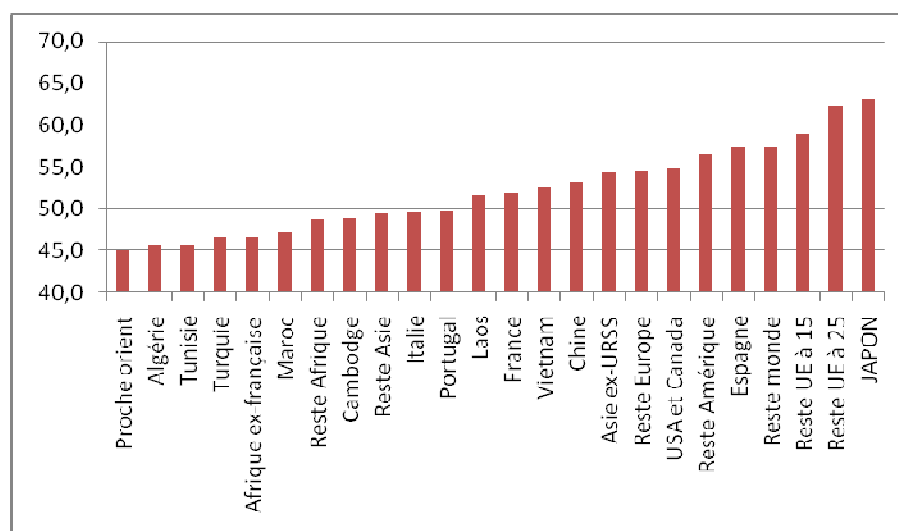
4.3.1. Composition démographique

Quelles sont les caractéristiques des migrants japonais en Ile-de-France du point de vue de la composition par sexe et par âge ? Sont-elles conformes à la composition des groupes comparables d'élites migrantes et de l'ensemble de la population francilienne ?

4.3.1.1. Une forte proportion de femmes parmi les immigrés japonais

Les immigrés japonais se distinguent par une proportion de femmes particulièrement élevée, puisqu'elle est de 63%, contre 50% pour l'ensemble des immigrés franciliens et 52% pour l'ensemble de la population (INSEE, 2004). En Ile-de-France, les immigrés japonais sont la population où la part des femmes est la plus élevée (graphique 4.5). Cette forte proportion distingue d'ailleurs Paris d'autres métropoles européennes d'immigration japonaise, telles que Londres ou Düsseldorf, où les hommes sont majoritaires parmi les immigrés japonais (Glebe, 1986 ; White et Hurdley, 2003).

Plusieurs éléments peuvent contribuer à éclairer cette spécificité (proportion de femmes élevée) des immigrés japonais parmi l'ensemble des immigrés franciliens, et de Paris parmi les lieux de l'immigration japonaise en Europe. Premièrement, la relative hétérogénéité socioprofessionnelle parmi les migrants japonais à Paris indique que l'attractivité de la métropole ne repose pas exclusivement sur les stratégies d'investissement de firmes japonaises à l'étranger. En effet, *a contrario*, les travaux sur les Japonais à Londres (White et Hurdley, 2003) et à Düsseldorf (Glebe, 1986) montrent la relation étroite entre la relative homogénéité socioprofessionnelle des migrants japonais (cadres et techniciens en entreprise) et le fait que ces deux métropoles soient, du point de vue des activités japonaises, spécialisées dans l'accueil de filiales européennes de grands groupes japonais.

Graphique 4.5. Proportion de femmes parmi les immigrés franciliens selon le pays de naissance (1999)

Source : INSEE, RGP 1999.

Dans le cas parisien, la forte proportion de femmes témoigne indirectement de la diversité socioprofessionnelle des migrants japonais, d'autant plus que la plupart des catégories socioprofessionnelles élitaires sont caractérisées par une sous-représentation féminine (tableau 4.9).

Tableau 4.9. Proportion de femmes dans les catégories socioprofessionnelles élitaires parmi les immigrés japonais, européens et nord-américains de 15 ans et plus (1999)

	Japon	Reste UE à 15	USA et Canada	Ensemble des immigrés
Professions libérales	39%	35%	40%	34%
Cadres fonction publique	31%	33%	40%	35%
Professeurs, prof. scient.	48%	57%	57%	48%
Prof. Info, arts et spect.	51%	53%	51%	44%
Cadres adm. et com. entr.	31%	42%	48%	38%
Ing. et cadres tech. entr.	26%	20%	30%	19%
Ensemble élités	38%	40%	44%	36%
Inactifs divers	73%	72%	63%	69%

Source : INSEE, RGP 1999.

C'est notamment parmi les cadres administratifs et commerciaux en entreprise, qui représentent de loin le plus grand contingent parmi les élites professionnelles japonaises en Ile-de-France, que la proportion de femme est particulièrement faible. A l'inverse, celles-ci sont surreprésentées parmi les inactifs, particulièrement dans le cas des Japonais (73%, contre 62% dans le cas nord-américain). Ces chiffres laissent donc penser que, dans le cas des migrants japonais, le genre joue un rôle majeur dans la position socioprofessionnelle, et que la forte proportion de femmes a une incidence sur l'hétérogénéité des profils constatée *supra*. Ainsi, 90% des immigrées japonaises appartiennent à des

catégories non élitaires (tableau 4.10), et près de la moitié d'entre elles sont des adultes sans activité professionnelle¹.

Tableau 4.10. Répartition par sexe et type d'activité professionnelle des immigrants japonais en Ile-de-France (1999)

	Ensemble		Hommes		Femmes	
Moins de 15 ans	1 204	12%	608	16%	596	10%
Plus de 15 ans étudiants / stagiaires	2 010	20%	778	21%	3 058	48%
Plus de 15 ans autres inactifs	2 517	25%				
Plus de 15 ans actifs ayant un emploi	4 323	43%	2 333	63%	2 680	42%
	<i>Dont PCS élitaires</i>	1 427	1 038		619	
	<i>Dont autres PCS</i>	2 896	1 295		2 061	
	Total	10 054	3 719	100%	6 334	100%

Source : INSEE, RGP 1999.

Les classifications socioprofessionnelles issues du recensement se fondent sur les situations individuelles. Or c'est le ménage qui serait l'unité la plus adaptée pour identifier des catégories de migrants. On peut penser en effet qu'une part significative des femmes inactives séjournent en France en accompagnant la mobilité professionnelle de leur mari. C'est ce qu'indiquent indirectement le tableau 4.6 (regroupement familial comme motif le plus représenté parmi les immigrants japonais entrant en France en 2003) et les enquêtes menées par K. Yatabe (tableau 4.14). Les entretiens menés avec deux couples correspondant à cette situation (Akemi, n°22 et Yumiko, n°23 ; Hiroshi, n°24 et Harumi, n°25) montrent dans les deux cas que l'épouse a temporairement abandonné l'activité professionnelle qu'elle menait au Japon. La distinction entre des migrations autonomes et des migrations encadrées par une entreprise différencie donc très vraisemblablement les inactifs entre eux. Parmi ceux-ci, peuvent en effet être différenciés ceux dont la mobilité est encadrée par l'entreprise du conjoint expatriés, et ceux dont la mobilité est plus indépendante. Ce dernier cas concerne notamment les étudiants², parmi lesquels la très forte proportion de femmes est constamment évoquée par les observateurs interrogés, comme les responsables d'Ecoles de français à Tokyo et de réseaux de soutien aux études en France. Ils suggèrent plusieurs éléments d'explications à cette surreprésentation féminine parmi les étudiants : cette-ci tiendrait en partie à ce qu'au Japon les choix de filières dans l'enseignement supérieur continuent d'être profondément différenciés selon le genre, et que les formations parisiennes de renom touchent à des domaines attirant usuellement plutôt des étudiantes. C'est notamment le cas des études de français (en particulier dans les spécialisations littéraires et culturelles), de musique ou encore d'artisanat d'art. Pour ce qui concerne l'ensemble les adultes inactifs qui ne sont pas étudiants, un facteur de la surreprésentation féminine consiste en ce que l'on pourrait qualifier d'« image de marque » de la France, et tout particulièrement de Paris. Par définition il est difficile de recueillir des preuves

¹ Cette proportion est légèrement supérieure au taux d'activité parmi les femmes au Japon, qui est de 42% en 2000 soit très comparable à celui de l'Allemagne (41%) mais très inférieur à celui des Etats-Unis, de 60% en 1999 (International Labour Organization, 2000).

² Les données agrégées dont nous disposons ne nous permettent pas de différencier le type d'activité selon le sexe de manière à connaître la part d'étudiants parmi les inactifs chez les hommes et chez les femmes immigrants japonais.

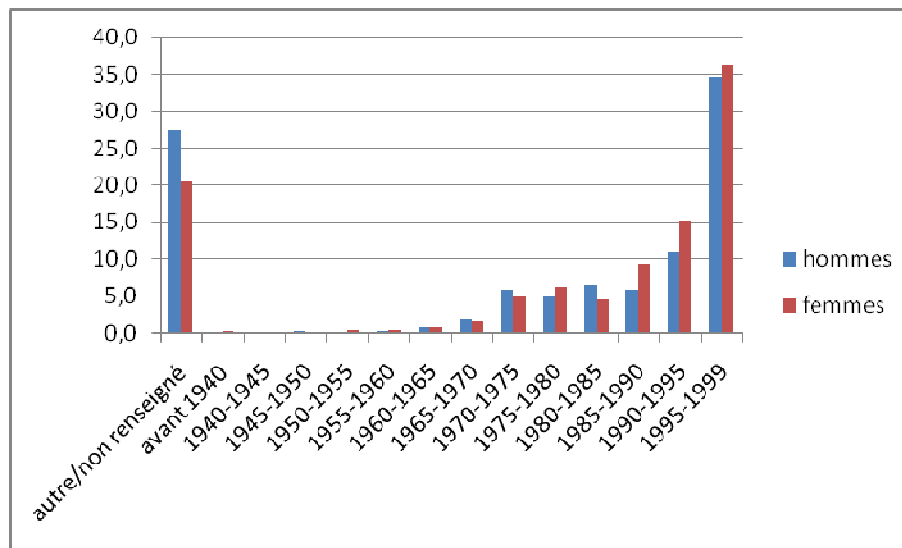
tangibles d'un tel facteur. On peut néanmoins souligner la forte concordance entre les discours des Japonaises enquêtées (sur leur propre intérêt pour Paris, et sur celui qu'elles observent chez les Japonaises en général), les témoignages des professionnels de l'accueil des migrants japonais (agents immobiliers, responsables associatifs) ou de l'aide au départ en France (les responsables d'écoles et de structures évoquées précédemment), les images de Paris diffusées par l'abondante presse féminine japonaise, ou encore les motifs de la « mise en scène » de Paris développée par un grand nombre de commerces à Tokyo (planches photographiques 4.1). Tous ces éléments tendent à indiquer qu'une partie de l'image de Paris repose sur les thèmes de l'agrément, de l'art de vivre, ou encore de la richesse culturelle, ce qui peut faire de Paris un lieu privilégié de séjour non directement lié à un motif professionnel. Or les observateurs évoqués précédemment s'accordent à considérer qu'une telle mobilité internationale est davantage socialement acceptée pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 4.11. Taux d'acquisition de la nationalité française parmi les immigrés japonais, allemands et américains en Ile-de-France (1999)

	Taux acquisition Allemands	Taux acquisition Japonais	Taux acquisition Américains
Hommes	28%	6%	21%
Femmes	43%	8%	25%
Ensemble	38%	7%	23%

Source : INSEE, RGP 1999.

Graphique 4.6. Répartition par sexe de l'année d'arrivée en France parmi les immigrés japonais d'Ile-de-France (1999)



Source : INSEE, RGP 1999.

L'analyse des données de recensement ne permet pas d'identifier une claire spécificité des immigrées japonaises du point de vue de la durée du séjour. Parmi les immigrés japonais, qui se distinguent clairement des immigrés allemands et américains par un très faible taux d'acquisition de la nationalité française, les femmes se singularisent certes par un taux d'acquisition légèrement supérieur à celui des hommes (tableau 4.11). Cependant la comparaison entre les hommes et les femmes du point de vue de l'année d'arrivée en France (graphique 4.6), qui peut constituer un autre indicateur intéressant, ne montre pas de différence significative entre les hommes et les femmes du point de

vue de l'ancienneté de la résidence. Pour la moitié d'entre eux, et dans des proportions très comparables entre les hommes et les femmes, les immigrants japonais résidant en Ile-de-France sont en France depuis moins de 10 ans.

4.3.1.2. Une surreprésentation des jeunes adultes

Comparée avec celle des immigrants allemands et américains, la composition par âge des migrants japonais en Ile-de-France met en lumière plusieurs spécificités de cette population (tableau 4.12).

Tableau 4.12. Répartition par âge des immigrants allemands, japonais et américains en Ile-de-France (1999)

Classes d'âge	Allemands	Japonais	Américains
0-14	9%	12%	17%
15-24	8%	10%	11%
25-34	18%	24%	15%
35-44	17%	23%	21%
45-54	13%	21%	18%
55-64	19%	7%	9%
65-120	17%	3%	9%
Total général	100%	100%	100%

Source : INSEE, RGP 1999.

Tableau 4.13. Répartition par type d'activité des immigrants japonais et allemands de 15 ans et plus en Ile-de-France selon les classes d'âge (1999)

Classes d'âge	Actifs ayant un emploi		Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés		Autres inactifs		Total
	Allemands	Japonais	Allemands	Japonais	Allemands	Japonais	Ensemble
15-24	22%	9%	75%	88%	4%	3%	100%
25-34	75%	37%	16%	44%	9%	19%	100%
35-44	83%	65%	0%	1%	17%	34%	100%
45-54	78%	74%	0%	0%	22%	26%	100%
55-64	65%	79%	0%	0%	35%	21%	100%
65-120	14%	29%	0%	0%	86%	71%	100%

Source : INSEE, RGP 1999.

Les jeunes (0-24 ans) sont représentés en proportions assez similaires dans les trois groupes ; en revanche les immigrants japonais apparaissent nettement moins nombreux chez les 55 ans et plus, ce qui renvoie à une migration plus récente ou, très vraisemblablement, à une migration non définitive d'individus âgés. On constate également une surreprésentation parmi les Japonais des individus âgés de 25 à 54 ans, correspondant aux actifs, alors que le graphique 4.7 a montré une proportion comparativement plus faible d'actifs parmi les Japonais. Se confirme ainsi une spécificité japonaise d'une proportion significative d'adultes d'âge actif sans activité professionnelle, et comptant une forte proportion de femmes. Cette spécificité est confirmée par le tableau 4.13 qui compare, pour chaque classe d'âges, la répartition des immigrants japonais et allemands entre les principaux types

d'activité. Le contraste est particulièrement net pour ce qui concerne la classe 25-34 ans (la plus représentée parmi les immigrants japonais). Parmi les Japonais, seuls 37% ont un emploi, contre 75% parmi les Allemands. Inversement parmi les premiers ils sont près de 20% à être inactifs, et près de la moitié (44%) sont des étudiants ou des stagiaires, contre 16% parmi les Allemands. Les migrants japonais apparaissent donc finalement comme une population d'âge actif mais comprenant une proportion singulièrement forte (par rapport à d'autres groupes originaires de pays du Nord) d'étudiants et de personnes sans activité professionnelle, parmi lesquels les femmes sont très représentées.

4.3.2. Composition socioprofessionnelle

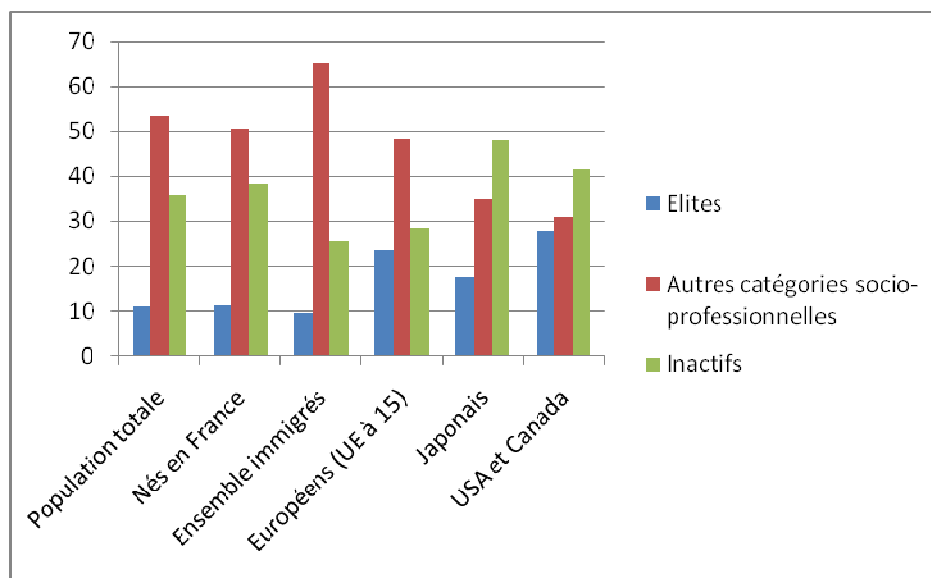
Il faut dès lors analyser de manière plus approfondie la composition socioprofessionnelle des migrants japonais, afin de vérifier si la dimension élitaire de ce groupe n'est pas finalement représentée par des actifs qui n'en constitue qu'une part minoritaire, auxquels peuvent être associées les épouses inactives des salariés expatriés. La composition socioprofessionnelle des immigrants japonais apparaît comme un facteur essentiel pour éclairer l'organisation de l'espace de résidence et de pratiques, car elle est vraisemblablement étroitement liée aux niveaux de ressources économiques des individus¹.

Le graphique 4.7 permet de situer le cas des Japonais par rapport à l'ensemble de la population, à l'ensemble des immigrants et aux deux groupes d'immigrants considérés comme ayant un profil comparable². On constate d'abord que la composante élitaire parmi les immigrants japonais franciliens (20%) est près de deux fois plus élevée que parmi l'ensemble de la population francilienne et l'ensemble des immigrants franciliens (10%). Néanmoins cette proportion est moins élevée que chez les immigrants européens et surtout nord-américains (28%), ce qui confirme l'hypothèse formulée au début de ce chapitre d'une position intermédiaire des migrants japonais au sein des élites migrantes. Une autre caractéristique majeure de la composition socioprofessionnelle des Japonais est la forte proportion d'inactifs, qui constituent près de la moitié de cette population, et différenciant nettement celle-ci à la fois de l'ensemble des immigrants franciliens (25% d'inactifs) et des immigrants de profils comparables. D'un point de vue statistique, cette proportion significative d'inactifs explique en partie le caractère « incomplet » de la dimension élitaire des migrants japonais. En effet, si l'on n'observe que la population active, ce sont un tiers des Japonais qui appartiennent aux catégories élitaires, ce qui correspond exactement à la proportion parmi les immigrants originaires de l'UE à 15 (Graphique 4.8).

¹ Il convient de garder à l'esprit que, particulièrement en situation de migration, la position socioprofessionnelle n'est pas un indicateur fiable du niveau de ressources économiques. En effet la migration peut se traduire par une déqualification subie (exercice d'un emploi non conforme au niveau de qualification) ou faisant partie intégrante du projet (reprise d'études et utilisation d'une épargne personnelle). Nous n'avons pu accéder à des données d'enquête ou de recensement faisant apparaître le niveau de revenu des populations concernées. Par conséquent nous éclairerons cette question cruciale à partir des résultats de notre propre enquête sur un échantillon de migrants japonais (Partie 3).

² Le tableau de l'INSEE servant de base à ces traitements statistiques ne donne pas le détail des pays d'origine des immigrants. Dans cette section nous élargissons donc le cas des Allemands et des États-Uniens respectivement au cas des ressortissants de l'UE à 15 (moins l'Espagne, le Portugal et l'Italie) et au cas des États-Uniens et Canadiens.

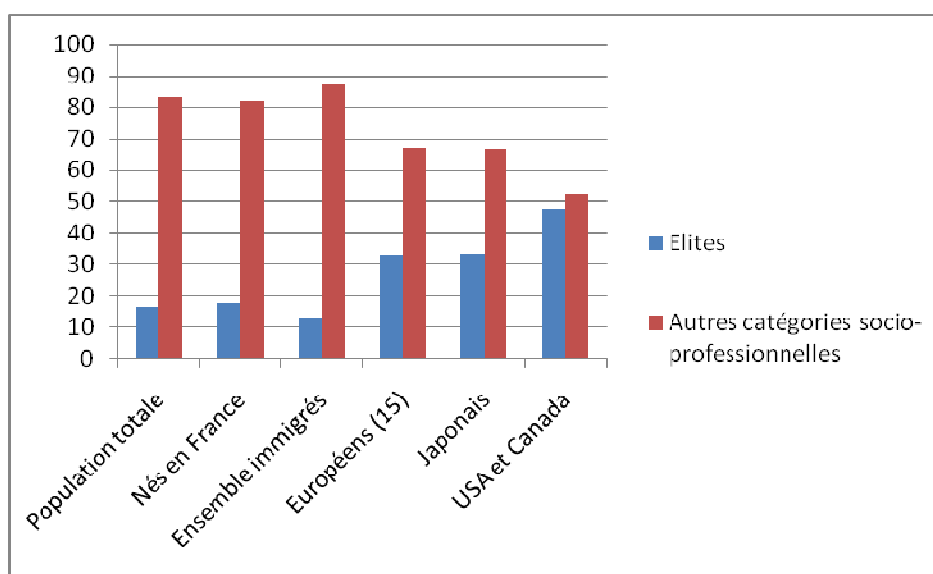
Graphique 4.7. Répartition par types de catégories socioprofessionnelles¹ des immigrés japonais, européens et nord-américains de 15 ans et plus en Ile-de-France (1999)



Source : INSEE, RGP 1999.

Les inactifs comprennent les élèves et les étudiants.

Graphique 4.8. Répartition par types de catégories socioprofessionnelles des immigrés actifs japonais, européens et nord-américains en Ile-de-France (1999)

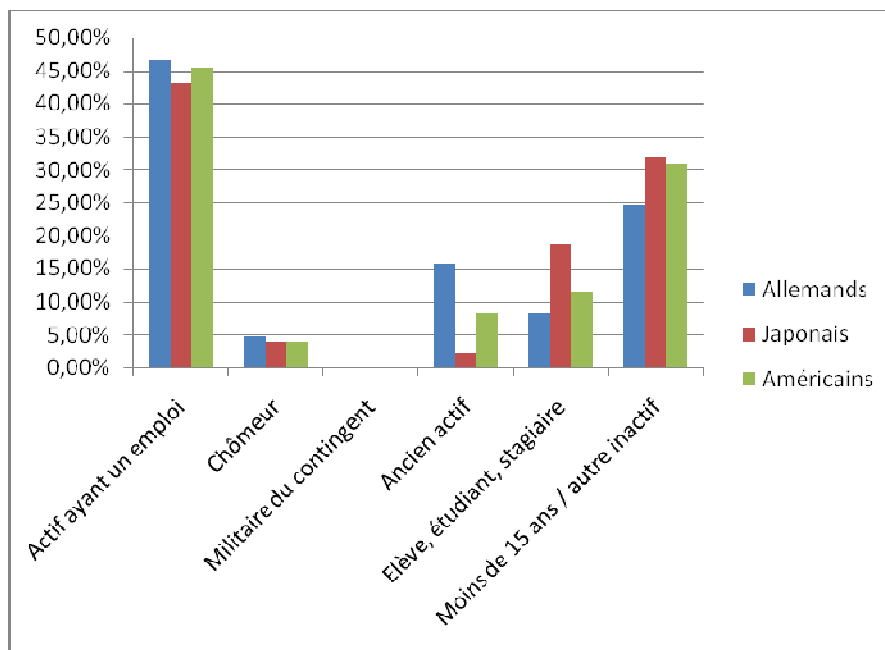


Source : INSEE, RGP 1999.

L'analyse de la répartition par type d'activité (graphique 4.9) permet de préciser ce constat, notamment en décomposant l'ensemble des inactifs.

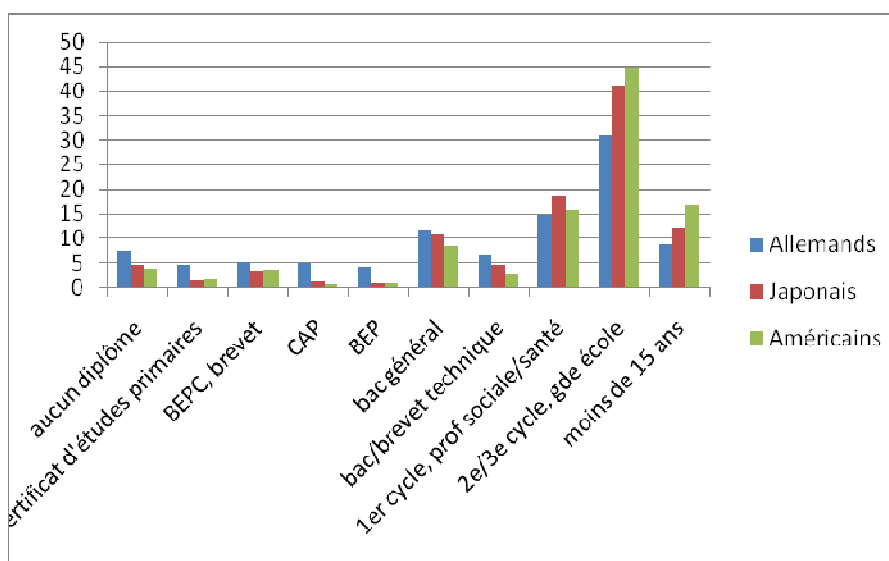
¹ La catégorie « élites » regroupe 6 catégories de la nomenclature INSEE des catégories socioprofessionnelles en 24 postes (détaillés dans certains cas sur la base de la nomenclature en 42 postes) : professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs et professions scientifiques, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadres administratifs et commerciaux en entreprise, ingénieurs et cadres techniques en entreprise.

Graphique 4.9. Répartition par type d'activité des immigrants japonais, allemands et américains d'Ile-de-France (1999)



Source : INSEE, RGP 1999.

Graphique 4.10. Répartition des immigrants allemands, japonais et américains résidant en Ile-de-France selon le dernier diplôme obtenu (1999)



Source : INSEE, RGP 1999.

La répartition par type d'activité des immigrants japonais, allemands et américains (graphique 4.9) montre une répartition assez identique entre les trois groupes : près de la moitié est composée d'actifs ayant un emploi, avec moins de 5% de chômeurs, ce qui les distingue nettement de l'ensemble des immigrants qui se caractérisent par un taux de chômage très supérieur (20% pour l'ensemble des immigrants franciliens en 1999¹).

¹ INSEE, 2004.

Les Japonais se singularisent néanmoins par trois caractéristiques. D'abord, ils comptent une proportion quasi-nulle d'anciens actifs, ce qui renvoie à une répartition par âge particulière (voir *supra*). Ensuite, près de 20% des immigrants japonais sont élèves ou étudiants, ce qui constitue une spécificité majeure de cette population. Enfin, les autres inactifs représentent plus de 30% des immigrants japonais. Si le graphique 4.9 laisse à penser que la situation des Américains est comparable, il convient de se référer au tableau 4.2 (*supra*) indiquant une nette spécialisation des immigrants japonais dans les inactifs, ce qui n'est pas le cas des Américains. Cette différence s'explique par le fait que le graphique 4.9 prend en compte l'ensemble de la population, alors que le tableau 4.2 ne prend en compte que les plus de 15 ans. Or on compte une plus forte proportion d'enfants parmi les immigrants américains que parmi les japonais (graphique 4.10 et tableau 4.13). Par conséquent ces derniers se caractérisent par une part importante d'adultes inactifs.

Le graphique 4.10 permet surtout d'identifier la dimension élitaire des trois populations du point de vue du niveau de formation. Ainsi, les immigrants japonais et américains comptent 60% de diplômés de l'Université, parmi lesquels les deux-tiers ont un niveau de formation supérieur au premier cycle. Le cas des Allemands paraît plus contrasté, avec 35% d'individus ayant un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat, et une proportion de diplômés de l'Université moins élevée que celle caractérisant les deux autres populations.

4.3.3. Les immigrants japonais d'Ile-de-France : une homogénéité introuvable ?

Les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des immigrants japonais d'Ile-de-France permet de conclure qu'il s'agit globalement d'élites migrantes, partageant un niveau de formation élevé et exerçant, dans le cas des individus actifs, des professions à forte qualification. Si leur composition d'ensemble est en cela très comparable à celle des immigrants originaires de l'Union Européenne ou d'Amérique du Nord, les immigrants japonais s'en distinguent par une diversité marquée des profils. En particulier, on y observe une proportion particulièrement importante d'individus sans activité professionnelle, qui se répartissent entre les enfants (12%, d'après le tableau 4.10), les étudiants (un cinquième des migrants japonais) et les adultes inactifs (un quart des migrants japonais). Les femmes se répartissent majoritairement dans ces deux catégories, mais le cas nombreux des épouses inactives d'expatriés augmente la proportion des élites migrantes parmi les japonais par rapport à ce qu'indiquent les données agrégées sur les catégories socioprofessionnelles individuelles.

Au final, les migrants japonais complexifient l'image d'ensemble d'une migration élitaire incarnée par la figure du cadre expatrié en entreprise. Nous avons montré un certain nombre de facteurs, d'ordres historiques ou sociétaux, qui confèrent à Paris une place particulière parmi les pôles européens du système migratoire japonais et qui expliquent en partie la variété des motifs et des profils individuels des migrants qui y séjournent. Cette variété pose directement la question des manières d'habiter Paris parmi les immigrants japonais. La diversité des profils socioprofessionnels induit-elle une variété de manières d'habiter ? Quels sont les facteurs qui différencient les individus de ce groupe du point de vue de leurs manières d'habiter ? Plus précisément, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle les types de mobilités (durée, forme d'encadrement collective, etc.) jouent un rôle majeur dans les manières d'habiter. Or les éléments d'information indirecte fournis par les données agrégées que nous avons analysées laissent entrevoir, paradoxalement, un type de mobilité relativement

homogène, marquée par le caractère temporaire des séjours¹. Une difficulté pour identifier différentes formes de mobilité tient à ce que celles-ci sont dans une large mesure transverses aux catégories usuelles auxquelles nous avons recouru dans ce chapitre en analysant les données de l'INSEE. Par exemple, la catégorie « ingénieur » ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un expatrié en poste dans une filiale de sa société d'origine, ou d'un individu recruté sur place à la suite d'une migration non encadrée.

Si les enquêtes qualitatives présentées dans le chapitre 3 sont destinées à enrichir l'analyse de ce cadrage statistique, un complément aux résultats que nous venons de présenter est offert par les travaux de K. Yatabe (1992), qui a analysé de manière fine la question des catégories dans le cas des immigrés japonais en France (tableau 4.14).

Tableau 4.14. Répartition par catégorie d'activité professionnelle des immigrés japonais à Paris d'après l'enquête de K. Yatabe (1992)

Catégorie d'activité professionnelle	Nombre d'enquêtés	Proportions
Fonctionnaires, expatriés d'entreprise	133	28
Sujets ayant été embauchés ou exerçant une activité en France	119	25
Femmes au foyer	71	15
Etudiants ayant un travail intermittent	52	11
Etudiant "plein temps"	67	14
Boursiers	19	4
Autres ou sans réponse	14	3
Total	476	100

D'après Yatabe (1992).

Une enquête quantitative menée au début des années 1990² permet d'apporter un éclairage original sur les résultats issus du traitement des données de l'INSEE. L'auteur identifie plusieurs catégories croisant l'activité professionnelle et le type de mobilité internationale : les individus appartenant au « système socioéconomique nippon » ; leurs conjoints (qui dans 95% des cas n'ont pas d'activité professionnelle) ; les étudiants, parmi lesquels se différencient les boursiers et les étudiants exerçant un travail intermittent ; les migrants « non reliés directement au marché du travail japonais », c'est-à-dire qui exercent une activité libérale ou indépendante, sont employés dans une société française ou encore dans une société japonaise, mais à l'issue d'un recrutement sur place. La répartition entre ces différentes catégories (tableau 4.14) permet d'enrichir le tableau de la composition socioprofessionnelle des immigrés japonais présentée précédemment (graphiques 4.7 et 4.8). La moitié environ d'entre eux sont des actifs, qui se partagent à parts égales entre des expatriés et des individus indépendants ou recrutés sur place. Quant aux étudiants, qui représentent près de 30% des immigrés japonais selon cette enquête (environ 20% selon les données produites par l'INSEE en 1999), ils se répartissent à parts égales entre les étudiants à temps plein et les étudiants exerçant une

¹ Parmi ces indicateurs indirects, on peut citer la faible proportion d'individus âgés et de retraités, ainsi que le faible taux d'acquisition de la nationalité française.

² Dans le cadre de son travail de thèse (1992), K. Yatabe a mené une enquête par questionnaire sur un échantillon de 476 immigrés japonais. Les questions portent sur le cadre matériel et institutionnel, mais aussi subjectif et affectif, de la migration en France.

activité rémunérée. Enfin la part très significative de femmes au foyer (15%) permet de préciser le profil d'une partie des adultes inactifs, dont nous avons montré que leur proportion significative parmi les immigrants japonais constituait l'une des spécificités de cette population.

L'analyse sociologique des immigrants japonais à Paris, menée par K. Yatabe, dessine une population caractérisée par une présence temporaire à Paris (un peu plus de 3 ans en moyenne) et profondément différenciée en deux sous-ensembles. Le premier est composé des expatriés et de leurs conjoints (majoritairement, des épouses), dont la mobilité internationale et l'insertion locale sont étroitement facilités et encadrés par les employeurs publics ou privés. Le second, beaucoup plus hétérogène, est composé d'étudiants et d'actifs indépendants ou autonomes vis-à-vis des employeurs japonais. C'est notamment dans ce groupe que peuvent être identifiées les femmes actives dont le séjour à Paris répond à des motivations d'ordre « existentiel ».

A partir de ces résultats, l'on peut s'interroger sur la traduction, en termes de manières d'habiter, de cette opposition structurante entre deux sous-populations. Pour apporter de premiers éléments de réponse, nous nous proposons d'envisager l'ensemble des immigrants japonais d'Ile-de-France du point de vue des localisations résidentielles au sein de l'agglomération parisienne. Existe-t-il des secteurs de l'agglomération parisienne spécialisés dans l'accueil d'élites migrantes, et plus particulièrement observe-t-on des écarts entre la localisation de ce groupe et celles des élites professionnelles non immigrées et de l'ensemble des immigrants ? La répartition des migrants japonais dans l'espace parisien est-elle conforme à celle des élites migrantes ? Pour mener cette comparaison, nous poursuivrons la mise en regard du cas des Japonais avec celui des Allemands et des Etats-Uniens. Enfin, dans le cas de groupes définis par une origine géographique commune, dans quelle mesure les clivages socioprofessionnels et démographiques induisent-ils des répartitions spatiales différenciées ?

4.4. Les migrants japonais, un « cas d'école » de la distribution spatiale des élites migrantes franciliennes ?

Nous avons en première partie souligné le fait que les manières d'habiter ne se réduisent pas à la seule question du logement, et que les choix résidentiels ne portent pas uniquement sur la localisation du logement dans l'espace urbain. Nous attribuons donc ici à l'étude des localisations résidentielles le statut d'une simple « entrée » dans l'analyse de l'organisation spatiale des pratiques des migrants japonais dans l'agglomération parisienne. Si le choix de cette entrée tient en partie à la nature des données statistiques disponibles, qui localisent les individus selon le lieu de résidence déclaré, il nous semble que la localisation résidentielle est un indicateur pertinent pour saisir l'articulation entre caractéristiques des espaces et caractéristiques des individus, centrale dans les manières d'habiter. Cette section sera structurée par plusieurs questionnements : les migrants japonais se singularisent-ils au sein des élites migrantes du point de vue des localisations résidentielles ? Observe-t-on des convergences dans les localisations résidentielles des migrants japonais, et des écarts entre celles-ci et les localisations de l'ensemble de la population, à catégories socioprofessionnelles égales ? La diversité sociodémographique mise en lumière parmi les migrants japonais correspond-elle à une diversité des localisations résidentielles ? Par l'examen de cette relation nous chercherons à identifier d'éventuelles lignes de clivage qui ne relèvent pas, ou pas principalement, du profil socioprofessionnel. Enfin quels sont les lieux et les types de lieux de concentration des migrants japonais ?

4.4.1. Les élites migrantes en Ile-de-France : des localisations résidentielles spécialisées ?

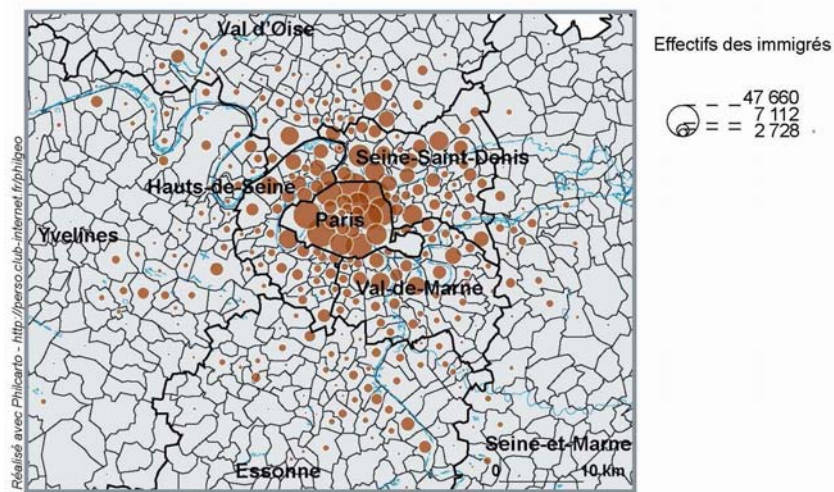
La comparaison entre les immigrés et la population totale en Ile-de-France a montré une claire sous-représentation des catégories socioprofessionnelles élitaires parmi les premiers. En revanche, au sein des élites migrantes on observe une composition socioprofessionnelle et démographique relativement comparable à celle de la population totale de PCS équivalente. Il s'agit dès lors de vérifier si cette relative similitude se retrouve du point de vue de la localisation résidentielle dans l'agglomération parisienne. Une hypothèse à vérifier au préalable est que les élites migrantes ont une répartition résidentielle distincte de celle de l'ensemble des immigrés, au sein d'une agglomération marquée par de claires segmentations socio-spatiales (Préteceille, 1995 ; 2003).

La carte 2 de la planche 4.1¹ montre que les élites professionnelles immigrées en Ile-de-France résident surtout dans la partie centrale de l'agglomération, plus particulièrement dans les arrondissements du quart sud-ouest de Paris *intra muros*, correspondant aux secteurs les plus valorisés socialement, et en première couronne le long d'une ceinture de communes allant de Vincennes à l'Est à Neuilly au Nord. La Seine-Saint-Denis constitue un secteur de très faible présence d'élites professionnelles immigrées, alors qu'elle est, après Paris (25% de l'ensemble des immigrés franciliens) le département francilien qui compte le plus grand nombre d'immigrés (17%) (tableau 4.15). La carte 1 montre aussi clairement l'extension dans la périphérie nord-est parisienne des secteurs de concentration résidentielle des immigrés actifs. La localisation des élites migrantes coïncide plus ou moins nettement avec la polarisation sociale sud-est-nord-ouest de la région. La carte 4.2 le confirme, car les secteurs de l'agglomération où les immigrés appartiennent plutôt aux catégories socioprofessionnelles élitaires sont d'abord Paris *intra-muros*, à l'exception du 18^e arrondissement, et un vaste secteur sud-ouest de la proche périphérie parisienne incluant la quasi-totalité des Hauts-de-Seine, la vallée de Chevreuse au Nord-Ouest de l'Essonne et à l'Est des Yvelines. Une spécialisation plus particulièrement marquée concerne certains « beaux quartiers » définis par l'INSEE dans sa typologie des communes franciliennes (IAURIF et INSEE, 2000, vol. 3 : 87). Ces secteurs sont spécialisés dans la résidence de ménages dont la personne de référence est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure. Ce type regroupe les arrondissements centraux (1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e) et ceux du quart sud-ouest de Paris (14^e, 15^e, 16^e, 8^e, 9^e), auxquels s'ajoute la commune voisine de Neuilly-sur-Seine, (*ibid.*). On observe également une surreprésentation des élites parmi les immigrés dans les communes de proche périphérie dans le quart sud-ouest francilien, correspondant au type « banlieues résidentielles » (*ibid.*), que représentent bien les communes de la vallée de Chevreuse au nord-ouest de l'Essonne. La localisation des élites migrantes fournit une image « en creux » de la carte de l'immigration à Paris et en Petite Couronne. Le 18^e arrondissement, dont le taux de 20% d'étrangers est l'un des plus élevés à Paris, est clairement sous-représenté parmi les localisations des élites migrantes. Il en va de même pour la plupart des communes de Seine-Saint-Denis ainsi que, plus ponctuellement, pour des communes périphériques caractérisées par la présence d'une forte population immigrée (Ivry-sur-Seine, au sud, par exemple).

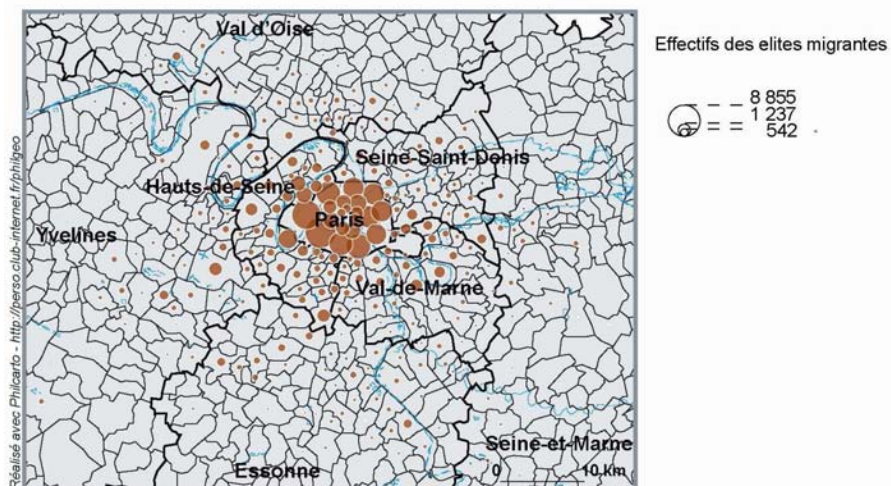
¹ Dans les planches cartographiques 4.1, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.9, 4.10 et dans les cartes 4.2 et 4.3, la population représentée est celle des 15 ans et plus (seuil en dessous duquel l'INSEE ne considère par l'activité professionnelle).

Planche cartographique 4.1. Répartition spatiale de l'ensemble des immigrés actifs, des immigrés actifs élitaires et de l'ensemble des actifs élitaires en Ile-de-France (1999)

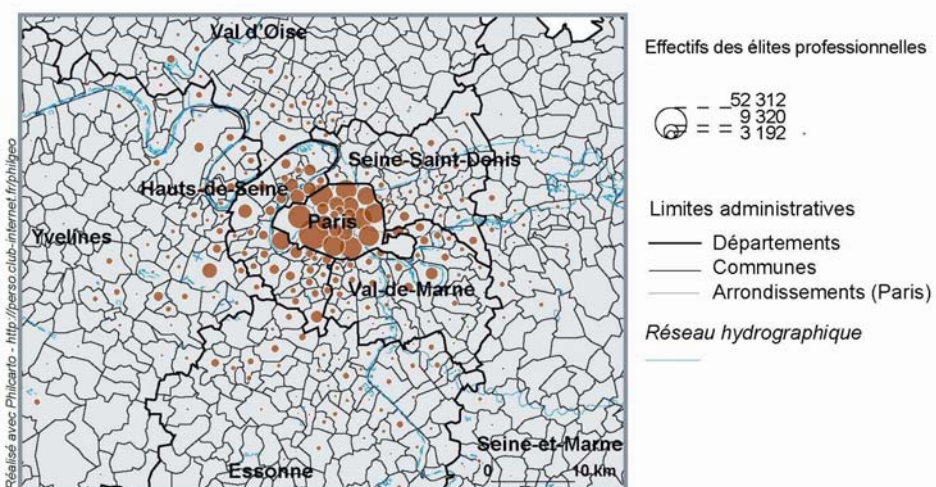
1 Ensemble des immigrés actifs



2 Immigrés actifs élitaires



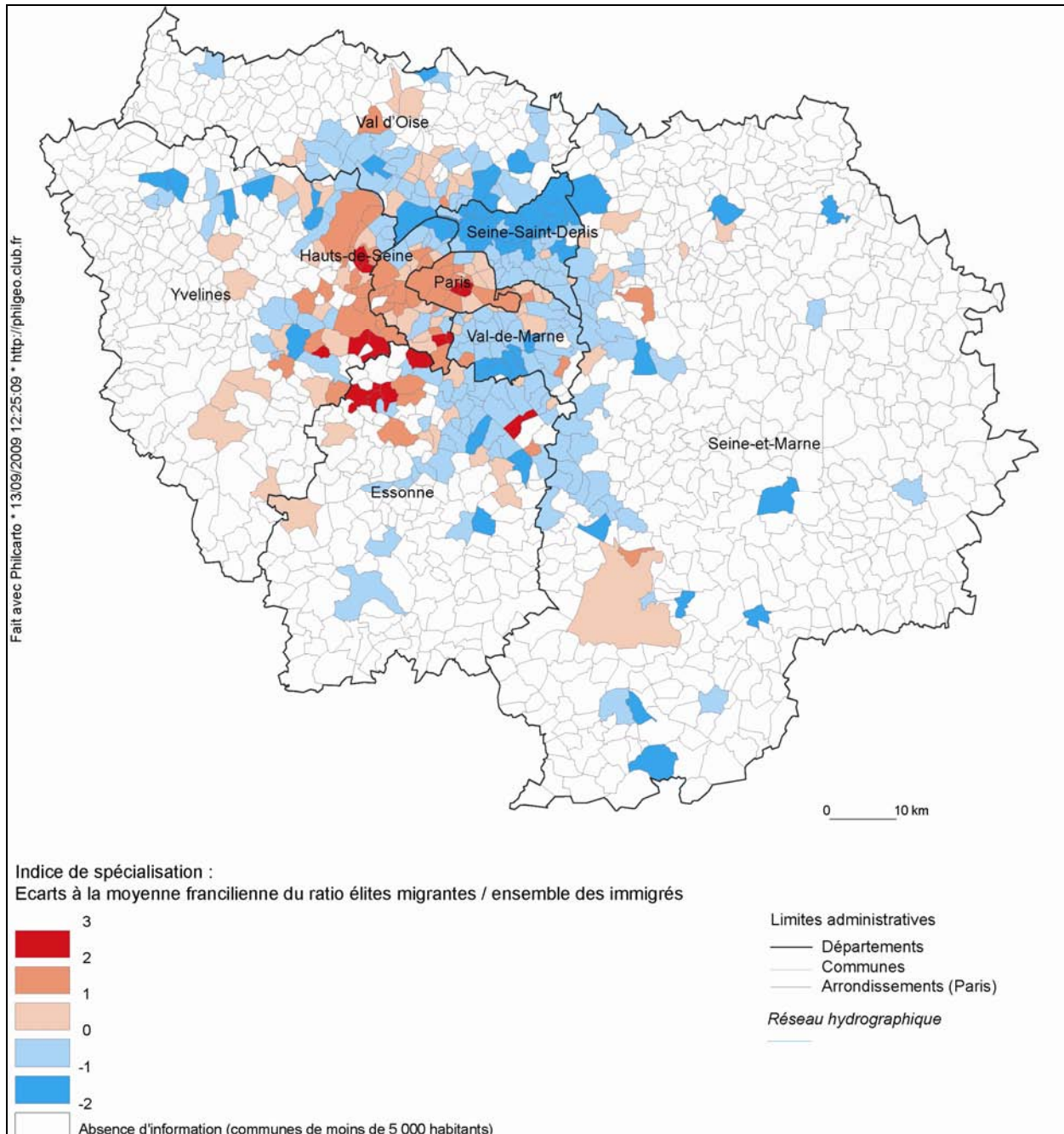
3 Ensemble des actifs élitaires



Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de moins de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

Si les élites migrantes diffèrent de l'ensemble des immigrés du point de vue de leur répartition résidentielle, sont-elles pour autant réparties de la même manière que les individus de mêmes profils socioprofessionnels, mais nés en France ? La comparaison des cartes 2 et 3 de la planche 4.1 indique que les immigrés élitaires et l'ensemble des actifs élitaires ont des distributions résidentielles quasi-identiques, opposant une frange nord-est de Paris *intra-muros* qui constitue une limite marquée, à une frange sud-ouest où la distribution communale est beaucoup plus diffuse dans la première couronne. La répartition résidentielle des élites migrantes diffère moins de celle des élites non immigrées que de celle de l'ensemble des immigrés, et confirme une concentration dans la partie la plus centrale de l'agglomération et dans un quart sud-ouest de la périphérie où certains pôles apparaissent, tels que Versailles à l'extrême est des Yvelines. Si les élites migrantes se répartissent conformément à la structure sociale de l'espace francilien, on peut se demander quels sont les secteurs spécialisés dans l'accueil d'une forte proportion d'immigrés parmi leurs actifs très qualifiés. La carte 4.3 montre que la part d'immigrés parmi les élites professionnelles est surtout forte dans Paris *intra-muros* et dans le secteur nord-est de la proche périphérie, correspondant aux secteurs de concentrations immigrées. Autrement dit, à l'échelle communale, la prise en compte des seuls immigrés exerçant une activité professionnelle élitaine ne fait pas apparaître de secteurs véritablement spécialisés dans l'accueil d'élites migrantes, c'est-à-dire pour lesquelles celles-ci constitueraient à la fois une part majoritaire des immigrés et des actifs appartenant à des catégories socioprofessionnelles supérieures. A titre d'exemple, la commune de Verrière, dans la partie centrale des Yvelines, doit la surreprésentation forte des immigrés parmi ses élites professionnelles au poids des immigrés (carte 1 planche 4.1) par rapport à une population active réduite (avec quelque 6 000 habitants, c'est la plus petite commune de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines). C'est donc bien la partie la plus centrale de l'agglomération qui cumule une forte proportion d'immigrés, une forte présence d'élites migrantes et, pour le 16^e arrondissement particulièrement, une surreprésentation d'immigrés parmi les élites professionnelles. Soulignons que la spécialisation du 16^e arrondissement, notamment dans sa partie centrale (secteur de la Muette, Passy) dans l'accueil d'élites migrantes est un phénomène avéré depuis au moins trois décennies. M. Guillon montre ainsi que dans ce secteur « les étrangers venant des pays développés d'Europe ou d'Amérique du Nord sont exceptionnellement nombreux. Ces étrangers qui ne sont pas des immigrés (au sens admis par l'opinion comme par les chercheurs) représentent le tiers de la population étrangère de chacun des deux quartiers. Ils appartiennent fréquemment aux catégories sociales aisées : en 1975, parmi les actifs étrangers masculins, on trouvait 21% de « professions libérales et cadres supérieurs » place Dauphine, 15% à la Muette (seulement 6,8% des étrangers actifs parisiens appartenaient à ce groupe socioprofessionnel » (Guillon, 1984 : 29). Ces comparaisons indiquent que de fortes proportions d'immigrés parmi les actifs de catégories élitaires se retrouvent dans des communes très différentes par leur composition sociale. A ce stade de l'analyse, on ne peut que suggérer les contributions possibles des élites migrantes aux dynamiques urbaines. Dans les communes limitrophes du 19^e arrondissement (Les Lilas, Pantin, Aubervilliers), les élites migrantes sont susceptibles de jouer un rôle spécifique dans la *gentrification* de quartiers ouvriers et immigrés, dans la mesure où ils sont à la fois immigrés et occupant une position socioprofessionnelle élevée. Dans le 16^e arrondissement, les élites migrantes contribuent vraisemblablement à l'articulation étroite entre les emplois liés au tertiaire supérieur et une dimension internationale qui se traduit dans les marquages sociaux des lieux d'activité et de résidence. Ces pistes seront précisées par l'analyse des manières d'habiter des migrants japonais, dont il s'agit, dans un premier temps, d'analyser les localisations résidentielles.

Carte 4.2. Spécialisation des communes franciliennes dans l'accueil d'élites professionnelles parmi leur population immigrée de 15 ans et plus (1999)

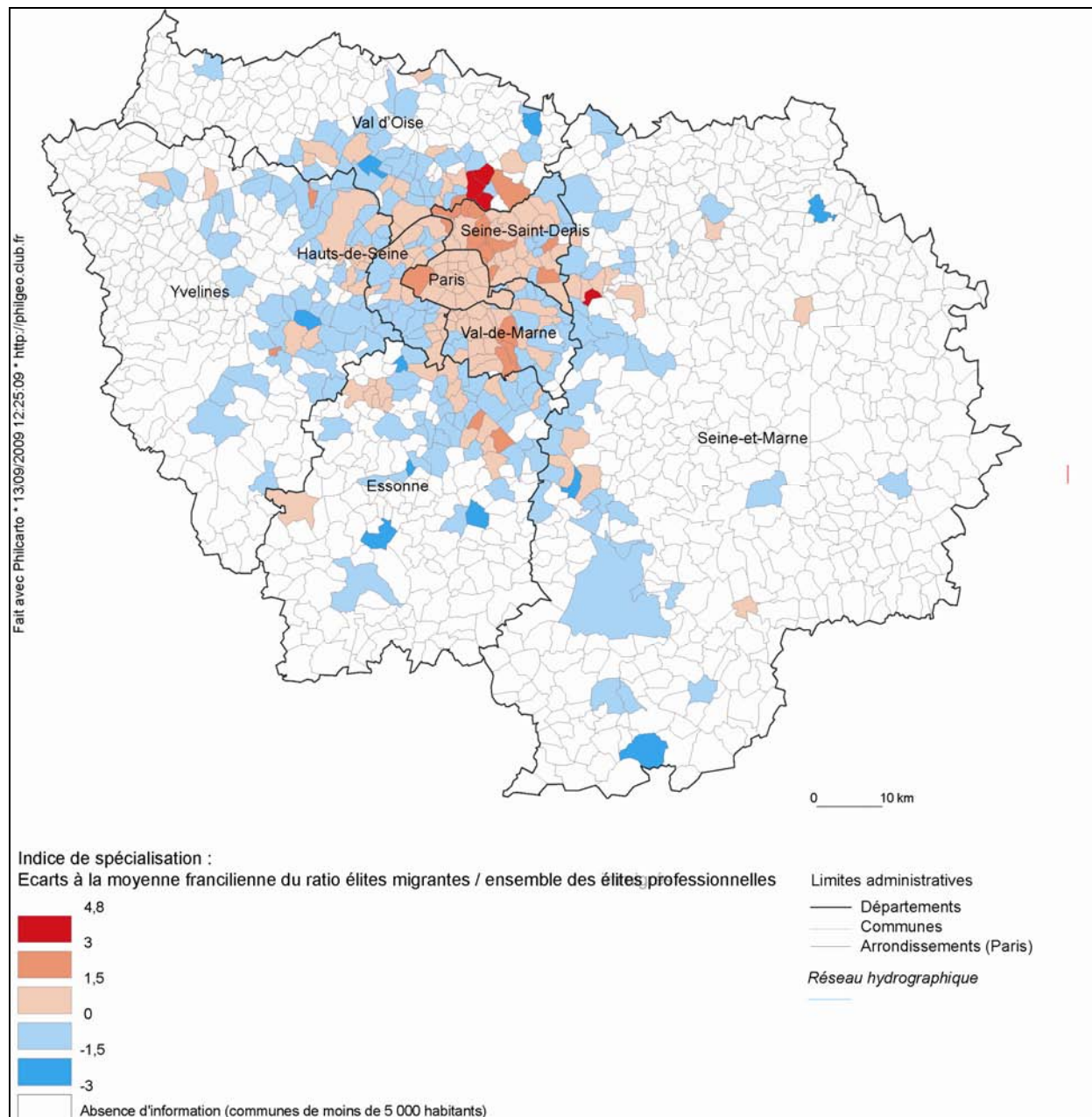


Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

Indicateur de spécialisation (valeur standardisée du ratio élites migrantes / ensemble des immigrés) : $((\text{ratio élites migrantes} / \text{immigrés de la commune}) - \text{moyenne des ratio des communes franciliennes}) / \text{écart-type des ratio de l'ensemble des communes franciliennes}$.

Exemple de lecture : le 5^e arrondissement apparaît en rouge sur la carte ; les élites y sont donc nettement surreprésentées parmi les immigrés actifs résidents, par rapport à leur poids moyen parmi les immigrés actifs dans l'ensemble des communes et arrondissements franciliens de plus de 5000 habitants.

Carte 4.3. Spécialisation des communes franciliennes dans l'accueil d'immigrés parmi les élites professionnelles de 15 ans et plus (1999)



Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

Indicateur de spécialisation (valeur standardisée du ratio élites migrantes / ensemble des élites professionnelles) : $((\text{ratio élites migrantes} / \text{élites professionnelles de la commune}) - \text{moyenne des ratio des communes franciliennes}) / \text{écart-type des ratio de l'ensemble des communes franciliennes}$.

Exemple de lecture : le 5^e arrondissement apparaît en rose pâle sur la carte ; la part des immigrés actifs dans la population résidente active de catégorie élitare est légèrement supérieure dans cet arrondissement à ce qu'elle représente, en moyenne, dans l'ensemble des communes et arrondissements franciliens de plus de 5000 habitants.

4.4.2. La répartition résidentielle des Japonais dans l'agglomération parisienne : une conformité relative avec la répartition des élites migrantes franciliennes

Dans quelle mesure les localisations résidentielles des immigrés japonais dans l'agglomération parisienne sont-elles conformes à celles des élites migrantes décrites ci-dessus ?

4.4.2.1. Une très forte concentration dans Paris *intra-muros*

Le tableau 4.15 montre que les répartitions résidentielles des migrants japonais, allemands et américains apparaissent relativement similaires, avec Paris *intra-muros* comme lieu de résidence nettement dominant et surtout une sous-représentation nette du département populaire de la Seine-Saint-Denis. Les migrants japonais d'Ile-de-France se singularisent par le caractère particulièrement hiérarchisé de la répartition par départements franciliens, puisque 80% d'entre eux résident dans Paris *intra-muros* ou dans le département socialement valorisé des Hauts-de-Seine. Le poids de ce dernier département reste très inférieur à celui de Paris *intra-muros* pour l'accueil d'élites migrantes, et ne traduit pas clairement le processus, amorcé au début des années 1990, d'« extension du centre d'affaires » parisien (Beckouche et Vire, 1998) qui voit les Hauts-de-Seine bénéficier d'un net mouvement de desserrement des activités stratégiques initialement localisées dans l'ouest parisien.

Le tableau 4.16 apporte des éléments complémentaires d'interprétation sur la répartition spatiale des immigrés japonais en Ile-de-France, *via* l'examen du taux de Français par acquisition parmi les immigrés japonais dans chacun des départements. S'opposent ainsi Paris, où les immigrés japonais n'ont que très marginalement acquis la nationalité française, et le Val-d'Oise, où c'est au contraire le cas pour près du tiers des individus. En se gardant de donner une portée exagérée à des calculs portant sur des effectifs très faibles, ces résultats laissent à penser que la répartition des résidents japonais par départements franciliens dépend de facteurs relevant de la situation familiale (couple mixte par exemple), de l'ancienneté de la résidence en France ou plus largement du projet sous-tendant le séjour à Paris. Autrement dit, ce ne sont pas les catégories socioprofessionnelles qui peuvent, directement et à elles seules, expliquer ces localisations résidentielles.

Le fait que les plus forts taux d'acquisition de la nationalité française soient identifiés dans les départements franciliens les plus périphériques (Seine-et-Marne, Essonne, Val-d'Oise) suggère ainsi que ces secteurs accueillent les migrants installés les plus durablement, les séjours temporaires liés aux études ou à un contrat d'expatriation ne donnant que très rarement lieu à l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil. En revanche l'analyse de ces données ne permet pas de savoir si cette répartition exprime des positions résidentielles statiques, où au contraire témoigne d'une succession d'étapes résidentielles marquées par un éloignement progressif du centre de l'agglomération.

La résolution de cette question implique donc de compléter ces analyses avec les résultats d'enquêtes individuelles faisant apparaître d'éventuelles mobilités résidentielles *intra-franciliennes*. Il convient également de confronter cette répartition spatiale des immigrés japonais considérés selon leur « situation » administrative, indicateur indirect d'un type de séjour, avec l'analyse de leur composition sociodémographique. En effet nous avons vu que, par rapport à d'autres groupes originaires de pays du Nord, les Japonais se caractérisent par une diversité certaine des profils, notamment en termes socioprofessionnels.

Tableau 4.15. Répartition spatiale des immigrés allemands, américains et japonais en Ile-de-France (1999)

	Population totale	Non-immigrés	Ensemble immigrés	Élites migrantes	Immigrés allemands	Immigrés américains	Immigrés japonais
Ile-de-France	19%	17%	33%	48%	19%	52%	68%
France hors IDF	81%	83%	67%	52%	81%	48%	32%
France entière	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Paris (75)	19%	18%	25%	41%	31%	53%	61%
Hauts-de-Seine (92)	13%	13%	13%	17%	15%	14%	19%
Seine-Saint-Denis (93)	13%	12%	17%	7%	6%	3%	2%
Val-de-Marne (94)	11%	11%	12%	10%	8%	5%	6%
Val d'Oise (95)	10%	10%	9%	5%	6%	3%	1%
Seine-et-Marne (77)	11%	12%	7%	3%	9%	4%	2%
Yvelines (78)	12%	13%	9%	9%	17%	14%	7%
Essonne (91)	10%	11%	8%	6%	8%	4%	2%
Total Ile-de-France	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : INSEE, RGP 1999.

Tableau 4.16. Part des Français par acquisition parmi les immigrés japonais selon les départements franciliens (1999)

	Immigrés japonais (étrangers et français par acquisition)	% de Français par acquisition
Paris (75)	6 074	6
Seine-et-Marne (77)	180	18
Yvelines (78)	706	7
Essonne (91)	234	26
Hauts-de-Seine (92)	1 926	6
Seine-Saint-Denis (93)	204	7
Val-de-Marne (94)	588	16
Val d'Oise (95)	142	32
Ile-de-France	10 054	8
France hors Ile-de-France	4 633	13
France entière	14 687	9

Source : INSEE, RGP 1999.

Cette diversité distingue-t-elle les Japonais d'autres groupes comparables d'élites migrantes ? A-t-elle des incidences sur la localisation dans l'espace francilien de sous-populations parmi les migrants japonais ?

La planche cartographique 4.4 permet de comparer la répartition des immigrés japonais avec celle des élites migrantes. Dans les deux cas on retrouve une concentration marquée dans Paris *intra-muros*, qui constitue la principale caractéristique des élites migrantes si on les compare à l'ensemble des immigrés franciliens (cartes 1 et 2 de la planche 4.1). La limite de la ville-centre constitue une césure très marquée, y compris dans des secteurs où l'on trouve une continuité dans la composition sociale de l'arrondissement parisien et de la commune limitrophe. C'est le cas par exemple au sud-ouest de Paris entre le 15^e arrondissement et Issy-les-Moulineaux. Les immigrés japonais sont près de cinquante fois plus nombreux dans le 15^e arrondissement, alors que sa population totale n'est que quatre fois plus nombreuse que celle d'Issy. Dans Paris *intra-muros*, les 15^e et 16^e arrondissements

sont nettement les deux principaux secteurs de résidence migrants japonais, avec Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Ces communes s'inscrivent dans le quart sud-ouest de Paris, socialement aisé et qui correspond au type « beaux quartiers » décrit précédemment. En outre la carte 4.3 a montré qu'il s'agit de secteurs marqués par une surreprésentation des élites migrantes par rapport à l'ensemble des élites professionnelles. Le cas des Japonais revêt néanmoins certaines spécificités. On observe d'abord une très forte concentration dans ce pôle ouest-parisien et, à l'échelle de l'agglomération, dans Paris *intra-muros*. Ainsi certains secteurs périphériques tels que la vallée de Chevreuse (au Nord-Ouest de l'Essonne) ou que, plus ponctuellement, la commune de Bussy-Saint-Georges en Seine-et-Marne, où les élites migrantes sont surreprésentées, comptent une population nulle ou quasi-nulle de Japonais. L'analyse des localisations résidentielles des Japonais et de celles de l'ensemble des élites migrantes permet d'identifier un nombre réduit de communes et d'arrondissements, qui renvoient à trois types d'espaces bien identifiables sur la carte 1 de la planche 4.4. Il s'agit des arrondissements et communes valorisés du péricentre ouest de Paris (15^e et 16^e arrondissements, Boulogne-Billancourt). Il s'agit ensuite d'arrondissements parisiens centraux : les 5^e, 6^e et 7^e, emblématiques de la « Rive Gauche » touristique, culturelle et commerçante, ainsi les 1^{er}, 2^e et 4^e, correspondant au cœur historique de la capitale, auxquels s'ajoutent le 11^e arrondissement qui, du point de vue de la composition sociale de la population résidente, apparaît le plus hétérogène. Enfin la carte permet d'identifier certaines communes périphériques situées dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres au sud et à l'ouest de Paris. On note également la présence d'environ 200 Japonais à Montigny-le-Bretonneux, dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Paris. Il s'agit là d'une concentration notoire dans une commune où les élites migrantes sont faiblement représentées, pour laquelle certains facteurs explicatifs seront envisagés dans le chapitre suivant. En comparant ces localisations préférentielles des Japonais par rapport aux localisations de l'ensemble des élites migrantes, on observe une surreprésentation des premiers dans la partie la plus centrale de la métropole et dans sa partie occidentale valorisée, qui caractérisait précisément les élites migrantes par rapport à l'ensemble des immigrés.

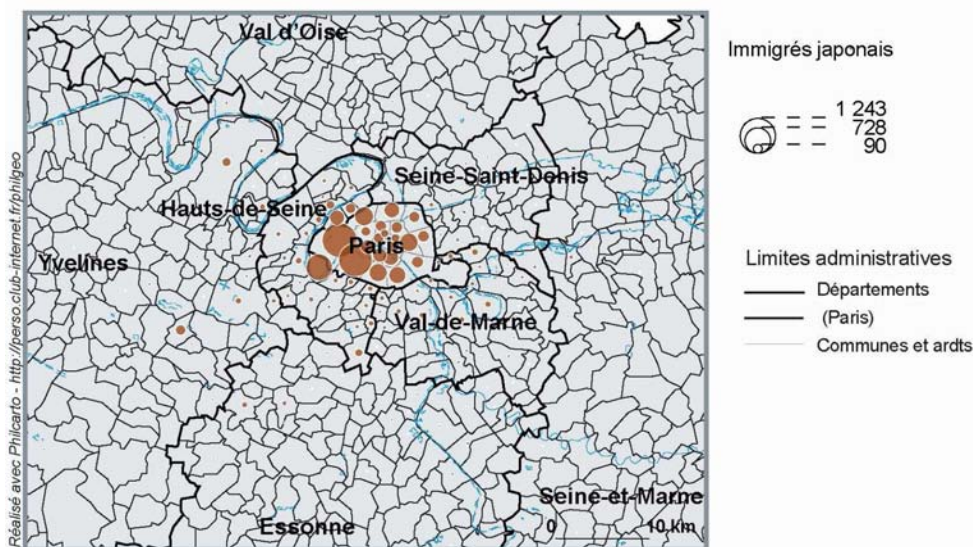
Le cas des Japonais s'apparente à un « cas d'école » emblématique de la répartition résidentielle des élites migrantes. Ce constat mérite d'autant plus d'être souligné que, dans cette comparaison, c'est bien l'ensemble des migrants japonais, et non leur simple composante élitaire, qui a été comparé à l'ensemble des élites migrantes¹. Or nous avons relevé une hétérogénéité certaine des profils socioprofessionnels au sein de ce groupe, susceptible d'induire des choix de localisation résidentielle différenciés. Pour identifier les espaces de concentration et d'évitement structurant les localisations résidentielles des Japonais, il convient donc de poursuivre la comparaison de ce groupe avec celui des Nord-Américains et des ressortissants de l'Europe des 15².

¹ Ce choix des termes de la comparaison tient notamment compte des limites d'une classification sociale fondée sur les individus et non sur les ménages, évoquées précédemment à propos des épouses sans activité professionnelle des expatriés japonais.

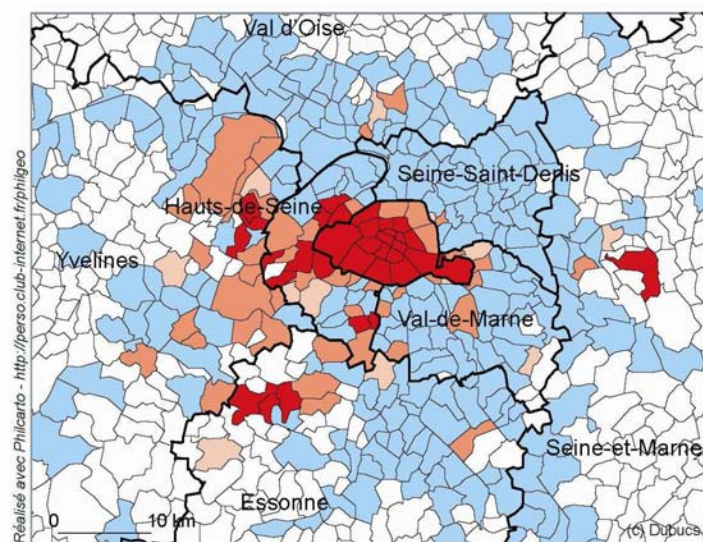
² Pour des raisons de données statistiques disponibles, nous ne pouvons pas cartographier à un échelon suffisamment fin la répartition résidentielle des États-Uniens et des Allemands. Nous reprenons donc les regroupements proposés dans les données du recensement INSEE que nous utilisons dans cette section.

Planche cartographique 4.4. Répartition spatiale des immigrés japonais et de l'ensemble des élites migrantes de 15 ans et plus en Ile-de-France (1999)

1 Localisations résidentielles de l'ensemble des immigrés japonais en Ile-de-France



2 Spécialisation des communes et arrondissements franciliens dans l'accueil d'élites migrantes



$$= \frac{\text{Part des élites migrantes de la commune dans l'ensemble des élites migrantes}}{\text{Part de la population communale dans l'ensemble de la population francilienne}}$$



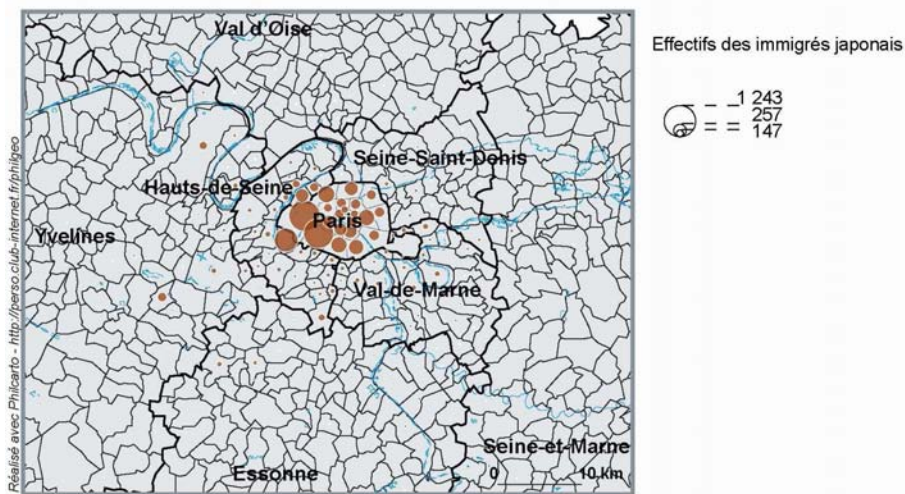
(discrétisation selon les écarts-types)

Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

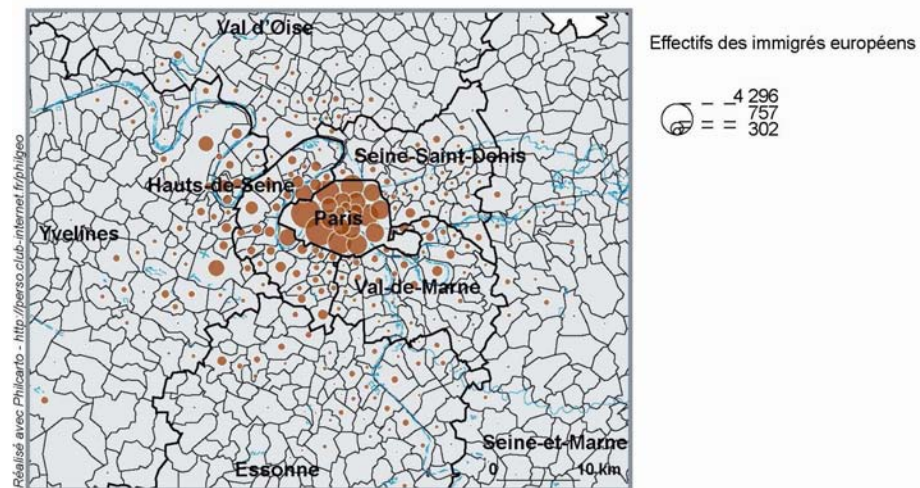
Lecture : dans les communes correspondant à une valeur proche de 1, les élites migrantes sont en même proportion par rapport à l'ensemble des élites migrantes résidant en Ile-de-France que l'ensemble des habitants de la commune par rapport à l'ensemble des Franciliens. On observe une forte surreprésentation des élites migrantes dans les communes correspondant à une valeur comprise entre 1, 57 et 2, 87. A l'inverse, les valeurs inférieures à 1 désignent les communes où les élites migrantes sont sous-représentées.

Planche cartographique 4.5. Comparaison de la répartition spatiale des immigrés japonais, européens et nord-américains de 15 ans et plus en Ile-de-France (1999)

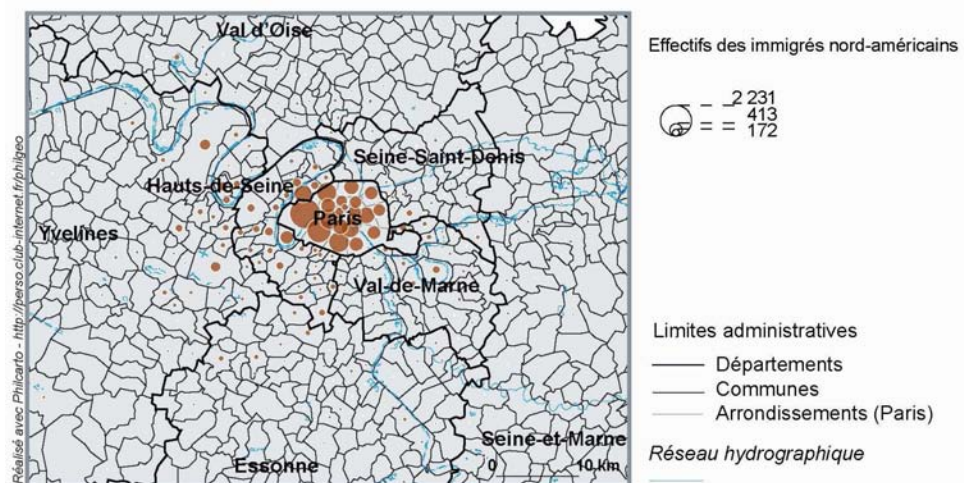
1 Immigrés japonais



2 Immigrés européens (UE à 15 moins Italie, Espagne, Portugal)



3 Immigrés nord-américains



Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

4.4.2.2. Une similitude relative entre les répartitions spatiales d'immigrés originaires de pays du Nord

La comparaison des localisations résidentielles pour chacune de ces populations en Ile-de-France (planche cartographique 4.5) montre des distributions spatiales ayant des caractéristiques communes. On constate d'abord une nette concentration dans Paris *intra-muros*, avec une rupture visible entre la ville-centre et les communes limitrophes de première couronne, notamment dans sa moitié est. Cependant les immigrés européens se distinguent des immigrés nord-américains et japonais par le caractère plus diffus des localisations résidentielles, qui couvrent l'ensemble des Hauts-de-Seine et le Nord-Est des Yvelines. Cela confirme les observations précédentes à propos des immigrés allemands, qui apparaissent singulièrement peu concentrés dans Paris (moins du tiers des immigrés allemands franciliens) par rapport aux immigrés américains et japonais (tableau 4.15). Ces derniers se caractérisent par une concentration dans Paris *intra-muros*, et les communes extra-parisiennes accueillant des immigrés japonais en nombre significatifs se réduisent à Boulogne-Billancourt, Neuilly et Levallois-Perret, toutes trois situées dans les Hauts-de-Seine et correspondant aux « banlieues résidentielles » dans la typologie de l'INSEE évoquée précédemment (IAURIF et INSEE, 2000). Le statut privilégié de Boulogne-Billancourt comme localisation résidentielle constitue une autre caractéristique des immigrés japonais, puisque dans la répartition résidentielle des autres groupes, cette commune a un poids identique (immigrés européens) ou inférieur (immigrés nord-américains) à celui de Neuilly. A l'intérieur de Paris, on retrouve une disparité visible entre les immigrés européens, répartis de manière relativement homogène dans l'ensemble des arrondissements parisiens, et les immigrés japonais, qui se concentrent nettement dans le quart sud-ouest, au sein duquel les 15^e et 16^e arrondissements se distinguent particulièrement. Le cas des immigrés américains est intermédiaire entre les deux précédents, avec une hiérarchie moins visible entre arrondissements parisiens.

Par leur concentration dans Paris *intra-muros* par rapport au reste de l'agglomération, et dans les arrondissements valorisés au sein de la ville-centre, au détriment des arrondissements du Nord-Est parisien, les immigrés japonais illustrent avec une netteté particulière des traits observés parmi les élites migrantes (carte 2, planche 4.4). La distribution résidentielle des immigrés japonais apparaît également plus sélective que celle des immigrés nord-américains et surtout européens, moins clairement concentrés dans les secteurs valorisés qu'illustre, dans le cas des Japonais, le triptyque 15^e/16^e/Boulogne. Cette spécificité ne va pas de soi, dans la mesure il existe une diversité certaine de profils socioprofessionnels au sein des immigrés japonais, qui se caractérisent, par rapport aux immigrés nord-américains et européens, par une forte proportion d'inactifs. Si l'on ne prend en compte que les individus actifs, les trois populations comportent une part comparable de catégories socioprofessionnelles élitaires (35 à 45%).

On peut donc s'interroger sur les facteurs de cette relative spécialisation des localisations résidentielles parmi les immigrés japonais : témoigne-t-elle de stratégies de localisation convergentes entre les différents groupes, ou relève-t-elle d'un effet de composition qui tendrait à « masquer » la diversité inter-groupes des localisations ?

4.4.3. Profils socioprofessionnels et localisations résidentielles des immigrés japonais

Cette section s'attache à détailler la répartition spatiale de plusieurs sous-populations de migrants japonais, afin d'apporter des éléments de réponse à ces questionnements.

La planche cartographique 4.6 montre des distributions spatiales très similaires selon les catégories socioprofessionnelles envisagées. Pour chacun de ces grands profils on retrouve les caractéristiques observées pour l'ensemble des immigrés japonais, notamment la concentration dans le secteur ouest de Paris *intra-muros*. Les élites professionnelles se distinguent néanmoins par un évitement plus marqué des communes de proche couronne situées à l'Est de Paris, correspondant aux banlieues populaires de l'agglomération, et par une légère reconfiguration (par rapport à l'ensemble des Japonais) des secteurs de localisation majoritaire *intra-muros* : le 11^e arrondissement disparaît au profit du 6^e arrondissement, archétype du « beau quartier » parisien avec le secteur commerçant de Saint-Germain-des-Prés. Les ouvriers et employés (dont il faut souligner qu'ils représentent des effectifs très faibles) ont une répartition spatiale légèrement plus diffuse, qui comprend les communes limitrophes à l'est de Paris. Autrement dit, au moins à ce niveau d'agglomération en trois grands types, les catégories socioprofessionnelles ne modulent que marginalement l'organisation spatiale des localisations résidentielles des Japonais. On peut chercher des éléments d'explication de ce constat, qui paraît paradoxal de prime abord, en suivant deux axes de réflexion. Le premier consiste à observer les localisations résidentielles selon des catégories socioprofessionnelles plus détaillées. Le second relève d'une comparaison entre les localisations résidentielles des immigrés japonais de chaque catégorie avec celles de l'ensemble des Franciliens de catégorie similaire.

La similitude entre l'organisation de l'espace résidentiel de l'ensemble des immigrés japonais et celui des élites professionnelles s'explique par un effet de composition, puisque cette dernière catégorie rassemble plus du tiers des actifs japonais (graphique 4.8). Cette dominante élitaires éclaire également en partie la similitude avec les localisations résidentielles des inactifs, car cette catégorie est constituée majoritairement de femmes, parmi lesquelles on compte des épouses au foyer d'expatriés dans des sociétés japonaises. Sur un autre plan, nous avons déjà souligné les limites du recours aux catégories socioprofessionnelles pour définir des profils sociaux d'individus en situation de migration. En particulier le fait d'être ou non employé dans le cadre d'un contrat d'expatriation induit des différences significatives du point de vue du revenu comme des ressources sociales mobilisées dans les choix résidentiels.

Or ce clivage ne coïncide pas forcément avec la distinction entre les catégories élitaires et les autres. Parmi ces dernières, en effet, les immigrés japonais sont fortement spécialisés dans les activités d'employés en entreprise (« professions intermédiaires administratives et commerciales en entreprise ») et « employés administratifs d'entreprise », et se caractérisent au contraire par une sous-représentation des activités moins concernées par la procédure de l'expatriation : techniciens, professions intermédiaires dans l'enseignement ou la santé, services à la personne (tableau 4.2). Nous proposons donc de comparer les localisations résidentielles d'immigrés japonais appartenant à des catégories socioprofessionnelles qui correspondent vraisemblablement à des formes différentes d'encadrement professionnel, c'est-à-dire opposant les expatriés à ceux qui sont employés « sur place ».

La planche cartographique 4.7 permet d'abord de comparer deux sous-groupes au sein des actifs appartenant à la catégorie des élites professionnelles. Dans le cas des artistes (au sens large, c'est-à-dire réunissant les « professionnels de l'information, des arts et du spectacle ») comme dans celui des cadres en entreprise, les secteurs de concentration sont situés dans Paris *intra-muros*, mais ne sont pas identiques. Dans le premier cas, le secteur concerné embrasse les 16^e, 15^e, 14^e et 13^e arrondissements, et ne se limite donc pas aux seuls « beaux quartiers ». En outre l'espace de concentration résidentielle des artistes comprend les 18^e et 19^e arrondissements, secteurs historiquement en large partie ouvrier

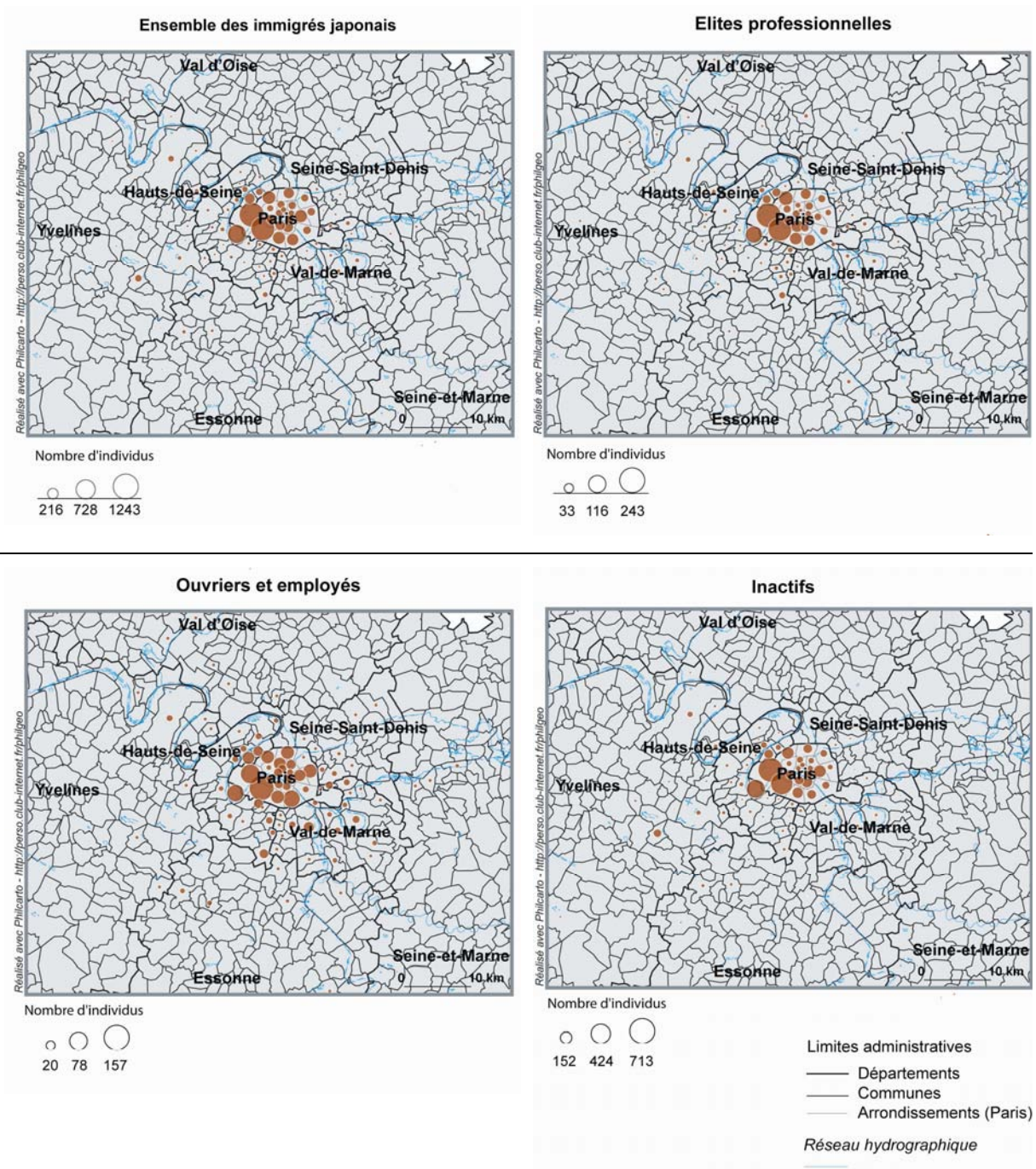
et actuellement en cours d'embourgeoisement. La localisation résidentielle des artistes japonais apparaît ainsi plus proche de celle des employés (carte 4.6) que de celle des cadres, pour qui la césure est-ouest est très nette, avec une concentration dans les beaux quartiers de l'ouest parisien et leur continuation dans les communes limitrophes.

Une lecture globale de ces cartes montre que dans le cas des actifs les plus susceptibles d'exercer leur activité dans le cadre d'une expatriation au sein d'une société japonaise, les localisations résidentielles sont organisées de manière plus compacte, puisque réduites à un secteur ouest de Paris *intra-muros* auquel s'ajoutent les communes limitrophes de Boulogne-Billancourt et de Neuilly. À l'inverse, les artistes et employés, dont l'activité relève davantage d'une mobilité professionnelle autonome, sont localisés dans des secteurs à la fois plus dispersés et plus hétérogènes socialement.

Tout d'abord, le facteur économique explique le fait que les catégories aux revenus les plus élevés (les cadres) sont plus concentrées dans les « beaux quartiers » de l'Ouest parisien, où l'accès au logement est financièrement très sélectif, que les catégories où les revenus sont plus faibles. Ce facteur explique que l'on retrouve, dans les cartes 4.7, un gradient social ouest-est des localisations résidentielles, historiquement très structurant dans la géographie sociale parisienne. Néanmoins il s'agit là d'un facteur clairement insuffisant, car les catégories à revenus plus faibles se caractérisent moins par une absence des quartiers les plus chers que par une plus grande diversité des localisations résidentielles. D'autres facteurs, non directement économiques, doivent donc être pris en compte.

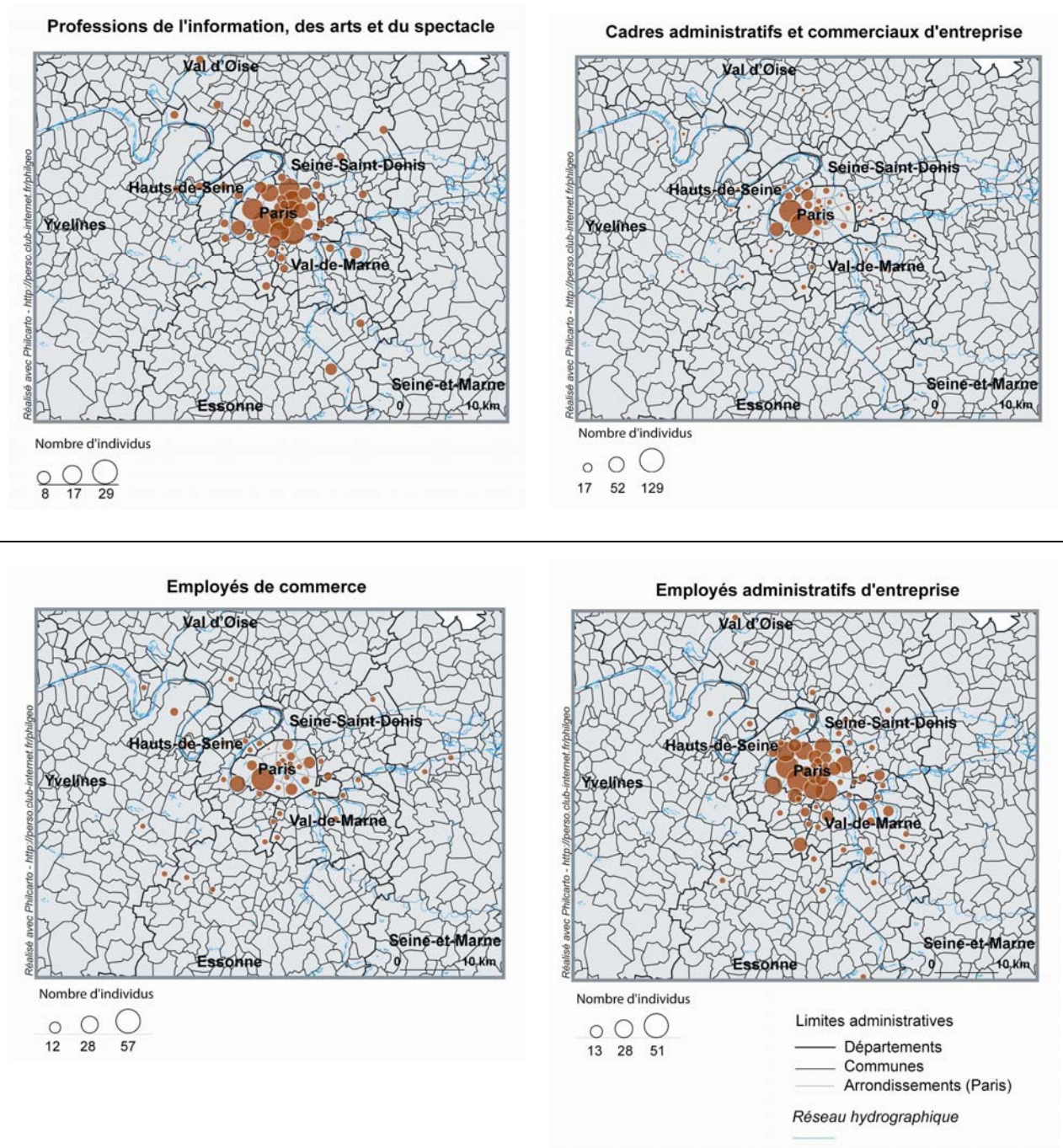
Un deuxième facteur d'explication des différences de localisation résidentielle entre expatriés et « autonomes » tient à la composition sociale à l'intérieur de chacune des catégories socioprofessionnelles. K. Yatabe souligne, à propos des Japonais résidant à Paris, que la mobilité internationale tend à « simplifier » l'éventail des profils socioprofessionnels et à le réduire à quelques types précis d'activités professionnelles et de positions sociales (Yatabe, 1992). Parmi les cadres expatriés par exemple, on observe une relative homogénéité tant du point de vue du revenu que de celui de la situation familiale, ce qui peut expliquer l'homogénéité des choix de localisation résidentielle. Inversement, le fait que les actifs « autonomes » se répartissent spatialement de manière moins homogène tient vraisemblablement en partie à l'éventail plus large des situations familiales et professionnelles que rassemblent ces catégories socioprofessionnelles. Ainsi, celle de « professionnels de l'information, des arts et du spectacle » comprend aussi bien des journalistes en poste dans le bureau parisien d'un grand quotidien japonais que des musiciens obligés de compléter leurs contrats épisodiques par un travail « alimentaire ». L'enquête menée auprès d'individus correspondant à chacun de ces profils, respectivement Toshiro (n°30) et Ikumi (n°14) par exemple, montre un contraste très net entre les deux, du point de vue des revenus comme des modes de consommation et des choix résidentiels : le premier habite avec sa famille un appartement de standing dans une villa du 15^e arrondissement, le second vit en couple dans un petit appartement à Jourdain (19^e arr.).

Planche cartographique 4.6. Localisations résidentielles en Ile-de-France des immigrants japonais de 15 ans et plus selon le type de catégorie socioprofessionnelle (1999)



Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

Planche cartographique 4.7. Localisations résidentielles dans Paris *intra-muros* et en Petite Couronne des immigrants japonais actifs selon quatre catégories socioprofessionnelles (1999)

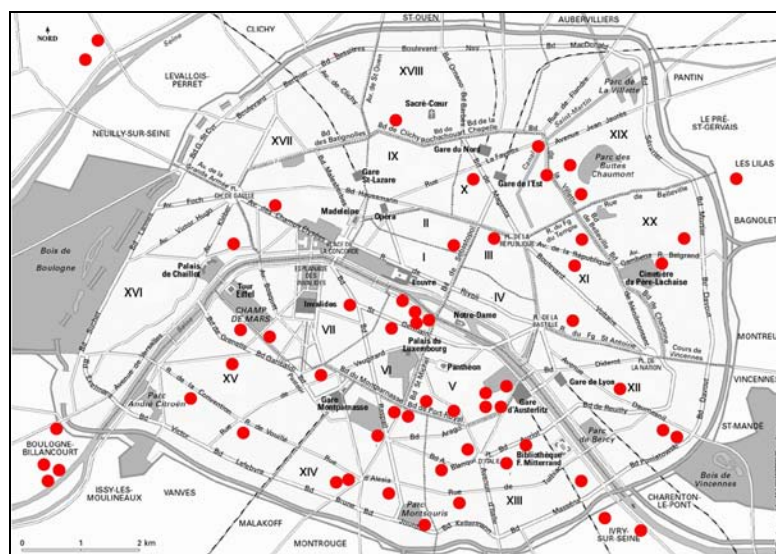


Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

Ces constatations nous amènent à vérifier l'hypothèse de la concordance entre diversité socioprofessionnelle et diversité des localisations résidentielles en observant celles-ci au sein d'un sous-groupe précis à l'intérieur de la catégorie des « professionnels de l'information, des arts et du spectacle ».

La carte 4.8 représente les lieux de résidence des peintres japonais membres du *Nihonjinkai Artist Club*, au sein de l'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France¹. Au-delà des différences de renommée et de réussite commerciale de leur activité, les artistes membres de ce club ont des profils relativement proches à plusieurs égards : il s'agit de résidents anciens (souvent plus de 5 ans à Paris), bien insérés dans les réseaux sociaux japonais officiels² (l'AARJF est clairement identifiée par l'ambassade du Japon à Paris). Or les localisations résidentielles apparaissent particulièrement diversifiées, quoique concentrées dans Paris *intra-muros*. Ainsi on observe une certaine concentration dans des secteurs prestigieux des arrondissements aisés de la Rive Gauche (alentours du Jardin des Plantes dans le 5^e, Saint-Germain des Prés dans le 6^e, le Champ de Mars dans le 15^e arrondissements). Boulogne-Billancourt compte également un secteur de concentration résidentielle de ces artistes. Mais aux côtés de ces adresses dans de « beaux quartiers » figurent également des secteurs d'un type plus composite socialement, dans les 13^e et 12^e arrondissements, et surtout dans les 10^e, 19^e et 20^e arrondissements, en particulier dans des secteurs où les couches populaires sont dominantes (Gare de l'Est dans le 10^e, Stalingrad dans le 19^e).

Carte 4.8. Répartition résidentielle des peintres japonais membres du *Nihonjinkai Artist Club* (2005)



Source : annuaire du *Nihonjinkai Artist Club*, 2005 ; légende : chaque cercle représente un peintre recensé par l'annuaire et résidant dans Paris *intra-muros* ou en très proche périphérie (54 individus).

¹ Il s'agit de l'une des plus importantes structures associatives japonaises en France. Implantée sur les Champs Elysées à Paris, l'AARJF est à la fois un centre culturel et un lieu de rencontres et d'échange entre immigrants japonais de Paris. Il regroupe plusieurs associations thématiques, dont un « club des artistes » réunissant des peintres et plasticiens japonais qui y voient un relai efficace pour faire connaître leur travail.

² Aux yeux de plasticiens japonais plus jeunes et mettant en avant une exigence d'indépendance, le Nihonjinkai Artist Club incarne ainsi une création « officielle » et très tournée vers le public aisé japonais, en France ou au Japon (entretien avec Mika, n°31).

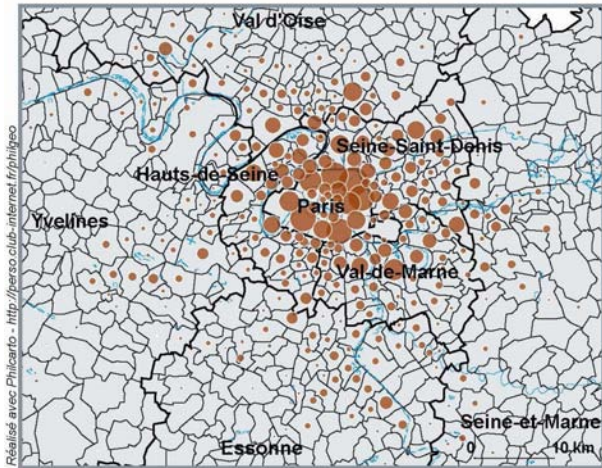
La diversité de ces localisations au sein d'un groupe pourtant homogène du point de vue non seulement de la catégorie socioprofessionnelle, mais aussi du contexte social d'exercice de l'activité professionnelle, confirme à nouveau que les facteurs intervenant dans les choix résidentiels des migrants japonais sont complexes et ne se réduisent pas à la position sociale.

Un troisième facteur expliquant la diversité des localisations résidentielles parmi les immigrés japonais relève des multiples formes d'encadrement de la mobilité internationale, susceptibles notamment d'exercer une influence sur les choix résidentiels. Les données agrégées dont nous disposons ne permettent pas d'analyser directement le rôle contraignant des encadrements sur les choix individuels en matière de type et de localisation du logement. Si la question précise de l'influence des formes d'encadrement relève d'un matériau qualitatif issu d'enquêtes ciblées que nous traiterons de manière approfondie dans le chapitre 5, la cartographie des données agrégées peut d'ores et déjà nous permettre de dresser le cadre de cette réflexion. Au sein des immigrés japonais, les cadres d'entreprise sont plus concentrés que ceux qui appartiennent à des PCS renvoyant à une mobilité professionnelle autonome, tels que les employés de commerce (carte 4.7). Cette comparaison laisse supposer que les actifs indépendants ou recrutés sur place, dans les commerces par exemple, voient leurs choix résidentiels moins contraints que ceux qui sont employés par une entreprise. Le contraste entre les deux sous-groupes ne signifie pas pour autant que les actifs « autonomes » définissent leurs localisations résidentielles en fonction de seuls arbitrages entre limites financières et préférences personnelles, indépendamment de toute contrainte liée à leur situation même de migrants japonais. En effet, si le terme d'encadrement renvoie à une restriction volontariste de la part d'acteurs identifiés (les entreprises en l'occurrence), on peut supposer que des formes plus souples et plus indirectes de limitation des localisations résidentielles possibles interviennent dans les choix résidentiels de l'ensemble des immigrés japonais. Une manière d'identifier ces limitations consiste à observer comment, à catégories socioprofessionnelles comparables, les immigrés japonais se différencient de l'ensemble de la population du point de vue des localisations résidentielles. Nous faisons en particulier l'hypothèse que la situation de migrant international peut induire des logiques d'entre-soi résidentiel tendant à « simplifier » la répartition résidentielle par rapport à des localisations possibles du point de vue des revenus économiques, notamment.

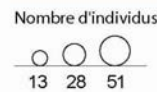
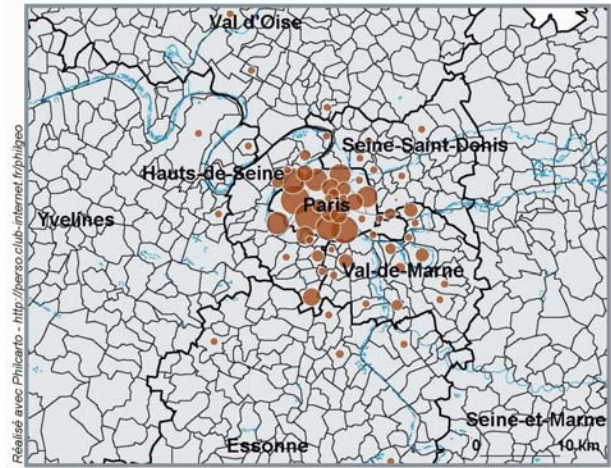
La carte 4.9 montre clairement que, à catégorie socioprofessionnelle identique, les immigrés japonais se distinguent de l'ensemble de la population par une configuration spatiale plus simple des localisations résidentielles. Le cas des cadres japonais de la fonction publique est particulièrement intéressant car il s'agit d'une catégorie qui, par définition, comprend très majoritairement des expatriés, le personnel recruté sur place occupant plutôt des positions hiérarchiques moins élevées. Ce groupe est d'une part concentré dans un nombre limité de communes et arrondissements jointifs ou très proches, et d'autre part limité à des secteurs renvoyant au type des « beaux quartiers ». Sur ces deux aspects les immigrés japonais se distinguent de l'ensemble des cadres de la fonction publique, dont les secteurs de concentration se répartissent sur la quasi-totalité de Paris *intra-muros* et sur une série de communes de proche couronne ; en outre les secteurs parisiens de plus forte concentration concernent la proche couronne sud et est, dont le profil social est plus diversifié. De manière moins nette, on peut faire le même constat à propos des employés administratifs d'entreprises, qui opposent les immigrés japonais, résidant dans un espace limité et socialement aisé, à l'ensemble de la population, moins nettement concentrée et dont les secteurs majoritaires sont plus diversifiés socialement.

Planche cartographique 4.9. Localisations résidentielles en Ile-de-France des immigrants japonais actifs et de l'ensemble des actifs de deux catégories de salariés d'entreprise (1999)

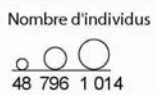
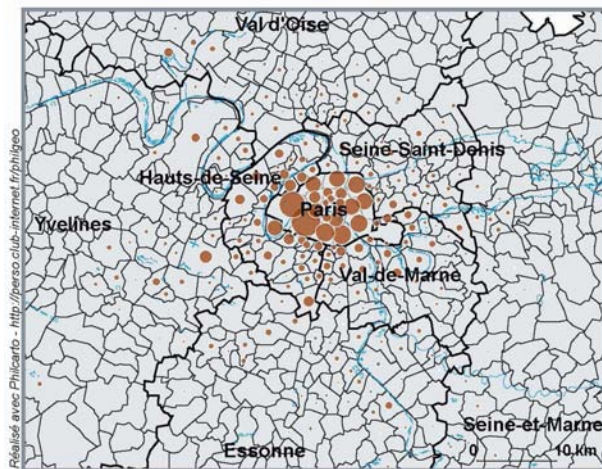
Ensemble des actifs : employés administratifs d'entreprise



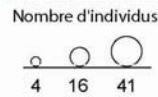
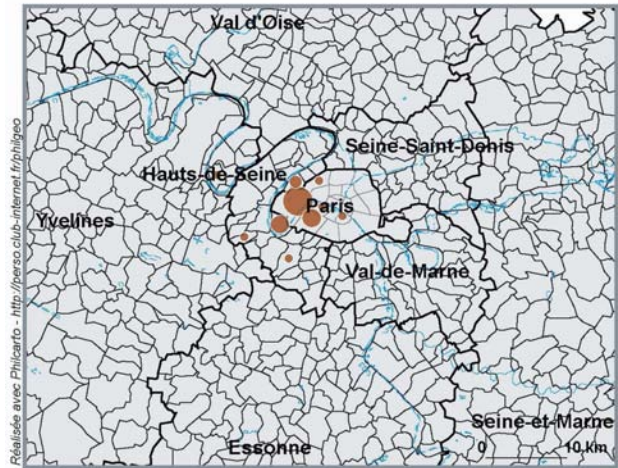
Japonais employés administratifs d'entreprise



Ensemble des actifs : cadres de la fonction publique



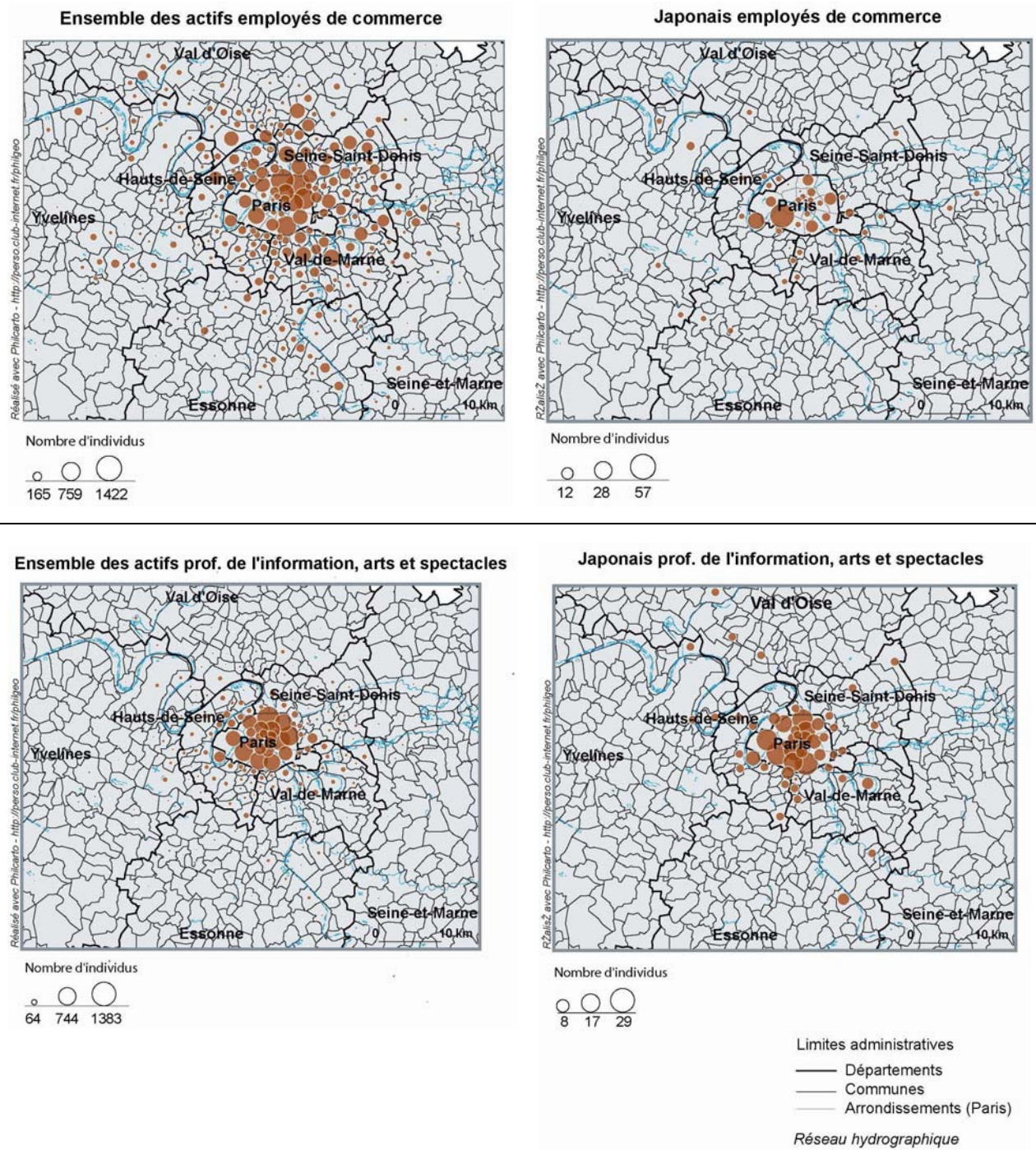
Japonais cadres de la fonction publique



- Limites administratives
- Départements
- Communes
- Arrondissements (Paris)
- Réseau hydrographique

Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

Planche cartographique 4.10. Localisations résidentielles dans Paris *intra-muros* et en Petite Couronne des immigrés japonais actifs et de l'ensemble des actifs de deux catégories hors salariés d'entreprise (1999)



Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; population de 15 ans et plus.

La carte 4.10 permet de comparer la répartition résidentielle des immigrants japonais à celle de l'ensemble de la population pour deux catégories, les employés de commerce et les professionnels de l'information, des arts et du spectacle, qui dans le cas des immigrants ne correspondent par majoritairement à des mobilités professionnelles encadrées. Dans les deux cas, les Japonais se distinguent par un centrage dans Paris *intra-muros* et par la présence du 16^e arrondissement parmi les localisations majoritaires, qui ne figurent pas dans celles de la population totale de PCS équivalente. Les résultats sont plus ambigus concernant la dispersion résidentielle des Japonais (mais la faiblesse des effectifs limite la portée de cette observation) : elle apparaît plus faible parmi les Japonais que dans l'ensemble de la population pour ce qui concerne les employés de commerce ; en revanche, les professionnels japonais de l'information, des arts et du spectacle sont nettement plus dispersés que les actifs de même catégorie dans l'ensemble de la population. En définitive, le sud-ouest parisien constitue un secteur de concentration résidentielle observé dans l'ensemble des sous-populations (définies par les PCS) de migrants japonais, mais il est plus ou moins exclusif d'autres localisations : les élites professionnelles (les cadres en particulier) et les inactifs (qui compte, on l'a vu, un grand nombre d'épouses de ces derniers) y sont nettement concentrés. En revanche certaines catégories plus fines (les 800 employés administratifs en entreprise, les 450 professionnels de l'information, des arts et du spectacle) ont une répartition résidentielle beaucoup plus diversifiée.

Conclusion

Paris compte près de 200 000 élites migrantes définies par l'occupation d'une position socioprofessionnelle de rang supérieur. Celles-ci se distinguent des autres immigrants à plusieurs égards : elles font l'objet d'une active politique d'attraction et d'accueil de la part d'acteurs nationaux et locaux promouvant le rayonnement mondial de la métropole parisienne, dont la présence d'étrangers très qualifiés constitue un indicateur central ; les élites migrantes se répartissent de manière singulière dans l'espace francilien, avec une concentration dans la partie centrale de l'agglomération et plus particulièrement dans le péricentre ouest, correspondant aux arrondissements et aux communes socialement les plus valorisées. Autrement dit la géographie résidentielle des élites migrantes correspond « en creux » à celle de l'ensemble des immigrants. Ce contraste sert de cadre au double questionnement dans lequel s'inscrit cette recherche : quels sont les facteurs des spatialités individuelles des individus étudiés ? Et quels sont les effets de leurs présences (comme résidents et usagers) et de leurs pratiques sur les lieux concernés ?

Le cas des immigrants japonais d'Ile-de-France apparaît relativement conforme aux observations générales menées sur l'ensemble des élites migrantes, tant du point de vue de la composition sociodémographique que du point de vue des localisations résidentielles. Néanmoins, par rapport à d'autres groupes de migrants originaires de pays du Nord, tels que les Allemands ou les Nord-Américains, les migrants japonais se caractérisent par une diversité interne plus marquée. En particulier l'histoire propre aux migrations japonaises en France explique que les salariés expatriés au sein d'entreprises multinationales ne constituent pas le profil unique, ni même majoritaire, au sein de cette population. La forte proportion de femmes et d'étudiants, notamment, confère à ce groupe une composition relativement atypique. Les femmes représentent la plus grande part des migrants japonais adultes sans activité professionnelle, c'est-à-dire étudiantes ou au foyer. Parmi ces dernières, le cas particulier des femmes d'expatriés en poste quelques années à Paris illustre bien la complexité des relations entre diversité de composition sociodémographique (saisies pour les individus, et non pour les ménages) et diversité des spatialités, abordées jusqu'ici du seul point de vue des localisations

résidentielles. Nous avons en effet constaté qu'il n'y a pas de lien univoque entre les deux, bien qu'une certaine tendance puisse être identifiée. Ainsi, les actifs expatriés en entreprise tendent à se localiser de manière concentrée dans les secteurs valorisés de l'Ouest parisien, tandis que les inactifs et, surtout, les actifs « autonomes », résident dans des secteurs à la fois plus nombreux et plus hétérogènes du point de vue de la composition de la population résidente. Néanmoins, au-delà des variations inter-profil observées, la concentration dans le quart sud-ouest du péricentre parisien (15^e et 16^e arrondissements, Boulogne-Billancourt) structure puissamment les répartitions résidentielles des migrants japonais d'Ile-de-France.

Ce constat permet de préciser les deux questions évoquées précédemment. La concentration dans les secteurs valorisés de Paris et sa proche couronne apporte un premier éclairage sur le rôle des migrants japonais comme « co-producteurs » des espaces qu'ils pratiquent. Nous avons en effet montré que le Japon est, à Paris, associé à des images positives et attractives d'un point de vue commercial notamment. L'analyse ultérieure des pratiques individuelles et des situations d'interaction avec d'autres habitants devrait permettre d'articuler ce contexte général avec une lecture de l'habiter en termes de marquages sociaux et symboliques des lieux fréquentés. Ensuite, le cas des migrants japonais suggère qu'au sein de cette population, les localisations résidentielles possibles sont limitées de manière complexe mais relativement convergente, et que les contraintes économiques des ménages n'en sont pas le seul facteur, puisque les mêmes secteurs voient se concentrer des groupes de catégories socioprofessionnelles diverses. De plus, une telle limitation ne concerne pas uniquement les individus dont la mobilité professionnelle est encadrée par l'employeur.

Chapitre 5. Le Japon à Paris, entre ressources et contraintes des spatialités individuelles

Introduction

Le cadrage statistique dressé dans le chapitre précédent a permis de constater des similitudes dans la répartition résidentielle de plusieurs sous-groupes de migrants japonais aux profils socioprofessionnels et démographiques très différents. Ce constat laisse penser que l'ensemble des migrants japonais se conforment à des cadres communs, quoique plus ou moins contraignants selon les individus et la nature de leur mobilité internationale. Le premier objectif du chapitre 5 est d'identifier et de décrire ces cadres, que l'on est à ce stade obligé d'envisager de la manière la plus large possible : on peut ainsi penser à des formes figées de représentations de l'espace parisien, à l'action d'acteurs institutionnels influençant plus ou moins les choix de localisation résidentielle, ou encore à l'usage partagé de ressources spécialisées et occupant une position précise dans l'espace francilien. Une fois ces cadres identifiés, il s'agit d'analyser leur rôle dans les choix résidentiels et la distribution spatiale des pratiques des migrants japonais. Concernent-ils spécifiquement les Japonais, ou sont-ils communs à d'autres groupes d'élites migrantes, par exemple ? Dans quelle mesure et sous quelles conditions les individus concernés peuvent-ils s'affranchir de ces contraintes ?

La réponse à ces questions suppose un approfondissement de l'approche menée jusqu'à présent, en complétant l'analyse des données agrégées par des observations individuelles, donc en mobilisant les enquêtes qualitatives qui saisissent les stratégies individuelles de recours ou non à ces structures. Par l'analyse des jeux entre stratégies résidentielles des individus et contraintes collectivement partagées, induites par leur situation même de migrants japonais, nous nous proposons d'apporter un éclairage à la question plus large des choix résidentiels des élites migrantes et de la redéfinition des notions de contrainte et de marge de manœuvre que suggèrent les ressources économiques et sociales nombreuses dont dispose cette population.

A cette approche répond un élargissement des thématiques abordées dans ce chapitre, qui vise à dépasser la seule question résidentielle en lui associant l'analyse des pratiques spatiales « non résidentielles ». Rappelons que les pratiques spatiales, définies dans la section 2.2.2, sont ici entendues comme une manifestation objective de l'habiter et désignent les diverses actions individuelles dotées d'une certaine régularité et associées à des lieux précis de l'espace de résidence. Elles sous-tendent les mobilités quotidiennes ou plus épisodiques et impliquent un questionnement, auquel la réponse n'est pas donnée *a priori*, sur le choix des lieux associés à l'action considérée. Les agencements spatiaux des activités diffèrent selon les résonances singulières entre des projets, des expériences, des aspirations, et les qualités objectives, mais subjectivement perçues, des lieux susceptibles de servir de cadre à ces actions. Nous avons d'ailleurs précisé au chapitre précédent que l'analyse des localisations résidentielles était considérée comme une entrée pertinente pour aborder les manières d'habiter impliquant également les pratiques non résidentielles. Le chapitre 5 vise en effet à observer si, et dans quelle mesure, les cadres influençant les choix résidentiels des migrants japonais de Paris contraignent également leurs pratiques spatiales.

Les registres résidentiel et non résidentiel des pratiques constitueront les deux temps de ce chapitre. Une place plus grande sera néanmoins faite à l'analyse du premier des deux registres, dans la mesure où celui-ci vise à poser le cadre de notre hypothèse générale d'une influence des structures « dédiées » aux Japonais sur la répartition spatiale des pratiques.

5.1. Des choix résidentiels sous contraintes

L'analyse des localisations résidentielles des immigrés japonais d'Ile-de-France a amené au constat d'une dispersion limitée, qui paraît paradoxale compte tenu de la composition relativement hétérogène de la population concernée. Quels sont les facteurs qui contraignent les choix résidentiels d'individus caractérisés par une situation de migration internationale, et par une certaine marge de manœuvre économique dans la définition de ces choix ?

5.1.1. Choisir son logement en situation de migration internationale : le jeu des préférences individuelles et des contraintes externes

Dès lors qu'elles sont décrites comme le produit de choix s'inscrivant dans des stratégies (Bonvalet et Fribourg, 1990), les mobilités résidentielles impliquent nécessairement l'idée d'une confrontation entre des préférences « internes », c'est-à-dire formulées par les membres d'un ménage particulier, et des contraintes « externes », économiques notamment, sur lesquelles les individus n'ont pas directement prise. Si les travaux sur les mobilités résidentielles ont depuis les années 1990 clairement dépassé des approches mécanistes, en termes de causalité, au profit d'approches plus compréhensives (Brun, 1993), il en va de même dans la recherche sur les migrations. E. Ma Mung a ainsi pu proposer un « point de vue de l'autonomie » où la recherche de déterminations de la mobilité cède la place à l'analyse de la confrontation, pour un individu ou un groupe, de « conditions extérieures » et de « dispositions intérieures » (Ma Mung, 2009). Se dessine ainsi un cadre théorique approprié pour l'analyse de choix résidentiels en situation de migration, qui peut mettre l'accent sur l'articulation entre les préférences, les contraintes et les ressources des ménages considérés (de Rudder, 1990). Plus précisément, en quoi la situation de migration internationale peut-elle avoir des incidences sur ces trois composantes des choix résidentiels, et ces incidences sont-elles particulières dans le cas des élites migrantes ?

5.1.1.1. Les choix résidentiels des immigrés, un objet classique de recherche

Une abondante littérature a été produite en France sur les choix résidentiels des ménages immigrés (Guillon, 1992 ; Villanova et Bekkar, 1994 ; Simon, 1998). Dans la perspective qui nous occupe ici, un bilan très synthétique peut en être fait en relevant certains résultats acquis. D'abord, les immigrés originaires d'un même pays ou d'une même aire géographique ont des stratégies résidentielles relativement similaires. Se dégagent ainsi des types bien définis de stratégies résidentielles, auxquels se rattachent de manière cohérente la plupart des membres des principaux groupes d'immigrés en France. L'émergence de ces types repose sur des facteurs historiques, culturels et socioéconomiques, pour des groupes installés en France à la suite d'une histoire migratoire particulière. P. Simon oppose ainsi le « modèle entrepreneurial » des migrants espagnols, portugais et asiatiques en France, caractérisé par une stratégie d'accession à la propriété, et le modèle des immigrés maghrébins notamment, associé à une activité salariée et vulnérable aux changements de conjoncture économique, où l'amélioration des conditions résidentielles repose sur l'accès au logement social (Simon, 2002). D'un point de vue plus directement spatial, la relative similitude des stratégies résidentielles au sein d'un groupe va de pair avec une certaine concentration spatiale aux échelles du

quartier, voire de l'immeuble. L'identification des facteurs de la concentration résidentielle des immigrés constitue un enjeu récurrent des travaux sur la ségrégation urbaine, qui visent en particulier à identifier le poids respectifs des facteurs « positifs », c'est-à-dire résultant de stratégies volontaires d'entre-soi résidentiel, et des facteurs « négatifs » relevant au contraire de contraintes économiques ou de stratégies d'acteurs extérieurs, publics (élus locaux, bailleurs publics de logements sociaux) ou privés (bailleurs privés) (Brun et Rhein, 1994). Enfin, les différents modèles de stratégies résidentielles des immigrés ont été analysés de manière longitudinale, en prenant en compte la mobilité résidentielle des individus au cours de leur séjour en France. Il apparaît clairement en effet que les choix résidentiels des immigrés dessinent une succession d'étapes, dont les théories classiques de l'assimilation ont fait une « métaphore du parcours social » (*ibid.*). Les localisations résidentielles et les conditions de logement des immigrés ne sont compréhensibles que resituées dans une chronologie résidentielle au sein de l'espace d'immigration, qui articule les aspirations individuelles (accession à la propriété par exemple, dans l'un des « modèles » évoqué précédemment) et les évolutions générales du marché du logement (sortie du parc de logements précaires des centres urbains et entrée massive dans le parc HLM périphérique, au milieu des années 1970, par exemple).

Ces résultats sont le produit de travaux portant essentiellement sur les populations immigrées en France au cours des Trente Glorieuses, qui se caractérisent notamment par une vulnérabilité certaine vis-à-vis des contraintes économiques, et par des séjours de longue durée associés à une installation familiale. Or il s'agit là de deux caractéristiques par lesquelles les immigrés au sens usuel se différencient nettement des migrants très qualifiés, dont nous avons souligné dans le chapitre 1 l'émergence relativement récente comme objet de recherche. Ainsi, P. White souligne le fait que les choix résidentiels de ces migrants « post industriels » s'opèrent dans un cadre inédit associant des caractéristiques liées à la situation de migration internationale (notamment l'enjeu crucial de l'information, dans un contexte de méconnaissance initiale de l'espace de résidence) et une marge de manœuvre économique certaine ouvrant par là même l'éventail des localisations résidentielles potentielles (White, 1998). On peut y ajouter d'autres caractéristiques qui redéfinissent sensiblement les conditions dans lesquelles s'opèrent les choix résidentiels individuels : apparition de nouveaux acteurs tels que les agences de *relocation* sollicitées par les entreprises multinationales pour aider leurs expatriés au moment de leur installation ; souci des acteurs politiques et économiques locaux de favoriser l'accueil de migrants très qualifiés ; développement des séjours de courtes durée (une à quelques années au plus) ; proximité relative des modèles urbains et résidentiels entre métropoles des pays du Nord constituant les principaux pôles de ces mobilités ; etc. Enfin, au sein des groupes nationaux de migrants qui comptent une grande diversité de profils, comme des cadres expatriés, des étudiants, des employés recrutés sur place, des commerçants et actifs indépendants, la notion de « modèle » évoquée précédemment est susceptible d'être mise à mal. On peut notamment penser que les logiques d'entre-soi fondées sur une origine géographique commune sont affaiblies par l'hétérogénéité socioprofessionnelle du groupe considéré.

Dans le champ de la recherche sur les choix résidentiels de migrants très qualifiés, le cas des Japonais a été étudié dans les contextes de Düsseldorf (Zielke, 1982 ; Glebe, 1986) et de Londres (White et Hurdley, 2003). Dans ces deux villes, les auteurs constatent un niveau de ségrégation particulièrement élevé, qu'ils expliquent par la forte implication des entreprises dans le logement de leurs employés expatriés. La succession rapide des expatriés sur un même poste, qui caractérise les entreprises japonaises par rapport à d'autres entreprises multinationales, incite leurs dirigeants à limiter le temps et l'énergie nécessaire à leurs personnels pour trouver un logement. En outre, cette

prise en charge de la recherche du logement permet à l'employeur de privilégier des critères tels que l'accessibilité au lieu de travail, qui renforcent l'efficacité professionnelle de l'expatriation. Pour ce qui concerne les migrants japonais à Paris, les observations produites au chapitre précédent semblent confirmer les résultats obtenus dans les travaux sur Londres et Düsseldorf. En effet les Japonais se singularisent, par rapport à des groupes d'immigrés de composition comparable, par une répartition résidentielle relativement compacte et centrée sur quelques secteurs de concentration constants d'un groupe socioprofessionnel à l'autre. Il convient donc d'affiner l'analyse des spécificités des migrants japonais d'un point de vue résidentiel en mettant en regard leurs conditions de logement, décrites à l'aide de certaines variables usuelles. Ce panorama permettra, dans un second temps de ce chapitre, d'analyser les processus d'accès au logement.

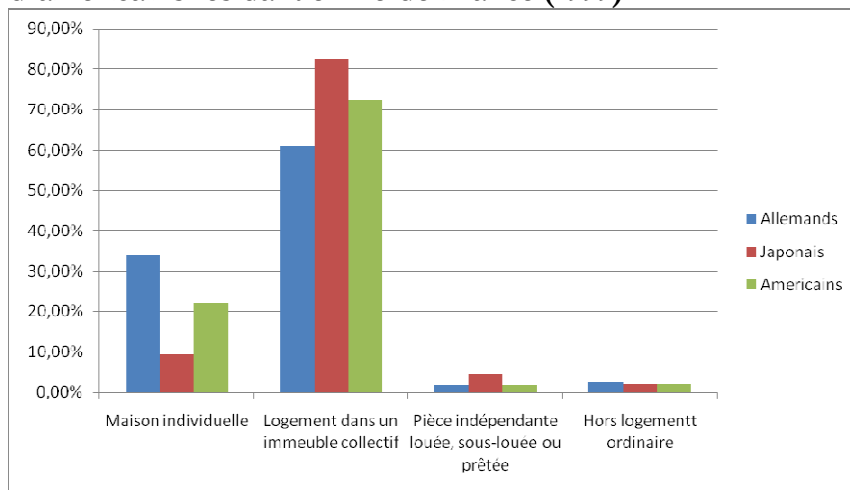
5.1.1.2. Les conditions de logement des immigrants japonais de la métropole parisienne

Mises en regard avec celles des immigrants américains et allemands, les conditions de logement¹ des immigrants japonais se singularisent à plusieurs égards (graphique 5.1). On observe d'abord une prédominance des logements en immeubles collectifs au détriment des maisons individuelles. Cette disparité s'explique d'abord par une répartition très hiérarchisée de l'offre de maisons individuelles entre Paris *intra-muros* et les départements périphériques. Les immigrants japonais résidant à plus de 60% dans la ville-centre (contre 30% pour les Allemands), le graphique ci-dessous traduit cette inégale répartition par départements franciliens. *A contrario* en effet, si l'on considère le seul Val-de-Marne, les immigrants japonais y résident pour près de la moitié en maisons individuelles. Un facteur complémentaire tient à des arbitrages différenciés concernant les choix résidentiels : selon cette lecture, les immigrants japonais se caractérisent par une préférence pour les logements en immeubles collectifs, par rapport aux immigrants nord-américains. Ainsi, parmi les seuls résidents de Paris *intra-muros* dans ces trois groupes d'immigrés, les habitants de maisons individuelles sont près de 2% chez les Nord-américains, contre moins de 0,5% chez les Japonais. Ceci contribue à expliquer la surreprésentation de Paris *intra-muros* dans la répartition résidentielle des immigrants japonais, pour lesquels la stratégie d'éloignement de la ville-centre au bénéfice de l'occupation d'une maison individuelle serait un schéma relativement moins répandu. Néanmoins, compte tenu de la faiblesse des effectifs considérés, et de l'influence sensible d'autres facteurs (tels que l'hétérogénéité socioprofessionnelle entre ces deux groupes), nous proposons de poser cette préférence résidentielle comme une hypothèse à confronter aux résultats des différentes enquêtes empiriques.

La seconde spécificité japonaise mise en lumière par le graphique 5.1 est la surreprésentation sensible (5% contre 2%) des résidents en chambre louée, sous-louée ou prêtée. La concentration parisienne des migrants japonais explique en large partie ce pourcentage élevé (90% des résidents en chambre indépendante sont dans Paris *intra-muros*), mais la forte proportion d'étudiants parmi les Japonais constitue vraisemblablement un autre facteur majeur. En effet, l'occupation d'une chambre au sein d'un logement habité est vraisemblablement l'indice de revenus économiques relativement faibles, ainsi que d'une durée de séjour limitée, caractéristiques de mobilités estudiantines.

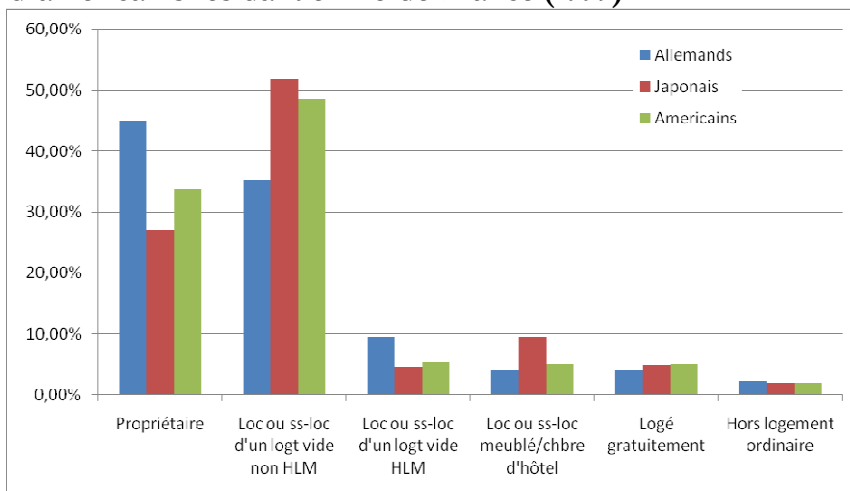
¹ Dans le graphique 5.1, certaines modalités de la variable « type de logement », quasiment non représentées parmi la population étudiée, ont été éliminées du graphique, pour la commodité de la lecture. Il s'agit de « logement-foyer pour personnes âgées », de « chambre d'hôtel », de « habitation de fortune », de « logement dans un immeuble à usage autre que d'habitation ».

Graphique 5.1. Répartition par principaux types de logement des immigrants allemands, japonais et nord-américains résidant en Ile-de-France (1999)



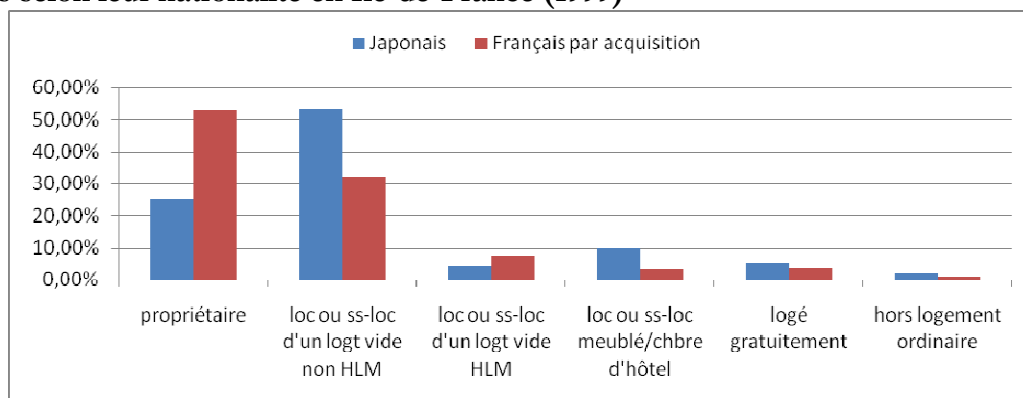
Source : INSEE, RGP 1999.

Graphique 5.2. Répartition par statuts d'occupation du logement des immigrants allemands, japonais et nord-américains résidant en Ile-de-France (1999)



Source : INSEE, RGP 1999.

Graphique 5.3. Répartition des statuts d'occupation de leur logement parmi les immigrants japonais selon leur nationalité en Ile-de-France (1999)



Source : INSEE, RGP 1999.

Les données sur le statut d'occupation de logement (graphique 5.2) apportent un éclairage complémentaire sur les caractéristiques japonaises du point de vue des conditions de logement. Les immigrés japonais sont, en proportion, moins nombreux que les immigrés allemands et américains à être propriétaires de leur logement. Cette sous-représentation se traduit, d'un point de vue statistique, par une proportion relativement plus importante de locataires de logements privés hors secteur HLM, et surtout de locataires et sous-locataires de logements meublés (chambres chez un particulier ou chambre d'hôtel) : on retrouve là deux indices, déjà relevés précédemment, d'une migration d'individus relativement peu dotés économiquement, et séjournant de manière temporaire à Paris.

Le taux relativement faible de propriétaires permet de renforcer l'hypothèse d'une dominante de séjours brefs dans le cas des immigrés japonais. La proportion de propriétaires est en revanche nettement plus élevée si l'on considère, sur le graphique 5.3, les immigrés japonais ayant acquis la nationalité française (plus de 50%, contre moins de 30% dans le premier cas). S'il ne s'agit là que d'un indicateur très imparfait concernant l'ancrage dans le lieu de séjour, ces résultats suggèrent néanmoins que la durée du séjour joue un rôle dans les choix résidentiels, et que la diversité de ces durées parmi les immigrés japonais peut sous-tendre des statuts d'occupation et des localisations résidentielles contrastés.

Tableau 5.1. Répartition par principaux types de logement des immigrés américains, japonais et allemands propriétaires en Ile-de-France (1999)

	Américains	Japonais	Allemands
Maison individuelle, ferme	39%	27%	58%
Logement dans un immeuble collectif	60%	72%	41%
Autre	1%	1%	1%
Total	100%	100%	100%

Source : INSEE, RGP 1999.

A statut d'occupation égal, les immigrés japonais se caractérisent par une surreprésentation des logements dans un immeuble privé collectif. En effet, si l'on ne prend en compte que les seuls propriétaires (tableau 5.1), les Japonais ne résident que pour moins de 30% d'entre eux dans une maison individuelle, contre 40% des Américains et 60% des Allemands. Ce tableau suggère qu'il existe des préférences dominantes, au sein de chacun des groupes, concernant le type de logement. Plusieurs facteurs peuvent être suggérés pour expliquer ces préférences. Tout d'abord, nous avons souligné le fait que les migrants japonais se caractérisent par une concentration dans la partie centrale de l'agglomération et par une prédominance des logements en immeubles collectifs. Or la permanence d'un gradient centre-périphérie jouant sur le prix du foncier et de l'immobilier induit une relation étroite entre la localisation résidentielle dans l'espace métropolitain et le type de logement dominant. En ce sens, les caractéristiques des migrants japonais relatives au type de logement peuvent également être interprétées comme les conséquences indirectes de choix de localisation résidentielle. Un deuxième facteur explicatif renvoie aux trajectoires résidentielles individuelles et à la manière dont sont prises en compte les habitudes résidentielles antérieures lors des choix résidentiels à Paris. La compréhension de ce processus passe par l'analyse de trajectoires individuelles, de type biographique, qui sera effectuée dans la troisième partie. Enfin, un autre ensemble de facteurs relève des structures contribuant, le cas échéant, à encadrer les choix résidentiels et à orienter majoritairement les migrants japonais vers des logements en immeuble

collectif. C'est à l'analyse de la nature et du rôle de telles structures qu'est consacrée la section suivante.

5.1.2. L'accès des migrants japonais au logement : le recours obligé à des structures « dédiées »

Nous proposons de voir dans quelle mesure la répartition résidentielle des migrants japonais dans l'espace parisien, ainsi que leurs conditions de logement, peuvent s'expliquer par la mobilisation de ressources particulières qui tendraient à contraindre le champ des « possibles » résidentiels pour l'ensemble des individus de cette population. Ainsi, quelles sont les ressources mobilisées par les migrants japonais pour accéder à un logement dans l'agglomération parisienne ?

Une enquête sur les canaux japonais d'accès au logement a permis d'identifier les principales de ces ressources, qui sont de natures variées. Il s'agit d'acteurs individuels tels que les propriétaires de logements qui cherchent, pour des raisons qu'il faudra préciser, à louer prioritairement à des Japonais. Il s'agit également d'agences immobilières, spécialisées dans une clientèle japonaise, ou spécialisées dans une offre de logement susceptible d'intéresser particulièrement des migrants japonais, ou encore localisées dans un secteur où ceux-ci sont relativement nombreux. Les sociétés employant des salariés japonais peuvent également disposer d'un service spécialement consacré à faciliter l'installation et le séjour à Paris, notamment pour ce qui concerne le logement. Un tel service est également, dans certains cas, pris en charge par des sociétés de *relocation*. Dans le processus d'accès au logement interviennent également les producteurs et diffuseurs d'informations relatives au logement à Paris et destinées plus ou moins directement aux Japonais. Il s'agit là d'un ensemble très varié, comprenant des sites Internet, des lieux d'affichage de petites annonces, des journaux, etc. Enfin, les réseaux familiaux, professionnels et amicaux jouent un rôle crucial dans l'accès au logement en situation de migration (Villanova et Bekkar, 1994).

Les agences immobilières sont l'un des acteurs-clés du système et peuvent être regroupées en trois catégories.

Premièrement, on compte à Paris six agences spécialisées dans une clientèle japonaise. Créée dans les années 1980 par un entrepreneur japonais résidant à Paris de longue date, et ayant une bonne connaissance du monde des sociétés japonaises en France¹, l'agence Apollo est la plus ancienne de ces agences encore en activité. Sa localisation sur l'avenue des Champs Elysées, sa proximité directe avec l'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France, son référencement sur le site de l'ambassade du Japon à Paris, sont autant d'indicateurs d'une spécialisation claire dans une clientèle japonaise, et plus particulièrement de personnels expatriés des sociétés japonaises². Sans visibilité directe sur la rue, et composée d'employés japonais, l'agence possède une clientèle ciblée qui n'apprend son existence et ne la contacte qu'à travers les indications des organismes et journaux japonais. L'agence Paris Fudosan compte elle aussi une clientèle exclusivement japonaise. Implantée dans le quartier de l'Opéra (1^{er} et 2^e arr.), qui fait figure de centralité commerciale pour les Japonais de Paris, l'agence se caractérise par une stratégie commerciale très ciblée : implantation dans une rue relativement peu passante, affichage restreint sur la vitrine des offres immobilières, uniquement rédigées en japonais, site internet entièrement en japonais et présent sur les sites institutionnels et

¹ Entretien avec M. Yamada, Japonais retraité à Paris et fondateur dans les années 1980 de la première société immobilière japonaise de Paris. Il a été interrogé comme témoin de l'histoire des agences immobilières japonaises à Paris.

² Spécialisation confirmée lors d'un entretien avec Me Koito, directrice de l'agence (mai 2005).

informatifs destinés aux Japonais de France. L'agence JAFIS appartient également à cette catégorie, mais cible davantage les étudiants. Enfin on compte trois agences pour qui les Japonais constituent une clientèle « ciblée » (maîtrise du japonais par les agents, affichage dans les journaux et sur les sites internet destinés aux Japonais, revendication d'une connaissance particulière concernant cette clientèle), mais non exclusive. La première est l'agence Miyako Immobilier, créée et gérée par un couple franco-japonais et implantée à Beaugrenelle (15^e arr.), dans l'un des secteurs de concentration des immigrés japonais. Ceux-ci constituent environ la moitié de leur clientèle. La seconde est l'agence Saint Louis en l'Isle (3^e arr.), également gérée par un couple franco-japonais, et spécialisée dans les petits appartements meublés dans le centre historique de Paris (Ile Saint Louis, Marais). L'agence revendique une soixantaine de clients japonais, soit 40 à 50% de la clientèle selon les années. Enfin, l'agence Elysée Apartment, localisée sur les Champs Elysées, propose à la location et à la vente des appartements destinés à une « clientèle exigeante, notamment japonaise »¹.

Deuxièmement, on identifie des agences spécialisées dans une clientèle particulière, non spécifiquement japonaise mais parmi laquelle figurent régulièrement des Japonais. Il s'agit d'une part d'agences s'adressant à des expatriés ayant les revenus suffisants pour louer des logements de grand standing dans des secteurs prestigieux de la capitale. Souvent implantées dans ces mêmes secteurs (7^e et 16^e arrondissements), ces agences revendiquent et affichent, par l'usage dominant de l'anglais dans les affichages, leur vocation à s'adresser à une clientèle internationale². D'autre part certaines agences sont explicitement destinées à des étudiants étrangers séjournant brièvement en France (quelques mois à quelques années). C'est le cas de l'agence Lodgis, très bien référencée sur les sites généraux d'information aux étudiants étrangers, et qui compte une employée japonaise destinée à faciliter les transactions avec cette clientèle.

Troisièmement, certaines agences sont spécialisées dans un type particulier de logement, dont les caractéristiques suscitent des contacts plus ou moins fréquents avec des clients japonais. Nous avons plus particulièrement enquêté auprès des agences Mercier et GESTIM, implantées à Beaugrenelle (15^e arr.) et bénéficiant d'une quasi-exclusivité dans la vente et la location des appartements du Front de Seine. Issu d'une très vaste opération de rénovation urbaine lancée en 1962, ce secteur d'une trentaine d'hectares en bordure de Seine compte une dizaine de tours de grande hauteur (32 étages) occupées par des logements. La réussite du projet est largement remise en question sur le plan urbanistique (une rénovation de grande ampleur est actuellement mise en œuvre par une société d'économie mixte³), mais les tours du Front de Seine constituent une offre immobilière sans équivalent à Paris, avec des logements récents, bien équipés et dotés de « prestations » rares (un panorama spectaculaire, notamment) associés à des services particuliers (gardiennage très strict), dans un secteur socialement valorisé et à proximité directe de lieux prestigieux (le Trocadéro, la Tour Eiffel). Si les tours du Front de Seine sont destinées dès leur conception à une clientèle internationale (SEMEA XV, 1994), les Japonais en constituent une figure d'emblée particulièrement visible. Cela s'explique notamment par le fait que l'une des tours emblématiques du Front de Seine,

¹ Extrait de la page de présentation de l'agence sur son site Internet, disponible en français ou en japonais (<http://www.elysee-apartments.com>). Cette explicitation de la clientèle ciblée est accompagnée d'une série de critères guidant la construction de l'offre locative de l'agence : « arrondissements centraux, quartiers sûrs, prestation de bonne qualité, proximité avec les transports en communs et les commerces... » (*ibid.*).

² Il n'a pas été fait de relevé exhaustif des agences de cette catégorie. A titre d'exemples significatifs, on peut citer quatre agences évoquées par le responsable d'une agence immobilière de prestige comme susceptibles de posséder une clientèle d'expatriés japonais : Inpat (16^e arr.), Affinity Home (7^e), Embassy Service (2^e), De Court Associates (8^e).

³ Il s'agit de la SEMEA XV, créée à l'occasion de la construction du Front de Seine.

dite « Tour Nikko », était jusqu'à récemment occupée par l'hôtel Nikko, propriété de la Japan Airlines. Cet ancrage financier du monde japonais des affaires dans le secteur du Front de Seine va de pair avec une utilisation intense de l'hôtel Nikko¹ comme centre de congrès et comme lieu d'hébergement pour les employés de sociétés japonaises en déplacement d'affaires. Enfin, le premier étage de l'hôtel est, depuis sa création, occupée par le Benkay, prestigieux restaurant japonais très fréquenté par les expatriés japonais et leurs familles. Par conséquent les agences immobilières spécialisées dans la location de logements dans les tours du Front de Seine comptent un grand nombre de Japonais parmi leur clientèle. On peut également noter que l'agence Elysée Apartment, déjà évoquée, met en avant, sur son site Internet, les offres d'appartements dans les tours du Front de Seine qu'elle propose à la location, en insistant sur les avantages de cette localisation pour des Japonais : accès à l'école japonaise, proximité d'une épicerie japonaise.

Pour ces trois catégories d'agences, deux types de clients japonais sont systématiquement évoqués, avec une cohérence remarquable d'un interlocuteur à l'autre. Le premier est celui des expatriés, seuls ou en familles. Ils prennent contact avec l'agence sur les indications des responsables des ressources humaines², avec qui les responsables d'agence entretiennent des rapports étroits. On observe ainsi divers indices d'une grande proximité intellectuelle et sociale entre les dirigeants d'entreprise et les responsables d'agences immobilières. Ceux-ci peuvent être eux-mêmes d'anciens expatriés ayant mis à profit leur connaissance des caractéristiques sociales et économiques de ce qui apparaît, lors des entretiens, comme un « petit monde », pour monter leur société immobilière et adopter une stratégie commerciale efficace. C'est par exemple le cas des fondateurs des agences Apollo et Paris Fudosan. En outre l'agenda du monde des affaires japonaises à Paris est ponctué par les activités d'un certain nombre de cénacles (associations à base régionale ou thématique, cercles de réflexion, groupes d'intérêt, etc.) qui articulent étroitement activité professionnelle et sociabilités, auxquelles participent les responsables d'agences immobilières. Ainsi, la co-dirigeante de l'agence Miyako est une membre active du Osaka Business Club, associant les dirigeants et cadres parisiens d'entreprises implantées dans la région d'Osaka, qui propose des séminaires de travail et des rencontres plus mondaines. Enfin, plus largement, le marché de la location aux expatriés japonais est implicitement décrit comme un marché intéressant du point de vue commercial, mais d'un volume de transactions limité induisant une forte concurrence entre agences. Dans ce contexte, la réussite commerciale passe clairement par une gestion fine du « carnet d'adresses » où la connaissance personnelle des dirigeants ou des responsables du logement au sein des sociétés constitue un enjeu de premier ordre³. A ce titre l'ancienneté de la présence sur le marché est un atout important, dont profitent notamment les agences Apollo et GESTIM⁴. L'interconnaissance étroite entre les dirigeants des sociétés et ceux des agences immobilières est l'une des caractéristiques relevées par P. White dans son enquête sur les migrants japonais à Londres, qui explique en partie le caractère très homogène des choix de localisation résidentielle que ceux-ci effectuent. Dans ce contexte, en effet, les offres locatives

¹ L'hôtel a été racheté par le groupe Novotel. On observe néanmoins une très grande permanence de la dénomination « hôtel Nikko », y compris sur les sites actualisés des guides hôteliers.

² Certaines grandes sociétés ou administrations possèdent un service spécialement destiné à faciliter l'accueil et le séjour des personnels expatriés et de leurs familles.

³ Ceci explique une partie des difficultés auxquelles nous avons été confronté pour l'enquête auprès des agents immobiliers : leur attitude a toujours consisté au moins dans un premier temps à ne livrer que parcimonieusement les informations concernant le marché locatif japonais à Paris et les relations professionnelles entre ses acteurs.

⁴ Nos interlocuteurs au sein de l'agence *GESTIM* évoquent ainsi des partenariats anciens et solides avec plusieurs des principaux employeurs d'expatriés japonais à Paris : l'ambassade du Japon, les délégations japonaises de l'UNESCO et de l'OCDE, de grosses sociétés comme Nissan, Bandai, Hitachi.

proposées par les agences répondraient à des exigences d'efficacité professionnelle des expatriés (rapidité de l'accès au lieu de travail, aménités et proximité de compatriotes pour les épouses au foyer, etc.). Nous analyserons les stratégies commerciales des agences immobilières pour vérifier si l'on retrouve à Paris les tendances observées à Londres.

Le second profil cité de clients japonais est celui des étudiants. Les agences se font connaître auprès d'eux indirectement, par leur visibilité sur les divers canaux d'information que ceux-ci mobilisent dans leurs recherches de logement : sites Internet d'aide à la mobilité étudiante, site de l'ambassade, des associations, etc. On observe d'ailleurs la même proximité entre agents immobiliers et diffuseurs d'informations que celle évoquée précédemment avec les directions des entreprises. Ainsi, la responsable de l'agence Apollo connaît personnellement le directeur de *OVNI* ainsi que le secrétaire de l'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France, qui joue également un rôle de conseil aux Japonais dans la recherche de leur logement. En outre, certaines agences développent une stratégie de visibilité en « amont » de la migration en France, en nouant des liens avec des Ecoles tokyoïtes de français ou des organismes d'aide à la mobilité étudiante en France¹. Enfin les agences immobilières japonaises décrites ci-dessus paient des encarts publicitaires dans chaque édition du journal *OVNI*, principal journal japonais à Paris, ainsi que plus ponctuellement dans les autres périodiques à moindre tirage (*Newsdigest*, *Jipango*).

Ces journaux, *OVNI* notamment, sont très largement destinés à la diffusion d'annonces immobilières en japonais, et constituent, avec les agences, le principal moyen d'accéder au logement pour les migrants japonais². Si les cadres expatriés recourent plutôt aux agences immobilières, les étudiants utilisent aussi bien ces dernières que les annonces diffusées dans les journaux et mettant directement en relation avec un propriétaire. Le choix entre les deux modes d'accès dépend principalement de la plus ou moins grande capacité de chaque individu à réaliser les démarches nécessaires à la location d'un logement (prise de contact avec le propriétaire, signature du contrat, réalisation de l'état des lieux, abonnement Internet, etc.), qui relève tant des compétences linguistiques que de l'expérience antérieure. Les agents immobiliers interrogés indiquent ainsi que les étudiants qui les sollicitent n'ont pas une grande expérience d'autonomie résidentielle, et sont inquiets à la perspective de démarches complexes et sources de possibles désagréments. Il apparaît d'ailleurs que les agences japonaises tendent à fournir à leurs clients un service qui excède parfois largement le simple accès à un logement convenable, et se traduit par un soutien tout au long du séjour du point de vue matériel et administratif, voire psychologique. Qu'il s'agisse de l'offre proposée par des agences japonaises ou d'annonces rédigées en japonais, ces structures créent un sous-marché qui, ne serait-ce que par la contrainte linguistique, s'adresse presque exclusivement à

¹ La présidente de l'agence japonaise Belle Equipe, à Tokyo, organisant les séjours en France d'étudiants japonais, conseille ainsi à ses clients de solliciter l'agence Miyako pour trouver un logement à Paris.

² Le caractère relativement secondaire de l'usage d'Internet pour accéder au logement peut sembler assez paradoxal dans le cas d'une population qui se caractérise par un usage très répandu de cet outil de communication et d'information (Suketomo, 2004). Or parmi les 37 migrants japonais ayant fait l'objet d'entretiens approfondis, aucun n'a trouvé son logement parisien en contactant directement un bailleur sur Internet, ou en utilisant un service entièrement « en ligne » (échanges d'appartements, hébergements type *couchsurfing*, etc.). Précisons toutefois que les agences immobilières évoquées ont généralement une bonne visibilité sur Internet, et que c'est par ce biais que se font généralement la prise de contact et les premiers échanges entre l'agence et celui qui cherche un logement. Par ailleurs, les forums de discussion ou les *blogs* de Japonais séjournant à Paris constituent des ressources informationnelles très largement utilisées. Autrement dit, Internet n'est aucunement absent du processus d'accès au logement, mais intervient essentiellement comme moyen d'information et de prise de contact.

des Japonais¹. Cette fermeture certaine constitue d'ailleurs l'un des facteurs de la pérennisation de l'offre, car un certain nombre de propriétaires français adoptent explicitement la stratégie consistant à ne diffuser leur offre que dans les journaux japonais, afin de « filtrer » les candidats potentiels. Les locataires japonais semblent en effet bénéficier d'une réputation très favorable concernant leur fiabilité financière et plus largement leur qualité de « bons locataires »². Il serait sans doute vain de tenter d'apporter des éléments d'évaluation objective de ce stéréotype positif, car c'est son existence même, soulignée aussi bien par les agents immobiliers, les diffuseurs d'annonces immobilières, les bailleurs concernés, que par certains migrants japonais³, qui permet la perpétuation et le renouvellement des offres locatives à destination des Japonais à Paris.

Il est nécessaire ici de distinguer l'accès au logement en location de celui en accession à la propriété. L'ensemble des ressources que nous venons d'analyser se caractérisent par la très forte prédominance de l'offre locative. Celle-ci est, par exemple, pratiquement exclusive dans les annonces de *OVNI*, et la vente d'appartements est décrite comme une activité possible mais marginale par l'ensemble des agents immobiliers interrogés. Or près de 30% des immigrés japonais sont propriétaires de leur logement (graphique 5.2), par conséquent la plupart d'entre eux n'ont pas recours, pour cette acquisition, à une agence immobilière spécialisée. C'est ce que confirment les entretiens approfondis menés auprès d'un échantillon de 37 de migrants japonais, puisque sept d'entre eux sont propriétaires de leur logement parisien et qu'un seul l'a acquis en passant par une agence immobilière spécialisée. Plus largement, il apparaît que l'acquisition d'un logement s'effectue de manière clairement autonome vis-à-vis des ressources japonaises, y compris informationnelles (chapitre 6).

Au final, le cas parisien montre l'existence d'un sous-marché immobilier locatif dédié aux Japonais, caractérisé par des prix relativement plus élevés que dans le marché « libre » mais auquel l'accès est aisé, à travers les structures institutionnelles et informationnelles évoquées ci-dessus. Les acteurs de ce marché apparaissent divers, mais en nombre limité et surtout liés par des rapports de connaissance directe qui confirment l'image d'un « petit monde », très structuré, évoqué explicitement par certains enquêtés. Enfin, au-delà des spécialisations relatives de chacune de ces structures pour tel ou tel profil particulier de migrants, il est à noter qu'aucun profil n'en est exclu. En effet, la catégorie des actifs japonais « autonomes » n'est pas citée par les agences immobilières comme l'une de leur clientèle-type, néanmoins des exemples ont pu en être identifiés au cours des entretiens⁴. En outre la quasi-totalité des migrants japonais auprès desquels une enquête approfondie

¹ Le caractère « dédié » de ces offres est, par exemple, plus marqué que dans le cas de celles diffusées en anglais par le journal *FUSAC* destiné initialement aux Américains de Paris, mais utilisé de fait par une population beaucoup plus large d'étrangers sachant lire l'anglais.

² Cette réputation constitue l'un des *leitmotiv* du discours de M. Brillet, médecin français propriétaire de plusieurs petits studios à Paris, qu'il met en location exclusivement auprès de locataires japonais, en collaborant uniquement avec l'agence Paris Fudosan.

³ Un tel stéréotype se retrouve en effet également dans le discours de certains enquêtés eux-mêmes lorsqu'ils se décrivent en tant que locataires : « Oui, je crois que les gens ont confiance. Déjà on ne salit pas. Quand j'ai trouvé mon appartement dans *le Figaro*, la propriétaire était dessinatrice de piano, je crois. L'appartement était tout neuf. Il y avait plusieurs candidatures, et elle m'a choisie moi parce que j'étais japonaise, elle me l'a dit. Je me déchausse, je suis soigneuse, et elle a confiance pour le loyer [...]. Et puis par rapport aux Français, on ne fait pas de grandes fêtes non plus, on n'est pas bruyant. Oui, parce que vous, vous faites souvent ça : crémaillères, anniversaires, vous enterrez les vies de jeune fille, et puis on est debout, on grignote, on salit... Nous, pas du tout. Mais par contre on va dans un bar, on dépense. Donc il y a aussi des côtés négatifs, mais pour l'appartement c'est mieux. » (Nami, n°36)

⁴ Parmi les migrants japonais auprès desquels une enquête approfondie a été menée, c'est le cas de Madoka (n°26), manager recrutée sur place dans une société japonaise. Elle sollicite l'agence Miyako pour trouver le logement qu'elle

a été menée a eu recours, à un moment ou à un autre de son parcours résidentiel parisien, à l'une des ressources japonaises pour l'accès au logement évoquées. Les cas d'une autonomie totale vis-à-vis de ces ressources, c'est-à-dire dès le moment de l'installation à Paris, constituent une exception et renvoient à des caractéristiques individuelles qui seront analysées ultérieurement (cas de Noriko, n°6).

L'existence d'un système de ressources consacrées à l'accès au logement pour les migrants japonais, mobilisées par la très grande majorité d'entre eux, apporte un premier éclairage sur une répartition résidentielle qui est apparue paradoxalement homogène au regard de la diversité des profils au sein de cette population. Ces ressources sont susceptibles de contraindre, en les « canalisant », les choix résidentiels de la population qui en bénéficie. En outre on peut noter qu'un certain nombre de ces ressources sont mobilisées à la fois par les salariés de sociétés japonaises et par des étudiants ou des migrants autonomes, autrement dit, elles ne se limitent pas aux seuls « *corporate movers* » étudiés dans le cas londonien par exemple (White et Hurdley, 2003).

5.1.3. Des choix résidentiels sous la contrainte de critères concordants

Pour comprendre dans quelle mesure le recours à ces ressources pour l'accès au logement peut produire des localisations résidentielles particulières, nous analyserons ici les critères qui sous-tendent les choix résidentiels à la fois chez les acteurs professionnels de l'immobilier et chez les migrants japonais.

Cette analyse suppose de décrire le contexte des choix résidentiels du point de vue des migrants japonais au moment de leur installation à Paris. Quel que soit leur parcours migratoire antérieur, les individus soulignent expressément leur méconnaissance de l'espace parisien et du marché parisien du logement au moment de leur arrivée. Cette méconnaissance varie naturellement en fonction du degré de préparation du séjour, ou selon que l'individu a effectué ou non un séjour antérieur (touristique, par exemple) à Paris. Néanmoins, dans tous les cas, le choix résidentiel initial s'opère en situation de faible maîtrise des caractéristiques sociales, fonctionnelles ou encore esthétiques des communes et des quartiers franciliens, des modes de circulation d'un lieu à l'autre, ou encore des caractéristiques de l'offre résidentielle et du fonctionnement du marché immobilier. En l'absence d'une expérience personnelle des lieux, directe ou transmise par l'entourage, les individus enquêtés sollicitent abondamment les discours et avis d'acteurs ayant vocation explicite à guider les choix résidentiels en situation de migration. Le recours à des ressources japonaises concerne ainsi la quasi-totalité des enquêtés pour le choix du premier logement. Outre la méconnaissance de l'espace résidentiel francilien, les contraintes temporelles auxquelles sont soumis les individus observés les incitent à recourir aux ressources les plus directement mobilisables pour accéder au logement. Ainsi, les expatriés ne disposent souvent que de quelques semaines avant leur prise de fonction pour trouver un logement, bien qu'une recherche préalable ait pu être engagée avant le départ du Japon¹. Il en va de même pour les étudiants, qui doivent trouver avant la rentrée universitaire un logement pour toute l'année.

veut acquérir. Le fait que la responsable de l'agence n'ait pas évoqué d'actifs « autonomes » parmi sa clientèle ne signifie donc pas que ce type de profil en soit totalement exclu.

¹ La plupart des agences immobilières enquêtées s'efforcent d'avoir une visibilité auprès de Japonais qui s'apprentent à séjourner à Paris. La plupart du temps, un premier contact est pris avant le départ du Japon, à l'occasion duquel les grandes lignes du choix du logement sont identifiées. Cette anticipation vise néanmoins essentiellement à préparer la recherche « active » qui, elle, s'effectue dans les tout premiers temps du séjour à Paris.

Compte tenu de l'influence des structures d'accès au logement dans ces choix résidentiels, il est délicat de différencier strictement les critères avancés par les acteurs (agents immobiliers, guides d'aide à l'installation) et ceux qui sont formulés, rétrospectivement, par les individus interrogés. En effet, les agents immobiliers produisent un discours abondant et circonstancié sur les critères avancés par leurs clients, qu'ils décrivent comme dessinant un cadre très contraignant pour construire leur offre locative. Présentée comme une stratégie commerciale de « réponse » appropriée à une demande très particulière, cette démarche revêt néanmoins un caractère anticipateur, puisque les agences constituent leur propre patrimoine en fonction d'exigences supposées émaner de clients à venir. Plus encore, dans la mesure où les agences japonaises fondent leur succès sur leur prestation d'un service plus large que celui des agences classiques, intégrant notamment la transmission d'informations sur l'espace parisien et la formulation de conseils précis pour y séjourner dans les meilleures conditions, l'on peut considérer que les agents immobiliers sont également les « créateurs » de certains des critères mobilisés dans les choix résidentiels individuels. Il serait sans doute vain de chercher à identifier, pour chacun des critères envisagés, ce qui relève du discours des acteurs de l'accès au logement, et ce qui relève d'exigences des individus eux-mêmes, ne serait-ce que parce que celles-ci ne peuvent généralement être saisies qu'*ex post*, posant du même coup le problème de la rationalisation ou de la légitimation rétrospective (Arbonville et Brun, 2002). Ce qui importe dans notre perspective est la concordance entre les témoignages individuels et les discours des professionnels de l'immobilier concernant un certain nombre de critères de choix qui restreignent à certains segments immobiliers et à certains secteurs géographiques les caractéristiques résidentielles des migrants japonais à Paris.

Pour analyser ces critères, nous proposons d'examiner successivement les deux principaux objets des choix résidentiels que sont le choix du lieu et le choix du logement.

5.1.3.1. Les critères du choix de la localisation résidentielle

On a vu (chapitre 2) que la localisation du logement constitue une variable délicate à interpréter des choix résidentiels. Schématiquement, on peut différencier des critères de localisation selon qu'ils portent directement sur les caractéristiques du lieu (attrait esthétique, offre commerciale, etc.) ou sur les avantages et inconvénient d'une telle localisation compte tenu de sa position relative par rapport à d'autres lieux jugés importants. Concernant ce dernier point, l'accessibilité à des services scolaires spécifiquement destinés aux enfants de migrants japonais apparaît comme un critère majeur de localisation résidentielle. On sait que l'enjeu scolaire peut, quoiqu'avec des intensités variables selon les contextes sociaux, peser de manière significative dans les arbitrages conduisant aux choix de localisation des ménages (Van Zanten, 2001 ; 2009). En situation de migration familiale de courte durée, comme c'est le cas pour un certain nombre des migrants japonais¹, les ménages sont dépendants des établissements rares, voire uniques, qui proposent une scolarisation en continuité avec le cursus passé et à venir des enfants. Ainsi, l'accessibilité aux établissements internationaux ou calqués sur le calendrier et le programme japonais constitue un critère de localisation majeur identifié dans les travaux sur les Japonais à Paris (Wagner, 1998), à Londres (White et Hurdley, 2003) ou à Düsseldorf (Glebe, 1986).

¹ Nous n'avons pu obtenir de chiffres satisfaisants pour évaluer la proportion de familles avec enfants parmi les migrants japonais séjournant temporairement à Paris. A titre indicatif, rappelons qu'environ 10% des immigrants japonais d'Ile-de-France ont entre 0 et 14 ans (INSEE, RGP 1999).

A Paris, le principal établissement scolaire japonais est l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Montigny-le-Bretonneux (78). Fondé en 1973, l'Institut vise à répondre à la demande de Japonais expatriés soucieux d'offrir à leurs enfants une scolarité de qualité et strictement calquée sur le cursus japonais, tant pour les contenus des enseignements que pour les rythmes scolaires, l'année se terminant en avril, comme au Japon. Implanté jusqu'en 1990 dans le 16^e arrondissement, l'Institut a ensuite déménagé à Saint-Quentin-en-Yvelines pour des raisons d'opportunité foncière dans un contexte où, le nombre d'élèves connaissant une forte croissance, il fallait agrandir l'établissement. L'établissement possède désormais des locaux vastes et modernes, et un équipement sportif de grande qualité, toutes les activités se déroulant à l'intérieur de l'enceinte (photographie ci-dessous).

Photographie 5.1. L'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines)



<http://archiguide.free.fr/>

D'après son directeur administratif, M. Hirota¹, cet établissement ne concerne qu'une partie de la communauté japonaise. L'Institut accueille en effet très majoritairement les enfants de cadres ou de hauts fonctionnaires expatriés pour une durée de 3 à 5 ans. La perspective d'un retour programmé au Japon explique d'ailleurs la complète adéquation entre le cursus japonais et l'enseignement pratiqué à l'Institut. Sur les 240 élèves inscrits à l'Institut pour l'année scolaire 2004-2005, l'établissement ne compte que 15 enfants de ce qu'il appelle des « migrants personnels », c'est-à-dire non encadrés par une entreprise, soit un artiste ou un restaurateur par exemple. Cette homogénéité sociale est liée notamment à des frais de scolarités élevés, puisque l'inscription coût 245 euros par mois. Cela explique le faible nombre d'inscrits, par rapport aux quelque 1240 immigrants japonais de moins de 15 ans résidant en Ile-de-France (tableau 5.2). Une autre explication tient à l'existence d'autres établissements scolaires japonais pour le niveau primaire, à Boulogne-Billancourt et dans le quartier de l'Opéra. Ces établissements proposent un enseignement du japonais complémentaire de l'enseignement français suivi dans des établissements classiques. Ils s'adressent donc à des enfants de couples mixtes² ou à des enfants de couples japonais inscrits dans des établissements scolaires

¹ A la demande de l'enquêté, nous lui attribuons un pseudonyme.

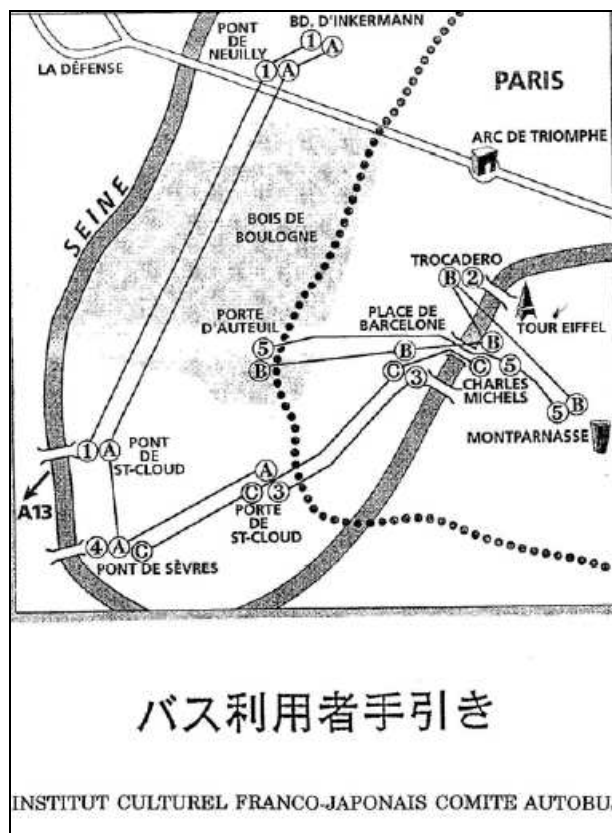
² Pour l'année scolaire 2004-2005, l'Institut franco-japonais ne compte ainsi que trois inscrits issus d'un couple mixte franco-japonais.

français. Une autre alternative à l'Institut est offerte par des établissements internationaux¹. La spécificité socioprofessionnelle de la population concernée par l'Institut est d'ailleurs confirmée par les fluctuations très importantes du nombre d'inscrits à l'Institut, très exactement calquées sur les évolutions de la conjoncture économique japonaise sur les trente dernières années. Les périodes de croissance correspondent à un nombre élevé d'inscrits, et les périodes de ralentissement à une baisse, ce qui indique que les élèves sont pour la plupart des enfants de professionnels dont l'expatriation est liée à une politique d'investissement à l'étranger par une firme japonaise. Une autre caractéristique de l'Institut est qu'il fonctionne comme une sorte d'enclave japonaise, à plusieurs égards. Du point de vue de l'enseignement d'abord, il ne prévoit pour les collégiens que deux heures de français par semaine. Du point de vue spatial ensuite, le bâtiment est isolé (photographie 5.1) dans un secteur périurbain peu dense marqué par des infrastructures routières et des bâtiments de bureaux, et protégé par un dispositif de sécurité imposant. Son accès est essentiellement conçu pour des véhicules, et un vaste parking accueille les autobus de l'Institut et les voitures du personnel. M. Hirota reconnaît d'ailleurs volontiers que cet isolement a été pris en compte et que depuis plusieurs années des échanges avec les collèges des environs sont organisés, qui prennent la forme de visites réciproques. La situation excentrée de l'Institut, ainsi que le caractère contraignant de l'accès en transports en commun (RER A puis autobus relativement peu fréquent) explique l'existence d'un service propre de ramassage scolaire organisé en cinq lignes desservies par cinq autocars, qui prennent les élèves le matin et les déposent en fin d'après-midi. Ces lignes de desserte scolaire et les arrêts qui les ponctuent constituent donc des lieux de référence pour la localisation résidentielle des ménages souhaitant scolariser leur enfant à l'Institut. Ces points sont localisés sur un plan que possèdent à la fois la direction de l'Institut et les agences immobilières japonaises² (carte 5.1). Le plan renvoie à un secteur limité de l'agglomération parisienne, avec un trajet qui suit la Seine à partir de la Tour Eiffel jusqu'à l'autoroute de l'Ouest en direction de Saint-Quentin-en-Yvelines. Les arrêts le long de cet axe sont tous localisés dans de « beaux quartiers » du 16^e arrondissement, de Boulogne-Billancourt et de Neuilly-sur-Seine. Les extensions vers le centre de Paris sont limitées : Charles Michels, dans le 15^e arrondissement, dans le secteur décrit précédemment, et à proximité de la gare Montparnasse. Il s'agit ainsi des secteurs identifiés comme concentrant la plupart des cadres et fonctionnaires expatriés japonais. L'organisation de la carte du ramassage scolaire, réactualisée chaque année mais qui a peu évolué, d'après M. Hirota, se fonde sur cette concentration, et elle joue vraisemblablement dans le même temps un rôle dans la perpétuation, voire le renforcement de celle-ci, puisque l'accès au ramassage scolaire constitue un critère important du choix résidentiel des familles japonaises.

¹ On compte à Paris et en proche banlieue une demi-douzaine d'écoles internationales ou anglophones : American School of Paris à Saint-Cloud (92), British School of Paris à Croissy (78), Ecole Internationale de Paris (15^e arr.), International School of Paris (16^e arr.), Marymount School à Neuilly (92), United Nation Nursery School (16^e arr.), Ecole Internationale Malherbe au Vésinet (78), ainsi que plusieurs lycées internationaux comme le lycée de Saint-Germain-en-Laye (78). Tous ces établissements sont situés dans l'Ouest de Paris *intra-muros* et en proche banlieue ouest.

² Il s'agit d'un document identique, qui nous a été communiqué par M. Hirota ainsi que par nos interlocuteurs dans les agences Apollo, Paris Fudosan et Miyako lors des entretiens. Dans tous les cas, la communication du document n'a été effectuée qu'avec une certaine réticence, et accompagnée d'une injonction à la prudence dans son utilisation, pour des raisons de sécurité et de confidentialité.

Carte 5.1. Trajets et arrêts des autobus de l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines



Source : Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines (2005).

Cette relation est notamment explicitement affirmée par de bons observateurs des choix résidentiels de la communauté japonaise d'Ile-de-France, comme le rédacteur en chef du journal *OVNI* (principal diffuseur d'annonces immobilières en japonais), ou les responsables des agences immobilières spécialisées pour la clientèle japonaise. Enfin, certains enquêtés confirment l'importance de cet enjeu de localisation dans les choix de leurs collègues présents à Paris avec leurs enfants¹. La proximité des points de ramassage scolaire figure ainsi sur la quasi-totalité des annonces locatives du site de Elysée Apartment. Cette relation est en outre confirmée par plusieurs caractéristiques de la répartition résidentielle de l'ensemble des Japonais. D'abord, on peut souligner le fait que les Yvelines comptent, parmi les immigrés japonais, une proportion d'enfants de moins de 15 ans plus importante que dans les autres départements de deuxième couronne (tableau 5.2).

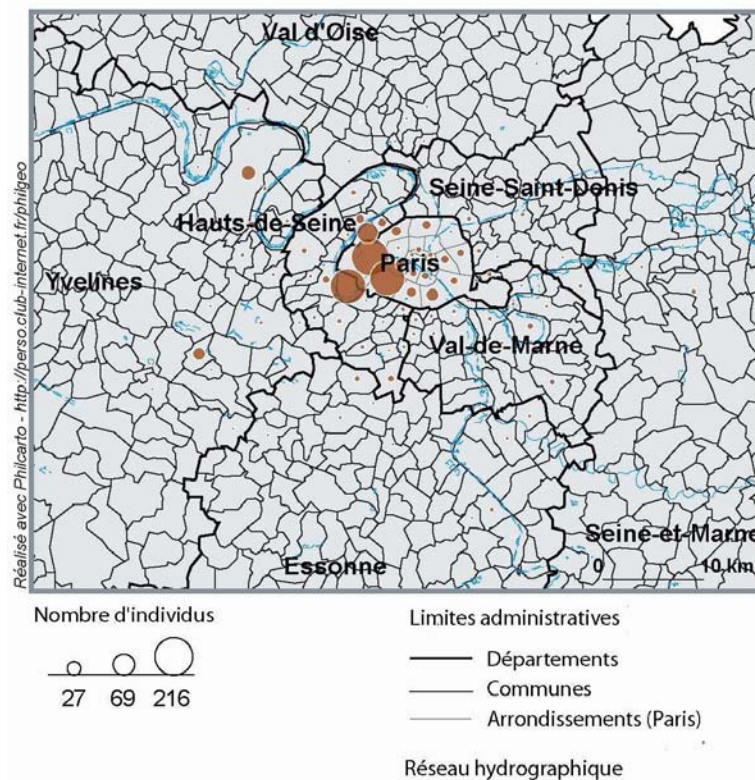
A l'échelle communale (carte 5.2), la répartition des jeunes japonais se caractérise par une prédominance des 15^e et 16^e arrondissements, déjà observée à propos de l'ensemble des Japonais, mais aussi par un poids plus sensible de Boulogne-Billancourt, qui compte trois points de ramassage scolaire (Pont de Saint-Cloud, Porte de Saint-Cloud, Pont de Sèvres).

¹ Ainsi Sumichika (n°16), fonctionnaire de la ville de Kyoto expatrié depuis trois ans et résidant dans le 15^e arrondissement, confirme cet effet de la localisation des arrêts de bus : « Par exemple vos collègues habitent où ? Dans le 15^e. Parce qu'il y a des collègues qui viennent avec la famille, et parce qu'il y a un arrêt de bus pour aller au collège japonais. Cela influence leur choix ? Oui, oui, beaucoup ».

Tableau 5.2. Répartition par âge des immigrés japonais selon les départements franciliens (1999)

Classes d'âge	Ile-de-France (effectifs)	Ile-de-France	Ile-de-France hors Paris	Paris (75)	Seine-et-Marne (77)	Yvelines (78)	Essonne (91)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val-de-Marne (94)	Val-d'Oise (95)
0-14	1 240	12,3	17,5	8,9	18,9	28,2	12	17,6	7,8	9,2	19,7
15-24	958	9,5	8,4	10,3	3,3	4,5	8,5	9,4	6,9	11,6	8,5
25-34	2 407	23,9	11,9	31,8	27,2	11,9	6,8	11,8	15,7	9,5	5,6
35-44	2 356	23,4	25,6	22	18,3	23,1	19,7	28,1	35,3	20,4	28,9
45-54	2 082	20,7	25,8	17,4	22,8	23,2	36,8	22,2	22,5	37,8	28,9
55-64	709	7,1	7,3	6,9	4,4	6,8	6,8	7,4	5,9	9,5	5,6
65-120	302	3	3,5	2,7	5	2,3	2,3	3,4	5,9	2	2,8
Total	10 054	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE, RGP 1999.

Carte 5.2. Les immigrés japonais de moins de 15 ans en Ile-de-France (1999)

Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants.

Le secteur offre ainsi les avantages d'une accessibilité à l'établissement scolaire ainsi que d'un marché locatif qui, tout en appartenant aux segments les plus chers du marché immobilier francilien, offre des prix relativement plus abordables que le 16^e arrondissement, permettant en particulier d'accéder à des logements d'une superficie suffisante pour loger une famille avec enfants. En outre on observe que Montigny-le-Bretonneux, au sud-ouest de Paris, et Saint-Germain-en-Laye, au nord-ouest, apparaissent comme des secteurs de concentration avec chacun une centaine d'immigrés japonais, dont une quarantaine de moins de 15 ans.

Parmi les vingt premières communes franciliennes pour l'accueil d'immigrés japonais aucune n'est située dans les Yvelines, à l'exception des deux communes décrites ici, qui figurent au 5^e et 7^e rang pour l'accueil des immigrants japonais de moins de 15 ans. On pourrait ainsi penser que l'attractivité des Yvelines se fonde sur une offre de logements ou encore des équipements municipaux correspondant à une population résidente qui dans son ensemble est composée majoritairement de familles avec enfants (INSEE et IAURIF, 2000, vol. 3 : 19), tout en ayant, d'un point de vue social, les caractéristiques d'un type « banlieue résidentielle ». Cependant, si Montigny-le-Bretonneux connaît effectivement une surreprésentation de jeunes enfants caractéristique des villes nouvelles franciliennes, Saint-Germain-en-Laye est une commune où les personnes âgées sont surreprésentées (*ibid.*). Par conséquent on peut penser que le poids de ces communes s'explique d'abord par le fait qu'elles accueillent respectivement l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines et le Lycée International de Saint-Germain-en-Laye, et que ce sont davantage ces ressources particulières qu'un contexte général approprié qui contribuent à l'attractivité de ces communes auprès des familles japonaises.

Outre l'effet sur les localisations résidentielles, les points d'accès à l'Institut franco-japonais favorisent l'implantation de commerces destinés aux Japonais, qui figurent également au nombre des arguments avancés par les agences en faveur de ces localisations résidentielles. Ainsi, à Beaugrenelle (15^e arr.), on relève, à proximité immédiate de l'arrêt Charles Michels du bus de l'Institut, une épicerie japonaise (Kanae¹) et une épicerie coréenne (Euromart) fréquentées par les mères de famille japonaises avant et après avoir emmené ou récupéré leurs enfants à l'arrêt de bus. De la même manière, on relève la présence d'un salon de thé japonais de renom, Yamazaki, à une centaine de mètres de l'arrêt « Trocadéro » (16^e arr.). Si le salon « cible » moins directement une clientèle japonaise que l'épicerie Kanae, elle propose néanmoins des pâtisseries typiquement japonaises, dont les intitulés sont à la fois en français et en japonais, et son personnel est composé de Japonais. Enfin l'observation directe a confirmé sa fréquentation par des groupes de mères japonaises accompagnées de leurs enfants, sur le trajet entre l'arrêt de bus et leur domicile. Sur un autre plan, on peut souligner le fait que les pratiques associées à ces points de ramassage scolaire confèrent une certaine visibilité à un groupe pourtant peu nombreux. Il s'agit en effet d'une fréquentation essentiellement collective (photographie 5.2) et associée à des horaires très précis (début de matinée et milieu d'après-midi), de la part d'individus au profil très homogène, puisqu'il s'agit de femmes japonaises entre 30 et 40 ans le plus souvent. La régularité de cette présence dans un temps long (puisque au-delà de l'alternance entre ménages expatriés, la permanence des mobilités professionnelles japonaises crée une continuité de ces concentrations résidentielles) aboutit à l'émergence de « figures » locales, identifiables par les populations résidentes des quartiers concernés².

¹ Depuis décembre 2006, l'épicerie a déménagé à environ 500 m dans le 15^e arrondissement, rue Lecourbe.

² Entre autres exemples, certains secteurs du square Pablo Casals, dans le secteur Beaugrenelle, est décrit par des usagers et par les intendants des tours comme un lieu de rencontre et de présence collective très visible des mères de famille japonaises, entre 9h et 10h du matin, après le départ du bus scolaire et avant que le square ne soit trop fréquenté.

Photographie 5.2. Mères de famille japonaises à l'arrêt « Trocadéro » (16^e arr.) du bus pour l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines (78)



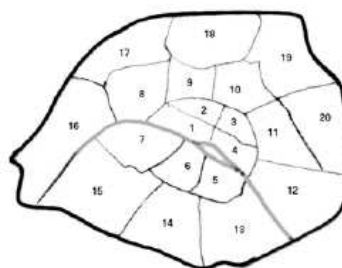
Source : H. Dubucs, septembre 2007.

Carte 5.3. La géographie des dangers à Paris décrite dans *Chikyū no kurashikata* (1998), guide japonais d'aide à l'expatriation

8^e, 16^e et l'ouest du 17^e arrondissement : « Ce sont des quartiers de boutiques de luxe, et des résidences de luxe également ; Il y a beaucoup de cambriolages mais les patrouilles sont renforcées. On peut être rassuré. Mais dans le 16^e dans la soirée il y a peu de passants dans la rue. »

9^e, 10^e, est du 17^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements : « C'est un endroit où vivent beaucoup d'immigrés, donc il y a beaucoup de stockage et de très petites entreprises en difficulté, ce qui est défavorable à la sécurité. Il n'y a pas seulement des Noirs, mais aussi des ressortissants de pays d'Europe de l'Est. Ces quartiers sont pauvres, et par conséquent il y a beaucoup de problèmes. »

1^e, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements : « Ce sont des lieux touristiques donc il y a beaucoup de vols pendant la journée. Pendant la nuit des vendeurs de drogue venus de banlieue officient, aux Halles notamment. Mais les patrouilles de police sont nombreuses et efficaces. »



11^e et 12^e arrondissements : « les rues autour de la Bastille, et autour de la Gare de Lyon sont à éviter le soir et la nuit. Il y a des endroits où il y a des viols et où on vend de la drogue. En revanche le quartier résidentiel près de Vincennes est très sûr. »

14^e et 15^e arrondissements : « Il n'y a aucun problème pour y vivre, un quartier résidentiel très sûr. Mais le quartier se vide pendant les vacances, donc il y a beaucoup de cambriolages. »

13^e arrondissement : « C'est le quartier chinois, si on va au restaurant chinois dans la rue il n'y a aucun problème mais dans les parkings il y a de la vente de drogue et des bagarres à l'arme à feu. Fuir tout de suite si l'on sent un danger. »

5^e, 6^e, 7^e arrondissements : « C'est un quartier animé mais s'il y a du bruit ce sont des étudiants, donc pas de problème de sécurité. Dans le 7^e il y a beaucoup de bâtiments officiels, donc c'est calme et il y a peu de passants, mais comme il y a beaucoup de gardiens c'est rassurant. »

Si l'accès à un service scolaire rare constitue un exemple paradigmatique des critères de localisation résidentielle fondés sur la position relative du logement par rapport à des ressources localisées, les entretiens avec des migrants japonais renvoient également à d'autres types de ressources. Ainsi, dans le cas de ménages composés d'un actif expatrié et d'une femme au foyer, la localisation résidentielle vise à trouver un compromis entre l'accessibilité au lieu de travail du chef de famille et, pour l'épouse, l'accessibilité aux lieux jugés intéressants de l'espace parisien. L'exemple de Hiroshi et Harumi (n°24 et 25) est représentatif de ce type d'arbitrage : financé par sa société pour une formation en master à HEC, celui-ci affirme qu'une localisation sur le campus de l'école à Jouy-en-Josas (78) aurait été plus commode pour lui, mais que le couple a finalement opté pour un logement dans le 7^e arrondissement afin que son épouse profite de cette localisation très centrale pour découvrir aisément Paris et ses secteurs touristiques et commerçants.

Parmi les critères de localisation mobilisés dans les choix résidentiels, certains fréquemment évoqués concernent non pas la position relative dans l'agglomération parisienne ni l'accessibilité à des lieux particuliers, mais les caractéristiques du quartier lui-même. Ces critères, que l'on retrouve dans les discours des agents immobiliers comme dans celui des enquêtés, se déclinent en deux registres principaux.

Le premier concerne la sécurité du quartier, dans le cadre d'une représentation de Paris par les migrants japonais¹ qui associe à celle-ci l'image d'une ville dangereuse. Un discours très récurrent² parmi les personnes interrogées décrit d'abord les Japonais comme un groupe particulièrement visé par les auteurs d'agressions verbales ou physiques, ou encore par les *pickpockets*. Les agressions effectives sont d'ailleurs abondamment relayées par l'ambassade du Japon, et assorties de conseils de prudence dont se font l'écho les agents immobiliers, les employeurs, les divers prestataires de services aux Japonais³ ainsi que les sources d'informations écrites ou sur Internet. Dès lors, les choix résidentiels s'appuient sur une caractérisation minutieuse des quartiers envisagés du point de vue des risques que pourraient y courir les résidents japonais. Cette caractérisation se fonde sur les indications des agents immobiliers, mais aussi sur des sources d'information telles que les guides d'aide à l'expatriation à Paris. Le guide le plus fréquemment cité parmi les enquêtés (aussi bien étudiants qu'expatriés) est *Chikyū no kurashikata*, qui comprend une section intitulée « Vivre en sécurité » (1999 : 322-323) où est décrite une criminalité particulièrement importante en France, marquée notamment par l'abondance de vols, de cambriolages, de meurtres, de vente et de consommation de drogue. Puis sont identifiés avec précision un grand nombre de lieux à risque, qui comprennent « les quartiers animés et commerçants, les sites touristiques, surtout la soirée ou la nuit. Également les lieux où il y a peu de passants. Enfin dans les métros et les passages souterrains, et

¹ La désignation « migrants japonais » omet volontairement le cas de certains enquêtés qui par leur discours se distinguent clairement de l'ensemble de la population. Nous utilisons donc le terme par commodité pour décrire un discours dominant parmi les migrants japonais enquêtés, les acteurs de l'accès au logement et les observateurs de cette population.

² L'image d'une population particulièrement vulnérable est évoquée aussi bien par des migrants japonais, de différents profils, que par des agents immobiliers spécialisés dans une clientèle japonaise ou par des responsables d'associations japonaises. A titre d'exemple, on peut relever ces extraits d'entretiens : « Parce que, vous qui connaissez, vous le savez, les Japonais sont toujours visés par les voleurs » (Sumichika, n°16) ; « il faut dire que c'est spectaculaire, ils marchent dans la rue en regardant leur plan, ils se baladent avec mille euros en liquide...forcément il leur arrive des trucs ! » (Entretien avec le responsable de l'agence Miyako).

³ Le responsable de l'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France, m'indique ainsi que leur rôle d'accueil et de conseil aux expatriés nouvellement arrivés à Paris consiste surtout à les renseigner sur les quartiers à éviter pour des raisons de sécurité.

dans les gares et leurs alentours ». Le comportement des Parisiens concourrait à cette dangerosité dans la mesure où « si l'on a un problème dans ces endroits, les gens autour ont tendance à ne pas intervenir ». Enfin le système administratif et judiciaire lui-même participerait de cette dangerosité, puisqu' « il faut se protéger soi-même, car souvent en France ce sont ceux qui sont victimes d'un crime qui sont accusés d'avoir offert une tentation au voleur ». Le thème de la dangerosité parisienne est vraisemblablement d'autant plus crédible et influente que les auteurs du guide complètent ces informations générales par une sorte de géographie précise du risque encouru par les ressortissants japonais à Paris, découpé en sept sous-ensembles (carte 5.3). Les agences immobilières contribuent à nourrir ce discours en valorisant, dans la formulation de leurs annonces, des caractéristiques des quartiers qui se rattachent au thème de la sécurité : calme, présence de familles, espaces verts appropriés à une promenade sans risque, etc. Plus largement la question de la sécurité synthétise la préférence explicite pour des secteurs à vocation essentiellement résidentielle, souvent définis « en creux » par des secteurs à éviter : quartiers de sorties nocturnes et d'animation permanente (Bastille), ou à forte proportion d'immigrés (Belleville, Stalingrad). Ce critère sécuritaire participe donc de la restriction des localisations résidentielles, ainsi que de la valorisation de certains types de logements¹.

Le second registre d'évaluation des quartiers repose sur les représentations positives de l'espace parisien et les attentes qu'elles suscitent. Certains discours récurrents lors des entretiens avec des migrants japonais indiquent clairement l'importance symbolique d'une adéquation entre le logement et les particularités supposées de Paris, dont elles sont l'un des attraits majeurs. Le fait de résider « vraiment » à Paris, dans un quartier « typiquement » parisien, renvoie à une exigence qui dépasse les simples considérations pratiques d'accessibilité aux ressources commerciales. Il faut noter que cette exigence communément exprimée se traduit par des choix de localisations disparates, précisément parce que les représentations individuelles de ce qui « fait » Paris sont diverses. Ainsi, Yumiko (n°23) voit dans Saint-Germain-des-Prés (6^e arr.) l'incarnation du quartier parisien, associant la qualité architecturale à l'atmosphère raffinée des boutiques de luxe et des cafés, tandis que Noriko (n°6) se dit séduite par l'atmosphère cosmopolite et animée des quartiers à forte population immigrée, dont elle n'a jamais connu l'équivalent à Nagoya. Ces représentations contrastées se traduisent, sinon directement dans le choix des localisations résidentielles des deux enquêtées (respectivement dans le 7^e arrondissement, à Ecole Militaire, et dans le 19^e, dans le haut Belleville), du moins dans le fait qu'elles s'en déclarent satisfaites. Si les secteurs usuellement considérés comme les plus riches sur le plan de l'intérêt touristique ne sont pas cités comme localisations résidentielles idéales, celles-ci sont néanmoins souvent associées à la proximité directe d'un monument ou d'un site-phare de la capitale. Ces éléments emblématiques (la tour Eiffel, la Seine, l'île Saint-Louis et celle de la Cité) sont mis en exergue dans les annonces des agences immobilières, et certaines, telle l'agence Saint-Louis-en-l'Isle, proposent une offre spécialisée dans les localisations prestigieuses du centre historique de Paris.

¹ Le critère de la sécurité porte en effet à la fois sur les caractéristiques des quartiers et sur celles des logements (blindage, gardiennage, etc.), ce qui montre que, dans les choix résidentiels, les choix du lieu et celui du logement ne sont pas des étapes successives, mais bien les composantes d'un système de contraintes et de préférences mobilisées simultanément par les ménages au moment de leur réflexion. Rappelons donc que nous n'avons proposé cette distinction qu'au titre d'une commodité pour la présentation des résultats.

Planche photographique 5.3. La proximité visuelle avec des sites parisiens prestigieux : un critère des choix de localisation résidentielle

1. Appartement de Kaori (n°35) et Nami (n°36), Front de Seine (15^e arr.)



2. Appartement de Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25), Grenelle (15^e arr.)



3. Appartement d'Akemi (n°22) et Yumiko (n°23), Ecole Militaire (7^e arr.)



Source : H. Dubucs, enquêtes octobre 2006-
septembre 2008

La responsable japonaise de l'agence indique d'ailleurs que ces localisations sont particulièrement recherchées non seulement parce qu'elles satisfont le désir exprimé par leurs clients d'un accès direct à des secteurs prestigieux, mais aussi parce qu'elles offrent une « adresse » porteuse d'une signification sociale valorisante¹. De nombreux travaux sur les choix résidentiels ont souligné l'importance de la localisation résidentielle comme marqueur d'un certain positionnement social, que les ménages souhaitent ainsi se voir symboliquement attribué (chapitre 2). Cette exigence est naturellement valable également dans le cas de migrants internationaux, mais dans un contexte où l'éventail des associations entre les quartiers et leurs significations sociales est simplifié, puisqu'eux-mêmes et les personnes auxquelles sont destinés les « messages » sociaux incarnés par l'adresse ont une connaissance imprécise de Paris, souvent réduite à ses éléments les plus emblématiques. En outre, la valorisation d'une adresse parisienne prestigieuse ne concerne pas uniquement le retour au Japon, mais constitue un enjeu important pendant le séjour lui-même, au cours duquel la très grande majorité des enquêtés reçoivent la visite d'amis ou de membres de la famille. L'agrément personnel et la signification sociale se combinent ainsi pour conférer une importance réelle, dans les choix de localisation résidentielle, à la proximité directe ou visuelle avec des sites prestigieux. L'agence Miyako met ainsi en avant sa capacité à proposer des appartements ayant une vue directe sur la tour Eiffel (photographies 2 et 3 de la planche 5.3).

5.1.3.2. Les critères du choix du logement

Certains critères portant sur le choix du logement répondent directement à des préoccupations déjà mentionnées à propos des choix de localisation. L'exigence de sécurité valorise ainsi les appartements des tours du Front de Seine, dans la mesure où celles-ci bénéficient d'un dispositif de sécurité très complet² : gardiennage permanent, « filtrage » strict des visiteurs, parking sous surveillance ayant un accès direct et sécurisé aux appartements, etc. L'attrait pour un certain « cachet » parisien, quant à lui, se traduit de manière moins univoque dans les critères portant sur le logement. On peut en effet identifier, dans les annonces proposées aux locataires japonais, des appartements répondant à cette exigence de plusieurs manières. Il peut s'agir d'appartements de construction récente qui bénéficient de larges baies vitrées (photographies 2 et 3 de la planche 5.3) ou encore d'une élévation suffisante (photographie 1 de la planche 5.3) pour offrir un panorama appréciable sur des sites prestigieux. Il peut également s'agir d'appartements anciens (haussmanniens notamment) qui en eux-mêmes sont porteurs de la « typicité » recherchée.

Pour ces appartements, les annonces mettent en exergue certains détails esthétiques tels que la qualité du parquet ou encore les moulures ; la qualité architecturale des façades est, pour les enquêtés concernés, souvent citée comme l'un des motifs du choix d'un appartement, ou du moins de la satisfaction qu'il donne à son occupant (photographie 5.4).

¹ « Je pense que c'est important ici de pouvoir être dans le Paris historique. Vous savez, quand ces gens rentrent au Japon, ils peuvent dire : « Ah, moi j'ai vécu deux ans sur l'Île Saint Louis ! », tout de suite ça fait bien ! [...] Au retour au Japon, quand ils racontent, ils montrent les photos, les gens disent « oh, tu étais près de Notre Dame ! » » (Extrait de l'entretien d'octobre 2007 avec la responsable japonaise de l'agence Saint-Louis-en-l'Isle).

² Les entretiens menés avec les intendants de diverses tours du Front de Seine concordent pour expliquer le succès locatif de ces appartements en grande partie par le dispositif de sécurité proposé. L'observation directe a confirmé le caractère très strict des contrôles préalable à l'accès aux appartements pour un non-résident.

Planche photographique 5.4. Les façades haussmanniennes : un marqueur valorisé du « cachet » parisien

1 Immeuble d'Oki (n°34), Passy (16^e arr.)



2 Immeuble de Miko (n°29), Passy (16^e arr.)



Source : H. Dubucs, enquêtes juillet-octobre 2007.

Planche photographique 5.5. Des logements récents et fonctionnels, archétypes de l'offre résidentielle des agences immobilières japonaises

1 Immeuble de Toshiro (n°30), Villa des Entrepreneurs, (15^e arr.) : rue privée, parking en sous-sol.



2 Immeuble de Kaori (n°35) et Nami (n°36), tour Perspective II du Front de Seine (15^e arr.) : dalle piétonne, parking en sous-sol.



Source : H. Dubucs, enquête 2007-2008.

D'autres critères relèvent plutôt des caractéristiques fonctionnelles et pratiques des logements eux-mêmes. En premier lieu, le fait que l'appartement soit meublé est une exigence très fréquemment citée par les enquêtés, quel que soit leur profil. Cette observation est conforme à celle qu'ont pu faire les chercheurs travaillant sur les migrants japonais dans d'autres contextes géographiques, et plus largement sur d'autres groupes de migrants qualifiés effectuant des séjours temporaires à l'étranger. Le fait d'occuper un logement déjà meublé constitue en effet une économie de temps et d'argent pour le locataire, qui n'a pas à investir dans l'ameublement. L'offre résidentielle proposée par les différentes structures japonaises d'accès au logement se caractérise donc par une très nette prééminence des logements meublés¹. Plus largement, cette préférence va de pair avec une tendance des individus observés à privilégier les logements « clés en main », pour reprendre une formule constamment réitérée par les agents immobiliers interrogés, qui nécessitent le moins possible d'aménagement ou d'intervention, même très limités, de la part du locataire. Cette exigence expliquerait d'ailleurs en partie le recours généralisé à des agences ou à des bailleurs qui proposent un soutien pour toute la durée du contrat, en cas de réparation ou d'aménagement nécessaire, mais qui du même coup proposent des prix plus élevés que dans le marché « libre ». Certains observateurs interrogés s'appuient sur cette observation pour justifier un discours très négatif sur l'« incapacité » propre aux migrants japonais à prendre en charge des réparations matérielles dans le logement. Ce discours illustre un usage très fréquemment observé, dans le discours des agents immobiliers, de stéréotypes concernant leurs clients japonais. En prenant volontairement nos distances avec toute généralisation culturaliste, nous proposons deux arguments éclairant en partie le fait que les logements « clés en main » soient aussi largement répandus. Premièrement, la littérature scientifique sur les conditions contemporaines du logement dans les métropoles japonaises (Gallian, 1990 ; Bourdier, 1995) montre que les classes moyennes et supérieures citadines japonaises, dont sont issus les migrants en France, résident majoritairement dans un parc de logements récents. Les descriptions par les migrants enquêtés de leurs logements au Japon, ainsi que les observations directes de ceux-ci qui ont pu être effectuées, confirment la prévalence de logements récents, ce qui peut expliquer une faible expérience dans la résolution de problèmes d'huisseries ou de plomberies auxquels peuvent être confrontés les occupants d'appartements anciens. Néanmoins cet argument se fonde sur des observations trop générales (pour les premières) ou trop individuelles (pour les deuxièmes) pour constituer un facteur explicatif satisfaisant. Celui-ci peut en revanche être trouvé, plus simplement, dans le fait que la plupart des migrants japonais sont, au moment de leur installation, confrontés à un environnement linguistique, administratif et pratique radicalement étranger, qui rend particulièrement désagréable la perspective des démarches nombreuses que nécessite un dégât des eaux ou tout autre problème domestique. Les guides d'aide à l'expatriation proposent certes des conseils pratiques pour gérer ce type de situations, mais les accompagnent d'un encouragement à solliciter, pour accéder à un logement, des professionnels prenant en charge ce type de démarches².

¹ On observe un décalage entre la prédominance des logements meublés dans l'offre des agences immobilières japonaise et l'estimation à 10% par l'INSEE (graphique 5.2) de la proportion d'immigrés japonais locataires d'un logement meublé. Ce décalage peut illustrer la faiblesse de l'offre parisienne pour ce type de logements, et une possible inadéquation des catégories de l'INSEE (modalité « chambre meublée (hôtel ou garni) » du type de logement) pour identifier des meublés comportant souvent plusieurs pièces.

² L'agence Apollo propose ainsi une série de services payants complétant la recherche du logement : envoi d'un artisan japonais en cas de problème de plomberie ou d'huisserie ; accompagnement/traduction pour les démarches administratives (carte de séjour, déclaration de vol, inscription à l'école, paiement d'un abonnement pour les transports en commun, etc.). Voir www.parisapollo.com.

Les discours des agents immobiliers et de certains Japonais interrogés sur le choix de leur logement sont également concordants à propos d'une série de critères très précis, qui tous renvoient à l'idée d'une « norme » japonaise très homogène en matière de qualité du logement, ainsi qu'au postulat implicite que les migrants aspireraient à une continuité entre leurs conditions de logement au Japon et leurs conditions de logement à Paris. Parmi ces critères, le plus fréquemment évoqué est la possibilité, pour l'occupant de l'appartement, de disposer d'eau chaude en quantité suffisante, ce qui notamment pénalise les appartements équipés d'un réservoir individuel. Les quelques extraits ci-dessous illustrent la prégnance de ce critère dans l'explicitation des choix résidentiels :

« La baignoire, c'est vraiment obligatoire. Mais il faut évidemment l'eau chaude illimitée, collective, je veux dire. Pas de ballon. Ça, c'est très clair. Vous ne vendrez jamais un appart sans baignoire à un Japonais. » (Entretien avec le co-dirigeant de l'agence Miyako, novembre 2006).

« Mais malheureusement il y a quelques points...par exemple on ne peut jamais avoir assez d'eau chaude. Parce que, au Japon on prend toujours des bains. Ici on ne peut pas. Et puis l'autre chose c'est que l'ascenseur est toujours en panne. On doit régulièrement prendre l'escalier, et je ne sais pas si ça va être réparé. Au Japon ce genre de chose ça prend quelques jours, mais pas en France. » (Entretien avec Hiroshi, n°24, décembre 2006).

Ces critères tendent à limiter l'éventail des logements envisageables par les migrants japonais au segment récent, ou rénové, du parc immobilier francilien (photographie 5.5). La valorisation des tours du Front de Seine par les agents qui en gèrent des appartements s'appuie précisément sur le critère du confort intérieur et de la qualité des installations sanitaires.

De la même manière, M. Brillet loue exclusivement à des Japonais les studios qu'il possède dans le cœur historique de Paris et qu'il a rénovés en soignant particulièrement les installations sanitaires. Il affirme clairement avoir pris en compte l'« exigence des Japonais » en matière d'eau chaude. Néanmoins, l'offre d'appartements dans des immeubles anciens proposée par l'agence Saint Louis en l'Isle paraît constituer un contre-exemple : la responsable de la clientèle japonaise reconnaît que les « normes japonaises » de confort ou d'équipement ne sont pas toujours respectées. En outre les observations menées dans les appartements des individus enquêtés font ressortir une certaine diversité du point de vue du niveau de confort domestique, et plus largement de l'ancienneté du logement. Ainsi, si les critères évoqués précédemment contribuent à restreindre les choix résidentiels des migrants japonais, soit directement comme exigence individuelle, soit indirectement par la stratégie commerciale des agences immobilières, on observe une diversité certaine des logements occupés. Les choix en matière de logement relèvent en partie d'un arbitrage entre une exigence de typicité parisienne et une exigence de continuité avec les habitudes résidentielles prises au Japon. A cet égard, la proximité directe (voire visuelle) d'un monument emblématique de Paris peut être interprétée comme une manière de remplir en partie le critère de typicité tout en bénéficiant d'un logement récent. Deux facteurs peuvent expliquer la préférence pour l'une ou l'autre de ces exigences. Le premier renvoie aux significations individuellement attribuées au séjour, qui sont susceptibles d'avoir des effets entre autres sur l'exigence de continuité entre les expériences résidentielles antérieures et les caractéristiques du logement parisien. Les chapitres 6 et 7 analyseront de manière plus fine la notion de signification du séjour et ses conséquences en termes de manière d'habiter. Le second facteur est économique : il renvoie à la marge de manœuvre financière des

ménages et à leur capacité à satisfaire, dans un marché immobilier donné, leurs critères de choix résidentiels.

5.1.4. Choix résidentiels et marges de manœuvre économique

Nous avons initialement considéré que les migrants japonais à Paris bénéficient de ressources économiques disponibles pour leur logement qui ne les limitent pas, pour un type de logement donné, à tel ou tel secteur géographique. Il est difficile de caractériser cette marge de manœuvre de manière globale pour l'ensemble des migrants japonais, compte tenu de la diversité des profils socioprofessionnels. En outre, pour chacun de ces profils, les situations individuelles peuvent faire varier considérablement le montant financier envisageable pour le logement. Cette diversité est notamment présente parmi les étudiants, comme le montre la comparaison entre trois cas : Noriko (n°6), dont les seuls revenus sont liés à son travail de serveuse à mi-temps, paie 600 Euros/mois un studio dans le Haut-Belleville (Jourdain, 19^e arr.) ; Ayuko (n°5), qui a épargné pendant dix ans d'exercice comme médecin hospitalier à Tokyo, paie environ 900 Euros par mois un studio près de Montparnasse (14^e arr.) ; Miko (n°29), financée par ses parents hauts fonctionnaires à Tokyo, paie 1000 Euros par mois un F4 à Passy (16^e arr.) dont elle connaît personnellement la propriétaire. Il est également difficile de comparer de manière globale le coût du logement, pour les migrants japonais, avant et pendant l'étape parisienne de leur trajectoire. Deux éléments peuvent néanmoins être mentionnés pour éclairer les conséquences de cette migration sur le budget des ménages alloué au logement. D'abord, le taux de change joue un rôle majeur dans la marge de manœuvre financière des ménages migrants, en particulier lorsque le salaire est versé en yens (cas des expatriés dans des sociétés japonaises) ou lorsque les revenus sont constitués par une épargne accumulée au Japon. Les agents immobiliers japonais comme les Japonais résidant de longue date à Paris insistent sur les conséquences des variations du taux de change sur les marges de manœuvre financière des migrants temporaires. Ensuite, les enquêtés soulignent la plupart du temps le fait que le coût du logement est plus élevé à Tokyo qu'à Paris, et plus précisément qu'un loyer équivalent dans les deux villes permet d'accéder à une localisation plus centrale dans la seconde que dans la première. Confirmée par les agents immobiliers japonais, cette comparaison doit néanmoins être appréhendée avec prudence, ne serait-ce que parce que les migrants accordent au logement des parts de leur budget différentes dans l'une et l'autre étape de leur trajectoire.

La position de l'offre locative¹ dédiée aux Japonais dans l'ensemble du marché immobilier parisien est une autre manière d'évaluer l'éventail des « possibles » résidentiels pour les migrants japonais qui ont recours à ces structures. Le tableau 5.3 montre que pour chacune des catégories de logement les agences indiquent un montant élevé, qui confirme la spécialisation dans une offre de logements de bonne qualité et bénéficiant d'une localisation valorisée. Notons que les écarts de prix entre les logements proposés par les agences japonaises et ceux du marché libre sont nettement plus importants dans le cas des grands appartements familiaux destinés aux expatriés que dans le cas des studios destinés aux étudiants². De plus, le poids des locations meublées contribue à augmenter le

¹ Comme nous l'avons indiqué précédemment, le petit tiers des immigrés japonais propriétaires de leur logement ne recourent que très marginalement à des ressources japonaises d'accès au logement. Dans cette section nous privilégions donc l'analyse de l'offre locative.

² Les données disponibles ne permettent pas de mener une comparaison véritable entre les loyers pratiqués par ces agences et ceux du marché privé général à Paris : les loyers calculés à partir des données de POLAP ne prennent pas en compte les charges, par exemple, et occultent de fortes différences entre arrondissements. Néanmoins cette mise en

prix par rapport à une offre comparable dans le marché de la location vide. Néanmoins, le budget alloué au logement par les migrants japonais qui sollicitent les services d'une agence immobilière spécialisée offre à ceux-ci une marge de manœuvre économique importante en matière résidentielle. Cela confirme ainsi le fait que les contraintes qui tendent à restreindre les choix résidentiels ne sont pas uniquement d'ordre économique, mais sont également fondées sur les modalités de l'accès au logement.

Tableau 5.3. Prix des locations meublées selon les profils de migrants japonais dans deux agences immobilières spécialisées (Miyako et Paris Fudosan)

Population de destination	Catégories de logement	Montant du loyer	Loyer moyen à Paris en 2004
Etudiants	Studio/petit F2 meublé	650-1000 Euros/mois	180-550 Euros/mois
Expatriés ¹ non dirigeants	F2/F3 (selon présence ou non de la famille) meublé	2000-2500 Euros/mois	320-560 Euros/mois
Expatriés haut-placés/dirigeants	F2/F3 (selon présence ou non de la famille) meublé	3000-3500 Euros/mois	520-1200 Euros/mois

Source : entretiens avec les responsables des agences immobilières Miyako (Novembre 2006) et Paris Fudosan (avril 2007) ; Observatoire des Loyers Parisiens (www.olap.asso.fr). Pour avoir un ordre de grandeur des loyers pratiqués à Paris selon la superficie et le nombre de pièces, nous avons mis en regard le type d'offre énoncée par les agences (qui situent un studio entre 10 et 20 m², un petit F2 entre 20 et 35 m², un grand F2 ou un F3 entre 35 et 75 m²) et leur équivalent dans le marché locatif privé à Paris. En 2004 celui-ci s'établit à 18 Euros/m² pour un studio, un peu plus de 15 Euros/m² pour un F2, et 15 Euros/m² pour un F3.

Les individus qui sollicitent l'aide d'une agence immobilière sont ceux qui bénéficient des ressources économiques les plus importantes, compte tenu du surcoût induit par le recours à ces services. Une manière d'éclairer empiriquement cette hypothèse consiste à analyser les annonces immobilières diffusées dans le journal *OVNI*, qui bénéficie d'une très large diffusion parmi les migrants japonais à Paris, quel que soit leur profil socioprofessionnel.

5.1.5. Annonces entre particuliers et jeu de l'interconnaissance : la restriction des possibles résidentiels

OVNI est le principal journal à destination des Japonais résidant en France. Bimestriel créé dans les années 1980 par un Français nippophile, il tire à 40 000 exemplaires en France, et est diffusé en Ile-de-France *via* 350 points de distribution, dans les commerces et restaurants japonais essentiellement. Il ne comporte que deux pages en français, et le lectorat est à 80% composé de Japonais. Le journal propose de brefs reportages sur un dossier d'actualité concernant notamment les relations franco-japonaises, mais cible clairement la population japonaise en France en publiant des conseils pratiques, des fiches culturelles sur Paris, ou encore des portraits de Japonais en France. C'est surtout en tant qu'annonceur que le journal est abondamment lu par les Japonais de Paris, car celui-ci diffuse à la fois des encarts publicitaires de divers services et commerces et des annonces immobilières (25 annonces par numéro environ). L'observation systématique² de ces annonces

regard permet de comparer les différences d'écart à un marché parisien général selon le type d'offre proposé par les agences japonaises.

¹ De manière générale, les expatriés bénéficient d'une participation de leur société au financement de leur logement à Paris, à hauteur de 80% environ. Il s'agit là d'un ordre de grandeur donné de manière assez similaire par les agents immobiliers et les divers observateurs du marché résidentiel japonais à Paris qui ont été interrogés.

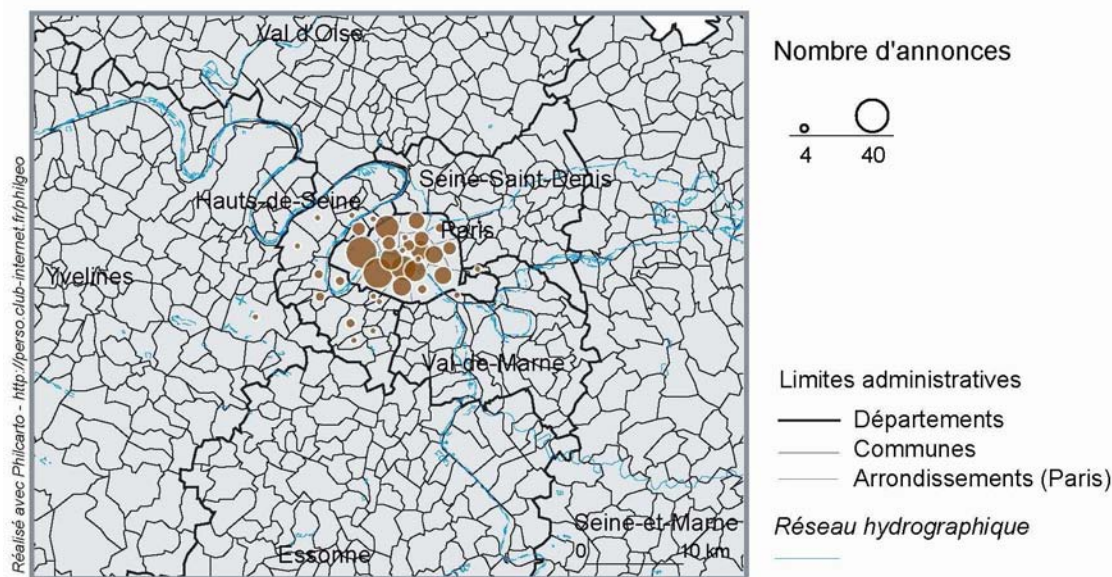
² Cette analyse a été menée en juin 2008, au siège de l'association « Espace Japon » qui accueille les locaux du journal. Avec l'aide d'une traductrice japonaise, nous avons répertorié 305 annonces immobilières concernant l'Ile-de-France (soit la quasi-totalité des annonces). Pour ce faire, quatre numéros du journal ont été sélectionnés dans les archives : premier numéro de décembre 2005, premier numéro de juillet 2006, premier numéro de décembre 2006, premier

permet de confronter les résultats tirés des agences immobilières avec une ressource pour l'accès au logement mobilisée par l'ensemble des profils de migrants japonais. Le montant des loyers des appartements annoncés dans le journal n'apparaît pas sensiblement différent de celui pratiqué par les agences immobilières. Par conséquent, le fait que le segment résidentiel « dédié » aux Japonais soit positionné dans la partie la plus chère du marché parisien, notamment pour les grands appartements, ne vaut pas uniquement pour les locataires qui recourent à des agences immobilières. En outre, on retrouve dans les annonces du journal *OVNI* une série de caractéristiques des logements déjà très structurantes dans l'offre locative des agences immobilières japonaises. Ainsi, les appartements mis en location sont à plus de 97% des meublés, et les annonces mettent le plus souvent en avant des équipements tels que l'accès à Internet en haut débit (ADSL) ou la qualité de l'équipement sanitaire (disponibilité en eau chaude, notamment). De la même manière, la sécurité est explicitement présentée comme un atout de l'appartement dans plusieurs annonces, soit *via* les caractéristiques du quartier (« quartier sûr », « environnement sans risque », etc.), soit *via* celles de l'appartement (blindage, digicode, gardiennage, etc.). Dans certains cas, l'auteur de l'annonce insiste sur le fait que l'appartement est particulièrement approprié à un Japonais, ce qui renforce le caractère « dédié » d'annonces déjà rédigées en japonais. Ainsi, tel bailleur annonce au futur locataire de la chambre indépendante qu'il propose qu'« il est possible de manger des repas japonais, pour 5 Euros le repas ».

De la même manière, l'annonce d'une chambre indépendante à louer est assortie de la mention « famille nippophile ». Enfin certaines annonces sont rédigées à destination de telle sous-population parmi les immigrés japonais. Le cas le plus fréquent est celui des musiciens, qui se voient proposer des appartements insonorisés « spécialement pour un musicien », ou « pouvant accueillir un piano », ou encore possédant déjà un piano. De fait, les entretiens menés avec des musiciens japonais montrent que la recherche d'un appartement approprié à un travail quotidien de l'instrument constitue l'une des préoccupations majeures au moment de l'installation. Par conséquent, les offres qui leurs sont spécifiquement destinées sont très recherchées et, une fois trouvées, sont fréquemment transmises entre collègues. C'est par exemple ce qu'illustre le cas de Chika (n°18), violoniste professionnelle. Elle a des difficultés à trouver un logement parisien qui convienne à l'exercice quotidien d'un instrument de musique. Elle récupère donc l'appartement que libère Maemi (n°32), une amie pianiste, au moment où celle-ci s'installe dans une maison de proche périphérie à la naissance de son enfant. Maemi a elle-même trouvé cet appartement sur les indications d'une collègue musicienne japonaise. Ainsi, y compris dans le cas d'annonces mettant directement en relation des particuliers, la diffusion dans un média japonais contribue à restreindre l'offre locative à un segment particulier du parc de logements. En outre, ces annonces peuvent constituer un point de départ pour une série de transmissions entre collègues ou amis partageant des exigences similaires en matière de logement (les musiciens par exemple). Cette modalité d'accès au logement se retrouve fréquemment dans le cas des étudiants, des musiciens, mais aussi de salariés expatriés, et a des conséquences à la fois sur les choix résidentiels et sur la visibilité de la présence japonaise à une échelle très locale, fondée sur des formes de continuité de présence résidentielle.

numéro de juillet 2007, premier numéro de décembre 2007. Cet intervalle de six mois vise à prendre en compte d'éventuelles variations saisonnières dans l'offre locative (liée au calendrier des activités des sociétés japonaises par exemple), et à permettre un renouvellement suffisant des annonces pour éviter les doublons, nos interlocuteurs au journal nous ayant indiqué que les annonces se renouvelaient au bout d'un à deux mois environ. Les quelques annonces identifiées comme récurrentes d'un numéro à l'autre ont été éliminées.

Carte 5.4. Répartition par communes des annonces immobilières parues dans le journal *OVNI* (décembre 2005-décembre 2007)



Source : H. Dubucs, analyse des archives de *OVNI*, juin 2008. La carte représente les 305 annonces concernant un logement en location parues dans l'un des quatre numéros de *OVNI* choisis sur la période décembre 2005-décembre 2007.

Du point de vue de la localisation, les annonces résidentielles de *OVNI* sont très conformes à la répartition résidentielle des immigrés japonais à Paris, déjà décrite précédemment. La carte 5.4 montre ainsi une nette concentration des logements dans les « beaux quartiers » du sud-ouest parisien, avec ses prolongements le long de la Seine dans les arrondissements les plus sélectifs socialement (7^e, 6^e et 5^e) et dans le 17^e arrondissement. Ainsi, les deux principales sources d'offres résidentielles dans le système japonais de l'accès au logement parisien, que sont les agences immobilières et les annonces dans la presse, sont nettement concordantes à la fois dans le type de logement et dans les localisations résidentielles proposées. Ces résultats contredisent en particulier une hypothèse qui aurait pu être formulée à partir des travaux sur les contextes londoniens de présence japonaise, où les agences immobilières jouent un rôle prééminent dans l'accès au logement d'une population essentiellement composée d'expatriés et de leurs familles : les agences immobilières seraient spécialisées dans une clientèle à hauts revenus, composée majoritairement d'expatriés, et orienteraient ceux-ci vers des secteurs socialement valorisés, tandis que les négociations entre particuliers concerneraient des types socialement plus hétérogènes de localisations résidentielles. Il apparaît au contraire, dans le cas parisien, que l'ensemble du système japonais de l'accès au logement soit caractérisé par une homogénéité certaine en matière de prix, de types de logements et de localisations résidentielles¹.

¹ Précisons que les enquêtes menées auprès d'acteurs du système japonais d'accès au logement ont été menées avant la crise financière de 2008-2009. Sans qu'il ait été possible de mesurer de manière précise les effets de ce changement de conjoncture économique sur la migration des Japonais en France ni sur leurs choix résidentiels, nous avons ré-interrogé à ce propos les responsables d'agences immobilières. Aucun n'évoque d'inflexion spectaculaire du budget ni des choix résidentiels de leurs clients. Ils décrivent une diminution très relative et inégale des loyers concernant les appartements meublés, et une tendance des sociétés à diminuer le montant des aides allouées à leurs expatriés pour le logement, depuis la crise financière japonaise des années 1990.

La concentration des immigrés japonais dans certains secteurs de la métropole parisienne trouve ainsi un premier facteur d'explication. Néanmoins, la comparaison des répartitions selon des sous-populations particulières (carte des peintres membres du Nihonjinkai Artist Club, au chapitre précédent, par exemple) suggère que la contrainte par l'offre dédiée n'a pas la même efficacité pour l'ensemble des individus de la population étudiée. Par conséquent, quels sont les facteurs qui modulent cette restriction par les structures japonaises d'accès au logement ? L'analyse des trajectoires résidentielles intra-parisienne devrait nous permettre d'apporter des éléments de réponse à cette question.

5.2. La répartition résidentielle des immigrés japonais à Paris : un entre-soi paradoxal ?

La concentration résidentielle d'une population immigrée dans un espace urbain donné est une question centrale dans les approches monographiques (croisant un groupe et un espace donnés) sur les migrations internationales (Villanova et Bekkar, 1994). Elle vise à identifier les facteurs d'un processus par lequel des individus définissent des stratégies résidentielles concordantes, soit par homogénéité de leurs caractéristiques socioprofessionnelles ou démographiques, soit par l'aspiration à une proximité avec les individus constitutif d'un collectif considéré comme une communauté, soit enfin par l'influence, également contraignante pour l'ensemble du groupe, d'un cadre (politique par exemple) restreignant les possibles résidentiels.

5.2.1. Les facteurs concordants d'une dispersion spatiale limitée

L'analyse des discours et de l'offre résidentielle proposée par les acteurs institutionnels et informationnels de l'accès au logement des Japonais à Paris a montré l'existence effective de deux des trois facteurs qui viennent d'être évoqués. Les immigrés japonais, en effet, ne constituent certes pas une population homogène sur le plan social ni démographique, mais ils recourent très largement à une structure dédiée pour trouver un logement. Or, cette structure est principalement composée d'acteurs économiques (agences immobilières, bailleurs, diffuseurs d'informations) qui tendent à construire une offre locative la plus efficace possible sur le plan commercial, donc définie en fonction de critères de choix résidentiels considérés comme récurrents parmi la population ciblée : exigences sécuritaires ou symboliques concernant le quartier ; exigences pratiques concernant le logement lui-même ; souci de l'accessibilité à certains lieux-clés (l'École japonaise, les commerces japonais). La recherche d'une proximité avec les individus de catégorie comparable, telle que les mères de famille au foyer ayant suivi leurs maris en poste à l'étranger, est également prise en compte par les acteurs japonais de l'accès au logement dans la valorisation de leur offre. Aussi le recours partagé à ceux-ci explique-t-il la prééminence de secteurs précis de l'ouest parisien dans la répartition résidentielle des immigrés japonais. Les caractéristiques du bâti résidentiel parisien dans ces quartiers constituent une condition nécessaire à la concentration d'une population hétérogène du point de vue des ressources économiques. En effet, les appartements bourgeois datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, qui composent majoritairement le secteur de Passy (16^e arr.), par exemple, ont pour particularité d'associer aux grands appartements des étages « nobles » des appartements et des chambres de taille réduite, historiquement réservés à la domesticité, qui peuvent après rénovation et aménagement satisfaire une clientèle d'étudiants célibataires, notamment. C'est ce qu'illustre la stratégie immobilière de M. Brillet, qui met en location auprès d'étudiants japonais six « chambres de bonne » de taille réduite (10 à 15 m²) mais rénovées très soigneusement et qui bénéficient de localisations prestigieuses à Saint Germain des Prés (6^e arr.) et dans le Quartier Latin (5^e arr.).

En outre, les ressources telles que les points de ramassage scolaire pour l'école japonaise ne sont pas uniquement une « réponse » à des concentrations résidentielles, mais au contraire interagissent avec celles-ci au point de créer les conditions d'une continuité dans le temps de ces concentrations. En effet, si la cartographie du ramassage scolaire a été décidée en fonction de la répartition résidentielle des usagers potentiels, nous avons vu que cette carte, une fois connue et physiquement diffusée à travers les agences immobilières, influence de manière décisive les choix résidentiels des ménages concernés. Il en va de même pour les commerces spécialisés, tels que l'épicerie japonaise de Beaugrenelle, à proximité immédiate des tours du Front de Seine (15^e arr.). Enfin, dans la mesure où le voisinage d'autres Japonais peut constituer un critère de choix résidentiel, ces ressources localisées ont un effet d'attraction non seulement sur les usagers potentiels, mais aussi sur les individus accordant de l'importance au fait de bénéficier d'un voisinage japonais. Les enquêtes menées auprès des intendants des tours du Front de Seine, au titre d'observateurs privilégiés des relations de voisinage au sein des immeubles, complètent utilement le discours des agents immobiliers. En effet, si ces derniers décrivent une sociabilité forte entre voisins japonais, et considèrent que cette proximité est souhaitée en tant que facteur de relations sociales, plusieurs indices laissent penser que les relations de voisinage sont très limitées. Les intendants décrivent ainsi des relations limitées à la simple courtoisie lors de rencontres fortuites, et le caractère très rare des visites réciproques, même entre voisins directs. Dans le cas du Front de Seine, cette description est confirmée par Kaori (n°35) et Nami (n°36), qui en près de vingt ans de résidence dans leur appartement n'ont noué aucune relation sociale soutenue avec les résidents japonais, pourtant nombreux, qu'ils ont vus se succéder dans leur immeuble et même dans les appartements de leur palier. Les autres enquêtés qui affirment avoir repéré la présence d'autres Japonais dans le voisinage immédiat n'ont pas non plus noué de relations avec ceux-ci. Autrement dit, si la présence d'autres Japonais dans les environs du logement envisagé peut constituer un argument en faveur de celui-ci, c'est moins en tant qu'occasion de construire une sociabilité qu'en tant qu'indicateur du fait que le quartier soit approprié pour l'installation d'un ménage japonais. On retrouve ici l'enjeu que représente la continuité des conditions résidentielles entre le Japon et la France, déjà évoquée. Les agences immobilières décrivent d'ailleurs la présence de Japonais à proximité comme un « label » de qualité, aux côtés d'autres atouts du logement. C'est ce qu'illustrent ces extraits d'annonces affichées sur le site Internet de l'agence Elysée Apartments portant sur des logements du front de Seine : « *Very commercial and safe area, japanese families residential area [...]* » ; « Cave ; plusieurs familles japonaises dans la résidence ; possibilité de cuisine équipée (avec équipement neuf) » (site Internet de Elysée Apartments). Si le voisinage n'est pas une condition suffisante pour l'établissement de relations sociales entre ménages japonais, et n'est pas perçu comme tel lors des choix du logement, l'on peut observer des formes de sociabilités locales plus poussées. En particulier, les rythmes de l'école japonaise induisent des temps de rencontre entre mères de famille, et scandent des activités collectives telles que les courses alimentaires quotidiennes à proximité immédiate de l'arrêt de bus, ou encore des déjeuners au restaurant soit dans le quartier de résidence, soit dans d'autres quartiers, à Opéra par exemple. Les observateurs interrogés (agents immobiliers, responsables associatifs, migrants japonais¹) évoquent également l'habitude qu'ont certaines mères de famille au foyer de se

¹ Parmi les migrants enquêtés, deux sont des mères de famille au foyer et épouses d'expatriés (Momoe, n°27, Yoshiko, n°28). Désormais retraitées, elles évoquent les sociabilités de voisinage avec les autres femmes d'expatriés sur le mode du souvenir. Yoshiko, surtout, décrit des relations de voisinage qui consistent rarement en amitiés profondes, mais qui occupent une part importante de l'emploi du temps, au point d'être parfois vécues comme pesantes. Harumi (n°25) et Yumiko (n°23) sont des épouses d'expatriés mais n'ont pas d'enfants. Elles ne sont donc pas impliquées dans les

réunir chez l'une d'entre elles. Ces formes de sociabilité se développent ainsi lorsque les proximités entre individus et familles ne reposent pas uniquement sur la proximité géographique, mais renvoient à une communauté plus large de situation : fréquentation de la même école par les enfants, durée et contexte professionnel du séjour identique, fait que les époux soient des collègues de travail, etc.

Ainsi, quel que soit le type des sociabilités de voisinage induites par la proximité résidentielle, la présence de résidents japonais dans un secteur tend à favoriser l'installation d'autres ménages japonais à proximité. Ce processus est d'autant plus efficace que l'accès au logement peut également se faire par interconnaissance entre un résidant et un nouvel arrivant. Deux cas de figure sont à envisager. Le premier est celui où un expatrié en fin de contrat libère son logement au bénéfice de l'expatrié qui le remplace à son poste. C'est par exemple ainsi que procède Sumichika (n°16) lorsqu'il obtient en 2003 son poste de deux ans à la représentation parisienne du Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR). C'est lui qui trouve son appartement en sollicitant l'agence Apollo : un deux-pièces moderne dans le 15^e arrondissement (métro Ségur). Au moment de son départ, il est contacté par son successeur à son poste, sur les conseils de l'employeur, afin de visiter son appartement. Dans la mesure où son successeur présente le même profil que Sumichika (ils sont tous deux célibataires et sans enfants), celui-ci indique qu'il est délicat, vis-à-vis de l'employeur, de refuser une proposition de logement adapté. Le même procédé est utilisé également par des individus dont la mobilité internationale est indépendante d'un employeur, comme les étudiants. Ainsi, quelques semaines avant son départ pour Paris, où il est effectuera une formation d'un an à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Jiro (n°37) contacte une ancienne camarade d'université dont il sait qu'elle réside à Paris dans le cadre de cette même formation. Sa camarade lui transmet des informations sur le logement, qu'elle a trouvé grâce à l'agence JAFIS, spécialisée dans le logement des étudiants, et contacte directement sa propriétaire en lui soumettant la candidature de Jiro. Ce type de procédé est très fréquent, car il offre de nombreux avantages à l'ensemble des individus concernés : le propriétaire n'a pas à chercher de nouveau locataire et bénéficie en outre d'une forme de garantie morale, puisque le nouvel occupant est recommandé par le précédent ; le locataire précédent bénéficie d'un interlocuteur facile à contacter pour négocier, par exemple, le moment de la libération de l'appartement ; enfin, le nouveau locataire s'abstient ainsi de chercher un appartement, et profite en outre d'une série d'informations pratiques concernant l'appartement lui-même, les commerces alentour ou encore les trajets jusqu'au lieu de travail ou d'étude. Ce procédé est également très utilisé en cas d'exigences particulières relatives à l'appartement, comme c'est le cas pour les musiciens qui se heurtent fréquemment au refus des propriétaires. Nous avons décrit précédemment comment, dans le « petit monde » des musiciens japonais à Paris, les appartements appropriés (bailleur compréhensif, isolation phonique de qualité, pièce en rez-de-chaussée pouvant accueillir facilement un piano, etc.) étaient transmis par interconnaissance. Un deuxième cas de figure d'accès au logement par interconnaissance entre ancien et nouveau résident est celui où le résident actuel identifie dans le voisinage direct (sur le même palier par exemple) un appartement ouvert à la location. C'est ainsi, par exemple, que Miho (n°7) suit les conseils de Noriko (n°6),

activités liées à l'école, et revendiquent qui plus est une certaine distance vis-à-vis de mères de familles japonaises inactives et trop centrées, selon elles, sur des préoccupations domestiques. Elles sont en revanche de bonnes observatrices des relations de voisinage entre femmes au foyer japonaises, par les discussions qu'elles ont l'occasion de mener avec certaines d'entre elles. Enfin, Madoka (n°26) et Yoko (n°15) ne correspondent pas à ce profil, mais fréquentent occasionnellement, au contact de leurs collègues et de leurs interlocuteurs professionnels, le milieu des familles d'expatriés.

rencontrée à l'INALCO où toutes deux sont étudiantes, qui remarque un studio à louer près de chez elle, dans le Haut-Belleville (19^e arr.). Miho bénéficie ainsi de la bonne connaissance du quartier que possède Noriko. En outre la présence d'une connaissance à proximité constitue un argument important en faveur de cette localisation résidentielle.

Qu'il s'agisse de la succession dans le même appartement ou de l'installation dans un appartement voisin, l'accès au logement par interconnaissance crée ainsi une certaine continuité de la présence de Japonais à l'échelle locale du quartier ou de la rue. Il s'agit là d'un processus observé dans un grand nombre de travaux sur l'accès au logement de groupes immigrés (Villanova et Bekkar, 1994). La convergence de ces résultats à propos de migrants internationaux très différents montre qu'une telle modalité d'accès au logement renvoie bien à une manière de surmonter la confrontation à un contexte citadin et immobilier méconnu ou inédit, constitutive de l'expérience d'une migration lointaine. Par ailleurs, les travaux de M. Giroud sur les « continuités populaires » dans des quartiers ouvriers en transformation ont bien montré, à propos de groupes et de contextes urbains très différents des résidents japonais à Paris, comment une continuité de la présence dans un lieu va de pair avec celle de pratiques *dans* et d'usages *de* ce lieu, et finalement avec celle des marquages sociaux que cette présence contribue à produire (Giroud, 2007 : 40-43). Saisie du point de vue de la population résidente, la continuité de la présence visible de résidents japonais est ainsi renforcée par le fait que le jeu de l'interconnaissance professionnelle ou étudiante maintient une similitude des profils professionnels et démographiques entre eux. Ainsi, la présence d'un musicien japonais dans un logement, telle qu'elle est perçue par le voisinage, est le résultat du cumul des résidences successives des musiciens pris individuellement, et qui peuvent connaître une mobilité résidentielle intense au cours de leur séjour à Paris. C'est cette continuité de la présence « japonaise », comprise en un sens collectif, qui sous-tend l'implantation et le maintien de commerces et plus largement de services destinés à cette population particulière.

5.2.2. Entre concentration et dispersion résidentielles : le rôle clé de la temporalité du séjour

Les secteurs de concentration résidentielle sont produits et pérennisés par le cumul de stratégies individuelles qui peuvent, par ailleurs, être très contrastées. Aussi, la répartition spatiale des résidents japonais décrit-elle des catégories stables d'individus (opposant par exemple ceux qui recourent aux structures japonaises d'accès au logement et ceux qui trouvent leur logement de manière autonome), ou décrit-elle un « moment » de la migration correspondant à la situation de la majorité des migrants japonais à Paris ?

Les travaux récents abordant les dynamiques urbaines par le biais des mobilités résidentielles ont montré la nécessité d'articuler les approches transversales, décrivant la répartition spatiale d'un groupe par exemple, et les approches longitudinales qui éclairent les processus ayant conduit à ces répartitions (Lelièvre et Lévy-Vroelant, 1992 ; Lévy et Dureau, 2003). L'inscription de positions résidentielles dans des parcours et des « logiques résidentielles » (Lévy, 1997) est, en outre, un enjeu de taille pour comprendre les manières d'habiter : l'occupation d'un même type de logement dans un même quartier peut aller de pair avec des pratiques quotidiennes, un rapport au logement et au voisinage fort différent selon, par exemple, qu'il s'agisse ou non du premier logement parisien du ménage considéré, selon le temps depuis lequel il y réside, ou encore selon le temps qu'il prévoit d'y résider. La temporalité des séjours est vraisemblablement un facteur décisif des choix résidentiels, en rappelant (section 2.3.2) que celle-ci renvoie à plusieurs types de processus, étroitement liés mais

irréductibles l'un à l'autre : le temps effectivement passé à Paris par le ménage considéré ; le temps qu'il prévoit d'y passer ; le parcours résidentiel intra-parisien conduisant à sa situation résidentielle actuelle ; enfin, la biographie résidentielle complète dans laquelle s'inscrit le séjour parisien. Ces composantes de la temporalité des séjours seront analysées de manière détaillée en troisième partie, mais l'on peut ici examiner la manière dont elles peuvent impliquer des recours différenciés, selon les individus, aux ressources japonaises d'accès au logement.

Ainsi, dans le cas plus précis des immigrés japonais dans des métropoles européennes, les travaux menés sur les Japonais à Düsseldorf montrent que la répartition résidentielle décrite par les données de recensements « photographient » le résultat de choix effectués au moment de l'installation dans la ville de séjour (Glebe, 1986). Par conséquent elles traduisent essentiellement le fait que la majorité des migrants considérés résident à Düsseldorf quelques années seulement, et s'en tiennent généralement à leur localisation résidentielle initiale. En revanche, elles ne permettent pas de saisir les éventuelles évolutions des choix résidentiels, qui peuvent donner lieu à des déménagements dans la ville de séjour, et redéfinir tant les localisations que les types de logements finalement choisis. Dans le cas parisien, une approche articulant l'analyse de la répartition résidentielle avec celle des mobilités résidentielles intra-métropolitaines s'avère d'autant plus pertinente que les migrants japonais qui y résident ont des projets migratoires variés. En outre, parmi les cas empiriques déjà évoqués, certains laissent supposer une forme de « sortie » de la structure japonaise d'accès au logement. Ainsi, Maemi (n°32) s'installe dans son appartement rue Saint-Dominique, au cœur du quartier des ministères (7^e arr.) en profitant du départ d'une amie japonaise, musicienne comme elle. Elle le quitte à la naissance de son enfant pour s'installer à Bourg-la-Reine (92), en proche banlieue sud de Paris, dans une maison qu'elle achète avec son mari français. C'est lui qui a pris en charge la recherche de ce second logement, ce pour quoi il n'a mobilisé que des vecteurs français d'information. Le premier logement, obtenu par un réseau japonais d'interconnaissance, est localisé dans un secteur de concentration (un « beau quartier » à proximité de Saint-Germain-des-Prés), tandis que le second, beaucoup plus excentré et localisé dans un secteur socialement plus hétérogène (photographie 5.6), est proposé par une agence immobilière française. Autrement dit, cet exemple montre que le niveau de « conformité » entre la localisation d'un logement et la répartition résidentielle de l'ensemble des Japonais ne désigne pas nécessairement des individus, ni des profils de migrants (définis du point de vue professionnel notamment), mais plutôt des étapes d'une trajectoire résidentielle intra-métropolitaine. Les structures japonaises d'accès au logement s'adressent essentiellement aux migrants au moment où ceux-ci s'installent à Paris. Les services complémentaires offerts par les acteurs de l'accès au logement (usage de la langue japonaise, conseils corrigeant les effets de la méconnaissance de l'espace parisien et de son marché immobilier, etc.) sont en effet destinés à des individus confrontés à une forme de « dépaysement ».

Le cas de Maemi évoqué précédemment est représentatif d'une évolution constatée dans la trajectoire individuelle d'un grand nombre des migrants japonais enquêtés, qui consiste en une désaffiliation d'avec les structures japonaises d'accès au logement.

Photographie 5.6. Les étapes contrastées d'une trajectoire résidentielle intra-métropolitaine : le cas de Maemi (n°32), pianiste japonaise

Immeuble haussmannien rue Saint-Dominique (7^e arr.)



Maison individuelle à Bourg-la-Reine (92)



Source : H. Dubucs, 2008.

Pour éclairer ce processus, il convient de rappeler que les services complémentaires proposés par ces structures contribuent à un coût du logement plus élevé que dans le marché libre. Il est délicat d'évaluer ce surcoût, mais plusieurs agents immobiliers interrogés conviennent du chiffre d'environ 10%. Cette désaffiliation peut prendre différentes formes. Dans certains cas, ce sont les amis ou conjoints français rencontrés au cours du séjour qui prennent en charge la recherche du logement ainsi que les procédures administratives, indépendamment, par conséquent, des agences immobilières ou des sources d'information japonaises. C'est le cas par exemple de Miyako (n°1), de Miho (n°7), d'Ikumi (n°14), de Maya (n°33) et de Maemi (n°32). Comme dans ce dernier exemple, les localisations résidentielles marquent une sortie des secteurs de concentration résidentielle japonaise : passage du Quartier Latin à un quartier populaire (au nord de la gare de l'Est, dans le 10^e arrondissement) pour Miyako ; passage d'un secteur résidentiel de classes moyennes des environs de Montparnasse (14^e arr.) à un quartier populaire et animé du Haut-Belleville (19^e arr.) pour Ikumi. Dans d'autres cas, c'est l'acquisition personnelle de compétences linguistiques et d'un savoir-faire en matière de démarches administratives qui permet de solliciter des agences immobilières françaises pour mener à bien un projet de déménagement. C'est ce qu'illustre le parcours de Setsuko (n°10), qui après avoir divorcé de son mari français quitte son appartement de Boulogne-Billancourt (92) et achète un petit trois-pièces dans un secteur socialement hétérogène en périphérie du 12^e arrondissement, qu'elle trouve grâce à une agence immobilière française.

Les localisations dans les secteurs valorisés du Sud-Ouest parisien correspondent ainsi à des choix résidentiels opérés au moment de l'installation à Paris. Leur prééminence dans la répartition résidentielle de l'ensemble des immigrés japonais s'explique donc par le fait que ce groupe correspond principalement à une migration temporaire de quelques années qui n'implique pas forcément une mobilité résidentielle intra-métropolitaine.

Dès lors que le séjour dure davantage, ou en cas de changement de la situation professionnelle ou familiale (comme lors d'une installation en couple, dans les exemples évoqués précédemment), un changement de résidence peut être opéré, avec des localisations résidentielles potentiellement discordantes par rapport à la répartition d'ensemble. Les immigrés japonais confirment des observations faites sur d'autres groupes d'immigrés à propos de leurs mobilités résidentielles dans un espace urbain donné. En effet les travaux pionniers de l'École de Chicago ont permis d'identifier la fonction de « port de première entrée » (Simon, 1993) que jouent les secteurs de concentration résidentielle des membres d'un groupe immigré au moment de leur arrivée dans une ville. Dans cette grille de lecture, le processus de diffusion des localisations résidentielles dans l'espace urbain peut être considéré comme un indicateur de la mobilité sociale des individus concernés, allant de pair avec une prise d'indépendance par rapport à la communauté d'origine. Sans nécessairement reprendre à leur compte les théories classiques de l'assimilation ayant mobilisé ce modèle, plusieurs auteurs ont repris avec profit une lecture dynamique des localisations résidentielles de populations immigrées données, en identifiant dans des contextes variés l'existence de « quartiers fondateurs » (Rémy, 1990) ou de « quartiers d'intégration » (Simon, 1992). Dans le cas des Japonais à Paris, les localisations résidentielles ne font pas apparaître de secteurs où les membres de ce groupe seraient majoritaires parmi la population résidente. En revanche les structures d'accès au logement spécifiquement japonaises contraignent les localisations résidentielles au moment de l'installation à Paris, et contribuent à créer des secteurs de concentration animés par des activités commerciales ou de services, ou encore des formes de sociabilités locales entre immigrés japonais. Ces concentrations spatiales, marquées par de fortes continuités d'un point de vue collectif, ne sont pas contradictoires avec des trajectoires individuelles plus complexes qui, selon la durée du séjour et les évolutions de la situation personnelle au cours de celui-ci, peuvent conduire à une désaffiliation d'avec les structures japonaises d'accès au logement, et à l'installation dans des secteurs secondaires voire marginaux de la répartition résidentielle des Japonais à Paris.

5.3. Des pratiques non résidentielles guidées par le recours à des ressources japonaises localisées

Les situations individuelles de méconnaissance et de dépaysement associées à l'expérience de la migration internationale ont des incidences sur les choix résidentiels. En particulier l'éventail des localisations possibles tend à être restreint par le recours à des structures japonaises d'accès au logement. Le questionnement sous-tendant cette recherche porte sur les manières d'habiter, dont le registre résidentiel constitue une composante centrale, mais non exclusive (section 2.2.4). Ainsi, l'espace de l'habiter renvoie à l'ensemble des lieux où les individus déploient leurs activités (sociales, professionnelles, ou autres). Nous proposons d'étudier si, et dans quelle mesure, l'agencement spatial des pratiques individuelles intègre des lieux précis, et récurrents d'un individu à l'autre. Pour analyser de manière plus précise la nature de ces lieux et leur rôle dans la répartition spatiale des pratiques individuelles, nous proposons d'utiliser la notion de « ressources japonaises localisées ». Nous analyserons dans un premier temps les principaux registres d'activités individuelles dont les répartitions spatiales sont susceptibles d'être guidées par la localisation des ressources japonaises. Puis nous identifierons un ou plusieurs lieux qui, par la concentration de ces ressources, sont susceptibles de polariser les pratiques des migrants japonais. Une première étape de cette double investigation est d'analyser la répartition spatiale de l'ensemble de ces ressources au sein de l'espace parisien.

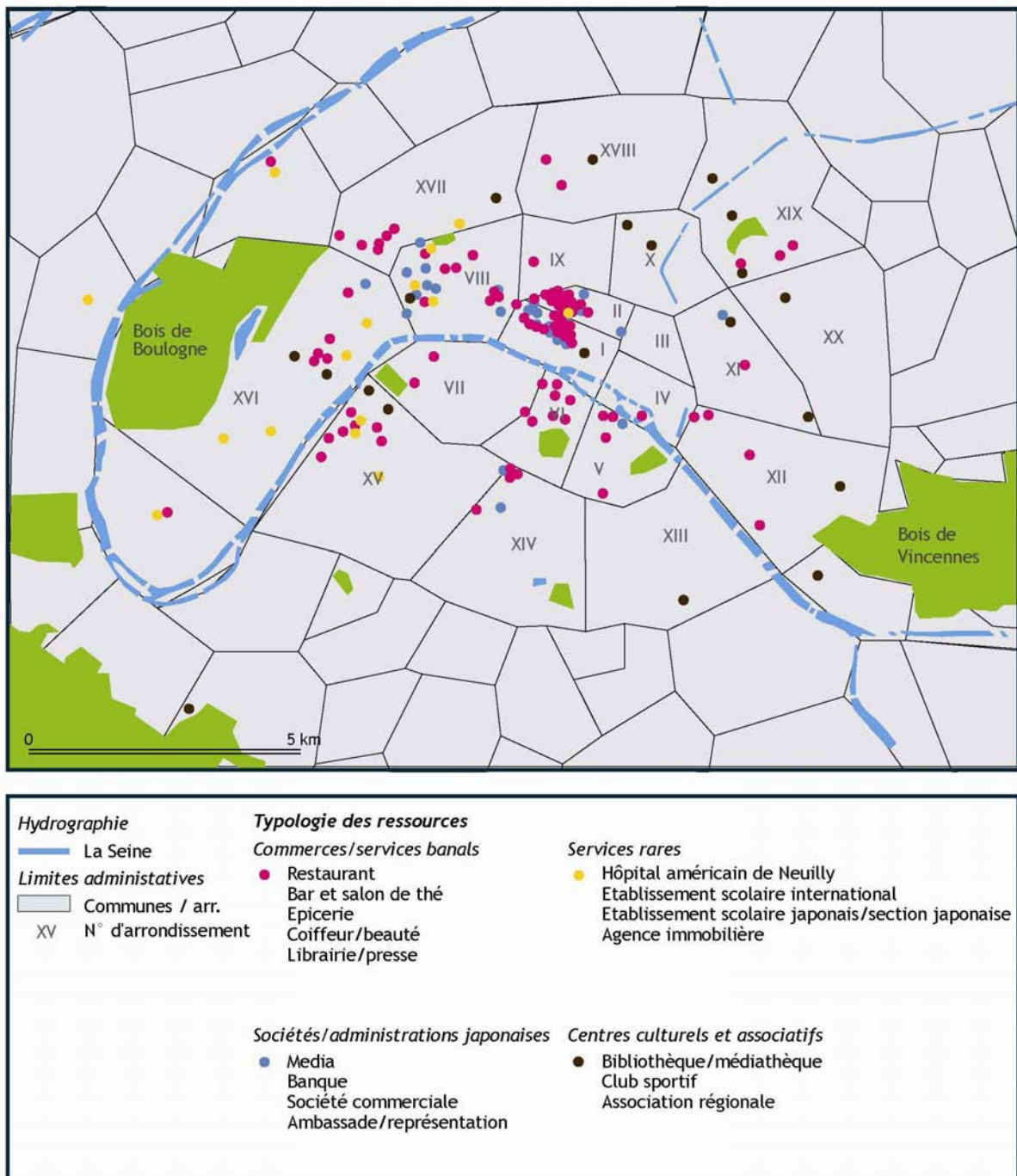
Comme le montre la carte 5.5, la quasi-totalité de ces ressources sont localisées dans Paris *intra-muros*, et les « beaux quartiers » (selon le terme de la typologie décrite dans la section 4.4.1) sont prépondérants, avec une concentration de ressources le long de l'« axe royal » parisien (matérialisé par la rue de Rivoli, l'avenue des Champs Elysées et l'avenue de la Grande Armée en direction du quartier d'affaires de la Défense, au nord-ouest), plus particulièrement dans le secteur central (1^{er} et 2^e arr.). Ce secteur de concentration englobe une partie des 15^e et 16^e arrondissements, correspondant respectivement aux quartiers de Beaugrenelle et de Passy, et se prolonge sur la rive gauche de la Seine dans la partie la plus centrale de Paris, vers les 5^e et 6^e arrondissements. Du point de vue du type de quartier, la localisation des ressources japonaises coïncide relativement bien avec les secteurs de concentration résidentielle identifiés dans la section précédente. Néanmoins les 1^{er} et 2^e arrondissements accueillent les ressources japonaises localisées dans des proportions très supérieures à celles de ses résidents japonais par rapport à l'ensemble des immigrants japonais¹.

Ce relatif décalage entre localisations résidentielles et localisation des ressources peut être analysé de manière plus précise en différenciant les localisations de plusieurs types de ressources. Les sociétés japonaises sont particulièrement concentrées et se répartissent principalement dans les 1^{er} et 8^e arrondissements, ce qui correspond à la fonction de quartiers d'affaires que ceux-ci occupent à l'échelle métropolitaine. Les représentations diplomatiques ou économiques du Japon en France (ambassade, Chambre du Commerce et de l'Industrie du Japon en France, etc.) sont localisées dans le quartier des ambassades, dans le 8^e arrondissement. Les services rares offerts spécifiquement aux Japonais (agences immobilières) ou plus largement à des élites migrantes (sections internationales d'établissements scolaires prestigieux, hôpital américain) sont tous implantés dans les secteurs de concentration résidentielle de cette population, c'est-à-dire dans les « beaux quartiers » de l'Ouest parisien ou de sa proche périphérie.

Les autres ressources sont à la fois plus dispersées spatialement et localisées dans des secteurs relativement hétérogènes du point de vue de la composition sociale de la population résidente. Si les épiceries et commerces s'adressant directement aux Japonais sont regroupés dans les 1^{er} et 2^e arrondissements, les restaurants sont certes majoritairement regroupés dans ce secteur, mais sont également implantés autour du Quartier Latin et à Saint-Germain-des-Prés, dans des secteurs touristiques de la capitale, ainsi que dans l'Est parisien, surtout dans les 12^e et 19^e arrondissements. Cette variété traduit la pluralité des stratégies entrepreneuriales qui ont conduit à la création de ces commerces, et des différences concernant le type même de commerce, en reprenant les catégories désormais classiques issues des travaux récents sur l'entrepreneuriat ethnique (Ma Mung et Simon, 1990 ; Ma Mung, 1996). Dans le cas d'entreprises « communautaires », c'est-à-dire commercialisant des produits japonais à destination principalement des Japonais, telles que les épiceries ou les librairies japonaises, la localisation dans le quartier de l'Opéra est privilégiée. Dans le cas où le commerce s'adresse à une clientèle non spécifiquement japonaise (entreprise « exotique »), le choix de localisation prend en compte d'autres critères que celui d'une population japonaise résidant ou fréquentant le quartier.

¹ A titre d'indication, les immigrants japonais résidant dans les 1^{er} et 2^e arrondissements sont moins nombreux que ceux qui résident dans le 13^e arrondissement.

Carte 5.5. Les ressources japonaises à Paris citées dans les media japonais



Sources : observations H Dubucs (2005-2008) ; annuaire du journal *Jipango* ; journal *OVNI* ; site Internet de l'ambassade du Japon ; deux guides japonais d'aide à l'installation en France (*Chikyu no kurashikata : France, 1998*, et *Paris ni kurasu, 2002*).

Remarque méthodologique : les ressources identifiées sur la carte sont mentionnées dans des media très divers, mais s'adressant prioritairement à des Japonais résidant en France. Le journal *Jipango* visant aussi un lectorat de Français s'intéressant à la culture japonaise, on a exclu de la carte les commerces et associations (d'initiation à la langue japonaise, par exemple) s'adressant à ce type de public. Il ne s'agit donc pas du relevé exhaustif de l'ensemble des ressources japonaises, mais de celles qui sont mentionnées dans des media à diffusion large au sein de la population japonaise résidant en France.

Ce deuxième cas de figure est illustré par la création du restaurant (Nakagawa) de M. Nakagawa au début des années 2000. Il cherche à profiter de l'engouement des Parisiens pour la cuisine japonaise et crée un restaurant gastronomique japonais en bordure est du parc des Buttes Chaumont, dans un secteur du Haut-Belleville (19^e arr.) alors marqué par un embourgeoisement rapide de sa population¹. Il vise ainsi une clientèle de classes moyennes attirées par une cuisine étrangère de qualité et relativement onéreuse, et profite d'un coût immobilier moindre que dans des secteurs plus valorisés de Paris pour acheter un premier local vaste et très bien situé (rue calme, proximité directe de la station de métro) ainsi qu'un second, quelques rues plus loin, recevant une épicerie et un service de plats à emporter. Le large éventail de prix ainsi pratiqués paraît bien adapté à la diversité sociale des résidents d'un quartier en cours d'embourgeoisement.

Les localisations les plus diverses concernent enfin les centres culturels et associatifs², en particulier lorsqu'il s'agit de petites structures. Dans de très nombreux cas, le créateur ou l'animateur de l'association organise un grand nombre de ses activités à son domicile, auquel cas la localisation est directement liée à son parcours résidentiel dans Paris. Pour les résidents de longue date, ce parcours peut conduire à une installation dans des secteurs bien distincts des secteurs de concentration japonaise³. Ainsi, Setsuko (n°10) et Yoko (n°15) animent chacune une association culturelle à leur domicile respectivement dans le 12^e et dans le 10^e arrondissement. Enfin, le marché de l'immobilier d'entreprise joue un rôle majeur dans la localisation de structures requérant une superficie importante. C'est le cas de l'Espace Japon, qui accueille les locaux du journal *OVNI* ainsi qu'une médiathèque japonaise dans le cadre d'une association culturelle proposant notamment des formations en japonais. Initialement situé dans un secteur peu valorisé du 11^e arrondissement, où il occupe un espace peu visible au fond d'une cour intérieure, l'Espace Japon déménage au printemps 2008 pour un secteur plus central (le 10^e arrondissement entre la place de la République et la Gare de l'Est), dans une rue récemment rénovée dans laquelle il bénéficie d'une visibilité plus directe.

Finalement, les ressources impliquant des mobilités quotidiennes (lieux de travail et de sociabilité dans et entre les temps de travail ; établissements scolaires) sont plutôt concentrées et limitées aux « beaux quartiers » parisiens. Les ressources mobilisables de manière moins fréquente sont, quant à elles, distribuées de manière très différente selon qu'il s'agisse de services et de commerces, auquel cas les localisations sont centrées sur les 1^{er} et 2^e arrondissements ainsi que sur les secteurs de concentration résidentielle de l'Ouest parisien, ou d'activités culturelles ou associatives, pour lesquelles les localisations paraissent plus diffuses et plus diversifiées sur le plan des caractéristiques sociales des secteurs d'implantation.

5.3.1. La structuration d'une large gamme de pratiques par le recours à des ressources japonaises localisées

Les ressources japonaises localisées sont très diverses par leur nature (activité commerciale, secteur de concentration résidentielle), par le registre d'activité concerné (sociabilités, approvisionnement, etc.) et par le rythme et les modalités des mobilités et présences qu'elles impliquent (déplacement

¹ Le quartier de Jourdain (19^e arr.) fait partie des secteurs parisiens pour lequel le rapport cadres/employés et ouvriers dans la population active résidente a le plus augmenté (plus de 50%) entre 1990 et 1999 (INSEE et IAURIF, 2000, vol. 3 : 91).

² Ont été retenus dans cette analyse les centres culturels et associatifs qui par les activités proposées s'adressent au moins en partie à des Japonais résidant à Paris (association de rencontres franco-japonaises, initiation à l'aérogologie menée en anglais ou en japonais, aide à l'installation en France, associations de familles franco-japonaises, etc.).

³ Ces parcours seront analysés dans le chapitre suivant.

quotidien entre le lieu de résidence et le lieu de travail, sorties en groupe le week-end, etc.). L'analyse des pratiques spatiales des enquêtés doit permettre d'éclairer le rôle de ces ressources localisées dans les spatialités individuelles.

5.3.1.1. Le recours à des services dédiés

Un premier registre de pratiques consiste en l'usage de services destinés aux migrants japonais. Nous avons vu que les établissements scolaires japonais influençaient les localisations résidentielles des Japonais séjournant temporairement à Paris et accompagnés de leurs enfants. Nous avons également mentionné l'existence d'établissements scolaires proposant une formation complémentaire à des élèves scolarisés dans des établissements français, mais dont les parents souhaitent qu'ils acquièrent une compétence linguistique japonaise en dehors du seul cadre familial. Cet usage plus souple des établissements scolaires, qui se traduit souvent par une fréquentation hebdomadaire, va de pair avec une contrainte moindre de l'accessibilité à ces établissements sur les choix de localisation résidentielle, mais implique une fréquentation régulière de ces lieux. Dans d'autres cas, la scolarisation complète d'un enfant dans un établissement japonais n'a pas d'incidence directe sur la localisation résidentielle, mais structure fortement les mobilités quotidiennes. Ainsi, Mari (n°18) réside avec son mari français dans un logement social de la Celle-Saint-Cloud (78), obtenu alors que leur fille a deux ans. Lorsque celle-ci a l'âge d'être inscrite à l'école maternelle, ses parents décident de la scolariser dans une école japonaise afin qu'elle maîtrise parfaitement le japonais. Ils l'inscrivent donc à *Eveil Japon*, l'une des deux écoles maternelles japonaises de Boulogne-Billancourt (92), la plus accessible depuis leur domicile (une demi-heure en voiture). Les trajets en voiture entre son domicile et l'école rythment les activités quotidiennes de Mari. La plupart du temps elle dépose sa fille à l'école, puis rentre chez elle directement, et refait l'aller-retour vers 16 h au moment de la sortie de l'école. Une à deux fois par semaine, cependant, elle ne rentre pas chez elle pendant que sa fille est à l'école et effectue diverses activités avec d'autres mères japonaises d'enfants scolarisés avec sa fille¹, qu'elle a rencontrées dans les moments d'attente à l'heure de la sortie des classes. Mari souligne qu'elle n'entretient pas avec ces femmes de relation d'amitié et qu'elle ressent vivement la différence entre sa situation personnelle de femme inactive² mais très diplômée, mariée avec un Français, et la leur, puisque celles-ci sont toutes mariées avec des expatriés japonais en poste quelques années à Paris, et n'ont en général jamais travaillé au Japon. Néanmoins, Mari se joint à des sorties organisées entre certaines de ces connaissances, généralement dans le quartier de l'Opéra. Il s'agit la plupart du temps d'un déjeuner dans un restaurant japonais, suivi d'une promenade ou de « lèche vitrines », souvent dans les grands magasins du boulevard Haussmann, près de la station de métro Quatre Septembre qui constitue le point d'arrivée le plus fréquent de ces excursions depuis Boulogne-Billancourt. Dans cet exemple, l'usage quotidien d'un service scolaire japonais est associé

¹ Les sociabilités entretenues autour de l'école (au moment des entrées et sorties des enfants, ou lors des activités festives organisées dans le cadre scolaire) sont un phénomène observé de manière très générale, qui n'est pas propre à la population observée ici.

² Avant son départ pour la France, qu'elle décide essentiellement pour des raisons d'insatisfaction relative à sa vie professionnelle et personnelle, Mari travaille pendant six ans comme cadre dans une grande société d'assurances à Tokyo. Elle y gagne bien sa vie (l'équivalent de 45 000 euros par an) et y développe un goût pour les responsabilités professionnelles. Sans activité professionnelle régulière à partir de son installation en France (en 2000, alors qu'elle a 32 ans), elle se déclare insatisfaite de cette situation contrainte par les arbitrages conjugaux opérés en faveur de la promotion professionnelle du mari. Au moment des entretiens menés avec elle, Mari cherche un emploi à temps partiel dans une société japonaise parisienne. Cette recherche débouche dans le courant de l'année 2008 sur un emploi à plein temps d'employée dans une société japonaise de commerce international localisée à Paris.

régulièrement à un registre plus social d'activités tournées vers le Japon. En dépit de la faiblesse explicite de la familiarité qui la lie aux mères de famille japonaises qu'elle fréquente à cette occasion, Mari souligne l'agrément qu'elle trouve à mener des conversations en japonais, et l'intérêt qu'elle retire d'échanges d'informations tant sur la vie des Japonais à Paris que sur des événements concernant le Japon ou Tokyo, par exemple.

D'autres types de services relèvent d'une fréquentation individuelle plus rare mais dont les caractéristiques de l'offre ciblent directement les résidents japonais de Paris. Parmi ces services, les salons de coiffure sont régulièrement cités au cours des entretiens, quels que soient les profils professionnels des enquêtés. Les individus concernés justifient leur recours à un coiffeur japonais par la compétence particulière de ceux-ci et par la possibilité d'exprimer en japonais leurs exigences esthétiques. Une enquêtée mentionne le recours à un coiffeur se déplaçant à domicile, mais la plupart se rendent régulièrement dans un salon situé au cœur du quartier de l'Opéra, et dont l'observation directe montre l'intense fréquentation et le caractère exclusivement japonais de la clientèle. Dans un autre registre, le recours à des services de santé constitue un autre cas d'usage de ressources japonaises régulièrement évoqué dans les entretiens. On observe cependant une forte variabilité dans le recours à des médecins japonais. Certains individus fondent plutôt leur choix sur un critère de proximité ou d'accessibilité. D'autres développent un discours très construit sur l'existence de spécificités japonaises en matière de pathologie comme en matière de soins, et justifient ainsi le fait qu'ils recourent exclusivement à des médecins japonais. Les individus correspondant à ce second cas se font soigner à l'Hôpital Américain de Neuilly (92), une structure privée qui affiche une spécialisation dans une clientèle internationale (un tiers des patients environ), en employant des médecins anglophones¹. L'hôpital comprend une « cellule Japon » employant à plein temps un médecin japonais ayant explicitement vocation à s'adresser aux Japonais résidant à Paris, et cette information est régulièrement présente parmi les informations pratiques diffusées par le journal *OVNI*. Il s'agit là d'un exemple intéressant d'une structure destinée à des migrants internationaux définis de manière large², mais que sa localisation, ses tarifs et son mode de communication tendent à réserver à une population de migrants ayant une position sociale élevée. Ainsi, comme dans le cas des établissements scolaires internationaux à dominante anglophone mais hébergeant une section réservée à l'apprentissage du japonais, certaines ressources japonaises localisées sont l'une des composantes de ressources destinées à une population migrante élitaires plus largement définie.

5.3.1.2. L'accès à des biens de consommation japonais

Parmi l'ensemble des biens de consommation japonais évoqués lors des entretiens, la nourriture japonaise est le cas le plus évident aux yeux des enquêtés. « Manger japonais » apparaît ainsi comme une exigence incontournable. K. Yatabe montre d'ailleurs que dès le début de la migration japonaise en France, les restaurants ont joué un rôle crucial comme « lieux de ralliement identitaire où les gens viennent trouver un réconfort, des rituels qui confirment l'appartenance à une culture commune » (Yatabe, 2004 : 98)³. Notre enquête confirme cet enjeu, puisque Rieko (n°8) est la seule des

¹ <https://www.american-hospital.org/>

² Sur le site Internet de l'hôpital, le terme « international » est omniprésent et constitue un argument majeur pour décrire l'originalité de cette offre dans l'espace parisien.

³ « Dès 1903, l'écrivain Iwaya Sazanami note s'être rendu rue Bonaparte au Tomoe-Tei, tenu par deux Japonaises, Itahara Tomoe et sa fille O-Hama, qui servaient en habit traditionnel. Sans doute s'agissait-il du premier restaurant japonais

personnes interrogées qui ne consomment pas de nourriture japonaise, même occasionnellement. Mais cette spécificité individuelle s'explique par un éloignement précoce d'avec le Japon, puisqu'elle quitte définitivement son pays natal dès l'âge de 8 ans, ce qui fait écho avec sa revendication très affirmée d'une identité internationale qui se traduit d'ailleurs par un certain agacement lorsqu'elle est interrogée sur sa consommation de produits alimentaires japonais. L'alimentation constitue ainsi pour elle un symbole fort de l'appartenance culturelle, plus encore que d'autres produits, dans la mesure par exemple où Rieko achète par ailleurs régulièrement des livres en japonais dans le quartier de l'Opéra. Dans tous les autres cas, les produits et les plats japonais occupent une place majeure dans l'alimentation, soit quotidienne, soit plus exceptionnelle et festive lors de sorties au restaurant.

Pour ce qui concerne l'alimentation quotidienne, on peut distinguer deux types de lieux d'achat d'alimentation japonaise. Le premier regroupe les épiceries japonaises du quartier de l'Opéra (Kyoko¹ notamment), ou des secteurs de concentration résidentielle (Kanae, à Beaugrenelle) qui proposent une gamme très large de produits de base, de plats préparés, de friandises, d'ustensiles et de condiments japonais. Ces lieux sont généralement bien connus, ne serait-ce que par leur affichage constant dans les journaux japonais d'information à Paris, et sont les plus fréquemment cités, y compris par ceux qui trouvent ces magasins excessivement chers et préfèrent le plus souvent y limiter leurs achats. Le second regroupe les épiceries et supermarchés asiatiques le long de l'avenue de Choisy, dans le 13^e arrondissement (notamment l'enseigne « Tang frères »), et dans une moindre mesure les épiceries de produits asiatiques du boulevard et de la rue de Belleville (10^e, 20^e et 19^e arrondissements), comme Paristore². Ces commerces proposent en général des rayons spécialisés pour chaque région ou pays d'Asie du Sud-Est, et la plupart des principaux produits japonais y sont disponibles. Si ces secteurs concentrent effectivement l'essentiel de l'offre parisienne de produits alimentaires asiatiques, des épiceries de taille plus réduite offrent les mêmes produits de base de la nourriture japonaise, rue de Joinville par exemple, entre le Bassin de la Villette et l'avenue de Flandre (19^e arrondissement). Les résidents les plus anciennement installés près de la station Jourdain (Noriko, n°6, Miho, n°7) s'approvisionnent régulièrement dans les épiceries bellevilloises, découvertes à l'occasion de promenades dans le quartier. A l'inverse, Sato (n°17) et Ippei (n°3), qui vivent chacun à proximité de la rue de Joinville regroupant une dizaine d'épiceries tenues par des Chinois, n'en connaissent pas l'existence³. Dans leur cas, la proximité des lieux d'approvisionnement ne joue ainsi qu'un rôle secondaire, et la consommation de produits japonais s'organise en quelques « hauts lieux » qui ont l'avantage de proposer une offre variée et qui bénéficie d'une large réputation : le quartier de l'Opéra est très largement mentionné dans les guides touristiques ou d'aide à l'expatriation, ou encore dans les journaux japonais de Paris. En outre, à l'instar de la fréquentation des établissements scolaires qui donnent lieu à des activités et à des sociabilités variées, l'achat de produits japonais est associé à l'immersion dans une atmosphère japonaise plus large : rendez-vous avec des amis japonais, achat de livres ou de journaux, consultation de la presse japonaise gratuite et

jamais ouvert à Paris. Dans les années 1920 et 1930, on dénombre cinq restaurants, dont le Jôban (près de l'Etoile), le Nihonjin-kurabu (porte Maillot), le Botanya (avenue Mozart), et le Fouji (rue du Sommerard) » (Yatabe, 2004 : 98).

¹ Cette épicerie est située rue Sainte Anne, dans le 2^e arrondissement, au cœur du quartier de l'Opéra.

² L'avenue de Choisy et Belleville sont les deux secteurs parisiens rassemblant le plus grand nombre de commerces asiatiques. Il convient toutefois de noter que la fréquence de Belleville parmi les lieux d'approvisionnement cités tient en partie à la composition de l'échantillon enquêté. Ce sont en effet les résidents du 19^e arrondissement qui citent Belleville comme secteur d'approvisionnement.

³ Dans les deux cas, les environs du logement sont mal connus, et les activités sont essentiellement partagées entre le domicile et le lieu d'activité principale (un restaurant du 8^e arrondissement et le conservatoire national de musique et de danse de Paris).

de l'actualité culturelle parisienne, sortie au restaurant, etc. Cependant la consommation de produits alimentaires japonais n'est pas un simple prétexte à la fréquentation de lieux japonais. Plusieurs témoignages concordants indiquent que ces achats réguliers répondent bien à une exigence alimentaire forte. Cette exigence se fonde sur le goût, mais peut aller jusqu'à structurer aux yeux des enquêtés une sorte d'identité physiologique, y compris dans le cas de résidents parisiens de longue date :

« C'est vrai que, malgré que je suis occidentalisée et que j'ai passé plus de la moitié de ma vie en France, j'ai très bien compris que mon corps est constitué par l'alimentation japonaise, mon corps en a besoin. Et ça c'est malgré l'immigration, là il y a quelque chose qu'on ne peut pas changer. Bien sûr je mélange aussi un peu dans la cuisine, mais ça c'est quelque chose d'important, c'est contre nature » (Setsuko n°10).

L'alimentation quotidienne préparée chez soi est donc caractérisée par la prépondérance de plats japonais ou au moins d'un goût japonais donné par divers condiments (sauce de soja, *wasabi*, etc.). Dans certains cas, la préférence accordée à des marques japonaises concerne des produits relativement équivalents, comme la bière¹. Ainsi, il nous a été proposé une bière japonaise dans plusieurs des logements où ont été effectués les entretiens, les enquêtés confirmant à chaque fois qu'il s'agissait bien du produit qu'ils consommaient habituellement, et non d'une attention spéciale pour un visiteur s'intéressant au Japon. La fréquentation des restaurants japonais reflète aussi de façon presque systématique cet attachement à l'alimentation japonaise. Les « cantines » de la rue Sainte Anne, qui proposent des plats japonais traditionnels, sont régulièrement fréquentées. Sumichika (n°16), fonctionnaire au Centre Japonais des Collectivités Locales, rue Saint Honoré dans le 1^{er} arrondissement, s'y rend par exemple tous les jours à pied pour y déjeuner, et y retrouve des collègues et amis travaillant dans ce secteur ; il y retourne également parfois pour dîner avec des amis japonais.

L'approvisionnement alimentaire renvoie donc à un nombre relativement limité de secteurs, voire de magasins précis, fréquentés plus ou moins intensément par la plupart des migrants japonais interrogés. Néanmoins, trois modes d'approvisionnement complémentaires ou alternatifs peuvent être identifiés, qui limitent l'influence des localisations des commerces cités sur l'organisation spatiale des pratiques individuelles.

L'approvisionnement peut être assuré par la réception de produits alimentaires envoyés depuis le Japon. On retrouve là un résultat très classique de travaux sur les migrations internationales : l'envoi de produits alimentaires depuis le pays d'origine est une composante très fréquente des échanges matériels et immatériels constitutifs de la « circulation migratoire » (Dorai *et alii*, 1998). Des thés ou friandise de qualité sont ainsi souvent envoyés par la famille des migrants depuis le Japon, à l'occasion d'événements particuliers, comme le nouvel an, mais aussi de manière régulière et avec un véritable rôle d'approvisionnement. Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25) effectuent ainsi périodiquement des commandes à leurs familles, y compris pour des aliments très banals tels que le riz par exemple. Cette méthode leur ouvre en effet un choix plus vaste que celui que proposent les épiceries japonaises de Paris, et ils considèrent que le surcoût d'un envoi postal n'est pas rédhibitoire compte tenu des tarifs pratiqués par ces commerces. En outre, les retours ponctuels au Japon sont presque systématiquement mis à profit pour rapporter à Paris d'abondantes quantités de produits alimentaires. Enfin, certains produits tels que les poissons, qui occupent une place centrale dans

¹ Cette préférence est apparue y compris dans des cas où la personne enquêtée vit en couple avec un Français : Miyako (n°1), Keiko (n°2), Miho (n°7), Yuri (n°19).

l'alimentation japonaise, font l'objet d'une offre commerciale particulière consistant en une livraison à domicile de produits congelés importés du Japon. La même société hollandaise de livraison est ainsi utilisée par Chika (n°21), Akemi (n°22) et Yumiko (n°23), qui en ont appris l'existence par les petites annonces dans les journaux japonais. A un rythme mensuel, ils effectuent ainsi par Internet des commandes groupées avec d'autres ménages japonais du voisinage, afin de partager le coût élevé de la livraison.

Les tarifs élevés pratiqués par les épiceries et les restaurants tenus par des Japonais incitent les étudiants et les autres migrants aux revenus économiques limités à trouver des solutions alternatives. C'est dans ce cadre que peut se comprendre la fréquentation, déjà évoquée, de commerces asiatiques moins spécialisés. De la même manière, ces individus fréquentent régulièrement des restaurants de nourriture japonaise tenus par des non-Japonais, proposant à très bon marché des plats réputés festifs, les fameux *sushis* et *maki-sushis* notamment, mais d'une qualité gustative médiocre. Interrogés sur ce point, les enquêtés fréquentant cette catégorie de restaurant répondent que la qualité est certes moindre que celle des mêmes plats préparés dans leur famille au Japon, mais que le prix très réduit leur permet d'apprécier régulièrement des saveurs typiquement japonaises. Par exemple les trois étudiants japonais au Conservatoire National de Musique interrogés (Ka, n°11, Takayasu, n°12, Sato, n°17) fréquentent assez régulièrement le restaurant japonais proche de cet établissement ; il s'agit même de l'unique restaurant fréquenté, d'ailleurs très régulièrement, par Sato (n°17), qui réside à proximité. Dans ce cas, la très large diffusion spatiale des centaines de restaurants japonais dénombrés dans Paris (section 4.2.3) ne restreint pas ce type de consommation à certains secteurs précis, et accorde un rôle prépondérant aux logiques de proximité ou d'accessibilité.

Enfin, le besoin concernant l'alimentation japonaise est exprimé de manière très variable. Cette variabilité est particulièrement sensible dans les préférences concernant les restaurants, qui constituent l'une des activités récréatives les plus fréquemment et généralement citées. Ainsi, si l'on a vu que la fréquentation régulière de restaurants japonais du quartier de l'Opéra servait fréquemment de cadre à des sociabilités entre collègues ou mères de familles japonaises, on observe également une forte fréquentation des restaurants asiatiques non japonais, notamment vietnamiens, cambodgiens, thaïlandais, ou chinois, y compris pour Rieko (n°8) qui affirme ne pas se sentir spécialement japonaise et ne jamais manger de cuisine japonaise. Les personnes interrogées vivant à proximité de Belleville (Ipppei, n°3 ; Noriko, n°6 ; Miho, n°7 ; Rieko, n°8 ; Tomoko, n°13) y fréquentent ainsi très régulièrement ce type de restaurant. Elles se disent attirées par une gastronomie jusqu'alors inconnue, bien plus que par une proximité gustative avec les plats japonais. La fréquentation des restaurants est donc un bon révélateur, d'une part, de l'intensité du rapport des individus au Japon et, d'autre part, de l'ouverture à d'autres cultures mise en œuvre pendant le séjour parisien. Noriko (n°6), étudiante à Paris depuis 7 ans, et Yoko (n°15), journaliste à Paris depuis 12 ans, se distinguent des autres personnes interrogées par leur goût pour la nourriture africaine, arabe et moyen-orientale, qui les incite à fréquenter régulièrement le quartier de Barbès. Le cas de Noriko illustre clairement une attention particulière portée à la diversité culinaire de l'offre parisienne de restaurants, qui se traduit par une connaissance approfondie des restaurants africains et orientaux de son quartier de résidence, et par le développement d'habitudes de fréquentation dans des restaurants directement avoisinants¹.

¹ Source : parcours commenté effectué avec Noriko entre la Place des Fêtes (19^e arrondissement), proche de son lieu de résidence, et le canal de l'Ourcq.

La curiosité gastronomique de Yoko structure d'autant plus ses pratiques que, par ses fonctions de directrice d'un journal culturel comme par son habitude d'accueillir régulièrement des amis du Japon, elle met un point d'honneur à découvrir et à faire découvrir des restaurants originaux à Paris :

« Il y a un restaurant que j'aime beaucoup juste à côté de Château Rouge et j'emmène souvent des groupes de touristes japonais là-bas.

C'est quelque chose qui les attire ?

Oui, beaucoup. C'est la cuisine africaine. Parce que certains plats il y a un peu de ressemblance avec un plat au Japon. C'est le tiep bou dien, parce qu'il y a un plat qui est un peu similaire de goût. Sinon, pour le poulet Yassa, c'est des goûts assez sobres, donc ça plaît beaucoup. Mafé aussi, c'est très bon. C'est les trois plats que je présente aux Japonais. [...] En général, c'est juste des amis, qui sont assez curieux, donc c'est très naturellement accepté. Mon but c'est toujours d'essayer de présenter autour de moi des cultures très variées. Et comme j'aime beaucoup la culture africaine j'ai très envie de présenter cette culture à des gens qui ne connaissent pas du tout » (Yoko, n°15).

De plus elle s'efforce de cuisiner elle-même des plats marocains notamment, ce qui la pousse à fréquenter des commerces de Barbès :

« C'est toujours à côté de Barbès, il y a beaucoup de magasins comme des boucheries pour les Arabes. Je n'y vais pas très souvent, mais de temps en temps quand même. Maintenant je n'ai plus beaucoup de temps mais pour faire de la cuisine marocaine j'aime bien. J'ai fait un voyage dans le Sahara avec des amis et j'ai appris à préparer des tajines ou des couscous. Je suis retournée à la boucherie du quartier Barbès pour acheter de l'agneau... » (Yoko, n°15).

Enfin, le rapport à la cuisine française est régulièrement évoqué lors des entretiens. Les achats alimentaires quotidiens sont effectués dans les magasins non spécialisés, l'enseigne Monoprix étant citée dans la grande majorité des cas. En revanche, la fréquentation de restaurants français apparaît beaucoup plus sélective socialement parmi les migrants japonais enquêtés. Parmi les étudiants, la fréquentation de restaurants français est le plus souvent inexistante ou très exceptionnelle en raison de leur prix jugé trop élevé. En revanche, parmi les actifs, le séjour à Paris est fréquemment décrit comme une occasion de découvrir la gastronomie française. C'est à ce type de loisir que Sumichika (n°16), associe la plupart de ses relations sociales, en dînant régulièrement avec ses collègues japonais dans des restaurants français proches de chez eux, dans les 5^e et 15^e arrondissements. Il s'agit là d'une habitude socialement valorisante aux yeux d'Eri (n°9), qui en semaine dîne presque tous les soirs dans des restaurants français proches de chez lui (3^e arr.), soit avec des amis soit, le plus souvent, pour des repas protocolaires ou d'affaires. Dans d'autres cas, la fréquentation de restaurants français s'appuie sur une exploration raisonnée et systématique, notamment lorsqu'elle est sous-tendue par un enjeu de formation professionnelle. Ainsi, Ippei (n°3) consacre une part significative de son budget à cette activité, en se rendant trois fois par mois environ dans un restaurant différent afin de compléter sa formation de cuisinier spécialisé en gastronomie française. C'est également le cas de Kaori (n°35) et de Nami (n°36), qui revendent une connaissance approfondie du monde de la haute gastronomie parisienne. Les sorties au restaurant ne se réduisent donc nullement à la fréquentation de restaurants japonais, et leur répartition dans l'espace parisien est beaucoup plus diffuse que celle de ces derniers, implantés majoritairement dans les secteurs les plus valorisés (carte 5.5). Néanmoins, les vecteurs d'information japonais jouent un rôle majeur dans la localisation de cette activité, puisque le choix des restaurants se fonde souvent sur les avis proposés par des guides japonais consacrés à la gastronomie parisienne (utilisé systématiquement par Akemi, n°22, et Yumiko, n°23) ou par les *blogs* postés sur Internet par des résidents japonais

proposant leurs conseils pratiques à de nouveaux arrivants. Miko (n°29) publie ainsi quasi-quotidiennement un journal personnel, ouvert aux visiteurs japonais, où elle consacre une rubrique entière à ses découvertes gastronomiques parisiennes. Plusieurs notes sont consacrées à un restaurant français de Passy (16^e arr.), proche de chez elle, où elle a pris l'habitude de dîner régulièrement, seule ou avec les amis qui lui rendent visite du Japon. Sans qu'il s'agisse de ressources japonaises à proprement parler, certains restaurants français bénéficient ainsi d'une fréquentation japonaise très régulière, liée à l'influence de la réputation dans un « petit monde » où les vecteurs d'informations sont en nombre limité et où le bouche-à-oreille joue un rôle décisif, et à l'habitude de sorties collectives pour ce type de loisirs. En ce sens, la durée de la présence à Paris et la capacité individuelle à mobiliser des sources d'information non spécifiquement japonaises¹ constitue, comme pour les choix résidentiels analysés précédemment, un facteur de différenciation des pratiques par rapport aux localisations majoritaires des restaurants fréquentés par des Japonais. L'exemple de Akemi (n°22) et Yumiko (n°23) illustre le passage d'une utilisation exclusive de guides touristiques et gastronomiques japonais à celle de guides français, tels que le *Guide Michelin* ou le *Lebey*. Cette évolution, opérée en six mois de résidence à Paris, est liée principalement à l'acquisition par Yumiko, principale animatrice des sorties du couple, d'une maîtrise du français suffisante pour diversifier ses sources d'information. En particulier, la consultation du second de ces guides, spécialisés dans les « bistrots » héritiers d'une cuisine populaire, les a conduits à se rendre dans des secteurs périphériques du nord-est parisien jusqu'alors absents de leur espace de pratiques.

Il existe également des dispositifs incitant les résidents japonais de Paris à fréquenter certains lieux particuliers pour effectuer leurs achats de biens de consommation non spécifiquement japonais. Deux grands magasins tokyoïtes, Takashimaya² et Mitsukoshi, disposent d'emplacements réservés respectivement au Printemps et aux Galeries Lafayette, sur les Grands Boulevards (9^e arr.), qui sont les deux grands magasins les plus fréquentés de Paris. Sur simple inscription, les Japonais se voient proposer une carte leur offrant une réduction de 10% sur les articles qu'ils y achètent, ce qui a pour effet de renforcer l'attractivité de cette offre commerciale déjà intensément utilisée par les Japonais³. Le fait que le personnel soit japonais contribue également à faciliter les achats dans ces deux magasins, situés à proximité directe du quartier de l'Opéra. Les tarifs élevés qui y sont pratiqués tendent à sélectionner la clientèle japonaise. Les entretiens menés auprès de migrants japonais montrent que l'ensemble des expatriés et de leurs conjoints connaissent et fréquentent plus ou moins régulièrement ces magasins, tandis que les étudiants n'en font qu'un usage rare. Pour Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25), le *shopping* dans les grands magasins est une habitude mise en place dès l'arrivée à Paris (tous deux connaissaient les Galeries Lafayette⁴ et le Printemps avant leur départ de Tokyo, par les informations collectées dans les guides et sur Internet pour préparer leur séjour). Une

¹ Ce processus d'autonomisation par rapport à des ressources informationnelles japonaises renvoie à la notion générale d'« apprentissage » d'un contexte urbain inédit, développée notamment en psychologie environnementale (Ramadier, 1997). Une analyse particulière lui sera consacrée dans le chapitre 6.

² Le Takashimaya Service Desk est ouvert à Paris, au rez-de-chaussée du Printemps, depuis le début des années 1970. Outre l'exportation de produits de luxe français commandés par correspondance, la principale source de revenu de ce « bureau » est constituée des achats effectués par les quelque 700 000 touristes japonais séjournant chaque année à Paris. Les Japonais résidant à Paris ne constituent qu'une clientèle secondaire en proportion, mais ils bénéficient des mêmes services (conseils de vendeurs japonais, cartes de réduction, événements commerciaux particuliers) que les touristes. (M. Kotani, PDG de Takashimaya France, *Commerce International*, juillet 2007).

³ Source : entretien (septembre 2007) avec la directrice de Takashimaya Paris et avec Yuri (n°19), qui y occupe un emploi de vendeuse.

⁴ La clientèle japonaise est la plus nombreuse des clientèles étrangères des Galeries Lafayette, qui représentent 40% de l'ensemble des acheteurs (APUR, 2006 : 21).

fois par mois en moyenne au cours de leur première année de séjour, le couple se rend dans le secteur des grands magasins pour y faire des achats, flâner et y apprécier l'atmosphère « animée et sophistiquée »¹. Le cas de Mari (n°18) évoqué précédemment renvoie à une fréquentation plus régulière et associée à une activité sociale (*shopping* en compagnie d'autres mères de famille japonaises). Dans son cas, et contrairement au couple précédent, aller dans les Grands Magasins est systématiquement associé à un passage par les rues du quartier de l'Opéra et ses restaurants et boutiques japonaises.

Dans un autre registre, les activités culturelles se fondent sur la répartition au sein de l'espace parisien d'un petit nombre d'établissements proposant une offre accessible aux Japonais, d'un point de vue linguistique notamment. Si les deux principales librairies japonaises sont localisées dans le quartier de l'Opéra, on dénombre plusieurs centres culturels, souvent associatifs, qui proposent à la location ou à la consultation des ouvrages et supports audiovisuels en japonais. Ces structures sont ouvertes à toute personne s'intéressant au japonais, mais elles sont fréquemment utilisées par des immigrés japonais qui peuvent s'y procurer des livres ou consulter la presse, par exemple. On peut distinguer plusieurs types de ces lieux d'activités culturelles japonaises, selon le public visé.

Le principal centre culturel japonais de Paris est la Maison de la Culture du Japon à Paris (photographie 5.7). Construit au début des années 1990 sur le quai Branly (15^e arr.), à quelques mètres de la tour Eiffel², cet établissement est à la fois un lieu d'exposition d'art et d'objets artisanaux japonais, une salle de concerts et de spectacles, une importante bibliothèque spécialisée sur le Japon, un lieu de formation proposant des stages d'initiation ou de perfectionnement au japonais et à plusieurs arts traditionnels japonais (cérémonie du thé, *ikebana*, *origami*, etc.). L'éventail de ces activités se traduit par une fréquentation « mixte » du lieu, par des non-japonais et par des Japonais, ces derniers composant essentiellement le public de la bibliothèque et de la salle de spectacles. L'abondante documentation disponible en libre-accès à l'entrée de l'établissement confirme la vocation du lieu à s'adresser à un double public, puisqu'on y trouve aussi bien des documents en français déclinant le programme du centre que des documents en japonais (journaux, annonce pour des cours de français, etc.). La localisation centrale de la Maison du Japon, son accessibilité et la variété des activités qu'elle propose en fait un lieu de rendez-vous fréquent pour les résidents japonais, notamment ceux des environs de Beaugrenelle, qui peuvent y associer un déjeuner, la collecte d'information sur l'actualité des événements culturels parisiens accessibles aux Japonais, le visionnage d'un film, etc.

¹ « Nous aimons aussi aller aux Galeries Lafayette, c'est très central, il y a beaucoup de monde. On aime bien l'ambiance, sophistiquée, fashionable, avec de beaux produits dans les vitrines. Et puis c'est animé, parfois un peu trop, même » (entretien avec Hiroshi, n°24, et Harumi, n°25, septembre 2006).

² La localisation prestigieuse de la Maison de la Culture du Japon (au cœur d'un « beau quartier » parisien, en bordure de Seine, à proximité directe de l'un des sites touristiques les plus fréquentés de la capitale) ainsi que sa visibilité dans le paysage local (un bâtiment spectaculaire sur le plan architectural, au croisement de deux axes automobiles majeurs) est un marqueur fort du statut valorisé du Japon dans l'espace symbolique parisien. C'est d'ailleurs, à notre connaissance, le seul pays à y bénéficier d'un espace lui étant consacré qui possède une telle visibilité.

Photographie 5.7. La maison de la Culture du Japon à Paris



Source : H. Dubucs, septembre 2009.

Des centres culturels de taille bien moindre, répartis de manière diffuse dans l'espace parisien¹ associent une petite bibliothèque et une programmation de spectacles et de formations aux arts traditionnels. Ces lieux sont fréquentés par des Japonais résidant à proximité. C'est le cas de Noriko (n°6) qui se rend une fois par mois environ à l'Espace Japon, à une demi-heure de transports en commun environ depuis chez elle², afin d'emprunter des livres, de prendre un exemplaire de *OVNI* et de lire la presse japonaise. Enfin certains de ces centres ciblent un certain public par leur programmation d'événements exigeants et peu accessibles à de non-initiés. L'Association franco-japonaise de Tenri, dans le Marais, spécialisée dans les spectacles de danse *Buto*, est l'un des lieux de sortie les plus fréquents pour Ikumi (n°14), qui découvre le *Buto* à l'occasion de son séjour à Paris, s'y forme et en fait l'une de ses activités professionnelles au bout de quelques années de pratique. Le centre culturel est le lieu qu'Ikumi fréquente le plus régulièrement dans la semaine, avec deux cours de danse hebdomadaires, un ou deux spectacles par mois et une fréquentation plus occasionnelle liée aux sociabilités. Il s'agit en effet de l'un des points de rendez-vous de jeunes artistes japonais de Paris (en danse et en musique contemporaines), auquel Ikumi se rattache explicitement.

L'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France (Nihonjinkai), implantée sur les Champs Elysées, propose également des formations à ses adhérents, tous japonais. Il s'agit notamment de cours de français ou de « séminaires » thématiques portant sur des aspects culturels ou pratiques de la France et de Paris. Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25) en sont adhérents, et cette dernière profite de son temps libre pour y bénéficier de plusieurs activités rythmant son agenda hebdomadaire. Elle y suit un cours de yoga, un après-midi par semaine, en compagnie d'autres femmes inactives d'expatriés, ainsi que, plus ponctuellement, des cours thématiques :

« [...] parfois on suit des séminaires. Tous les deux mois, peut-être. Une fois, sur le vin français, toute une journée. C'était ma femme surtout qui l'a suivi, ça l'intéresse. Et elle est aussi allée à un séminaire sur « Comment adopter la culture française ? ». A chaque fois c'est au Nihonjinkai. Et le séminaire d'œnologie

¹ Les principaux de ces centres sont : Association Culturelle Franco-Japonaise de Tenri (1^{er} arr.), Espace Japon (10^e arr.), Centre Culturel Franco-Japonais Espace Hattori (11^e arr.), Maison du Japon de la Cité Universitaire (14^e arr.).

² Au moment de l'enquête, le centre Espace Japon était encore localisé dans le 11^e arrondissement. Le déménagement vers le 10^e, motivé par un besoin de place supplémentaire, a eu lieu en juin 2008.

était aussi au Nihonjinkai. On reçoit une newsletter qui nous tient au courant, et on choisit en fonction de ce qui nous intéresse. » (Entretien avec Hiroshi, n°24, et Harumi, n°25, septembre 2006).

Les tarifs de l'adhésion à l'association, ainsi que le profil des adhérents, appartenant au monde des expatriés d'entreprises japonaises, fait que l'AARJF n'est que très marginalement fréquentée par les étudiants, parmi lesquels les individus enquêtés témoignent soit d'une ignorance de cette structure, soit d'un désintérêt certain. Les activités proposées dans le cadre de l'association sont de facto réservées à un public trié sur la base de l'interconnaissance et des relations professionnelles. On retrouve un mode de fonctionnement similaire dans le cas du Osaka Business Club, qui organise des séminaires professionnels mais gère également un club de golf, présidé par le dirigeant d'une société japonaise à Paris. Les activités sportives du week-end consistent ainsi en un prolongement de la sociabilité entre collègues de travail, sur la base d'un entre-soi où les relations professionnelles structurent étroitement les activités collectives de loisir¹, bien identifié dans des travaux sur les expatriés dans d'autres contextes géographiques (Ben-Ari, 2000).

Finalement, les migrants japonais bénéficient d'une grande variété de ressources dédiées qu'ils peuvent mobiliser pour effectuer des activités indispensables (approvisionnement, recours à des services de santé) ou relatives aux loisirs et aux relations sociales. Deux caractéristiques ressortent de l'analyse de ces ressources pour chacun des registres de pratiques considérés. Premièrement, leur répartition spatiale n'est pas directement calquée sur les localisations résidentielles décrites précédemment, et sont plus diffuses dans l'espace parisien. Par conséquent, la distribution spatiale des pratiques des migrants japonais semble à la fois moins structurée et moins concentrée dans certains lieux, que celle de leurs localisations résidentielles. Deuxièmement, contrairement aux agences immobilières japonaises, ces ressources ne sont pas mobilisées (ou selon des intensités et des modalités très distinctes) par l'ensemble des immigrants japonais. Plusieurs sous-populations peuvent donc être distinguées selon la manière dont ces ressources localisées structurent l'agencement spatial des leurs pratiques.

Ce double constat suggère un certain nombre de questions : comment les activités des individus étudiés se répartissent-elles entre mobilisation de ressources japonaises et mobilisation de ressources non spécifiques ? Quels sont les facteurs de ces arbitrages, et ceux-ci évoluent-ils au cours du séjour ? Une manière d'éclairer ces questions est d'analyser de manière plus détaillée les caractéristiques et les fonctions du quartier de l'Opéra au sein de cet ensemble de lieux, car celui-ci cumule plusieurs types de ressources japonaises localisées.

5.3.2. Le « quartier de l'Opéra » : une centralité japonaise ?

Lors des entretiens, les migrants japonais formulent des réponses relativement contradictoires à la question : « finalement, y a-t-il un quartier japonais à Paris ? ». Certains considèrent sans hésiter qu'il en existe un, et le nomment ; d'autres remettent en question la validité même de l'idée d'un quartier japonais à Paris, arguant que les situations individuelles sont très différentes et que la répartition des individus dans l'espace parisien est par conséquent très variée. Néanmoins, si l'on « force » l'identification d'un quartier japonais (« si vous deviez en identifier un, quel quartier serait le quartier

¹ On peut proposer la notion de « quasi-travail » pour traduire l'expression « *not-precisely-work* » forgée par l'anthropologue A. Allison pour caractériser les relations interpersonnelles entre collègues au sein de sociétés japonaises lors des activités collectives de loisir, en particulier les sorties nocturnes à l'issue des journées de travail (Allison, 1994 : 100). Le terme est repris par E. Ben-Ari pour caractériser les enjeux sociaux des activités sportives rassemblant les salariés expatriés dans des sociétés japonaises de Singapour (Ben-Ari, 2000).

japonais de Paris ? »), la réponse donnée est identique aux réponses spontanées, et identifie le « quartier de l'Opéra »¹. Le terme même constitue une expression figée pour désigner les quelques rues concentrant les restaurants, commerces, bureaux et services japonais², dans un secteur comprenant une partie des 1^{er} et 2^e arrondissements parisiens. Le relevé des implantations commerciales japonaises permet de délimiter ce secteur de manière relativement nette (carte 8.3 p. 368). Il s'agit d'un triangle d'une vingtaine d'hectares délimité par l'avenue de l'Opéra à l'ouest, la rue du Quatre-Septembre au nord et la rue de Richelieu à l'est, à quoi s'ajoute au sud la rue des Pyramides. Bissectrice approximative de ce triangle, la rue Sainte Anne constitue l'axe commerçant majeur du quartier, en particulier pour son offre de restaurants. La qualification de « quartier japonais » superpose une unité symbolique et fonctionnelle à un secteur du Paris « historique », dont l'urbanisation date du début du XVI^e siècle, et qui au fil de l'histoire a vu se cumuler des fonctions qui en ont fait, dans des registres différents, un lieu attractif pour les activités économiques et pour les citadins.

5.3.2.1. Un rayonnement économique et touristique

Il s'agit d'abord d'une continuation des grands boulevards (boulevards des Capucines, des Italiens, Montmartre, Bonne Nouvelle, Saint Denis, Saint Martin, au nord-est) dont le rayonnement dans la seconde moitié du XIX^e siècle repose sur l'animation intellectuelle et artistique des cafés et des « théâtres de boulevard », dont la fréquentation reste forte aujourd'hui (Chiche, 2000). L'Opéra Comique et le Théâtre des Variétés jouxtent, au nord, le quartier japonais, tandis que le théâtre de la Michodière et le théâtre des Bouffes parisiens sont situés au cœur de ce secteur. Cette offre culturelle est complétée par des théâtres prestigieux, caractérisés par une programmation plus classique et par un public socialement aisé : l'Opéra Garnier et la Comédie Française, qui marquent deux des coins du triangle formé par le quartier. Les héritages historiques de la vie nocturne parisienne se lisent également dans la présence de passages couverts (passage de Choiseul, proche de la rue Sainte-Anne, galerie Vivienne et galeries couvertes autour du jardin du Palais Royal, en bordure orientale du secteur) où les cafés, librairies, magasins d'antiquités et galeries d'arts continuent de susciter une forte fréquentation, héritée de leur « âge d'or » de la seconde moitié du XIX^e siècle. Cette concentration d'une offre culturelle variée, à proximité directe du musée du Louvre, possède un pendant institutionnel par la large emprise du ministère de la culture et de ses annexes, dans le coin sud du triangle. Plusieurs projets architecturaux très médiatisés ont été réalisés dans ce secteur depuis le milieu des années 1980 (« colonnes de Buren » dans la cour du Palais royal, transformation de la façade du ministère de la culture, embellissement de la station de métro « Palais Royal »), ce qui contribue à lui associer l'image d'un quartier au fort rayonnement culturel.

L'attractivité historique du quartier de l'Opéra explique également sa forte fréquentation touristique, nationale et internationale. Il comprend en effet certains lieux-phares du Paris historique (l'Opéra Garnier, le Palais Royal), étapes incontournables des circuits touristiques. Sur un plan paysager, le

¹ On peut noter que cette identification ne semble pas se retrouver parmi la population non-japonaise : « Opéra » désigne plutôt les environs immédiats de la station de métro (qui constitue un nœud important puisqu'elle connecte trois lignes de métro et une ligne de RER) ; les élus et acteurs institutionnels du secteur identifient plutôt des micro-quartiers (Gaillon, Palais Royal, Saint Augustin) de taille plus réduite (entretien avec le directeur de cabinet du maire du 1^{er} arrondissement, juin 2009).

² « Le « quartier de l'Opéra », oui, tout le monde comprend, c'est ici. Depuis l'Opéra jusqu'au Palais Royal. Les Japonais savent ce que c'est » (Entretien en septembre 2007 avec M. Yamada, ancien dirigeant d'une agence immobilière japonaise à Paris).

quartier se caractérise par une diversité de réalisations architecturales de différentes époques (hôtels particuliers du XVIIIe, architecture « art déco », percées haussmanniennes, etc.) qui en fait un lieu de promenade emblématique de Paris. En outre, le quartier occupe une position très centrale dans l'espace parisien, directement située sur l'axe « royal » est-ouest matérialisé par la rue de Rivoli et la ligne A du RER. Il bénéficie également de la proximité directe de pôles touristiques (le musée du Louvre) et commerciaux (les Halles à l'est, les Grands Magasins au nord) majeurs de la ville. La fonction touristique contemporaine du quartier se traduit ainsi par la concentration d'agences de voyages, de bureaux de change, de magasins de souvenirs, ainsi que d'un point de départ des autocars Air France desservant les deux aéroports internationaux parisiens.

Conjointement à ces fonctions culturelles, commerciales et récréatives, le quartier de l'Opéra constitue l'un des quartiers d'affaires les plus actifs de Paris *intra-muros*. Cette fonction est historiquement liée à la concentration des activités bancaires et boursières qui s'y opère au cours du XVIIIe siècle, et qui continue de marquer le paysage architectural (le « Palais Brongniart », siège de la Bourse de Paris) et fonctionnel (sièges de grandes banques françaises telles que BNP Paribas, rue d'Antin, et le Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens). Cette activité est complétée par la présence de sièges sociaux de sociétés financières, industrielles et commerciales, en particulier dans le domaine du luxe, pour l'implantation desquelles le quartier de l'Opéra constitue la terminaison orientale du quartier d'affaires centré sur le 8^e arrondissement.

Au final, le quartier de l'Opéra est surtout tourné vers les activités des affaires, du commerce et du tourisme¹. Cela induit une fréquentation intense du quartier par des populations qui n'y résident pas, elles mêmes étant très diverses. Les axes de circulation transversaux (rue Sainte Anne, rue Saint Augustin) sont empruntés simultanément aussi bien par les employés des bureaux localisés dans le quartier, par des touristes, par des promeneurs et des noctambules. La présence prédominante de l'un ou l'autre de ces groupes dans l'espace public évolue finement selon le moment de la journée (les employés, par exemple, sont plutôt visibles aux horaires de commencement et de fin de la journée de travail, ainsi qu'au moment de la pause déjeuner) et selon les segments des rues considérés, en fonction de l'offre commerciale. La rue Saint Augustin, par exemple, connaît une forte fréquentation par des Japonais autour de la librairie japonaise Bookoff (au n°31) ; quelques mètres plus à l'ouest (au n°43) la présence d'un caviste parisien très réputé suscite la fréquentation d'acheteurs socialement aisés. La relative variété des fonctions de ce quartier en fait d'ailleurs l'originalité, par rapport à d'autres villes européennes : « Elle [la cité financière] occupe ce territoire de manière moins intensive que la City londonienne de sorte que la fonction d'habitation n'a pas disparu du quartier, que le commerce y prospère grâce à la proximité des grands magasins et que l'axe des boulevards maintient un bon niveau d'activité de loisir » (Lacaze, 1994 : 233). Cette configuration territoriale particulière constitue d'ailleurs un atout, dans la mesure où cette « forme de la centralité d'affaires repose sur le réseau des clubs, des restaurants d'affaires, des centres de congrès ou de rencontre [...]. L'art de vivre français constitue de ce point de vue un avantage appréciable dans la concurrence internationale entre grandes villes et constitue une permanence socioculturelle à laquelle peu d'hommes d'affaires ou de jeunes Rastignac sont insensibles » (*ibid.* : 236).

¹ Les discours des élus locaux reprennent comme un *leitmotiv* la situation paradoxale d'un secteur (le 1^{er} arrondissement en l'occurrence) qui est à la fois un « tout petit quartier » par sa population (environ 18 000 habitants en 2009) et un pôle de rayonnement régional voire national par ses équipements (grands monuments, Halles, lignes RER, etc.).

5.3.2.2. Une centralité immigrée ?

Ainsi, le caractère très valorisé aussi bien de son architecture que des activités qu'il accueille, fait du quartier de l'Opéra un secteur peu conforme au modèle des quartiers immigrés, qui se développent généralement dans des secteurs bénéficiant d'une faible attractivité auprès d'autres acteurs économiques. En se limitant au cas parisien, c'est ce que montrent les travaux sur Château-Rouge (18^e arr.) concentrant des commerces africains (Chabrol, 2009), sur le « quartier indien » (Jones, 2003) entre les gares du Nord et de l'Est (10^e arr.), ou encore sur le Triangle de Choisy (13^e arr.). Dans ce dernier quartier, par exemple, l'implantation de commerces chinois dans les années 1970 a profité de la faible attractivité des fonds de commerces ouverts à l'occasion d'une vaste opération de renouvellement urbain (Guillon et Taboada-Leonetti, 1986 ; Battegay, 1992). Le développement d'une centralité japonaise dans le quartier de l'Opéra commence au début des années 1960, en lien avec la croissance rapide du nombre de touristes japonais effectuant des séjours à Paris. Les premières implantations commerciales sont donc d'abord les compagnies aériennes et les voyagistes, ainsi que des hôtels et des restaurants bon marché¹. Le fait que les acteurs initiaux des dynamiques commerciales aient été des touristes explique la localisation d'une centralité japonaise dans un secteur parisien prestigieux et culturellement attractif. Les sociétés japonaises, les commerces et services de détail destinés aux japonais, sont ainsi initialement fondés sur l'attractivité touristique du quartier auprès des touristes japonais. En ce sens, l'émergence d'une centralité japonaise dans le quartier de l'Opéra s'inscrit dans un processus plus général de « construction de la centralité touristique parisienne » (Duhamel et Knafou, 2007) dans lequel ce secteur joue un rôle-clé. La seconde moitié du XIX^e siècle voit en effet se spécialiser le centre-ouest parisien (de la place de l'Etoile à la place de l'Opéra) dans l'accueil d'une « élite voyageuse » (Vajda, 2007), avec la multiplication de grands hôtels notamment rue de la Paix, qui contribuent directement à assoir l'image d'une ville « internationale ». La visibilité japonaise dans la partie centrale du « cœur touristique » parisien (Duhamel et Knafou, *op. cit.*) prolonge cette image en renvoyant aussi bien au tourisme international (dont les Japonais sont l'un des archétypes) qu'aux investissements étrangers et aux échanges économiques mondiaux.

Les années 1960 voient également s'implanter des sociétés japonaises en lien avec les spécialisations économiques du quartier évoquées plus haut. Les secteurs d'activités de ces sociétés sont aujourd'hui relativement diversifiés : le tourisme (Office national du tourisme japonais, 1^{er} arr. ; Japan Airlines, 1^e arr.), le commerce (Organisation Japonaise du Commerce Extérieur, au Palais-Royal), la banque (Japan Bank for International Cooperation, Bd de la Madeleine) et l'assurance, les médias (Asahi Shimbun, 2^e arr.), l'industrie (NEDO, rue de la Paix). A ces sociétés s'ajoutent des représentations diplomatiques (Agence Japonaise de Coopération Internationale, rue Sainte Anne ; bureau de représentation du département du Hyogo en Europe, 2^e arr.). La concentration de sièges sociaux de sociétés japonaises a d'ailleurs poussé la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris à localiser son « Comité d'échanges franco-japonais »² dans le 1^{er} arrondissement, à quelques centaines de mètres à l'est du quartier de l'Opéra. Les employés japonais de ces sociétés ont constitué, en plus des

¹ Sont relevés ici les éléments d'informations concordants entre plusieurs types de source : entretiens avec des observateurs de la communauté japonaise en France, entretien avec un élu du premier arrondissement ; articles de presses (en particulier D. Lesbros, « Tokyo sur Seine », *Wasabi*, n°4, été 2005).

² <http://www.fr.cefj.org/contact-japon-france>

touristes, une clientèle potentielle favorisant l'implantation¹ d'une offre commerciale et de service (restaurants, hôtels, agences immobilières, épiceries) rayonnant sur un espace de plus en plus large.

Du point de vue de la production de l'offre commerciale, on retrouve donc, dans le cas du quartier de l'Opéra, un processus observé dans d'autres « centralités immigrées » (Toubon et Messamah, 1990) localisées dans le centre de grandes villes françaises, où « les dynamiques commerciales [...] prennent initialement appui sur un marché « protégé » et une clientèle de proximité et se développent en privilégiant les logiques d'attraction des clientèles spécifiques sans faire du quartier les limites de leur bassin de capture » (Battegay, 1992 : 89). Par ce processus d'élargissement, « le tissu commercial et économique [...] donne des fonctions de centralité qui s'ancrent localement mais qui dans le même mouvement lient le quartier à la ville ou l'agglomération » (*ibid.*). Dans le cas du quartier de l'Opéra, l'aire de chalandise des épiceries japonaises va même bien au-delà de l'agglomération parisienne, dans la mesure où il s'agit d'une offre commerciale rare en Europe. Ainsi, au cours des années où elle réside à Luxembourg avant son installation à Paris, Oki (n°34) se rend plusieurs fois par an en voiture dans le quartier de l'Opéra avec des collègues japonais de l'ambassade du Japon à Luxembourg. Organisés le week-end, ces déplacements sont l'occasion d'associer un approvisionnement conséquent (en nourriture notamment) et un divertissement. La position centrale du quartier au sein de l'agglomération parisienne, associé à la quasi-absence d'offre commerciale équivalente, en fait un secteur de fréquentation privilégié y compris pour des résidents de communes périphériques (Mari, n°18, par exemple). La faible fréquentation du quartier de l'Opéra par certains des migrants japonais enquêtés ne se fonde jamais sur des critères d'accessibilité², mais plutôt sur des critères de prix des produits qui y sont vendus (alimentation et livres, notamment) ou des préférences plus large concernant la consommation ou non de produits japonais.

Enfin, les Japonais ne sont que l'une des composantes, très minoritaire, de la population résidant dans le quartier³, mais aussi de la population qui le fréquente, compte tenu de son rayonnement métropolitain en termes d'emplois ou de ressources ludiques, culturelles et commerciales⁴. Plutôt que d'une « centralité immigrée », le quartier de l'Opéra paraît donc davantage relever des « centralités minoritaires » dans la mesure où celles-ci « ne sont pas des centralités pour les seuls immigrés, et que tout en ayant une fonction spécifique pour certaines minorités, elles n'en possèdent pas moins un sens et une fonction pour tout individu habitant ou fréquentant Paris. » (Raulin, 2000 : 138). Le quartier japonais de Paris (c'est-à-dire perçu comme tel par les immigrés japonais) se situe

1 C'est ce qu'illustrent les propos du patron de l'un des premiers restaurants installés dans le quartier, à propos de son choix en 1962 de fermer son restaurant du quartier latin (créé à la fin des années 1950) pour s'installer dans le quartier de l'Opéra : « Parce que je me suis aperçu que les *businessmen* envoyés par les grandes sociétés de l'archipel descendaient tous dans les hôtels des environs du Louvre et de l'Opéra, comme le Normandy. Ils auraient bien préféré descendre dans les palaces du Triangle d'Or, vers les Champs Élysées, mais la note aurait fait exploser le budget de leur firme. Alors je me suis installé là en 62, sûr de les récupérer comme clients » (Extrait d'un entretien accordé au journal *Wasabi*, n°4, été 2005).

2 Les individus qui s'approvisionnent dans les épiceries japonaises proches de chez eux (à Beaugrenelle par exemple) reconnaissent n'y effectuer que les achats les plus « simples », qu'ils complètent par des achats plus rares dans le quartier de l'Opéra.

3 Rappelons que l'INSEE dénombre environ 200 immigrés japonais dans les 1^{er} et 2^e arrondissements, pour une population résidente d'environ 35 000 personnes, dont 8 000 immigrés (INSEE, RGP 1999). La mairie du 1^{er} arrondissement, quand à elle, estime à environ 2000 le nombre de Japonais résidant dans l'arrondissement.

4 Concernant ce dernier domaine, par exemple, le quartier de l'Opéra se situe exactement au centre du « triangle d'or de l'offre commerciale parisienne » (Babylone, 6^e arr. ; Haussmann, 9^e arr. ; Rivoli, 1^e arr.), selon l'expression utilisée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR, 2006 : 5)

en effet dans un secteur qui, à l'échelle de la métropole et pour l'ensemble des Franciliens, fonde son attractivité et son image sur des caractéristiques beaucoup plus larges¹. Au regard d'autres « quartiers pluri-ethniques » étudiés dans le contexte parisien (Guillon, 1984), le quartier de l'Opéra constitue un cas relativement original par son histoire urbaine, puisqu'il s'agit d'un quartier qui cumule, historiquement et sans bouleversement significatif, une population aisée et un rayonnement économique et symbolique majeur, et par la situation de « monopole »² qu'occupent les Japonais en tant que minorité visible, sans que cette situation ne soit fondée sur une population résidente nombreuse ni sur une animation communautaire structurée³. Cette visibilité paradoxale n'est naturellement pas sans conséquence sur la contribution des immigrés japonais, par leurs pratiques de consommation notamment et par leur « visibilité sociale » (de Rudder, 1984), à la production des lieux fréquentés (chapitre 8).

5.3.2.3. Quel usage du quartier par les migrants japonais ?

Le relevé des motifs et des modalités de la fréquentation du quartier de l'Opéra par les migrants enquêtés est éclairant à plusieurs égards sur les fondements et la portée de son rayonnement comme « centralité japonaise ». Un seul des trente-sept enquêtés affirme ne jamais s'y rendre : il s'agit de Rieko (n°8), qui adopte une posture explicite de prise de distance par rapport à une quelconque appartenance à une population japonaise. Nous reviendrons sur la construction d'une telle posture au sein de la trajectoire personnelle de Rieko, et sur ses conséquences en termes d'organisation spatiale des pratiques, et plus largement de manières d'habiter Paris. Concernant l'attractivité du quartier de l'Opéra auprès des migrants japonais, ce contre-exemple unique tend à prouver que celle-ci est effective et influence les pratiques d'individus appartenant à toutes les catégories sociales et démographiques retenues pour construire l'échantillon de l'enquête.

Une certaine variété de motifs de fréquentation peut être identifiée⁴. Le quartier est d'abord fréquenté par les Japonais travaillant sur place, soit dans les commerces et restaurants, soit dans les sociétés qui y sont implantées. Parmi les enquêtés, Toshiro (n°30), Sumichika (n°16), Akemi (n°22) et Eri (n°9) ont leur lieu de travail dans le quartier de l'Opéra ; tous trois mangent quotidiennement dans un restaurant proche de leur lieu de travail. Le choix d'un restaurant japonais ou non dépend des « envies » individuelles, mais aussi du statut du déjeuner ou du dîner : personnel ou professionnel ; consommé seul ou entre collègues, etc. La concentration de bureaux japonais crée localement les conditions d'une inter-connaissance très développée, en fonction de laquelle les restaurants et cafés peuvent « prolonger » les espaces professionnels. Les sorties entre collègues à l'issue d'une journée de travail sont une habitude très ancrée dans les entreprises japonaises, que confirment l'ensemble des individus enquêtés ayant été employé dans une entreprise japonaise. Sumichika (n°16) et Akemi (n°22), employés respectivement dans une administration et dans une société privée japonaise à Paris, participent plusieurs fois par mois à des dîners avec leurs collègues

¹ On retrouve là une situation très comparable à celle du *Little Tokyo* de Londres, qui occupe quelques rues autour de Brewer Street, à Piccadilly, dans un secteur que l'on peut qualifier d'hyper-central tant sur le plan fonctionnel que symbolique.

² Le quartier de l'Opéra compte aussi un certain nombre de restaurants coréens, mais qui ne perturbent que fort peu la visibilité japonaise de l'offre commerciale du quartier (ne serait-ce que parce que la distinction entre le japonais et le coréen, sur les vitrines des restaurants, n'est pas évidente au premier abord).

³ Nous reprenons ici certains des critères synthétiques mobilisés par M. Guillon pour comparer les quartiers de la rue de la Pompe (16^e arr.), d'Aligre (12^e arr.) et de la Porte de Choisy (13^e arr.) (Guillon, *op. cit.* : 38).

⁴ Les rythmes de la fréquentation du quartier, ainsi que l'évolution de celle-ci au cours du séjour, seront décrits plus précisément dans une troisième partie articulant les pratiques spatiales individuelles et les significations du séjour.

de travail, marqués par une grande porosité entre la sortie ludique et la réunion professionnelle. Le quartier de l'Opéra compte plusieurs restaurants et bars spécialisés dans ce type de dîners collectifs, que fréquentent les actifs travaillant dans le quartier mais aussi dans d'autres secteurs de l'espace parisien tels que Boulogne-Billancourt ou la Défense. Le patron d'un restaurant japonais proche des tours du Front de Seine indique qu'il compte parmi ses clients des familles japonaises résidant dans le XV^e arrondissement, mais qu'il ne reçoit jamais de groupes d'employés, ce type de sortie étant la plupart du temps réservée à quelques restaurants du quartier de l'Opéra. On retrouve un usage similaire du quartier de l'Opéra, articulant consommation et sociabilité, parmi les femmes inactives d'expatriés japonais. L'exemple déjà évoqué de Mari (n°18) illustre cette dimension collective, ainsi que le renforcement de l'attractivité du quartier par sa concentration d'activités variées : restauration, approvisionnement en produits alimentaires et culturels japonais, *shopping*, flâneries « touristiques », etc.

C'est ensuite en tant que résidents du quartier que des Japonais peuvent fréquenter celui-ci. Ce constat doit être nuancé en tenant compte du fait que le quartier compte plusieurs hôtels qui ciblent particulièrement une clientèle japonaise (bilinguisme du personnel, visibilité dans les guides et sites Internet japonais). Celle-ci est constituée en partie de touristes, mais en partie également d'expatriés s'installant à Paris pour plusieurs années, dont les employeurs prennent en charge quelques jours à quelques semaines d'hôtel afin de leur laisser le temps de trouver un logement¹. Ces résidents temporaires s'ajoutent aux résidents plus permanents dans la fréquentation du quartier comme espace de proximité.

Enfin, les fréquentations du quartier par Miho (n°7) et Noriko (n°6) illustrent un type complémentaire de ressource disponible. Toutes deux se rendent régulièrement (plusieurs fois par mois pour Miho, plus rarement pour Noriko) au café Starbucks² de l'avenue de l'Opéra, à l'ouest du quartier de l'Opéra. Par nature, ce type de lieu apparaît particulièrement peu « japonais », dans la mesure où son offre de restauration comme le décor du lieu sont directement transposés d'une enseigne à l'autre. Certes, Miho prétend y retrouver précisément l'atmosphère d'un lieu qu'elle a beaucoup fréquenté lorsqu'elle vivait à Tokyo³, par conséquent cette fréquentation se fonde sur la recherche d'une certaine continuité avec les habitudes antérieures. Mais Noriko n'a découvert cette chaîne de cafés qu'à l'occasion de son séjour en France. La construction d'une habitude de fréquentation du Starbucks de l'avenue de l'Opéra, plutôt que de l'une des trente-cinq autres enseignes présentes dans Paris *intra-muros* (et dont certaines sont spatialement plus proches des lieux de résidence et de travail de Miho et Noriko) se justifie donc uniquement par l'attrait explicitement reconnu de l'atmosphère japonaise perceptible dans les rues adjacentes. Plus directement, si Miho et Noriko n'ont qu'un usage très limité des commerces et restaurants japonais du quartier, elles ont instauré le Starbucks de l'avenue de l'Opéra comme point de rendez-vous avec des connaissances

¹ C'est par exemple le cas d'Akemi (n°22) et Hiroshi (n°24), qui séjournent quelques semaines dans un hôtel proche de l'Opéra durant le mois précédant leur prise de fonction officielle. Cette période est prévue pour leur laisser le temps de visiter et de choisir un logement. Leurs épouses respectives les rejoignent une fois que la recherche de logement est suffisamment avancée.

² Starbucks est une chaîne américaine de cafés de dimension internationale, dont la stratégie d'implantation à l'étranger dans les années 1980 et 1990 a abouti à près de 12 000 enseignes sur tous les continents. Ces enseignes obéissent à un modèle strict concernant les produits mis en vente et l'ambiance intérieure des cafés (non-fumeurs ; couleurs et ameublement ; etc).

³ « *A Tokyo ça existe depuis une dizaine d'années, c'est l'entrée du capitalisme américain au Japon, c'est hyper important. Ça me rappelle justement la vie au Japon, c'est pour ça que je me sens à l'aise.* » (Entretien avec Miho, n°7, mai 2005).

japonaises qui font du quartier un usage plus intensif qu'elles. Autrement dit, dans cet exemple, le quartier fonde son caractère central non pas seulement par les ressources japonaises qui y sont disponibles, mais indirectement par la simple « présence » japonaise que celles-ci induisent. La fréquentation régulière ou ponctuelle du quartier, même si elle ne se traduit pas par l'acquisition effective de produits japonais, multiplie les occasions d'être mis en contact avec des Japonais et, plus largement, avec le Japon. Feuilletter un magazine d'actualité, relever les évolutions de la carte ou du décor d'un restaurant, apercevoir un visage connu, renseigner un touriste japonais sur son chemin, ou simplement « entendre » du japonais, sont autant d'actions peu significatives prises individuellement, mais qui justifient, aux yeux des enquêtés, d'effectuer un passage régulier dans le quartier. Cet usage indirect ou partiel des ressources « ethniques » localisées, qui ne donne pas lieu à des interactions sociales fortes ni à des décisions économiques importantes, renvoie à la fonction de « ressourcement culturel » que peuvent revêtir certaines centralités immigrées (Guillon et Taboada-Leonetti, 1986).

Conclusion

Le chapitre 5 a permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle la relative homogénéité des localisations résidentielles des immigrés japonais de l'agglomération parisienne, paradoxale compte tenu de la diversité des profils socioprofessionnels qui caractérisent cette population, tient en grande partie à l'influence convergente des ressources japonaises d'accès au logement. Agences immobilières, media, discours porté tant par les professionnels de l'immobilier que par les migrants eux-mêmes, dessinent une organisation spatiale relativement claire des lieux considérés comme appropriés ou non à la résidence de migrants japonais. La partie centrale de l'agglomération, notamment dans ses secteurs socialement valorisés, en premier lieu desquels l'ouest du 15^e arrondissement et l'est du 16^e, ainsi que les communes limitrophes de l'Ouest et du Sud-Ouest parisien, apparaissent ainsi comme des secteurs privilégiés de localisation résidentielle. Ces lieux sont d'autant plus structurants que leur attractivité est redoublée par des ressources localisées répondant à des besoins courants : commerces, écoles, associations, qui dans certains cas s'adressent à une population « internationale » et non spécifiquement japonaise. Ces concentrations sous-tendent également des formes de sociabilités et de voisinage, ainsi que des modes collectifs de consommation qui produisent une certaine visibilité locale des migrants japonais, à travers notamment certaines « figures » telles que les femmes inactives d'expatriés en entreprises. En outre les modalités mêmes de l'accès au logement, par succession de ménages japonais au profil comparable au sein du même logement, offrent les conditions d'une continuité dans le temps de ces concentrations, donc des formes de visibilité qu'elles induisent.

Ces observations peuvent nourrir une réflexion plus générale sur les choix résidentiels des élites migrantes. En effet, la marge de manœuvre économique dont bénéficie globalement les immigrés japonais, ainsi que la bienveillance générale des bailleurs, font peser sur les choix résidentiels des contraintes qui relèvent d'enjeux sociaux (relatif au prestige de l'adresse par exemple), de représentations très construites de l'espace parisien (et de ses dangers, notamment), ou encore d'une exigence de continuité avec les expériences résidentielles antérieures. Comparés aux conditions de logement des immigrés nord-américains et ouest-européens, celles des immigrés japonais se singularisent par la prédominance du segment locatif privé, et plus particulièrement des appartements meublés en immeubles collectifs. Cette caractéristique va de pair avec la concentration très marquée des Japonais dans Paris *intra-muros*, mais semble indiquer également une forte

proportion de séjours temporaires, pouvant expliquer le taux relativement faible de propriétaires parmi les immigrants japonais. De fait, la durée effective de la résidence à Paris ainsi que sa durée prévue semblent constituer un facteur majeur de différenciation parmi les immigrants japonais du point de vue des choix résidentiels. En particulier, la temporalité du séjour (comprenant les deux types de durée qui viennent d'être évoquées) influence directement les processus possibles d'autonomisation par rapport à des ressources japonaises d'accès au logement.

L'analyse de l'agencement spatial des pratiques non-résidentielles a en outre permis de mettre en lumière le rôle des ressources localisées relatives à l'approvisionnement, aux soins, ou encore aux divertissements. Celles-ci redoublent, du point de vue des pratiques, le centrage de la géographie parisienne des immigrants japonais sur les secteurs valorisés et sur le centre historique de Paris, matérialisé par le quartier de l'Opéra qui joue le rôle d'une véritable centralité japonaise à Paris. Compte tenu de cette localisation, dans un pôle parisien majeur sur le plan économique et touristique, la visibilité japonaise est certes minoritaire, mais s'inscrit bien dans un processus historique de construction d'une certaine image internationale du quartier. Du point de vue de la fonction de celui-ci dans l'organisation spatiale des pratiques au sein de la population japonaise, plusieurs indices ont été identifiés qui montrent que ces ressources sont inégalement mobilisées par les individus. Ainsi, si la géographie visible des immigrants japonais à Paris correspond à une configuration spatiale relativement simple et aisément identifiable, celle-ci apparaît comme un cadre non exclusif laissant la place à des usages individuels inégaux en intensité, et surtout évolutifs dans le temps des séjours. Le processus de la « désaffiliation » par rapport aux structures japonaises, procédant par identification et mobilisation de ressources alternatives, apparaît ainsi comme l'un des processus les plus significatifs de cet effet de la durée sur l'organisation spatiale des pratiques. Cette conclusion invite donc à développer une lecture prenant en compte la complexité de ces spatialités qui ne se réduisent pas au système de lieux indiqués par les structures japonaises d'accès au logement et fondant leur attractivité sur l'implantation de ressources dédiées. Une lecture en termes d'habiter, qui guidera la troisième partie de ce travail, vise précisément à accorder une place centrale à la diversité des usages de ces lieux, et à saisir les stratégies et les significations différenciées qui leur sont associées.

Conclusion de la deuxième partie

Si les élites migrantes ne représentent que 2% de l'ensemble de la population francilienne, cette catégorie rassemble près de 10% des immigrés actifs et constitue surtout un enjeu majeur des stratégies déployées par les acteurs étatiques et locaux de promotion du rayonnement international de la métropole parisienne. En outre, cette population suscite le développement d'une offre particulière de services tournés vers une clientèle « internationale » : agences immobilières, hôpitaux, établissements scolaires. Enfin, les élites migrantes sont concentrées dans la partie centrale de l'agglomération, plus particulièrement dans le sud-ouest socialement valorisé de Paris *intra-muros*. Le 16^e arrondissement, archétype du « beau quartier » parisien, se distingue ainsi par la surreprésentation des élites migrantes par rapport d'une part à l'ensemble des immigrés et, d'autre part, à l'ensemble de la population ayant un profil socioprofessionnel comparable.

La caractérisation plus précise du cas des Japonais, deuxième objectif de cette partie, rend bien compte de l'appartenance à des catégories élitaires des migrants originaires de pays développés, à l'instar des Nord-Américains et des Européens (UE à 15). Néanmoins, les migrants japonais se distinguent doublement par rapport à l'ensemble des élites migrantes et des sous-populations définies selon le pays d'origine. On identifie en effet parmi eux une forte hétérogénéité sociale, marquée par la proportion significative d'étudiants et d'adultes inactifs. Cette caractéristique traduit la position particulière de Paris au sein du système migratoire japonais, qui sous-tend une proportion importante de migrations « culturelles » (Yatabe, 2001 : 30). En outre, sur le plan de la répartition résidentielle, les immigrés japonais sont, plus encore que l'ensemble des élites migrantes, centrés sur Paris *intra-muros* et sur ses secteurs socialement les plus valorisés. Autrement dit, on observe une conjonction apparemment paradoxale entre une diversité sociale certaine au sein de cette population et une distribution spatiale relativement simple des localisations résidentielles.

Ce double constat indique bien que les catégories socioprofessionnelles ne sont pas un facteur suffisant pour expliquer les localisations résidentielles au sein d'une population caractérisée globalement par une marge de manœuvre économique certaine. En effet, cette grille d'analyse ne permet pas d'expliquer la surreprésentation des mêmes secteurs dans la géographie résidentielle de groupes aussi variés que les cadres d'entreprises et les étudiants, ni la diversité des localisations résidentielles au sein d'une même catégorie restreinte, telle que les peintres « institutionnels ». Cette hypothèse a été en partie vérifiée dans le chapitre 5, qui s'est attachée à décrire le rôle-clé, dans la construction et la pérennisation d'une configuration simplifiée de l'espace résidentiel des migrants japonais, des structures dédiées de l'accès au logement. Décrites dans d'autres contextes géographiques par des travaux sur des migrants internationaux, ces structures se caractérisent dans le cas des migrants japonais à Paris par le fait que leur usage traverse clairement les différentes catégories socioprofessionnelles. En outre, les agences immobilières spécialisées dans la clientèle japonaise, les vecteurs japonais d'information sur le marché immobilier parisien, ainsi que certains acteurs individuels tels que des propriétaires français ne louant qu'à des Japonais, montrent une grande cohérence dans la définition de leur offre résidentielle, du point de vue notamment de la localisation. En ce sens, le cas des Japonais illustre une situation où les facilités collectives d'accès au logement en situation de migration (abondance de professionnels de l'immobilier, de sources d'information, stock de logements dédiés au sein du marché immobilier parisien, etc.) contraignent les localisations et limitent la variété des « possibles » résidentiels ouverte par les marges de manœuvre économiques des individus.

Si l'on aborde les migrants japonais en tant qu'acteurs de leur espace de résidence, une partie de leur rôle relève de leur visibilité dans les espaces de résidence, qui apparaît renforcée par la concentration résidentielle dans certains secteurs précis, tels que Passy (16^e arr.) ou Beaugrenelle (15^e arr.), et au sein de ceux-ci, dans certains segments du parc immobilier (logements récents ou anciens mais possédant un *standing* particulier). En outre, les modalités de l'accès au logement et plus largement les critères récurrents des choix résidentiels induisent des formes de continuité de la présence de ménages japonais à l'échelle locale, voire de renforcement de l'attractivité de tel ou tel secteur par l'implantation de ressources spécifiques (points de ramassage scolaire, épiceries). Celles-ci peuvent de plus s'accompagner de formes de sociabilités de voisinage et de pratiques collectives de consommation renforçant la visibilité japonaise à l'échelle locale.

Sur le plan des manières d'habiter, on observe d'abord que la prégnance des structures dédiées d'accès au logement apparaît très liée à la durée du séjour, puisqu'elles jouent essentiellement un rôle de « correction » des effets de la faible connaissance que les individus concernés possèdent de leur espace d'installation. L'intensité du recours à ces structures dépend ainsi de la nature et de l'ampleur des diverses ressources (cognitives, sociales) alternatives que les individus sont capables ou non de mobiliser. Dans cette perspective, la configuration spatiale simple des localisations résidentielles des Japonais à Paris paraît traduire la surreprésentation des séjours courts, ne donnant pas lieu à une mobilité résidentielle intra-métropolitaine, plus qu'une cohérence immuable des critères avancés par ces migrants dans leurs choix résidentiels.

Les résultats issus de la deuxième partie permettent aussi de décrire le « décor » des pratiques individuelles dans différents registres. Dans le registre résidentiel, ont été identifiés des structures institutionnelles et informationnelles, des discours récurrents et finalement des lieux ou des types de lieux privilégiés de localisation résidentielle. Mais l'hypothèse d'une contrainte des spatialités individuelles par l'usage de ressources dédiées à un groupe a pu être étendue aux registres non résidentiels des pratiques spatiales. Un ensemble de services et de commerces structurent ainsi l'organisation spatiale des pratiques des migrants japonais dans la métropole parisienne. Leur localisation coïncide dans une large mesure avec les secteurs de localisations résidentielles majoritaires, mais leur fréquentation dépasse le seul cadre de la proximité et du voisinage, ce qui souligne l'intérêt d'une approche de la spatialisation qui ne se réduise pas à la répartition résidentielle.

Le quartier de l'Opéra constitue un lieu particulier dans l'espace parisien des pratiques japonaises, dans la mesure où par bien des aspects il correspond à une « centralité immigrée » telle qu'elle a pu être identifiée pour d'autres groupes d'immigrés : non-exclusivité du seul groupe concerné parmi les usagers du quartier, éventail large de ressources, cumul des fonctions résidentielle et commerciale. Néanmoins, si cette centralité structure les pratiques effectives d'une large proportion de migrants japonais, l'intensité et les modalités de la fréquentation du lieu paraissent variables. Autrement dit, il s'agit d'un ensemble de ressources localisées dont l'usage contraint l'organisation spatiale des pratiques, mais dont la force d'influence dépend vraisemblablement d'une grande variété de facteurs individuels.

A titre d'hypothèse, et à la lumière des croisements opérés dans la deuxième partie entre descriptions générales à partir de données agrégées et analyses de cas individuels issues des enquêtes qualitatives, l'on peut d'ores et déjà suggérer une série de facteurs susceptibles de moduler le recours à ces ressources localisées : l'expérience antérieure, en particulier en termes de confrontation à tel ou tel

type de contexte urbain ; la durée effective du séjour ainsi que sa durée prévue ; la composition des réseaux sociaux ; la nature de l'ancrage professionnel et personnel qui relie l'individu à l'espace parisien. C'est à l'analyse de chacun de ces facteurs et de leurs articulations, menée du point de vue des individus, que propose de s'atteler la troisième partie de ce travail.

Partie 3

Les manières d'habiter Paris : des jeux individuels avec la distance

Introduction de la troisième partie

Les migrants japonais à Paris se caractérisent par une forte diversité des profils socioprofessionnels et démographiques, qui rend paradoxale l'observation de nombreuses convergences des spatialités individuelles au sein de cette population. Si les ressources japonaises localisées, concernant un large éventail d'activités, jouent un rôle-clé dans ces convergences, il apparaît que leur usage par les individus dépend de facteurs qui ne se réduisent pas aux profils socioprofessionnels, voire contredisent les catégorisations usuelles qui s'y rattachent. Autrement dit, l'identification des facteurs différenciant l'organisation spatiale des pratiques dans le cadre parisien, et plus largement les rapports aux lieux qui la sous-tendent, implique de mener une analyse des manières individuelles d'habiter Paris.

Dans cette analyse, nous nous inspirons des travaux récents sur les migrations, et sur les mobilités spatiales plus généralement, présentés dans le deuxième chapitre. Il s'agit d'abord d'éclairer les manières d'habiter en situation de migration en les inscrivant dans une certaine temporalité des séjours (dont nous chercherons à préciser la définition). Nous défendons en effet l'idée que le temps du séjour n'est ni neutre ni linéaire, y compris pour des durées brèves de résidence, et faisons l'hypothèse que tout séjour possède *a priori* une certaine épaisseur temporelle où peuvent s'opérer des évolutions dans les caractéristiques individuelles des migrants, dans leurs projets (Boyer, 2005), se traduisant d'un point de vue spatial par une mobilité résidentielle (Glebe, 2003) ou par un changement dans les pratiques spatiales.

Une fois analysé le caractère dynamique des manières d'habiter Paris au cours du séjour, nous tâcherons d'étudier celles-ci plus directement comme des stratégies destinées à « faire avec » la distance (spatiale, sociale et symbolique) inévitablement liée à la migration du Japon à Paris. L'hypothèse que nous proposons de vérifier est que les manières d'habiter Paris par les migrants traduisent les significations qu'ils attribuent à Paris parmi les lieux constitutifs de leur espace de vie.

Naturellement, ces deux grilles d'analyse (temporelle et spatiale) sont intimement liées, ne serait-ce que parce que la signification de Paris au sein de l'espace de vie est par définition susceptible d'évolutions au cours du séjour. Néanmoins l'accent sera mis successivement plutôt sur l'une puis l'autre de ces dimensions, chacune sous-tendant l'un des deux premiers chapitres de cette partie.

Au-delà de la vérification des hypothèses induites par l'analyse d'ensemble des migrations japonaises à Paris, un enjeu de cette mise en perspective temporelle et spatiale des manières individuelles d'habiter la ville de séjour est de mobiliser des approches conceptuelles et méthodologiques validées dans un grand nombre de travaux sur les migrations internationales et de les appliquer à un cas d'élites migrantes, dont l'une des caractéristiques usuellement soulignée est le caractère non définitif de leur migration.

Cet éclairage sur les manières d'habiter comme gestion d'une distance sera enfin pris en compte pour mener, dans un dernier chapitre, une réflexion, d'ordre plus exploratoire, sur les modalités de la contribution d'un groupe particulier d'élites migrantes aux dynamiques urbaines.

Chapitre 6. Habiter Paris : les temporalités des séjours parisiens

Introduction

Dans une démarche compréhensive qui vise à éclairer les manières individuelles d'habiter un lieu de résidence actuel au sein d'une trajectoire migratoire, ce chapitre s'attache plus particulièrement à analyser les temporalités du séjour. Une fois explicitée, cette notion sera utilisée pour analyser l'habiter des migrants japonais enquêtés, et vérifier empiriquement les hypothèses sous-jacentes à ce chapitre, que l'on peut formuler par deux propositions. Bien que relevant globalement de migrations de quelques années à Paris, le cas des migrants japonais renvoie de fait à des séjours dont les temporalités sont variées et surtout, pour un même individu, susceptibles d'évoluer dans le temps même du séjour. Ces temporalités variées et évolutives marquent les rapports individuels à l'espace parisien, et par conséquent constituent un facteur majeur de différenciation des manières d'habiter cet espace.

La mobilisation d'approches biographiques pour analyser des expériences migratoires a prouvé que si l'« événement » migratoire prend sens à un moment donné d'une trajectoire biographique, en lien avec une situation familiale et professionnelle du migrant, le séjour migratoire est doté d'une épaisseur temporelle au sein de laquelle peuvent évoluer les activités professionnelles, ainsi que les liens familiaux et sociaux. Or ces deux dimensions sont décisives dans les choix résidentiels et dans l'organisation spatiale des pratiques. Se dessine donc une grille de lecture des séjours en termes de succession d'étapes, dont il s'agit de comprendre les rythmes, les facteurs et les « traductions » dans les spatialités individuelles. Le terme de traduction est certes sans doute trop mécaniste, mais il a l'avantage de dénoter une relation de réciprocité, et non de causalité, entre des caractéristiques sociales et des manières d'habiter. On peut ainsi imaginer que la sociabilité active d'un étudiant japonais dans un quartier où les Japonais sont marginalement présents peut être créatrice d'opportunités professionnelles qui redéfinissent la situation antérieure. Le chapitre 2 a également conduit à préférer le terme large de temporalité à celui de durée du séjour, qui n'apparaît que comme l'une de ses composantes. La temporalité comprend ainsi le temps de présence effectif dans la ville de séjour, mais aussi l'intensité et le rythme des évolutions qui ont affecté, durant celui-ci, la situation personnelle des migrants ; à cela s'ajoute la temporalité « projective », associant une intention avec une durée de présence. Enfin, les développements récents des travaux sur l'approche biographique soulignent, on l'a vu, la nécessaire prise en considération d'évolutions qui ne se limitent pas aux événements professionnels, résidentiels ou familiaux majeurs, et que les « transitions » (GRAB, 2006) entre ces événements constituent des grilles temporelles d'analyse éclairantes sur les processus sociaux étudiés. Ainsi, « un individu peut changer d'état sans connaître véritablement un événement » (Antoine et Lelièvre, 2006 : 27). Dans la perspective précise d'une étude des manières d'habiter au cours d'un séjour migratoire, on peut penser que celles-ci se recomposent certes selon les projets familiaux et professionnels, mais évoluent également sur un mode continu, peu aisément objectivable car relevant pour partie des rapports individuels aux lieux, dans la constitution desquels interviennent notamment des processus continus, mais non forcément linéaires, de familiarisation et d'ancrage (section 6.2). Nous proposons donc dans ce chapitre

d'éclairer les manières d'habiter par le croisement des temporalités événementielles et transitionnelles constitutives des séjours individuels dans la métropole parisienne.

6.1. Le séjour parisien comme succession d'étapes et de transitions

Dans les deux chapitres précédents, l'évocation de certaines trajectoires résidentielles à Paris a suggéré que les décisions et les ressources individuelles relatives au choix du logement pouvaient évoluer fortement au cours du séjour. Nous proposons ici d'aborder de manière approfondie la question des effets de la durée de la présence en un lieu sur les décisions individuelles sous-tendant l'organisation spatiale des pratiques qui s'y déploient. Une question, d'ordre général, porte sur le caractère évolutif des séjours dans le cas de populations migrantes singularisées par une durée de résidence relativement limitée dans les pays ou dans les villes de séjour.

Le chapitre 1 a montré que la durée du séjour dans le lieu d'installation est l'un des traits distinctifs entre les migrations de travailleurs peu qualifiés et les migrations « post-industrielles » (White, 1993) qui sont le fait d'individus qualifiés travaillant dans les branches du secteur tertiaire les plus internationalisées, telles que la finance ou l'industrie au sein de sociétés multinationales. Une caractéristique commune aux migrants appartenant à ce second type est que leur séjour à l'étranger est limité assez strictement dans le temps, de deux à cinq ans selon les cas, par leur contrat d'expatriation. Certaines figures paradigmatiques de ces formes de migration, tels que les cadres de la finance (Beaverstock, 1996, 2002), se distinguent effectivement par des séjours à l'étranger limités de manière assez stricte dans le temps (de quelques mois à quelques années) par leurs employeurs. Les problématiques scientifiques élaborées à partir de ces cas empiriques portent donc plutôt sur les pratiques professionnelles, sociales, ou sur les localisations dans les espaces de résidence, dans le cadre d'un séjour au cours duquel les caractéristiques individuelles sont considérées implicitement comme relativement « stables » dans le temps. Certains travaux se sont par ailleurs attachés à décrire les conséquences de la brièveté même du séjour sur les pratiques sociales et spatiales des migrants, à travers la notion de *transience*, ou « temporarité », développée par exemple à propos des Américains à Paris (Thompson, 2000). Autrement dit, entre des migrations qualifiées de « temporaires » ou « transitoires » (où le temps du séjour est considéré comme relativement homogène et non porteur ni créateur d'évolutions significatives des pratiques individuelles) et des migrations « définitives », ou d'« installation »¹, à propos desquelles des approches longitudinales sont mises en œuvre, on peut identifier un large éventail de situations intermédiaires, soit par leur durée de séjour, soit par le caractère fluctuant de celle-ci dans les projets individuels. H. Domenach et M. Picouet soulignent ainsi que « la frontière entre ces deux types de mobilité [temporaire et définitive, selon la distinction usuelle] tient beaucoup à l'appréciation que l'individu porte sur la durée de son absence ou de son séjour, et à ses intentions. La durée est subjective et ne peut souvent être appréciée qu'en fonction des conséquences réelles qu'elle entraîne dans la situation des individus » (Domenach et Picouet, 1995 : 12).

En outre, la seule durée du séjour ne suffit pas pour comprendre les évolutions des situations socioprofessionnelles et des spatialités individuelles, car celles-ci dépendent aussi des changements

¹ On retrouve ainsi souvent, dans la littérature anglo-saxonne sur les migrations d'individus très qualifiés, une opposition entre migrations temporaires et définitives (« *transience* » et « *settlement* »). C'est par exemple cette opposition que reprend P. White de manière critique à propos des Japonais à Londres, qui illustrent une situation ambiguë « *from transience to settlement* » (White, 2003).

affectant le contexte urbain de résidence. Dans le champ des analyses biographiques, plusieurs auteurs soulignent ainsi la nécessité d'un « rapprochement analytique des transitions biographiques et de l'évolution des contextes » (Dureau *et alii*, 2006 : 157).

La question des évolutions des situations individuelles au cours du séjour se pose donc de manière complexe. Cette question a été abordée dans plusieurs travaux sur le cas particulier des migrants japonais, qui renvoient clairement à une migration de court terme dans la grande majorité des cas (Glebe, 1986 ; White et Hurdley, 2003 ; 1998 ; Yatabe, 1992). On assiste ainsi à une mobilité résidentielle intra-urbaine relativement intense (Glebe, 1986), qui est à la fois un indicateur de changement de localisation, étroitement lié à des étapes professionnelles ou sociales particulières, et un facteur possible d'évolution des pratiques et des relations sociales au cours du séjour. L'analyse de la localisation résidentielle en termes de trajectoire intra-urbaine permet d'apporter un éclairage sur des résultats plus anciens concernant l'effet de la durée du séjour sur le type de sociabilités, par exemple dans le cas des Japonais à Sydney (Curson et Curson, 1982). Les travaux déjà évoqués sur les migrants japonais à Londres et à Düsseldorf identifient également des formes de redéfinition du projet migratoire, qui passent notamment par l'augmentation de la durée prévue du séjour, pour une proportion croissante d'individus. Autrement dit, les durées de séjour mesurées de manière globale, pour un groupe donné, tendent à masquer à la fois la variété des situations migratoires individuelles et les phénomènes de redéfinition de celles-ci.

Les données statistiques analysées dans la partie précédente ne permettent, par définition, que de saisir de manière statique des caractéristiques sociales et spatiales des migrants japonais. La répartition de certaines de ces caractéristiques en fonction de l'année d'arrivée en France suggère certaines hypothèses quant aux relations entre la durée du séjour et les « situations migratoires ». Par « situations migratoires », faute d'un terme général plus adapté, nous entendons les caractéristiques sociales et démographiques individuelles, ainsi que les projets associés au séjour. On a pu remarquer une relation positive entre le taux d'acquisition de la nationalité française (indicateur indirect d'ancienneté de résidence) et la localisation résidentielle périphérique (tableau 4.16). Néanmoins, ces observations ne disent rien des articulations entre les temporalités des séjours et les situations migratoires individuelles : la relation apparente entre durée de la résidence et localisation résidentielle relève-t-il d'une mobilité résidentielle intra-urbaine ? Observe-t-on, parmi les Japonais à Paris, des redéfinitions des projets migratoires, ou des passages d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre au cours du séjour ? Le cas échéant, ces évolutions s'accompagnent-elles d'évolutions dans la localisation résidentielle et dans la répartition spatiale des pratiques ? Enfin, quel est le rythme et quelles sont les étapes qui organisent ces évolutions ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons principalement sur les résultats de l'enquête menée auprès de trente-sept migrants japonais, dont les profils ont été présentés au chapitre 3. Rappelons que le dispositif d'enquête s'est efforcé d'être cohérent avec l'approche longitudinale des séjours parisiens des migrants enquêtés. En particulier, les enquêtés ont autant que possible été rencontrés à plusieurs moments au cours de leur séjour, et, au sein même du questionnaire, une importance particulière a été accordée à la saisie des évolutions et des étapes constitutives du séjour.

6.1.1. Des temporalités de séjour contrastées et complexes

Avant de commenter les informations recueillies dans le tableau 6.1, une remarque s'impose concernant le recueil de la durée des séjours. La seule information fiable concerne les années

d'arrivée et de départ effectifs. Il est en revanche très difficile, par définition, de statuer sur la véracité des déclarations concernant la date prévue de départ de Paris, ne serait-ce que parce que l'individu enquêté lui-même ne peut en être certain. Une seconde remarque concerne les ambiguïtés de la notion de durée, qui impliquent de prendre en compte de manière détaillée les situations individuelles des migrants considérés.

Le tableau n'indique que les années d'arrivée à Paris au début du séjour en cours au moment de l'enquête. Or des séjours antérieurs, même brefs ou réalisés dans l'enfance, peuvent contribuer d'une manière ou d'une autre à « étoffer » le temps de présence à Paris dont, rappelons-le, nous faisons l'hypothèse qu'il joue un rôle prépondérant dans les manières de l'habiter. Une analyse particulière sera faite des séjours touristiques individuels précédant la migration actuelle ; néanmoins l'on peut d'emblée signaler que la majorité des individus enquêtés étaient déjà venus à Paris, ne serait-ce que quelques jours, avant d'y résider. La dimension cumulative des expériences parisiennes antérieures est évidemment plus incontournable encore lorsque les séjours sont plus longs. Ainsi, le cas de Nami (n°36) témoigne d'une articulation entre un séjour de trois ans, réalisé entre 1983 et 1986 en tant qu'étudiante, avec une installation définitive, quatre ans plus tard, avec son mari et dans un but professionnel. Le bornage temporel de leur séjour actuel par les enquêtés masque également, du moins dans un premier temps, les épisodes plus ou moins longs de retour au Japon (près d'un an pour Noriko, n°6, ou pour Mari, n°18) ou de séjour à l'étranger (plus d'un an à Montréal pour Miho, n°7). Autrement dit les durées de séjour ne correspondent pas à des continuités temporelles identiques selon les individus, et des « interruptions » de durée comparable peuvent être présentées tantôt comme une simple pause au sein du séjour parisien (Mari, n°18), tantôt comme une véritable césure entre deux séjours parisiens vécus de manières sensiblement différentes (Noriko, n°6).

La durée du séjour à Paris n'est qu'un indicateur très imparfait du statut de ce lieu dans la trajectoire passée et en projet de l'individu. Ainsi, Oki (n°34) n'a résidé que deux ans (de 2005 à 2007) à Paris, mais cette ville joue un rôle central dans ses mobilités sur une période beaucoup plus longue : elle s'y rend en effet très régulièrement à partir de 1997 pour des séjours touristiques à l'occasion de visites à sa sœur résidant en Allemagne, puis de 2001 à 2005, alors qu'elle est doctorante à Bruxelles puis employée à l'ambassade japonaise de Luxembourg. Elle projette de s'y installer dans un avenir proche afin de concilier son activité professionnelle avec celle de son époux, un Français résidant à Lyon. Enfin, le choix de prendre en compte les durées effectives du séjour au moment du dernier entretien présente l'inconvénient de négliger la grande incertitude des enquêtés quand à la durée totale de leur présence à Paris. Ainsi, au moment de l'enquête, neuf des trente-sept migrants interrogés déclarent ne pas savoir combien de temps ils vont séjourner à Paris. En outre, parmi les enquêtés ayant achevé leur séjour, un grand nombre affirment être dans l'incertitude jusqu'à peu de temps avant leur décision de quitter Paris. Autrement dit, un séjour de trois ans ne coïncide que rarement avec un projet sur trois ans. En ce sens, la souplesse et le caractère constamment redéfinissable des séjours, qui seront abordés dans la section suivante, constituent des caractéristiques incontournables des durées des séjours.

En dépit de ces réserves, le tableau 6.1 montre la grande variété de la durée des séjours à Paris parmi les migrants japonais enquêtés. La durée médiane du séjour est d'un peu plus de cinq ans, ce qui confirme l'idée suggérée précédemment selon laquelle la prise en compte de l'ensemble des profils professionnels parmi les migrants japonais tend à faire apparaître une durée de séjour supérieure à celle des seuls expatriés qui incarnent un type de migration temporaire. En effet, si l'on se réfère aux

cinq individus relevant de cette catégorie (Toshiro, n°30 ; Oki, n°34 ; Hiroshi, n°24 ; Akemi, n°22 et Sumichika, n°16), ainsi que les épouses de deux d'entre eux (Yumiko, n°23 et Harumi, n°25) on observe bien une durée de séjour médiane de trois ans, ce qui correspond aux durées de deux à cinq ans observées de manière globale chez les expatriés japonais dans les métropoles européennes. Les plus grandes durées de résidence à Paris se retrouvent dans le cas de Momoe (n°27) et de Yoshiko (n°28), qui connaissent un parcours relativement similaire : arrivées à Paris à l'occasion de la mobilité professionnelle de leur mari, elles continuent d'y résider indépendamment de celui-ci (après un divorce en 1980 pour Momoe, et le décès de son époux en 1998 pour Yoshiko) et justifient leur choix essentiellement par l'intérêt scolaire puis professionnel qu'elles y ont vu pour leurs enfants. Si l'on exclut ces deux cas extrêmes, la durée moyenne du séjour à Paris est légèrement inférieure à sept ans. En-dessous de cette durée, on trouve aussi bien des étudiants (Keiko, n°2, par exemple) que des expatriés (les quatre individus correspondant à ce profil séjournent moins de sept ans à Paris). Au-dessus de cette durée, on relève plutôt des individus exerçant une profession indépendante (Mika, n°30, par exemple), ou des employés dans une société japonaise sous contrat local (Maya, n°33). Un enseignement de cette première lecture du temps de séjour des migrants japonais enquêtés est que le type d'activité en constitue un facteur-clé. Assez logiquement, en effet, les activités définies pour une période déterminée (un cursus universitaire précis, ou un contrat temporaire d'expatriation) vont de pair avec un séjour limité dans le temps, tandis que les situations professionnelles ayant une extension temporelle moins contrainte correspondent aux durées plus longues de résidence à Paris. Il paraît néanmoins nécessaire d'affiner cette lecture en mettant en regard les durées prévues du séjour et les situations personnelles définies de manière plus précise. En effet, au sein d'un même sous-groupe (les étudiantes en musique par exemple), on observe une différence de précision concernant la date du départ de Paris. Sato (n°17), étudiante en tuba au Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris (CNSM), évoque la liberté qu'elle s'accorde pour fixer la durée de son séjour à Paris :

« Au début, c'était trois ans. Enfin trois ou quatre ans, mais je disais trois ans à mes parents parce qu'ils voulaient que je rentre vite ! [...]. Maintenant je ne sais pas, ça dépend si j'arrive à gagner ma vie en France. Le problème, c'est l'autorisation pour travailler. [...] J'aimerais bien rester. » (Sato, n°17).

A l'inverse, Manami (n°20), elle aussi étudiante dans un conservatoire (celui du 10^e arrondissement), décrit de manière ferme un projet de séjour à Paris limité à quatre ans, de 2005 à 2009. La différence de durée entre les deux projets tient essentiellement au statut que chacune leur attribue dans leur trajectoire personnelle. Dans le premier cas, il s'agit de bénéficier d'une formation musicale de haut niveau dans un établissement prestigieux puis de tenter sa chance comme musicienne professionnelle, projet pour lequel Paris est décrit comme un contexte plus favorable que Tokyo. Dans le second cas, les quatre ans de formation correspondent à l'acquisition d'un diplôme particulier, dont la valorisation professionnelle est dès le départ « programmée » au Japon. L'association étroite entre la durée du séjour et la validation d'un diplôme concerne également les étudiants pour qui l'année à Paris n'est pas positionnée en fin de cursus, mais au sein de celui-ci, dans le cadre d'échanges institutionnels entre établissements. Ainsi, Jiro (n°37) et Miko (n°29) sont scolarisés un an à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, ce qui par équivalence leur permet de valider l'une de leurs années du premier cycle universitaire à l'université de Keio, à Tokyo. Pour se voir accorder entièrement celui-ci, ils n'ont d'autre choix que celui de rentrer à Tokyo pendant l'été suivant leur année scolaire en France.

Tableau 6.1. Tableau synthétique des durées de séjours à Paris des 37 migrants japonais enquêtés

N°	Identifiant	Activité principale	Année de naiss.	Age d'arriv. à Paris	Année d'arriv. à Paris	Année prévue du départ de Paris		Durée effective du séjour à Paris
						Année prévue	Année de l'entretien	
2	Keiko	Etudiante	1977	26	2003	NSP	2005	2
3	Ipei	Etudiant	1978	26	2004	2007	2005	3
4	Sachiko	Etudiante	1981	23	2004	2006	2005	2
5	Ayuko	Etudiante	1967	37	2004	NSP	2005	1
6	Noriko	Etudiante	1975	24	1999	NSP	2005	7
						2006	2006	
11	Ka	Etudiant en musique	1976	26	2002	NSP	2005	3
12	Takayasu	Etudiant en musique	1977	24	2001	2007	2005	6
17	Sato	Etudiante en musique	1972	30	2002	NSP	2005	3
20	Manami	Etudiante en musique	1982	23	2005	2009	2007	4
29	Miko	Etudiante	1975	31	2006	2007	2007	1
37	Jiro	Etudiant	1985	22	2007	2008	2007	1
Age médian à l'arrivée à Paris des étudiants : 26 ans								
1	Miyako	Employée contrat local	1975	29	2004	NSP	2005	3
						Définitif	2007	
7	Miho	Employée contrat local	1975	24	1999	NSP	2008	9
8	Rieko	Peintre	1965	24	1989	Définitif	2005	16
9	Eri	Diplomate	1957	35	1992	Définitif	2006	14
10	Setsuko	Musicienne	1953	36	1989	Définitif	2007	16
13	Tomoko	Employé contrat local	1975	19	1994	Définitif	2005	11
14	Ikumi	Danseur	1978	19	1997	NSP	2007	10
15	Yoko	Journaliste indépendante	1956	37	1993	Définitif	2006	13
18	Mari	Femme au foyer	1968	32	2000	Définitif	2007	7
19	Yuri	Employé contrat local	1977	28	2005	Définitif	2007	2
21	Chika	Musicienne	1975	27	2002	Définitif	2007	5
26	Madoka	Cadre contrat local	1967	29	1996	Définitif	2006	10
27	Momoe	Retraitée	1934	29	1963	Définitif	2007	44
28	Yoshiko	Retraitée	1934	30	1964	Définitif	2006	42
31	Mika	Plasticienne	1966	25	1991	NSP	2006	15
32	Maemi	Musicienne	1972	19	1991	Définitif	2007	15
33	Maya	Employée contrat local	1974	25	1999	Définitif	2007	8
35	Kaori	Cuisinier	1954	36	1990	Définitif	2007	17
36	Nami	Employée de cuisine (épouse de Kaori)	1956	34	1990	Définitif	2007	17

Age médian à l'arrivée à Paris des « autonomes » : 29 ans								
16	Sumichika	Cadre expatrié (Centre Japonais des Collectivités Locales)	1957	46	2003	2006	2005	<u>3</u>
22	Akemi	Cadre expatrié (société de construction navale)	1973	33	2006	2007	2006	6
						2012	2008	
23	Yumiko	Femme au foyer (épouse d'Akemi)	1975	31	2006	2007	2006	6
						2012	2008	
24	Hiroshi	Cadre expatrié (société financière)	1976	30	2006	2007	2006	<u>1</u>
25	Harumi	Femme au foyer (épouse d'Hiroshi)	1979	27	2006	2007	2006	<u>1</u>
30	Toshiro	Journaliste (journal japonais)	1963	40	2003	2007	2007	<u>4</u>
34	Oki	Employée expatriée (ambassade du Japon)	1973	32	2005	2007	2007	<u>2</u>
Age médian à l'arrivée à Paris des expatriés : 32 ans								
Age médian à l'arrivée à Paris (ensemble) : 29 ans								

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Lecture : nous avons rassemblé les réponses des enquêtés qui avancent une année de départ certaine (fin d'un contrat par exemple), ceux qui déclarent explicitement que Paris est leur lieu de résidence définitif (modalité notée « définitif » dans le tableau), et ceux qui déclarent ne pas savoir exactement combien de temps ils vont y rester (modalité notée « NSP » dans le tableau). Nous indiquons l'année où s'est déroulé l'entretien au cours duquel la date du départ a été formulée (quand il n'y a pas de changement de la date de départ prévue, seule l'année du dernier entretien réalisé a été indiquée). Pour le calcul de la durée des séjours : nous avons souligné les durées des séjours effectivement achevés (cas des retours avérés au Japon, par exemple) ; dans les autres cas nous avons pris en compte l'année du départ explicitement indiquée par l'enquêté lors du dernier entretien ; enfin, en cas d'incertitude explicite (réponse « NSP ») ou de mention d'un séjour « définitif », nous avons calculé la durée du séjour entre l'année d'arrivée et la date du dernier entretien.

Le cas des étudiants se caractérise par la grande diversité des individus qu'il rassemble, du point de vue de la durée prévue du séjour à Paris. En outre, au sein de ce groupe, l'incertitude et la redéfinition du projet sont les motifs récurrents des discours portés par les individus sur leur séjour parisien, passé et à venir.

« Alors je me suis dit, **il faut que j'améliore mon français**, et comme je suis très motivée, c'est le moment. Donc j'ai demandé à mon chef pour partir en France pendant deux ans comme stagiaire chez MSF Paris. **A ce moment là je me disais que je reviendrais au Japon deux ans après**. Donc j'ai quitté MSF Japon, en 2000. Et **pour rester pendant deux ans il faut un visa, donc pour avoir un visa étudiant je me suis inscrite à la Sorbonne**, un cours pour les étrangers, le Cours de Civilisation Française. La première année j'étais juste étudiante, et la deuxième année, j'ai parlé avec quelqu'un qui travaille chez MSF Paris, mais ça n'a pas marché directement, c'était moi qui devais demander, **forcer pour réussir à travailler chez MSF comme bénévole, un peu comme une stagiaire**. Donc j'ai quand même travaillé pour MSF Paris pendant un an, la deuxième année. » (Mari, n°18).

Le récit que fait Mari de son installation à Paris, en 2000, montre bien comment, pour les étudiants d'un certain profil, le projet migratoire est susceptible d'être recomposé au cours du séjour. A 32 ans, après une période de doutes qui l'a amenée à abandonner son métier de cadre dans une société d'assurance tokyoïte et à se faire recruter par l'antenne japonaise de Médecins Sans Frontières, Mari

cherche à valoriser sa position dans cette ONG en acquérant une bonne maîtrise du français et une expérience professionnelle dans un environnement francophone. L'hypothèse des « deux ans » ne repose ni sur une exigence particulière de son employeur à Tokyo (elle occupe une position fragile au moment de son départ), ni sur des obligations familiales (elle est alors célibataire et sans enfants), mais correspond à une évaluation approximative du temps jugé nécessaire pour répondre au double objectif attribué à ce séjour. L'inscription comme étudiante est surtout destinée à permettre l'obtention d'un titre de séjour, l'enjeu principal étant le stage à MSF Paris. Ce projet montre bien une différence sensible entre des étudiants dont le séjour à Paris correspond à la validation d'un diplôme précis, prenant sens au sein d'un cursus plus large (comme c'est le cas pour les étudiants accueillis un an à l'IEP de Paris, évoqués plus haut), et des étudiants pour qui l'inscription dans une école privée ou semi-publique de langue française n'est que l'une des composantes d'un projet plus large justifiant le séjour à Paris, et pour la réalisation duquel une inscription universitaire offre l'avantage d'offrir un titre de séjour en bonne et due forme.

Les différences de durées des séjours parmi les étudiants s'expliquent ainsi en grande partie par les opportunités rencontrées par les individus d'opérer sinon un changement de statut légal, du moins un changement significatif de la situation professionnelle ou familiale. En effet la plupart des actifs autonomes, c'est-à-dire employés hors contrat d'expatriation ou indépendants, qui se caractérisent par les durées de séjour les plus longues ou les plus ouvertes à des prolongations éventuelles, sont arrivés à Paris en tant qu'étudiants. C'est le cas de Miyako (n°1), Miho (n°7), Rieko (n°8), Eri (n°9), Tomoko (n°13), Ikumi (n°14), Yoko (n°15), Yuri (n°19), Madoka (n°26), Mika (n°31), Maya (n°33). Parmi eux, seule Rieko affirme avoir conçu d'emblée le projet d'une installation définitive à Paris, car elle pense pouvoir y exercer au moins à mi-temps une activité de peintre après s'être formée auprès d'un maître reconnu. Dans les autres cas, le séjour résulte d'une succession de prolongations et de redéfinitions plus ou moins profondes du projet qui le sous-tend.

Le cas des employés expatriés dans des sociétés japonaises contribue également à « brouiller » les liens entre la situation professionnelle individuelle au moment de l'installation à Paris et la durée du séjour. Certes, dans tous les cas concernés (Akemi, n°22 ; Hiroshi, n°24 ; Sumichika, n°16 ; Toshiro, n°30 ; Oki, n°34), les enquêtés sont en mesure de dater avec une certaine précision le moment prévu de leur départ de Paris. Le fait que les séjours ne soient dans leur cas jamais considérés comme réellement « ouverts » aux opportunités mérite cependant d'être nuancé, à plusieurs titres.

Tout d'abord, les prolongations de séjour sont possibles, et même fréquentes, ce qui crée à la fois une certaine incertitude et une certaine marge de décision pour les expatriés concernant leur temps de résidence à Paris. L'incertitude concernant la durée exacte de son séjour ressort clairement des propos d'Akemi (n°22), rencontré une première fois alors que son employeur à Tokyo le finance pour un an d'apprentissage du français, puis une seconde fois, après qu'il a obtenu un poste de cadre dans la filiale parisienne de la société :

« Au moment de partir du Japon, en 2006, quels étaient vos projets ? Etudier le français pendant un an, j'avais exactement un an de juillet jusqu'en juin prochain. [...] C'était un programme dans mon entreprise, je me suis inscrit pour être candidat. [...] Le séjour de formation au français c'est un an, ça c'était clair et précis.

Et aujourd'hui ? [novembre 2006] C'est toujours jusqu'à fin juin, mais je crois qu'au début du mois d'avril on va me dire si je reste après juillet ou si je rentre au Japon pour travailler.

Et si on vous dit que vous restez ? Ce n'est pas vraiment précisé, mais si on regarde ce qui se fait en général, je vais rester pendant 4-5 ans. Par exemple celui qui travaille maintenant c'est sa 5^e année, et si je veux le remplacer ce sera 5 ans. [...]. J'espère que je vais rester. Parce que si je rentre au Japon, je travaille

pendant 4 ou 5 ans, comme les autres, si je reviens ici à nouveau j'aurai tout perdu les choses que j'ai apprises ici. Le français, par exemple. Donc je préférerais continuer tout de suite » (Akemi, n°22, novembre 2006).

« En juillet 2007 on a déménagé ici. J'ai appris que j'allais rester plusieurs années et reprendre le travail fin mai 2007. J'ai commencé à travailler en juin. On a déménagé fin juillet. Je m'attendais à ça. Je savais qu'à ce moment là on me dirait ce que je deviendrais. **Mais en fait je l'ai su plus tôt, parce que mon prédécesseur est parti plus tôt, ça devait être en août. Pour nous, on n'était pas sûr.** Mais même avant de venir à Paris on s'attendait à rester plusieurs années à Paris après une période d'études. Ça aurait été dommage de rentrer au Japon, parce qu'on aurait dû attendre plusieurs années avant d'avoir à nouveau un poste en France.

Combien de temps vous allez rester ? **Ça dépend.** Mon prédécesseur est parti au bout de 5 ans, le précédent 4 ans. Mais mes collègues en Allemagne, aux Pays Bas, sont pour 10 ans, 7 ans. Parfois ils partent au bout d'un an. Bon, quand c'est court, c'est qu'il y a un problème, ou un problème de décès dans la famille. Mais en général, c'est 4, 5, 6 ans. J'ai l'impression que ça devient de plus en plus long. Parce que chaque fois qu'on change ça coûte cher, et ça perturbe aussi le travail. On recommence un petit peu depuis le début. C'est pas toujours efficace pour la société, donc ça devient de plus en plus long. Et j'entends par exemple des gens de la banque, en général c'est plus court. [...]. **Donc oui, moi je pense que l'horizon c'est les jeux olympiques de Londres, 2012.** [...] » (Akemi, n°22, septembre 2008).

Cet extrait indique une succession de phases d'incertitude concernant la durée du séjour, qui relève finalement des décisions de l'employeur. Fixé à un an, le séjour initial de formation est cependant d'emblée imaginé, mais sans certitude, comme pouvant être prolongé en se transformant en une prise de fonction professionnelle. Ce n'est que deux mois avant celle-ci que ce poste est confirmé, la date de confirmation elle-même n'étant pas clairement connue. Enfin la durée totale de l'occupation du poste est incertaine, et Akemi ne peut que formuler des hypothèses probables en fonction de ses prédécesseurs ou des témoignages de collègues dans d'autres sociétés japonaises. Le fait que le couple ait déménagé quelques mois après avoir appris leur changement de situation indique que la durée prévue du séjour a des incidences sur les choix résidentiels. On peut prolonger cette observation en faisant l'hypothèse, qui sera abordée plus directement dans la deuxième section de ce chapitre, selon laquelle l'incertitude est l'une des formes de la temporalité des séjours qui peut influencer les choix résidentiels, et plus largement les manières d'habiter Paris.

Les autres entretiens menés auprès d'employés expatriés laissent également entendre que ceux-ci n'ont qu'une faible marge de manœuvre pour décider de la durée de leur contrat. Ingénieur employé au Centre Japonais des Collectivités Locales (CLAIR), Sumichika (n°16) indique ainsi des circonstances de prolongation de son contrat assez comparables à celles qu'a connues Akemi. En outre, l'incertitude reste de mise concernant les possibilités de prolongation de son séjour à Paris :

« L'arrivée à Paris, c'était en avril 2003. Normalement c'est un contrat de deux ans, mais mon séjour a été prolongé d'un an. Ce n'est pas moi qui l'ai demandé, c'est le CLAIR. Et j'aimerais bien rester plus, mais je ne sais pas si c'est possible » (Sumichika, n°16).

La capacité des individus à influencer sur la décision de l'employeur concernant la durée de leur expatriation à Paris dépend des domaines d'activité et des entreprises concernées. Ainsi Toshiro (n°30), correspondant à Paris du quotidien japonais *Asahi Shinbun*, indique avoir demandé et obtenu la prolongation de son contrat, moyennant une discussion argumentée avec sa direction.

En outre, lors des entretiens avec ces expatriés, ceux-ci évoquent régulièrement des exemples de collègues qui sont passés d'un statut d'expatrié à un statut d'actif indépendant. Ce type d'évolution

paraît relativement marginal, mais a pu être rencontré notamment parmi les acteurs de l'immobilier japonais à Paris, comme M. Kozumi, directeur à la retraite d'une agence immobilière japonaise :

« En 1978-79 j'ai travaillé 4 ans en Algérie, pour une banque japonaise. Quand on travaille là bas il y a des vacances à Paris, c'est automatique. Plusieurs fois on est allés à Paris avec ma femme, pour se reposer un peu. [...] A la fin du travail en 1982 on s'est installés ici. [...] Tout d'abord j'ai travaillé pendant un court moment en tant qu'interprète auprès des Japonais qui travaillent ici à Paris. Par la suite il y avait une petite entreprise japonaise, enfin japonaise, c'est-à-dire créée ici par un Japonais. Il m'a embauché, je le connaissais depuis assez longtemps. [...] C'était en 1987. Par la suite, en 1989, il y avait un Français qui m'a proposé d'acheter une société à lui. J'ai hésité beaucoup, mais comme il n'y avait pas grand-chose à faire dans les sociétés japonaises, j'ai acheté les parts et j'ai commencé à travailler. C'est lui qui m'a lancé dans le domaine immobilier. » (M. Kozumi, octobre 2007)

Ainsi, les durées de séjour sont très variables selon les catégories socioprofessionnelles, mais aussi au sein de celles-ci. En outre, ces catégories ne sont pas étanches l'une à l'autre, et la redéfinition d'une mobilité étudiante temporaire en une installation professionnelle et familiale pour un temps long, ou du moins indéterminé, constitue une figure fréquente d'un changement de projet au cours du séjour à Paris. Comment se recomposent ces projets individuels, et quels en sont les rythmes et les modalités ?

6.1.2. Poids des « événements » et redéfinitions permanentes

On a vu que la durée du séjour n'est que rarement connue et définie une fois pour toute au moment de l'arrivée à Paris. C'est aussi ce qu'indique le fait que seuls cinq des trente-sept individus enquêtés sont effectivement retournés au Japon à la date prévue au moment de leur arrivée. Il s'agit d'expatriés en poste (Oki, n°34) ou en formation (Hiroshi, n°24, et son épouse Harumi, n°25), et d'étudiants suivant un double diplôme très encadré (Miko, n°29, et Jiro, n°37). Le cas d'Oki mérite d'ailleurs d'être doublement nuancé à cet égard, car son année de résidence à Paris constitue elle-même une prolongation initialement imprévue de son poste à l'ambassade japonaise de Luxembourg, et Oki espère en outre retrouver un poste à Paris peu de temps après son retour au Japon. Les séjours de ces migrants à Paris se caractérisent donc par une temporalité qui n'est pas linéaire, mais marquée au contraire par une série d'événements de natures variées et susceptibles d'affecter aussi bien la durée du séjour que les enjeux personnels qui lui sont associés.

D'abord, ce sont les événements familiaux qui conduisent à redéfinir la durée prévue de la résidence à Paris. En particulier, l'installation en couple avec une personne rencontrée à l'occasion du séjour à Paris apparaît comme le type le plus fréquent de ces événements parmi les individus enquêtés (douze enquêtés sont concernés¹). Ainsi, Miyako (n°1) n'envisage de ne réaliser qu'un séjour d'un an à Paris, en complément d'une année précédente d'apprentissage du français dans une école à Dijon. C'est au cours de cette deuxième année en France qu'elle rencontre son compagnon français, chez qui elle s'installe et qu'elle épouse deux ans plus tard. Tous deux projetant d'engager leur vie professionnelle en France, Miyako cherche et trouve un emploi stable d'employée sur place dans une société japonaise, et, sans exclure l'hypothèse d'un départ de Paris, elle évoque une installation durable sur place.

¹ Les migrants japonais enquêtés ayant rencontré leur conjoint actuel au cours de leur séjour à Paris sont Miyako (n°1), Miho (n°7), Rieko (n°8), Eri (n°9), Takayasu (n°12), Ikumi (n°14), Mari (n°18), Yuri (n°19), Chika (n°21), Maemi (n°32), Maya (n°33), Oki (n°34).

Soulignons que la situation familiale peut, à l'inverse, entraîner la décision d'un retour au Japon. C'est ce qu'illustre le parcours de Noriko (n°6), qui après huit ans de résidence à Paris décide de rentrer au Japon pour y « construire sa vie » professionnelle mais aussi familiale. On peut tirer des enseignements plus généraux de ce dernier cas de figure. Nous avons suggéré qu'un séjour à Paris, comme étudiante en langue notamment (ce qui est le cas de Noriko) pouvait répondre à une logique d'émancipation vis-à-vis d'un environnement familial ou professionnel jugé peu satisfaisant par certaines jeunes femmes. Celles-ci contribuent pour une part importante à l'ensemble des « mécontents » et des « indéterminés » identifiés dans les typologies des émigrés japonais (Befu, 2001 : 6). Si le premier type concerne plutôt des individus qui envisagent une véritable trajectoire professionnelle à l'étranger, en particulier les « femmes en cours d'études qui anticipent les discriminations professionnelles au Japon et décident d'aller aux Etats-Unis pour décrocher un emploi une fois obtenu leur diplôme » (*ibid.* : 7), le second type renvoie au nombre croissant de jeunes Japonais, des deux sexes, qui « quittent le Japon sans savoir précisément s'ils vont y rentrer ou rester à l'étranger [...] [et dont] les projets, quand ils en ont, sont souples et changent au gré de l'évolution de leur situation¹ » (*ibid.* : 9). Le cas de Noriko se situe entre ces deux types, puisque les huit années qu'elle passe à Paris répondent à un projet initial de valoriser professionnellement en France les études de français qu'elle a engagées au Japon et que pendant son séjour (plus long, de quelques années, que ceux des « indéterminés » mentionnés par la littérature sur les migrants japonais), elle ne connaît pas de véritable changement de situation professionnelle : elle finance ses études en travaillant à temps partiel dans un restaurant japonais. Par conséquent le degré de « fermeté » du projet initial n'apparaît pas, à lui seul, comme un critère opératoire pour préjuger de la durée ni, plus largement, de la temporalité du séjour à l'étranger. Le cas de Noriko illustre bien, également, la complexité des liens entre les temporalités événementielles et transitionnelles évoquées au début de ce chapitre. Le retour au Japon ne constitue une « réponse » à aucun événement identifiable dans les registres professionnel ni familial, et la perspective d'ensemble du séjour parisien fait apparaître une stabilisation résidentielle, allant de pair avec un approfondissement des relations amicales entretenues avec des Français à Paris. Ainsi c'est bien d'abord l'absence d'événement familial qui incite Noriko à retourner au Japon. Le discours de celle-ci à ce sujet fait apparaître clairement une perception d'un âge « limite », à partir duquel la tentative de construction d'une vie familiale à Paris est considérée comme un échec.

Ce sont également, et en premier lieu du point de vue de l'accent qui y est porté dans les discours des enquêtés, les événements professionnels qui scandent les séjours et contribuent à les redéfinir. On a vu que les prolongations de séjour parmi les expatriés, ainsi que les passages d'une catégorie à l'autre, tels qu'entre le statut d'étudiant et celui de salarié sous contrat local, s'expliquent par la saisie d'opportunités professionnelles. Ces dernières peuvent prendre des formes fort variées, selon que l'activité concernée a un caractère plus ou moins temporaire et adapté aux aspirations et compétences des individus. La prise de fonction d'Akemi (n°22), décrite *supra*, constitue ainsi une réelle promotion professionnelle, conforme aux espoirs que celui-ci avait conçus au moment de sa candidature à une formation en France. A l'inverse, un grand nombre des étudiants enquêtés prolongent leur séjour en renouvelant leurs inscriptions universitaires et en subvenant à leurs besoins grâce à des emplois « alimentaires » dans la restauration (Ikumi, n°14 ; Noriko, n°6), ou dans de petites sociétés japonaises de commerce ou de services (Miho, n°7 ; Miyako, n°1).

¹ Traduction H. Dubucs.

Les inflexions de la temporalité des séjours par ces événements peuvent prendre des formes variées. Dans certains cas, on assiste à une forme de redéfinition progressive scandée par des moments de choix ou de saisie d'opportunités. C'est ce qu'illustre le propos de Mika (n°31), une plasticienne de 42 ans, résidant à Paris depuis 1991. Son départ pour Paris répond à une aspiration explicite à « changer de vie », ce qui la conduit à abandonner sa carrière de juriste à Tokyo et d'engager une formation dans les métiers d'art, sans savoir au départ si cela lui ouvrira des opportunités professionnelles.

« J'ai décidé d'y aller [à Paris, dans un lycée professionnel spécialisé dans la formation à l'artisanat d'art], et pour l'argent j'en avais, j'avais mis de côté suffisamment. En fait **je pensais que j'avais des économies pour deux ans, mais finalement c'était assez pour quatre ans.** Parce que je pensais qu'il faut payer l'école, et en fait on ne paie pas l'école ici. C'est quelque chose de pas possible, au Japon. Après quatre ans, deux années de suite, mes parents qui sont un peu aisés, on peut le dire, ils m'ont aidée. Et en même temps **j'ai commencé à habiter avec mon compagnon**, à l'époque, donc je n'avais pas vraiment de charge. Et **j'ai commencé à faire des ateliers avec des enfants, et puis les résidences artistiques qui donnent des aides pour la création.** Mais en ce moment c'est plus difficile. Je croyais que je peux continuer comme ça. Mais là, j'ai pas précisément de projet d'avenir, donc je suis en train de chercher un travail. Mais **jusqu'à maintenant ça marchait à peu près, minimum, mais j'ai pas forcément cherché à être professeur, des choses comme ça.** Mais d'un seul coup je me dis que c'est pas mal d'avoir un travail fixe, et en même temps continuer le travail professionnel. Mais j'ai eu tellement beaucoup de chance jusque là que je croyais que ça peut partir, que je peux entièrement vivre avec ce que je fais. C'est étonnant, vraiment **pendant des années ça n'a pas bougé, je pensais que c'était le moment où ça allait démarrer, mais là il faut que je trouve quelque chose.** » (Mika, n°31).

Les dix-sept années de résidence à Paris évoquées dans cet extrait sont organisées en une série de prolongations successives d'un séjour initialement prévu pour deux ans, pour des raisons de ressources économiques. La question de la capacité financière à subvenir à ses besoins apparaît naturellement cruciale, et Mika relève à ce titre la « chance » qu'elle a eue de pouvoir bénéficier d'opportunités professionnelles certes temporaires (ateliers scolaires, encadrement saisonnier dans des centres de vacance, résidences artistiques de quelques mois en France ou à l'étranger, publications et diffusions audiovisuelles ponctuelles), mais rendant à chaque fois envisageable la prolongation du séjour à Paris. D'autres motifs interviennent dans ces prises de décision successives, tels que les installations en couple et les séparations, qui ajoutent une dimension affective au raisonnement strictement économique. Enfin, le regard rétrospectif porté sur sa propre trajectoire parisienne permet de mettre en lumière une certaine organisation de celle-ci. Les années de prolongations successives, dans l'attente d'un « démarrage » réel de sa vie professionnelle, sont ainsi constitutives d'une séquence finalement décrite comme relativement homogène, à quoi s'oppose un avenir qui, pour être viable, suppose des choix plus radicaux. Ce témoignage illustre bien le fait qu'une succession de compromis et de situations transitoires peuvent s'inscrire dans la durée, et que les séjours longs ne correspondent pas systématiquement à des situations « stables » sur le plan professionnel ni familial.

A l'inverse, les événements professionnels et familiaux peuvent induire des décisions très tranchées concernant le statut du séjour parisien dans la trajectoire personnelle, et par conséquent sa durée. C'est le cas dans le parcours de Takayasu (n°12), musicien résidant à Paris de 2001 à 2007. Arrivé pour parfaire sa formation au CNSM, il emménage avec son compagnon français, s'investit dans des activités artistiques avec un groupe de musiciens japonais rencontrés à Paris et multiplie les concerts internationaux en tant que saxophoniste renommé. Sa décision de rentrer à Tokyo fin 2007 est prise

de manière imprévue, en réponse à l'opportunité qui lui est offerte d'occuper un poste de professeur dans la prestigieuse université de Tokyo.

Les motifs de l'événement imprévu, obligeant à une réorientation sensible et rapide du projet à Paris, se retrouvent dans d'autres trajectoires individuelles, et peuvent, contrairement au cas précédent, entraîner la décision d'une installation définitive à Paris. C'est le cas de Madoka (n°26), employée comme cadre sous contrat local dans la filiale parisienne de la grande société japonaise où elle travaillait à Tokyo, avant son départ pour la France en 1993, qu'elle conçoit comme une « pause » de quelques années mises à profit pour apprendre le français :

« Oui je voulais revenir bien sûr après mes études, mais pas à Sumitomo [grande société japonaise qui l'employait précédemment], je voulais travailler dans une société française à Tokyo après. [...]. Donc en 1995 je commence à travailler à Paris, juste après mes études.

Donc ce n'est pas ce qui était prévu ?

Non, c'est vrai [rires]. **J'avais déjà fait mes paquets pour le Japon**, j'avais même déjà envoyé pas mal de paquets au Japon. Mais un nouveau bureau a été créé pour le marché de l'Afrique francophone, à cause de la conjoncture algérienne qui était vraiment mauvaise à l'époque, et tous les Japonais qui étaient sur place ont été évacués à Paris. C'est pourquoi ils ont créé ce bureau, et comme je travaillais directement dans ce domaine-là quand j'étais à Tokyo, les gens qui étaient dans mon bureau à l'époque étaient venus en France, j'en connaissais encore beaucoup, **donc on m'a recruté comme ça**. Au départ c'était juste pour un an, quelque chose comme ça, et finalement j'étais utile, **ils ont décidé d'obtenir le permis de travail vraiment à long terme** pour moi. [...]. C'est un problème de boulot. C'est le travail qui a fait que je suis restée. Parce que c'était pas du tout un projet de trouver un boulot ici après mes études. **Et puis complètement par hasard ça a fait que je suis restée là. Et finalement avec tous les hasards je suis restée jusque là.** (Madoka, n°26).

Madoka témoigne dans cet extrait du caractère imprévisible que peuvent prendre les redéfinitions même profondes du projet migratoire. L'évocation d'une opportunité professionnelle qui « tombe » alors que les valises sont déjà bouclées pour le retour au Japon constitue même une figure récurrente et souvent développée avec une certaine fierté dans le discours des enquêtés sur leur propre trajectoire. Il ne fait aucun doute que dans une telle situation, la décision de saisir l'opportunité offerte s'effectue nécessairement dans des délais très brefs, et oblige par conséquent à une réorganisation rapide des conditions matérielles de vie, en particulier concernant le logement ; les individus ont néanmoins une certaine « prise » sur des événements généralement décrits comme strictement extérieurs et indépendants de leur volonté. Dans cet exemple, représentatif à cet égard des cas comparables, l'opportunité d'un recrutement durable à Paris n'est possible que par le maintien de liens personnels forts avec le milieu professionnel antérieur.

De manière plus générale, il faut souligner que les opportunités professionnelles paraissent liées à un effet de la taille de la ville de séjour. G. Glebe souligne ainsi que dans le cas de Düsseldorf, la relative faiblesse numérique des Japonais ainsi que la relative étroitesse du segment d'activités japonaises qui y sont localisées empêche la création d'un milieu social et professionnel d'où puissent émerger des besoins d'activités suffisamment nombreux et variés pour que des formes de « reconversion » professionnelles individuelles puissent s'y opérer (Glebe, 2003 : 105). A l'inverse, dans le cas de Paris, la concentration des filiales françaises des sociétés japonaises implantées à l'étranger, ainsi que la variété des profils des résidents japonais, sont favorables à la création d'opportunités professionnelles, concernant des positions professionnelles variées. Les emplois peu qualifiés et à temps partiels sont ainsi fournis par la restauration, le commerce de détail, les petites sociétés de

logistique ou de service aux entreprises. Quant aux emplois correspondant à des qualifications professionnelles supérieures, ils sont offerts par les filiales de sociétés japonaises employant des Japonais en complément de leur contingent d'expatriés. Enfin la diffusion de l'information relative à ces opportunités est facilitée par le fait que, principale destination de la migration japonaise en France, Paris constitue le cadre d'un « petit monde » où les relations interpersonnelles jouent à plein. Le cas de Mari (n°18) est représentatif de cet accès relativement aisé aux opportunités professionnelles : près de dix ans après avoir quitté son poste de cadre dans une société d'assurances de Tokyo, elle décide de reprendre une activité professionnelle en région parisienne. Elle n'évoque pas de difficulté majeure pour renouer les liens avec d'anciens collègues, à travers qui elle identifie des interlocuteurs parmi des employés expatriés à Paris, qui à leur tour la mettent en relation avec des employeurs potentiels. Au terme de quelques mois de recherche, elle trouve un emploi à temps partiel dans une société japonaise.

On le voit, les durées de séjour ne sont qu'un indicateur très insuffisant des projets professionnels et personnels sous-tendant la décision de résider à Paris, et ne permettent pas non plus de connaître l'organisation du séjour en séquences temporelles plus ou moins homogènes et continues. En outre, les relations entre profils professionnels des migrants et durées du séjour apparaissent particulièrement complexes, ne serait-ce que parce que le profil lui-même est susceptible d'évoluer au cours du séjour. Il paraît donc utile de compléter les catégories de « transitoire », « temporaire », ou « définitive » usuellement mobilisées pour décrire les migrations d'individus très qualifiés et les distinguer de formes plus classiques de mobilités internationales. Nous proposons donc ici de dresser, à partir de l'échantillon des migrants japonais auprès desquels ont été conduits les entretiens, un aperçu des principaux types de séjours du point de vue de leur temporalité.

6.1.3. Durée et intensité événementielle : des types contrastés de séjour

On peut identifier des types contrastés en croisant les durées prévues et effectives du séjour à Paris, et le degré d'« intensité » des événements professionnels et familiaux pouvant conduire à la redéfinition de ces durées.

Un premier type de séjour est caractérisé par une durée courte et la stabilité du projet qui le soutient. Emblématique des mobilités temporaires décrites à propos des expatriés, ce type de séjour est illustré par le cas d'Hiroshi (n°24) et de son épouse Harumi (n°26). Tous deux séjournent en effet seize mois à Paris, durée initialement prévue de la formation en Master à HEC que son entreprise propose à Harumi. D'emblée prévu comme non prolongeable sous forme d'un poste d'expatrié, ce séjour se caractérise par la stabilité de la durée stricte qui lui est associée. Ce cas de figure ne concerne cependant pas uniquement les expatriés, puisqu'on peut lui associer les cas, déjà évoqués, de Miko (n°29) et de Jiro (n°37), bénéficiant d'un an de formation à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Le deuxième type de séjour correspond à une durée longue et une relative stabilité dans le temps du projet ayant initialement conduit à l'emménagement à Paris. Cette situation est bien illustrée par le cas de Kaori (n°35) et son épouse Nami (n°36), qui en 1990 décident de tenter une « grande aventure » à l'étranger et choisissent Paris, où Nami a passé trois ans comme étudiante.

« A l'époque il avait 36 ans à peu près, avec 15 ans d'expérience comme cuisinier japonais. Il voulait **se lancer dans une expérience à l'étranger**, à Hawaï, à New York ou ailleurs, il y a plein de restaurants japonais. Mais moi je connaissais déjà Paris, donc on est venus à Paris. **C'était la grande aventure**. Lui il n'était jamais venu

à Paris. Notre idée, c'était pas de monter un restaurant, c'était de travailler dans un restaurant, on voulait montrer notre expérience, faire connaître notre art culinaire. [...] Il a commencé à travailler comme chef dans un restaurant sur une péniche, qui n'existe plus maintenant. C'était près de la tour Eiffel. Moi je travaillais comme réceptionniste. Et puis ce restaurant a fermé [...] et puis tout de suite on a trouvé un restaurant, c'est le meilleur de Paris. [...]. Comme ça nous a plu, et puis lui aussi il a pris l'habitude de la vie à la française, **on a décidé de poser définitivement les valises**, et on a décidé d'acheter. Fin 1991, on a acheté ici. [...] Oui, en fait quand le premier resto a fermé, on ne savait pas trop, **mais le deuxième c'était sûr sûr, on avait des clients réguliers, habituels**. Donc c'est comme ça [...]. Bien sûr, ce n'est pas un choix simple. Maintenant mon père est malade. Quand on a la famille loin, c'est très difficile. Et puis on ne pouvait pas avoir des enfants, non plus, donc on n'a personne. Et puis on n'est pas employés comme dans une grande boîte comme employés à vie. Et moi je travaille avec lui, tous les jours, c'est un choix. On travaille deux fois plus que les autres, et on gagne pareil, vous savez. [...]. **Si on peut, c'est sûr qu'on veut rester ici**. Mais on doit renouveler la carte de séjour tous les dix ans, si on n'est plus en activité on ne peut plus. **Donc si on peut travailler jusqu'à 70 ans, on peut rester jusqu'à 80 ans !** C'est difficile, vraiment, mais c'est notre idée. » (Nami, n°36).

Ces propos mettent en lumière la dimension « expérimentale » d'une installation parisienne conçue comme une tentative professionnelle. Les événements familiaux (maladie des parents), professionnels (fermeture du premier restaurant) ainsi que les difficultés financières et administratives concernant la période de la retraite constituent autant d'éléments d'incertitude. Néanmoins le projet initialement formulé apparaît remarquablement stable au cours des dix-huit années de résidence à Paris. La décision de « poser les valises » est en particulier associée à l'acquisition rapide d'un logement, qui constitue lui aussi un facteur d'une grande continuité. Si dans le cas de Kaori et Nami la durée du séjour s'explique d'abord par une satisfaction concernant l'activité professionnelle et le mode de vie plus largement, dans d'autres cas la stabilité du projet au cours d'un séjour long se fonde également sur des motifs familiaux. C'est le cas de Rieko (n°8), qui correspond également à ce premier type. Celle-ci s'installe à Paris en 1989 pour « changer de vie » et y apprendre la peinture. Elle s'y marie et a un enfant avec un peintre japonais rencontré sur place. S'ils ne sont jamais parvenu à vivre entièrement des revenus de leur peinture, ils ont néanmoins pu acheter leur appartement ainsi qu'un atelier, et n'envisage pas de départ de Paris.

Précisons que la narration par les enquêtés de la cohérence d'un projet mené à bien sur plusieurs décennies doit être appréhendée avec une certaine prudence, comme le soulignent de nombreux travaux sur la reconstruction *a posteriori*, qui montrent que « les multiples médiations qui s'interposent entre les expériences vécues par l'enquêté et leur mise en récit contribuent de fait au « lissage de la trajectoire biographique » » (Lelièvre *et alii*, 2006 : 31). Le terme même d'« expérience » utilisé par Nami laisse supposer que la durée du séjour parisien n'est pas au départ fixée de manière intangible. Dès lors, la stabilité temporelle des séjours longs n'est-elle qu'un « lissage » rétrospectif d'une succession d'étapes professionnelles (le changement de restaurant, par exemple, aurait pu en cas d'échec occasionner un retour au Japon) ? On peut néanmoins identifier plusieurs facteurs objectifs qui indiquent que le caractère stable des séjours prolongés ne relève pas seulement de la posture narrative des enquêtés. Les exemples de trajectoires biographiques récapitulées dans la figure 7.1 montrent d'abord que le fait d'être en couple à Paris (déjà constitué avant le départ du Japon, ou construit peu de temps après l'installation) favorise le maintien d'un projet d'installation durable. On relève également dans les entretiens plusieurs indices qui montrent que l'installation durable repose en partie sur une appréciation favorable des conditions de vie à Paris (« la vie à la française » évoquée par Nami, n°36) incluant à la fois des dimensions sociales (les

artistes développent un discours sur l'intérêt des Parisiens pour l'art et le fait que la condition d'artiste soit socialement plus valorisée à Paris qu'au Japon) et spatiales (l'agrément d'un quartier, la proximité de marchés ou d'espaces verts : « Depuis que je suis ici je vais tout le temps au bois de Vincennes. J'en ai besoin¹ »). De plus, l'acquisition de son logement peut être analysée comme un choix consécutif à une décision de s'installer durablement (c'est ainsi que le présente Nami dans l'extrait précédent) mais, réciproquement, constitue clairement un facteur de sédentarisation à Paris. Dans le cas de Nami et Kaori, l'accession à la propriété est réalisée à peine un an après l'arrivée à Paris et concerne un appartement d'une tour du Front de Seine (15^e arr.) similaire à celui que le couple occupe en location durant quelques mois. Les aménités offertes par le logement, telles que les services (gardiennage, gestion du courrier) et la vue (planche 5.3, photographie 1), sont explicitement citées comme un critère de choix et un motif de satisfaction toujours actuel. En outre, le fait de posséder un bien immobilier est implicitement évoqué comme une garantie économique dans le cadre d'une situation professionnelle difficile et d'une proximité de l'âge de la retraite (« Les garanties, c'est très vague dans son restaurant. Un des ses collègues est mort l'année dernière, mais il n'y avait personne, pas d'assurance maladie, rien »). On retrouve là une double logique, sociale et patrimoniale, que les travaux sur les choix résidentiels associent clairement à l'acquisition d'un logement, qui « ne se réduit pas à un acte économique destiné à se loger et à constituer un patrimoine immobilier, c'est également un acte social qui entérine la constitution de la famille et sa stabilisation autour d'un projet » (Bonvalet et Brun, 2002 : 33). En ce sens, les manières d'habiter (saisies ici à travers l'appréciation subjective d'un contexte socio-spatial de résidence et les conditions statutaires et matérielles de logement) contribuent à l'évolution du projet initial sous-tendant le séjour à Paris, qui prend la forme d'une grande stabilité dans sa définition, pour les individus relevant de ce deuxième type de temporalité. Sur un plan plus général, on observe que, comme nous l'avons suggéré au début du chapitre, la temporalité du séjour et les manières d'habiter entretiennent des liens de réciprocité, et non d'effets univoques de la première sur les secondes.

Le troisième type de séjour correspond à un « changement de cap » décidé durant le séjour à Paris, et qui inscrit dans une durée longue, quoique plus ou moins indéterminée, un séjour au départ conçu comme strictement borné ou suspendu à l'obtention d'un résultat précis, notamment sur le plan universitaire. La saisie d'une opportunité professionnelle durable est un facteur possible de ce type de prolongation radicale, comme l'illustre le parcours de Madoka (n°26) décrit plus haut. La construction d'une famille est l'autre principal motif, parmi les trajectoires des individus enquêtés, expliquant la redéfinition d'un séjour court en une installation durable. Le cas de Mari (n°18) l'illustre bien. Arrivée à Paris en 2000 à 32 ans pour améliorer son français, Mari évoque les circonstances qui l'ont amenée, en cinq ans, à considérer la France comme le lieu d'une installation définitive.

« **En 2001, j'ai rencontré mon mari. [...] Et j'ai décidé de rester encore en France.** Deux ans après on n'a pas encore décidé de rester ensemble ou pas. [...] Je vivais toute seule, dans le studio. Et après, on n'avait pas encore décidé de se marier. Je me dis, **je sais pas pourquoi, je me disais que je voulais rester encore en France.** Pour être avec lui, je crois. Donc j'ai dit à mon chef que je ne revenais pas chez MSF Japon, j'ai définitivement quitté MSF. [...] Je me dis : je veux rester en France. Ça a été un choix assez dur. Oui, c'est un peu dur. **Mais comme j'avais déjà 33 ans, oui, peut-être, je voulais vraiment être avec mon mari.** Mais par contre il est parti en Angleterre. Par contre moi je voulais vraiment travailler en France, avec le permis de travail...donc j'ai essayé de trouver un travail, et j'ai trouvé un travail à mi-temps, à Paris, en temps

¹ Extrait d'un entretien avec Setsuko, n°10, septembre 2007.

qu'étudiante...[...] Je me suis fait virer parce qu'en fait je travaillais à mi-temps, mais la boîte voulait que je travaille plus. [...] Et en fait je pensais avoir un visa de travail, mais bon, je me disais à ce moment que c'était très difficile. Tout le monde disait : « y a qu'à se marier ». **Moi, à ce moment là je ne m'intéressais pas au mariage, et je voulais pas avoir un permis de travail en me mariant. C'est pas logique.** Et à ce moment là, bon, mon futur mari est allé en Angleterre pour chercher un travail. [...] Et donc à ce moment là je me dis : même si on peut pas être ensemble, c'est le moment d'aller en Angleterre pour améliorer mon anglais. Parce qu'en Angleterre en tant que touriste j'ai le droit de rester pendant 6 mois, au lieu de 3 mois en France. Donc je pensais que c'est mieux que rien, pour l'anglais. **Je me disais : 6 mois après je rentre au Japon pour chercher un travail.** Tant que je reste en France, en Angleterre, je ne pourrai pas trouver un travail, ça c'est sûr, il vaut mieux que je rentre au Japon. Donc j'ai quitté la France, c'était en 2002, non en 2003. Je suis allée à Londres. [...] Finalement il a bien trouvé un travail, et puis moi, je sais plus à quel moment, mais on a décidé de se marier. **On s'est marié en 2003, à Londres.** [...] en fait mon mari il vient du Pas de Calais [...], on allait souvent chez ses parents en ferry. Et chaque fois que je passe la douane, on met un tampon sur mon passeport, et à un moment on me dit : la prochaine fois que vous partez, vous ne pourrez plus revenir. C'était comme ça, je travaillais pas, j'étais pas étudiante. Pour pouvoir revenir, il faut que j'aie le visa étudiant, soit le visa de mariage. Il fallait que je renouvelle le visa. Donc on s'est mariés. Ah, et puis **après je suis tombée enceinte.** Bon, c'est un peu compliqué. En fait je voulais accoucher au Japon, pas en Angleterre ni en France. Et donc on a déménagé en France, depuis Londres en 2004. Et comme mon mari n'arrivait pas bien à trouver un travail, il est resté chez ses parents, dans le Nord, et après je suis rentrée au Japon pour accoucher de ma fille. [...] En 2004, à Tokyo. **Et en 2005 je suis revenue en France, pour habiter dans le Pas de Calais, avec mon mari.** » (Mari, n°18).

La redéfinition du projet en France ne prend pas ici la forme d'un « basculement » brutal entre un séjour temporaire et une installation durable, mais s'étend sur plusieurs années marquées par les incertitudes sur le plan professionnel, pour Mari comme pour son compagnon, et sur le plan affectif. La perspective de « rentrer au Japon » apparaît ainsi comme une option assez ambivalente, qui joue à la fois le rôle d'une solution de repli et qui dans le même temps incarne l'échec d'un projet personnel. La levée de ces incertitudes repose finalement sur des facteurs présentés comme relativement circonstanciels (commodité administrative d'être mariée à un français, grossesse imprévue), qui accélèrent la transformation du projet personnel que Mari associe à son séjour en France.

On observe fréquemment cette combinaison des motifs familiaux et professionnels de stabilité conduisant à une installation définitive, les deux étant naturellement liés. Ainsi, c'est son recrutement comme danseur à l'Opéra de Lyon, six ans après son arrivée en France, qui crée pour Eri (n°9) les conditions d'une installation en couple avec une Française, avec qui il a deux enfants trois et cinq ans plus tard. Réciproquement, c'est son mariage avec son compagnon français, sept ans après son arrivée à Paris, qui incite Miho (n°7) à chercher un emploi stable, ce pour quoi elle bénéficie en outre d'une situation administrative plus appropriée, puisqu'elle n'est plus désormais limitée aux contrats à temps partiels qu'imposent les visas étudiant. Correspondent à ce type de séjour des individus qui passent d'une période d'incertitude à une relative stabilité de leur situation professionnelle et familiale. Parmi les enquêtés, ceux qui relèvent de cette catégorie sont ainsi la plupart du temps en couple, soit avec un Japonais (Akemi, n°22, et Yumiko, n°23), soit avec un Français (Miyako, n°1 ; Miho, n°7 ; Eri, n°9 ; Mari, n°18 ; Chika, n°21 ; Maemi, n°32 ; Maya, n°33).

Enfin, un quatrième type renvoie aux individus dont le séjour à Paris fait l'objet de prolongations successives, sans pour autant que les situations professionnelles et familiales ne puissent être considérées comme « stables », ni que les propos des enquêtés ne fassent apparaître l'existence d'un

projet clairement défini associé à Paris. Ainsi, Ikumi (n°14), arrivé à Paris en 1997 pour y étudier le stylisme dans le cadre d'une année de formation organisée par son école à Osaka, y prolonge depuis lors son séjour.

« C'était pas forcément Paris Paris, mais je voulais sortir du Japon. Et puis comme j'étais à Esmod [une école française de stylisme à Osaka], il y avait des choix faciles pour moi. [...]. Je voulais partir du Japon parce que je pense que je voulais l'aventure, comme j'étais plus jeune. [...] **Aujourd'hui, tu penses rester combien de temps à Paris ? Je ne sais pas. Et quand tu es arrivé ? Je ne savais pas.** [...] En fait dès que je suis arrivé en France j'ai rencontré mon copain et on a habité ensemble. **Donc c'est d'abord parce qu'il est là que je vis ici. Je ne me pose pas la question : est-ce que je rentre au Japon, etc ?** [...] Idéalement, oui, je voudrais continuer la danse. Je voudrais vivre de la danse. Maintenant je continue dans le restaurant, mais bien sûr si ça marche je pourrai arrêter de travailler dans le resto. [...] En fait **on ne réfléchit pas vraiment : est-ce que je vais rester à Paris jusqu'à ma mort ? On sait juste que pour le moment on est bien à Paris, et on sait aussi qu'on a toujours la possibilité de retourner au Japon**, parce qu'ici c'est vrai qu'on n'a pas le passeport français, donc c'est plus compliqué. **On ne peut jamais dire qu'on a décidé de rester toujours.** » (Ikumi, n°14, juin 2005).

« Le grand changement, c'est qu'avant je travaillais dans un resto, pour gagner des sous, à côté de la danse et de la mode. Et maintenant je ne travaille plus, j'ai arrêté à la fin de l'année dernière, **maintenant je me concentre uniquement avec la danse et les performances.** J'ai démissionné. Et voilà, **petit à petit j'essaie de devenir professionnel.** En fait déjà je pensais que je ne resterais pas longtemps, depuis que j'ai commencé à travailler je savais que c'était juste un passage. A la fin de l'année dernière, c'était le moment, comme ça, **parce que cette année j'aurai trente ans**, et plusieurs choses comme ça. J'ai mis un peu de sous de côté, pendant un an je suis tranquille, donc je vais essayer. [...] Combien de temps je veux rester en France ? **Oui, c'est la même réponse qu'avant, c'est « je ne sais pas ».** J'étais en train de me dire que je partirais de France dans deux ou trois ans, mais rien de sûr. On en a marre de Paris, mais on n'a pas encore trouvé le lieu où aller. Soit Montréal, soit une autre ville de France, **on voudrait partir dans deux ou trois ans.** J'aime pas Paris, déjà parce que, comment dire, c'est le climat, et la vie est chère, [...]. Il y a beaucoup de choses mais j'ai l'impression que je ne profite pas ici. Mais je voudrais continuer la danse, ça c'est sûr. Peut-être Marseille, ou Montpellier. » (Ikumi, n°14, novembre 2007).

Si l'installation durable en couple avec un Français ayant une activité professionnelle à Paris constitue un facteur majeur de la prolongation du séjour d'Ikumi, on observe une grande constance, entre deux entretiens menés à deux ans et demi d'intervalle, de l'incertitude concernant l'avenir à Paris, notamment du point de vue professionnel. Les termes de cette incertitude concernant le lieu de résidence le plus approprié évoluent néanmoins au cours du temps, puisque l'alternative entre Paris et le Japon, évoquée explicitement dans les premiers entretiens, cède la place à un éventail plus large de destinations possibles (ailleurs en France, à l'étranger). Autrement dit, le statut instable de Paris au sein de l'espace de vie ne signifie pas que celui-ci n'a pas évolué au cours du séjour¹. Ce type de prolongation d'un séjour parisien marqué par une situation personnelle et professionnelle relativement instable se traduit souvent, dans le propos des enquêtés correspondants (tableau 6.2), par l'évocation d'une réflexion en cours sur des destinations alternatives.

¹ La question de l'espace de vie sera abordée plus directement dans le chapitre suivant.

Tableau 6.2. Répartition des individus enquêtés selon quatre types de temporalité du séjour à Paris

Types de séjour		Enquêtés concernés			
1	Séjours courts et stables	Ippei (n°3)	Sachiko (n°4)	Sato (n°17)	Miko (n°29)
		Jiro (n°37)	Sumichika (n°16)	Hiroshi (n°24)	Harumi (n°25)
		Oki (n°34)	Toshiro (n°30)		
2	Séjours prolongés dans l'instabilité	Ayuko (n°5)	Noriko (n°6)	Ka (n°11)	Takayasu (n°12)
		Manami (n°20)	Ikumi (n°14)	Mika (n°31)	Tomoko (n°13)
3	Séjours prolongés et stabilisés	Akemi (n°22)	Yumiko (n°23)	Yoko (n°15)	Chika (n°21)
		Maemi (n°32)	Miyako (n°1)	Miho (n°7)	Eri (n°9)
		Madoka (n°26)	Maya (n°33)	Mari (n°18)	
4	Séjours longs et stables	Keiko (n°2)	Rieko (n°8)	Setsuko (n°10)	Yuri (n°19)
		Kaori (n°35)	Nami (n°36)	Momoe (n°27)	Yoshiko (n°28)
Profils professionnels					
Etudiants	Expatriés	Actifs indépendants (dont artistes)	Salariés « autonomes »	Autres	

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

L'analyse de ces quatre types de temporalité des séjours à Paris amène deux observations, qui toutes deux plaident en faveur d'une utilisation nuancée de catégories temporelles strictes pour distinguer les sous-groupes d'un ensemble de migrants dans un contexte donné. Premièrement, la prolongation des séjours se fonde sur la saisie d'opportunités professionnelles ou sur l'occurrence d'événements familiaux, ce qui confère une dimension largement circonstancielle à la durée des séjours et aux projets qui les sous-tendent. Seuls les séjours « courts et stables » se distinguent d'une situation où l'indétermination prime au moment de l'arrivée à Paris, et où l'horizon temporel de présence sur place est par conséquent généralement très ouvert. Ce constat, fait à propos des individus enquêtés, complète les caractéristiques relevées à propos des migrants japonais à Paris, considérés de manière globale, notamment la forte proportion de femmes et la variété des profils professionnels. Il s'agit en effet d'une population où l'on compte une proportion notable de projets migratoires fondés sur des motifs « existentiels » (pour reprendre la formule de Goldblum et Charmes, 2005) : « tenter l'aventure », « changer de vie » ponctuent ainsi les propos des enquêtés expliquant leur décision de résider à Paris. Dans ce contexte, la « stabilisation » des séjours et leur reformulation vers une installation définitive oppose moins des individus et des projets initiaux que des trajectoires personnelles dont l'orientation se décide, à un moment donné, en fonction de facteurs conjoncturels et individuels.

Deuxièmement, ces différents types de séjours tendent à être liés à certains profils professionnels : les expatriés relèvent plutôt du type « séjours courts et stables », tandis que les artistes (classés parmi les actifs indépendants) relèvent plutôt du type « séjours prolongés et stabilisés ». Néanmoins les quatre types traversent largement les catégories socioprofessionnelles, en faisant apparaître notamment le poids des facteurs familiaux et des aspirations personnelles non réductibles aux

perspectives professionnelles. La deuxième partie de notre étude a permis de montrer que la caractérisation socioprofessionnelle des migrants japonais est insuffisante pour comprendre la répartition spatiale de leurs pratiques à Paris. L'analyse des entretiens auprès d'un échantillon de ces migrants confirme ce résultat, et suggère qu'une telle compréhension suppose la prise en compte de projets individuels qui se réalisent ou se reformulent dans le temps même du séjour. Le cas des migrants japonais ne fait, de ce point de vue, que confirmer la « plasticité » du projet migratoire identifiée dans des travaux sur des situations migratoires très différentes, dont certains acquis ont été rappelés au chapitre 2. En particulier, F. Boyer à propos des mobilités touarègues entre le Niger et la Côte-d'Ivoire souligne que la notion même de projet, si l'on prend en compte son caractère évolutif, permet de dépasser une approche mécaniste ou strictement causale des mobilités spatiales. En tant que « projection dans l'avenir [...], le projet migratoire [...] se construit certes au départ, mais aussi tout au long de l'histoire migratoire, lors du séjour à l'étranger, comme lors du retour. Parler de projet migratoire conduit ainsi à sortir d'une analyse en termes de déterminants, pour privilégier une analyse plus dynamique qui se fonde sur le continuum temporel » (Boyer, 2005 : 57).

Dans notre perspective, la saisie du temps du séjour comme un continuum temporel ouvert aux changements de projet, voire créateur de ceux-ci, vise à éclairer les éventuelles évolutions dans les rapports individuels à l'espace du séjour. En outre, la notion de projet est intimement liée à celle d'« échelles sociales » (*ibid.*), puisque si l'individu-migrant est le principal acteur de sa migration, il n'est tout au plus que le co-auteur de la définition du projet qui la sous-tend, pris qu'il est dans une série de liens sociaux plus ou moins contraignants : le groupe de migrants, le groupe de parenté, le groupe social (*ibid.* : 59). Nous avons vu que les opportunités professionnelles saisies par certains des migrants japonais étaient la plupart du temps accessibles par les réseaux sociaux constitutifs du « petit monde » japonais de Paris, et que les reconfigurations familiales constituaient l'autre principal facteur d'inflexion des temps du séjour. Ces échelles sociales se déploient à la fois dans le lieu de séjour et dans le lieu de résidence antérieur, ainsi qu'éventuellement dans d'autres points de l'espace de vie. Par conséquent les temps du séjour éclairent les rapports que les migrants, comme habitants, entretiennent avec leur ville de résidence, mais sont dépendants d'enjeux sociaux et affectifs relevant d'autres échelles spatiales. Cet éclairage complémentaire sera apporté dans le chapitre 7. Nous proposons, dans un premier temps, d'aborder plus spécifiquement les liens entre les temporalités du séjour et les manières d'habiter la ville où s'effectue celui-ci.

6.2. La temporalité, variable-clé des rapports à l'espace parisien

En quoi la temporalité du séjour, c'est-à-dire sa durée effective et l'évolution du projet individuel qui le sous-tend, est-elle prise en charge par les manières d'habiter ? Observe-t-on, pour un même individu, des manières d'habiter Paris différentes selon le moment de son séjour que l'on prend en compte ? Quelles sont les étapes et les leviers d'une telle évolution ? Pour répondre à cette série de questions, il convient d'appréhender les individus enquêtés en tant qu'habitants, c'est-à-dire d'observer comment ils pratiquent leur ville de résidence en faisant usage de certaines de ses ressources et en y agencant spatialement leurs activités professionnelles et sociales, et comment ils se la représentent subjectivement. Notre hypothèse centrale est que les manières d'être citadins sont étroitement liées à la temporalité du séjour à Paris. Pour vérifier cette hypothèse, nous proposons d'analyser comment s'opèrent, parmi l'échantillon enquêté, deux processus majeurs de la construction des rapports aux lieux : la familiarisation et l'ancrage.

6.2.1. Se familiariser avec l'espace parisien

Le temps de séjour dans un lieu peut d'abord être appréhendé comme le temps d'un apprentissage de celui-ci. En effet, dès lors que l'on s'intéresse d'un point de vue spatial à Paris comme étape de trajectoires migratoires, il convient de considérer la ville non pas uniquement comme un « stock » d'opportunités professionnelles ou comme le cadre de réseaux sociaux, mais également comme un contexte matériel et symbolique¹ dont l'usage par les citoyens est étroitement lié à la connaissance qu'ils en ont. C'est donc en termes d'apprentissage et d'acquisition de connaissances que l'on peut envisager un premier ensemble d'effets de la temporalité des séjours sur les rapports aux lieux parisiens. Le chapitre 2 a décrit l'apport possible de travaux de psychologie environnementale à une réflexion sur les évolutions des rapports aux lieux de séjour en situation migratoire. En reprenant à notre compte la perspective adoptée notamment dans le travail de T. Ramadier, nous formulons plusieurs questions : comment la familiarisation avec l'espace parisien s'inscrit-elle dans le temps du séjour des migrants japonais à Paris ? Tous les types de séjours sont-ils concernés par un tel processus ? Quels sont les facteurs qui, dans ce cas précis, interviennent dans la familiarisation avec l'espace parisien ? Enfin, quelles sont les principaux effets de ce processus sur les représentations spatiales et sur l'organisation spatiale des pratiques des individus enquêtés ?

Le suivi longitudinal de certains enquêtés, ainsi que la description lors des entretiens des différents moments de leur séjour à Paris, permettent de mettre en lumière une série d'étapes d'un processus de familiarisation, que l'on retrouve plus ou moins dans chacune des trajectoires individuelles. Chronologiquement, le premier moment de ce processus est la confrontation avec un environnement urbain méconnu, voire totalement inédit dans le parcours antérieur. La remémoration par Akemi (n°22) du moment de son arrivée à Paris indique les principaux motifs d'un sentiment de dépaysement.

« Je ne connaissais pas Paris avant, pas vraiment. Non, je suis venu quelquefois mais seulement pour le tourisme. Elle [son épouse] aussi elle est venue deux fois, je crois. Mais je ne connaissais que les endroits touristiques, comme la tour Eiffel et tout ça ! [...] Pour s'installer, on a reçu beaucoup de conseils par des gens qui habitent ici, mon collègue par exemple. Et aussi sur Internet, des gens, des Japonais qui habitent ici depuis longtemps, qui conseillent sur comment ouvrir le téléphone, Internet et tout ça. Des conseils pratiques sur la vie à Paris. » (Akemi, n°22).

La plupart du temps, l'espace parisien est considéré comme méconnu, y compris lorsque le séjour observé fait suite à plusieurs séjours touristiques de courte durée. En effet les lieux impliqués dans chacun de ces types de séjour ne sont pas les mêmes, l'exemple de la tour Eiffel revenant constamment comme archétype de l'« endroit touristique » dont la connaissance n'est pas d'un grand secours pour l'habitant de Paris². En outre, le sentiment de méconnaissance mêle étroitement les lieux et des connaissances d'ordre non directement spatial, concernant par exemple l'ouverture

¹ Y. Grafmeyer propose une formulation claire de cet acquis théorique : « les structures morphologiques ainsi produites et sédimentées au cours du temps s'imposent en retour aux agents de la vie urbaine comme autant de cadres relativement contraignants. C'est vrai, bien sûr, des éléments physiques (voirie, immeubles, monuments) [...]. C'est également vrai, dans une large mesure, de la composition des groupes sociaux, de leur distribution territoriale, des images et des souvenirs attachés à chaque lieu de la ville. A tous ces titres, le monde urbain constitue un milieu spécifique, fait de personnes et de choses rassemblées et agencées selon un certain ordre. Ce milieu interne se modifie sous l'effet des actions humaines, mais il en détermine en même temps le contexte et les conditions de mise en œuvre » (Grafmeyer, 2005 : 25).

² On a vu néanmoins que la proximité de sites parisiens emblématiques tels que la tour Eiffel peuvent constituer un enjeu social important dans les choix de localisation résidentielle (section 5.1.3.1).

d'une ligne téléphonique. C'est d'ailleurs plutôt ce deuxième registre de connaissances qui nourrit le sentiment d'une confrontation au méconnu, et qui sous-tend l'activité d'une très grande variété de vecteurs d'informations « pratiques » à destination des Japonais : *blogs* de résidents japonais de Paris, site Internet de l'ambassade du Japon, informateurs *ad hoc* dans les sociétés, agents immobiliers spécialisés. La nécessité d'un apprentissage d'ordre plus directement spatial apparaît essentiellement au moment du choix du logement.

« D'abord on avait vraiment très peu d'informations, on ne savait pas où chercher [un premier logement]. Mais quand même on avait quelques indications, par les collègues. Et comme on n'avait que deux semaines, dès le matin on marchait dans la ville, on prenait des métros, on regardait, on marchait dans la ville. Et puis on a trouvé que le 7^e était vraiment bien comme endroit. Et puis on a commencé à faire le tour des agences immobilières à ce moment là. » (Akemi, n°22).

Dans le cas d'Akemi, la recherche d'une localisation résidentielle prend la forme d'une exploration « à marche forcée » compte-tenu du délai bref que lui a accordé son employeur. On remarque d'ailleurs que les modalités de la recherche du premier logement sont fort variables selon les individus et, parmi les expatriés, selon les employeurs. Pour les expatriés, les premières semaines du séjour sont consacrées à la recherche d'un logement, tout en étant logé temporairement à l'hôtel. Il est fréquent que l'expatrié effectue seul cette recherche, et qu'il soit rejoint par sa famille une fois le logement trouvé. Les situations varient également selon l'état d'avancement de la recherche de logement en « amont » du séjour, puisque les agences immobilières spécialisées sont dans certains cas contactées par les futurs locataires avant leur départ du Japon, afin de cibler leur demande. L'exemple d'Akemi illustre le statut ambigu de cette « exploration » de l'espace parisien. D'un côté, il s'agit bien d'une étape d'apprentissage rapide et efficace, car durant cette période les activités (marche et observation) sont entièrement tournées vers ce but. De l'autre côté, l'analyse précise de l'espace ainsi exploré montre que « la ville » évoquée correspond à une portion très limitée de l'espace parisien (circonscrite au quart sud-ouest de Paris *intra-muros*) et que par conséquent les informations fragmentaires mobilisées lors de cette exploration contribuent à restreindre de manière significative l'espace visé.

L'étape de la « prise de connaissance » initiale de l'espace parisien est donc marquée par la forte dépendance des individus vis-à-vis de sources d'informations dédiées, tels que les collègues, les sites Internet spécialisés ou les guides d'aide à l'expatriation. Par conséquent le processus d'apprentissage qui suit consiste certes en un accroissement du nombre de lieux connus et en une amélioration qualitative des connaissances qui leurs sont associées, mais aussi en une possible émancipation par rapport aux représentations relayées par les sources d'information japonaises.

Le processus de familiarisation progressive est par définition moins aisé à circonscrire dans le temps du séjour. Les caractéristiques individuelles influencent de manière décisive le rythme et le caractère plus ou moins linéaire de ce processus, dont on peut relever plusieurs modalités.

La promenade est un mode de pratique de la ville très répandu parmi les migrants japonais enquêtés, et apparaît comme l'une des principales modalités de la découverte de lieux nouveaux. Dans certains cas, l'objectif de la visite est précisément de connaître un quartier. Noriko (n°6) met ainsi à profit le temps libre que lui laisse son emploi du temps d'étudiante et son travail à mi-temps dans un restaurant pour flâner dans Paris. Si les itinéraires sont la plupart du temps définis en fonction d'obligations (effectuer une course, par exemple), l'usage systématique d'un plan de la ville et d'un guide touristique permet de combiner les déplacements contraints avec la visite de tel ou tel lieu.

Dans cette démarche, le fait qu'un quartier ou qu'une rue ne soit pas connu peut susciter la décision d'y effectuer un passage. Après sept ans de résidence à Paris, Noriko possède ainsi une maîtrise excellente de l'espace parisien, notamment du 19^e arrondissement où elle réside ainsi que des secteurs adjacents. Cette connaissance approfondie de sa ville de résidence constitue en outre un motif de satisfaction pour elle, et est constitutive de son image auprès de ses amis japonais à Paris, auprès desquels elle « joue » souvent le guide touristique lors d'excursions dont elle a l'initiative. Dans ce cas, l'exploration des lieux ne constitue pas une démarche nécessaire pour bénéficier d'avantages pratiques (tels que la connaissance d'un type de commerce particulier), mais constitue en soi un motif de satisfaction qui par conséquent va de pair avec une certaine manière de pratiquer la ville qui se prolonge tout au long du séjour.

Dans d'autres cas, l'exploration est effectuée de manière plus thématique. Harumi (n°25), épouse au foyer d'un expatrié, profite de son temps libre pendant ces seize mois de résidence à Paris pour visiter de manière quasi-systématique les boulangeries parisiennes, en s'appuyant sur un guide japonais consacré à ce sujet. Contrairement à Noriko, l'apprentissage de Paris prend ici la forme d'une accumulation de visites ponctuelles, qui ne s'accompagnent pas d'une acquisition significative d'informations sur l'environnement même immédiat des boutiques visitées. En revanche, une telle démarche tend à élargir l'espace parisien pratiqué. En effet, les pratiques de Harumi et de son époux (Hiroshi, n°24) sont limitées aux environs immédiats de leur quartier de résidence (Grenelle, dans le 7^e arrondissement), mais les visites des boulangeries effectuées par Harumi l'amènent à se rendre dans des secteurs dont les caractéristiques sociales sont très différentes. En outre, ces visites ponctuelles peuvent amener à découvrir et à utiliser d'autres lieux situés à proximité. Dans le cas de Harumi et Hiroshi, il s'agit par exemple d'un grand centre commercial de la place d'Italie, dans le 13^e arrondissement, où le couple se rend périodiquement à partir de sa découverte circonstancielle. Le même schéma se retrouve dans le cas d'Akemi (n°22) et Yumiko (n°23) :

« Ah oui, le Marais !. On y est allé la première fois parce que, en fait, le premier but du Marais, c'était pour chercher, pas un restaurant, mais de la cuisine israélienne. Un peu comme un sandwich grec. Un fallafel, voilà. [...] Pour trouver le fallafel, c'était une information par Internet. Il y a plusieurs sites Internet fait par des Japonais qui décrivent les restaurants à Paris. C'est surtout les femmes qui le font, elles disent que ce restaurant était très bien, très chic. On l'utilise parfois. C'est des femmes parce que souvent ce sont les épouses d'hommes qui travaillent. [...]. Bon, la première fois, on n'avait jamais mangé, et on cherchait un restaurant particulier. Rue des Rosiers, l'As du Fallafel. [...]. **Et après on s'est promené dans le quartier, on a découvert quelque chose de très intéressant,** [...], il n'y a que des hommes dans le bar, avec un drapeau arc en ciel [...]. **Depuis on est allé plusieurs fois déjà, on aime bien le quartier**» (Akemi, n°22).

Enfin le relevé des occasions au cours desquelles les individus ont découvert certains des lieux désormais constitutifs de leur espace de pratiques montre que cet apprentissage s'effectue souvent de manière « accidentelle ». La consultation de sources japonaises d'information répond, on l'a vu, à une exigence d'informations précises, portant par exemple sur les restaurants ou sur les commerces. En revanche l'introduction de lieux nouveaux dans l'espace des pratiques peut faire suite au conseil d'une personne membre de l'entourage plus ou moins proche. Ainsi, c'est une voisine d'Akemi (n°22) et Yumiko (n°23), rencontrée par hasard au pied de leur immeuble lors d'une promenade avec leur chien, qui leur suggère d'emmener celui-ci dans un « parc canin » de l'île Saint Germain, à Issy-les-Moulineaux (92), et qui devient rapidement l'un de leurs lieux les plus régulièrement fréquentés. Si les conditions d'une telle prise d'information paraissent très circonstancielle, elles supposent toutefois des compétences et une certaine attitude individuelle constitutive du processus

d'apprentissage. En premier lieu, la maîtrise du français est un facteur essentiel de la capacité individuelle à collecter des informations sur l'espace parisien. Ainsi, six mois après l'arrivée du couple à Paris, Yumiko ne parle que très difficilement et admet n'avoir pratiquement aucun échange, autre que de simple politesse, avec les voisins ou commerçants à qui elle a affaire. En revanche, après deux ans au cours desquels elle suit deux fois par semaine des cours de français, elle entretient des échanges quotidiens avec des Français :

« **Moi j'ai beaucoup d'occasions de parler avec des Français grâce à elle** [leur chienne], parce que les gens parlent beaucoup. On ne connaît pas le nom des personnes, mais on connaît bien le nom de leur chien ! Avant on avait beaucoup moins de relations avec les voisins. [...] Dès qu'on sort, les gens s'arrêtent : « ah, comment elle s'appelle ? Quel âge elle a ? » (Yumiko, n°23).

L'enjeu de la langue dans l'apprentissage de l'espace parisien est d'autant plus décisif que les interlocuteurs français auxquels cette maîtrise donne progressivement accès n'entrent généralement pas dans le cercle des relations intimes ni amicales. Il s'agit de voisins, de commerçants, de membres de clubs sportifs, et les échanges portent de manière privilégiée sur des aspects pratiques de la vie à Paris, puisque c'est en qualité d' « étranger » à la ville que le migrant concerné y est d'emblée perçu. Plus largement, la maîtrise du français donne accès à une série d'informations complémentaires de celles fournies par les vecteurs japonais usuellement consultés notamment dans les premiers temps du séjour. L'étape initiale de confrontation à l' « étrangeté » de Paris est d'ailleurs très marquée par les difficultés linguistiques, dans la très grande majorité des trajectoires individuelles :

« Ce qui me faisait hésiter [à venir en France] c'est la langue, peut-être. Oui, c'est vraiment les difficultés pour parler français qui m'inquiétaient. Mais à part ça non, je n'avais pas peur. C'est sûr qu'au début il y a des choses difficiles à faire, à cause de la langue. » (Miko, n°29).

« Par exemple quand je suis arrivée à Tours : je voulais acheter un croissant dans une boulangerie. Alors je me suis entraînée, j'ai répété, répété. C'est idiot, vraiment, tout ça pour acheter un croissant et un jus d'orange. Mais vraiment l'accent n'est pas le même, c'est pas facile du tout. C'est pas pareil entre le français et le japonais, en français il y a plein de voyelles, donc c'est pas facile à prononcer. Donc c'est pour ça, je me dis : si les Français n'arrivent pas à me comprendre, ben c'est pas grave, tant pis, je reste avec les Japonais » (Mari, n°18).

« Bon, il y a eu pas des grandes galères, mais quand même. Au début, les deux premières années : jusqu'en 2000, c'était dur. **Ce qui était dur c'est de comprendre la mentalité des Français, parce qu'en plus je ne parlais pas un mot.** Et la plupart des interlocuteurs ont dû t'en parler, mais on a une sorte de dépression, c'est le syndrome de Paris. On a des images décalées de la réalité de Paris, on voit ça tout le temps dans les magazines. Et en fait, dans la vie quotidienne, on voit la réalité. Donc il y a une déception. Mais seulement la première année. A ce moment là je ne fréquentais que des Japonais. Des gens de la Sorbonne. C'était l'époque la plus glauque. **On essaie d'apprendre le français, mais on n'est pas capable de fréquenter des Français.** » (Miho, n°7).

La composition des réseaux sociaux de chacun des migrants à Paris joue un rôle majeur dans la nature des informations sur l'espace parisien auxquelles ils ont accès. On a vu par exemple que les Japonais résidant à Paris depuis longtemps transmettent de nombreuses informations pratiques aux nouveaux arrivants. L'accès à une information non spécifiquement japonaise sur Paris est évidemment facilité dans le cadre d'une activité professionnelle où l'individu est principalement en relation avec des Français ayant une bonne connaissance de Paris. C'est le cas de Noriko (n°6), dont le réseau amical est surtout structuré par ses relations avec ses collègues français, serveurs comme elle dans un restaurant japonais du 19^e arrondissement. C'est par leur intermédiaire qu'elle

approfondit sa connaissance de la ville, soit par des discussions quotidiennes qu'elle développe avec eux, soit à l'occasion de visites rendues chez l'un ou l'autre, ou de sorties collectives. Le cas des individus installés en couple avec un Français résidant depuis longtemps à Paris est particulier, dans la mesure où c'est le conjoint qui prend alors principalement en charge la recherche d'informations pratiques concernant la vie quotidienne. Ainsi, l'époux français de Yuri (n°19) fait jouer ses relations familiales pour trouver un appartement et identifie la crèche où ils inscrivent leur enfant. Plus largement, les difficultés linguistiques de Yuri au début de son séjour font que c'est plutôt son époux qui prend, de fait, en charge la définition des lieux concernant par exemple les activités de loisir (parc de la Villette pour les promenades dominicales, par exemple).

La situation des individus en couple mixte, ou dont les réseaux sociaux comportent une forte proportion de Français résidant à Paris depuis longtemps, facilite ainsi l'apprentissage de l'espace parisien en termes de lieux, mais aussi en termes de significations sociales de ces lieux. En couple avec un Français depuis son arrivée à Paris, Ikumi (n°14) reprend spontanément à son compte les termes de « Rive Droite » et de « Rive Gauche » opposant schématiquement deux moitiés de la ville en fonction de la composition sociale de la population (plutôt plus aisée en rive gauche de la Seine) :

« Au début on [lui et son compagnon] pensait plutôt à la Rive Droite [pour trouver un appartement], parce que déjà je vais rarement rive gauche, je connais mieux Rive Droite. [...] Je ne sais pas, j'aime bien. **Je trouve que Rive Gauche ça fait un peu trop bourge pour moi, c'est pour ça que j'aime bien Rive Droite, ça me correspond mieux.** [...] Et c'est vrai que les artistes peuvent préférer vraiment la Rive Droite. C'est une atmosphère particulière. » (Ikumi, n°14).

Au-delà de la seule désignation des lieux, qui laisse apparaître comme dans cet exemple une réappropriation de significations sociales historiquement attachées aux lieux, on observe parmi les enquêtés ayant séjourné plusieurs années à Paris une capacité à qualifier les lieux pratiqués en mobilisant des registres d'informations qui ne se limitent pas au seul usage individuel du lieu. Les travaux de psychologie environnementale portant sur la construction des représentations spatiales identifient clairement une étape d'enrichissement qualitatif des représentations, par « condensation » (Lynch, 1960) de significations historiques et sociales, et qui témoignent de la capacité d'un individu à dépasser une représentation « autocentrée » (Ramadier, 1997) au profit d'une connaissance plus exhaustive et plus variée du lieu en question. L'ancienneté de la fréquentation du lieu apparaît comme un facteur décisif de cette capacité individuelle, comme l'illustre cette description par Eri (n°9) des lieux qu'il fréquente le plus régulièrement à Paris, où il réside de manière plus ou moins continue depuis 1981.

« La Bastille, bon le quartier... j'aime pas l'Opéra, je veux dire le bâtiment, mais par contre j'aime bien le quartier. Mais moi j'aimais beaucoup ce quartier, avant qu'il devienne le quartier branché. Avant c'était le quartier d'ateliers de mobilier, et puis c'était le quartier populaire sympathique, des rues avec des bars et des petits restos, comme le *Balajo*. Je sortais pas mal quand j'étais encore étudiant, on allait là. Il y a avait vraiment de très bon petits restos. Par exemple, je sais pas si ça existe toujours, un petit resto qui s'appelle *le Sans Culotte*¹. Moi j'ai connu le menu tout compris, même avec un quart de vin, à 42 francs ! [...]. Et puis le trafic a changé, la circulation maintenant c'est infernal ! Pour trouver une place, même le soir, c'est devenu très difficile dans Paris. [...]. Je vais dans le parc des Buttes Chaumont, quand je reste le week-end à Paris, c'est rare mais s'il y a une réception importante le vendredi soir, à ce moment là je reste, et le dimanche je vais aux Buttes Chaumont, j'aime bien ce parc. A un moment j'ai habité à Jean Jaurès, je connais bien ce quartier [...]. Il y a de tout dans ce quartier. On peut pas dire que c'est un quartier populaire, il y a vraiment des bourgeois

¹ Le restaurant existe toujours (*Les sans-culottes*), rue de Lappe (11^e arr.).

autour du parc, des appartements magnifiques, des Parisiens bourgeois qui habitent autour du parc. Et les gens, c'est de toutes les couleurs, vraiment. [...] Et puis à Botzaris, il y a des maisons, j'ai un ami danseur de l'opéra, [...], il a un jardin magnifique, mille mètres carrés, vraiment ! Le 19^e c'est très mélangé, j'aime bien, toutes les populations. [...] Et puis Belleville, le véritable quartier chinois. Parce que pour moi le 13^e c'est pas le quartier chinois, pas le *chinatown* authentique. Pour vraiment manger chinois il faut aller à Belleville ; c'est là que j'emmène les amis français qui aiment bien manger chinois. Et puis je fais les courses, pour la nourriture asiatique, aussi. » (Eri, n°9).

Ces propos montrent clairement une capacité à articuler, au sujet d'un même lieu, des significations relatives à l'usage personnel de celui-ci avec des observations d'ordre plus général : caractéristiques esthétiques, transformations architecturales et urbanistiques, composition de la population fréquentant ce lieu, statut de celui-ci dans une mémoire collective (« le canal Saint Martin, pour moi, c'est vraiment *Hotel du Nord* et Arletty »), etc.

Finalement, l'apprentissage de l'espace parisien apparaît comme un processus systématique y compris dans le cas de séjours d'emblée conçus comme temporaires. En effet, une telle perspective temporelle va de pair avec la mise en place d'un rapport « exploratoire » à l'espace parisien, qui induit une augmentation du nombre de lieux connus. Les caractéristiques individuelles, telles que la maîtrise du français ou la composition des réseaux sociaux, jouent un rôle majeur dans les modalités, le rythme et la portée de cet apprentissage. Dans tous les cas, néanmoins, cet accroissement de l'espace « connu », c'est-à-dire identifiable *a minima*, est potentiellement source d'un élargissement des lieux possibles de réalisation de chacune des activités. En ce sens, les différents vecteurs japonais d'informations pratiques sur la vie à Paris valent essentiellement pour la période initiale de l'installation, et perdent de leur exclusivité au fur et à mesure d'une autonomisation des modes d'apprentissage de l'espace parisien par les individus. Si l'on considère la répartition de l'ensemble des activités d'un individu ou d'un ménage, ce processus se traduit par une certaine évolution de la spatialité à Paris, même si elle ne s'accompagne pas nécessairement d'une mobilité résidentielle d'ampleur spatiale significative.

Le tableau 6.3 montre ainsi une certaine évolution des lieux les plus régulièrement fréquentés par Akemi et Yumiko, à un an d'intervalle, alors qu'entre-temps le couple a déménagé à quelques centaines de mètres de leur lieu de résidence précédent. Ce déménagement a conduit à changer de marché pour une habitude dominicale maintenue depuis le début du séjour. De même le *shopping* s'effectue plutôt dans le Marais, découvert à l'occasion de promenades au début du séjour, mais non régulièrement fréquenté au début. Les évolutions les plus sensibles concernent le quartier de l'Opéra, qui cesse d'être régulièrement fréquenté au bénéfice du quartier de Beaugrenelle où l'offre coréenne est plus abondamment utilisée, comme alternative avantageuse (en termes de prix et d'accessibilité) à des commerces japonais. Enfin, la périphérie sud de Paris *intra muros* devient régulièrement fréquentée, notamment un complexe sportif (Aquaboulevard, dans le 15^e arr.) et une grande surface commerciale (porte de Champerret, 14^e arr.) pour l'accès auquel le couple profite de la voiture de fonction d'Akemi. En outre, l'apprentissage de l'espace parisien ne se réduit pas à une augmentation du nombre de lieux connus, mais passe également par une familiarisation avec un ensemble de ressources non directement localisables, telles que les moyens de transport. L'exemple d'Akemi (n°22) et de Yumiko (n°23) illustre ainsi l'enrichissement rapide, car opéré en moins de deux ans, de la « panoplie » des moyens de transport régulièrement utilisés par le couple : au départ, ils n'utilisent que le métro car l'organisation du réseau est aisée à comprendre, notamment pour d'anciens habitants de Tokyo très familiarisés avec ce mode de transport.

Tableau 6.3. Evolution de la répartition spatiale des pratiques régulières d'Akemi (n°22) et de Yumiko (n°23) à Paris au bout de six et dix-huit mois de résidence

	Après 6 mois de résidence à Paris			Après un an et demi de résidence à Paris		
	Activité	Lieux	Fréquence	Activité	Lieux	Fréquence
Activité principale	Cours de français	Sorbonne (5 ^e arr.)	Tous les jours	Présence au bureau	Chaussée d'Antin (9 ^e arr.)	Tous les jours
	Cours de français	Alésia (14 ^e arr.)	1 fois/sem.	Cours de français	Alésia (14 ^e arr.)	Tous les jours
Shopping		Grands Magasins (9 ^e arr.)	1 fois/2 sem.		Grands Magasins (9 ^e arr.)	1 fois/3 sem.
		Saint-Germain-des-Prés	1 fois/2 sem.		Marais (3 ^e et 4 ^e arr.)	1 fois/3 sem.
Achats courants		Marché de Grenelle (7 ^e arr.)	Tous les dimanches		Marché Saxe-Breteuil (7 ^e arr.)	Tous les dimanches
		Marché Bd Raspail (7 ^e arr.)	1 fois/mois		Supermarché (14 ^e arr.)	1 fois/2 sem.
		Superette voisine	2 fois/sem.		Superette voisine	2 fois/sem.
Achats de produits japonais		Epicerie japonaise à Beaugrenelle (15 ^e arr.)	1 fois/mois		Epicerie japonaise à Beaugrenelle (15 ^e arr.)	2 fois/mois (week end)
		Epicerie japonaise à Opéra	1 fois/2 mois		Epicerie coréennes, Beaugrenelle (15 ^e arr.)	2 fois/mois (week end)
		Librairie jap. (Opéra)	1 fois/mois			
				Réception de livraisons de poisson	Au domicile	1 fois 2 mois
Promenades		Bords de Seine (15 ^e et 7 ^e arr.)	1 dimanche sur 2	Promenade avec le chien	Bois de Boulogne	1 fois/2 sem.
		Saint-Germain-des-Prés (6 ^e arr.)	1 fois/mois	Promenade avec le chien	Ile Saint Germain (parc canin)	1 fois/2 sem.
		Quartier Latin (5 ^e arr.)	1 fois/mois	Promenade avec le chien	Parc de Saint Cloud (92)	1 fois/mois
		Champ de Mars / Invalides (7 ^e arr.)	1 à 2 fois/sem.		Champ de Mars / Invalides (7 ^e arr.)	1 jour sur 2
		Marais (2 ^e et 3 ^e arr.)	2 fois		Bords de Seine (15 ^e et 7 ^e arr.)	1 dimanche sur 3
Relations sociales	Café chez un camarade japonais	Gaieté (14 ^e arr.)	2 fois/mois	Café avec des camarades de classe	14 ^e arr. (Alésia ou Montparnasse)	1 fois/sem.
	Dîner chez un collègue japonais	15 ^e arr.	3 fois	Café avec un groupe d'amis	Aquaboulevard (15 ^e arr.)	1 fois/sem.
				Dîner avec des collègues japonais	Opéra (2 ^e arr.)	1 fois/sem.
Sorties culturelles	Cinéma	Odéon (6 ^e arr.)	1 fois	Cinéma	Odéon (6 ^e arr.)	1 fois/2 mois
Restaurants, sorties nocturnes				Restaurants français (guide Michelin)	7 ^e arr.	1 fois/2 mois
Sport		Bastille (cours de roller)	1 samedi sur 2	Cours de tennis	Aquaboulevard (15 ^e arr.)	1 fois/sem.
				Tennis (en couple)	Aquaboulevard (15 ^e arr.)	1 fois/sem.

Activités d'Akemi
 Activités de Yumiko
 Activités en couple

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

L'utilisation de l'autobus n'est que progressive, car elle suppose une maîtrise plus fine des secteurs traversés (nom des rues, notamment). Deux ans après son arrivée, Akemi se met à utiliser sa voiture de fonction pour se rendre à certains rendez-vous ou pour des sorties plus lointaines le week-end. Lui et sa femme achètent également un vélo au bout de quelques mois de présence à Paris, mais ils ne l'utilisent vraiment, le week-end en particulier, qu'à partir du moment où ils acquièrent un plan en français du réseau de pistes cyclables dans Paris. Enfin ils s'initient au *roller* à l'occasion de leur séjour, sur les conseils d'un collègue d'Akemi, dans des cours municipaux. Dans le cas de Yoko (n°15), journaliste à Paris depuis une dizaine d'années, la grande maîtrise des localisations et des itinéraires ainsi que du réseau de transport public parisien est exprimée au titre d'une « marque de fabrique » personnelle et professionnelle :

« Quand je prends des rendez-vous, je fais comme ça, **je les enchaîne pour qu'ils soient dans le même coin**. [...] Oui, je suis comme ça, je fais des calculs précis, je suis bien organisée. J'ai le plan du métro toujours avec moi, et aussi je prends beaucoup d'autobus, maintenant je connais pas mal, parce que depuis Gare du Nord et de l'Est [secteur où elle réside depuis 10 ans] il y a beaucoup de bus. Et puis je trouve que ça donne de l'air, plus que le métro. [...] Vendredi, c'est un trajet que je fais souvent : Autobus 38 jusqu'à Rambuteau, puis à pied jusqu'aux Halles, et après c'est ligne 1 pour aller porte Maillot. Là c'étaient deux rendez-vous à l'hôtel Méridien [...], et après c'est l'autobus 42 pour retourner chez moi. » (Yoko, n°15).

On voit que l'acquisition d'une certaine « maîtrise » individuelle de la ville mêle étroitement la connaissance d'un certain « stock » de lieux et de modes de déplacement, et la capacité à leur conférer une certaine épaisseur de significations soit générales (à travers la « condensation » évoquée précédemment), soit personnelles. Ainsi, le processus d'apprentissage procède d'un double mouvement d'augmentation des lieux « potentiels » et d'approfondissement des rapports entretenus individuellement avec certains d'entre eux, à travers la prise d'habitudes évoquées dans l'extrait précédent.

6.2.2. S'ancrer dans l'espace parisien ?

Le chapitre 1 a montré que la notion d'habiter permet d'appréhender à la fois la répartition spatiale des pratiques des individus étudiés et les rapports qu'ils entretiennent subjectivement, à travers leurs représentations, avec les lieux concernés. Si le temps du séjour est un temps d'apprentissage des lieux et des manières de « faire usage » de l'espace parisien, il est aussi susceptible de voir évoluer ces rapports intimes avec les lieux, qu'exprime bien la notion de familiarisation déjà évoquée. Comment la durée du séjour va-t-elle de pair avec un approfondissement des rapports aux lieux de l'espace parisien ? Plus précisément, y a-t-il une relation univoque entre la durée de la résidence à Paris et la construction d'un rapport de familiarité avec cet espace, se traduisant sur le plan des pratiques comme sur celui des représentations ?

6.2.2.1. L'ancrage spatial en questions

La question des rapports affectifs qui lient les individus et les groupes à leurs espaces de pratiques en contexte urbain est située au croisement de plusieurs disciplines¹ : géographie sociale (Di Méo, 1996) et des représentations (Bailly *et alii*, 1995), sociologie urbaine (Authier, 2001), ou psychologie (Ramadier, 1997 ; 2006). Cette question donne lieu à des approches très différentes, selon par

¹ L'ouvrage collectif *Le quartier* propose une synthèse récente des multiples références scientifiques dont sont héritiers les termes actuels du débat sur le quartier et son statut en tant qu'espace de référence ou d'attachement pour les citoyens contemporains. Voir notamment les chapitres de Y. Grafmeyer et de A.-L. Humain-Lamour (Authier *et alii*, 2006).

exemple que l'accent est mis sur les processus individuels d'appropriation ou sur les marquages symboliques et visuels de celle-ci dans le paysage urbain, sur les relations entre les représentations des lieux et les pratiques effectives qui s'y déploient ou sur les facteurs sociaux et démographiques qui influencent ce processus et différencient les populations. Au-delà de la très grande diversité des cas empiriques étudiés dans cette perspective, le cas de populations définies par leur expérience d'une migration a retenu l'attention des chercheurs. L'un des enjeux théoriques impliqués dans les travaux sur la mobilité spatiale consiste en effet à réévaluer, à l'aune de populations mobiles ou ayant connu un épisode de mobilité spatiale significative, les processus de construction de rapports subjectifs et pratiques aux lieux, qui renvoient usuellement plutôt à une ancienneté historique ou familiale de présence sédentaire dans un même lieu. Les termes d'« appropriation », de sentiment d'appartenance, de *place attachment*, entre autres, ont ainsi pu être utilisés pour étudier le cas de populations mobiles, ou présentes dans un lieu à la suite d'un épisode de mobilité spatiale. Une métaphore abondamment utilisée pour renvoyer à ces divers processus est celle d'« enracinement », qui exprime bien le processus de stabilisation dans un lieu donné, par approfondissement des relations avec ce lieu, d'un objet (tel ou tel groupe familial par exemple) initialement non « fixé » spatialement. Si cette métaphore paraît commode en première analyse, elle est implicitement souvent porteuse d'une « dimension mythique » (Imbert, 2005 : 5) qui tend à simplifier les processus observés, voire à en donner une lecture orientée d'un point de vue idéologique. Dans le cas de migrants internationaux, en effet, l'hypothèse d'un enracinement spatial n'est pas sans liens avec celle d'une « intégration » ou d'une « assimilation » où les rapports à l'espace ne sont que l'une des composantes d'un rapport plus large à l'espace social et symbolique du pays de résidence. Qui plus est, la métaphore de l'enracinement tend à « naturaliser » et à uniformiser un processus dont, précisément, le grand nombre des travaux évoqués précédemment montrent la variété des modalités et des facteurs. En particulier, deux éléments rendent complexe le processus d'enracinement. Les caractéristiques individuelles, concernant tant la durée et le projet du séjour que l'âge, le sexe ou la position socioprofessionnelle, sont susceptibles de conférer des modalités très diverses à ce processus ; la multiplicité des lieux possibles d'appartenance simultanée contredit l'image d'un enracinement « unique », et s'avère d'autant plus nécessaire à prendre en compte dans notre recherche qu'il s'agit globalement, nous l'avons vu, de migrants caractérisés par la dimension temporaire et « instable » de leur séjour à Paris. Un écueil inverse consisterait à nier *a priori* la possibilité même d'un processus de construction de rapports pratiques et idéels intimes avec l'espace de séjour, en vertu de la courte durée de ceux-ci. Nous avons vu au chapitre 1 que les travaux sur les élites migrantes ont pu insister sur la fluidité des appartenances spatiales dans le cas de populations revendiquant un « ethos a-national » (Wagner, 1998), voire, dans certains cas, restreignant la plupart de leurs pratiques à un environnement « transnational », sans lien réel avec la ville de résidence.

Nous adopterons une position de compromis entre ces lectures, en ménageant la possibilité d'identifier des formes de construction de rapports intimes à l'espace parisien, éventuellement très différentes selon les individus concernés. J. Rémy souligne d'ailleurs bien le caractère très différencié, selon les individus, des effets réciproques de la mobilité et de l'ancrage : « L'ancrage, conçu comme l'attachement à un lieu, et la mobilité vue comme la capacité de substituer un lieu à un autre, sont deux termes antithétiques qui peuvent s'articuler de diverses manières. [...] L'ancrage peut être pour certaines personnes le point de référence à partir duquel des explorations extérieures se font. Pour d'autres, au contraire, le fait d'être de plusieurs lieux, de se sentir devenir soi-même en changeant d'espace peut constituer l'élément fondateur qui leur permet de s'investir en un lieu même

provisoirement » (Rémy, 1996 : 135). Dans cette lecture, la mobilisation de la notion souple d'« ancrage », réinvestie notamment par C. Imbert (2005) paraît utile pour ne préjuger ni des modalités ni de l'intensité des rapports aux lieux construits au cours du séjour, et pour ne pas contredire l'existence éventuelle, mais probable, de lieux de références extérieurs à Paris et faisant système avec cette ville au sein d'un espace de vie individuel.

Pour observer les relations entre la temporalité du séjour et les formes d'« ancrage citadin » (Florin *et alii*, 2007 : 82) dans l'espace parisien, nous nous proposons de reprendre les quatre types de temporalités du séjour identifiés dans la section précédente et d'analyser comment s'y construisent les ancrages à différentes échelles. Des enseignements sont apportés par l'étude des « rapports résidentiels » menée à propos des centres anciens de grandes villes françaises par J.-Y. Authier et J.-P. Lévy. Il s'agit pour les auteurs de « caractériser les rapports pratiques et symboliques qui les citadins entretiennent avec leur habitat, leur quartier et la ville » (Authier et Lévy, 2002 : 330), identifiant ainsi trois échelles-clés pour décrire ces rapports et différencier des groupes entre eux.

6.2.2.2. Le logement

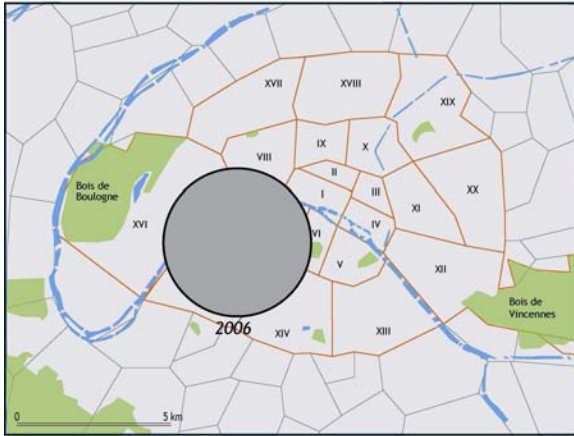
La planche cartographique 6.1 met en relation les trajectoires résidentielles dans Paris de certains migrants japonais enquêtés avec la typologie des temporalités des séjours (tableau 6.2). Les séjours les plus stables, qu'ils soient brefs (carte 1) ou longs (carte 2), vont de pair avec une mobilité résidentielle intra-urbaine relativement limitée (en nombre et en extension spatiale des déménagements). Madoka (carte 3) illustre bien le cas de séjours « stabilisés », pour lesquels on observe des trajectoires résidentielles marquées par un accroissement de la durée de résidence dans un logement et, éventuellement, un changement de statut d'occupation : hébergée quelques mois chez une amie au début de son séjour (comme étudiante en français), Madoka loue ensuite successivement quatre appartements (elle explique ces déménagements par les changements de son lieu de travail à partir de son recrutement en 1994 dans une société japonaise) puis décide en 2004 d'acheter celui qu'elle occupe actuellement. On retrouve dans cette trajectoire le poids des événements professionnels identifiés, au côté des événements familiaux, par les travaux sur la mobilité résidentielle (Bonvalet et Brun, 2002). La succession d'étapes résidentielles transitoires, tant du point de vue de la durée de résidence que du statut d'occupation, peut en première analyse apparaître comme un indicateur de périodes d'incertitudes concernant la situation individuelle, sur les plans professionnel ou familial. La carte 4 montre ainsi le cas de Miho, une étudiante qui cherche à prolonger son séjour en travaillant ponctuellement. Les premières étapes de son parcours résidentiel sont assez similaires à celles de Madoka (décrites précédemment), mais le cas de Miho se distingue par un séjour d'un an hors de Paris (à Montréal) après son mariage avec un Français en 2004, et la poursuite d'une occupation du logement en colocation avec son mari et un ami français. Si Miho développe un discours d'attachement fort à son quartier (Jourdain, dans le 19^e arrondissement), elle évoque également une incertitude professionnelle qui rend difficile un projet d'installation durable dans son logement.

On n'observe aucun exemple d'un déménagement postérieur à l'acquisition d'un logement¹.

¹ Précisons que Setsuko (n°10) cherche depuis 2007 à vendre son appartement et à acheter une maison dans la vallée de Chevreuse (78), un secteur boisé et résidentiel du sud de l'agglomération. Ce projet de changement d'une situation résidentielle stable depuis 1989, date de l'acquisition de son appartement actuel, s'explique par une réorientation de son activité professionnelle, qu'elle souhaite désormais organiser autour de l'activité d'une structure plus vaste mêlant stages musicaux et découverte de l'environnement, ce pour quoi elle souhaite s'installer dans un contexte plus rural.

Planche cartographique 6.1. Temporalités du séjour et stabilité résidentielle : quatre exemples de mobilité résidentielle intra-parisienne

1. Séjour court et stable : Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25), expatrié en formation et son épouse, 18 mois de résidence à Paris



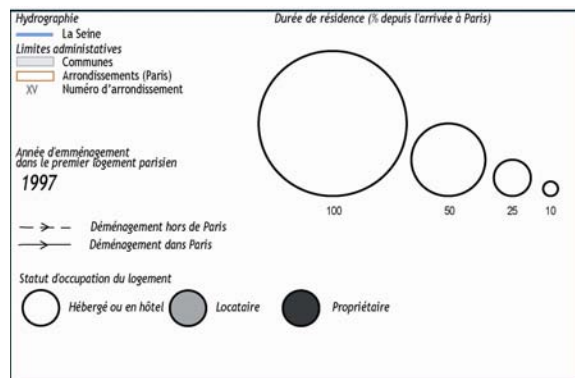
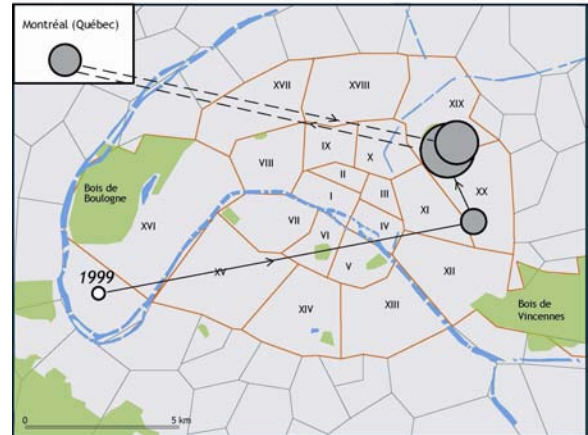
2. Séjour long et stable : Kaori (n°35) et Nami (n°36), employés dans un restaurant japonais, 17 ans de résidence à Paris



3. Séjour prolongé et stabilisé : Madoka (n°26), manager sous contrat local dans une société japonaise, célibataire, 15 ans de résidence à Paris



4. Séjour prolongé dans l'instabilité : Miho (n°7), sans emploi, mariée avec un Français, 8 ans de résidence à Paris



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Pour les individus relevant du type « séjours longs et stables », l'accession à la propriété répond à un projet d'installation d'emblée formulé comme tel, et pour lequel l'acquisition peut intervenir rapidement. Kaori (n°35) et Nami (n°36) s'installent dans leur logement actuel dès la première année de leur séjour (les premiers mois, au cours desquels le couple était logé dans un logement de fonction jouxtant le restaurant où ils travaillaient, ayant été consacrés à la recherche d'un « véritable » logement), et ils indiquent clairement à la responsable de l'agence immobilière *Mercier* (spécialisée dans les logements des tours du Front de Seine) qu'ils souhaitent acheter un logement. Dès que l'occasion se présente, ils achètent donc un appartement dans l'immeuble où ils sont locataires, à l'étage immédiatement supérieur (planche 6.1, carte 2). Pour les individus relevant du type « séjours prolongés et stabilisés », l'acquisition d'un logement témoigne d'une inflexion significative du projet personnel associé à Paris. Ainsi, Madoka (n°26) décide d'acheter un appartement dès lors que, ayant trouvé un emploi stable, elle s'oriente vers une installation durable à Paris. Cependant, plus de huit ans séparent sa prise de fonction professionnelle et l'emménagement dans un logement qu'elle achète (planche 6.1, carte 3). Outre les facteurs économiques, c'est une incertitude personnelle concernant l'avenir de sa mobilité géographique qui explique ce décalage temporel. De plus, le discours relatif au fait d'être propriétaire de son logement n'intègre pas, dans son cas, de motifs affectifs ou témoignant d'un quelconque ancrage dans l'espace parisien :

« C'est pas forcément que j'ai décidé de vivre en France jusqu'à la fin de ma vie, mais c'est dommage de payer le loyer chaque mois. Parce que ça fait déjà plus que 10 ans. Donc je me suis dit : au lieu de payer le loyer je vais acheter et je vais prendre le crédit. C'est à peu près la même chose... » (Madoka, n°26).

Présenté ici comme un choix reposant sur un raisonnement strictement économique, l'acquisition d'un logement va de pair avec un investissement d'ordre plus affectif, qui concerne à la fois la décoration, l'ameublement, et les activités qui y prennent place. Madoka offre un bon exemple dans le premier de ces registres, puisque dès son installation dans son appartement de deux pièces dans le 15^e arrondissement, elle investit beaucoup de temps et d'argent dans la rénovation et la décoration de celui-ci. Dans ses propos relatifs à son logement, un accent particulier est ainsi mis sur le soin qu'elle a apporté à la peinture des murs et du plafond, qu'elle a réalisée elle-même en utilisant une dizaine de teintes différentes, détail sur lequel elle insiste à plusieurs reprises. Cet investissement dans le logement s'inscrit à la suite d'une trajectoire migratoire marquée par la succession de logements (carte 6.1) jugés peu satisfaisants, sans que Madoka soit en mesure de formuler une explication tangible. Le jugement très positif sur le logement actuel apparaît également dans le fait qu'elle cite celui-ci parmi les « lieux¹ » parisiens qu'elle préfère (« oui c'est vrai, chez moi c'est bien, j'aime bien. Je passe pas mal de temps chez moi, je me sens bien »). Pour cette célibataire sans enfant, dont les relations sociales se déploient principalement parmi ses collègues et prennent la forme de moments relativement brefs de sociabilité en continuité des journées de travail, le domicile constitue clairement le lieu-pivot de l'espace des pratiques : la semaine est consacrée à l'activité professionnelle (son bureau est proche de l'Etoile, dans le 16^e arr.), les soirées et les week-end centrées sur le domicile ou des activités proches (art martial japonais, deux fois par semaine dans le quartier ; courses ; promenades autour du domicile).

L'ancrage affectif et pratique dans le logement n'a pas systématiquement pour corrélat le fait que l'individu en soit propriétaire. Ainsi, Yoko (n°15) s'installe dès sa première année à Paris dans

¹ Au cours de l'entretien était posée la question des « lieux parisiens » préférés des enquêtés, en précisant que le domicile pouvait en faire partie.

l'appartement qu'elle occupe toujours actuellement, et dont elle est locataire depuis désormais quinze ans. Durant les premières années de son séjour, ce statut correspond bien à une situation personnelle et professionnelle marquée par la multi-résidence entre Paris, l'Afrique de l'Ouest (en particulier Dakar) où réside son compagnon architecte, et Tokyo où elle organise périodiquement les tournées de musiciens africains. A partir de 1998, elle s'investit plus exclusivement dans la création et la publication d'un journal d'actualité artistique japonaise. Dès lors son logement (un appartement de trois pièces à proximité de la gare du Nord, dans le 10^e arrondissement) fait office de bureau :

« A Paris, j'avais un appartement près de la gare du Nord. Je l'ai toujours, depuis le début. Je le loue, j'aime beaucoup cet appartement, au dernier étage, avec une très belle vue. Il fait 45 m², pas immense mais pratique, et [...] ça me sert aussi de bureau. Après notre espace [un local associatif dans le Marais, 3^e arr.], c'est chez moi qu'on travaille pour le journal. Quand on fait les réunions il y a une dizaine de personnes. **Je peux dire que c'est mon bureau !** » (Yoko, n°15, mai 2005).

La fonction professionnelle du logement ressort clairement de la description par Yoko de sa semaine précédente¹ :

« Lundi : je suis restée chez moi, la veille des amis sont venus jusqu'à deux heures trente du matin ! Une fois toutes les deux semaines, il y a toujours quelque chose chez moi. [...] Normalement le matin je commence à huit heures, je commence à travailler. Je réponds aux *e-mails*. Mais lundi, j'ai commencé à dix heures. Ça c'est la différence avec d'habitude. [...] Moi et mon équipe, on travaille chez nous : on travaille par téléphone et *e-mails*. Quand c'est nécessaire on se voit : là, ça se passe toujours chez moi. C'est l'habitude, et c'est plus pratique, on a le matériel et tous les dossiers. Donc lundi, **toute la journée j'étais chez moi et j'ai travaillé. Lundi soir... j'étais fatiguée, je suis restée chez moi et j'ai continué à travailler. De toute façon, souvent, même si je travaille chez moi, il y a des gens qui viennent, donc ça fait comme de l'air qui change, et ça remplace les sorties.... !** J'ai pas l'impression d'être enfermée, pas du tout. Et la musique m'aide énormément, j'ai beaucoup de collections de musiques du monde, et selon mon état, je change la sélection et ça change l'air. Et puis, chez moi c'est dans un quartier animé, j'ouvre la fenêtre ou je fais un tour, ça fait de l'animation. Donc ça ne me gêne pas de rester chez moi. Ça me fait vraiment assez de communication, comme dans un bureau. Mardi : à dix heures le matin, j'ai fait les réunions chez moi avec les collègues, puis quelques réunions extérieures. Là c'était à République, et après je dois aller à la poste, faire des photocopies, des choses comme ça. Mercredi : le matin, j'appelle quelqu'un et *meeting* par téléphone. Ensuite j'ai vu une amie avocate avec qui j'ai travaillé sur des problèmes d'administration, jusqu'à vingt heures. **Elle est venue déjeuner, et on a travaillé à la maison.** Jeudi, rendez-vous de l'équipe à dix heures chez moi. Et après réunion à quatorze heures, quelqu'un est venu chez moi. [...] » (Yoko, n°15, juin 2007).

Le logement revêt dans cet exemple à la fois les fonctions de bureau professionnel, d'espace de réception et d'animation de la vie sociale, et d'espace « intime » où se déploient des habitudes domestiques (la musique, notamment). L'intrication étroite de ces trois registres d'activité dans le même lieu, constante qui plus est tout au long d'une dizaine d'années (le journal est créé en 1998), crée les conditions d'un ancrage personnel fort dans le logement, comme en témoigne des formules de satisfaction (« j'aime beaucoup cet appartement ») ou plus implicitement certaines formules telles que « à la maison ».

¹ Dans le cadre des entretiens, il était demandé aux enquêtés de décrire précisément l'ensemble des activités effectuées au cours de la semaine précédant immédiatement le moment de l'entretien. Dans les cas où cette semaine précise était, pour une raison ou une autre, sensiblement différente des semaines « normales », il était demandé de décrire une semaine-type. Dans le cas de Yoko, la semaine a été décrite à partir d'un agenda sur lequel étaient clairement indiqués les impératifs professionnels (rendez-vous notamment).

Planche photographique 6.1. L'appartement de Setsuko (n°10), un exemple d'espace domestique « approprié »

1



2



3



4



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

La combinaison du déploiement sur plusieurs années d'activités professionnelles dans le logement et d'un statut de propriétaire donne lieu à une appropriation, qui désigne « l'ensemble des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel » (Serfaty-Garzon, 2002 : 29). Celle-ci transparait clairement si l'on analyse les caractéristiques intérieures du logement. Les photographies 1, 2 et 3 de la planche 6.1 montrent la pièce principale de l'appartement de Setsuko (n°10), une pianiste japonaise qui y réside depuis 1989. Après le divorce d'avec son mari français, elle décide de rester à Paris pour y parfaire ses études musicales, et achète quatre ans plus tard l'appartement où elle réside actuellement, après avoir vécu dans une chambre de bonne dans le 16^e arrondissement. Ses contraintes financières la conduisent à chercher dans des secteurs relativement périphériques et peu prestigieux (son logement est situé en périphérie du 12^e arrondissement, un secteur relativement hétérogène socialement mais auquel sa proximité avec le bois de Vincennes a contribué à conférer une certaine attractivité résidentielle), mais elle avance surtout des critères conformes au projet qu'elle conçoit d'utiliser son appartement comme atelier de création musicale. Son choix se porte donc sur un appartement de trois pièces, d'une cinquantaine de mètres carrés, qu'elle fait insonoriser. Il comprend une vaste pièce principale où elle installe son piano (photographie 1) et son bureau (photographie 2). En outre le fait que son appartement en rez-de-chaussée donne directement sur une cour (photographie 4) confère au logement un calme jugé très approprié à l'activité musicale. Au cours des près de quinze années de résidence, l'appartement constitue le lieu principal d'activité professionnelle, complété par l'organisation ponctuelle de stages et de formations dans des salles en location dans Paris. C'est là que Setsuko reçoit ses élèves, développe son activité de création musicale et organise de nombreux projets artistiques. Elle passe la majeure partie de la semaine à son bureau (photographie 2), et l'apparence de *capharnaüm* masque un environnement professionnel très structuré (téléphone, Internet, carnets d'adresse, etc) et maîtrisé par une longue pratique. Celui-ci est en outre enrichi d'une personnalisation très visible des lieux, à travers une multitude d'objets (souvenirs de nombreux voyages, photographies, affiches de spectacles personnels), et un soin particulier apporté à la décoration (compositions florales, objets d'art tels que les lampes, tentures, etc.). On retrouve ici une fonction du « décor domestique (comme) mise en scène, d'abord construite pour soi-même, et pour un certain nombre de personnes qui sont autorisées à la contempler. [...] Ces artefacts sont organisés et disposés dans l'espace et les liens qui sont tissés entre eux nous permettent de personnaliser un espace bien souvent standardisé, et de créer un chez soi, son foyer » (Chevalier, 2002 : 107). Enfin le reste de l'appartement se caractérise par un niveau élevé d'équipement (dans la cuisine notamment) et de confort, celui-ci étant maintenu par des travaux réguliers de rénovation (peinture notamment) confiés à des professionnels.

Les investissements multiples dans le logement, illustrés par le cas de Setsuko qui renvoie au type « séjour long et stable », conçu d'emblée comme relevant d'une installation durable, contraste avec des formes plus fonctionnelles d'usage et de rapport au logement, que l'on retrouve en premier lieu parmi les individus qui séjournent temporairement à Paris.

Planche photographique 6.2. Les logements de deux couples d'expatriés : appartements meublés ou en cours d'ameublement

- 1 Appartement de Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25), boulevard de Grenelle (15^e arr.) 2 Appartement d'Akemi (n°22) et de Yumiko (n°23), Ecole Militaire (7^e arr.)



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

La planche 6.2 montre les appartements de couples de Japonais en situation d'expatriation, respectivement de seize mois (photographie 1) et de seize mois prolongés en quatre à cinq ans (photographie 2). Dans le premier cas il s'agit d'un appartement loué meublé *via* une agence immobilière spécialisée dans la clientèle japonaise, au moment de l'arrivée à Paris, et pour lequel le ménage bénéficie d'une aide substantielle de la part de l'entreprise. Situé dans un secteur très valorisé, à proximité immédiate de la tour Eiffel, l'appartement comprend trois pièces, pour une superficie d'environ 70 m², où Hiroshi et Harumi vivent seuls. Durant les trois semaines qu'il consacre à la recherche d'un logement, le couple ne visite que des appartements meublés, en arguant que la brièveté du séjour prévu ne justifie pas que du temps et de l'argent soient consacrés à l'achat de meubles et à l'équipement du logement. Jugé « très confortable », l'appartement se caractérise par un niveau d'équipement élevé et par un ameublement en meubles récents et de bonne qualité, mais d'un style particulièrement impersonnel. Hiroshi et Harumi n'achètent pratiquement aucun objet durant leur séjour à Paris, et l'aspect de leur appartement au bout de six mois de résidence est très proche de celui qu'il avait au moment de leur installation. Les éléments de décoration eux-mêmes (affiches plastifiées visibles sur la photographie) étaient déjà présents.

Dans le second cas, il s'agit du deuxième logement parisien du couple, qui déménage au moment où le séjour d'Akemi est prolongé sous la forme d'un contrat d'expatrié. Les critères mis en avant au moment du choix du logement sont ceux de la qualité du quartier où se trouve le logement (chapitre 5) et du confort de celui-ci. Le motif invoqué du déménagement est la nécessité de

bénéficier d'une place de parking dès lors qu'Akemi se voit attribuer une voiture de fonction au moment où il signe sa prolongation de contrat. Néanmoins les critères de choix évoluent entre les deux emménagements. Le premier appartement était un meublé très comparable à celui représenté par la photographie n°1 (les deux couples ont d'ailleurs eu recours à la même agence immobilière). Le second appartement, en revanche, est loué vide et Akemi le trouve par un site français d'annonces immobilières¹. Sollicitée à nouveau pour ce projet de déménagement, la responsable de l'agence Miyako n'est en effet pas en mesure de trouver dans un délai très bref un appartement satisfaisant aux exigences du couple : proximité directe de la localisation précédente et vue sur la tour Eiffel, place de parking, vaste superficie et haut niveau de confort. Au-delà de ces motifs explicites du choix résidentiel, la comparaison entre les deux emménagements successifs du couple montre plusieurs effets de la temporalité du séjour sur les choix résidentiels et sur le rapport au logement. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'amélioration de la maîtrise du français et la familiarisation avec le contexte immobilier parisien (vecteurs d'information, démarches administratives) induisent une capacité individuelle à s'émanciper d'avec les canaux japonais de l'accès au logement. En conséquence de cette première évolution, des critères nouveaux et d'ordre plus personnels, tels que la volonté de rester dans le même quartier, interviennent dans le choix du logement. L'évaluation de l'environnement direct du logement ne se fonde plus uniquement sur les indications « externes » des agents immobiliers, des collègues de travail ou des guides et sites Internet d'aide à l'installation à Paris, mais sur l'expérience personnelle de seize mois de résidence au cours desquels le couple a construit des habitudes de pratiques : achats au marché le dimanche, promenades quasi-quotidiennes sur le Champ de Mars, notamment. Enfin, bien que le souhait initial du couple ait été de déménager dans un appartement meublé, le choix final de louer un appartement vide suppose que soit acceptée la contrainte d'achats relativement nombreux en termes d'ameublement et d'équipement, et ce, d'autant plus que le second appartement a une superficie de 110 m² (contre 70 m² pour le précédent). Certes, le couple bénéficie d'une série de meubles que se transmettent les expatriés successifs au sein de son entreprise ; cependant, Akemi considère qu'il ne s'agit que d'une solution temporaire et exprime le souhait d'en acheter de nouveaux. De fait, au bout d'un peu plus d'un an de résidence dans l'appartement, le couple a acheté des meubles et équipements peu nombreux mais coûteux (canapés, téléviseur) et témoigne d'un soin particulier opéré dans ces choix. Si l'appartement apparaît particulièrement peu décoré, le temps et l'argent consacré à l'ameublement montrent que, dès lors que le séjour dans l'appartement est prévu pour durer plusieurs années (jusqu'en 2012), s'y déploie une implication personnelle plus significative que dans le premier logement.

On observe ainsi que l'ensemble des enquêtés correspondant au type « séjours courts et stables » résident dans un appartement meublé, et que ce type de logement caractérise la plupart du temps l'étape initiale, le cas échéant, d'une mobilité résidentielle intra-parisienne. Le fait de résider dans un appartement meublé apparaît donc à la fois comme le signe et le facteur d'un ancrage relativement limité dans le logement. La perspective d'un séjour bref va en effet de pair avec un faible investissement financier, notamment, dans l'aménagement du logement, et dans certains cas avec la conservation d'un logement personnel au Japon, comme dans le cas de Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25), propriétaires de leur appartement à Tokyo, où ils s'installent à nouveau après leur départ de Paris.

¹ www.Seloger.com.

Ce type de configuration renvoie directement à la notion d'espace de vie, où les caractéristiques de l'ancrage d'un ménage dans un lieu sont étroitement liées à celles de l'ancrage dans un autre lieu. Cette question sera plus spécialement abordée dans le chapitre suivant, mais on peut déjà souligner que la double résidence, dans une acception large, est un phénomène observé de manière très générale parmi les migrants internationaux (Bonnin et Villanova, 2002) et que sa compréhension suppose d'« analyser les deux résidences dans leur interrelation, leurs complémentarités. L'habitation unique semble insuffisante au déploiement de l'identité, à l'alternance des rôles. [...] Le basculement et le contrepoint sont permanents. L'une perdrait son sens sans l'autre. Il faut souligner qu'au cours du cycle de vie, la hiérarchie admise entre les deux résidences peut s'inverser complètement. » (*ibid.* : 375).

Planche photographique 6.3. Le logement des étudiants japonais à Paris : exemples d'appartements « pré-décorés »

1. Futur appartement de Jiro (n°37), studio loué meublé, Falguière (15^e arr.)
2. Appartement de Miko (n°29), trois-pièces de 90 m² sous-loué à une amie française, Passy (16^e arr.)



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Les caractéristiques mêmes d'un logement meublé laissent une faible part à une appropriation affective de celui-ci par son occupant, en empêchant notamment les travaux d'aménagement ou de décoration. Cette situation concerne également les étudiants effectuant un séjour de courte durée à Paris, comme Jiro (n°37) et Miko (n°29), tous deux inscrits pour un an à l'IIEP de Paris. Le premier sollicite l'agence Lodgis, spécialisée dans une clientèle d'étudiants étrangers, pour finalement choisir un studio meublé et équipé.

La visite de celui-ci avant l'installation de Jiro montre qu'outre les meubles et les équipements sanitaires, l'appartement comprend de très nombreux éléments de décoration (planche 6.3, photographie 1), ainsi que divers objets (lampes, livres) qui sont inscrits à l'inventaire, donc impossibles à éliminer ou à remplacer. Quant à Miko, elle sous-loue son appartement à une Française amie de ses parents et résidant à l'étranger pendant le séjour de Miko. D'autres enquêtés trouvent dans les premiers temps de leur séjour à Paris une solution temporaire en sous-louant ou en co-résidant à titre gratuit dans un appartement non seulement meublé et décoré, mais également occupé par les effets personnels des occupants habituels, ce qui peut conduire l'occupant temporaire à condamner de fait une pièce, par exemple, ou du moins à restreindre ses interventions sur l'aménagement des lieux.

Il convient néanmoins de noter que si les appartements meublés sont évoqués par leurs occupants dans des termes renvoyant davantage à des critères fonctionnels qu'à des sentiments d'appropriation, il paraît difficile d'établir une relation directe entre ce type de logement et l'intensité de l'usage qui en est fait. Dans le cas de Hiroshi (n°24) et de Harumi (n°25), le logement sert essentiellement de point de départ pour des activités quotidiennes en-dehors de celui-ci, et le couple n'y déploie pas d'activité sociale hormis les communications immatérielles avec les membres de la famille au Japon. À l'inverse, Miko (n°29) organise très régulièrement (une fois par mois environ) des fêtes dans son appartement, auxquelles elle convie ses camarades étudiants comme elle dans le cycle international de l'IEP de Paris. Le logement fait ainsi figure de lieu de sociabilité majeur pour Miko, qui développe en outre un discours de grande satisfaction à propos de son logement, qui figure au nombre des lieux parisiens qu'elle préfère.

Ces différences qualitatives d'appréciation et quantitatives d'usage de leur logement par leurs occupants s'éclairent en partie si l'on prend en compte la position « hiérarchique » qu'ils occupent au sein de la trajectoire résidentielle. Dans le cas de Hiroshi et de Harumi, les conditions de logement à Paris sont assez comparables à celles qu'ils connaissent à Tokyo, en vivant dans un appartement dont ils sont propriétaires (planche 6.4, photographie 1). De volumes comparables, les deux appartements successifs se distinguent par le niveau de confort, supérieur dans celui de Tokyo, ce qui amène le couple à décrire leur appartement parisien de manière critique de ce point de vue :

« Je pense que les ascenseurs, les places de parking, sont très petits ici. Là où on vivait c'était un immense immeuble, il y avait peut-être deux-cents familles. On avait quatre ascenseurs, qui pouvaient contenir dix personnes. [...]. Ici il y a moins de commodités. Au Japon les appartements sont conçus de manière beaucoup plus pratique. [...] Je pense qu'à Tokyo on pourrait avoir un logement plus moderne. On ne pourrait pas avoir d'appartement moderne ici » (Hiroshi, n°24).

Les conditions de logement au sens strict ne constituent donc pas, dans ce cas, un facteur de valorisation de l'appartement parisien aux yeux des enquêtés ; elles contribuent à conférer à celui-ci une valeur essentiellement fonctionnelle dans le cadre d'un séjour parisien qui fonde son attrait sur d'autres arguments (découverte de la ville, enrichissement personnel, enjeu professionnel, etc.).

Planche photographique 6.4. De Tokyo à Paris, les logements successifs dans la trajectoire résidentielle de trois enquêtés

Logements à Tokyo et à Paris de Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25)

- 1 Shinkawa (Centre de Tokyo) : tour d'habitation (35 étages), construite en 2000



- 2 Paris (Boulevard de Grenelle, 15^e arr.), immeuble des années 1960



Logements à Tokyo et à Paris de Miko (n°29)

- 3 Musashi-Kosugi (Kawasaki, 20 km du centre de Tokyo), immeuble des années 2000



- 4 Paris (Passy, 16^e arr.), immeuble haussmannien



5 Musashi-Kosugi (Kawasaki, à environ 20 km du centre de Tokyo) : deux pièces, 35 m²



6 Paris (Passy, 16^e arr.) : quatre pièces, 90 m²



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Dans le cas de Miko, au contraire, la qualité de l'appartement contribue fortement à l'appréciation positive de son séjour parisien. Le fait de « rester chez soi » lors des journées sans cours, ou les événements festifs qui sont organisés dans le logement, témoignent d'une variété de registres d'activités étroitement associées au logement. La comparaison entre les conditions de logement à Paris et à Tokyo, immédiatement avant le séjour actuel, expliquent en partie cet attachement. Les photographies 3, 4, 5 et 6 de la planche 6.4 illustrent les principaux contrastes entre les deux logements. A Tokyo, Miko partage avec son frère un petit appartement construit dans un immeuble bas, fonctionnel mais sans qualité esthétique particulière, typique des logements de petit collectif à proximité des gares ferroviaires des communes périphériques de Tokyo. Tous deux étudiants, Miko et son frère ont équipé leur appartement (dont ils sont locataires) avec des meubles récupérés ou de mauvaise qualité. A Paris, Miko occupe seule un appartement de 90 m² au cœur du quartier socialement très valorisé de Passy, dans un immeuble bourgeois du XIX^e siècle. Elle apprécie les caractéristiques esthétiques de l'appartement (parquet massif, plafond mouluré), la qualité de l'ameublement et le soin particulier apporté à la décoration par l'occupante. Le souhait de « profiter » de cet appartement est d'autant plus évident que Miko prévoit qu'à son retour au Japon, un an plus tard, elle résidera à nouveau dans son appartement précédent, que son frère continue d'occuper. L'appartement parisien s'inscrit donc clairement ici dans un contexte de « parenthèse »¹ résidentielle marquée par une amélioration très significative, sur un plan objectif (superficie, équipement) et subjectif (qualité architecturale, signification sociale du logement dans le contexte parisien), des conditions résidentielles.

¹ La notion de parenthèse sera abordée plus précisément dans le chapitre 7.

6.2.2.3. Le quartier

Nous proposons de considérer le quartier comme deuxième échelle d'analyse de l'attachement des individus enquêtés aux lieux qu'ils habitent. Le quartier constitue une échelle d'analyse largement mobilisée dans les travaux sur les migrants internationaux. Les travaux de l'École de Chicago, notamment, accordent une attention particulière aux « quartiers d'intégration » qui se définissent par la concentration résidentielle d'une population donnée de migrants, induisant un ensemble de ressources collectives (entraide, relations de voisinage, offre commerciale dédiée, etc). Dans le cas parisien, et plus récemment, des monographies portant sur des quartiers immigrés comme Belleville (Simon, 1993), la Goutte d'Or (Toubon et Messamah, 1990), Choisy (Guillon et Taboada-Leonetti, 1986), ont montré la pertinence de cette échelle spatiale « intermédiaire » pour analyser les pratiques individuelles et collectives de migrants dans leur ville d'installation ou de séjour. Dans le champ plus large des études urbaines, les années 1990 ont été marquées par l'émergence d'un débat sur le statut du quartier dans l'organisation spatiale des pratiques des citoyens. L'hypothèse d'une « fin des quartiers » (Asher, 1998) a même pu être évoquée, obligeant à une prise en compte d'évolutions sociétales (individualisation) et urbaines (extension urbaine, amélioration du transport urbain) susceptibles de recomposer les hiérarchies et les articulations entre les échelles du logement, du quartier et de la ville du point de vue de la localisation des pratiques (Authier et Lévy, 2002). Dans une synthèse récente sur la question, centrée notamment sur le cas français, plusieurs auteurs d'horizons disciplinaires variés ont réaffirmé la place du quartier comme « lieu « référent » pour ceux qui y habitent et le pratiquent » (Authier *et alii*, 2006 : 101), tout en soulignant la grande diversité des types de relations aux quartiers, en fonction des caractéristiques des contextes urbains et des groupes sociaux considérés. Si « le quartier est un lieu investi par les habitants [...] cet investissement s'exprime selon des modalités et une intensité variées : d'une simple inscription spatiale du lieu de résidence à un sentiment fort d'appartenance à ce quartier. Ce dernier peut s'accompagner ou non d'un sentiment d'attachement, voire d'une identification au quartier » (*ibid.* : 102).

Dans notre propre questionnement sur le rôle des temporalités des séjours dans la construction individuelle d'attachements aux lieux, l'échelle du quartier a l'intérêt de renvoyer à une entité spatiale qui n'est pas circonscrite *a priori*, puisque « la taille et les contours de cet espace de proximité varient très sensiblement selon les individus » (Grafmeyer, 2006 : 25). La manière qu'ont les individus de le désigner, de le circonscire et de le caractériser, ainsi que les activités qu'ils y déploient, sont donc susceptibles d'évolutions, sur lesquelles nous faisons précisément l'hypothèse que le temps de présence effective et prévue à Paris exerce une influence majeure.

Dans cette perspective nous considérons le quartier comme la portion d'espace environnant le logement et que l'individu enquêté se représente comme cohérent, par exemple du point de vue des caractéristiques de la population qui le fréquente, ou par le sentiment de familiarité qu'il y éprouve. Appréhendé comme espace local de la familiarité, le quartier a d'abord pour délimitation celle que lui attribue l'individu dont on observe les pratiques et les représentations.

Un premier effet de la temporalité du séjour consiste en l'accroissement progressif du périmètre de l'environnement connu autour du logement. Comme cela a été décrit précédemment à propos de l'apprentissage progressif de l'espace parisien, cet accroissement n'est pas linéaire dans le temps mais procède plutôt par « ajouts » successifs, soit à l'issue d'une démarche volontariste d'exploration, soit de manière plus aléatoire, à l'occasion d'un léger changement d'itinéraire par exemple. C'est le cas pour Akemi :

« Ah oui, je ne sais pas si c'est bon mais... on va souvent à côté du Champ de Mars. Juste à côté de la tour Eiffel, il y a un petit jardin, qui est vraiment sans beaucoup de touristes, je ne sais pas pourquoi, ils sont tout concentrés ; il y a deux jardins avec un lac, très tranquille avec des pelouses. On a trouvé que c'était vraiment agréable, sans beaucoup de monde. **On a découvert ça par hasard, en faisant le tour. Et on y va souvent depuis.** » (Akemi, n°22).

A la différence du processus général d'apprentissage de l'espace parisien, qui consiste en une augmentation du « stock » des lieux où les individus se sont rendus au moins une fois, l'apprentissage du quartier est, du fait de la proximité avec le domicile, potentiellement associé à la création d'habitudes, donc au développement d'un approfondissement du rapport personnel aux lieux. Le couple « découverte-habitude », sensible dans les propos d'Akemi, constitue ainsi un leitmotiv des propos des enquêtés concernant leurs rapports au quartier.

L'enquête « parcours commentés » vise à analyser de manière plus précise les différences d'ancrage dans le quartier en fonction du temps passé dans un même lieu de résidence. Cette méthode, inspirée de la psychologie environnementale appliquée à des contextes urbains (Grosjean et Thibaud, 2001), permet d'analyser à la fois la configuration spatiale considérée par l'individu comme étant « son quartier »¹, et les modalités de l'ancrage personnel dans cet espace.

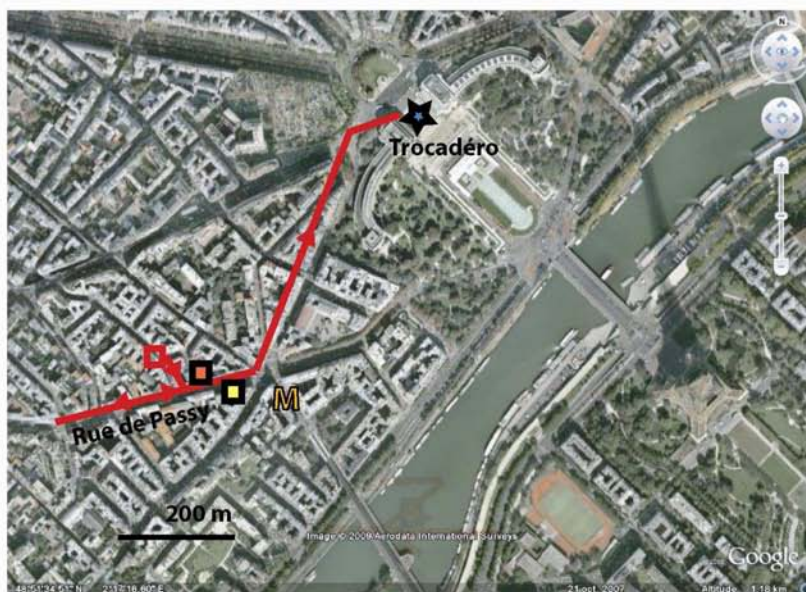
Résidant à Paris et dans le même logement depuis douze mois, Miko définit comme son espace familial un itinéraire linéaire entre son logement et l'esplanade du Trocadéro (planche cartographique 6.2, carte 1), qui constitue un lieu incontournable lors des promenades qu'elle effectue avec ses amis résidant à Paris, avec son compagnon ou avec ses proches lui rendant visite depuis le Japon. Offrant un panorama célèbre sur Paris, et très fréquenté par les touristes, le lieu revêt pour Miko une valeur emblématique (« ça, c'est vraiment Paris ») et elle apprécie la possibilité que lui offre cette proximité de s'y rendre très régulièrement, même seule. L'autre pratique décrite comme régulière dans le quartier est la fréquentation d'un restaurant français, où elle se rend en moyenne une à deux fois par mois depuis son arrivée à Paris, et où elle emmène les amis qui lui rendent visite. La carte montre que les lieux (commerces, restaurants, espaces publics) de son quartier que Miko considère comme importants pour elle sont situés sur l'artère principale de Passy, qui correspond au trajet le plus direct entre son domicile et la station de métro la plus proche (mode de transport qu'elle utilise le plus). En ce sens, le quartier de Miko, au sens de l'ensemble des lieux proches de chez elle qu'elle connaît le plus intimement, correspond assez strictement avec la partie « fonctionnelle » de son secteur de résidence, défini en fonction de sa proximité géométrique. En outre, une première analyse de la « structure de ses représentations »² indique une nette prédominance des caractéristiques d'usage des différents lieux (« j'y vais très souvent » ; « c'est pratique parce que c'est ouvert jusque tard » ; « il y a du choix »), et une faible propension à qualifier les lieux de manière objective et indépendante de l'usage qu'elle en fait.

¹ La consigne donnée aux enquêtés au début du parcours laissait libre le choix de celui-ci : en partant du logement, il s'agissait de « faire visiter le quartier » à l'enquêteur en considérant à la fois que celui-ci ne connaissait rien des lieux concernés, et que l'objectif était de lui montrer et de lui décrire les lieux « importants » pour l'enquêté.

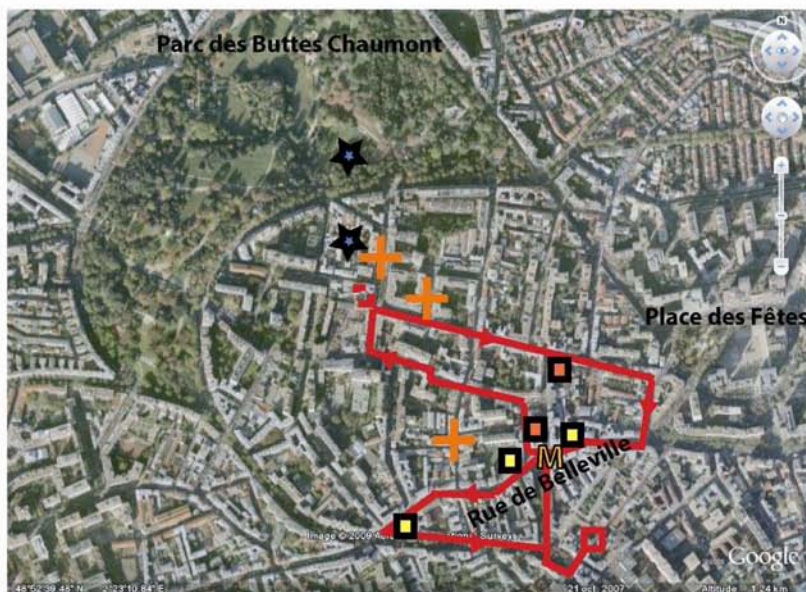
² Dans son travail sur les représentations de Paris par des étudiants étrangers, T. Ramadier (1997) reprend une distinction usuelle en psychologie environnementale entre le contenu des représentations (l'objet que l'on se représente) et la structure de celles-ci (c'est-à-dire la manière dont elle est formulée, par exemple en termes d'usage, ou de qualité esthétique, ou encore de signification sociale).

Planche cartographique 6.2. Itinéraires choisis par Miko (n°29) et Miho (n°7) pour l'enquête « parcours commentés »

1 Itinéraire du parcours commenté de Miko (n°29), autour de Passy (16^e arr.)



2 Itinéraire du parcours commenté de Miho (n°7), autour de Jourdain (19^e arr.)



Légende	
<i>Lieux fréquentés</i>	
	Domicile actuel
	Domicile antérieur
	Commerces régulièrement fréquentés
	Etablissement (restaurant, hammam) régulièrement fréquenté
	Domicile d'une connaissance personnelle (ami, collègue)
	Lieu cité comme ayant une valeur affective particulière
	Itinéraire habituel désigné pour le parcours commenté
<i>Lieux de référence du quartier</i>	
	Station de métro utilisée par l'enquêtée
Rue de Passy	Toponyme

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Le cas de Miho (n°7) (planche cartographique 6.2, carte 2) se distingue du précédent par l'ancienneté relative de la résidence dans le même secteur : le Haut-Belleville, à l'est du parc des Buttes Chaumont, dans le 19^e arrondissement. Miho s'y installe en 2001, deux ans après son arrivée à Paris comme étudiante en français, et réside cinq ans dans le même appartement (carte 6.1), un studio dans un immeuble faubourien rénové dans une rue en retrait de l'axe commerçant de la rue de Belleville. Après un an et demi passé à Montréal avec son mari français, elle s'installe en collocation avec son mari et l'un de leurs amis français dans un appartement situé à proximité du précédent, mais dans un secteur plus valorisé socialement. Au moment de l'enquête, Miho a donc résidé près de six ans dans le même secteur, qu'elle désigne comme le « quartier de Jourdain » (du nom de la station de métro la plus proche). L'itinéraire choisi pour décrire le quartier montre bien l'influence du temps de résidence dans le premier logement, puisque c'est à proximité de celui-ci que sont relevés la plupart des lieux connus ou jugés significatifs par l'enquêtée. En outre cet itinéraire s'émancipe clairement de la rue de Belleville, qui constitue l'axe principal (en termes de ressources commerciales et de circulation) du quartier. De même, les lieux cités comme étant les plus « importants » pour Miho ne se réduisent pas, comme dans le cas de Miko, aux lieux les plus remarquables, tels que le parc des Buttes Chaumont ou que l'église jouxtant la station de métro Jourdain, qui ne sont cités que comme des lieux de passage ou de pratique parmi d'autres. Au cours du parcours est mise en avant, comme posture valorisante, la capacité à connaître et à décrire des lieux peu visibles ou inattendus, comme une ruelle étroite et peu engageante entre deux corps de bâtiment, donnant accès à un panorama sur le jardin intérieur d'une villa (planche photographique 6.5).

Planche photographique 6.5. Connaître des lieux « secrets » : le rapport intime de Miho (n°7) à son quartier

Ruelle dans le quartier du Plateau, Haut-Belleville, 19^e arr.



Jardin privatif dans une cour intérieure, Haut-Belleville, 19^e arr.



Source : H. Dubucs, juin 2007.

Fruit d'une exploration solitaire des lieux dans les premiers temps de la résidence, la connaissance de ce lieu nourrit un sentiment d'intimité avec le quartier (« ça, je ne pense pas que tu connais »). Ce sentiment se fonde également sur la variété des types de lieux connus, puisqu'il s'agit aussi bien d'espaces publics que d'établissements commerciaux (elle connaît ainsi personnellement le patron d'un café-restaurant et la patronne d'un hammam, où elle se rend régulièrement) ou de logements privés. Elle a en effet trois proches amis japonais¹ et un couple d'amis français résidant dans le secteur du Plateau (la portion du quartier comprise entre la rue de Belleville et le parc des Buttes Chaumont), dont elle a plusieurs fois visité le logement, ce qui ponctue l'itinéraire de points de repère familiers et offre autant d'occasions de témoigner d'une connaissance des lieux qui ne s'arrête pas aux façades :

« Avec [Noriko], on connaît un couple de musiciens, musique classique, ils habitent la même rue qu'elle, juste là. **Tu ouvres la porte, c'est une petite cour, et ils ont construit une maison japonaise.** C'est beau ! Lui il est français, et sa femme elle est taïwanaise. Mais ils adorent le Japon. Et tu verrais cette maison, d'un seul coup : c'est *cute* ! » (Miho, n°7, juillet 2007).

Ce sont donc les relations sociales nouées et entretenues localement qui sous-tendent la connaissance et l'attachement de Miho vis-à-vis de son quartier, ce qui correspond à un autre effet de la durée de résidence, au-delà de la connaissance « pratique » liée à la circulation quotidienne, qui caractérise le rapport de Miko à Passy. Cette connaissance intime et associée à des relations sociales s'accompagne du développement d'habitudes de consommation. Dans le cas de Miko, plusieurs de ces habitudes apparaissent clairement : les achats chaque dimanche au marché de la Place des Fêtes ; la fréquentation régulière (une à deux fois par semaine) d'un hammam, dont elle se flatte d'être l'une des clientes « historiques » et régulière² ; la fréquentation plus épisodique, mais développée dès l'installation dans le quartier, du restaurant japonais Nakagawa, dont Miko connaît très bien le personnel³ et où elle se rend lors d'événements particuliers, comme lors de son retour de Montréal :

« Bien sûr, la première chose, c'est que **je suis tout de suite retournée à Nakagawa**, j'ai mangé là bas, c'était très agréable, très bon. Je suis allée toute seule. **J'ai vraiment tout retrouvé.** » (Miho, n°7, juillet 2007).

Le motif des « retrouvailles » avec un lieu familier est très présent dans les propos de Miho relatifs à son quartier. Les premiers temps du retour à Paris après plus d'un an passé à Montréal sont précisément consacrés à « renouer » avec les habitudes précédentes et à observer les éventuels changements.

« Quand je me promène en ce moment, **je regarde même la tête des caissiers, la boulangère du 140⁴** [rue de Belleville] **où j'allais souvent.** Et bien c'est fou, **rien n'a changé.** [...] Et **j'ai revisité surtout dans mon quartier favori**, je suis allée au marché Place des Fêtes, **j'ai repris le contact avec ma vie quotidienne**, que j'ai reprise doucement. [...] Et puis j'ai tourné dans Belleville, j'ai mangé des *Pho*, des soupes vietnamiennes. Tout se passait aux alentours de ce quartier. J'aime bien... » (Miho, n°7, juillet 2007).

Une autre différence cruciale avec la relation de Miko (n°29) à Passy est la capacité à mobiliser des registres très variés d'observation et de qualification des lieux, qui ne se réduisent pas à leur valeur

¹ Dont Noriko (n°6).

² Ce double élément est confirmé par l'observation directe d'une grande familiarité entre Miko et la patronne algérienne de l'établissement, lors d'une visite effectuée au cours du parcours commenté.

³ Notamment Noriko (n°6) : c'est à l'occasion d'un dîner de Miho dans ce restaurant que toutes deux se rencontrent et sympathisent.

⁴ La boulangerie, réputée au-delà de l'arrondissement, s'appelle « au 140 ».

d'usage mais intègrent des éléments objectifs et plus universellement valables : l'identité d'un commerçant, les caractéristiques d'une clientèle (« c'est une des boulangeries les plus connues de Paris, le dimanche les gens viennent de loin ici ») ou d'un secteur (« ici, ça craint un peu, il vaut mieux éviter le soir »), les changements urbains (tel magasin récemment ouvert, par exemple), les caractéristiques d'un marché (prix plus avantageux pour les fruits dans tel magasin, pour d'autres produits dans tel autre à proximité).

La durée effective de la résidence dans un quartier a des effets sur la « profondeur » des liens personnels avec celui-ci, qui relève d'une connaissance objective des lieux mais aussi de relations sociales localisées et d'habitudes de consommation. En considérant le quartier comme lieu parmi d'autres de l'espace parisien des pratiques, les entretiens menés auprès de migrants japonais laissent apparaître deux « moments » successifs du séjour, qui correspondent bien aux différentes phases de la familiarisation avec un espace inédit identifiées par les chercheurs en psychologie environnementale (Ramadier, 1997), qui distinguent schématiquement une phase exploratoire d'enrichissement du stock de lieux connus et une phase d'enrichissement des représentations. Dans le cas des migrants japonais étudiés, les individus effectuant un séjour court tendent à faire de leur quartier de résidence un espace fonctionnel de pratiques quotidiennes et ayant valeur de « point de départ » pour la visite de lieux ponctuels implantés dans un périmètre plus large. Dans le cas de séjours plus longs, la diminution de l'« urgence » de l'exploration de Paris peut s'associer à l'émergence de motifs sociaux ou fonctionnels d'ancrage plus local qui tendent à faire du quartier un espace revêtant une valeur particulière, en termes d'intensité d'usage notamment, pour l'individu, au sein de l'espace parisien. C'est ce qu'illustrent ces propos d'Eri (n°9), menant une double carrière de diplomate (à Paris) et de chorégraphe (à Montpellier, où vit sa femme française et leurs enfants), qui réside et travaille depuis une dizaine d'années au cœur du quartier de l'Opéra :

« Bon, j'ai quelques restos que j'aime bien, cinq ou six, dans mon quartier. Et finalement même dans mon travail et avec des amis je vais toujours dans les mêmes. **Je ne peux pas être déçu, je connais bien les plats, le chef cuisinier, les gens qui travaillent. Je suis tranquille.** A un moment, je cherchais, même dans le 15^e, dans le 19^e, dès que quelqu'un me conseillait, j'y allais. Encore il y a cinq ans, je me souviens, ça m'arrivait. **Mais maintenant je ne me déplace plus,** je suis trop fatigué ! Non, mais j'ai moins envie, ou moins besoin, je sais pas. [...] Et puis j'ai pas tellement envie de prendre le métro, donc je reste dans mon quartier, comme ça je suis à pied ou à vélo. [...] Mais je vais pas loin, jusqu'aux grands boulevards, de la Seine jusqu'aux grands boulevards. **Je reste dans le quartier, quoi.** » (Eri, n°9, mai 2005).

On le voit, l'ancrage dans le quartier ne repose pas uniquement sur la durée de résidence, mais implique également des facteurs sociaux ou professionnels de présence régulière sur place. On relève ainsi, dans certains cas de présence résidentielle longue et stable à Paris (Kaori, n°35, et Nami, n°36, par exemple), une relégation du quartier à un usage essentiellement fonctionnel (achats quotidiens notamment) allant de pair avec une répartition des activités professionnelles, sociales et de loisir dans d'autres secteurs et à d'autres échelles spatiales. L'analyse à l'échelle de la ville constitue un complément nécessaire à celle du quartier.

6.2.2.4. La ville

Le terme de « Paris » est en premier lieu utilisé dans le discours des enquêtés pour désigner la destination de leur migration initiale. Le vocable paraît en effet porteur d'une série de significations cohérentes participant de l'« imaginaire migratoire » des Japonais concernant la France (section 4.2.2). Plus largement, la ville est la plupart du temps décrite en des termes généraux, voire abstraits

(« Je suis une musicienne, donc je sens une vibration, une atmosphère très différente entre Tokyo et Paris »¹ ; « A Paris il y a une atmosphère que tout est possible, les bonnes choses et aussi les mauvaises »²) pour évoquer les sentiments personnels associés à cette étape résidentielle. Dans ce cadre, Paris apparaît souvent comme une image de la population parisienne, elle-même décrite en des termes généraux et dichotomiques, à travers des oppositions entre ouverture et fermeture culturelle, par exemple. La dimension abstraite et non (ou mal) spatialisée de Paris dans le discours des enquêtés apparaît très clairement dans les propos relatifs au « syndrome parisien », *topos* journalistique très connu des migrants japonais à Paris (encadré 6.1).

Encadré 6.1. Le *topos* journalistique du « syndrome de Paris » : une représentation univoque de la ville

Le « syndrome de Paris » fait l'objet d'une rumeur largement diffusée, puisque la grande majorité des Japonais interrogés en avaient entendu parler, relayée notamment par la presse aussi bien européenne³ que japonaise, ou sur Internet dans des forums de discussions auxquels participent des Japonais résidant à Paris. La rumeur semble avoir pris corps à partir de l'ouvrage de Hiroaki Ota, un psychiatre japonais vivant à Paris depuis 1984 et exerçant à l'Hôpital Sainte-Anne, qui a identifié le premier le syndrome et s'est spécialisé dans le traitement des pathologies mentales des Japonais vivant en Europe. En substance, d'après cette rumeur, les Japonais vivant à Paris seraient, plus que tous les autres Japonais de l'étranger, potentiellement sujets à un « choc culturel » causé par les tensions accumulées dans un contexte étranger et porteur d'expériences désagréables. Les causes invoquées sont l'humeur changeante des Français, dont la fréquentation perturbe des Japonais habitués à des caractères plus prévisibles, ou encore les difficultés qu'éprouvent les Japonais pour apprendre le français. Enfin ce syndrome se manifesterait au bout de quelques mois de séjour, temps nécessaire pour briser les illusions relatives à une ville paradisiaque marquée par la civilisation et l'élégance. La plupart des victimes de ce syndrome seraient des femmes. L'intérêt de ce thème pour une recherche sur les manières d'habiter ne tient pas à la validité scientifique de ce syndrome : tout porte à croire qu'il s'agit là d'un objet fantaisiste, défini par un praticien qui s'assure de cette façon à la fois une réputation médiatique et une clientèle nombreuse. En revanche l'évocation de ce thème s'est avérée utile pour interroger indirectement les enquêtés sur leurs représentations de Paris. En effet la plupart des Japonais interrogés ont une idée relativement précise du contenu de cette rumeur, et plusieurs d'entre eux ont lu le livre du Docteur Ota, ce qui indique une prégnance certaine de cette rumeur au sein de la communauté japonaise de Paris. Enfin la plupart de ceux qui connaissent plus ou moins ce syndrome y accordent un certain crédit. Cependant presque systématiquement la personne interrogée précise qu'elle n'a pas éprouvé personnellement ce type de pathologie :

« Vous pensez que « le syndrome de Paris » existe vraiment ? Oui. [sans hésiter]. Je crois que c'est quelque chose qui peut arriver à tous les Japonais, parce que c'est très facile de, comment dire, tomber dans une situation un peu difficile. *Particulièrement à Paris* ? Oui, si on n'a pas un projet clair dans la vie, dans l'avenir. Si on est angoissé par ce genre de chose. [...] C'est une dépression chez les gens qui insistent de vivre ici, qui insistent de vivre à Paris. Mais des fois il vaut mieux quitter Paris, même pour un moment.

Vous avez éprouvé cela ?

Non, pas personnellement » (Noriko, n°6, avril 2005).

« Oui je pense que c'est bien réel et que c'est souvent très grave. J'ai même connu personnellement des cas très graves. C'est une vraie maladie. Il y a des étrangers qui vivent loin de leur pays natal, je pense que pour n'importe quel pays ça existe. Mais je pense que c'est très vrai pour Paris, et surtout pour les Japonais qui y vivent » (Eri, n°9).

¹ Setsuko, n°10, avril 2005.

² *Ibid.*

³ Par exemple le *Sunday Times*, 3 novembre 1991, ou un article de *Libération* de décembre 2004.

« Ah, oui, j'ai lu un livre dessus. C'est une sorte de maladie [...] Je comprends que ça arrive. Je ne l'ai pas vécu, mais il y a, comment dire, pas mal de différences entre les Japonais et les Français, dans la façon de vivre, ça fait une déprime, une dépression » (Sato, n°17).

« Oui, je crois que oui. [...] il y a beaucoup de filles japonaises qui rêvent de Paris. Et quand elles arrivent ça ne correspond pas à ça, donc elles sont un peu déprimées [...]. Les informations sont tellement comme ça, que ça fait un peu comme grand rêve, et quand on arrive ici c'est pas du tout ça. Bien sûr il y a un côté comme ça, mais c'est pas seulement ça. (...) Moi je n'avais pas d'attente. J'étais ni déçu, ni surpris. Je ne me suis pas posé la question si j'aime bien Paris ou pas » (Ikumi, n° 15).

Placée en toute fin d'entretien, cette ultime question a souvent donné lieu à un discours nourri sur l'expérience parisienne pour un Japonais, dont on peut dégager plusieurs thématiques. D'abord les discours contiennent souvent le thème du « choc culturel », de la confrontation entre deux normes intellectuelles et comportementales très contrastées. Dans certains cas la personne interrogée a éprouvé elle-même ce choc culturel, dans d'autres elle en a été le témoin pour un autre Japonais. Les enquêtés évoquent largement la question de la langue et plus généralement des difficultés de communication qu'elle entraîne entre les nouveaux arrivants japonais et les Parisiens :

« Parmi les cas [de syndrome de Paris] que j'ai connus je pense que c'est une question de communication. Déjà quelqu'un qui ne maîtrise pas la langue, et vous savez beaucoup de Japonais sont très intériorisés, par rapport aux Français [...]. Souvent les Japonais qui tombent malades ils ne disent plus rien, ils refusent de parler, comme s'ils n'avaient plus de langue.

Et pourquoi Paris ?

C'est pas pour critiquer les Français, mais les Parisiens, ici je trouve que la communication est particulièrement réduite. [...] Ici, sans communication vous pouvez vivre ! C'est un peu exagéré, mais par exemple vous pouvez vivre sans communiquer avec votre voisin. En province c'est pas possible, mais ici c'est possible. Imaginez, des étrangers qui vivent à Paris, qui ne maîtrisent pas la langue, et des gens qui ne parlent pas. Quelqu'un qui arrive, qui n'ose pas, si les Français ne font pas le premier pas, même pour dire, je ne sais pas, « bonjour », le matin. Et en se croisant dans la rue ou dans l'escalier, par exemple, votre voisin. S'il ne dit pas bonjour, vous tombez malade. Ce n'est peut-être pas par méchanceté, mais il n'a pas envie. Il tourne la tête, ça fait quand même un drôle d'effet, non ? Ça commence comme ça, et puis petit à petit ça s'accumule ! » (Eri, n°9).

Cependant certains Japonais peuvent s'habituer, et même finir par apprécier certains traits du « comportement parisien ». Dans le discours de Rieko (n°8), cette capacité d'adaptation sert à souligner le clivage qui la sépare des membres de sa communauté d'origine. Enfin cette adaptation peut aller jusqu'à prendre la forme d'une transformation personnelle profonde, au cours de laquelle les migrants font leurs des comportements qui pouvaient au départ les rebuter. Cette évolution est le plus souvent révélée lors d'un retour au Japon :

« Je pense que pendant la première année de mon séjour à Paris j'avais encore l'esprit du travail, le mode de vie était basé sur le travail. Je me disais qu'il fallait que je reprenne mon travail. Et aujourd'hui je sais qu'on peut très bien vivre sans travailler, alors...

C'est le contact avec la France ?

Oui, oui (rires) Mais c'est vrai, je ne suis pas la seule, la plupart des gens le pensent.

Combien de fois es-tu retournée au Japon ?

Le retour d'une semaine, et puis en 2002 je suis partie pendant un mois et quelques pour travailler. On m'a proposé un travail d'interprète, donc j'y suis allée. C'était à Tokyo. Et puis je suis allée chez mes parents. C'est la société qui a payé pour l'hôtel.

Et quelle impression tu as eue ?

Horrible, horrible. C'est l'incapacité de vivre à nouveau au Japon, la sensation qu'ont tous les Japonais quand ils rentrent au Japon. C'est la rigueur du travail qui m'a, comment dire, dégoûtée. » (Miho, n°7).

Il faut souligner ici que tout en décrivant ce qu'elles considèrent comme les représentations de Paris par la majorité des Japonais, les personnes interrogées affirment qu'elles mêmes avaient une vision moins naïve et caricaturale. Ainsi chacun des enquêtés est capable de décrire la représentation stéréotypée de Paris relayée

par la presse, qui peut conduire à la désillusion caractéristique du « syndrome ». Cela indique que les représentations supposées majoritairement partagées sont elles-mêmes l'objet de représentations :

« Je pense que vraiment, pour les Japonais, Paris c'est énorme ! Et on adore parce que dans les magazines et la télé, Paris c'est très luxe, c'est la capitale de la mode, capitale de l'art. Il y a plein de trucs. Les informations sont tellement comme ça que ça fait un peu comme grand rêve ! » (Ikumi, n°15).

Les enquêtés tendent à individualiser leur propre expérience parisienne, en la différenciant d'une expérience-type, en quelque sorte, de l'expatrié japonais à Paris. Le discours de Sumichika (n°16) témoigne ainsi d'un dépassement de la désillusion initiale :

« Je suis venu à Paris pour la première fois il y a 25 ans. La première fois que je suis arrivé ici, je n'ai pas aimé Paris [...] Les gens sont froids, [...], les gens sont irresponsables, il y a beaucoup de voleurs. Mais après être arrivé ici, j'ai trouvé qu'il y avait quand même beaucoup de gens très gentils, très sympas, qu'il y a beaucoup de culture, d'intérêt. Que c'était une ville très intéressante. Et après ça j'ai fréquenté Paris. J'ai attendu les mauvaises choses, et en fait ce n'était pas vrai. C'est le contraire du syndrome parisien ! Oui, c'est exactement ça » (Sumichika, n°16).

Même lorsque les enquêtés prétendent avoir « dépassé » leur opinion initiale sur Paris, le propos relatif à la ville entière consiste très rarement en une différenciation entre sous-espaces.

Si l'on s'intéresse à Paris non plus comme une entité homogène mais comme une échelle de référence pour l'organisation spatiale des pratiques, on observe d'abord une maîtrise et un usage très partiels de celle-ci. C'est ce que montrent *a fortiori* les lieux connus et pratiqués au moins une fois par Noriko (n°6) et par Eri (n°9), qui sont parmi les enquêtés ceux qui possèdent la connaissance la plus aboutie de l'espace parisien¹. Dans les deux cas, l'espace parisien s'avère très incomplètement « maîtrisé » :

« J'ai vécu presque partout dans Paris. Mais je connais pas le 16^e et le 7^e, ces coins là. Enfin, je connais pas : j'ai pu y passer une fois ou deux, je ne sais pas, chez quelqu'un, mais j'aurais du mal à décrire, et même à m'y retrouver » (Eri, n°9, mai 2005).

La temporalité du séjour a des effets paradoxaux sur l'organisation des pratiques et les représentations à l'échelle de l'agglomération parisienne. En effet, au cours du séjour s'améliore la connaissance de l'espace parisien, qui comprend de moins en moins de secteurs méconnus, mais ce processus n'est ni linéaire dans le temps ni continu spatialement, puisqu'il est tributaire d'une série d'occasions particulières, décrites dans la section 2.1.2 : visites chez un ami, déplacements professionnels, excursions « exploratoires », etc. La mobilité résidentielle intra-parisienne joue naturellement un rôle majeur dans ce processus. Le cas de Kaori (n°35) et Nami (n°36) illustre une connaissance très lacunaire de l'espace parisien malgré un séjour long à Paris (18 ans). La stabilité résidentielle du couple (carte 6.1) constitue vraisemblablement le principal facteur de ce « décrochement » entre durée de résidence et niveau de connaissance de l'espace parisien. De manière générale, le fait de résider dans un lieu permet l'acquisition d'une bonne connaissance de celui-ci et multiplie les supports d'un ancrage pratique et affectif. Les trajectoires résidentielles intra-parisiennes de certains des enquêtés, marquées par des déménagements multiples et une grande diversité de localisations résidentielles (carte 6.1), nourrissent ainsi leur représentation de l'espace

¹ Noriko doit cette connaissance à une durée de séjour de près de sept ans, au cours duquel elle a constamment mis en œuvre une démarche de découverte de Paris, fondée sur des lectures et sur un réseau amical large et diversifié (impliquant à la fois des Japonais et des Parisiens de longue date). Eri doit sa connaissance de Paris à un long temps de résidence (vingt-cinq ans, avec quelques épisodes résidentiels à Bruxelles et à Lyon), une pluralité de statuts et d'occupations professionnels (d'abord étudiant, puis directeur de troupe de danse, enfin diplomate), et un réseau social et professionnel diversifié.

parisien par une riche expérience des lieux. En outre nous avons, au chapitre 5, décrit un certain nombre de ressources japonaises localisées en soulignant que, si l'intensité de leur usage dépend des individus, et tend à décroître au fur et à mesure de l'allongement du séjour, elles ne sont que très rarement absentes de l'espace parisien des pratiques. Par conséquent, ces ressources étant relativement stables spatialement, la mobilité résidentielle intra-parisienne des migrants japonais entraîne une réorganisation d'un système de lieux de plus en plus nombreux, et en élargissement du périmètre des lieux pratiqués. Dans le même temps, on a vu dans la section précédente que la stabilité résidentielle tend à centrer les pratiques et l'ancrage affectif à l'échelon du quartier, tandis que les séjours plus brefs correspondaient à une organisation spatiale des pratiques moins tributaire de cet échelon « moyen ».

6.2.2.5. Au-delà de la ville

C'est parmi les enquêtés résidant à Paris depuis le plus longtemps que l'on relève des lieux de pratiques et d'ancrage affectif situés hors des limites de Paris. Dans la mesure où l'on s'intéresse ici à la question de l'ancrage dans les lieux, qui impliquent une certaine répétitivité de leur fréquentation, nous excluons de l'analyse les excursions ponctuelles, de type touristique. La fréquentation régulière de lieux à l'extérieur de Paris repose toujours, parmi les enquêtés, sur les visites rendues à des amis ou à des membres de l'entourage familial (tableau 6.4). Il s'agit notamment de la famille du conjoint français, ou de relations amicales construites au cours d'un temps de résidence à Paris relativement long (dix-sept ans, pour Kaori et Nami).

Tableau 6.4. Lieux fréquentés hors de l'agglomération parisienne et du Japon par les enquêtés durant leur séjour à Paris

Enquêtés	Lieux fréquentés	Intensité et motifs de la fréquentation
Kaori (n°35) et Nami (n°36)	Saint-Laurent-en-Grandvaux (Jura)	Trois fois au cours du séjour : visite à la famille d'une amie française de Nami
	Médoc (Gironde)	Deux fois au cours du séjour : visite à des amis français
Yuri (n°19)	Le Havre (Seine Maritime)	Deux à trois fois par an : visite à la belle-famille française
Setsuko (n°10)	Nice (Alpes Maritimes)	Une fois tous les trois ans : visite à un ami français et organisation de concerts
	Ardèche	Une fois tous les trois ans : visite à un ami français
	Drôme	Trois fois au cours du séjour : visite à un couple d'amis français
Eri (n°9)	Montpellier (Hérault)	Tous les week-ends : lieu de résidence considéré comme principal (où vivent sa femme et leurs deux enfants)
Mika (n°31)	La Source (Eure)	Trois fois : résidence artistique
	Apt (Vaucluse)	Tous les trois ans : visite à des amis français
Oki (n°34)	Lyon (Rhône)	Un week-end sur deux : lieu de résidence de son mari français
	Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)	Deux fois par an : visite à la belle-famille française
	Luxembourg	Cinq fois en deux ans : visite à des amis anciens collègues
Mari (n°18)	Le Portel (Pas-de-Calais)	Deux fois par an : visite à la belle-famille française
Chika (n°21)	Bordeaux (Gironde)	Trois fois par an : visite à la belle-famille française
	Lyon (Rhône)	Deux fois par an : visite à des amis musiciens, anciens collègues
Ikumi (n°14)	Montpellier (Hérault)	Deux fois par an : visite à la belle-famille française
Keiko (n°2)	Avallon (Yonne)	Une fois par mois : visite à la belle-famille française

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

Un motif fréquent de pratique régulière d'un lieu hors de l'agglomération parisienne est la visite à la famille du conjoint français, ce qui confirme pour cette catégorie particulière de lieux l'importance de la famille proche dans la construction de l'espace des pratiques. La ville apparaît donc comme un échelon spatial des pratiques dont l'évolution au cours du séjour apparaît ambivalente. En effet, celui-ci voit se développer un double processus d'enrichissement du cadre parisien par un ensemble de lieux vus ou pratiqués plus ou moins intensément, et de relative relégation de cet échelon à un second plan, au profit de celui du quartier et d'une série de lieux distants impliqués par les caractéristiques des réseaux sociaux de chacun des individus. En outre, on constate dans le tableau 6.4 que les individus effectuant un séjour « court et stable » sont absents de ce relevé à l'exception d'Oki (n°34). Celle-ci se singularise, parmi ce groupe, par le fait qu'elle est mariée avec un Français (ce qui inscrit Lyon parmi les lieux centraux de son espace de pratiques) et qu'avant de résider à Paris elle a connu une expérience professionnelle de plusieurs années à Bruxelles puis à Luxembourg. Cet exemple montre que si la temporalité du séjour à Paris constitue un facteur majeur de différenciation entre les manières individuelles d'habiter la ville (en termes de familiarité avec cet espace, de répartition des pratiques au sein de celui-ci et d'intensité de l'ancrage qui s'y construit), d'autres caractéristiques doivent être prises en compte pour compléter la compréhension de ces spatialités individuelles. Si l'on poursuit l'analyse du cas d'Oki, il apparaît que ces caractéristiques relèvent de son parcours antérieur et du statut accordé au séjour parisien du point de vue de l'histoire personnelle. L'analyse des manières individuelles d'habiter Paris suppose ainsi que le « projet » relatif à Paris, abordé jusqu'ici essentiellement en termes de temporalité du séjour, soit envisagé en un sens plus large de « signification » de celui-ci au sein d'un espace de vie, où Paris trouve sa place parmi d'autres lieux. Le chapitre 7 vise à opérer ce déplacement du regard porté sur les manières d'habiter Paris des migrants japonais enquêtés, en éclairant comment celles-ci peuvent s'expliquer par les relations très diverses (de complémentarité fonctionnelle comme de hiérarchie entre sentiments personnels d'attachement aux lieux) entre Paris et les autres lieux des espaces de vie individuels.

Conclusion

L'analyse des données statistiques concernant l'ensemble des migrants japonais résidant en Ile-de-France a montré la diversité de cette population, en termes démographiques et socioprofessionnels. Dans le chapitre 6, l'analyse des pratiques spatiales à Paris d'un échantillon de ces migrants permet de conclure qu'à cette diversité des profils répond celle des temporalités du séjour à Paris, c'est-à-dire de la durée effective de présence résidentielle, mais aussi de la durée prévue et du caractère évolutif de celle-ci. En outre les liens entre diversité des profils professionnels et diversité des temporalités du séjour apparaissent complexes. En effet, il n'y a pas de relation univoque entre ces deux variables, puisque précisément les redéfinitions des projets personnels associés au séjour parisien, cruciaux dans la durée de présence qui lui est associée, sont étroitement liées à des changements de la situation professionnelle (ou familiale), donc à un changement de catégorie parmi celles utilisées précédemment comme descripteurs de la diversité de la population étudiée. Ainsi, les quatre types de temporalité issus de l'analyse des entretiens polarisent certaines catégories professionnelles (les expatriés relèvent plutôt des séjours « courts et stables », les artistes plutôt des séjours « prolongés dans l'instabilité », par exemple), mais ne s'y réduisent pas. Cette diversité des profils des migrants au moment de leur installation (qui distingue, on l'a vu, Paris d'autres grandes métropoles européennes) a certes des effets directs sur l'éventail large des temporalités du séjour,

mais également des effets indirects par le maintien d'un « petit monde » des Japonais à Paris créateur d'opportunités professionnelles et de modèles individuels de trajectoires migratoires qui jouent un rôle essentiel dans la redéfinition des séjours.

Ce chapitre a également permis d'éclairer comment le temps du séjour est marqué par une évolution des rapports à l'espace parisien, à travers des processus tels que l'apprentissage des lieux et des codes du contexte parisien, la familiarisation avec ceux-ci, l'approfondissement de liens d'ordre plus affectif avec certains des lieux pratiqués, relevant d'un processus d'ancrage (Imbert, 2005). Ces processus sont rythmés par les redéfinitions du projet sous-tendant le séjour et influencés par des facteurs très divers, tels que la maîtrise du français ou la composition des réseaux sociaux. Par conséquent les différentes manières d'habiter reflètent les temporalités des séjours puisque les évolutions concernent autant l'agencement spatial des pratiques et les choix résidentiels dans Paris que des registres plus idéels et affectifs des spatialités individuelles. En outre, les évolutions des manières d'habiter concernent plusieurs échelles de pratiques : le logement, à propos duquel on observe un large éventail de situations, depuis la valeur strictement d'usage attribuée à un logement temporaire et meublé jusqu'à l'investissement fort dans un logement acheté et considéré comme un véritable « chez soi » ; le quartier, dont les utilisations et la maîtrise inégales reflètent bien les différentes temporalités des séjours ; la ville, qui apparaît successivement comme un espace à explorer, un « champ des possibles » utilisé de manière partielle, et un espace dont le caractère « référent » peut s'affaiblir au profit de lieux extra-parisiens de pratiques.

En décrivant les évolutions des manières d'habiter, nous avons dans ce chapitre essentiellement saisi la distance au Japon comme créatrice d'une confrontation à l'inédit et à la méconnaissance de l'espace de séjour. Un enseignement de nos analyses est que l'habiter n'est pas uniquement le révélateur de cette expérience individuelle, mais un facteur de sa recomposition. En effet, le développement d'habitudes de consommation, la construction de réseaux sociaux, l'émergence d'un sentiment de chez soi dans son logement, contribuent finalement à redéfinir la distance au Japon.

Nous nous proposons de compléter cette analyse temporelle de la confrontation à la distance par un éclairage plus directement spatial. Il s'agit d'abord de replacer Paris au sein d'espaces de vie individuels : la redéfinition du projet associé à Paris est nécessairement liée à celui associé à d'autres lieux, puisque, par exemple, « prolonger » le séjour équivaut nécessairement à « repousser » l'échéance, ou la possibilité, d'une installation ailleurs ; le processus de familiarisation avec l'espace parisien dépend en partie de compétences individuelles acquises au cours des expériences résidentielles antérieures qui, par définition pour notre population d'étude, sont situées dans des contextes géographiques fort différents de Paris. Certains des travaux auxquels nous nous sommes référé à propos de l'organisation spatiale des pratiques aux différentes échelles de la ville de résidence prennent d'ailleurs en compte cette idée, en se proposant de « mettre en évidence l'incidence des lieux et des rapports aux lieux antérieurement habités sur l'organisation territoriale des pratiques sociales des citadins, observable à un moment donné de leur itinéraire » (Authier et Lévy, 2002 : 335). Enfin, nous tâcherons de décrire comment les individus gèrent la distance avec les lieux japonais de leur espace de vie et avec ceux du Japon à Paris.

Chapitre 7. Faire avec la distance : significations du séjour parisien et rapports au Japon

Introduction

Le chapitre 6 a montré que les manières d'habiter évoluent dans le temps du séjour, selon plusieurs processus : la redéfinition possible de la durée de résidence à Paris ; les événements professionnels, sociaux et familiaux, mais aussi la non réalisation d'événements attendus et qui inscrivent l'expérience parisienne dans une temporalité transitionnelle ; la familiarisation avec l'espace parisien et la construction d'ancrages locaux. Ces enseignements permettent de préciser les termes d'une analyse des manières d'habiter comme prise en charge de la distance : dans les agencements spatiaux de leurs activités, les individus intègrent le caractère méconnu ou inédit de l'environnement socio-spatial parisien, mais font évoluer leurs rapports de connaissance et d'attachement aux lieux qu'ils pratiquent ; le projet personnel associé à Paris donne un sens à l'éloignement du Japon, et vraisemblablement influence les pratiques et les représentations mettant en relation ces deux espaces.

L'approche spatiale proposée dans le chapitre 7 vise à clarifier ces déclinaisons majeures de la distance, et à saisir les liens entre les pratiques spatiales dans Paris, le statut de Paris par rapport à d'autres lieux de référence au Japon, et les circulations et échanges développés par les individus entre ces lieux lointains. Nous suggérons d'utiliser la notion de « signification » (dont nous préciserons l'acception) de l'espace parisien du séjour en tant que ville lointaine par rapport aux autres lieux de l'espace de vie. Il s'agit ici de compléter la notion de projet, qui désigne essentiellement la fonction professionnelle ou encore existentielle attribuée au séjour, celle-ci pouvant se reformuler au cours du temps (Boyer, 2005). Or il nous semble que la prise en compte du seul projet tend à occulter ses traductions en termes de spatialités individuelles, ou à les restreindre à un registre instrumental (tel projet professionnel implique une prolongation du séjour, donc un déménagement dans un logement moins cher, par exemple). Les différents types de significations du séjour serviront de base à une interrogation sur les facteurs différenciant les individus¹ selon l'intensité et la nature de la confrontation à la distance constitutive du séjour à Paris. Nous tâcherons de mettre au jour des cohérences entre les rapports pratiques et affectifs qu'entretiennent les individus avec leurs lieux de référence au Japon, et leurs manières d'habiter Paris en intégrant plus ou moins les lieux et les ressources du Japon à Paris décrit au chapitre 5.

¹ Tous les migrants enquêtés sont nés au Japon et y ont vécu au moins jusqu'à leur majorité, et sauf exception (Setsuko, n°10, et Chika, n°21, qui effectuent une formation musicale en Suisse avant de s'installer en France) leur séjour en France fait directement suite à un départ du Japon, sans étape intermédiaire. En outre, pour l'ensemble des enquêtés (sauf pour Yoshiko, n°28, et Nami, n°36) le séjour actuel est leur première expérience résidentielle à Paris.

7.1. Habiter Paris selon sa « signification » au sein de l'espace de vie

Pour analyser les manières d'habiter Paris nous proposons le terme de « signification » du lieu de séjour au sein d'un espace de vie individuel. Le terme comprend en effet un versant « actif » (une signification peut être attribuée à une chose) et un versant « passif », ou moins directement actif (une chose est dotée d'une signification). Autrement dit, la signification de Paris comme lieu de séjour est à la fois le projet qui sous-tend celui-ci et le statut (identifiable seulement rétrospectivement) de cette étape au sein d'un parcours plus étendu. En ce sens, la notion de « signification » présente l'avantage de désigner « cette dimension existentielle par laquelle l'individu *donne consistance* à ses actions spatiales, les emplit d'un sens qui leur est propre, soit pas l'existence d'un but, soit comme manifestation d'un élan » (Thibault *et alii*, 2008 : 5). C'est pourquoi la « signification » de Paris selon les individus est une notion qui paraît heuristique pour comprendre les manières de pratiquer et de se représenter l'espace de résidence, donc de l'habiter, en tenant compte d'une situation migratoire impliquant d'autres « liens et lieux », pour reprendre un couple conceptuel souvent utilisé dans les travaux sur les mobilités spatiales, que ceux de l'échelle locale.

Pour préciser la notion large de « signification », un éclairage précieux est offert par des travaux d'anthropologie portant sur les rapports affectifs et pratiques à l'espace (Segaud, 2007). Plus particulièrement, la réflexion anthropologique sur les mobilités spatiales a suscité l'émergence ou la réactivation de concepts directement éclairant pour la compréhension de pratiques individuelles en situation de « multi-localité ». La section 2.3.3 a évoqué notamment la reprise par J. Rémy des notions anthropologiques de « primarité » et de « secondarité » pour comprendre la signification individuelle de dédoublement des espaces sociaux, complémentaires et antagonistes à la fois, en situation migratoire (Rémy, 1999) : « dans un espace de primarité le sérieux des rôles sociaux et des engagements collectifs est directement pris en charge. Il façonne les modes d'appropriation de l'espace autant en terme d'usage qu'en terme de représentation », tandis que « dans un espace de secondarité, on prend distance individuellement ou collectivement vis-à-vis de ces rôles et des effets du contrôle social » (*ibid.* : 319).

Le couple conceptuel primarité-secondarité semble pertinent pour définir des types contrastés de manières d'habiter Paris, en conférant une unité de sens à un faisceau de caractéristiques des séjours (temporalité, projet, nature des relations avec l'entourage au Japon, etc.). L'un des résultats de nos enquêtes auprès de migrants japonais étant la grande complexité des situations individuelles, et leur caractère évolutif dans le temps du séjour, il ne s'agit évidemment pas de « réduire » celles-ci à l'une ou l'autre de ces catégories. L'approche développée par J. Rémy tend au contraire à définir des polarités qui libèrent un vaste espace où des situations par définition intermédiaires entre une primarité et une secondarité « totales » peuvent être décrites et analysées.

Cette bipolarité constitue une grille d'analyse qui paraît nécessaire pour identifier des récurrences dans les manières d'habiter Paris et éviter l'écueil d'une collection de cas individuels. Rappelons en effet que l'enjeu théorique d'une réflexion sur les manières d'habiter une ville « lointaine » est dans cette recherche associé à une analyse de nature plus empirique sur les migrants japonais à Paris, comme exemple d'une migration élitaires dans une métropole européenne, dont nous avons décrit les caractères généraux au chapitre 4. Dans cette perspective, nous nous proposons de dresser une typologie des migrants japonais à Paris fondée sur la position de chacun des individus enquêtés entre « primarité » et « secondarité » de la ville actuelle de résidence. L'enjeu est ici de synthétiser plusieurs dimensions des manières d'habiter en situation de migration : le bagage (cognitif, linguistique) et les

attributs (sociaux, démographiques¹) des migrants ; le projet personnel associé à Paris, conférant une certaine temporalité au séjour et dessinant un système de lieux animé par des échanges multiples ; les pratiques et représentations de l'espace parisien, qui en hiérarchisent les lieux constituant l'espace de l'habiter.

A partir des descripteurs rassemblés dans le tableau 7.1, qui portent sur la temporalité du séjour et le projet personnel qui lui est associé, sur les rapports au Japon et aux ressources japonaises à Paris, ainsi que sur les conditions de logement, nous proposons de décrire quatre grands types de signification de Paris dans la trajectoire migratoire et de leur associer des traits récurrents dans les manières d'habiter la ville. Chacun de ces types sera caractérisé selon deux registres complémentaires : la signification de Paris au sein de l'espace de vie, les pratiques des lieux parisiens (et notamment l'intensité du recours à des institutions, au sens large, ou de la mobilisation de réseaux sociaux japonais à Paris).

7.1.1. Paris comme étape

Pour une dizaine d'enquêtés, Paris fait figure d'une étape résidentielle au sein d'un parcours où des étapes ultérieures sont clairement et d'emblée fixées par les individus, soit au Japon la plupart du temps, soit ailleurs (aux Etats-Unis pour Miko, n°29, qui souhaite y faire un Master, ou à Lyon pour Oki, n°34, qui voudrait s'installer avec son mari français qui y travaille). Figurent dans ce groupe l'ensemble des expatriés de l'échantillon, ainsi que leurs épouses, et les étudiants pour qui la formation en France est strictement limitée dans le temps et justifiée par l'obtention d'un diplôme précis. Si les thèmes de la « découverte » ou de la « nouveauté » sont évoqués au titre d'agrément du séjour, les stratégies de gestion de la distance passent par la recherche de continuités avec le mode de vie antérieur. Celle-ci se traduit par exemple en matière de scolarisation des enfants (Toshiro scolarise ses enfants dans une école japonaise afin de les préparer au mieux au retour à Tokyo), de composition des réseaux sociaux où les Japonais sont majoritaires, et plus largement par un recours fréquent à des ressources japonaises en matière d'accès au logement (neuf des dix enquêtés ont trouvé leur logement par une agence immobilière japonaise, leur employeur ou un journal japonais), de loisir (participation d'Hiroshi et d'Harumi aux activités proposées par l'Association Amicale des Ressortissants Japonais), ou d'approvisionnement (usage des épiceries et librairies japonaises du quartier de l'Opéra ou de Beaugrenelle). Dans ces situations, le Japon apparaît comme un espace de primauté où se projette l'avenir professionnel (à l'issue du contrat d'expatriation), familial et résidentiel.

Sept des dix enquêtés concernés savent dès le début du séjour parisien quel sera leur lieu de résidence au moment du retour à Tokyo, soit parce qu'ils sont propriétaires de leur logement (Akemi et Yumiko, Toshiro), soit parce qu'ils prévoient de retrouver leurs conditions résidentielles antérieures (chez ses parents pour Jiro, en co-location avec son frère pour Miko, en location dans leur immeuble précédent pour Hiroshi et Harumi).

¹ Attribuer un âge aux migrants enquêtés ne va paradoxalement pas de soi. En effet certains enquêtés ont fait l'objet de plusieurs entretiens parfois séparés d'un ou deux ans (annexe 4). En outre, dans le cas de séjours « stabilisés », la signification de celui-ci dépend du moment du séjour sur lequel on fait porter l'analyse. Dans le tableau, nous indiquons donc l'âge du migrant au moment où a été effectué le dernier entretien, ce qui permet de tenir compte d'un passage d'un type à l'autre entre deux phases de l'enquête (c'est le cas de Miho, n°7, qui s'installe en couple de manière durable en 2006, soit entre les deux premiers entretiens (2005) et les trois suivants (2007)).

Tableau 7.1. Description synthétique des types de signification de Paris parmi les trente-sept migrants japonais enquêtés

TYPE 1 : PARIS COMME ETAPE		
	Enquêtés concernés (10)	Sumichika (n°16), Manami (n°20), Akemi (n°22), Yumiko (n°23), Hiroshi (n°24), Harumi (n°25), Miko (n°29), Toshiro (n°30), Oki (n°34), Jiro (n°37)
	Temporalités des séjours	Séjours courts et stables (7) ; séjours prolongés et stabilisés (2) ; séjours prolongés dans l'instabilité (1)
Profils sociodémographiques	Situations professionnelles	Employés sous contrat d'expatriation (5) ; épouses d'expatriés (2) ; étudiants (3)
	Situation familiale	Conjoint japonais (4) et enfant (1) co-résidant à Paris ; conjoint résidant hors Paris (2) ; célibataire (3)
	Groupe d'âge	20-25 ans (2) ; 25-30 ans (2) ; 30-35 ans (3) ; 35-40 ans (1) ; 40-45 (1) ; 45-50 (1) ; âge médian : 31 ans
	Sexe	5 femmes et 5 hommes
Paris dans l'espace de vie	Projet associé à Paris	Mener à bien une formation/fonction professionnelle ; accompagner son conjoint
	Echanges avec le Japon	Visites régulièrement reçues et rendues (sauf séjours courts) ; communication soutenue avec l'entourage
	Statut du Japon	Espace du « futur » professionnel ; espace de l'entourage
Rapports au Japon à Paris	Usage des ressources dédiées	Fréquent (9) ; ponctuel (1)
	Réseaux sociaux	Japonais majoritaires (9) ; Japonais exclusivement (1)
Logement	Statut d'occupation	Locataire (10)
	Type de logement	Appartement meublé (8) ; appartement loué vide (2)
TYPE 2 : PARIS COMME ESPACE D'EXPERIMENTATION		
	Enquêtés concernés (8)	Ippei (n°3), Sachiko (n°4), Ayuko (n°5), Noriko (n°6), Ka (n°11), Takayasu (n°12), Sato (n°17), Mika (n°31)
	Temporalités des séjours	Séjours prolongés dans l'instabilité (5) ; séjours courts et stables (3)
Profils sociodémographiques	Situations professionnelles	Etudiant ayant une activité professionnelle (5) ; étudiant à temps plein (2) ; actif indépendant (1)
	Situation familiale	Célibataires (7) ; en couple avec un français (1)
	Groupe d'âge	20-25 ans (1) ; 25-30 ans (2) ; 30-35 ans (3) ; 35-40 ans (1) ; 40-45 (1) ; âge médian : 31 ans
	Sexe	5 femmes et 3 hommes
Paris dans l'espace de vie	Projet associé à Paris	Acquérir une compétence professionnelle et la valoriser (6) ; « changer de vie » (2)
	Echanges avec le Japon	Visites reçues et rendues régulières à inexistantes ; communication avec l'entourage soutenue à rare ; retours ponctuels pour motif professionnel (2)
	Statut du Japon	Modèle social et/ou professionnel négatif ; espace possible de « repli » professionnel ; espace de l'entourage
Rapports au Japon à Paris	Usage des ressources dédiées	Fréquents (5) ; ponctuels (2) ; rares (1)
	Réseaux sociaux	Japonais exclusivement (5) ; Japonais majoritaires (1) ; Japonais minoritaires (2)
Logement	Statut d'occupation	Locataire (7) ; hébergé à titre gratuit (1)
	Type de logement	Appartement loué meublé (5) ; appartement loué vide (2) ; appartement prêté meublé et occupé (1)

TYPE 3 : PARIS COMME ESPACE DE PRIMARITE		
	Enquêtés concernés (10)	Rieko (n°8), Eri (n°9), Setsuko (n°10), Tomoko (n°13), Yoko (n°15), Madoka (n°26), Momoe (n°27), Yoshiko (n°28), Kaori (n°35), Nami (n°36)
	Temporalités des séjours	Séjours longs et stables (6) ; séjours prolongés et stabilisés (3) ; séjours prolongés dans l'instabilité (1)
Profils sociodémographiques	Situations professionnelles	Employés sous contrat local dans société/admi./commerce japonais (5) ; actifs indépendants (3) ; retraités (2)
	Situation familiale	Conjoint japonais (2) et enfants (3) co-résidant à Paris ; conjoint français et enfant co-résidant hors Paris (1) ; célibataire (4)
	Tranche d'âge	30-35 ans (1) ; 35-40 ans (1) ; 40-45 (1) ; 45-50 (1) ; 50-55 (4) ; 55 ans et plus (2) ; âge médian : 51 ans
	Sexe	7 femmes et 3 hommes
Paris dans l'espace de vie	Projet associé à Paris	Poursuivre une activité professionnelle stable (7) ; parvenir à trouver une stabilité professionnelle (1) ; profiter de la présence de ses enfants travaillant à Paris (2)
	Echanges avec le Japon	Visites rendues régulièrement (1) à très épisodiquement ; communication sélective avec l'entourage ; séjours professionnels ponctuels (2)
	Statut du Japon	Espace du souvenir / héritage culturel (dans l'éducation des enfants) ; espace d'un entourage limité à quelques membres ; enjeu professionnel (2)
Rapports au Japon à Paris	Usage des ressources dédiées	Rare (8) ; ponctuel (2)
	Réseaux sociaux	Japonais majoritaires (5) ; Japonais minoritaires (4) ; Equivalence Japonais et non-Japonais (1)
Logement	Statut d'occupation	Propriétaire (8) ; locataire (2)
	Type de logement	Appartement acheté ou loué vide
TYPE 4 : PARIS COMME ESPACE DE VIE « PAR ALLIANCE »		
	Enquêtés concernés (9)	Miyako (n°1), Keiko (n°2), Miho (n°7), Ikumi (n°14), Mari (n°18), Yuri (n°19), Chika (n°21), Maemi (n°32), Maya (n°33)
	Temporalités des séjours	Séjours prolongés et stabilisés (6) ; séjours longs et stables (2) ; séjours prolongés dans l'instabilité (1)
Profils sociodémographiques	Situations professionnelles	Employés sous contrat local dans société/admi./commerce japonais (4) ; actifs indépendants (3) ; au foyer (1) ; étudiant ayant une activité professionnelle (1)
	Situation familiale	En couple et co-résidant avec un Français : avec (3) ou sans (6) enfants ; marié/pacsé (8) ou non (1)
	Tranche d'âge	25-30 ans (2) ; 30-35 ans (5) ; 35-40 ans (2) ; âge médian ; 32 ans
	Sexe	8 femmes et 1 homme
Paris dans l'espace de vie	Projet associé à Paris	Construire une vie de famille ; parvenir à trouver une stabilité professionnelle
	Echanges avec le Japon	Visites au Japon régulières à très épisodiques ; communication avec l'entourage régulière à rare
	Statut du Japon	Espace de l'héritage culturel ; espace de l'entourage ; espace du « repli » possible ; modèle social et/ou professionnel négatif
Rapports au Japon à Paris	Usage des ressources dédiées	Fréquent (1) ; ponctuel (7) ; rare (1)
	Réseaux sociaux	Japonais majoritaires (2) ; Japonais minoritaires (1) ; équivalence Japonais et non-Japonais (6)
Logement	Statut d'occupation	Locataire (5) ; hébergé par le conjoint (3) ; propriétaire (1)
	Type de logement	Appartement loué vide (7) ; appartement HLM (1) ; maison individuelle (1)

Les liens sociaux les plus intensément entretenus pendant le séjour concernent les membres de la famille au Japon, avec une intense réception de visiteurs et une communication téléphonique et électronique régulière et fréquente. A cela s'ajoute, dans le cas des actifs, des relations quotidiennes avec des interlocuteurs au Japon, ou de brefs séjours professionnels souvent mis à profit pour effectuer une visite rapide à la famille. Dans ce contexte, les sociabilités à Paris sont marquées par le « sérieux des rôles sociaux » (Rémy, *op. cit.*) et l'enjeu professionnel lié au fait que la plupart des relations sont entretenues avec des collègues de travail.

L'agencement spatial des pratiques intègre l'usage de ressources japonaises : tous les enquêtés concernés résident dans le quart sud-ouest de Paris *intra-muros* conformément aux représentations des secteurs parisiens « habitables » construites par les acteurs du marché immobilier japonais¹ (chapitre 5). Le fait que le séjour parisien soit consacré à la réalisation d'un cursus professionnel ou universitaire précis fait que l'agenda hebdomadaire des actifs et étudiants est dominé par la présence sur leur lieu de travail, qui se situe dans tous les cas dans la partie centrale de Paris² (7^e, 8^e, 3^e arr.). C'est aussi dans ces secteurs qu'ont lieu les sociabilités entre collègues. Les épouses au foyer sont dépendantes, notamment par leur maîtrise faible ou nulle du français, des vecteurs japonais d'information sur les activités de loisir ou d'approvisionnement, ce qui explique une centration des pratiques dans quelques secteurs à proximité du logement ou dans la partie centrale de Paris (Saint Germain des Prés, Opéra). La durée du séjour joue certes un rôle dans l'accroissement des lieux possibles de pratiques (voir le cas d'Akemi et Yumiko, tableau 6.3), mais sans modification sensible de la configuration spatiale des lieux pratiqués à l'échelle de l'agglomération. Le cas de Miko indique que certaines caractéristiques individuelles peuvent nuancer cette description. Parfaitement anglophone et francophone, elle est en outre marquée par une expérience de plusieurs années de lycée aux Etats-Unis dont elle retire une aspiration claire à une sociabilité internationale, qu'elle nourrit largement en fréquentant un grand nombre d'étudiants étrangers à Sciences Po. En outre elle considère que son séjour à Paris est l'occasion de « profiter » de la ville, d'autant plus que ses parents lui mettent à disposition un budget (de 1000 à 1500 euros mensuels en plus du loyer) supérieur à celui qu'elle connaît à Tokyo, et qu'elle utilise pour consommer de manière relativement intense (restaurants et achat de vêtements notamment). Le réseau social étendu qu'elle construit au cours de son séjour à Paris lui donne l'occasion de fréquenter des lieux situés dans des secteurs peu valorisés, tels que le 18^e arrondissement où elle prend l'habitude (quatre fois au cours de son année de séjour) de dîner dans un restaurant marocain que lui a conseillé une étudiante américaine résidant à Paris depuis plusieurs années. Dans son cas, la distance avec le Japon comme espace de primarité tend à constituer le séjour parisien comme une « parenthèse » (Rémy, *ibid.*) où puissent être expérimentés des modes de consommation et de sociabilité différents de ceux qu'elle développe à Tokyo. Les différences sensibles dans ses conditions de logement entre ces deux villes (planche photographique 6.4) contribuent à cette perception d'une parenthèse parisienne agréable et novatrice.

¹ C'est ce qu'illustre le récit par une employée de l'ambassade du Japon du choix de son logement au moment de son arrivée à Paris : « Moi, Paris je ne connaissais pas. D'ailleurs le personnel de l'ambassade qui s'occupe du logement, je l'avais eu au téléphone, il m'avait dit : « vous savez, l'appartement c'est à Passy ! », moi j'ai dit « ah bon, c'est bien... ». Je connaissais pas du tout ! Alors il m'a dit : « vous savez, Passy, c'est vraiment le quartier très chic de Paris. Vous ne connaissez pas ? ». Non, moi je ne connaissais pas du tout. Je m'en fous, moi je veux juste le quartier agréable à vivre. Je ne connaissais pas du tout Paris, personne à Paris... » (Oki, n°34).

² Le cas d'Hiroshi constitue une exception, puisqu'il est financé par son employeur japonais pour suivre une formation en Master à HEC, dont le campus est situé à Jouy-en-Josas (78).

7.1.2. Paris comme espace d'expérimentation

Pour les huit enquêtés correspondant au type 2 (tableau 7.1), la signification de Paris au sein de l'espace de vie est d'abord marquée par son caractère incertain. L'âge médian des migrants concernés est sensiblement le même que celui de la catégorie précédente (31 ans environ) mais on compte une très forte proportion d'étudiants et une faible proportion d'individus en couple. Il s'agit donc d'individus dont le séjour à Paris est fondamentalement destiné à stabiliser une situation personnelle, éventuellement de manière alternative voire opposée à ce qu'elle pourrait être dans la ville de résidence antérieure au Japon. C'est parmi ce groupe que l'on trouve des étudiants en langue française, inscrits dans des écoles privées ou semi-privées (Alliance française, Cours de Civilisation Française de la Sorbonne, etc.), qui prolongent plusieurs années leur visa étudiant tout en développant si besoin une activité professionnelle « alimentaire », dans un restaurant par exemple. Il s'agit également d'étudiants en musique, pour qui le cursus n'est pas strictement borné par l'obtention d'un diplôme précis, et peut trouver des prolongements professionnels dès le temps du séjour (cours particuliers, concerts). L'objectif associé à Paris dans ce type de séjour est donc de parvenir à une stabilisation professionnelle, éventuellement motivée par une expérience professionnelle parfois longue au Japon (Ayuko, n°5, exerce ainsi pendant dix ans comme médecin dans un hôpital à Tokyo avant de partir en France pour apprendre le français) et un sentiment d'insatisfaction personnelle à l'encontre du « modèle » social ou professionnel japonais. Les motivations existentielles (Goldblum et Charmes, 2005) de la migration sont particulièrement représentées dans ce groupe, et se traduisent dans le discours sur la signification générale du séjour à Paris ou sur les attitudes plus pratiques par la récurrence des motifs de la « tentative », de la « nouveauté », du « changement » ou encore de l'« expérience » :

« Dans mon entourage la plupart des Japonais ils n'ont pas de fric. **Mais ils arrivent comme ça pour découvrir, non pas seulement découvrir, expérimenter la pauvreté. Par exemple moi je ne voulais pas vivre dans les quartiers riches, parce que ça n'a aucun intérêt d'expérimenter ce genre de mode de vie parce qu'on le connaît déjà au Japon.** L'important c'est de savoir qu'il y a d'autres modes de vie, et beaucoup moins élevés. C'est ça qui est vachement intéressant. Et je pense que chez les jeunes on trouve beaucoup plus de gens qui pensent de cette manière là. Ils font exprès de vivre dans ces coins plutôt qu'ailleurs » (Miho, n°7¹, avril 2005).

Dans cet extrait, le discours sur les vertus de « l'expérimentation de la pauvreté » comprend inévitablement une part de justification rétrospective d'une situation personnelle socialement précaire, puisque Miho, étudiante, n'est que faiblement financée par ses parents et par des activités professionnelles ponctuelles (traduction comme pigiste dans une société commerciale japonaise). Néanmoins cette valorisation d'une précarité inédite n'est pas uniquement discursive, car étant partagée par d'autres jeunes japonais à Paris, elle est fondatrice du sentiment d'un certain choix de vie (Miho fréquente ainsi plus ou moins fréquemment Noriko, n°6 et Ikumi², n°14, dont elle

¹ Miho n'est pas comptée au nombre des migrants relevant du type 2, car le choix a été fait de caractériser par la typologie la situation décrite dans la phase de l'enquête saisissant le plus précisément les pratiques spatiales à Paris. Dans le cas de Miho, cette phase (juin-juillet 2007) a lieu après que celle-ci s'est mariée avec un Français, ce qui la rend représentative du type 4 des significations de Paris dans les espaces de vie. Néanmoins l'extrait retranscrit ici est issu d'un entretien réalisé deux ans auparavant, à un moment où sa vie conjugale est beaucoup moins stable et où par conséquent dominent les motifs de l'« expérimentation » personnelle et professionnelle.

² A bien des égards, Ikumi (n°14) pourrait figurer dans le type 2 de Paris comme espace d'expérimentation : de la même manière que Miho (n°7) illustre la transition d'un type à l'autre *via* l'installation en couple stable avec un Français, Ikumi présente le cas d'un artiste qui « tente » un projet professionnel à Paris, mais pour lequel l'attachement à cette ville

considère qu'ils ont des profils proches du sien et qui résident dans le même secteur du Haut-Belleville). L'aspiration à une rupture par rapport aux expériences antérieures est suffisamment forte pour que de tels séjours soient prolongés plusieurs années (sept ans pour Noriko, avant son retour au Japon) malgré, dans certains cas, une dégradation spectaculaire des conditions de revenus, et de la position sociale plus largement, par rapport à la situation que connaissait le migrant avant son départ pour la France. Le cas de Mika (n°31) en est une bonne illustration, qui abandonne une carrière de juriste à Tokyo pour se former à la céramique puis tenter de vivre de son travail de plasticienne à Paris depuis près de vingt ans. Resitué au sein des trajectoires personnelles, le séjour à Paris comme « expérimentation » connaît des évolutions diverses, puisque c'est dans ce cas que le temps du séjour est susceptible de voir s'opérer le plus d'évolution du projet comme de la situation professionnelle et personnelle (section 6.1.2). Si l'installation en couple où l'obtention d'un succès professionnel peuvent voir évoluer la signification du séjour (vers les types 3 ou 4), l'instabilité constitutive du type 3 peut au contraire conduire à un retour au Japon souvent décidé de manière brutale, une fois atteinte une échéance temporelle fixée auparavant (voir le cas de Takayasu décrit dans la section 6.1.2). Le « seuil » d'âge des trente ans constitue un *leitmotiv* des entretiens, notamment pour les femmes, et impose de clarifier le choix personnel entre la poursuite de l'« aventure » parisienne et le retour au Japon.

Pour ces migrants, le Japon revêt un statut ambivalent. Il s'agit à la fois d'un « contre-modèle » justifiant une prise de risque¹ professionnelle et personnelle, et de l'espace associé à un entourage avec qui des relations conflictuelles contribuent souvent à justifier un départ pour Paris. Le caractère souvent épisodique ou irrégulier des échanges physiques et communicationnels avec l'entourage au Japon le confirme :

« A Tokyo, c'était un CDI, mais c'était pas génial d'arrêter comme ça tout de suite. Au Japon, on dit qu'il ne faut jamais arrêter le premier job avant 3 ans. **C'était un vrai risque.** Mais j'avais 24 ans, je m'étais dit que c'est un peu limite pour partir dans un pays étranger pour apprendre une langue étrangère, de zéro ! Il faut que je parte vite ! J'étais vraiment pressée. **Donc je n'ai pas pensé au risque, pas trop, je me suis dit que je me débrouillerais toujours, qu'il n'y aurait pas de problème.** Même si tout le monde m'a dit : mais non, t'es folle, tu peux pas partir ! Faut pas que t'arrêtes maintenant Mais vraiment j'étais déterminée. Je me suis engueulée plein de fois avec mes parents à ce sujet ! Ils n'étaient pas contents que j'arrête le travail. Et je suis partie ! Finalement ça allait. Mais la première année de mon séjour à Paris, c'était plus l'apprentissage de la langue. Je parlais pas du tout le français. » (Miho, n°7, avril 2005).

Inversement, le Japon apparaît comme une alternative toujours envisageable (jusqu'à un certain âge, cependant) pour un « retour à la normale » en matière sociale et professionnelle. C'est ce qu'illustrent les « tentatives » professionnelles au Japon effectuées par Noriko et Miho après plusieurs années de séjour à Paris, pendant respectivement un an et quelques semaines². Entre primarité et secondarité, la signification de Paris est instable et se traduit dans certains cas par une mobilité professionnelle qui vise à multiplier les opportunités pouvant conduire au choix clair d'un lieu d'installation. Entre son arrivée à Paris en 1991 et son installation professionnelle en 1998, date à laquelle elle crée le journal d'information culturelle japonaise dont elle est toujours la directrice, Yoko (n°15) connaît une alternance résidentielle entre Paris, Tokyo et l'Afrique de l'Ouest. De même, Takayasu (n°12),

précise, ainsi que l'organisation spatiale des pratiques et la composition des réseaux sociaux, se fonde surtout sur l'inscription dans un ménage avec un Français.

¹ La notion de « risque » apparaît clairement dans l'extrait d'entretien suivant.

² « Mais dès que je suis rentré je me suis dit : non, c'est pas possible, c'est pas ici, il faut que je revienne à Paris ! » (Miho, n°7).

pendant les deux dernières années de son séjour à Paris, multiplie les concerts à Tokyo, où il finit par obtenir un poste dans une université prestigieuse, ce qui le conduit à quitter Paris où il tentait de stabiliser sa carrière de musicien. Les circulations entre Paris et Tokyo pendant cette période, de deux à trois fois par an, le conduisent d'ailleurs à alterner les « normes » sociales, notamment dans les choix vestimentaires (« C'est clair que moi, je fais plus attention à mes vêtements quand je suis à Tokyo. Dès que je rentre, je refais super gaffe. »).

La difficulté à statuer sur la nature (« sérieuse » ou « expérimentale ») des rôles sociaux dans l'un et l'autre des pôles parisien et tokyoïte de l'espace de vie illustre bien le caractère fondamentalement transitoire (mais pouvant s'inscrire dans la durée) de ce type de séjour à Paris.

Sur le plan des pratiques spatiales à Paris, un indicateur de cette instabilité est la diversité des conditions de logement, plus grande que dans le premier type. On observe ainsi le recours à des solutions transitoires d'hébergement à titre gratuit (cas de Mika, n°31, planche cartographique 6.1, carte 3), ainsi que la location d'appartements vides. Le recours à des agences immobilières japonaises est limité, car lui sont préférées des solutions telles que la transmission directe d'un bail par une personne de sa connaissance. La situation économique fragile de ces migrants rend peu appropriée l'offre proposée par ces agences. Une des conséquences en est également une localisation résidentielle moins conforme aux secteurs de concentration des Japonais à Paris : 5 des 8 enquêtés concernés résident ainsi dans le quart Nord-Est de la capitale, correspondant aux secteurs les moins valorisés socialement. Plus largement, la recherche d'opportunités professionnelles dans des secteurs peu conventionnels (tels que la musique ou les arts plastiques) rendent peu efficace la fréquentation des institutions telles que le Nihonjinkai. En outre l'aspiration à la rupture avec le Japon peut conduire à un détachement volontariste d'avec les « représentants du système social japonais » (Yatabe, 1992), comme dans le cas de Mika (n°31) qui aspire à mener son activité artistique en-dehors du cercle fermé des artistes japonais institués. Le recours à des structures japonaises est donc ponctuel, fondé sur les activités professionnelles temporaires (service dans des restaurants japonais, secrétariat et traduction dans des sociétés japonaises), ou centré sur un approvisionnement régulier en produits alimentaires japonais, mais où le recours à des offres commerciales alternatives est plus répandu que pour les migrants du type 1 (épiceries asiatiques de Belleville). Le fait que le projet soit essentiellement orienté vers la recherche et la saisie d'opportunités professionnelles conduit paradoxalement les migrants qui « expérimentent » l'espace parisien à développer des sociabilités dans des réseaux essentiellement voire exclusivement composés de Japonais. Une explication en est que, contrairement aux expatriés ou aux étudiants en cycle international qui construisent leurs relations sociales dans des contextes ou des institutions, au sens large, fréquentées par des étrangers de nationalités différentes (cours municipaux de français, pour les femmes d'expatriés, par exemple), les étudiants menant conjointement une activité professionnelle ou les artistes « en devenir » sont en situation d'une migration non encadrée. Les réseaux sociaux sont globalement moins étendus et sont spécialisés dans des « petits mondes » (évoqués par Ikumi, section 6.1.3) où s'échangent des informations pratiques ou d'ordre plus professionnel. Il convient néanmoins de nuancer ce tableau en évoquant des cas particuliers tels que celui de Noriko (n°6), qui fait preuve d'une attitude très volontariste visant à « rencontrer des Français », qu'elle développe tant dans les relations de voisinage (petits services rendus aux voisins de palier) qu'avec les commerçants de son quartier¹ ou

¹ Plusieurs indices de cette active sociabilité de voisinage développée par Noriko (n°6) on pu être observés lors des entretiens effectués dans divers lieux publics proches de chez elle : Noriko salue par exemple personnellement une vieille

avec les clients du restaurant où elle travaille. Les nombreuses relations sociales qu'elle développe avec des Français pendant les sept années de son séjour à Paris sont ainsi toujours issues de rencontres « au hasard », c'est-à-dire hors d'un cadre institutionnel tel que l'université ou une association thématique.

7.1.3. Paris comme espace de primarité

Un troisième type de signification de Paris est représenté par le cas des migrants japonais qui s'y sont « installés », soit au terme d'une évolution d'un projet se traduisant par des prolongements successifs avant une stabilisation professionnelle (séjours « prolongés et stabilisés »), soit conformément à un projet consistant dès l'arrivée à « poser les valises », pour reprendre une formule utilisée par Nami (n°36) (représentative des séjours « longs et stables »). Tomoko constitue un cas particulier, car il réside à Paris depuis onze ans, mais sa situation professionnelle est précaire (il travaille dans le secrétariat d'une société commerciale japonaise) et il ne possède pas de titre de séjour en règle. Néanmoins il refuse l'idée d'un retour au Japon, où il considère que son long séjour en France le marginaliserait, et pense pouvoir prochainement « monter [s]a propre boîte » dans le domaine de la mode. Dans ce groupe, on ne compte pas d'étudiants et l'ensemble des migrants concernés sont des actifs ou d'anciens actifs (Momoe, n°27, et Yoshiko, n°28).

Les migrants pour qui Paris constitue l'espace de primarité, entendu à la fois du point de vue professionnel et familial, se caractérisent par un âge médian plus élevé que les autres (51 ans), qui traduit un séjour résidentiel long¹. On peut considérer que la majeure partie des immigrés japonais de plus de 45 ans, qui représentent environ un tiers de l'ensemble en Ile-de-France (tableau 4.12), relèvent de ce type de signification du séjour à Paris. L'accession à la propriété constitue, on l'a vu, un indicateur majeur d'un « basculement » du Japon à Paris comme espace d'ancrage professionnel et personnel (avec le cas de Madoka, n°26, abordé dans la section 6.2.2.2), ce que confirme le fait que sur les neuf enquêtés occupant un logement dont ils sont propriétaires, huit appartiennent à ce type. On peut donc penser que parmi les 30% des immigrés japonais à Paris propriétaires de leur logement (graphiques 5.2 et 5.3) se trouvent des individus résidant à Paris depuis plus de dix ans et qui y connaissent une situation professionnelle et familiale stable.

Le statut du Japon et les échanges qui en découlent varient selon les situations individuelles. De manière générale, les échanges physiques et communicationnels sont plus épisodiques que dans les deux types précédents, et centrés sur quelques membres de l'entourage proche, notamment les parents. Un effet de l'âge des migrants concernés est que le motif de la maladie ou de la mort des parents apparaît fréquemment et justifie des épisodes de retours ponctuels plus fréquents. Peu intégré dans un système de circulation ou d'échanges, le Japon fait souvent figure d'espace du souvenir et de l'héritage culturel (linguistique notamment). Le thème du « choc culturel » éprouvé lors de visites ponctuelles au Japon (cf. l'extrait de l'entretien avec Setsuko, section 7.2.1.2) illustre bien le fait que Paris puisse devenir l'espace d'une « norme » personnelle fondée sur des habitudes et un certain mode de vie. Néanmoins, l'ensemble des actifs travaillent dans un contexte professionnel

femme croisée à la sortie du restaurant où elle travaille, et une conversation relativement personnelle s'engage, pendant cinq minutes environ. Elle indique ensuite qu'elle connaît ainsi plusieurs personnes âgées qui vivent près de chez elle, et qu'elle apprécie de leur parler de temps en temps, à la fois pour pratiquer le français et pour entendre parler du quartier. Elle connaît également personnellement le serveur et le patron du café où se déroule l'entretien.

¹ L'âge médian au moment de l'arrivée à Paris est de 29 ans pour ces dix enquêtés, donc le même que celui de l'ensemble des enquêtés (tableau 6.1). L'âge élevé des migrants correspondant au type 3 est donc liée à une résidence longue (22 ans en moyenne ; 14 ans si on exclut les cas de Momoe et de Yoshiko).

japonais, en termes de langue de travail et de nationalité des interlocuteurs. En outre Eri (n°9) et Yoko (n°15) effectuent plusieurs fois par an des voyages professionnels au Japon, qui constituent une modalité complémentaire du maintien d'un contact avec le Japon, sans pour autant que celui-ci ne soit fondé sur des liens sociaux forts. La composition des réseaux sociaux montre ainsi que les Japonais n'y figurent jamais exclusivement. La bonne maîtrise du français pour l'ensemble des enquêtés de ce type, la multiplication des contacts avec des interlocuteurs non japonais, dans le cadre professionnel pour les actifs indépendants (Yoko, Setsuko, n°10, Rieko, n°8) ou encore autour de l'école (Rieko), contribuent à expliquer le développement de relations sociales avec des Français, jusqu'à l'exclusivité dans le cas de Kaori (n°35) et Nami (n°36), qui expriment une certaine défiance vis-à-vis du « monde » japonais à Paris :

« Et on a peu de relations avec les Japonais parce qu'on a eu pas mal de problèmes, parce qu'il y a pas mal de gens qui sont, comment dire, pas la religion, mais des sectes ! Il y a beaucoup de Japonais qui sont engagés dans des sectes, parmi les Japonais à Paris. Et on nous invite, c'est la réunion avec des croyants, sans conscience on est déjà rentré dans la secte. Et ça, on est méfiant ! » (Nami, n°36).

La participation à des réseaux sociaux composés partiellement ou majoritairement de non-Japonais va de pair avec un recours globalement limité aux ressources japonaises à Paris. Concernant l'accès au logement, par exemple, aucun des huit propriétaires de ce sous-groupe n'a recouru à une agence immobilière japonaise pour acquérir son logement. Néanmoins l'organisation spatiale des pratiques quotidiennes reste clairement influencée par la localisation des centralités japonaises à Paris, moins pour les usages personnels¹ que pour les activités professionnelles. Eri et Tomoko travaillent dans le quartier de l'Opéra, Madoka, Kaori et Nami dans le 8^e arrondissement ; Rieko se rend régulièrement au siège de l'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France, dont elle est membre du club des artistes ; Yoko a des interlocuteurs nombreux dans les sociétés japonaises du quartier de l'Opéra, qui contribuent financièrement à la publication de son journal consacré à la culture japonaise. Dans le cadre d'une activité qu'elle-même décrit comme faisant « le lien entre les Japonais et les Français » à Paris, elle partage son temps hors de son bureau entre des visites dans les sociétés et centres culturels japonais et des galeries et lieux d'exposition gérés par des Français.

7.1.4. Paris comme espace de vie « par alliance »

Ce dernier type rassemble les migrants enquêtés qui sont en couple stable avec un Français. Des recoupements sont possibles avec le type précédent : Eri (n°9) est marié et père de deux enfants avec une Française qui vit à Montpellier dans la maison achetée par le couple (Eri y retourne chaque week end) ; Chika (n°21) est certes mariée avec un Français, mais elle a aussi une situation professionnelle stable à Paris, puisqu'elle y mène depuis son arrivée en 2001 une brillante carrière de concertiste. L'événement particulier qu'est la rupture du couple voit ainsi se différencier très nettement les individus construisant un projet professionnel à Paris, parallèlement à l'ancrage conjugal. La figure 7.1 montre qu'un tel événement peut être suivi de trajectoires radicalement différentes : Keiko (n°2) emménage à Paris d'abord pour y rejoindre son compagnon français, rencontré au Japon, avec qui elle vit pendant quatre ans. Elle rentre à Tokyo immédiatement après leur séparation. A l'inverse, Setsuko (n°10), qui part de Genève (où elle poursuit sa formation de

¹ Concernant les produits alimentaires japonais, par exemple, c'est parmi les individus correspondant au type 3 des significations du séjour que l'on trouve le plus fréquemment des solutions alternatives à la fréquentation des épiceries japonaises près de l'Opéra ou de Beaugrenelle. En particulier les épiceries et primeurs chinois à Belleville ou dans le 13^e arrondissement sont souvent utilisées.

pianiste) pour rejoindre et épouser son compagnon français à Boulogne-Billancourt, décide après leur divorce trois ans plus tard de s'installer définitivement à Paris, pour y développer une activité artistique qu'elle juge impossible au Japon.

La caractéristique commune justifiant que les migrants concernés soient rassemblés dans un même type est que leur séjour à Paris est essentiellement motivé par la présence du conjoint, et que plus largement celui-ci influence directement le statut de Paris dans les projets du couple, et prend en charge un certain nombre de décisions pratiques qui détermine la configuration de l'espace de vie à Paris. Avec 32 ans d'âge médian, les migrants parisiens « par alliance » connaissent une situation familiale « stabilisée » mais une situation professionnelle souvent plus ambivalente, consistant en une inactivité forcée (Mari, n°18, Miho, n°7), en une activité à mi-temps (Yuri, n°19) ou considérée comme « alimentaire » et temporaire (Miyako, n°1, Maya, n°33), ou en une tentative d'activité indépendante mais qui n'est pas encore source de revenus suffisants (Ikumi, n°14). La fragilité de la position professionnelle induit une situation de dépendance économique par rapport au conjoint, qui se traduit notamment par la fréquence des hébergements gratuits dans le domicile de celui-ci¹. Les choix du logement et de la localisation sont dans tous les cas pris en charge principalement par le conjoint français, indépendamment des canaux japonais d'accès au logement et en tenant compte de ses propres ressources économiques et de ses critères de localisation. Ceci explique que pour ces neuf enquêtés les localisations résidentielles sont sensiblement distinctes des secteurs de concentration des immigrés japonais avec une forte représentation des arrondissements périphériques et moins valorisés (10^e, 19^e) et la présence de deux communes périphériques en première (Maemi) et seconde Couronne (Mari). L'âge médian des conjoints étant d'une trentaine d'années, la mobilité résidentielle du couple s'inscrit dans un contexte francilien plus large de la mobilité résidentielle des ménages, marquée par l'éloignement du centre de l'agglomération au moment de l'entrée dans la vie active. Les villes d'origine des conjoints, ou les lieux pertinents pour leur avenir professionnel, sont aussi évoqués dans les entretiens comme des lieux d'installation possibles :

« Les parents de mon fiancé ils habitent à Bordeaux, ils ont un grand jardin et on va construire une petite maison. **Ça, ça sera à nous, vraiment, pas pour louer, comme ça, s'il arrive quelque chose, on aura quelque chose à nous. Pour l'instant c'est du secondaire, mais pour la suite on ne sait pas. Au cas où, on aura quelque part, un pied à terre, quelque chose à nous.** Et après, le logement, on va réfléchir...ça dépend de la situation de famille, peut être on va avoir un enfant, ou deux, dans ce cas là on déménage, et si on déménage on va acheter quelque chose, c'est mieux... » (Chika, n°21).

Ainsi, Paris ne fait pas nécessairement figure de lieu d'installation définitive, mais peut apparaître comme une étape au sein d'une trajectoire que l'espace de vie du conjoint contribue très fortement à redessiner. Le Japon revêt des statuts différents selon les enquêtés, mais dans aucun cas celui-ci n'est envisagé comme un lieu possible d'installation. La communication et les visites rendues au Japon dépendent de la nature des liens entretenus avec les membres de la famille, dont le logement peut constituer un lieu de « repli » lors de certains épisodes tels qu'un accouchement ou une difficulté ponctuelle à Paris (cf. les cas de Mari et de Yuri, section 7.3.1).

¹ Il est difficile de statuer sur la contribution réelle des enquêtés au financement du logement conjugal. Dans trois cas le statut d'« hébergé » a été clairement affirmé, mais dans le cas des « locataires », les informations complémentaires sur les revenus financiers de l'enquêtés laissent supposer que c'est essentiellement le conjoint qui prend en charge le coût du logement.

La principale spécificité des migrants en couple stable avec un Français concerne la composition des réseaux sociaux, où l'on observe une intensité souvent équivalente des relations avec des Japonais et des non-Japonais. Cela a des incidences sur les lieux de sociabilité, qui tendent à être distincts des centralités japonaises telles que le quartier de l'Opéra. Ainsi, on observe une diminution sensible de la fréquentation de celui-ci par Miho (n°7) avant et après son mariage. L'« autonomisation » par rapport aux ressources japonaises localisées s'explique plus largement par l'influence du conjoint sur l'apprentissage des lieux parisiens et la prise en charge par celui-ci de l'identification des lieux de pratiques dans des registres très divers : crèche, bibliothèque municipale, restaurants, parcs, etc. Ce constat est nuancé par le fait que plusieurs des migrants actifs de cette catégorie sont employés dans des sociétés japonaises situées à proximité du quartier de l'Opéra, et y entretiennent donc des relations avec leurs collègues japonais lors du déjeuner en semaine, par exemple.

Finalement, cette typologie montre que les significations de la ville de séjour au sein de l'espace de vie différencient les manières d'habiter plus clairement que les profils socioprofessionnels ou les seules durées du séjour. Elle permet en outre d'identifier des relations étroites entre les rapports aux lieux japonais de l'espace de vie et les usages des ressources japonaises à Paris. Le fait de partager une même origine géographique ne se traduit donc pas par des spatialités similaires dans la ville de séjour, car celles-ci reposent sur la composition des réseaux sociaux, les projets personnels et professionnels associés à Paris, et les rapports de connaissance et d'identification à l'espace parisien. Dans le champ thématique plus particulier des élites migrantes, on retrouve là des résultats issus de travaux sur les Britanniques résidant à Paris, par exemple, qui concluent à la très grande diversité au sein de ce groupe en termes de pratiques spatiales et de composition des réseaux sociaux, mais aussi de liens avec le pays d'origine (Scott, 2006). Si la distance spatiale entre les lieux de la migration est identique, la distance vécue et prise en charge par les manières d'habiter apparaît sensiblement différente d'un individu à l'autre. Il convient donc d'identifier les principaux facteurs de cette inégale confrontation à la distance au sein d'un groupe de même origine.

7.2. Habiter Paris comme confrontation inégalement partagée avec la distance

L'« homogénéisation », par construction, de la population étudiée concernant certains des principaux termes du parcours migratoire (naissance et résidence longue au Japon, premier séjour résidentiel à Paris), permet de s'interroger sur des facteurs plus fins – et notamment qui relèvent des expériences migratoires individuelles – différenciant les individus selon l'expérience de la distance qu'ils font au cours de leur séjour à Paris. Cela permet en outre d'éviter certains écueils d'ordre épistémologique que pourrait impliquer une approche culturaliste de la confrontation à la distance (section 2.3.1).

7.2.1. Se familiariser avec la distance ? Le rôle-clé du parcours résidentiel antérieur

Dans l'analyse de la variété des formes prises par les confrontations individuelles à la distance à l'occasion de l'installation à Paris, on sait que le parcours résidentiel antérieur est un facteur-clé de différenciation entre les situations individuelles, en termes d'expérience accumulée et de « bagage » personnel rendant plus ou moins aisée la confrontation à un contexte urbain inédit (Florin *et alii.*, 2007). Nous nous appuyons ici sur les travaux mobilisant une approche biographique, qui mettent

en lumière la constitution cumulative d'expériences et de compétences au cours du cycle de vie (section 2.3), et sur les travaux décrivant le « savoir-migrer » (Tarrius, 1996 : 99) de migrants internationaux, et qui concerne tant le déplacement lieu même que les activités dans le lieu de séjour. Ces travaux soulignent que cet ensemble de compétences à la mobilité correspond à un cumul d'expériences individuelles, mais repose également sur une transmission au sein d'un groupe (familial ou social plus large). Il paraît donc nécessaire, dans l'analyse du parcours antérieur des individus, de resituer celui-ci dans des contextes familiaux et sociaux plus large afin d'y saisir, le cas échéant, des facteurs intervenant dans la nature de la confrontation individuelle avec la distance.

7.2.1.1. « Tokyo-Paris » : un parcours emblématique, mais à nuancer

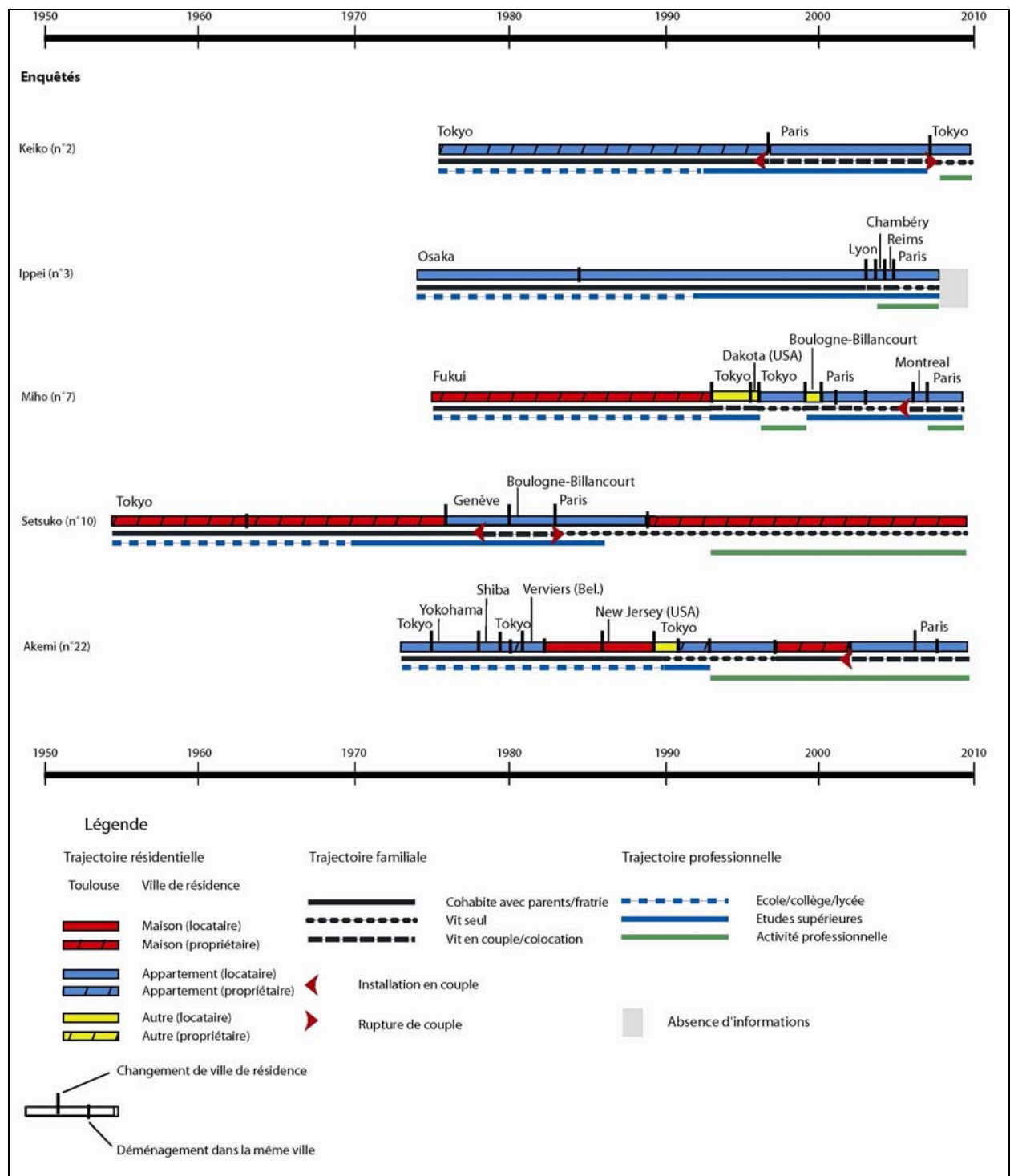
Aborder la migration à Paris comme un épisode parmi d'autres (quoique vraisemblablement plus « marquant » du fait des changements multiples auxquels il est associé dans la vie de l'individu) du parcours résidentiel permet de ne pas préjuger des effets de cette mobilité sur les manières d'habiter.

Pour les migrants japonais enquêtés, l'installation à Paris ne constitue pas toujours la première expérience d'un changement de ville de résidence : huit des enquêtés sont dans ce cas (n°2, 9, 19, 20, 27, 31, 32, 37). Le parcours résidentiel de Keiko (n°2) illustre, dans la figure 7.1, un cas où l'emménagement à Paris constitue le premier épisode de mobilité résidentielle vécu par l'enquêté. De sa naissance jusqu'à l'âge de 26 ans, en effet, Keiko vit avec ses parents dans le même appartement du centre de l'agglomération tokyoïte, puis part à Paris pour rejoindre, en tant qu'étudiante en français, son compagnon français rencontré au Japon. Dans la plupart des cas, les enquêtés connaissent un ou plusieurs changements de ville de résidence soit à l'occasion de la mobilité professionnelle de l'un des deux parents (cas d'Akemi, figure 7.1), soit au moment de l'engagement dans les études supérieures, qui peut s'accompagner d'une décohabitation et d'une installation dans une ville plus grande bénéficiant d'une meilleure offre universitaire. Ce dernier cas concerne par exemple Miho (n°7) qui quitte la maison de ses parents à 18 ans pour emménager seule dans une commune périphérique de Tokyo, à proximité de son université (figure 7.1).

L'exemple de la décohabitation au moment du début des études supérieures amène à distinguer deux registres dans lesquels peut être ressenti le changement affectant les manières d'habiter à l'occasion de l'emménagement à Paris.

Le premier registre a trait à la composition du ménage. Dans le cas de Jiro (n°37), l'emménagement à Paris correspond à une expérience inédite de décohabitation, qui explique le fait qu'il ait recours à une agence immobilière spécialisée dans une clientèle d'étudiants étrangers (Lodgis) auxquels elle propose des services adaptés : logements meublés (photographie 1 de la planche 6.3) et équipés, soutien pour les démarches administratives diverses, etc. De la même manière, la société Bonne Equipe, basée à Tokyo et dont la clientèle se compose à 90% d'étudiants souhaitant apprendre le français en France, propose une liste de familles d'accueil à Paris et dans les grandes villes de province et incite clairement ses clients à utiliser ce type de logement, au moins dans les premiers temps du séjour en France. Noriko (n°6) et Miho (n°7), bien qu'ayant déjà l'expérience d'une décohabitation au Japon, vivent ainsi d'abord dans une pièce indépendante de l'appartement d'une famille française au début de leur séjour à Paris (figure 7.1). Dans ce type de parcours, la distance avec l'expérience antérieure éprouvée lors de l'emménagement à Paris relève d'abord d'une indépendance résidentielle inédite, dont les difficultés sont renforcées par l'« étrangeté » (linguistique notamment) du contexte parisien.

Figure 7.1. Cinq exemples de trajectoires résidentielles, professionnelles et familiales parmi les migrants japonais enquêtés



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008. Nous nous inspirons ici de travaux appréhendant conjointement les dimensions résidentielle et sociale des trajectoires individuelles (Le Bris, 1981 ; Collomb, 1984) ; le choix de la représentation graphique tire parti d'une réflexion menée au sein du laboratoire Migrinter sur la représentation de trajectoires individuelles (Bahoken et Bouhet-André-Poyaud, 2007 ; Giroud, 2007).

Dans d'autres cas, l'emménagement à Paris ne coïncide pas avec une évolution de la composition du ménage, et les changements éventuels par rapport aux habitudes antérieures portent donc plutôt sur les conditions de logement. Nous avons vu au chapitre précédent que, selon les cas, l'emménagement à Paris pouvait être marqué par une évolution significative de ces conditions. Dans le cas de Miko (n°29), l'amélioration spectaculaire des conditions de logement se traduit par une tendance à centrer les activités sociales dans le logement, et plus largement à y prolonger le temps quotidien de présence, concurremment avec une aspiration à « explorer » Paris (planche photographique 6.4). Dans le cas des couples d'expatriés interrogés (Akemi, n°22, et Yumiko, n°23 ; Hiroshi, n°24, et Harumi, n°25), l'emménagement à Paris est marqué par une continuité certaine dans les conditions de logement, du point de vue de la superficie de l'appartement et du caractère récent de celui-ci. Le sentiment de changement est donc exprimé davantage à propos de l'environnement immédiat du logement (planche photographique 7.1).

Planche photographique 7.1. De Tokyo (Bunkyo-ku) à Paris (Ecole Militaire, 7^e arr.), les environnements résidentiels successifs d'Akemi et Yumiko (n°22 et 23)

1. Au pied de la tour (2005) d'Akemi et Yumiko à Tokyo (en arrière-plan) : immeubles bas, rue peu passante, entre le campus de l'université de Tokyo, le parc Ueno et le vieux quartier de Yanaka
2. Depuis la fenêtre de l'appartement parisien (avenue Duquesne, 7^e arr.) : la forte fréquentation d'une artère touristique (tour Eiffel) et administrative (ministères)



Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008.

C'est ce que montrent bien les propos d'Akemi à propos des environs de son domicile parisien :

« Le quartier, ...bon la rue c'est toujours très bruyant, beaucoup de circulation. [...] Et il y a souvent des manifestations. Le pire c'étaient les ambulances, les camions qui venaient de partout en France, qui faisaient les barbecues pendant 4 jours, et ils faisaient sonner les sirènes toutes les heures de 6 h du matin à 11h du soir. [...] là quand il y a une moto qui passe, on l'entend. » (Akemi, n°22).

La description du quartier parisien (photographie 2, planche 7.1) contraste avec celle des alentours de l'appartement qu'ils possèdent à Tokyo (photographie 1) :

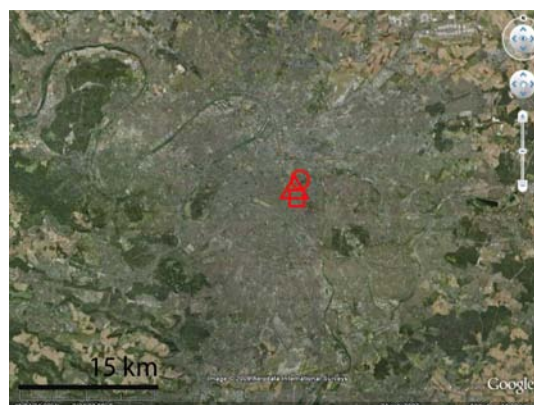
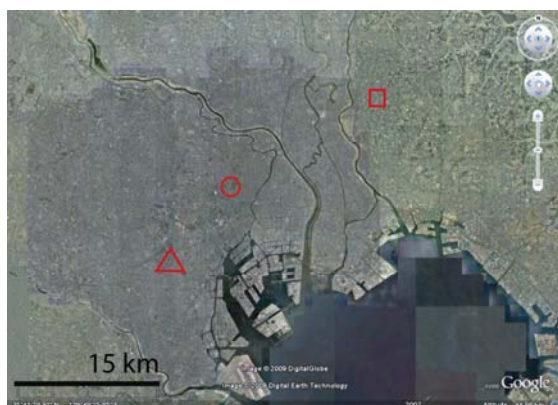
« C'est un quartier très ancien, avec des rues très étroites, des maisons en bois, et au milieu cette grande tour. On aimait beaucoup. C'est tellement calme, pour marcher... Et le parc juste à côté aussi c'était bien. Si on doit retourner un jour vivre au Japon, et habiter à nouveau à Tokyo, je crois que je reprendrais ce lieu là. » (Akemi, n°22).

Le changement induit par l'emménagement à Paris par rapport aux habitudes antérieures est également ressenti du point de vue de la distance spatiale entre lieux pratiqués à l'échelle de la ville entière. Le récit de la confrontation à l'inédit ou au changement consécutive à l'emménagement à Paris n'est jamais formulé, dans les entretiens, comme une expérience inédite de la « grande ville ». L'analyse plus approfondie de la distribution spatiale des pratiques avant et au moment de cette étape résidentielle montre que c'est plutôt l'idée d'un raccourcissement des distances parcourues qui se dégage (planche cartographique 7.1).

Planche cartographique 7.1. Localisations relatives des lieux pratiqués quotidiennement par Takayasu (n°12) à Tokyo et à Paris

Principaux lieux fréquentés à Tokyo : Chiba (domicile), Ueno (travail) et Shibuya (sorties)

Principaux lieux fréquentés à Paris : Bastille (domicile), la Villette (travail), République (sorties)



- Lieu de résidence
- Lieu de travail
- △ Lieu de sortie

Source : enquêtes H. Dubucs, 2005-2008 ; images *GoogleEarth*, 2009.

A quelques semaines d'un retour définitif à Tokyo, pour des raisons professionnelles, Takayasu exprime clairement le contraste entre les deux villes en termes de distances à parcourir :

« Mais comme je bosse à Ueno, chez eux [ses parents, chez qui il vivait avant son départ pour Paris] **c'est vraiment loin, une heure et demi, c'est vraiment insupportable. Je ne supporte plus. Quand j'étais étudiant je le faisais, vraiment pas de problème, parce que je croyais que c'était comme ça partout. Mais à Paris en fait c'est pas le cas, on peut tout faire rapidement. C'est très petit.** Au Japon on met toujours une heure, une heure trente. Et puis aussi le matin et le soir il y a trop de monde, dans le métro. Donc depuis je ne supporte plus, vraiment. [...] Moi quand je sortais ça me prenait une heure trente pour aller à Shibuya [le quartier de ses sorties les plus régulières] depuis chez mes parents. Mes amis ils ne viennent pas dans le quartier de mes parents, parce que c'est loin et il n'y a rien à faire. C'est assez cher de prendre à chaque fois le train de banlieue. C'est à chaque fois 700 yens, donc 4 ou 5 euros. » (Takayasu, n°12).

La description de Paris comme une « petite ville » constitue un *leitmotiv* dans le discours des enquêtés, et l'évocation valorisante de cette caractéristique va de pair avec le développement d'une habitude de la marche à pied pour accéder à un certain nombre de lieux quotidiennement fréquentés. Cette habitude est particulièrement ancrée dans les pratiques de Chika (n°21), une violoniste de trente-cinq ans résidant à Paris depuis 2001, après plusieurs années de résidence en Suisse puis à Lyon :

« On peut se balader très facilement, parce que c'est beau, parce qu'il y a tout à côté, le Luxembourg, la Seine, les Tuileries. Tout est à côté. On se balade beaucoup, beaucoup, beaucoup, je marche beaucoup plus [...] Moi, je me balade beaucoup parce que j'adore faire le *walking*. Je marche énormément en fait. Je vais un peu partout, mais quand même souvent les Tuileries, Opéra, je monte vers le 9^e, si j'ai le courage je vais jusqu'à Abbesses. J'adore Abbesses. C'est pas souvent, mais... [...] **Je marche donc je connais mieux le quartier, déjà, je connais mieux les rues, les distances. [...] comme je marche beaucoup maintenant, je sais que Paris c'est pas très grand.** [...] Je me promène pas vraiment tous les jours comme ça, parce que j'ai pas de temps. Je sais que je marche déjà pour aller à Madeleine, pour aller au théâtre, je prends jamais le métro. Donc déjà voir tous les jours la Seine, la tour Eiffel, la Concorde. [...] Ça fait un trajet d'une demi-heure. Je prends Saint Dominique, pont de Concorde, Madeleine et rue Caumartin. Déjà pour rentrer, il y a des couchers de soleil ! C'est vraiment très beau, ça vraiment c'est Paris ! C'est pour ça que j'ai pas besoin de me promener, ça fait déjà une promenade tous les jours, ça va, quoi ! » (Chika, n°21).

Le motif de l'accessibilité pédestre aux différents lieux fréquentés est constitutive de l'expérience résidentielle parisienne pour ceux des enquêtés qui font, à cette occasion, la découverte d'une localisation résidentielle plus centrale à Paris que dans leur ville de résidence antérieure au Japon. La proximité du lieu d'activité principale s'ajoute à celle des lieux de sortie ou de *shopping* pour appuyer un discours valorisant sur la proximité que permet le contexte parisien de résidence, qui contraste notamment avec le contexte résidentiel tokyoïte des enquêtés qui étaient étudiants ou jeunes actifs peu qualifiés au moment de leur départ du Japon : Takayasu, n°12, oppose ainsi le quartier résidentiel de Chiba, qu'il qualifie de « *bed town* », au quartier de la Bastille où il réside de 2002 à 2005 (planche cartographique 7.1), après avoir déménagé d'un foyer pour musiciens à Nanterre (92) qu'il jugeait précisément trop excentré ; Noriko (n°7) oppose également la centralité de ses localisations résidentielles successives à Paris (Nation, 12^e arr., puis Jourdain, 19^e arr.) à celle de son logement avant son départ pour Paris, situé à une vingtaine de minutes à pied de la gare de Machida, une commune périphérique à une trentaine de kilomètres à l'ouest du quartier de Shinjuku où elle travaillait quotidiennement.

La distance entre « modèles » caractérisant les contextes résidentiels expérimentés avant et au moment de l'étape parisienne relève ainsi d'abord de leurs caractéristiques plus ou moins contrastées selon les individus. Une lecture complémentaire de cette distance peut être proposée en prenant en compte d'autres étapes du parcours résidentiel, soit plus anciennes soit de plus courte durée que celles qui ont été prises en compte jusqu'ici, et dont on peut faire l'hypothèse qu'elles jouent un rôle dans l'acquisition individuelle d'un certain « bagage » pouvant être sollicité à l'occasion de l'installation à Paris.

7.2.1.2. Expérimenter la vie à l'étranger : la familiarité avec l'international

Une dizaine d'enquêtés (soit plus du quart d'entre eux) ont un parcours résidentiel qui comprend une ou plusieurs étapes hors du Japon dans un pays autre que la France. On peut distinguer plusieurs types de trajectoires en fonction du projet associé à chacun de ces étapes. Un premier type concerne des séjours résidentiels effectués à l'étranger dans le cadre de la mobilité professionnelle du

chef de famille (Ikumi, n°14 ; Yoko, n°15 ; Akemi, n°22 ; Oki, n°34). Effectués dans l'enfance ou l'adolescence, ces séjours reflètent une certaine attitude des parents vis-à-vis de la migration à l'étranger (dont nous étudierons plus précisément, dans la section 7.2.2.2, les effets possibles sur les significations de leur propre séjour parisien pour les migrants concernés). Dans le cas d'expériences de plusieurs années à l'étranger (cinq ans en Belgique puis trois ans aux Etats-Unis, pour Akemi : voir figure 7.1), ou dans le cas de séjours effectués à l'âge adulte, ces expériences sont créatrices d'habitudes voire de « modèles » en matière de mode de vie, et permettent également l'acquisition de compétences linguistiques qui ne sont pas sans incidence sur la perception de leur séjour parisien par les enquêtés.

« L'étape qui m'a vraiment marqué, oui, je crois que c'est quand j'ai déménagé en Belgique, c'était quelque chose de très différent. J'avais seulement 7 ans je crois, j'ai vécu pendant 4 ans et demi, 5 ans. **Là tout était différent, la langue, la culture, tout. Le mode de vie aussi.** Très vite on a eu une maison avec jardin... [...]. Oui, c'est en Belgique, je sais que c'est très différent de Paris, mais quand même il y a quelque chose qui ressemble. Oui, pour moi c'est le pays qui me semble le plus proche. La manière d'être des gens. Et puis la langue, évidemment, c'est très important. [...] **Je crois que Paris c'est une étape très importante pour moi parce que comme j'ai vécu en Belgique et aux USA j'ai toujours voulu vivre à l'étranger.** Par hasard j'ai eu l'occasion de faire des études de langue française, que j'avais déjà étudiée il y a quelques années, et j'ai une chance de rester ensuite à Paris. [...] Moi personnellement j'aime vivre à l'étranger, donc je préférerais vivre longtemps à l'étranger. Continuer à travailler ici plutôt que de rentrer au Japon. » (Akemi, n°22).

Maîtrise de la langue et expérience antérieure de la vie à l'étranger se combinent pour créer une forme de compétence qui transparaît clairement dans la représentation de son installation à Paris qu'exprime Yoko (n°15), directrice d'un journal francophone d'actualité culturelle sur le Japon :

« **Comme j'avais déjà vécu à l'étranger, et comme je parle anglais, pour moi il n'y a vraiment pas de souci, je n'ai pas eu de difficulté.** J'ai fait beaucoup d'efforts, pour téléphoner, regarder les journaux, aller à l'église américaine pour avoir les informations. Mais il suffit d'être active, et ça marche. Moi j'étais positive et ouverte. Et puis je connaissais aussi quelques amis, comme un ami américain de l'époque de Tokyo [elle y travaillait dans un journal anglophone], et des amis japonais, amis d'amis, ça m'a bien aidée, **je me suis sentie assez à l'aise dès le début à Paris. Pour moi c'était juste une autre ville, pas une grande rupture.** Je trouvais pas de difficultés, en tout cas très relatives, et puis c'est excitant. Et puis on dit que quand on ne comprend pas parfaitement la langue, quand on est encore étranger, tout est neuf, tout est beau, on le dit souvent et c'est vrai » (Yoko, n°15).

Si l'aisance ainsi décrite repose sur des ressources objectives telles que les relations amicales et professionnelles à Paris¹ (elles-mêmes liées à l'expérience antérieure d'un séjour à l'étranger), c'est plus largement un certain état d'esprit, que l'on pourrait qualifier de familiarité avec l'international, qui explique le bénéfice que les migrants concernés peuvent tirer de leurs séjours antérieurs à l'étranger au moment de leur installation à Paris.

Une telle familiarité est encore plus clairement sensible dans le cas de migrants dont l'expérience d'un séjour à l'étranger avant l'étape parisienne relève d'une mobilité individuelle, non directement dépendante de celle du chef de famille. Il s'agit là d'un deuxième type de mobilité internationale, auquel se rattachent les cas d'individus qui migrent à l'étranger pour suivre une formation scolaire ou universitaire (Rieko, n°8 ; Setsuko, n°10 ; Chika, n°21 ; Miko, n°29 ; Maya, n°33 ; Oki, n°34). Cette confrontation isolée à un éloignement du foyer familial (la Suisse, l'Angleterre ou les Etats-Unis dans

¹ Les ressources constituées par les divers réseaux sociaux à Paris seront abordées dans la suite du chapitre.

les cas cités) constitue soit un séjour circonscrit de quelques années (de un à trois ans) avant un retour au Japon, soit l'étape initiale d'un cursus professionnel à l'étranger (Setsuko), soit une étape longue coïncidant avec l'ensemble des années de formation scolaire et secondaire, comme c'est le cas pour Rieko qui vit dans un internat en Suisse puis en Angleterre de huit à dix-neuf ans. Dans son cas, un « *ethos* a-national » (Wagner, 1998) est clairement sensible et revendiqué :

« **Mais moi de toute façon je ne considère pas que je suis japonaise. J'ai grandi ailleurs qu'au Japon, j'ai été élevée ailleurs.** Le Japon c'est la langue, pour moi, surtout. [...] Mais amis ne sont pas particulièrement japonais, pareil pour la nourriture ! [...] Pour moi c'est inenvisageable de vivre au Japon. **Aucune raison d'aller au Japon plus qu'ailleurs, partout ailleurs dans le monde ce serait possible aussi.** » (Rieko, n°8).

Enfin, Yoko (n°15) illustre un troisième type d'acquisition d'une expérience de l'étranger qui tend à atténuer la confrontation à la distance inhérente à l'installation résidentielle à Paris. Déjà « armée » (notamment sur le plan linguistique) pour ce séjour grâce à des études en Angleterre et à une étape résidentielle en Malaisie dans le cadre de l'expatriation de son père, Yoko met en place dès le début de son séjour à Paris 1993 un partage de ses activités entre Paris, où elle est inscrite comme étudiante en français, Tokyo, où elle organise la tournée d'artistes africains, et l'Afrique de l'Ouest où son compagnon, architecte, effectue des missions.

« Afrique, Japon, Paris, c'est là que je travaillais, surtout vers 1994-1996. [...]. Avant 1998, c'était l'époque un peu libre, oui, libre. Mon année s'organisait : pendant 5 ans je me souviens que de juin à août je faisais le tournage des musiciens africains au Japon. Et l'hiver j'étais en Afrique, Sénégal, Mali, Côte-d'Ivoire, Bénin, surtout au Mali, parce que c'est là que mon ami travaillait souvent. Il avait une maison, il habitait là. Et c'est un peu comme si j'habitais là bas. [...] Au début il était à Dakar, puis au Mali, un peu loin de Bamako, à Mopti. Il y a des routes compliquées, c'est pas facile. Mais une expérience formidable ! » (Yoko, n°15).

Cette répartition saisonnière des activités dans des lieux très distants et « l'expérience formidable » de la vie dans les villes ouest-africaines tend à atténuer le contraste possible entre les contextes urbains parisien et tokyoïtes et entre ses modes de vie, présentés comme relativement similaires :

« **C'était Tokyo, une grande ville, comme Paris. Avec un mode de vie en commun, autour de l'activité culturelle.** A Tokyo c'était un journal culturel aussi. Ma vie a toujours été entièrement tournée vers le travail. Ici aussi, c'est pareil. En fait les seuls grands changements, c'est quand j'ai beaucoup voyagé avec mon copain, en Afrique et ailleurs. Ça m'a fait sortir de la routine. Quand mon copain était là, je le faisais souvent. Mais maintenant j'ai vraiment recommencé, comme à Tokyo, le seul changement c'est la langue, avant c'était en anglais. **Donc il n'y a pas de grand changement entre ma vie à Tokyo et ma vie à Paris.** » (Yoko, n°15).

Le fait d'avoir ou non expérimenté une étape résidentielle à l'étranger rend ainsi très inégales les perceptions de l'installation à Paris en termes de discontinuité ou de rupture par rapport à un contexte urbain de résidence au Japon. La capacité à nouer des relations sociales avec des non-Japonais est très fréquemment liée à des expériences résidentielles antérieures à l'étranger, et relève de compétences linguistiques mais aussi d'un certain *ethos*, évoqué précédemment, valorisant le caractère international des réseaux de relations.

« Quand j'étais aux Etats-Unis j'avais des amis vraiment de plusieurs origines. Il y en avait beaucoup qui parlaient français mais qui n'étaient pas français. Et puis j'avais un ami qui habitait dans un territoire d'outre mer. Et puis d'autres gens qui venaient de l'Afrique, et puis d'autres gens encore, je ne sais pas pourquoi ils parlaient français. Moi j'ai toujours été très intéressée par rencontrer des gens qui viennent de tous les endroits du monde. Et on communique quand même beaucoup. Ça m'intéresse beaucoup. » (Miko, n°29).

Il s'agit là d'un facteur majeur de différenciation entre les migrants séjournant de manière temporaire (tableau 7.1), du point de vue de l'organisation spatiale de leurs pratiques. La capacité de Miko (n°29) à nouer d'emblée des relations avec des non-Japonais va de pair avec un apprentissage des lieux qui ne repose pas uniquement, ni même majoritairement, sur des vecteurs japonais d'information.

Parmi les types de parcours résidentiels antérieurs, il paraît pertinent d'analyser plus en détail le cas des séjours résidentiels effectués en France en dehors de Paris, en s'interrogeant sur la fonction « préparatoire » que peut revêtir un tel séjour par rapport à l'étape parisienne.

7.2.1.3. Expérimenter la France avant Paris : l'étape provinciale comme « sas »

Huit des trente-sept enquêtés (Miyako, n°1 ; Ippei, n°2 ; Sachiko, n°4 ; Ayuko, n°5 ; Mari, n°18 ; Chika, n°21 ; Madoka, n°26 ; Maya, n°33) effectuent un séjour résidentiel dans une ville française hors de l'Île-de-France immédiatement¹ avant leur installation à Paris. Il s'agit dans tous les cas de séjours motivés par un projet de formation, soit en langue française, soit en musique, soit en cuisine.

Le choix des villes de résidence dépend clairement du projet sous-tendant le séjour. Chika (n°21) décide ainsi de parfaire sa formation de violoniste professionnelle à Lyon, qui possède un conservatoire de renommée internationale où exerce un professeur réputé. On remarque qu'hormis Lyon, et dans une moindre mesure Montpellier, les villes de résidence sont des villes moyennes (telles que Reims, dans le cas d'Ippei : figure 7.1), ce qui amène à nuancer l'assimilation simple des migrants japonais à des migrants « inter-métropolitains » (Laruelle, 1997).

Plusieurs facteurs expliquent le choix d'une ville moyenne comme destination résidentielle en France. Dans le cas d'étudiants disposant de ressources économiques limitées, le coût du logement moins élevé qu'à Paris est explicitement pris en compte dans ce choix. Dans les cas où l'apprentissage du français constitue le but principal du séjour, les étudiants sont incités à privilégier certaines villes moyennes françaises. La directrice de l'agence Bonne Equipe, localisée à Tokyo et principale structure privée d'organisation de séjours linguistiques en France pour les étudiants japonais, avance un double argument. Premièrement, d'un point de vue strictement linguistique, le français serait de « meilleure qualité dans des villes de Province, surtout à Tours »², où l'agence possède un accord avec l'Institut de Touraine³. Les entretiens montrent d'ailleurs que cette idée (dont il ne s'agit pas ici d'évaluer la validité) est très répandue et admise parmi les migrants japonais :

« Il y a une copine à moi qui est déjà allée à Tours il y a un an, elle m'a proposé d'y aller parce qu'elle m'a dit : « à Tours tout le monde parle le français correct, pas d'accent ». C'est aussi ce qu'on m'a dit très souvent. » (Mari, n°18).

« En fait ma sœur elle est arrivée à Tours pour améliorer son français.

Pourquoi Tours ?

Alors c'est marrant, à Tours il y a beaucoup de Japonais ou étrangers, c'est vrai que ça paraît bizarre. Mais pour apprendre le français, vraiment au Japon c'est très réputé, c'est considéré comme l'endroit où on apprend le plus beau français. Parce qu'il y avait la famille royale, et tout ça. C'est la réputation en tout cas, ça fait marrer tout le monde ici en France, mais c'est comme ça ! » (Oki, n°34).

¹ Le cas de Mari (n°18) est une exception, puisqu'elle séjourne trois mois à Tours puis neuf mois à Cannes en 1990 pour apprendre le français, puis rentre au Japon où elle réside dix ans avant de partir à nouveau en France, pour le séjour actuel. La fonction « préparatoire » de l'étape provinciale en vue de l'installation à Paris est donc dans ce cas moins évidente que pour les sept autres enquêtés.

² Extrait d'un entretien mené avec la directrice de *Bonne Equipe*, Tokyo, janvier 2008.

³ C'est par exemple au sein de cet institut que Mari (n°18) effectue en 1990 une formation de trois mois.

L'agence conseille également aux étudiants de s'installer dans des villes de taille réduite « pour qu'ils voient peu de Japonais, qu'ils ne restent pas entre eux¹ » (directrice de Bonne Equipe). L'effet bénéfique de la taille de la ville de résidence sur l'apprentissage « forcé » tant de la langue que d'un contexte citadin français ressort des entretiens menés avec les migrants concernés. L'absence de structures japonaises telles que des agences immobilières spécialisées oblige ainsi les individus à recourir à des moyens alternatifs d'accès au logement, tels que la colocation avec d'autres étudiants étrangers. Ainsi, Ippei (n°3) réside à Chambéry dans un appartement en colocation avec quatre étudiants suédois, anglais, belge et coréen, rencontrés sur place. La construction de relations sociales non restreintes à des Japonais apparaît ainsi comme un effet majeur du séjour résidentiel dans une ville de taille réduite, comme le montrent les propos de Chika (n°1) à propos de ses deux ans de résidence à Sion (Suisse) consécutives à son départ du Japon :

« J'ai eu quelques copains japonais, quelques copines, mais pas énormément. J'avais pas besoin de me grouper. Parce que j'ai eu la chance de vivre à Sion d'abord et d'apprendre le français. Parce qu'à Sion, il n'y a pas de Japonais. Si j'étais à Genève ou à Paris, je suis sûre que j'aurais été dans une association, pour s'aider, ou je sais pas. Moi j'ai été obligée d'apprendre le français le plus vite possible, pour trouver l'appartement, et vivre tout simplement... Donc j'ai toujours eu des copains suisses ou alors français. J'ai toujours été avec des étrangers. [...] C'est intéressant. Je crois que pour quelqu'un qui arrive, qui connaît rien de la France, c'est très bien, ils [les associations et services d'aide à l'installation des Japonais] travaillent très bien, ils donnent des conseils, ça aide beaucoup. Moi dans mon cas je savais déjà me débrouiller, je travaillais déjà, je savais parler. Au niveau sécurité sociale et tout ça c'était déjà réglé. Mais **si j'avais commencé la vie étrangère à Paris, c'est sûr que je serais allée là bas.** » (Chika, n°21).

Les nombreux logements occupés successivement par Chika, à Lyon puis à Paris, sont trouvés indépendamment de ressources japonaises d'accès au logement, car elle s'appuie sur ses relations avec des musiciens français pour explorer les annonces immobilières dans les journaux. Plus largement, le moment de l'installation à Paris après l'étape en province est décrit en termes de changements de « paysage » (« A Paris, c'est sûr qu'il n'y a plus de montagne, et c'est pas vraiment la nature, mais il y a beaucoup plus de pâtisseries »²) ou d'ambiance urbaine, mais jamais en termes de confrontation à un contexte inédit ou déroutant par rapport aux expériences antérieures.

Dans ces trajectoires individuelles, l'étape provinciale revêt une fonction de « sas » (Florin *et alii*, 2007 : 88) facilitant l'installation résidentielle à Paris. C'est en effet lors de cette étape de transition que sont acquises une certaine maîtrise du français et de pratiques courantes (achats quotidiens par exemple) et que sont construites des relations sociales décisives pour la suite du séjour en France. C'est ainsi à Lyon que Chika rencontre les musiciens français avec qui elle monte son ensemble instrumental actuel, et à Dijon que Maya (n°33) rencontre son futur mari français, avec qui elle s'installe à Paris. A la différence des « quartiers d'intégration » (Simon, 1993) évoqués dans le chapitre 5, où le bénéfice que les migrants retirent de leur fréquentation se fonde surtout sur la co-présence d'une population partageant des caractéristiques communes du point de vue de la distance avec le pays d'origine, l'intérêt d'un passage par le « sas » que peut constituer une ville moyenne de province consiste surtout en l'enrichissement d'une compétence individuelle à pratiquer un contexte urbain inédit. Cependant, la métaphore du « sas » ne décrit qu'imparfaitement la fonction de l'étape provinciale dans les trajectoires résidentielles des migrants enquêtés. En effet celle-ci n'est pas

¹ Cet argument ne vaut donc pas pour Tours, où séjournent de nombreux étudiants japonais.

² Extrait d'un entretien avec Sachiko (n°4), étudiante en pâtisserie, à propos de son déménagement de Chambéry à Paris après un an de séjour.

nécessairement conçue comme une étape (à l'exception d'Ayuko, n°5, qui prévoit d'emblée de « préparer » durant quelques mois à Antibes son séjour final à Paris) conduisant à Paris. C'est au cours du séjour que les projets sont redéfinis et conduisent au choix de Paris, qui apparaît comme un lieu plus riche en opportunités professionnelles :

« Je suis partie à Paris parce que j'ai eu un stage dans un restaurant, Le Pain Frais, dans le 3^e arrondissement. Après le stage à Reims, j'ai voulu rester encore en France. [...] A Paris c'est plus facile de rester avec un visa étudiant » (Ippei, n°3).

Dans cet exemple (figure 7.1), Paris apparaît comme la destination la plus appropriée pour prolonger utilement le séjour en France, puisqu'elle offre un nombre supérieur d'opportunités professionnelles (des stages, en l'occurrence) et de possibilités d'avoir un titre de séjour en règle. Dans le cas suivant, la décision de déménager à Paris se fonde sur le sentiment d'avoir « épuisé » les opportunités professionnelles offertes par une capitale régionale. Paris apparaît alors comme une alternative ultime avant la décision d'un retour au Japon, synonyme d'échec pour Maya qui s'est engagée dans une vie de couple avec un Français :

« Après, au bout de deux ans [de résidence à Montpellier, avec son compagnon français] on est monté à Paris. C'est moi qui voulais. Au bout d'un an à Montpellier déjà je voulais rentrer au Japon, parce que **je voyais que je ne pouvais pas travailler, que j'étais bloquée**. J'étais un peu frustrée. Et quand je suis rentrée au Japon, j'ai emmené mon mari avec moi. [...]. Bon, pour un Français c'est difficile de travailler au Japon. On se disait qu'on verrait. Mais au bout d'une semaine, c'est mon père qui m'a payé le billet d'avion pour la France ! Donc je me suis dit : pourquoi pas essayer ? Je suis revenue à Montpellier. Et j'ai dit : je réessaie 6 mois, et au bout de là si j'ai pas de travail, je rentre au Japon. Je suis venue ici, et au bout d'un an j'ai dit que je voulais essayer à Paris. » (Maya, n°33).

L'enjeu des opportunités professionnelles peut se combiner, dans la décision d'emménager à Paris, avec une certaine lassitude relative soit aux offres culturelles et ludiques (Ippei, n°3, évoque ainsi, à propos de Reims où il réside un an, le fait qu'« il n'y a pas grand-chose à faire, finalement ») soit à une certaine atmosphère sociale considérée comme pesante :

« Je préférerais partir à Paris [depuis Besançon, où elle suit un cursus de français], parce que je suis née à Tokyo et j'ai vécu tout le temps à Tokyo, dans une grande ville un peu anonyme. Donc pour ça, c'était pas bien Besançon, c'était comment dirais-je, trop surveillé par les gens, j'étais pas vraiment à l'aise. **A Paris c'est très ressemblant à Tokyo¹, finalement, je me rends compte que je suis bien dans la grande ville comme ça. Je suis anonyme dans la ville**. C'est plus agréable que quand je connais tout le monde, dans la ville, tout le monde regarde. J'aime bien être plus libre.... » (Madoka, n°26).

Enfin, l'emménagement à Paris peut constituer une forme de continuité d'une activité professionnelle et sociale engagée dans une perspective longue. C'est le cas de Chika, qui à l'issue de sa formation de violoniste entame une carrière de musicienne professionnelle à Lyon, où elle vit en couple avec un Français :

« *Pourquoi vous êtes venue à Paris ?*

Pour des raisons professionnelles. Parce qu'il y avait beaucoup de concerts avec des gens extérieurs, des quintettes, des pianistes, tout le monde était parisien, il fallait toujours se déplacer, c'était très galère. En plus

¹ En confrontant cet extrait avec les propos de Takayasu (dans le commentaire de la planche cartographique 7.1), on observe que Paris revêt, dans le parcours migratoire de certains enquêtés, un statut ambivalent de « grande ville » : par rapport à Tokyo, elle offre l'anonymat des grandes métropoles, mais se caractérise en même temps par une taille et un marché immobilier permettant aux individus de faire l'expérience d'une proximité inédite entre leur lieu de résidence et leurs lieux de pratiques quotidiennes.

tous les déplacements de concert ça passe toujours par Paris. [...] Donc Paris c'était très pratique pour nous [elle, son mari musicien et les membres de son quatuor], pour le déplacement, pour la répétition avec les autres, et évidemment pour le réseau professionnel. Et puis comme personne parmi nous n'avait jamais vécu à Paris, c'était intéressant de passer par Paris. » (Chika, n°21).

Le fait d'avoir ou non expérimenté une étape provinciale avant le séjour résidentiel à Paris constitue donc un facteur de différenciation important entre les migrants japonais considérés. Le passage par un tel « sas » permet en effet l'acquisition d'une certaine maîtrise du français, l'expérience d'une confrontation à un contexte citadin « autre » sans bénéficier ni de ressources institutionnelles, informationnelles ou sociales spécifiquement japonaises, et l'engagement dans des réseaux sociaux qui ne comprennent pas, ou pas exclusivement, des Japonais. En ce sens, la distance symbolique entre les contextes résidentiels de la métropole d'origine et de l'agglomération parisienne est atténuée par l'expérience d'un contexte provincial dont le rôle préparatoire au séjour parisien se fonde principalement sur l'occasion qu'il offre de prendre part à des réseaux sociaux inédits par leur composition. La distance spatiale (abordée jusqu'ici en termes de différences entre contextes urbains d'origine et de séjour en France) est donc indissociable d'une composante sociale de la distance, qu'il convient d'analyser plus précisément.

7.2.2. Liens familiaux avec le Japon et entourage en France : la composante sociale de la distance

Un acquis des travaux sur les migrations internationales est que les liens que les migrants entretiennent avec les lieux de leur espace de vie, notamment le lieu d'origine, sont étroitement liés aux différents réseaux sociaux qui s'y rattachent. La distance entre ces lieux, associée au séjour résidentiel à Paris, consiste d'abord en un éloignement des membres de la famille, ou de l'entourage plus largement, qui implique un certain nombre de stratégies destinées à « faire avec » cette distance.

Avant d'analyser comment la nature de ces liens sociaux joue sur les pratiques de leur espace de vie par les migrants résidant à Paris, il convient de mettre en lumière la diversité de cette composante sociale de la distance parmi les migrants enquêtés. La distance vécue à l'occasion de la migration dépend vraisemblablement de la nature des liens familiaux dans lesquels l'individu est engagé au moment de son séjour à Paris. Cette distance dépend également de « normes » familiales particulières, qui induisent notamment des degrés variés d'acceptation de la migration par l'entourage. Enfin, la nature des liens sociaux construits au cours du séjour à Paris redéfinissent vraisemblablement les termes de cette distance et la manière dont elle est vécue.

Parmi l'ensemble des enquêtés on ne compte aucun individu marié ou ayant des enfants au Japon qui séjourne à Paris de manière isolée. La majorité des enquêtés sont célibataires au moment de leur départ du Japon, et dans le cas contraire (neuf cas sur trente-sept) ils s'installent à Paris avec leur conjoint (Akemi, n°22 et Yumiko, n°23 ; Hiroshi, n°24 et Harumi, n°25 ; Kaori, n°35 et Nami, n°36) et leurs enfants le cas échéant (Momoe, n°27 ; Yoshiko, n°28 ; Toshiro, n°30). Le décalage dans le temps entre l'installation du chef de famille et l'installation du reste de la famille, notamment par la mobilisation des dispositifs juridiques de regroupement familial, dans le cas français, ne s'observe pas dans le cas des migrants japonais. Un délai de quelques semaines au plus peut être relevé dans certains cas (Toshiro et Hiroshi) entre le moment de l'arrivée de l'expatrié et le moment où, une fois le logement trouvé, sa famille le rejoint.

Les travaux sur les migrations japonaises dans d'autres contextes européens ont souligné également le fait qu'il s'agit d'une migration soit de célibataires, soit de familles¹, mais qu'elle ne s'accompagne pas habituellement d'une séparation physique entre les membres de la famille nucléaire. Ce constat ne suffit pas, naturellement, pour préjuger de l'intensité des relations qui unissent les migrants aux membres de leur entourage résidant au Japon ou dans d'autres lieux de leur espace de vie. En revanche il permet d'établir que la nature de ces liens ne consiste pas en une responsabilité économique directe dans la subsistance de la cellule familiale², par exemple ; ces liens apparaissent davantage liés à des histoires et à des « normes » familiales singulières.

7.2.2.1. Etre loin de chez soi : du « modèle » familial à l'isolement

L'exemple déjà évoqué des individus ayant vécu à l'étranger durant leur enfance ou leur adolescence conduit à identifier des familles dans lesquelles le séjour à l'étranger constitue, sinon une norme, du moins un choix compréhensible voire valorisé. Au sujet de la réaction de ses parents au moment où il décide de poursuivre des études de mode à Paris, puis de prolonger son séjour après s'être installé avec son compagnon, Ikumi (n°14) évoque ainsi une acceptation profonde qu'il associe implicitement à une certaine « habitude » familiale :

« Quand j'avais sept ans, avec ma mère, mon père, ma sœur, on a habité en Italie pendant 8 mois, c'était ma première expérience à l'étranger. Et j'ai des parents qui voyagent plutôt beaucoup. Donc même quand je suis venu en France la première fois, j'avais pas peur, même avant de venir en France j'étais allé en Inde, en Amérique, en Chine, j'ai voyagé pas mal. [...] Quand j'ai décidé d'aller à Paris, c'était complètement positif la réaction de mes parents. Ils trouvent ça très bien de partir à l'étranger. [...] Avec mes parents, déjà on a une relation un peu spéciale, mes parents sont pas du tout sur moi, ils me laissent vivre ma vie. [...] Mes parents n'étaient pas genre : « il faut faire ci, il faut faire ça », et maintenant ils voient que c'est moi qui ai décidé, et j'ai construit, et ils respectent. » (Ikumi, n°14).

Le cas d'Okii (n°34) ressemble à ce dernier dans la mesure où son père, universitaire comme celui d'Ikumi, profite également d'une année de disponibilité pour séjourner avec sa famille en Angleterre. L'itinéraire des deux filles de la famille met en lumière un certain modèle familial de valorisation non seulement des séjours à l'étranger, mais aussi de choix professionnels et familiaux ouverts sur l'international :

« En 2000, je suis allée à Lyon. Mais avant j'ai fait deux fois deux séjours en Allemagne, pour faire des cours d'allemand. Parce qu'à l'époque j'avais un petit ami allemand, j'avais envie d'apprendre l'allemand. Et puis ma sœur elle habite en Allemagne depuis maintenant 10 ans, donc c'était pour voir ma sœur. C'était en 1997. D'abord à Mannheim, puis à Stuttgart. Mais j'y suis allée tellement souvent, en Allemagne ! Actuellement ma sœur elle est à Stuttgart, mais elle a un parcours très particulier !! Elle a fini un niveau *bachelor* en bio-chimie au Japon, et ensuite elle est partie faire un apprentissage en boulangerie, elle a fait un stage en pâtisserie et elle a travaillé chez un chocolatier en Allemagne. Et maintenant elle a repris ses études et elle fait un master en chimie. Elle a choisi l'Allemagne, parce que vers 1996 elle a fait un séjour en Europe, et elle a goûté le pain un peu partout en Europe, et elle a trouvé que le meilleur pain c'était en Allemagne. Donc elle a choisi l'Allemagne. [...] **Pour moi et ma sœur, partir à l'étranger c'est pas quelque chose d'étrange, c'est comme aller à Osaka ou Hokkaïdo, on n'a aucune peur.** » (Okii, n°34).

¹ On a vu au chapitre 5 que les professionnels de l'immobilier japonais à Paris, et plus largement de l'aide à l'expatriation, orientent une partie de leurs services vers les migrations familiales : appartements adaptés, offre scolaire, prise en compte de l'inactivité des femmes au foyer, etc.

² Ceci n'empêche pas que lors des entretiens puissent s'exprimer des sentiments de responsabilité vis-à-vis de parents qui financent tout ou partie du séjour à Paris.

Mariée à un Français résidant à Lyon, Oki témoigne par son parcours migratoire d'une grande aisance dans la gestion d'un *cursus* personnel embrassant plusieurs pays (études à Londres, doctorat en Belgique, poste de conseiller à l'ambassade du Japon à Luxembourg puis à Paris, retour au Japon pour y négocier un futur poste à Lyon) qu'elle met explicitement en rapport avec l'inscription dans un modèle familial, incarné notamment par sa sœur aînée, et avec une composition très internationale de ses relations amicales et professionnelles, où l'usage de l'anglais est dominant.

L'appartenance à une famille où les séjours à l'étranger sont valorisés facilite ainsi les projets individuels d'installation en France, mais peut également être vécue sur le mode de la stimulation, voire de la pression sociale conduisant à « forcer » le choix de la migration. C'est ce qui ressort des propos de Mari (n°18) au sujet des motifs ayant conduit à son premier séjour en France, destiné à améliorer son français :

« En fait à ce moment là mon père a été obligé de rester à Taïwan pour son travail, vous voyez Taïwan ? Bon...à ce moment là ma sœur elle est allée à Taïwan avec mon père, elle est allée à l'école internationale, et elle a commencé à apprendre l'anglais, elle a arrêté d'aller à l'école japonaise. Et en 2^e année ou 3^e année, quand je suis allée à Taïwan, ma sœur elle parlait anglais, et mon père il essayait d'apprendre le chinois, pour parler avec ses collègues. Et moi à côté de ça ! Là, vraiment, je me suis dit : « qu'est-ce que je fais ? Moi je vais à l'université [à Tokyo, pour suivre des études de français] mais juste pour m'amuser ? ». Vous voyez ? Je me suis dit que je n'avais pas... » (Mari, n°18).

A l'inverse, certains contextes familiaux rendent particulièrement délicate la décision de migrer pour une destination aussi lointaine que Paris. Plus encore, la prolongation du séjour et l'engagement familial à l'étranger peuvent constituer un motif d'incompréhension, voire de rupture :

« Lui [son mari français], non, il n'est jamais allé au Japon. Parce que...j'étais pas prête de le présenter à mes parents. Et parce que mes parents sont très difficiles, ils jugent beaucoup les gens, sur le statut, le métier. [...] **Mes relations avec mes parents, c'est très très très très distant...on ne peut pas se comprendre, on a une vision tellement différente!** Des fois ils ne comprennent pas ce que je dis, ils ne peuvent pas comprendre. C'est décalé par rapport à leur esprit. **Mais c'est normal, ça fait sept ans que je ne suis pas rentrée pour vivre.** Je me sens super mal, à chaque fois, j'ai l'impression que je vis une vie qu'ils n'attendaient pas. Ils auraient voulu une fille sage, plus stable sur le plan professionnel, une famille simple, avec un mari simple, et des enfants déjà...et là, une fille qui ne bosse pas, en France, avec un mari français qui fait du théâtre à Budapest ! ça colle pas vraiment. [...] **Mes parents ce sont des gens qui ne sont jamais sortis de leur région.** [...] Donc il n'y a aucune ouverture, ils sont très conservateurs et traditionnels. Ils essaient de suivre les chemins comme les autres. Mon père est architecte, mon grand père aussi, ils ont une boîte depuis je sais pas combien de temps. Et ma mère et ma grand-mère elles ont toujours bossé pour leur mari. Donc un univers très fermé et très familial. Donc moi j'ai toujours refusé de travailler là dedans. Il n'y a que moi qui fais n'importe quoi ! Et je parle plus avec mon frère. Je pense qu'il **me reproche de laisser ma famille, comme ça, dans le lointain.** Je m'occupe pas du tout de ma famille. Tout le fardeau pèse sur lui. Rester dans la maison, s'occuper de la famille. Toute sa vie. Et il est marié, il a déjà un enfant, et ils vivent tous dans la même maison, avec sa femme et son enfant, et mes parents et mes grands parents. A Fukui. C'est un modèle de la campagne japonaise, ils vivent ensemble dans une maison, et des fois il y a trois générations, comme là. Mon grand père est mort, mais il y a toujours ma grand-mère. Trois, non quatre générations...avec le petit...un truc de fou ! En France, ça n'existe plus, non ? » (Miho, n°7).

Miho est emblématique d'une migration fondée sur des motifs « existentiels », pour laquelle la destination compte finalement moins que l'aspiration à une prise de distance vis-à-vis d'un entourage familial et plus largement d'un « chemin » (pour reprendre l'expression utilisée par Miho) dont le modèle sous-jacent est refusé. L'entourage familial étant volontairement laissé « dans le lointain »,

L'espace du séjour parisien constitue le cadre quasi-obligé d'une reconstruction de relations familiales, et sociales plus largement, sur des bases inédites. En ce sens, la nature des liens entretenus avec les membres de l'entourage au Japon est indissociable, dans l'expérience de la distance induite par le séjour résidentiel à Paris, du type d'entourage construit localement.

7.2.2.2. Construire localement son entourage

Le relevé et l'analyse des relations sociales développées par les enquêtés lors de leur séjour à Paris conduit à différencier plusieurs types, selon que les liens forts soient ou non construits avec des individus résidant à Paris.

Un premier ensemble d'individus se caractérisent par l'absence de relation sociale forte, c'est-à-dire amicale ou conjugale, avec des personnes résidant également à Paris. Dans la description des sociabilités, les termes de « collègues » ou de « camarades » (pour les étudiants) sont préférés à celui d'« ami ». Plusieurs modalités de ces sociabilités « faibles » peuvent être relevées. Elles prennent d'abord la forme de réunions de courte durée et localisées directement sur le site de l'activité qui en réunit les membres : café au bar du club de sport ou à proximité de l'école de langue, pour Yumiko (n°23), et ses camarades ; café hebdomadaire dans le bar où se réunissent les membres du Senpai Club organisé à l'INALCO pour faire se rencontrer les étudiants étrangers, et auquel participe Ayuko (n°5) ; déjeuner rapide à la sortie des cours à Sciences Po pour Jiro (n°37) et Miko (n°29). Pour les actifs travaillant dans un contexte professionnel japonais (expatriés ou employés sur place par une société japonaise), le dîner au restaurant avec les collègues constitue une pratique relativement fréquente (près d'une fois par semaine pour Akemi, n°22, après sa prise de fonction) où les enjeux professionnels sont très présents¹. Les dîners peuvent prendre la forme d'une sociabilité plus approfondie lorsqu'ils se déroulent chez les individus, en impliquant également l'épouse le cas échéant, mais apparaissent relativement rares et peuvent aussi être associés à une fonction d'accueil des nouveaux arrivants par des résidents plus anciens. Ainsi, le dîner bimestriel d'Akemi et de son épouse chez un de ses collègues de travail disparaît totalement de leurs pratiques habituelles après un an et demi de résidence, sans qu'il y ait eu pour autant de rupture particulière (tableau 6.3). En dehors des relations professionnelles, un type particulier de sociabilités concerne les épouses inactives des expatriés, qui développent des pratiques collectives structurées notamment par le rythme scolaire (discussion dans un parc avant et après le passage du car de ramassage scolaire, achats et déjeuner dans le quartier de l'Opéra, décrits dans la section 5.3.1.1, à partir de l'exemple de Mari, n°18). La fonction de transmission d'information aux nouveaux arrivants est également sensible dans ce type de relations, marquées par les décalages des temps de présence à Paris des individus concernés. De ce point de vue, la dominante de liens faibles dans les sociabilités développées à Paris se retrouve plutôt parmi les individus dont le séjour à Paris est de courte durée. On y observe ainsi un centrage sur les activités faites en couple (Akemi et Yumiko, Hiroshi et Harumi) ou seul (Sumichika, n°16), en matière de sorties et de loisir notamment. Dans ce dernier cas, on remarque un contraste frappant entre l'absence de relations sociales autres que professionnelles avec des résidents parisiens, et la fréquence des activités culturelles ou ludiques faites avec des amis, qui dans tous les cas sont des visiteurs du Japon (une vingtaine de visites reçues en deux ans de résidence à Paris).

¹ Nous avons montré (section 5.3.1.2) que les expatriés dans les sociétés japonaises poursuivent, au cours de leur séjour à l'étranger, les pratiques de sociabilités entre collègues bien identifiées dans le contexte japonais (Allison, 1994) et qui s'apparentent à du « quasi-travail » (Ben-Ari, 2000).

C'est également parmi les individus dont le séjour à Paris est vécu comme une « étape » (tableau 7.1) que l'on observe le recours le plus fréquent à des réseaux professionnels ou étudiantins japonais. Les premiers sont par exemple animés par la *Newsletter* du Nihonjinkai (ou Association Amicale des Ressortissants Japonais en France), qui n'est pas à strictement parler réservé aux employés des sociétés japonaises en France mais qui, de fait¹ et compte tenu des types d'activités proposées², tend à restreindre la diversité des profils de ses membres. Le deuxième type de réseau consiste notamment en associations d'anciens élèves ou d'élèves actuels d'universités japonaises qui peuvent, grâce à un annuaire très actualisé, identifier des contacts possibles dans leur ville de résidence. On retrouve d'ailleurs là un outil majeur, identifié dans d'autres contextes, de la mise en relation entre migrants très qualifiés (Meyer et Hernandez, 2004). Dans le cas des Japonais à Paris, cet outil joue essentiellement un rôle dans l'insertion des individus dans un réseau social à des fins récréatives, et secondairement professionnelles. Parmi les enquêtés, les principales utilisatrices de ce type d'outil sont Miko (n°29), étudiante pour un an en cycle international à Sciences Po, et Oki (n°34), diplomate à l'ambassade du Japon à Paris. Cette dernière, à la veille de son retour à Tokyo après deux ans de résidence à Paris, évoque le statut des relations sociales ainsi développées :

« Donc je n'ai pas vraiment d'amis que je vais revoir à nouveau...c'est des collègues, surtout. Ou bien avec des Japonaises qui viennent de la même université, dans une association d'anciens élèves, j'ai eu l'occasion de les rencontrer quelques fois. Des Japonaises de la même génération. C'est l'université de Tokyo Hitotsubashi. [...] Ça dépend des organisateurs, il y a des jeunes organisateurs qui organisent au moins les repas de nouvel an, et quand il y a le départ de quelqu'un. Le mien on l'a fait il y a longtemps, avec d'autres qui sont partis en octobre. Au total, à Paris, il y a une quarantaine de membres. Je fais partie des gens qui viennent régulièrement. Et en plus il y a des gens de toutes générations. [...] On a une sorte de groupe des jeunes qui organisent des repas ensemble, une fois par trimestre à peu près, à l'intérieur de cette association. En fait, souvent, on faisait ça chez moi. Parce que je suis seule, et les autres sont souvent mariés donc ils peuvent difficilement faire ça chez eux. Donc c'était souvent chez moi. Souvent les jeunes ils travaillent dans la délégation japonaise de l'OCDE, par exemple, ou alors dans la fonction publique. Mais apparemment il y a aussi des filles de trente ans qui sont étudiantes. [...] C'est bien, de temps en temps, de rencontrer ces gens. Mais des vrais amis, non... » (Oki, n°34, 34 ans).

Les propos d'Oki soulignent plusieurs caractéristiques des relations sociales construites durant les séjours brefs à Paris, au sein de réseaux tels que les associations d'anciens élèves. Il s'agit d'abord de relations relativement faibles du point de vue de leur statut affectif, ce qui se traduit notamment par une fréquence limitée des rencontres effectives. En outre, les relations ainsi établies ne concernent que des individus de profils démographiques et professionnels relativement similaires. Ce cas précis confirme d'ailleurs l'analyse que K. Yatabe (1992) fait des sociabilités des Japonais résidant à Paris, à propos desquels il conclut à une forte segmentation des relations sociales en fonction des profils socioprofessionnels.

Dans d'autres cas, on observe des formes plus approfondies de relations sociales avec des résidents parisiens, marquées par une plus grande fréquence et une plus grande stabilité dans le temps de ces

¹ Observation recueillie auprès du président de l'association en mars 2005.

² A titre d'exemple, les deux dernières réunions (organisées tous les deux mois environ) suivies par Harumi (n°25) au *Nihonjinkai* étaient un cours d'œnologie et un séminaire d'information portant sur le thème : « comment adopter la culture française ? »

relations. C'est le cas des migrants enquêtés qui considèrent faire partie d'un « petit monde »¹ (terme utilisé par Yoko, n°15, directrice d'un journal d'actualité culturelle, à propos des professionnels de la culture japonaise à Paris). Se rattache à cette catégorie l'ensemble des artistes de l'échantillon, dont la temporalité du séjour à Paris est à la fois plus longue et plus évolutive que celle des expatriés. L'installation à Paris correspond le plus souvent au début de la carrière professionnelle des individus concernés, ce qui dans le cas de carrières artistiques implique un cadre relativement fragile (structure associative², absence de locaux³, rôle du mécénat ou de la « bonne volonté » d'un public amical⁴) et où les relations interindividuelles sont moins restreintes au seul cadre professionnel. Outre les enjeux professionnels, le fait que le séjour soit long ou susceptible d'être prolongé a également des effets sur la nature des sociabilités construites à Paris. C'est parmi les individus résidant à Paris depuis le plus longtemps que l'on relève des relations d'amitiés fortes construites et entretenues avec des individus vivant à Paris. Nami (n°36), qui réside avec son mari depuis dix-huit ans à Paris, y décrit ainsi une fréquentation très régulière de sa « meilleure amie ». Cette Française, rencontrée après une dizaine d'années de séjour, convie plusieurs fois le couple dans le Jura, où elle possède une maison familiale (tableau 6.4). La durée du séjour a également des effets sur la nature des relations avec les amis et membres de l'entourage résidant au Japon. On observe une tendance générale à la diminution du nombre et de la fréquence de la réception à Paris de visiteurs japonais (voir section suivante), mais aussi l'expression d'un sentiment d'éloignement par rapport au mode de vie et à la trajectoire personnelle des connaissances restées au Japon :

« Pareil quand je revois mes amis japonais : maintenant ils bossent, ils ont des enfants, ils sont à Osaka ou à Tokyo. En fait j'en ai plus beaucoup : il me reste une personne de la fac, une très bonne amie à moi, et elle vient me voir de temps en temps à Paris. Et comme elle travaille dans la mode, elle a le même parcours, et comme ça je vois la différence de qualité de vie entre les deux. [...] Donc c'est drôle : on a commencé pareil, on a le même âge, mais on a pris des chemins complètement différents, et maintenant, vraiment, c'est fou la différence dans la qualité de la vie. La qualité et puis l'enjeu de la vie, aussi. Parce que moi je suis très contente, c'est un choix, c'est normal qu'on n'ait pas la même vie. [...] Elle voulait partir à New York pour avoir une aventure, mais elle ne l'a pas fait, donc maintenant elle a des petits regrets, même si elle est contente de son boulot. Mais moi je l'ai fait, j'ai pris des risques ! » (Miho, n°7).

Le sentiment de « ne pas avoir la même vie » que les anciennes connaissances au Japon, et d'avoir un parcours personnel peu habituel et pouvant susciter l'incompréhension, explique que certains enquêtés, résidant à Paris dans une perspective longue, construisent des relations amicales approfondies avec des migrants japonais ayant un profil relativement proche du leur⁵. Le « monde »

¹ « Je fréquente les deux, des Japonais et des Français. En fait c'est plus compliqué : avant c'était plus des Américains et des Africains, maintenant c'est plutôt des Japonais ou des Français qui ont des rapports avec le Japon, et la culture japonaise en général. **A Paris c'est un petit monde, en fait.** » (Yoko, n°15).

² C'est le cas de la troupe de danse contemporaine à laquelle appartiennent Ikumi (n°14) et Takayasu (n°12), de la compagnie fondée et animée par Setsuko (n°10), ou encore du journal de Yoko (n°15) dans les premiers temps de son existence.

³ Nous avons vu que Yoko et Setsuko ont fait de leur domicile leur bureau professionnel ; c'est le cas également d'Ikumi. Plus largement les lieux de spectacle sont souvent loués ou prêtés gracieusement par des amis (dans l'annexe d'une maison individuelle à Bagnolet, par exemple, pour les concerts de Setsuko).

⁴ L'observation directe d'un spectacle donné par la troupe d'Ikumi en mai 2005, dans une salle du Haut-Belleville (19^e arr.) confirme l'imbrication étroite des relations amicales dans l'activité professionnelle, puisque sur la cinquantaine de personnes présentes dans le public, près de la moitié était constituée de connaissances directes et visiblement amicales des membres de la troupe.

⁵ On peut ainsi relever le fait que plusieurs enquêtés, identifiés et contactés indépendamment les uns des autres, se révèlent après coup être des amis proches, rencontrés à l'occasion de leur séjour à Paris. C'est le cas d'Ikumi (n°14) et de Takayasu (n°12), dont les relations sont d'abord professionnelles, autour de l'activité de la troupe artistique dont ils sont

des migrants japonais à Paris fait alors figure d'un milieu social où son propre parcours peut être compréhensible par d'autres individus.

« Il y a eu des rencontres avec des gens comme [Noriko], qui a un peu le même profil que moi. On peut parler vraiment, parler de nos problèmes. On s'est comprises très bien, tout de suite. » (Miho, n°6).

Au chapitre précédent a été développé l'exemple de Noriko (n°6), qui finance ses études de français à Paris en travaillant dans un restaurant, et qui décide au bout de huit ans de séjour de retourner au Japon, faute d'avoir réussi à construire une situation familiale et professionnelle considérées comme satisfaisante. Dans un tel cas de figure, le cycle de vie joue un rôle prépondérant puisque le séjour à Paris tend à prolonger ce qui apparaît comme une « entrée progressive » dans l'âge adulte (GRAB, 2006 : 198), où les marqueurs sociaux usuels tels que l'installation en couple ou encore la naissance d'un enfant signalent « les chemins complètement différents » (selon l'expression utilisée par Miho) pris par ces migrantes et par les jeunes femmes de leur génération restées au Japon. Ces parcours vécus comme singuliers constituent ainsi de puissants facteurs de relations sociales entre migrants de profils similaires.

La construction de relations sociales locales, au sein de l'espace parisien, prend naturellement une forme particulièrement remarquable dans le cas des couples mixtes. Dans cette situation, en effet, des liens forts sont par définition entretenus avec des personnes (conjointes et enfants le cas échéant) résidant à Paris. Dès lors, le séjour à Paris ne correspond pas à l'expérience d'une distance physique avec les membres de la famille proche, et au contraire on a vu que la présence du conjoint à Paris pouvait constituer un motif majeur de prolongation du séjour, pour des individus que leur situation instable sur le plan professionnel pourrait conduire à envisager un retour au Japon :

En fait dès que je suis arrivé en France j'ai rencontré mon copain et on a habité ensemble. Donc c'est d'abord parce qu'il est là que je vis ici. Je ne me pose pas la question : est-ce que je rentre au Japon, etc ? Je suis là où est mon copain. [...] Je crois que je reste parce que je suis installé avec mon copain. Mais si j'étais seul, je me serais demandé si je rentre au Japon ou pas. Mais comme on est ensemble depuis 10 ans, dès que je suis en France on s'est rencontré, donc c'est naturel. » (Ikumi, n°14).

« Bon, à Paris je passe beaucoup de temps à me plaindre, mais je reste. En fait c'est mon mari, surtout. Je lui dois beaucoup. S'il n'était pas là, je pense que je serais déjà repartie au Japon. [...] C'est sa présence qui m'a permis de rester. Sinon, pourquoi Paris, dans le fond ? Mais jusque là on est assez solide, comme couple, donc je suis restée » (Miho, n°6).

En outre le cadre familial a un effet de multiplication et de diversification des relations sociales, notamment lorsque les enfants sont scolarisés. Ainsi, Rieko (n°8) revendique plusieurs relations amicales avec les parents de camarades de sa fille, scolarisée dans le 11^e arrondissement, et la proximité de ces relations intervient comme un critère important du choix de la localisation du logement qu'elle et son mari achètent en 2002, après treize ans de résidence à Paris. Si Rieko présente le cas particulier d'une installation en couple avec un Japonais rencontré à Paris, les conjoints des autres enquêtés s'étant engagés dans une relation conjugale lors du séjour à Paris sont des Français, dont les propres réseaux amicaux et familiaux élargissent l'espace de sociabilité des enquêtés concernés. Dans bien des cas, ce sont plutôt les membres de l'entourage du conjoint

membres tous les deux ; de Miho (n°7) et de Noriko (n°6), qui se rencontrent à l'occasion d'un dîner que la première fait dans le restaurant où travaille la deuxième ; de Madoka (n°26) et d'Oké (n°34), qui sont mises en relation par une amie commune résidant au Japon. Précisons toutefois que le ciblage de certaines catégories (résidents du 19^e arrondissement, par exemple) dans la construction de l'échantillon a pu favoriser la rencontre avec plusieurs membres d'un même groupe d'amis.

français qui composent l'essentiel des relations sociales du couple (cas d'Ikumi, n°14, de Miho, n°6, de Miyako, n°1, de Keiko, n°2, ou encore de Mari, n°18). L'inscription dans les réseaux sociaux et familiaux du conjoint peuvent dans certains cas peut avoir des conséquences plus larges que sur les seules pratiques de sociabilité, et déterminer le lieu et le mode de vie. Ainsi, Mari (n°18) après la naissance de sa fille vit pendant plus d'un an dans une commune rurale du Pas-de-Calais, à proximité directe de sa belle-famille, dont les membres sont ses uniques fréquentations pendant la semaine, car son mari ayant un emploi à Paris ne revient que durant les week-ends.

« Mais bon, peut-être grâce à ce nom de famille, [...], on me disait : « ah, vous êtes mariée avec un homme qui vient d'ici ! », parce qu'il y a beaucoup de [...] près de Boulogne, apparemment. Donc tout le monde était gentil avec moi : la boulangère, le pharmacien, tous ils sont très gentils. Et comme la famille était partout par là, tout le monde m'a beaucoup aidée. Bon, ma fille est très allergique, donc il fallait que j'aie consulter dermato, allergologue, et tout ça. Comme je ne suis pas de là-bas, je sais rien, rien, rien, je me débrouillais mal. Donc c'est ma famille, ma belle famille, qui m'a beaucoup aidée. » (Mari, n°18).

Dans cet extrait, la belle-famille apparaît non seulement comme un soutien indispensable dans la vie quotidienne, mais également comme une référence permettant à Mari d'être identifiée par les divers interlocuteurs auxquels elle peut avoir affaire. Autrement dit, l'entourage familial construit à l'occasion de la migration en France est un facteur d'atténuation de certains effets de la distance avec le pays d'origine (solitude, difficultés linguistiques, etc.). Rappelons également que cet entourage familial joue aussi un rôle majeur dans la reconfiguration de l'espace de vie en France, par l'ajout de certains lieux de fréquentation régulière, en particulier hors de l'agglomération parisienne (tableau 6.4).

Finalement, la construction de liens forts, amicaux ou familiaux, avec des individus résidant à Paris concerne clairement plutôt les individus qui séjournent durablement à Paris (l'installation en couple pouvant d'ailleurs être un facteur majeur de prolongation du séjour). Entre les séjours brefs et les séjours plus durables, on observe une différence notable entre les sociabilités de circonstance mises en œuvre par les individus appartenant au premier type, et des sociabilités porteuses d'enjeux plus forts, en termes d'opportunités professionnelles comme d'implication personnelle. Directement lisibles dans la fréquence des pratiques qui leur sont associées, ces sociabilités ancrées localement ont aussi des effets plus indirects sur les manières d'habiter l'espace parisien : la connaissance de résidents parisiens accélère l'apprentissage de l'espace parisien et offre des modalités alternatives d'accès au logement, par rapport à l'usage de ressources spécifiquement japonaises. Cette connaissance va également de pair avec un élargissement possible de l'espace de vie régulièrement pratiqué en France.

Dès lors on peut se demander si l'approfondissement des relations sociales locales implique nécessairement, par un effet de substitution, l'affaiblissement des relations sociales avec l'entourage au Japon. Plus largement, comment ces différentes configurations des réseaux sociaux et familiaux, ainsi que leurs évolutions au cours du séjour, se traduisent-elles dans les pratiques de l'espace de vie depuis le lieu parisien de résidence ?

7.3. Habiter l'espace de vie depuis Paris : les rapports au Japon

Nous avons rappelé au chapitre 2 que la notion d'espace de vie est un concept dynamique prenant en compte l'évolution dans le temps biographique de la configuration spatiale des lieux pratiqués par un individu, et les relations matérielles ou idéelles entre ces lieux. Mobilisée pour analyser le séjour

résidentiel à Paris des migrants japonais comme confrontation à une distance, cette notion permet de décrire le binôme Paris-lieu de référence au Japon, en identifiant les facteurs de différenciations entre individus du point de vue de la forme de leur espace de vie (s'agit-il principalement d'une relation entre Paris et une ville japonaise ?), de la hiérarchisation entre lieux qui s'y opère, et des diverses pratiques de mises en relation entre ces lieux. Plus précisément, nous proposons d'analyser les circulations physiques et les échanges immatériels mis en œuvre par les enquêtés entre Paris et un ou plusieurs lieux de référence au Japon, en croisant ces observations avec les significations attribuées au séjour parisien. Nous considérons que ces relations avec des lieux japonais de l'espace de vie sont à la fois un indicateur du statut de chacun des lieux pratiqués et, de manière plus hypothétique, un possible facteur influençant les pratiques individuelles au sein de l'espace parisien. Pour vérifier ce dernier point, nous aborderons finalement les rapports au Japon dans la ville de séjour, en analysant les usages individuels des ressources japonaises à Paris.

7.3.1. Entretien des liens avec le Japon : visites reçues, visites rendues

Le chapitre 2 a également permis de rappeler qu'un acquis des travaux menés à partir des années 1990 sur les mobilités spatiales, et sur les migrations internationales plus particulièrement, est que la migration ne constitue pas une « translation » d'un lieu de vie à un autre, mais un élargissement et une reconfiguration d'un espace de vie animé par des échanges variés, que le concept de « circulation migratoire », par exemple, tente de synthétiser. Si ces circulations peuvent relever d'enjeux professionnels, dans le cas de migrations entrepreneuriales, la plupart des travaux mettent en lumière l'importance des enjeux sociaux et familiaux sous-tendant ces circulations.

Dans le cas des migrants japonais à Paris, nous avons vu que l'expérience de la distance comprenait une composante sociale fondamentale, marquée par une grande diversité dans la nature et l'intensité des liens entre les migrants et les membres de leurs entourages familiaux ou amicaux. Le terme de « visite » nous paraît être le plus approprié pour décrire la mise en relation physique entre lieux, première modalité des liens structurant l'espace de vie que nous proposons d'étudier. Le tableau 7.2 récapitule, pour l'ensemble des individus enquêtés, la fréquence et les caractéristiques des visites reçues et rendues au cours du séjour parisien.

7.3.1.1. Visites reçues...

La réception de visiteurs du Japon est une pratique très largement partagée parmi les enquêtés. Il s'agit majoritairement de membres de la famille nucléaire, et d'amis dans une moindre mesure. La nature du lien social entre l'hôte et le visiteur induit d'ailleurs des différences significatives de « traitement » du second par le premier. Ainsi, Akemi (n°22) et Yumiko (n°23) hébergent chez eux les membres de leurs familles mais par leurs amis¹, qui séjournent à l'hôtel. Pour eux, le couple fait ainsi moins office d'hôte que de guide dans Paris. De manière générale les « visités » déploient des efforts notables pour faire découvrir Paris, prenant en charge notamment le choix des lieux de sortie (restaurants, salles de spectacle). En particulier, une démarche fréquente consiste à initier les visiteurs à des aspects méconnus de Paris, valorisant ainsi à leurs yeux une connaissance personnelle fine de la ville de résidence. Yoko (n°15), journaliste résidant à Paris depuis 1993, a ainsi pris l'habitude d'emmener ses visiteurs découvrir la cuisine africaine dans des restaurants du 18^e arrondissement, proches de son lieu de résidence :

¹ Précisons que les contraintes matérielles n'interviennent pas directement dans ce choix, puisque le couple vit seul dans un appartement de 110 m² comprenant trois pièces.

« Il [un ancien collègue japonais, en voyage d'affaires à Paris] n'aurait peut-être pas osé visiter sans quelqu'un qui connaît. Mais [...] c'est lui qui m'a demandé de l'emmener dans un restaurant africain, pour essayer. Je l'ai emmené dans un restaurant près de Montmartre. [...] on était tous les trois, et moi je savais qu'il y avait un restaurant là-haut et pour moi c'était très normal Mais l'ambiance en bas ! C'était vraiment, vraiment... très bizarre. Très noir. Avec de la musique, de la fumée de cigarette. C'était vraiment... un peu dangereux. Et comme je connais je suis rentrée normalement, et cette jeune japonaise elle m'a dit « non, non non, arrête, arrête ! c'est nul, c'est nul ! ». C'était marrant. [...] Et moi je leur ai dit : oui oui, ça ira. Et on s'est assis à la première table, et après c'était OK. Et ils étaient content des plats, mais au début l'ambiance... ! » (Yoko, n°15).

Cet épisode illustre bien la fonction de guide que s'attribuent les enquêtés lorsqu'ils reçoivent des membres de leur entourage professionnel ou familial au Japon. Une telle démarche conduit également les enquêtés à faire découvrir leur quartier de résidence (Noriko, n°6, Miho, n°7, Miko, n°29) à leurs hôtes.

D'un point de vue plus général, l'organisation par les résidents des pratiques de leurs visiteurs japonais contribue à élargir l'espace de fréquentation touristique des Japonais, au-delà des seuls sites réputés de la capitale. Le fait qu'il s'agisse d'activités collectives contribue à accroître la visibilité des Japonais à l'échelle du voisinage, lorsque le visiteur est directement hébergé chez celui qui le reçoit, où dans certains lieux peu marqués par une fréquentation touristique habituelle. Dans les secteurs de concentration résidentielle des Japonais, tels que les tours du Front de Seine (15^e arr.), la réception régulière de visiteurs contribue nécessairement à renforcer la perception par les usagers d'une présence japonaise visible.

Nous avons montré au chapitre 5 que la perspective de recevoir des visiteurs pouvait jouer un rôle dans les choix de localisation résidentielle et dans la préférence accordée à des logements ayant des caractéristiques valorisantes aux yeux d'un non-résident, telles qu'une vue directe sur le tour Eiffel. Au-delà des choix résidentiels, l'activité d'accueil a des incidences tant sur l'attitude relative à l'espace parisien (en stimulant l'acquisition d'une connaissance valorisante de celui-ci) que sur des usages plus pratiques. Ainsi, la plupart des enquêtés profitent de la réception de visiteurs japonais pour s'approvisionner en un certain nombre de produits rares ou coûteux à Paris (livres, spécialités alimentaires, produits cosmétiques), ce qui limite d'autant le recours aux commerces japonais spécialisés. Par ailleurs, le choix résidentiels de certains individus prend en compte la perspective de nombreuses visites. C'est le cas d'Oki (n°34) qui avance ce critère dans la discussion avec l'employé de l'ambassade du Japon à Paris (où elle occupe pour deux ans un poste d'analyste économique) chargé de l'aider à trouver un logement : « Et puis comme impératif, c'est sûr que je voulais deux chambres, pour accueillir les amis, c'était indispensable » (Oki, n°34).

Si la réception de visiteurs est une activité partagée par la quasi-totalité des enquêtés, suggérant par là même une articulation originale entre migration et mobilité touristique, cette activité est d'une intensité très variable selon les individus. Ainsi, Sumichika (n°16), fonctionnaire expatrié au Centre Japonais des Collectivités Locales, recense une vingtaine de visites reçues en deux ans de résidence, soit près d'une par mois en moyenne, tandis que Miho (n°7) n'en a reçu que trois en neuf ans de résidence à Paris (tableau 7.3). Quels sont les facteurs qui expliquent ces différences ?

Tableau 7.3. Les échanges personnels avec le Japon : intensité et nature des visites reçues et rendues par les migrants japonais enquêtés

N°	Nom	Type de signification	Durée du séjour (années)	Visites reçues	Visites rendues
16	Sumichika	1	3	Une vingtaine de visiteurs, une à deux semaines, amis et famille large	Deux fois, une semaine, chez ses parents
22	Akemi	1	6	Une à deux fois/an, une semaine, parents	Jamais pendant les 18 premiers mois, puis un court voyage professionnel et une semaine dans sa famille et belle-famille
23	Yumiko	1	6	Une à deux fois/an, une semaine, parents	Jamais pendant les deux premières années, puis trois semaines dans sa famille et belle-famille
24	Hiroshi	1	1,5	Cinq fois/six mois, une semaine, amis et parents	Jamais
25	Harumi	1	1,5	Cinq fois/six mois, une semaine, amis et parents	Jamais
29	Miko	1	1	Deux fois, une semaine, amis et parents	Jamais
30	Toshiro	1	4	Une dizaine, une à deux semaines, amis et famille	Une fois/an, deux semaines, chez ses parents
34	Oki	1	2	Trois fois/an, une semaine, amis et famille	« Chaque fin de contrat », soit une fois/deux ou trois ans, une à trois semaines, chez ses parents
37	Jiro	1	1	Une fois, une semaine, amis	Jamais
3	Ippei	2	3	Deux fois une semaine, amis et parents	Deux fois, une et deux semaines, chez ses parents
4	Sachiko	2	2	Trois fois une semaine ; parents, amis	Une fois deux semaines, chez ses parents
5	Ayuko	2	1	Deux fois une semaine ; parents, amis	Une fois deux semaines, chez ses parents
6	Noriko	2	7	Une fois/an, une semaine ; parents	Un mois chaque été chez ses parents
11	Ka	2	3	Aucune visite reçue	Trois fois un mois, chez ses parents
12	Takayasu	2	6	Parents deux fois une semaine ; amis quatre fois/an	Trois fois une à deux semaines chez ses parents la première année ; jamais les deuxième et troisième année ; deux fois la quatrième année, quelques jours pour un concert et dix jours chez ses parents
17	Sato	2	3	Trois fois, une semaine, parents	Une fois/an, trois semaines, chez ses parents
31	Mika	2	15	Une fois/deux ans, une à deux semaines, amis et famille	Une fois/deux ans, une à deux semaines, chez ses parents ; résidences artistiques : deux fois un mois, une fois trois mois
8	Rieko	3	16	Une fois/trois ans, 10 jours ; parents	Une fois/an depuis la naissance de sa fille ; jamais avant
9	Eri	3	14	« De temps en temps » ; amis	Une à trois fois/an, quelques jours, pour le travail ; jamais avant 1995
10	Setsuko	3	16	« Quelques amis au début »	Une fois/an, une à trois semaine, chez ses parents ; puis très rare : une fois les 6 dernières années, excursion
13	Tomoko	3	11	Une fois/an, une semaine, famille	Une fois / an, trois semaines, chez ses parents

15	Yoko	3	13	Une fois/an, amis, les premières années	Alternance résidentielle entre Tokyo, Paris et l'Afrique de l'Ouest de 1993 à 1998 ; quelques voyages professionnels depuis
26	Madoka	3	10	Une fois/an les premières années, parents	Une fois/deux ans les premières années, puis une à deux fois/an, deux semaines, « pour (s)a famille qui a vieilli »
27	Momoe	3	44	Une fois/deux ans, famille, les premières années ; jamais maintenant	Jamais pendant les sept premières années, puis une fois/an, deux à trois semaines, « chez (s)a mère malade », jamais depuis quatre ans
28	Yoshiko	3	42	Une fois/an, famille, pendant les dix premières années ; jamais maintenant	Une fois/trois ans pendant les 10 premières années, plus rare maintenant, deux semaines, chez sa tante
35	Kaori	3	17	Parfois dans les premières années, famille	Très rares
36	Nami	3	17	Parfois dans les premières années, famille	Très rare, mais des retours plus fréquents « maintenant que [s]on père est malade »
1	Miyako	4	3	Une fois/deux ans, une semaine, parents	Deux fois/trois ans, deux semaines et trois mois, chez ses parents
2	Keiko	4	2	Deux fois une semaine ; amis et parents	Une fois, trois semaines, chez ses parents
7	Miho	4	9	Trois fois, une à deux semaines, amis	Deux retours « très ponctuels », pour le travail et chez ses parents
14	Ikumi	4	10	Quatre ou cinq fois, une semaine, famille et amis	Une fois/an, une semaine à un mois
18	Mari	4	7	Une fois/an, une semaine, sœur	Une fois/an, trois semaines, chez ses parents ; plusieurs mois lors de son accouchement en 2004
19	Yuri	4	2	Une fois/an, 10 jours, parents	Deux fois un mois la première année ; une à deux fois/an ensuite, deux semaines, chez ses parents
20	Manami	4	4	Une fois, une semaine, parents	Une fois un mois, chez ses parents
21	Chika	4	5	Une fois/an, une semaine, sa mère	Une fois/an, une à deux semaines, chez ses parents
32	Maemi	4	15	Une fois/deux ans, une semaine, famille et amis	Une fois/deux ans, deux semaines, chez ses parents
33	Maya	4	8	Une fois/an, une à deux semaines, amis	Une fois/an, chez ses parents

Source : H. Dubucs, enquêtes 2005-2008 ; lecture : les « types de signification » correspondent aux catégories relevées dans le tableau 7.1 récapitulant les significations de Paris au sein de l'espace de vie : type 1 : Paris comme étape ; type 2 : Paris comme espace d'expérimentation ; type 3 : Paris comme espace de primarité ; type 4 : Paris comme espace de vie « par alliance ». Les durées effectives de séjour sont reprises du tableau 6.1, en marge duquel nous en avons décrit le mode de calcul.

Nous avons vu que les temporalités brèves et longues des séjours correspondent à des liens familiaux et sociaux avec le Japon plus faibles dans le second cas que dans le premier. Cette faiblesse peut résulter d'un « affaiblissement » au cours du temps, par éloignement affectif des anciens amis ou construction locale d'un entourage familial, ou peut constituer un facteur initial sous-tendant un projet individuel de migration longue ou définitive (dans le cas d'un rapport conflictuel avec les membres de sa famille, par exemple). Dans la mesure où les visiteurs reçus à Paris sont presque toujours des membres de la famille ou des amis, la temporalité du séjour influence largement l'intensité des visites reçues.

C'est ce que confirme le tableau 7.2, puisqu'en moyenne les individus relevant du type 2 (séjours brefs et stables) reçoivent davantage de visiteurs que ceux qui relèvent des autres types.

On observe un processus relativement continu de diminution des visites au cours du séjour, avec dans le cas des séjours prolongés la perception claire de cette évolution par les individus. Les visites reçues diminuent en nombre et se spécialisent aux seuls membres de la famille proche et aux amis intimes. L'absence de visiteur parmi ce cercle social proche dès le début du séjour constitue une exception et relève d'une situation particulière des relations familiales, comme l'exprime Miho (n°7) en comparant sa situation à celle de Noriko (n°6), dont le profil est très proche :

« Ma famille, ils ne sont jamais jamais venus. Jamais venus pour me visiter. Pourtant mes amis...même [Noriko], sa mère est venue, et des amis aussi sont venus la voir. Moi, personne ! ça veut dire quand même que mes parents ils sont un petit peu indifférents. Ils sont très très inquiets, mais ils ont pas une volonté de venir jusqu'ici pour me soutenir. Ils sont toujours dans la contrariété. Ils essaient de me laisser seule, pour me faire comprendre que je n'y arrive pas. Ils seraient contents de me voir échouer. Ils ne m'ont jamais visitée ! » (Miho, n°7).

Dans les autres cas, les visiteurs japonais permettent une forme de prolongation des relations sociales antérieures, dans un contexte spatial qui valorise la position de résident et la connaissance de Paris qui en découle. Sur le plan affectif mais aussi, plus ponctuellement, au niveau matériel (approvisionnement en certains produits), la réception de visites constitue une forme très largement partagée de gestion d'une distance dont les termes évoluent au cours du séjour.

7.3.1.2. ... et visites rendues

Les visites rendues au Japon renvoient à une mise en relation directe des migrants avec les lieux et les personnes de référence. Leurs modalités sont donc un indicateur puissant, complémentaire du précédent, du statut des lieux japonais de l'espace de vie et de son évolution au cours du séjour. En outre, le coût financier de ces visites¹ et la prise de décision directe qu'elles impliquent (plus que les visites reçues) paraissent refléter efficacement des arbitrages et des stratégies individuelles de gestion de la distance.

Le rythme des retours ponctuels au Japon dépend clairement de la signification des séjours. Le tableau 7.2 montre ainsi que les résidents prévoyant un retour au Japon après quelques années tendent à rentrer rarement, voir jamais (Miko, n°29, Akemi, n°22, et Yumiko, n°23, Hiroshi, n°24, et Harumi, n°25) au Japon pendant leur séjour :

« Non, on n'a pas planifié de retour au Japon. Même ma femme, **je pensais qu'elle pourrait avoir le mal du pays, et donc qu'elle rentrerait au moins deux fois. Mais elle apprécie beaucoup la vie ici, donc on ne va pas rentrer du tout.** » (Hiroshi, n°24).

« Non, pendant cette année on n'a pas le temps de retourner au Japon. **Si on avait le temps ou l'argent de retourner au Japon, on voyagerait plutôt dans les autres pays proches de la France, en Europe.**[...] Non, je ne crois pas qu'on rentrera. Peut-être, vraiment peut-être au mois de juin, entre la fin des études et le début du travail je pourrai retourner une fois, peut-être. Mais de toute façon ce sera pour le travail, pas pour le plaisir. » (Akemi, n°22, décembre 2006).

¹ Le coût d'un vol aller-retour entre Paris et Tokyo s'échelonne le plus souvent entre 600 et 1000 euros environ, d'après les témoignages des enquêtés et l'observation des offres proposées par les principales compagnies aériennes sur ce trajet (Air France et JAL).

« On est rentré fin 2007 pour la première fois, et ça a été la seule fois. Moi, je suis rentré pour résoudre un problème de visa pour le permis de travail, deux jours au mois de mai et deux jours au mois d'août. Il faut aller à la préfecture de Tokyo, donner des documents assez précis. Je n'avais vraiment pas de temps pour faire autre chose. Elle, elle est partie fin décembre 2007, elle est restée trois semaines, mais je suis parti seulement 10 jours. Elle, elle en a profité pour voir ses amis, sa famille. [...] Au Japon, pour l'instant on ne prévoit pas d'y retourner. Moi je vais faire un voyage professionnel à la fin du mois, je vais voir mes parents, peut-être ses parents, mais je n'aurai pas du tout beaucoup de temps. Et puis, **si on a du temps, on préfère profiter pour visiter l'Europe. Le Japon ne nous manque pas trop**, y aller une fois tous les deux ans ça nous suffit. Et on a Internet, le téléphone.... Avec nos familles on utilise Internet, les e-mails. Peut-être une fois toutes les deux ou trois semaines. Le téléphone, c'est pareil ! » (Akemi, n°22, septembre 2008).

Ces extraits d'entretiens avec des expatriés résidant à Paris respectivement pour dix-huit mois et pour six ans indiquent bien les enjeux associés aux retours ponctuels au Japon par des migrants pour qui Paris correspond à une étape clairement délimitée dans le temps. Envisagée comme un remède contre un possible « mal du pays », la visite des proches au Japon s'avère d'autant moins nécessaire que les deux couples reçoivent à plusieurs reprises la visite de certains membres de leur famille, et que la communication à distance (par le téléphone et Internet) apparaît comme un palliatif satisfaisant. En outre, le motif du « retour » au Japon est clairement associé à une visite aux proches, puisque d'éventuels séjours professionnels ou administratifs à Tokyo en sont explicitement différenciés. Le Japon comme destination paraît ainsi ne présenter que peu d'intérêt pour les enquêtés, qui lui opposent des voyages en Europe. En ce sens, la distance vécue à l'occasion du séjour parisien, particulièrement peu sensible dans ces extraits, repose essentiellement sur la dimension sociale d'un éloignement d'avec l'entourage familial. Enfin, on observe une grande cohérence, à propos des visites rendues au Japon, après six mois et après plus de deux ans de résidence à Paris : le retour en décembre 2007 correspond à la date initialement prévue du retour définitif (dans le cas où la formation d'Akemi n'aurait pas été transformée en un poste d'expatrié), mais la fréquence d'un retour tous les deux ans est clairement annoncée comme valable jusqu'en 2012, date prévue de la fin du contrat à Paris.

De manière générale, on observe parmi les enquêtés la mise en place d'une certaine régularité dans le rythme des visites rendues au Japon. Les vacances estivales et les fêtes de fin d'année sont les périodes privilégiées pour ces retours. Les migrants dont le séjour s'inscrit dans des temporalités plus longues se caractérisent par une certaine variabilité du rythme de leur retour au Japon. Ainsi, Rieko (n°8), peintre résidant à Paris depuis 1989 et mariée avec un Japonais, n'est jamais rentrée au Japon pendant les huit premières années de son séjour à Paris. Ce n'est qu'à partir de la naissance de sa fille qu'elle institue un retour « tous les ans, sans exception », pendant deux à trois semaines pendant les fêtes de fin d'année, « pour que [sa] fille connaisse sa famille et s'habitue à la langue ». Outre les évolutions de la situation familiale à Paris, ce sont les changements professionnels qui peuvent modifier le rythme des retours au Japon. Ainsi, Eri (n°9) ne rentre que trois fois au Japon entre 1981, date de son installation à Paris, et 1995, où il commence son travail de diplomate à la représentation parisienne de la région du Hyogo. Dès lors, il effectue trois à cinq séjours professionnels à Kobé, qu'il met autant que possible à profit pour voir ses parents et plusieurs de ses amis qui y résident. Enfin, la durée du séjour à Paris peut s'accompagner d'un changement dans le rythme des retours au Japon, sans pour autant que celui-ci puisse être associé à une évolution personnelle ou professionnelle significative.

« Je vais assez peu au Japon, je n'ai plus besoin d'y aller depuis que je me suis mise à composer. Ça c'est intéressant. Avant je voulais me promener, voir, visiter des temples bouddhistes, j'y allais beaucoup. [...] Il y a un an et demi je suis retourné au Japon. Mais la fois d'avant c'était six ans avant ! **Pour vous montrer combien ça ne me manquait pas... Parce que je crois que j'ai trouvé un sens en moi-même, donc ce n'est plus une nécessité absolue.** Quand je suis rentré il y a un an et demi c'est parce que je n'étais pas rentré depuis six ans, donc c'était énorme comme *culture shock*, pour moi c'était troublant. Je suis une musicienne, donc je sens une vibration, une atmosphère très différente entre Tokyo et Paris » (Setsuko, n°10).

Ce témoignage d'une musicienne résidant à Paris depuis seize ans suggère un processus d'affaiblissement d'une exigence personnelle de contact physique avec le Japon (qui passe davantage ici par des lieux et des ambiances citadines que par les relations avec des amis ou des membres de la famille), comme l'expriment les termes de « manque » ou de « nécessité ». En outre, la situation particulière de Setsuko, qui à 60 ans n'a plus de membre de sa famille proche encore vivant au Japon, montre *a contrario* que les relations sociales et plus particulièrement familiales sont le principal motif tant du « besoin » de retourner au Japon que du caractère régulier que prennent ces visites.

On observe ainsi, dans le cas de migrants engagés dans un séjour long et stable (ou stabilisé) à Paris, des épisodes d'intensification des retours au Japon lorsque l'un des membres de la famille, un parent notamment, est malade.

« Non, vraiment le Japon ne me manque pas. Par contre c'est vrai que si mes parents sont malades ou quelque chose comme ça, il faut rentrer vraiment, mais sinon il y a tellement de mémoire, de souvenirs, que moi ça me nourrit énormément, donc j'ai pas besoin de rentrer au Japon. » (Mika, n°31).

« Si si, bien sûr, ce n'était pas simple comme choix [s'installer définitivement à Paris, en 1991]. Et puis maintenant mon père est malade, c'est très difficile. Quand on a la famille loin, c'est très difficile. [...] Moi, je suis obligée de rentrer parce que mon père est malade. Mais sinon, tous les deux ans, parce que le voyage est cher. Mais nous on préfère visiter d'autres pays, ou la France. Cette année on est rentré à Noël. On a notre famille et quelques amis d'enfance. » (Nami, n°36).

« Depuis que je suis à Paris [1993] je rentre, je dirais, trois fois tous les deux ans. Mais maintenant, c'est beaucoup plus, parce que ma famille a vieilli par rapport à il y a treize ans, je m'inquiète beaucoup. » (Madoka, n°26).

L'exemple de Momoe (n°27) est encore plus significatif, puisqu'entre 1965 (date de son arrivée à Paris) et 1975 elle ne rentre jamais au Japon (le motif évoqué étant le coût trop élevé du billet d'avion). Entre 1975 et 1990, elle rend visite à sa mère tous les deux ou trois ans avec ses enfants, mais elle rentre seule une à deux fois par an entre 1990 et 1995, pour soutenir sa mère malade. Après la mort de celle-ci, Momoe n'est plus retournée au Japon.

On ne peut néanmoins pas réduire l'ensemble des retours ponctuels au Japon (qui durent de une à trois semaines en général) à une simple occasion d'un contact direct avec les membres de l'entourage proche. D'autres motifs s'associent à cet enjeu relationnel et familial.

Le Japon peut d'abord apparaître comme un lieu incontournable pour réaliser certaines étapes personnelles décisives, telles qu'un mariage ou un accouchement. Pour ce qui concerne les mariages, la situation des couples mixtes impose un choix délicat pour le lieu de la célébration :

« Le mariage, c'était à Saint-Nazaire, ville natale de mon mari. On a hésité longtemps avec le Luxembourg et le Japon. Le Luxembourg, j'y habitais et tous mes amis étaient là. Le Japon, très vite, c'était hors de question, parce que la famille de mon mari ils ne sont pas habitués à voyager. En plus il y a deux grands-mères. Alors

que ma famille et mes amis, c'est différent. Ils sont très mobiles. Donc on a choisi Saint-Nazaire finalement. » (Oki, n°34).

L'arbitrage prend ainsi en compte la légitimité affective et sociale de chacun des lieux, ainsi que le degré de mobilité des différents intéressés. La distance spatiale entre la France et le Japon constitue ici une contrainte majeure, qui conduit dans certains cas à différencier clairement la cérémonie officielle du mariage, qui permet notamment de bénéficier d'un statut administratif plus favorable (Mari, n°18, et Miho, n°7, se marient ainsi « dans l'urgence » respectivement à Londres et à Montréal), et une cérémonie dont l'enjeu est plus symbolique, éventuellement très décalée dans le temps par rapport à la première :

« On s'est mariés à Montréal, de toute façon on allait se marier, que ce soit au Japon, en France ou ailleurs. Mais à Montréal il y a moins de paperasse, et moins de frais. [...] Oui, on s'en foutait complètement de l'endroit. [...] Le mariage au Japon, j'y ai pensé à un moment, c'était juste pour plaire à mes parents. Faire une cérémonie somptueuse, pour que mes parents soient contents. Nous, ça nous intéresse pas du tout. Le côté matériel, on s'en fout. Mais pour mes parents, ce serait sympa quand même qu'on fasse quelque chose. Donc peut-être dans quatre ou cinq ans, on fera un petit quelque chose, comme porter les habits traditionnels, toutes ces choses-là » (Miho, n°7).

Ainsi, l'enjeu administratif que revêt le mariage tend à rendre relativement secondaire le lieu de son officialisation. La souplesse quant au choix du lieu et le primat accordé à des critères de commodité va de pair avec une posture valorisante de grande mobilité et d'une absence de liens spatiaux contraignants : « on n'avait pas une idée fixe, on pourrait se marier partout, dans le monde entier » (Miho, n°7). Dans ce cadre, le lieu japonais d'une cérémonie éventuelle vaut surtout comme espace de proximité avec la famille et ses obligations sociales (« faire plaisir », notamment).

Le cas des accouchements est différent dans la mesure où le choix du lieu a des conséquences symboliques et juridiques importantes. Rieko (n°8) décrit ainsi son choix d'accoucher de sa fille à Paris comme cohérent par rapport à un projet à long terme en France, sans que soit envisagé un retour au Japon. A l'inverse, le projet personnel de Mari (n°18) en France est moins clairement défini, puisque ni elle ni son époux n'ont de travail stable. Elle passe huit mois à Tokyo dans sa famille pour accoucher de sa fille, alors que son mari reste en France à la recherche d'un emploi :

« Ah, et puis après je suis tombée enceinte. Bon, c'est un peu compliqué. En fait je voulais accoucher au Japon, pas en Angleterre ni en France. **Pour moi c'était vraiment important que mon enfant naisse au Japon.** [...] Donc après je suis rentrée au Japon pour accoucher de ma fille [en 2004, soit quatre ans après son arrivée à Paris]. [...] Je crois que c'est assez rare parce qu'en France c'est gratuit, alors qu'au Japon c'est très cher, et en plus la péridurale c'est pas très fréquent, il faut accoucher de manière naturelle. Mais moi je voulais pas accoucher près de la famille de mon mari, parce que c'est pas toujours très facile les rapports avec ma belle-mère. Et puis, je ne rentre pas souvent au Japon, donc je voulais rentrer pour ma grand-mère, pour mes parents, je voulais être avec eux. C'était important pour moi que j'accouche là-bas » (Mari, n°18).

Ce choix repose sur plusieurs motifs, notamment familiaux (difficultés relationnelles avec la belle-famille et volonté d'une proximité avec les membres de sa famille, les plus âgés en particulier), mais le lieu de naissance lui-même revêt une importance particulière, relative à l'identité de sa fille, comme le confirme les choix ultérieurs effectués par Mari concernant l'éducation de celle-ci : inscription dans une école japonaise et séjours de plusieurs semaines, chaque été, chez ses grands parents.

On le voit, les retours réguliers ou plus événementiels au Japon sont, dans la très grande majorité des cas, étroitement liés à des enjeux familiaux, qu'expriment des motifs récurrents tels que « rendre

visite », « prendre soin », « faire connaître à son enfant », etc. Ainsi, parmi l'ensemble des enquêtés, seuls trois se rendent périodiquement au Japon sans que la visite à des membres de l'entourage ne constitue le motif principal de ce déplacement. Il s'agit de Mika (n°31), plasticienne qui effectue des résidences artistiques au Japon (carte 6.1) et d'Eri (n°9), dont une partie des déplacements au Japon (deux à trois par an) se déroulent exclusivement dans le cadre de ses fonctions de représentant diplomatique de la région du Hyogo. Seule Setsuko (n°10) ne consacre ses rares voyages au Japon qu'à des excursions culturelles (notamment autour de la visite de temple) la plupart du temps ailleurs qu'à Tokyo, sa ville d'origine. Les motifs familiaux des retours au Japon ressortent particulièrement des entretiens auprès de migrants installés durablement à Paris (espace de « primarité » ou « par alliance » dans la typologie des significations du séjour relevée dans le tableau 7.1). La prégnance de l'enjeu familial dans les retours au Japon des individus relevant de ces catégories est probablement un effet direct du temps passé loin de l'entourage. D'abord, en effet, l'affaiblissement des relations amicales au cours du temps ressort clairement de la plupart des entretiens, et les résidents durablement installés tendent, par un effet de « filtre » temporel, à n'être plus en relation qu'avec des amis proches et les membres de la famille. A cela s'ajoute l'effet du cycle de vie : âgés en moyenne de plus de cinquante ans, les migrants pour qui Paris constitue un espace de primarité sont davantage que les autres confrontés au problème de la prise en charge de parents malades ou veufs, notamment.

7.3.1.3. Les figures contrastées du « chez soi » au Japon

Pour la quasi-totalité des enquêtés, le motif essentiellement familial des retours au Japon contraint donc vraisemblablement le choix des lieux fréquentés à ces occasions. Ainsi, quels sont les lieux que pratiquent les migrants lors de leurs retours au Japon ? Quelles sont les relations entre ces épisodes japonais, associant des lieux à des pratiques particulières, et le temps du séjour parisien ?

Lorsqu'ils sont essentiellement consacrés à la visite de l'entourage, les séjours ponctuels au Japon se traduisent d'abord, sur le plan des pratiques spatiales, par un épisode de résidence dans le logement des parents. Lorsque le séjour à Paris correspond à une décohabitation, il s'agit donc pour les individus concernés d'une forme de retour à une situation résidentielle antérieure. Le fait de posséder toujours « sa chambre » constitue ainsi un motif récurrent dans les entretiens. *A contrario* la transformation de cette pièce par les occupants habituels du logement peut être vécue de manière relativement douloureuse, comme le signe d'un affaiblissement des rapports familiaux liés à un séjour prolongé à l'étranger. C'est ce dont témoigne Chika (n°21), à propos de la maison où vivent ses parents à Osaka et qu'elle a quittée à 18 ans, en 1993, lors de son départ pour la Suisse dans le cadre de sa formation de violoniste :

« Je ne me sens pas du tout parisienne, je suis très japonaise je pense. Quand je rentre, comme je travaille beaucoup, quand je suis à la maison vraiment c'est le repos. **Je rentre à la maison pour me reposer. Bon, pour trouver ma place depuis quelque temps c'est pas évident, parce il n'y a plus ma chambre !** En fait il y avait ma chambre, mais comme il y avait beaucoup de tremblements de terre récemment, ils ont tout regroupé les meubles. Donc ma chambre, c'est plus que des meubles ! Parce que c'était trop dangereux, on dort par terre sur des futons alors s'il y a un tremblement de terre tout tombe, on est écrasé, quoi. Du coup, j'ai plus ma chambre, donc bon... » (Chika, n°21).

Durant toute la durée de son séjour à l'étranger (à Sion, puis à Lyon et à Paris), Chika maintient le rythme d'une visite annuelle, en fin d'année, dans un logement qu'elle désigne, de manière significative, par l'expression « à la maison ». Cinq années de résidence (jusqu'à ses dix-huit ans) lui

ont fait développer un attachement au quartier qui se traduit dans sentiment de familiarité alors même que le paysage environnant a changé : « Ah oui, le quartier et tout ça, rien n'a changé. Sauf que en face de chez nous avant il y avait les rizières, maintenant il y a un parking ! ». En outre, les efforts pour « trouver sa place » se situent également sur un plan social et concernent le statut des individus dans le temps de leur séjour chez leurs parents. Chika évoque ainsi la mise en place d'une véritable habitude domestique :

« Et puis bon, **quand je rentre ça change pas grand chose pour leur mode de vie**, parce qu'ils travaillent. Quand ma mère elle vient à Paris [une fois tous les deux ans environ], elle veut goûter des choses, donc je cuisine. Et puis quand je vais là bas, ma mère elle travaille donc elle veut que je cuisine, parce que je suis dans la maison à rien faire. Donc je cuisine aussi, partout je cuisine, je comprends pas très bien... **Mais je profite parce qu'on parle beaucoup, on a le temps de parler avec ma mère** » (Chika, n°21).

Il ne faut naturellement pas sous-estimer ce qui, dans ces habitudes domestiques, relève des particularités individuelles (modèle éducatif, type d'activité des parents, « qualité » des relations entre le migrant et les parents, etc.). Néanmoins on peut souligner la constance, parmi les enquêtés, de visites à la famille qui se traduisent par un centrage des activités dans le logement et la prise en charge d'une certaine fonction au sein de l'économie domestique. De ce point de vue, les migrants lors de leurs retours ponctuels au Japon trouvent donc leur place au sein d'un « *domus* » (Bonnin, 1991) associant au cadre matériel du logement les pratiques des membres du groupe domestique, et qui constitue « une unité de base qui accueille un individu ou un groupe d'individus qui se disent appartenir ou se reconnaissent dans ce lieu » (Segaud, 2007 : 85).

Ce sentiment d'appartenance peut être fragile, voire inexistant, alors même que les retours au Japon s'effectuent dans les conditions proches de celles décrites par Chika. Ainsi, Miho (n°7) évoque sa perception de ses retours, « tous les deux ou trois ans », à Fukui, dans la maison où elle a toujours vécu avant son départ pour la France en 1999 :

« Mais quand je rentre au Japon je passe rarement par Tokyo, **je vais directement chez moi**. Donc je ne revois pas mes amies, parce qu'elles sont à Osaka ou à Tokyo. **Donc c'est vraiment pour faire plaisir à ma famille, pour voir mes parents. C'est vraiment famille, famille, je profite d'une vie hyper hyper oisive. Je fais rien, vraiment je fais rien quand je suis chez mes parents !** Mais je me sens pas forcément bien quand je suis chez mes parents, ils me posent plein de questions. Alors, le mariage ? Alors, les enfants ? Des questions bêtes ! [...] Au fond, j'ai pas besoin de rentrer au Japon, c'est vraiment pour mes parents. Fukui, c'est pas une ville fascinante. J'arrive pas. **J'ai plus ma chambre dans la maison, c'est mon frère qui a tout pris pour sa femme et sa fille**. Et je n'ai plus de place où je peux mettre quelque chose. Tout est rempli. Et puis la présence de mes parents me pèse. Je me dis des fois : le jour où mes parents et ma grand-mère ne seront plus là, il n'y aura que mon frère, là je pourrai rentrer plus relaxe. Sans pression. **Et là, ça deviendra comme une maison secondaire**. J'attends ce moment. Mais pour le moment, il y a trop de tensions » (Miho, n°7).

Si le terme de « chez soi » est utilisé, le témoignage de Miho renvoie à l'expérience d'une difficulté réelle à « trouver sa place » dans un univers domestique marqué par le poids des traditions familiales, puisque quatre générations y cohabitent. Dans son cas, les deux à trois semaines de résidence dans sa famille sont vécues sur le mode d'une oisiveté forcée que ne compense pas, comme dans le cas de Chika, le bénéfice de relations familiales plus intenses que durant le temps du séjour à Paris. La projection dans un avenir hypothétique où la maison familiale ferait office de « maison secondaire » montre bien les deux principales polarités, en termes d'usage et de statut aux yeux des enquêtés, que peut revêtir le logement familial au Japon. Il s'agit d'abord d'un lieu privilégié d'entretien des

relations familiales, où s'expriment également les obligations qui s'y rapportent. Il s'agit également d'une « base » commode (car gratuite et confortable) pour profiter des agréments que peut offrir un séjour au Japon (rencontres d'anciens amis, excursions, etc.).

Plus largement cet exemple montre l'articulation étroite, dans le statut conféré au lieu de référence au Japon, entre la nature des relations familiales impliquées dans la fréquentation de celui-ci, la signification du séjour à Paris, et les disparités entre les contextes résidentiels. Dans le cadre d'un ancrage « par alliance » dans l'espace parisien (7.1.4), motivé initialement et toujours marqué par une relation conflictuelle, mais de relative dépendance financière, vis-à-vis de la famille proche, le sentiment d'éloignement (« je n'ai plus de place ») est implicitement renforcé par le contraste très clair entre le contexte résidentiel actuel de Miho, qui se déclare particulièrement citadine depuis son départ du domicile parental (figure 7.1), et le contexte spatial de celui-ci :

« Fukui, oui, c'est la campagne ! Tu imagines pas ! [...] Proche de Kyoto et Osaka. Mais c'est un des départements où il y a le moins d'habitants. C'est la vraie campagne. Je sais plus combien il y a d'habitants à Fukui¹. C'est peut-être, je sais pas, Lille, un peu comme ça. Donc tu vois le mal que je ressens. Mais moi je vis ma vie, je change pas. Mes amies japonaises, chaque fois qu'elles me visitent à Paris, elles me disent que de toute façon j'étais pas faite pour le Japon. [...] Fukui, oui, c'est la maison où j'ai vécu toute mon enfance. C'est dommage, j'ai pas de photo, vraiment pas du tout du tout. Je croyais que j'avais des photos de mes parents, mais je ne les trouve pas. Peut-être dans la cave ! Bon, tu vois, je les regarde pas beaucoup. C'est une maison, assez grande, on a chacun sa chambre. Et puis juste derrière il y a une grosse montagne. Il y a un immense jardin derrière. **L'endroit est beau, des champs partout. C'est beau. C'est là où je suis née, et là que j'ai vécue jusqu'à 18 ans. Mais à cet âge là j'en avais vraiment marre, j'avais envie de partir. Je suis allée à Tokyo. Mes parents ils voulaient que j'aille à Kyoto ou à Osaka, mais moi j'ai foncé, je voulais toujours voir des choses qui m'étaient étrangères, aller loin. Je voulais aller loin de mes amis d'enfance, m'éloigner de ma famille. » (Miho, n°7).**

Les retours au Japon remplissent souvent des fonctions plus larges que la simple visite à la famille. C'est ce qu'illustre le cas de Yuri (n°19), qui s'installe à Paris en 2004 pour rejoindre son mari français, après la naissance de leur enfant au Japon. Les visites de deux à trois semaines, une ou deux fois par an, s'effectuent toujours dans la maison que possèdent les parents à Den-en-Chofu, en proche périphérie de Tokyo. Si la fonction relationnelle de ces séjours est dominante, le fait que le mari français de Yuri soit présent à certaines de ces occasions conduit à un certain élargissement du statut de la maison, qui sert également de point de départ pour des excursions quotidiennes dans Tokyo, ou plus longues lors de week-end dans la région. Dans cet exemple, les caractéristiques du logement et de sa localisation jouent un rôle important. Den-en-Chofu est en effet une commune résidentielle très valorisée au sud de Tokyo, qui offre à la fois une excellente accessibilité aux secteurs attractifs de la ville (Shibuya et Shinjuku, où Yuri avait l'habitude, adolescente, d'effectuer ses sorties et ses activités de loisir), et des aménités propres à un environnement résidentiel marqué par la présence d'espaces verts nombreux. En outre le logement en question ici est une vaste maison agrémentée d'un jardin, ce qui contraste avec les logements successifs du couple à Paris : quelques semaines dans le studio du mari français (10^e arr.), puis un an dans un deux-pièces à Belleville (20^e arr.), enfin leur logement actuel, un trois-pièces donnant sur le Bassin de la Villette (19^e arr.). Les conditions de logement contrastées entre Tokyo et Paris expliquent en partie la fonction que Yuri prête à ses « retours » au Japon, qui ne se limitent pas à des visites périodiques. Entre l'installation à

¹ En 2005 la ville de Fukui compte 270 000 habitants, soit un peu plus d'un quart de la population du département (préfecture) du même nom (site officiel de la préfecture : <http://www.pref.fukui.jp/english/>).

Paris en septembre 2004 et le moment de l'enquête (juin-juillet 2007) on dénombre ainsi, outre les quatre visites annuelles (pendant les vacances d'été et certaines années d'hiver), deux séjours de plus d'un mois à l'occasion du déménagement entre les deuxième et troisième appartements parisiens (février 2005), puis pendant les épreuves d'un concours que passe le mari (juin 2005). Dans ces deux cas, Yuri rentre seule avec son fils, dans le but explicite d'être soutenue par sa famille dans des premiers temps de maternité vécus difficilement (incertitude quant à l'avenir professionnel du couple, faibles revenus, caractère inédit pour Yuri d'une vie séparée de sa famille). En ce sens, la maison familiale au Japon n'apparaît pas uniquement comme un lieu de visite ponctuelle, mais bien comme un lieu de résidence faisant « système »¹ avec la résidence officiellement principale à Paris. On compte ainsi quatre mois et demi de temps cumulé de résidence à Tokyo pour Yuri et son fils (rejoints pour certains de ces séjours par son mari) en trente-quatre mois de résidence principale à Paris. Le domicile parental à Tokyo revêt une pluralité de fonctions qui justifient sa position privilégiée (en termes d'intensité des circulations notamment) au sein de l'espace de vie de Yuri : sociabilités familiales et amicales (avec les amies d'université auxquelles elle rend visite lors de ses retours), soutien logistique et humain (dans un contexte de début de maternité), ressourcement affectif, etc. La distance et le coût du déplacement jusqu'à Tokyo n'empêche pas que l'existence de ce logement complémentaire ait des incidences sur certains aspects des manières d'habiter la ville de résidence principale : tous les moments de vacances prolongées sont systématiquement mis à profit pour un retour à Tokyo ; la possibilité d'un séjour de plusieurs semaines chez ses parents tempère l'urgence d'un déménagement, au moment de l'installation à Paris ; de manière plus hypothétique, l'existence d'un « chez soi » clairement identifié à Tokyo rend plus acceptable le prolongement d'une résidence dans un appartement meublé et habituellement occupé par un oncle du mari.

7.3.2. Garder le contact : communication et échanges

Si les visites reçues et rendues mettant en contact direct les migrants enquêtés avec leur entourage au Japon constituent l'une des modalités les plus récurrentes de la gestion de la distance, certains propos évoquent le fait que des formes matérielles et immatérielles de mise en relation peuvent constituer un moyen efficace pour gérer un sentiment de « manque ». Quelles formes prennent ces échanges avec le Japon ? Au-delà de la sociabilité familiale ou amicale, y a-t-il des enjeux plus fonctionnels de ces échanges ? Comment leur intensité est-elle partagée parmi les migrants japonais, et quels sont les facteurs qui expliquent leur éventuelle inégale répartition ?

7.3.2.1. Les relations immatérielles avec le Japon

La variété et la fonction attribuées à ce registre de contact est clairement exprimé dans cet extrait (déjà partiellement cité) d'un entretien avec Akemi (n°22), expatrié en formation à Paris accompagné de son épouse, après six mois de résidence :

« Le Japon ne nous manque pas trop, y aller une fois tous les deux ans ça nous suffit. Et on a Internet, le téléphone. Avec nos familles on utilise Internet, les e-mails. Peut-être une fois toutes les deux ou trois semaines. Le téléphone, c'est pareil. [...] Pour la presse, elle a obtenu une adresse sur un site où on peut profiter des chaînes télé du Japon presque en direct. Moi, je n'ai pas regardé encore. Et aussi moi je suis

¹ La notion de système sous-tend la plupart des concepts qui depuis une dizaine d'années renouvellent les travaux sur les mobilités résidentielles afin de « rendre compte du caractère multilocal des pratiques spatiales et resituer la dimension familiale dans laquelle elles s'inscrivent » (Dureau, 2002 : 355).

abonné à un journal par la société, je le reçois tous les jours. C'est comme *le Figaro*, un journal du Japon très connu que je lisais au Japon. Et pour les films on commande des DVD du Japon. » (Akemi, n°22).

Le contact avec « le Japon » concerne aussi bien les échanges avec la famille que la prise d'informations générales sur le pays, par la presse ou les journaux télévisés. On peut relever que l'accès à ce type d'information compte parmi les conseils pratiques échangés au sein des expatriés japonais : c'est l'épouse d'un collègue d'Akemi qui a indiqué à Yumiko comment procéder. L'ensemble des enquêtés cite Internet comme le principal *medium* tant de communication avec l'entourage que d'accès à des informations en japonais (sur Paris ou sur le Japon). De ce point de vue, le cas des migrants japonais confirme très clairement les observations menées sur d'autres groupes immigrés concernant l'usage intensif des nouvelles technologies d'« information et de communication » (NTIC). En effet il est acquis que « les TIC ont introduit un changement radical dans les pratiques migratoires, notamment dans l'activation des réseaux, dans l'organisation et le contrôle des déplacements, sans oublier leur impact sur le vécu de la mobilité » (Diminescu, 2004 : 129). Dans le cas des Japonais, l'activation des réseaux à Paris s'appuie largement sur l'utilisation de *mailing lists* regroupant les membres d'associations à base régionale ou universitaire (cf. l'exemple déjà évoqué d'Okii, n°34, et de son réseau d'anciens élèves de l'université Hitotsubashi de Tokyo). Le « vécu de la mobilité » est également influencé par le recours intensif à ces moyens de communication, dans la mesure où les échanges à distance complètent efficacement les rencontres physiques périodiques. Bien que les enquêtés présentent souvent la communication par téléphone ou par courrier électronique avec leur proches au Japon comme un moyen de compenser la distance ou de combler un manque, il apparaît que ces pratiques ne remplacent nullement les rencontres directes, mais les accompagnent¹ (préparation d'une future visite, échange de photos faites à cette occasion, etc.). D'ailleurs, à l'exception des migrants effectuant un séjour « court et stable » à Paris, qui ne rentrent pas ou très peu au Japon, les individus ayant le plus de contacts immatériels avec le Japon sont aussi ceux qui y retournent le plus régulièrement (Yuri, n°19, ou Mari, n°18, par exemple). Les visites et les communications à distance apparaissent donc comme deux modalités d'un même ensemble de pratiques de « compensation » de la distance, et constituent deux traductions d'un même indicateur de la nature des liens personnels entretenus avec le Japon et l'entourage qui y réside.

Le caractère généralisé de ces NTIC dans les pratiques quotidiennes des migrants japonais laissent à penser qu'il s'agit là d'une population où les échanges immatériels par des technologies récentes de communication sont particulièrement répandus, par rapport à d'autres groupes immigrés. Sans que le matériau empirique issu de ce travail permette de le vérifier rigoureusement, on peut néanmoins souligner que le niveau de qualification élevé de l'ensemble de ces migrants va de pair avec une certaine maîtrise des outils informatiques, utilisés quotidiennement dans leur contexte professionnel par les individus actifs, mais aussi chez eux par les étudiants ou les personnes au foyer. Ainsi, l'ensemble des enquêtés interrogés sur ce point (30 sur un échantillon de 37 individus) dispose d'une connexion Internet à haut débit à son domicile. Cet équipement constitue d'ailleurs un critère important d'attractivité des appartements meublés et équipés proposés par les agences immobilières japonaises, et dans le cas contraire, les démarches nécessaires à l'installation sont souvent citées

¹ Ces observations relatives à des individus dans leurs relations sociales sont cohérentes avec les résultats de travaux portant sur la distance dans les relations professionnelles et sur les effets des NTIC dans la gestion de celle-ci. Dans la plupart des cas, il apparaît que l'usage intensif de ces technologies ne « remplace » nullement les relations en « face à face », mais ne fait qu'en redéfinir les enjeux (Veltz, 1996).

comme exemple de service supplémentaire offert par ces agences¹. Par conséquent, parmi les lieux pratiqués dans Paris, c'est paradoxalement le domicile qui permet les échanges les plus aisés avec l'entourage résidant ailleurs. Dans le cas d'échanges réguliers, cette fonction du domicile a des incidences sur l'agenda hebdomadaire des pratiques, puisqu'une partie de la soirée ou des week-ends est consacrée à la communication à distance avec l'entourage, ou plus largement à la fréquentation de sites Internet :

« C'est surtout les e-mails, quotidiens, surtout avec ma mère. On a l'habitude de ça depuis très longtemps. Elle utilise le mail sur téléphone portable. Et les films et émissions japonaises, c'est *Youtube*, le week-end, je profite. Et *Skype* [logiciel de téléphonie par Internet] aussi, j'utilise de temps en temps, pour voir directement mes amis. » (Oki, n°34)

Ces propos indiquent également que l'entourage des enquêtés, notamment les parents, ont une maîtrise certaine des technologies récentes de communication. Le fait d'accéder à sa messagerie par le téléphone portable, par exemple, affaiblit la contrainte liée au décalage horaire entre la France et le Japon et qui impose un agenda précis pour échanger des messages. Ces témoignages récurrents confirment que ces technologies sont largement diffusées au sein de la société japonaise (Suketomo, 2004 ; Ito et Okabe, 2004) et que les migrants disposent d'une grande variété d'outils pour communiquer à distance. C'est ce qu'indique également la mobilisation de vecteurs d'information relativement élaborés, tels que les *blogs* (pages personnelles actualisées périodiquement sur Internet). Miko (n°29) utilise cet outil pour rédiger quasi-quotidiennement une sorte de « journal de [s]a vie à Paris, pour [s]es amis au Japon ». Si dans son cas (un séjour d'emblée prévu pour un an) les destinataires de son journal sont exclusivement les membres de son entourage au Japon, les *blogs* sont utilisés par des résidents de plus long terme pour diffuser des conseils pratiques (lieux de sortie et de loisir notamment) plutôt à destination d'autres migrants japonais à Paris. La durée du séjour a donc un effet sensible sur l'intensité d'usage de ces outils de communication, mais aussi sur la définition des destinataires, qui évoluent au fil de la recomposition des réseaux sociaux tout au long du séjour.

7.3.2.2. Echanges matériels et financiers avec le Japon

Conjointement aux échanges communicationnels, les enquêtés développent avec leur entourage au Japon des échanges matériels et financiers qui participent également des liens, inégaux selon les individus, avec les lieux de l'espace de vie.

Une première modalité de ces échanges consiste dans l'envoi de biens de consommations depuis le Japon par la famille ou les amis. La plupart des enquêtés l'évoquent, mais ces échanges sont d'intensité très inégale selon les individus. Une forme « faible » en est l'envoi par la famille de cadeaux lors d'événements particuliers, tels que les anniversaires, ce qui relève donc essentiellement d'une fonction sociale. Ces envois revêtent un enjeu plus directement utilitaire lorsqu'il s'agit de biens de consommation reçus périodiquement et répondant à une commande de la part des migrants. Hiroshi (n°24) et Harumi (n°25) commandent ainsi régulièrement à leur famille du riz (« parce que c'est vraiment meilleur. Il y a plus de choix là bas, et puis finalement ce n'est pas très cher d'envoyer par la poste ») et d'autres produits alimentaires de base qu'ils trouvent difficilement, ou à un prix trop élevé, dans les épiceries japonaises de Paris. Ce procédé concerne également les produits culturels, tels que les livres, pour lesquels l'offre commerciale parisienne (les librairies Junku

¹ A titre d'indication, on peut relever le fait que les deux tiers des appartements meublés offerts à la location par l'agence Lodgis à Paris sont équipés d'une connexion Internet à haut-débit (www.sublet.losgis.com).

et Bookoff, dans le quartier de l'Opéra) est souvent critiquée pour ses prix trop élevés et la faiblesse de son stock. Certaines sociétés japonaises mettent en place un service à destination de leurs expatriés souhaitant bénéficier de produits japonais :

« Il y a un système pour les expatriés, dans ma société, qui nous permet de commander des livres et des magazines, avec une limite bien sûr. Et les frais de transport sont payés par la société. On paie juste le coût des livres. Donc c'est assez facile. On le fait une ou deux fois par moi » (Akemi, n°22).

Dans la plupart des cas néanmoins, c'est la famille qui prend en charge l'envoi de ces produits, ce qui contribue à différencier les migrants entre eux. En effet, le recours fréquent à cette source d'approvisionnement va de pair avec le maintien de liens forts avec l'entourage, ce qui caractérise, on l'a vu, plutôt les migrants effectuant un séjour de courte durée, ou les premiers temps d'un séjour susceptible de se prolonger. En outre, cette pratique concerne plus particulièrement les migrants les plus jeunes (Sato, n°17, Manami, n°20, Miko, n°29, Jiro, n°37), étudiants et qui se caractérisent par une relation de dépendance vis-à-vis des parents, sur le plan financier notamment. À l'inverse, les migrants résidant depuis plusieurs années à Paris, ou entretenant avec leur famille japonaise des liens plus faibles ou conflictuels (Miho, n°6), ne recourent pas à la commande de biens de consommation.

Les flux financiers constituent un autre type d'échanges entre Paris et le lieu d'origine au Japon. Certains étudiants sont intégralement financés par leurs parents (Ka, n°11 ; Takayasu, n°12, au début de son séjour ; Sato, n°17 ; Miko, n°29 ; Jiro, n°37). Ceux-ci se trouvent dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur famille au Japon, qui implique une obligation morale de gérer leur argent de manière parcimonieuse. La restriction en matière de sorties et d'achats est ainsi un *leitmotiv* de leur discours sur les habitudes de consommation à Paris. Dans d'autres cas, l'aide financière des parents prend davantage la forme de soutiens ponctuels en cas de nécessité. Ainsi, après neuf ans de résidence à Paris et alors qu'il subvient seul à ses besoins depuis plusieurs années en travaillant à mi-temps dans un restaurant, Ikumi (n°14) sollicite et obtient une aide financière ponctuelle de ses parents lorsqu'il abandonne son travail pour s'investir plus sérieusement dans une activité de création artistique, dont il projette de faire son véritable métier. Au-delà du bénéfice effectif de ces envois financiers, il s'agit pour les individus concernés d'une forme de sécurité aux effets paradoxaux sur le projet sous-tendant le séjour à Paris. D'un côté, en effet, celle-ci leur permet de faire la tentative de cursus professionnels ou universitaires qui ne pourraient être assumés de manière indépendante. Il s'agit donc d'une source de liberté quant à la redéfinition du projet personnel à Paris : « Moi je sais que mes parents sont derrière, je peux me permettre de pas avoir de job fixe » (Miho, n°7, à Paris depuis six ans avec un statut d'étudiant). D'un autre côté, la nécessité matérielle de ces apports financiers contribue à créer un sentiment de dépendance qui fragilise le projet associé à Paris.

La question des relations de dépendance financière avec l'entourage au Japon apporte ainsi un éclairage complémentaire sur les types de signification des séjours décrits au début du chapitre. Une observation générale est qu'aucun des enquêtés n'attribue à son séjour à Paris une fonction économique en lien avec la survie, ou plus simplement le fonctionnement, d'une entité collective (familiale notamment) au Japon. On peut penser qu'à cet égard le cas des Japonais illustre plus largement celui des migrants ressortissants de pays du Nord, parmi lesquels les projets migratoires ne constituent que marginalement un enjeu de développement collectif. Les projets migratoires individuels se formulent alors dans un système de contraintes sociales assez différent de celui que décrit F. Boyer (2005 : 55) à propos des migrations touarègues qu'elle associe à un paradigme plus

large de décisions collectives de migrer : « La décision de migrer n'est donc pas le simple produit du calcul individuel du migrant mais le résultat d'une stratégie collective dont devra bénéficier l'ensemble du groupe d'appartenance. Le fait que les migrants soient souvent de jeunes célibataires lors de leur première migration ne signifie pas que leur comportement est dicté par leur seule trajectoire personnelle. Ils sont, au contraire, délégués par leur famille pour partir en migration et bénéficient à cette occasion de différents investissements collectifs » (Guilmoto et Sandron, 2003, p. 33). A l'inverse, les migrants japonais enquêtés séjournent tous à Paris dans le cadre d'un projet individuel, et aucun n'évoque de remises financières à destination de la famille au Japon, qui constituent l'une des composantes majeures des échanges matériels induits par les migrations originaires de pays du Sud (*ibid.*). Néanmoins le caractère individuel des migrations japonaises à Paris n'est pas exclusif d'un système de bénéfices réciproques entre les migrants et leur entourage au Japon. D'abord, certains amis membres de la famille des migrants profitent de sa présence à Paris pour y effectuer une ou plusieurs visites touristiques, et bénéficier ainsi d'un hébergement et/ou d'un « guide » au cours de leur visite de la ville. La section 5.1.3.1 a d'ailleurs montré que les choix résidentiels intégraient fréquemment cette fonction d'accueil, et l'enjeu social de l'adresse impliqué par la réception de visites.

On observe également une récurrence dans les discours des migrants du thème des obligations morales vis-à-vis des parents : la communication et les visites reçues et rendues entrent dans ce cadre. Il faut ici distinguer entre ceux qui sont indépendants financièrement (expatriés, employés sur place) et ceux qui tirent tout ou partie de leur revenu de l'aide de leurs parents, c'est-à-dire les étudiants à Paris pour un court séjour et ceux qui prolongent leur séjour dans la perspective d'une « expérimentation » (tableau 7.1). Pour les premiers, l'obligation morale porte surtout sur la réussite du projet universitaire ou de formation. Pour les seconds, dont le projet est plus équivoque, la dépendance financière est vécue sur un mode plus problématique, voire conflictuel. La prolongation des séjours s'accompagne alors d'une recherche d'autonomisation financière grâce à l'entrée dans une activité professionnelle, le plus souvent à temps partiel (conformément à ce qu'autorise le statut associé au visa étudiant). L'installation en couple peut également permettre une telle autonomisation, au moins relative : dans le cas de Miho, n°7, par exemple, les revenus de son mari français lui permettent de ne plus solliciter d'aide régulière de ses parents, avec qui elle entretient une relation conflictuelle.

Finalement, les échanges multiples avec le Japon, depuis la communication électronique jusqu'aux visites « physiques » des ou auprès des membres de la famille, reflètent par leur nature et leur intensité les rapports qu'entretiennent les individus avec leur lieu d'origine, qui la plupart du temps constitue d'abord une « métaphore » de la famille proche. En outre ces échanges évoluent dans le temps du séjour, au rythme des redéfinitions des projets migratoires. Les significations de Paris dans l'espace de vie ne constituent pas à elles seules des catégories opératoires pour rendre compte de la nature et de l'intensité de ces échanges : ceux-ci relèvent en effet de traditions familiales ou de relations inter-personnelles qui s'y déploient. En revanche, le processus d'autonomisation décrit à propos des liens de dépendance financière offre un éclairage utile pour la compréhension des expériences migratoires. De plus un tel processus se situe au croisement entre des significations attribuées au séjour à l'étranger (s'émanciper d'une dépendance financière vis-à-vis des parents par exemple), et de stratégies professionnelles (prendre un emploi de serveur à temps partiel) et résidentielles (emménager dans un logement moins coûteux) dans l'espace de séjour. Si l'autonomisation a été évoquée aux chapitres 4 et 5 à propos du recours à des ressources japonaises,

notamment pour accéder au logement, nous nous intéressons ici de manière plus générale à l'autonomisation comme articulation entre rapports aux lieux de l'espace de vie et rapports au « Japon », en un sens large, à Paris.

7.3.3. Les rapports avec le Japon à Paris : la question de l'« autonomisation »

En resituant Paris au sein d'un espace de vie plus large, et en inscrivant les pratiques intra-parisiennes dans un ensemble de relations sociales impliquant les lieux de référence au Japon, on observe un processus général (mais qui prend des formes variables selon les individus) de « mise à distance » du Japon : espace de l'ancrage familial et professionnel lorsque les séjours parisiens sont d'emblée conçus comme de simples étapes, le lieu de référence au Japon peut dans d'autres cas faire figure de repoussoir, et un retour être considéré comme un échec, lorsque le séjour parisien prend la forme d'une tentative de stabilisation familiale et professionnelle. Enfin les installations plus durables à Paris vont de pair avec des rapports au Japon très spécialisés dans l'entretien des liens familiaux.

Peut-on observer des articulations entre la redéfinition progressive du statut du Japon dans l'espace de vie, selon les significations attribuées au séjour parisien, et l'évolution des rapports individuels aux ressources japonaises à Paris ? Les chapitres précédents ont montré que le temps du séjour est marqué par un processus de familiarisation avec les lieux et d'apprentissage des ressources récréatives ou commerciales qui ne se limitent pas à celles mentionnées par les vecteurs japonais d'information sur Paris. Une telle autonomisation est également visible dans l'accès au logement, pour lequel les agences immobilières spécialisées ou les annonces diffusées dans les journaux japonais sont mobilisés surtout pour les premiers logements du parcours résidentiel à Paris (section 5.1.3).

Ce processus illustre bien la définition de l'« autonomie » comme « pouvoir-faire » (Ma Mung, 2009), en prenant la forme d'une diversification des ressources individuelles potentiellement mobilisables. La description synthétique des manières d'habiter Paris selon les significations du séjour suggère que l'autonomisation ne se traduit jamais par un abandon des ressources japonaises, ni par une diminution générale de leur usage, mais plutôt par une spécialisation dans certains registres particuliers, tels que la nourriture (section 5.3.1.2). Sur ce point, on remarque que l'installation dans la durée à Paris peut se traduire par une diversification des sources d'approvisionnement, mais jamais par une diminution de l'alimentation japonaise. Au contraire, certains enquêtés considèrent qu'il s'agit là d'un besoin croissant avec l'âge et avec l'ancienneté de la résidence hors du Japon, au même titre que certains éléments du décor domestique, notamment :

« Si je reste en France, maintenant que je suis mariée, il y a de fortes chances que je vive en France, et quand j'aurai 50, 60 ans, c'est sûr que j'aurai très envie d'avoir un espace comme ça, purement japonais [à propos de la maison traditionnelle japonaise construite dans leur jardin par un couple d'amis]. Et, tu vois, d'habiter dans ce genre d'appart occidental, j'en aurai marre. Maintenant je m'en fous, mais plus tard, non. La différence, c'est tout simplement psychologique, ça donne une contenance. Quand tu veux retrouver ton pays, mais que t'as pas les moyens, c'est un moyen de retrouver le Japon. **Et puis ce qu'on dit, mais moi j'y crois, c'est qu'avec l'âge on a de plus en plus besoin de ce retour vers son pays.** Et les compétences linguistiques elles baissent beaucoup, à 50 ans tu n'as plus les mêmes capacités à parler français, donc tu es confinée à l'univers japonais. Et moi j'ai connu plusieurs couples franco-japonais, c'est spectaculaire, ils vivent vraiment dans un univers très japonais. Très très japonais. Au début, je me suis dit que c'est juste pour la déco, mais en fait non, c'est très important quand tu es longtemps à l'étranger de pouvoir vivre dans ce genre d'univers. Et il

y a aussi la nourriture. A 50 ans tu manges plus la même chose. Tu mangeras que du japonais des fois, même si tu es à Paris. Pour la nourriture, j'en suis là, justement ça commence à changer. Un vrai besoin.» (Miho, n°7).

Le recours à des ressources japonaises prend ainsi un tour volontaire et non plus contraint par des difficultés linguistiques ou psychologique d'accès à des ressources alternatives. Le cas des Japonais éclaire à cet égard le fait que l'autonomisation soit d'abord un élargissement des « possibles », sans préjuger de la nature ni de l'intensité des rapports au Japon à Paris entretenus par les individus. On peut relever certaines constantes dans les évolutions des manières individuelles d'habiter. Tout d'abord, c'est dans les sphères familiale et intime que les rapports au Japon s'actualisent les plus nettement. Ainsi, les mères de famille enquêtées (Manami, n°20, Mari, n°18, Rieko, n°8, Momoe, n°27, Yoshiko, n°28, Maemi, n°32), pour qui Paris constitue clairement un espace de primarité, décrivent de manière très similaire l'attention particulière qu'elles portent à l'apprentissage du japonais à leur enfant (seule Mari scolarise son enfant exclusivement dans une école japonaise) ainsi qu'au respect de certaines traditions domestiques, telles que les fêtes par exemple :

« Oui quand même, il y a des choses dans l'appart. Il y a un tableau, un plan du Japon. Une vieille carte du Japon. C'est moi qui l'ai installée, j'avais envie. Je l'ai achetée ici. C'était cinq euros, pas trop cher. Ou sinon, je sais pas, de temps en temps, quand il y a la fête traditionnelle au Japon, le jour de la fête des garçons, ou des filles. En fait, moi je ne fête pas très souvent ce genre de choses, mais quand même. Le 3 février, c'est le jour contre le mauvais esprit, donc on jette des haricots à l'intérieur et à l'extérieur. Ça, on le fait avec [Arthur, son fils]. Sinon, la fête des filles le 3 mars. Aussi, il y a le 5 mai, la fête des enfants, on fait des poissons volants, et on installe comme une petite statue, pour fêter le grandissement des petits garçons. Pour montrer qu'il a bien grandi. Mais moi je pose juste une carte qui a un rapport avec ces fêtes. Donc je célèbre ça un petit peu. Il y plein d'autres fêtes, si l'on veut. Mais moi c'est surtout ces fêtes que je fais. Ah, il y a aussi le premier janvier, on mange des *mochi* [pâtisserie japonaise]. On fête les jours fériés au Japon, ou on met une petite décoration qui a un rapport avec ça. **C'est quand même important pour moi, même de marquer le coup juste un petit peu. [Arthur], c'est bien qu'il connaisse ça, c'est quand même toute mon enfance...** » (Yuri, n°19, en couple avec un Français, mère d'un enfant de trois ans).

On retrouve là les résultats de travaux portant sur des groupes de migrants très différents, et qui montrent que la sphère domestique est le lieu privilégié d'expression des traditions et plus largement des références (culinaires, décoratives, langagières) à la culture d'origine, y compris chez des individus qui dans d'autres domaines font un usage très limité de ces références (Boudimbou ; 1992), en particulier par le développement d'une posture *a-nationale* observée à propos d'élites migrantes (Wagner, 1998).

Ces résultats suggèrent que pour les individus qui s'installent durablement à Paris, les rapports au Japon dans les manières d'habiter tendent à se limiter à des registres qui n'ont pas d'incidence directe sur les spatialités individuelles. Ainsi, le centrage des références japonaises sur l'apprentissage de la langue et de certaines traditions domestiques se retrouve aussi bien chez Yuri, qui loue avec son mari français un appartement en bordure du Bassin de la Villette (19^e arr.) que chez Maemi, propriétaire avec son mari français d'une maison en proche banlieue sud de Paris (Bourg-le-Reine, dans les Hauts-de-Seine).

L'autonomisation concerne également la composition des réseaux sociaux des individus. Les individus pour qui Paris constitue un espace de primarité ou de vie « par alliance » s'inscrivent en effet dans des réseaux sociaux clairement moins exclusivement japonais que ceux qui séjournent pour le seul temps d'une « étape » professionnelle. Sur un plan plus théorique, E. Ma Mung montre

bien que l'autonomie comme capacité d'action est indissociable de l'autonomie comme « identification » (Ma Mung, *op. cit.*), c'est-à-dire définition de soi par référence à un groupe d'appartenance. De ce point de vue, la spécialisation des activités où sont mobilisées les références japonaises s'accompagne souvent d'une spécialisation des profils des Japonais régulièrement fréquentés.

Ce processus est particulièrement visible chez les individus qui prolongent une « expérimentation » parisienne. L'avancée en âge et le décalage entre sa propre situation professionnelle (marquée par l'incertitude des « petits boulots ») et familiale (un mariage avec un Français) et celles de ses anciennes camarades d'université explique ainsi que Miho (n°7) décrive des relations amicales entretenues avec les seules personnes dont l'expérience migratoire est relativement similaire à la sienne (Noriko, n°6, en l'occurrence). Le motif de l'« incompréhension » de Japonais dont le séjour à Paris correspond à un projet plus clairement défini est ainsi récurrent dans les entretiens avec ce type de migrants. Parmi les artistes est également souvent exprimé le sentiment d'appartenance à un « petit monde » (extrait de l'entretien avec Ikumi, n°14, section 8.1.3) de jeunes artistes japonais qui « tentent leur chance » à Paris. De manière générale la position de soi par rapport à l'ensemble des migrants japonais, ou des sous-populations particulières, est exprimée par une différenciation très nette qui mêle tant les motifs du séjour que la situation socioprofessionnelle et familiale, l'âge ou encore la capacité à s'adapter au contexte français. C'est ce qu'illustre le propos de Yuri (n°19), à propos du club d'artistes de l'Association Amicale des Ressortissants Japonais de France, qu'elle a fréquentée au début de son séjour pour renouveler une expérience professionnelle dans une galerie d'art à Tokyo :

« Les associations japonaises, non, ça ne m'attire pas trop. Elles sont un peu spéciales, je trouve. Tu connais, à Champs Elysées, il y a une association. **Mais ce n'est pas mon style du tout, tout est un peu démodé**, un peu loin de l'actualité, je trouve. **Mais ce n'est pas particulier à moi, c'est ma génération, mes collègues et mon amie elles trouvent ça démodé, elles n'y participent pas. Ceux qui y vont c'est des gens plus vieux, qui habitent en France depuis trente ans déjà, des trucs comme ça.** [...] Moi je connais un peu les artistes là-bas, c'est cata !! Vraiment insupportable, moi je supporte pas, c'est ridicule. Démodé, c'est vraiment le genre pourri. Je crois qu'ils ne peuvent pas vivre au Japon, donc ils vivent en France. Remarque moi c'est pareil, j'arrive pas à vivre à Tokyo donc je suis ici. Mais quand même, je suis pas comme eux. [...] Je crois que pour la génération c'est très différent. Et puis, en plus, moi je vis avec un Français, c'est très différent. Et puis moi je ne comprends pas comment on peut vivre comme artiste à Paris. La différence de situation entre eux et moi, ça joue beaucoup. Et pendant 30 ans la situation a beaucoup changé au Japon, les étudiants voyagent beaucoup en Europe, aux Etats-Unis, on connaît beaucoup de choses. Alors que eux, peut-être, ils étaient moins habitués. Donc pour eux, vivre en France, c'est vraiment un truc extra, je sais pas. Pour notre génération c'est vraiment facile de faire allers-retours entre France et Japon. Même maintenant on quitte la France, c'est possible peut-être de recommencer la vie au Japon. Mais eux je crois que c'est pas possible, il y a trop de différence. » (Yuri, n°19).

Certes, K. Yatabe observe à propos des migrants japonais en France que les quelques grands types de motifs de migration tendent à simplifier l'éventail socioprofessionnel et démographique au sein de la population japonaise en France (Yatabe, 1992), avec l'absence de groupes intermédiaires entre, par exemple, les expatriés très bien rémunérés et les employés sous contrat local, dont la situation actuelle peut être issue d'une expérience migratoire plus aventureuse. De fait, Madoka (n°26) se considère comme une exception car elle est la seule parmi les employés sous contrat local de son entreprise à entretenir des relations sociales fréquentes avec ses collègues expatriés.

Néanmoins on a vu, à propos des agences immobilières japonaises, ou d'associations d'aide aux résidents japonais, que certaines ressources japonaises localisées s'adressent à l'ensemble des résidents japonais, sans critère explicite de catégorie professionnelle par exemple. Au cours des deux premières années de son séjour de huit ans à Paris, Noriko (n°6) fréquente ainsi des cours des français (dans un établissement privé puis au cours de civilisation française de la Sorbonne) et y noue des relations amicales quasi-exclusivement avec des Japonais, mais de profils très variés : des étudiants séjournant un an et qui accompagnent par l'apprentissage du français la préparation d'un diplôme universitaire précis ; d'autres qui, comme elle, envisagent de prolonger leur séjour de manière indéterminée ; des femmes inactives d'expatriés qui profitent de leur temps libre pour apprendre la langue. L'accès au logement, en début de séjour, est également une occasion de rencontre avec des Japonais au parcours très différent. Noriko évoque ainsi les relations sociales régulières entretenues avec les propriétaires de son appartement, trouvé par le journal *OVNI* : « un couple de vieux Japonais, qui doivent vivre ici depuis au moins 20 ans ». Le voisinage dans des contextes de concentration résidentielle de Japonais peut également favoriser des relations sociales entre migrants de profils très différents. Ainsi, Miko (n°29), une étudiante de 22 ans à Paris pour un an de formation à Sciences Po, dîne régulièrement chez un diplomate japonais et sa femme, après qu'elle a rencontré celle-ci dans un magasin de Passy, où ils résident.

Les premiers temps du séjour, où les ressources japonaises sont principalement mobilisées, se caractérisent par une prédominance forte des Japonais parmi les relations sociales des migrants (tableau 7.1) et plus largement par des réseaux sociaux fondés en grande partie par l'appartenance à un groupe défini par la nationalité japonaise. L'autonomisation par rapport à des réseaux sociaux japonais est permise par l'amélioration des compétences en français et, le cas échéant, par l'installation en couple mixte. Elle est également contrainte socialement pour les individus dont les trajectoires sont vues comme peu « compréhensibles » (le fait de prolonger un séjour dans une situation précaire professionnellement, dans le cas de Miho évoqué précédemment). Ce processus ne signifie pas un abandon des ressources japonaises à Paris, mais celles-ci ne sont plus utilisées comme un moyen de gérer la confrontation à un environnement socio-spatial étranger : elles répondent à des besoins plus ciblés, tels que l'enseignement du japonais à un enfant, né d'un couple mixte, scolarisé dans un système français.

Au chapitre 1, nous avons posé la question du poids de l'origine nationale commune dans l'expérience migratoire d'un groupe d'élites migrantes, et plus particulièrement comme facteur d'homogénéisation possible des manières d'habiter. Il apparaît que la dimension nationale est sensible dans la mobilisation de ressources localisées et dans la composition des réseaux sociaux surtout pour les individus dont le séjour parisien est d'emblée vécu et projeté comme une simple étape avant un retour au Japon. Pour les autres profils, le temps du séjour est marqué par une autonomisation par rapport aux ressources japonaises, qui prend la forme d'une spécialisation des lieux japonais de l'espace de vie et des activités mobilisant des références japonaises. Dans le cas de séjours prolongés ou définitifs, les relations sociales sont davantage fondées sur des similitudes de trajectoires individuelles et de signification du séjour parisien que sur une origine commune. Ces enseignements apportent donc un éclairage complémentaire sur les résultats de travaux analysant, à propos d'élites migrantes, une posture d'affranchissement vis-à-vis des références nationales. A.-C. Wagner souligne, dans le cas des familles d'expatriés, le décalage entre cette posture, sensible notamment dans les discours de présentation de soi, et la prégnance des cadres nationaux dans de nombreux registres de pratique, notamment au sein du logement. Dans le cas des Japonais, la

capacité à l'autonomisation par rapport à une référence nationale s'observe plutôt non pas chez les expatriés, dont le retour est programmé au Japon et qui connaissent de nombreuses continuités entre les contextes professionnels au Japon et en France, mais chez des individus pour qui le séjour à Paris constitue une redéfinition (au moins sous forme d'une tentative ou d'une expérimentation) du statut du Japon au sein de l'espace de vie et dans la trajectoire personnelle. On retrouve ainsi à propos des Japonais des résultats assez proches de ceux produits par S. Scott à propos des Britanniques à Paris. Parmi eux, ce sont les « bohémiens », c'est-à-dire des individus qui acceptent un certain inconfort matériel pour prolonger une tentative d'épanouissement professionnel à Paris, dans des domaines artistiques le plus souvent, qui « s'inscrivent dans des réseaux sociaux internationaux ou français plutôt que britanniques » (Scott, 2006 : 1121).

Le bilan synthétique des principales rencontres amicales faites par Noriko (n°6) au cours de ses huit ans de résidence à Paris rend bien compte d'une diversification de ses relations sociales. Etudiante en français à Nagoya, Noriko planifie d'abord un an d'apprentissage du français à Paris, où elle est logée en tant que jeune fille au pair dans une famille française. Durant les six mois que dure cette tentative, elle fréquente essentiellement des camarades japonais de son école de langue, mais se lie également d'amitié avec une famille sénégalaise rencontrée au hasard d'une promenade autour du logement de l'un de ses camarades japonais, à Bagneux (92). C'est dans le logement HLM de cette famille que Noriko s'installe un an plus tard, lorsqu'elle revient à Paris après quelques mois d'activité professionnelle au Japon. Au bout d'un mois elle s'installe dans un appartement à Jourdain (19^e arr.), dans le Haut-Belleville, et obtient un emploi de serveuse dans un restaurant japonais qui ouvre dans le quartier :

« Je cherchais un emploi stable, mais je ne trouvais jamais une annonce intéressante. Je voulais pas travailler rue Sainte Anne par exemple [au cœur du quartier de l'Opéra]. **Les clients sont japonais, ça change pas. Mois je voulais travailler et rencontrer des vrais Français ?** Les boulots, c'est des cuisiniers, ou amener des gens à l'aéroport. » (Noriko, n°6).

Là, elle a l'occasion de nouer des relations avec des étudiants employés comme livreurs dans le restaurant, et qui sont la plupart du temps soit asiatiques (mais non japonais) soit issus de couples mixtes (père brésilien et mère française ; père japonais et mère suédoise, pour deux des amis les plus proches de Noriko). Le restaurant Nakagawa devient pour Noriko le centre de gravité d'une sociabilité très active, qui réunit : de jeunes japonais de sa génération et de son profil à Paris résidant dans le quartier (Ikumi, n°14, et Miho, n°6, parmi les enquêtés) ; des étudiants asiatiques rencontrés plus ou moins directement dans les cours de français de la Sorbonne ; des Français parlant japonais ou s'intéressant au Japon, étudiants le plus souvent, mais également actifs ou retraités. C'est le cas d'un ancien intendant du lycée français de Tokyo, chez qui Noriko effectue ponctuellement des tâches ménagères et avec qui elle entretient des relations amicales. Le sentiment d'un affranchissement valorisant vis-à-vis des références nationales, dans le choix et les pratiques de sociabilité, ressort clairement des propos que Noriko porte rétrospectivement sur ses années parisiennes, une fois rentrée à Osaka où elle occupe désormais un emploi de secrétaire dans une entreprise industrielle :

« Au Japon je ne peux pas rencontrer autant de gens qui sont aussi ouverts. Intéressés sur le monde. [...] Donc tu comprends, maintenant, comme je ressens le décalage. Après avoir connu une vie pareille, tu comprends, vraiment, une vie comme celle actuelle, me paraît vraiment sans goût. Sans joie de vivre, sans rencontre surtout. [...] Je n'ai qu'une amie, à Kyoto, qui ressemble aux gens que j'ai rencontrés à Paris. Je me sens très bien avec elle. Très ouverte. Mais après, dans un travail normal, je peux pas, je n'arrive pas à avoir l'occasion

de rencontrer des gens. [...] Je crois que le Japon vraiment c'est plus qu'en France, on renonce à tout dès qu'on entre dans la vie professionnelle. Les moments où je me sentais vraiment bien, l'époque de Nakagawa [le restaurant japonais du Haut-Belleville où elle travaille de 2000 à 2006], je rencontrais plein de gens sympas, de partout. » (Noriko, n°6, janvier 2008).

L'exemple de Noriko illustre ainsi bien l'autonomisation vis-à-vis de réseaux sociaux japonais au cours de l'expérience migratoire à Paris. Il laisse penser qu'il existe un lien étroit entre la redéfinition (même temporaire ou pour une durée incertaine) du statut du Japon dans la trajectoire personnelle et la construction de réseaux sociaux qui ne se restreignent pas à des Japonais. Il montre aussi que de telles sociabilités se développent parallèlement à un ancrage fort à l'échelle très locale du voisinage et du quartier. Là encore le propos rétrospectif de Noriko est éclairant à cet égard, puisqu'elle dresse un parallèle entre le Haut-Belleville où elle a résidé près de sept ans, et son quartier de Shinsekai, à Osaka :

« Il [un ami japonais rencontré à Paris] va venir à Osaka pour me voir, il adore Shinsekai. En fait, tous mes amis, c'est drôle, ils adorent Shinsekai. Et les gens qui refusent de venir dans un quartier comme ça, je ne peux pas m'entendre avec eux. C'est drôle ! [...]. Les gens qui peuvent aimer Belleville, sûrement ils peuvent aimer Shinsekai. Le mélange, le voyage, et puis les gens très variés. Le côté un peu, je ne sais pas, marginal. Un peu populaire. [...] Tout le monde, le Monsieur aussi [le retraité français chez qui elle effectuait ponctuellement des ménages], ils habitaient à Belleville. Ils adoraient Belleville, Jourdain. » (Noriko, n°6).

L'attachement à son quartier (cf. citation ci-dessous), découvert lors de promenades pendant son premier séjour parisien, est ainsi étroitement mêlé dans le discours de Noriko avec la sociabilité « ouverte » à laquelle a donné lieu son séjour à Paris.

« Le lieu que je préférais à Paris, c'était mon quartier. Le lieu plus précis ? Pour moi c'est vraiment la rue de Belleville au niveau de Jourdain, et puis la rue des Pyrénées jusqu'à Gambetta. Voilà, c'est vraiment ça mon coin de Paris. » (Noriko, n°6).

La fréquentation régulière de résidents du quartier est aussi pour Noriko un moyen d'apprentissage de celui-ci, du point de vue des ressources commerciales, de services (fréquentation régulière d'un médecin indiqué par le Français chez qui elle effectue des ménages) et de loisir (fréquentation d'une piscine du Haut-Belleville plusieurs fois par semaine). Enfin, conformément à ce qu'ont montré de manière plus générale les travaux sur les « rapports résidentiels » (Authier, 1999), la sociabilité internationale telle que la construit Noriko n'est pas exclusive du développement de sociabilités moins approfondies, mais inscrites dans une temporalité quotidienne et une répétition durant plusieurs années, à l'échelle du voisinage direct. En témoigne ce commentaire d'une photographie de son ancien appartement parisien :

« Ça [en montrant une photographie] c'est chez moi à Jourdain. C'était très calme, ça donnait sur une cour. Il y avait un grand arbre, mais au bout d'un moment on l'a coupé. Grâce à cet arbre, j'ai eu envie de louer ce studio. En été, c'est génial. Et en automne ça change la couleur, il devient tout jaune. Et ça cachait des regards des voisins. En bas de chez moi c'était la dame qui vient de Yougoslavie. Elle était très méchante avec la personne qui était avant moi dans le studio. Quand je me suis installée, elle est venue à une heure du matin, pendant que je parlais avec un ami. Et j'ai fait attention. Et elle a changé, elle m'a dit qu'elle était contente que je sois sa voisine. Et depuis on se salue, quand on se croise dans l'escalier, on se dit bonjour. Donc mon propriétaire était content, pour ça. Cette dame ça l'inquiétait beaucoup. Et même la dame, au bout d'un moment, quand elle passait devant Nakagawa, elle me saluait. [...] Et au même étage il y avait une dame vietnamienne qui était complètement folle, des fois elle dormait dans le couloir. [...] Les gens de l'immeuble, ce sont des gens assez modestes. Une famille africaine, dont monsieur ne savait pas du tout lire. Un jour il

m'a tendu une lettre, pour les allocations familiales, pour que je lui lise. Et aussi des Français, des jeunes, étudiants. On n'avait pas les mêmes horaires, je ne les connaissais pas trop. Et le propriétaire du chat noir, aussi. Il n'était pas content que je lui donne à manger. Un vieux monsieur. Un Français. Son chat dormait souvent chez moi, en hiver. » (Noriko, n°6).

Finalement l'exemple de Noriko illustre bien l'étroitesse des relations entre les significations du séjour, les rapports aux lieux japonais de l'espace de vie et une attitude générale vis-à-vis du contexte parisien qui, au-delà des contraintes économiques ou matérielles réduisant les lieux possibles de pratiques, éclaire les manières d'habiter. Au sein de celles-ci se dessinent ainsi des cohérences entre les pratiques spatiales, les rapports au Japon (ressources localisées et réseaux sociaux) à Paris et les rapports à autrui, qu'il s'agisse de relations amicales ou de simple voisinage.

Conclusion

Le chapitre 6 avait montré que les séjours voient évoluer la connaissance et les représentations de l'espace parisien, le type d'ancrage dans celui-ci, bref, certaines caractéristiques individuelles qui définissent les manières de se représenter, de pratiquer et finalement d'habiter la ville de séjour. Le chapitre 7 visait à compléter cette approche en éclairant les manières d'habiter Paris par la réinscription de cette ville au sein d'un ensemble de lieux faisant système sous la forme d'un espace de vie propre à chacun des migrants japonais considérés.

Un premier enseignement de ce chapitre est la grande diversité de ces espaces de vie, tant par leur configuration spatiale (le couple Tokyo-Paris, constamment évoqué par les acteurs de l'immobilier japonais à Paris, apparaissant comme un cas minoritaire) que par la nature des liens qui unissent ces lieux et par les échanges multiples qui les relie. Dès lors, les caractéristiques contextuelles de Paris et de l'une ou l'autre des grandes métropoles japonaises où ont durablement résidé l'ensemble des enquêtés, ce qui confirme, du moins à cet égard, la pertinence d'une définition de ceux-ci comme « migrants intermétropolitains » (Laruelle, 1997), apparaissent très insuffisantes pour statuer sur l'expérience de la distance faite par les migrants japonais à l'occasion de leur séjour résidentiel à Paris. Dans la lignée des approches biographiques développées à propos des mobilités spatiales, ce chapitre confirme que les trajectoires résidentielles antérieures sont un facteur majeur de différenciation en termes de confrontation à la distance.

Un autre résultat est l'importance de l'entourage à la fois comme « modèle » (positif ou négatif) intimement lié au projet personnel justifiant le séjour à Paris, et comme motif majeur des pratiques diverses (visites et contre-visites physiquement effectuées, échanges matériels, financiers et communicationnels, etc.) qui entretiennent les liens sociaux, et plus particulièrement familiaux, entre lieux de l'espace de vie. Ces liens entretenus avec le Japon (et dans certains cas, avec d'autres lieux) reflètent le statut de Paris au sein de ce système, et ont des incidences très directes sur certains registres pratiques des manières d'habiter Paris (choix résidentiels, modes d'approvisionnement).

Enfin, en identifiant quatre grands types de séjour à Paris, le chapitre a souligné la pertinence de la « signification » du séjour comme grille d'analyse des rapports à l'espace parisien. Cette notion intègre trois registres constitutifs de l'expérience individuelle de la distance : les attributs et compétences mobilisés pour y faire face (héritage biographique), les bénéfices et inconvénients qui en sont escomptés ou redoutés (projet personnel), enfin la valeur existentielle qui lui est attribuée (sens). On retrouve là un résultat de travaux portant sur les rapports des citoyens à leurs espaces de

pratiques (Authier et Lévy, 2002), mais qui se vérifie ici à propos d'un groupe de migrants internationaux.

Les significations variées de Paris comme espace de séjour contribuent à expliquer la diversité des configurations spatiales des pratiques et la diversité des « attitudes » individuelles qui y président. Ainsi, dans certains cas où Paris constitue une simple étape au cours d'une trajectoire professionnelle et personnelle au Japon, dominent les logiques de continuité avec un environnement social ou des conditions de logements antérieurement connues, et d'une acceptation très sélective des effets de la distance (au nom, par exemple, de l'agrément d'une « exploration » toute relative de la ville). À l'inverse, la confrontation à un environnement social et résidentiel « autre » peut être accepté, voire recherché dès lors que Paris peut signifier fondamentalement l'occasion d'une rupture plus ou moins durable avec un cadre social ou familial antérieur.

Clairement individuels, les projets associés à la mobilité internationale des migrants enquêtés n'excluent pas, néanmoins, des relations d'obligations et de dépendances multiples (financières notamment), qui éclairent notre questionnement initial sur l'autonomie en situation de migration. Appréhendé dans une perspective dynamique, le processus d'autonomisation constitutif du séjour parisien porte tant sur les lieux de référence au Japon (et les liens sociaux qui leur sont associés) que sur les ressources japonaises localisées à Paris. La composition des réseaux sociaux des migrants et leurs évolutions possibles complètent cette analyse : les manières d'habiter sont étroitement liées à des manières de se définir et, plus précisément, au statut accordé à la référence nationale dans cette définition de soi. Au modèle d'un séjour comme simple « étape », pour lequel la durée brève du séjour comme les situations de proximité résidentielle ou de co-présence dans l'usage de ressources communes font que l'origine nationale a un certain effet sur les spatialités et les relations sociales, s'oppose un modèle d'un séjour comme « expérimentation » ou comme ancrage dans un espace de primarité, pour lesquels on observe une claire spécialisation des références nationales dans certains registres précis de pratiques. Il apparaît finalement que la posture critique vis-à-vis des références nationales est davantage actualisée dans les pratiques effectives parmi des migrants relevant de catégories non élitaires au sens strict (les artistes, par exemple) que parmi les expatriés, auxquels on tend paradoxalement à associer principalement un tel *ethos* (Wagner, 1998).

Les manières d'habiter Paris peuvent être abordées de manière compréhensive en les mettant en rapport avec des degrés variés d'autonomisation vis-à-vis du Japon, comme ensemble de lieux, de ressources localisées à Paris et de références plus larges. Elles peuvent aussi être appréhendées comme des manières de contribuer à l'évolution des contextes urbains pratiqués. Ainsi, l'analyse des sociabilités de voisinage a suggéré que, à l'échelle du quartier, les migrants japonais pouvaient incarner une « figure » locale. On peut concevoir que les marquages sociaux créés par les pratiques spatiales des migrants japonais puissent prendre des formes et revêtir des significations variées, selon les lieux et les individus considérés. En outre, la visibilité dans les espaces publics n'est vraisemblablement pas le seul levier possible de la participation des individus aux dynamiques urbaines, par leurs manières d'habiter. Le chapitre 8 vise à nourrir ces pistes de réflexion, en abordant des attitudes et des pratiques en termes de contribution à l'évolution des lieux parisiens pratiqués.

Chapitre 8. Habitants « à distance » mais citoyens actifs : quelle participation aux dynamiques urbaines de Paris ?

Introduction

Les chapitres 6 et 7 ont mis en lumière des comportements individuels prenant sens au sein de trajectoires individuelles particulières et dans le cadre d'un séjour à Paris doté de significations contrastées selon les individus. La diversité de manières d'habiter se traduit par des rapports différents à l'espace parisien (en termes de familiarité, de représentations, de types de pratiques) et des agencements spatiaux variés des activités (localisations, caractère plus ou moins diffus de celles-ci). En outre les chapitres précédents ont également montré qu'au-delà de cette diversité, un certain nombre de pratiques se retrouvent, selon des intensités inégales, d'un migrant japonais à l'autre : consommation de produits alimentaires japonais, fréquentation du quartier de l'Opéra, entretien de relations sociales avec des Japonais, etc. Enfin le contexte parisien apparaît favorable à l'accueil de migrants japonais : politiques d'attractivité menées par divers acteurs économiques de la métropole auprès d'élites migrantes ; tradition historique d'une présence japonaise artistique, renouvelée par l'intérêt contemporain pour divers aspects de la culture japonaise.

Nous proposons ici de relire ces résultats au regard d'un questionnement complémentaire sur le rôle possible des migrants japonais dans les évolutions des lieux qu'ils pratiquent. Ce dernier point constitue, rappelons-le, un questionnement auquel ce travail vise à apporter des éclairages à partir des résultats sur les manières d'habiter des migrants japonais. Il s'agit donc ici de suggérer des modalités de contribution à la production des lieux, plus que de produire des résultats fermes fondés sur des investigations empiriques *ad hoc*.

Les élites migrantes ont-elles un rôle particulier dans l'évolution des lieux qu'elles fréquentent ? Représentent-elles un enjeu pour les métropoles mondiales seulement en tant qu'indicateurs de vitalité économique, ou également en tant que citoyens susceptibles de contribuer de manière spécifique aux processus urbains ?

En quoi les migrants japonais, en tant que citoyens dotés de caractéristiques propres (incarnation d'une figure de ressortissant d'un pays riche mais représentatif d'une culture fort différente de la culture dominante en Europe occidentale ; disponibilité de ressources japonaises localisées qui influencent les localisations résidentielles et l'organisation spatiale des pratiques ; etc.), participent-ils à certaines des dynamiques urbaines en cours dans l'agglomération parisienne ?

Quelles sont les modalités de cette contribution (marquage social ; animation du marché immobilier ; production d'une offre commerciale ou culturelle) et comment celles-ci se répartissent-elles selon les types de lieux considérés et selon les types de migrants japonais (définis d'après les typologies construites dans les chapitres 6 et 7) ?

Le chapitre comprend deux sections : dans la première sont identifiées et analysées les modalités possibles de la contribution spécifique des migrants japonais à la production des dynamiques urbaines. Dans la seconde, trois secteurs de Paris sont plus particulièrement analysés : chacun connaît des dynamiques urbaines particulières, dans lesquelles les migrants japonais sont susceptibles de jouer un rôle.

8.1. La contribution d'un groupe d'élites migrantes aux dynamiques urbaines

Il est acquis (section 2.2.1) que les manières individuelles d'habiter sont susceptibles de contribuer à la transformation des lieux où se déploient les activités, les sociabilités et les interactions avec les autres citoyens. Dans le cas de migrants internationaux, le rôle des individus comme « agents de la vie urbaine » (Grafmeyer, 2005 : 98) repose vraisemblablement sur leurs caractéristiques démographiques, socioprofessionnelles, mais aussi symboliques (c'est-à-dire les images dont ils sont porteurs aux yeux des autres habitants) et le contraste entre ces caractéristiques et celles de la population résidente. Nous nous attacherons ici à identifier les leviers possibles de l'action des migrants japonais sur les dynamiques urbaines, en tentant de saisir ce qui relève d'une spécificité de ce groupe et ce qui peut être généralisé à un ensemble plus large d'élites migrantes, conformément à la perspective de recherche présentée en première partie.

8.1.1. L'animation d'un segment particulier du parc immobilier

Le chapitre 5 a montré que les stratégies d'agences immobilières spécialisées, la diffusion d'annonces dans les seuls journaux japonais ainsi que la préférence affichée de certains propriétaires bailleurs pour des locataires japonais, tendent à « réserver » un certain stock de logements à des résidents japonais. Cette offre, quasi-exclusivement locative et qui consiste souvent en appartements meublés, couvre une grande diversité de logements, par la taille comme par le prix, de manière à satisfaire les exigences de migrants aux profils socioprofessionnels et démographiques variés. Il s'agit ici de s'interroger sur les conséquences possibles d'un tel phénomène sur le marché immobilier parisien. Précisons que les agents immobiliers interrogés sur ce point (annexe 7) s'accordent à considérer que les expatriés bénéficiant d'une aide substantielle de leur entreprise et ayant des critères précis concernant la qualité du logement, la sécurité du quartier et le prestige de la localisation, contribuent au maintien d'une croissance forte du marché locatif des appartements de *standing*, pour reprendre une expression récurrente lors de ces entretiens. En revanche, et conformément à une observation générale faite à propos des travaux sur les élites migrantes, les migrants s'apparentant aux classes moyennes et séjournant à Paris de manière autonome paraissent relativement peu visibles en tant qu'acteurs du marché locatif parisien ; la plupart des migrants utilisent pourtant un canal japonais d'accès au logement au moins pour la ou les première(s) étape(s) de leur parcours résidentiel à Paris.

Le cas des étudiants permet d'éclairer les contributions possibles des migrants japonais aux évolutions d'un segment particulier du parc locatif parisien. L'offre locative destinée aux étudiants se compose surtout de petits logements (des studios principalement) meublés. L'analyse des localisations proposées par certaines agences visant particulièrement cette clientèle (Lodgis, par exemple, évoquée au chapitre 5) ou par les annonces publiées dans le journal *OVNI*, dont les deux tiers concernent des studios (tableau 8.1), montre une prédominance de secteurs valorisés dans la partie centrale de l'agglomération parisienne : certes la répartition des studios est relativement plus diffuse que celle des deux-pièces, mais on retrouve les 15^e et 16^e arrondissements comme secteurs principalement représentés, ainsi que le 6^e arrondissement dans une moindre mesure. Or nous avons rappelé au chapitre 1 que, dans le contexte parisien, la diversité sociale de la population résidente à une échelle fine (infra-arrondissement) reposait entre autres sur l'existence d'une offre de logements diversifiée y compris au sein d'un même immeuble (par l'existence de « chambres de bonnes » notamment).

Tableau 8.1. Répartition par type de logement des annonces locatives publiées dans le journal *OVNI* (décembre 2005-décembre 2007)

Arr./ Dept	1 pièce		2 pièces		3 pièces		4 pièces et plus		Autre/ non renseigné		Total	
1			3	5%							3	1%
2	2	1%	1	2%							4	2%
3	9	5%	2	3%							11	4%
4	1	1%									1	0%
5	9	5%	7	12%							16	6%
6	13	7%	1	2%	2	12%					16	6%
7	9	5%	2	3%					1	11%	12	5%
8	8	5%									8	3%
9	3	2%									3	1%
10	10	6%	1	2%	4	24%			2	22%	17	6%
11	10	6%	3	5%							13	5%
12	4	2%	4	7%	1	6%					9	3%
13	8	5%	1	2%	2	12%					11	4%
14	9	5%	3	5%	1	6%					13	5%
15	23	13%	10	17%	2	12%			2	22%	37	14%
16	17	10%	8	14%	1	6%	1	17%	1	11%	28	11%
17	10	6%	2	3%							12	5%
18	9	5%	1	2%					1	11%	11	4%
19	2	1%	1	2%							3	1%
20	8	5%	1	2%							9	3%
77	2	1%									2	1%
78	1	1%	2	3%	1	6%	1	17%			5	2%
92	4	2%	5	8%	1	6%	3	50%	1	11%	13	5%
93	3	2%	1	2%	1	6%			1	11%	6	2%
94	1	1%									1	0%
Autre							1	17%			1	0%
Total	175		59		17		6		9		266	
%	66		22		6		2		3		100	

Source : H. Dubucs, analyse des archives du journal *OVNI*, juin 2008. Ces annonces immobilières sont parues dans l'un des quatre numéros d'*OVNI* choisis sur la période décembre 2006-décembre 2007.

Lecture : les cellules grisées indiquent une absence d'annonce. Par exemple, il n'y a pas dans les numéros d'*OVNI* analysés d'annonce concernant un appartement de deux pièces dans le Val-de-Marne (94).

L'occupation de petits logements dans des secteurs valorisés par des étudiants japonais, et étrangers plus largement¹, pourrait contribuer à limiter l'effet de diversité sociale offert localement par ce type de logement. En effet l'offre proposée par ces agences et ces vecteurs d'information est la plupart du temps constitué d'appartements meublés et équipés, ce qui les positionne dans la partie haute, en termes de prix, des logements parisiens de surface équivalente. Les étudiants étrangers d'Ile-de-France² peuvent en effet être considérés par certains propriétaires bailleurs comme un type avantageux de locataire. C'est le cas de M. Brillet (déjà évoqué au chapitre 5), un médecin français d'une cinquantaine d'années qui depuis 20 ans « retape de vieux appartements pour en faire de petits appartements mignons, dans des quartiers sympas » (entretien avec M. Brillet, mai 2007). Il achète et rénove trois chambres de bonne et deux studios dans le Quartier Latin (5^e arr.) et à Saint Germain des Prés (6^e arr.), qu'il cherche à louer à « des locataires étrangers qui puissent payer un loyer élevé, qui soient soigneux et surtout qui puissent apprécier ce que je leur propose [...], des locataires qui soient réglo et raffinés » (*ibid.*). Il s'adresse à des étudiants étrangers en affichant ses annonces à l'Eglise Américaine de Neuilly, puis « cible » les étudiants japonais (« des gens petits et raffinés » dont il se dit sûr qu'« ils pourront payer ») en faisant gérer ses appartements par l'agence Paris Fudosan. Le loyer élevé de ces appartements constitue donc un filtre social clair. Sur un plan plus général, on peut donc penser que la diversité des profils de migrants originaires de pays du Nord, allant de pair avec une grande variété de besoins en matière de logement, contribue à renforcer la spécialisation sociale de quartiers déjà valorisés de la partie centrale de l'agglomération.

8.1.2. « Figure » japonaise et marquage social des lieux

La question de la visibilité d'un groupe dans la ville et de sa contribution aux marquages sociaux des lieux a nourri une considérable littérature scientifique et renvoie, en géographie sociale notamment, à l'investigation sur les paysages urbains et leur production. Au côté des visibilités architecturales et commerciales, les individus contribuent à la production des marquages sociaux des lieux, par les images qui leur sont associées dans les moments d'interactions localisées avec d'autres citadins. L'« interactionnisme symbolique » développé par E. Goffman, comme étude des « relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence » (1974 : 8), constitue ainsi l'un des cadres théoriques majeurs de ce champ de recherche. L'appréhension et l'analyse de ces situations d'interactions suppose une méthodologie particulière permettant l'observation longue et en contexte d'interactions entre individus. Notre travail reposant sur une entrée par les individus et non sur l'observation d'un lieu particulier et des interactions qui s'y déroulent entre les migrants japonais et les autres citadins, nous ne visons pas ici à proposer une analyse de ces interactions. Il s'agit plutôt de mobiliser les résultats issus de l'analyse des pratiques individuelles pour identifier des types de marquages sociaux.

Le chapitre 4 a décrit les principales composantes de l'image du Japon et des Japonais en France, qui renvoient principalement aux thèmes de la puissance économique et industrielle mondiale et de la richesse culturelle. En outre, les observateurs interrogés et les auteurs travaillant sur les Japonais en France, notamment K. Yatabe (1992) soulignent qu'au cours des dernières décennies les migrants japonais en France ont bénéficié, d'un point de vue collectif, d'une forme de « monopole » de la

¹ L'agence Lodgis vise explicitement une clientèle internationale d'expatriés et d'étudiants, sans précision particulière concernant la nationalité, et les compétences linguistiques des employés couvrent un large éventail de pays d'origine possibles.

² Environ 17 000 en 2005 (AFII, 2006).

figure de l'Asiatique riche. Le statut particulier du Japon comme lieu d'origine, marqué par une tension entre la distance spatiale et culturelle et la proximité en termes de niveau de vie, notamment, entre la France et le Japon, laisse penser que ses ressortissants résidant à Paris sont porteurs d'une image particulière, dont il convient d'analyser les possibles contributions aux marquages sociaux de certains lieux. Précisons que l'image renvoyée collectivement par les Japonais à Paris n'est pas nécessairement celle que renvoient les migrants japonais considérés individuellement. Ainsi le récit d'interactions avec des Parisiens par les migrants enquêtés décrit parfois des expériences d'identification confuse de soi par les autres (être « pris pour un Chinois » constitue ainsi le *leitmotiv* de ces récits), ou de confrontation à une méconnaissance de la part des interlocuteurs :

« Et puis pour les Français, quand ils voient un Japonais ils pensent que c'est pareil que les Thaïlandais, les Vietnamiens, les Cambodgiens ; je veux dire, je voudrais bien que les Français distinguent entre les Japonais et puis les Coréens, les Cambodgiens, qu'ils voient bien que c'est pas du tout pareil. [...] Et bien c'est quand même un peu choquant, parce que le Japon c'est quand même pas comme la Thaïlande et tout ça, c'est des pays sous-développés. Les Français ils pensent que le Japon c'est un pays sous-développé. Par exemple on me dit : « Ah, le Japon, il y a une rivière et sur la rivière vous vendez des fleurs, des fruits, tout ça ». Et bien non ! C'est la Thaïlande ; et puis « Ah, au Japon, vous mangez sans cuillère, sans fourchette », des choses comme ça. C'est très pénible à entendre ! » (Mari, n°18, mai 2007).

Sur un plan théorique, la question de la confusion entre les Japonais et d'autres migrants asiatiques renvoie à la distinction entre « visibilité » et « lisibilité » clarifiée notamment par L. Endelstein à propos des « scénographies des lieux juifs » du 19^e arrondissement parisien (2005). La première désigne les traits (physiques, vestimentaires ou autres) « évidents » et qui permettent à l'ensemble des citoyens d'associer un élément (un individu, une pratique ou un bâtiment) à un groupe d'appartenance, tandis que la seconde ne permet cette reconnaissance que pour des observateurs possédant une certaine « capacité de décodage » (*ibid.* : 209). Visibilité et lisibilité peuvent avoir différents niveaux de « netteté », selon les contextes spatiaux et le caractère plus ou moins répété, dans le paysage urbain, de ces signes. On peut donc penser que l'image renvoyée par les migrants japonais dépend à la fois des contextes socio-spatiaux où se déroulent les interactions avec les autres habitants (selon, notamment, que le quartier comporte ou non une population asiatique visible) et des modalités pratiques de ces interactions (selon que les pratiques donnant lieu à ces interactions soient effectuées seul ou en groupe).

8.1.2.1. Une visibilité par concentration de présences et répétition de pratiques collectives

Une première catégorie d'effets sur les marquages sociaux concerne les situations de concentration spatiale des migrants japonais.

L'analyse des modalités d'accès au logement (section 5.1.2) a mis en lumière des formes de concentration résidentielle dans certains secteurs de l'agglomération parisienne. Si les logiques résidentielles partagées et le recours à des canaux japonais d'accès au logement expliquent la spécialisation de certains arrondissements ou quartiers dans l'accueil de résidents japonais, les échelles fines de l'immeuble ou du pallier voient également se développer des continuités de présence résidentielle japonaise (par la succession au sein d'un même logement) et des concentrations (par l'hébergement temporaire de visiteurs ou de résidents en début de séjour par un migrant installé de plus longue date). La proximité de voisinage entre Japonais ne donne pas nécessairement lieu à des pratiques de sociabilité, et il apparaît même que les segmentations entre

groupes, fondées sur les significations du séjour à Paris (section 7.3.3) peuvent constituer un frein à des relations de voisinage, comme l'illustrent les propos de Nami, résidant à Paris depuis 1990 :

« Par exemple dans cette tour il y a des Japonais ?

Je crois bien, des fois on en rencontre par hasard, dans l'ascenseur. C'est pas des contrats pour longtemps, ces gens arrivent et repartent très rapidement. On n'a pas beaucoup de choses à se dire. En fait, on est assez méfiants. » (Nami, n°36, septembre 2007).

Néanmoins, cette proximité spatiale à l'échelle de l'immeuble induit une visibilité des Japonais dans certains contextes résidentiels, tels que les tours du Front de Seine, à Beaugrenelle (15^e arr.). Les intendants de plusieurs de ces tours citent ainsi spontanément les Japonais comme illustration du caractère très international des résidents.

Le chapitre 5 a aussi montré que la concentration résidentielle des Japonais dans certains secteurs s'accompagne du développement de services (arrêts de bus pour l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple) et de commerces (l'épicerie Kanae, dans le quartier de Beaugrenelle, 15^e arr.) qui entraînent une fréquentation collective ou concomitante par des Japonais, d'autant plus visible qu'elle peut s'organiser selon un rythme précis (les horaires du ramassage scolaire) et rassembler des individus de profils relativement comparable. La photographie 5.2 illustre ainsi l'homogénéité certaine, du point de vue vestimentaire particulièrement, des mères de famille réunies à l'occasion du passage du bus scolaire. La spécialisation des réseaux sociaux japonais au cours des séjours, décrite comme l'un des aspects du processus général d'autonomisation, apparaît ainsi comme l'un des facteurs de la visibilité de pratiques collectives qui ne se limitent pas aux contextes de proximité résidentielle. De telles pratiques collectives peuvent être liées à certains événements culturels (les spectacles de la troupe de danse de Ikumi, n°14, qui rassemblent le « petit monde » déjà évoqué des jeunes artistes *underground* japonais) ou à des activités circonstanciées de loisir (un pique-nique sous les cerisiers en fleur au parc de Sceaux (92), selon la tradition du *hanami*, souvent évoqué par les enquêtés), ou encore à des habitudes plus régulières. Ainsi, Momoe (n°27) fait partie d'un « groupe de marche » qui rassemble des retraités, japonais pour la plupart et résidant de longue date à Paris. Leurs promenades hebdomadaires dans tel ou tel quartier parisien rassemblent ainsi des individus qui ne résident pas nécessairement dans le même secteur, mais qui partagent une expérience assez similaire de la migration à Paris et un profil démographique homogène.

8.1.2.2. Une visibilité par exception : l'incarnation d'une « figure » locale

La visibilité des migrants japonais peut également, à l'échelle fine du voisinage, se fonder sur l'incarnation d'une figure singulière. Plusieurs enquêtés évoquent la curiosité inspirée chez leurs voisins par la présence d'un Japonais. L'exercice d'une activité peu courante, dans le domaine artistique par exemple, peut renforcer cette singularité. La proportion significative d'artistes et d'étudiants en art parmi les Japonais fait de l'incarnation d'une figure locale singulière une forme non marginale de visibilité sociale. En outre, pour ces individus, les choix résidentiels accordent une place importante aux caractéristiques propres aux logements, qui doivent bénéficier pour les peintres d'un espace suffisant et d'une bonne luminosité, et pour les musiciens d'une bonne isolation phonique, d'une situation en rez-de-chaussée ou encore d'un voisinage bienveillant (autant de caractéristiques mentionnées dans les petites annonces destinées aux étudiants étrangers du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris, par exemple), ce qui peut se traduire par une répartition spatiale relativement diffuse des localisations résidentielles (carte 4.8, concernant les

peintres membres du Nihonjinkai Artist Club). Cette relation particulière au voisinage est ainsi évoquée par Chika (n°21), une violoniste professionnelle résidant depuis deux ans dans un appartement d'un secteur très valorisé du 7^e arrondissement :

« Je connais vingt pour cent des gens de mon immeuble, à peu près. Les gens en dessous, à côté. Bon je dis que je connais, mais en fait on parle un tout petit peu. Ils demandent des nouvelles des concerts, tout ça. Je pense que c'est le fait d'être musicien, ils entendent le bruit, ils savent ce qu'on fait. [...] Ils sont ravis d'entendre de la musique. » (Chika, n°21, mai 2007).

La présence résidentielle dans un secteur de faible concentration japonaise n'implique pas nécessairement une telle visibilité locale, qui suppose également un minimum de compétences à l'interaction, sur le plan linguistique notamment, et plus largement une certaine attitude, pour reprendre le terme utilisé dans les chapitres précédents, favorisant la participation à des sociabilités de voisinage. Or ceux des migrants japonais qui sont le plus susceptibles de correspondre à ce type de localisation résidentielle sont précisément ceux pour qui le processus d'autonomisation est le plus clairement engagé, dont on a vu qu'il s'accompagnait d'une diversification des relations sociales. Parmi les individus dont le séjour à Paris correspond à une étape strictement bornée dans le temps domine un modèle de relations de voisinage soit inexistantes (c'est le cas d'Ippei, n°3, qui séjourne à Paris pour un ou deux ans de formation en cuisine et n'a pour relation extra-professionnelle à Paris qu'une amie japonaise dans la même situation que lui), soit limitées à de brefs échanges quotidiens de courtoisie. Concernant ce dernier point, l'exemple d'Akemi et de Yumiko (section 6.2.1) montre qu'en quelques mois de résidence à Paris une progression significative des relations de voisinage peut se faire jour, en particulier par l'acquisition de compétences linguistiques.

Les relations de voisinage les plus fréquentes sont identifiées pour un profil particulier de migrants japonais : ceux pour qui le séjour à Paris relève d'une forme d'expérimentation (tableau 7.1) et qui connaissent une certaine stabilité résidentielle leur offrant la possibilité d'un temps relativement long de résidence dans le même logement. Ces deux conditions paraissent nécessaires car on peut remarquer que Kaori et Nami, propriétaires-occupants du même appartement depuis 1990, décrivent des relations quasi-nulles avec leurs voisins et le centrage de leurs relations sociales sur la fréquentation de quelques amis (français) proches. Parmi les enquêtés, c'est Noriko (n°6) qui correspond le mieux à ce profil. Le chapitre précédent a montré que ses sept années de résidence dans le même logement s'inscrivent dans une tentative pour « faire sa vie » à Paris, et s'accompagnent d'un ancrage très fort dans son quartier de Jourdain (19^e arr.). Elle s'efforce de multiplier les occasions de sociabilité, avec la clientèle du restaurant où elle est employée, les commerçants de son quartier ou encore les résidents de son immeuble (section 7.3.3). On retrouve là des résultats de travaux de sociologues qui montrent que « les sociabilités de voisinage des individus [...] dépendent également du sens que les personnes confèrent à leur présence dans leur lieu de vie, de leur parcours et de leurs projets résidentiels, et de façon très décisive, de leur ancienneté de résidence dans le quartier. » (Authier, 2002 : 423). Sa sociabilité active de voisinage place d'ailleurs Noriko en décalage par rapport à l'ensemble des « jeunes (âgés de 17 à 25 ans) [qui, de manière générale] ont tendance à voisiner fortement en dehors de leur immeuble mais très peu à l'intérieur » (*ibid.* : 422). En outre, si ses relations japonaises se font avec des individus au profil proche du sien, ses relations françaises dans le quartier et dans son immeuble sont en général plus âgées, ce qui renforce la relative singularité de son attitude sociale. Cet exemple suggère que la situation migratoire peut conférer aux pratiques individuelles une certaine visibilité locale, mais qui

s'actualise très différemment selon les individus, et plus précisément selon des attitudes sociales étroitement associées aux significations du séjour parisien.

8.1.3. La création d'une offre commerciale et culturelle originale

Si l'exercice d'une activité professionnelle rare (artistique par exemple) peut renforcer la visibilité locale de certains migrants en leur conférant une dimension de « figure » locale, ce type d'activité contribue aussi, en tant que telle, à la production d'une offre culturelle. Celle-ci constitue, après les différents types de visibilité individuelle, un autre registre de contribution aux transformations des contextes citadins pratiqués. Le marché parisien de la consommation culturelle accorde une place croissante aux produits japonais, conformément à une tendance dont plusieurs auteurs considèrent qu'elle relève de l'échelle mondiale (Goldstein-Gidoni, 2005). Cette image attractive est mobilisée par les migrants japonais qui parviennent à développer une activité professionnelle dans le domaine artistique ou commercial, et qui contribuent de ce fait à enrichir une offre locale. Ce cas de figure est illustré par l'exemple d'Ikumi (n°14). Diplômé de deux écoles parisiennes de modélisme et de stylisme, il travaille d'abord de façon « alimentaire » comme serveur dans un restaurant français du 8^e arrondissement, puis s'implique entièrement dans la création de spectacles qu'il met en scène avec les membres de sa troupe Yamatonatto, qui regroupe quatre jeunes Japonais, ayant étudié ou étudiant la musique ou la création graphique, et qui se sont rencontrés pendant leur séjour à Paris :

« Yamatonatto c'est vraiment la troupe de jeunes Japonais qui habitent à Paris et qui veulent faire un truc d'art, au sens large. On n'a pas forcément l'occasion d'exprimer des choses, parce que c'est difficile quand on est étranger. Donc c'est pour exprimer quelque chose qu'on a créé ça. [...].

Et la troupe de Yamatonatto, ce ne sont que des gens que tu as rencontrés à Paris ?

Oui, c'est toujours par amis communs, des amis d'amis d'amis, etc. C'est un tout petit milieu, **vraiment un tout petit monde avec de la musique, de la danse, un peu tout mélangé** [...]. C'est vrai qu'il y a beaucoup de Japonais qui habitent à Paris, mais le milieu des Japonais n'est pas très grand, surtout qu'on est dans la même génération, avec le même goût pour la mode, la musique, et tout ça. Donc on se fréquente plus ou moins » (Ikumi, n°14).

Ikumi affirme de façon catégorique que le fait d'être japonais constitue un atout décisif pour un jeune artiste à Paris, puisqu'il bénéficie ainsi d'une image très favorable associant l'« exotisme » à la culture urbaine japonaise qui connaît un succès grandissant en Europe :

« Et pour faire de la création ou de l'art c'est plus facile au Japon ou en France ?

Je pense que c'est plus facile en France qu'au Japon, franchement, pour les jeunes artistes et les débutants. [...] Mais nous nous avons plus d'avantages de faire ici, parce que déjà on est japonais, on est des jeunes artistes japonais, donc déjà pour les Français c'est intéressant.

Tu penses ?

Ah oui, vraiment, mais d'ailleurs c'est assez normal. Parce que par exemple si tu es un artiste français et que tu veux démarrer en France ou au Japon, si tu es au Japon tu as une étiquette : je suis Français, et ça c'est énorme, comme avantage. Et c'est vrai qu'en France, la culture japonaise, on en parle vachement.

Et tu le sens par exemple quand tu cherches une salle ?

Oui par exemple, mais déjà juste le Butô, en France c'est bien accueilli, alors que quand j'étais au Japon je n'en ai jamais entendu parler, je ne connaissais pas, parce que c'est vraiment *underground*. Et ici il y a beaucoup de spectacles de Butô, je ne dis pas plus qu'au Japon, mais ici il y a plein de danseurs japonais qui viennent. Et puis il y a toujours l'exotisme, pour les Français, ça attire. » (*ibid.*).

Cet avantage permet à la troupe de voir ses spectacles programmés dans différentes salles et devant des publics relativement variés. En mai 2005 la troupe met en scène un spectacle de Butô, une forme

de danse japonaise certes réservée au public restreint des amateurs de danse contemporaine, mais qui occupe une large place dans la programmation des centres culturels japonais de Paris¹, et un certain nombre de salles de spectacles de danse qui n'ont pas vocation particulière à proposer une offre japonaise. D'ailleurs Ikumi, qui participe ponctuellement à des spectacles professionnels de Butô, insiste sur le fait qu'il n'avait jamais entendu parler de cette danse au Japon et qu'il l'a véritablement découverte depuis son arrivée à Paris, où elle connaît un succès certain, grâce à la présence régulière de danseurs japonais renommés. Ainsi, sur la cinquantaine de spectateurs du spectacle « Le fil de l'araignée », présenté en avril 2005, la moitié environ étaient japonais, l'autre moitié étant composée de Français abonnés à la salle de spectacle ou amateurs de culture japonaise. Deux spectatrices japonaises rencontrées à la fin du spectacle ont affirmé connaître personnellement les membres de la troupe : l'une vit à Paris depuis cinq ans, réside dans le quartier (Jourdain) et est comédienne, l'autre y vit depuis deux ans et fait des études de danse. Toutes deux fréquentent très régulièrement cette salle.

Si le public, japonais ou non, se limite à une population restreinte d'initiés, ces spectacles sont susceptibles d'avoir un certain rayonnement local, qui apparaît à plusieurs égards. D'abord le spectacle « Le fil de l'araignée » a été programmé à deux reprises au Regard du Cygne, une salle du 19^e arrondissement spécialisée dans la danse contemporaine. Située dans le haut de la rue de Belleville, face aux tours de la Place des Fêtes, cette salle a les caractéristiques du lieu culturel *underground* : une programmation diffusée essentiellement sur Internet et par tracts, une quasi-invisibilité depuis la rue puisqu'il s'agit d'anciens ateliers construits de part et d'autre d'une cour intérieure à laquelle on accède par un portail anonyme (photographie 1, planche 8.1), une clientèle d'habitues jeunes et appartenant au monde du spectacle et de la culture. La direction a accueilli très favorablement la proposition initiale d'Ikumi, et celui-ci se dit prêt à renouveler l'expérience. Plus généralement c'est dans ce type de lieu qu'est souvent diffusé l'art japonais contemporain : Ikumi cite notamment le Shala, une sorte de café-concert de Montreuil (station Croix-de-Chavaux) tenu par une Japonaise anciennement installée à Paris, et qui sert de lieu de ralliement du « petit monde » des jeunes artistes japonais. Un de leurs spectacles est également prévu aux Voutes, un *squat* du 13^e arrondissement. Si ces lieux concernent peu de monde directement, entre cinquante et cent personnes les soirs de spectacle, ils participent en revanche du rayonnement du secteur auprès de la population non résidente. Ikumi affirme ainsi que les habitants du quartier ne fréquentent pas le Regard du Cygne, et que la plupart des spectateurs vivent ailleurs dans Paris. Cependant la salle ne constitue pas véritablement une enclave dans la mesure par exemple où, après le spectacle, les artistes, les responsables de la salle et certains des spectateurs se rendent dans un restaurant ou un bar situé à proximité. La troupe Yamatonatto a également réalisé en 2004, à l'occasion de la fête de la Musique, un spectacle de rue au bord du canal Saint Martin. Ce type d'événement permet naturellement une visibilité accrue et un contact plus large avec la population résidente ou de passage (photographies 2, planche 8.1).

¹ L'Espace Bertin Poirée notamment, situé dans le Marais, propose très souvent des spectacles de Butô au sein d'une programmation destinée explicitement à promouvoir et faire découvrir la culture japonaise parmi le public parisien.

Planche photographique 8.1. Un exemple de visibilité artistique : la troupe *Yamatonatto*

- 1 Le Regard du Cygne, un « lieu » artistique alternatif du Haut-Belleville (19^e arr.)



Source : H. Dubucs, 2005

- 2 Spectacle de danse Butô au bord du canal Saint Martin (10^e arr.)



Source : www.yamatonatto.com

Le choix du lieu répondait à la fois à l'exigence d'avoir un public « branché » et « sympathique », pour reprendre des expressions de Ikumi, et de n'être pas trop éloigné de République pour être certain qu'il soit nombreux. C'est d'ailleurs ce dernier critère qui a finalement décidé les membres de la troupe à ne pas réaliser le spectacle un peu plus au nord du canal, le long du Bassin de la Villette. L'animation ainsi proposée participe incontestablement de l'évolution de l'image du secteur où elle a lieu.

La création d'une offre culturelle est également illustrée par Setsuko (n°10), une pianiste résidant en région parisienne depuis 1980. Son appartement du 12^e arrondissement, dont elle est propriétaire et où elle vit depuis 1989, constitue son lieu principal d'activité (photographies 6.1) comme bureau de

son association et comme lieu d'accueil de ses élèves musiciens. Elle développe parallèlement une série d'activités de formation artistiques ailleurs dans le Nord-Est parisien. D'une part, elle donne des cours de piano et des concerts au sous-sol d'une librairie du 10^e arrondissement, entre la gare du Nord et la gare de l'Est, tenue par une Algérienne qui cherche à en faire un lieu d'exposition. D'autre part, elle a créé l'atelier Le Son des Choses destiné à l'initiation musicale, qui constitue sa principale activité professionnelle. Les concerts qu'elle donne dans le cadre de son atelier ont lieu à Bagnolet (93). Une observation sur place lors d'un concert montre que les enfants et jeunes adolescents participant à l'atelier sont issus de familles d'origine et de niveau social relativement variés, en raison notamment d'une coopération entre Setsuko et le conservatoire municipal de Bagnolet qui permet à des élèves qui y sont inscrits de ne pas payer la cotisation de l'atelier, assez élevée. Conformément aux remarques faites par Ikumi (n°14) sur les avantages d'être japonais pour initier une carrière d'artiste à Paris, le fait que Setsuko soit japonaise constitue un atout évident pour le succès de son atelier. Une discussion informelle avec les mères de certains élèves de l'atelier ont ainsi montré qu'elles appréciaient des méthodes « originales », « différentes », qui développent une « ouverture d'esprit » chez leurs enfants. La mise en scène du spectacle, de l'organisation de la salle aux costumes des participants, étaient conçue pour créer une sorte d'ambiance japonaise immédiatement identifiable. Comme professeur d'initiation musicale, Setsuko est également amenée à participer à des formations en dehors de son propre atelier. Elle évoque notamment son activité auprès d'éducateurs sociaux en formation, en insistant sur l'enjeu que représente l'aide aux « *personnes en difficulté* », aux « *enfants qui pourraient être délinquants* ». En effet la mise en œuvre d'une sorte de dimension sociale et pratique de son travail de musicienne est liée à ce qu'elle présente comme une profonde évolution personnelle. Elle insiste à plusieurs reprises sur l'ampleur de l'évolution en décrivant ce qu'elle était lors de son arrivée à Paris :

« Mais parce que je suis une Japonaise pianiste, qui arrive de la formation classique, dérivée du conservatoire, vous pouvez imaginer, j'étais bien protégée, puriste, et mon esprit était comme ça, fermé. Mais Paris ça m'a aussi secouée, en quelque sorte. ». (Setsuko, n°10).

Il est intéressant de noter que cette évolution personnelle profonde liée à la confrontation avec une réalité sociale parisienne fait écho au discours de certains des jeunes Japonais résidant dans le 19^e arrondissement lorsqu'ils évoquent l'intérêt d'une confrontation quotidienne à un quartier populaire. Cependant la situation migratoire intervient de façon différente dans ces deux formes d'évolution personnelle. Dans le cas des résidents du 19^e, cette ouverture revêt toujours implicitement un caractère temporaire, et relève d'une expérimentation correspondant à un âge relativement jeune et à une situation professionnelle et personnelle encore floue, dans la perspective d'un retour toujours possible au Japon. A l'inverse, Setsuko établit un lien étroit entre la construction progressive de cette ouverture d'esprit et la transformation d'une expérience migratoire en une sédentarité volontaire, dont elle cherche à assumer toutes les implications y compris politiques et éthiques :

« C'est aussi avec l'âge, c'est aussi notre problème : comment on peut accueillir des personnes en difficulté. Et puis je me suis dis : je ne suis plus une étrangère qui doit se protéger. Je suis une citoyenne de Paris, de la France. Je prends aussi une charge de notre problématique de Paris. ». (Setsuko, n°10).

Setsuko illustre cette évolution en rappelant son itinéraire résidentiel à Paris (figure 7.1), dont elle considère qu'il correspond aux différentes phases de son évolution personnelle :

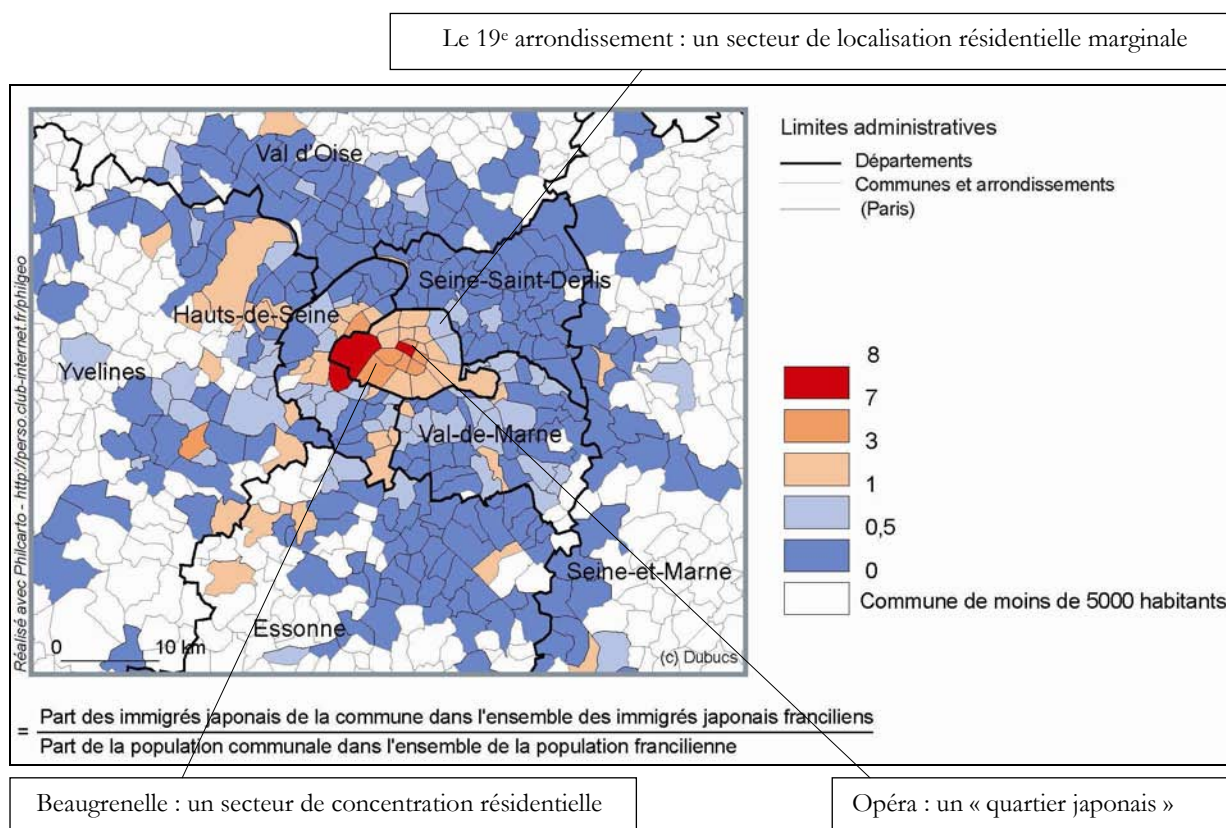
« Et puis comme vous avez vu j'ai habité d'abord à Boulogne, le 16^e, et puis j'ai déménagé. Et puis je fréquente le 10^e, etc. Voilà, et je sens vraiment comme ça. ». (Setsuko, n°10).

Les artistes japonais se retrouvent dans plusieurs types de séjours, selon qu'il s'agisse d'une « expérimentation » (Takayasu, n°12), d'une installation « par alliance » (Ikumi, n°14) ou de la construction d'une « primarité » sociale et professionnelle (Rieko, n°8, Setsuko, n°10, Yoko, n°15). C'est parmi ce dernier type que la création d'une offre culturelle japonaise, respectivement dans les domaines de la peinture (expositions dans des galeries), de la musique et de la culture en un sens plus large (direction du journal *Jipango*, stages d'initiation à la calligraphie, « marchés japonais de Noël », dégustations, etc.), apparaît la plus pérenne, d'un point de vue financier notamment, et la plus visible auprès d'un public de non initiés. En outre, contrairement aux spectacles donnés par la troupe d'Ikumi, les activités culturelles des migrants installés plus durablement à Paris se développent dans des types de quartier assez variés : l'animation événementielle ou associative de petites salles du Nord-Est parisien est complétée par la contribution à l'offre de lieux artistiques plus institutionnalisés, comme des galeries d'art du 2^e arrondissement (pour Rieko et Yoko) ou la Maison de la Culture du Japon. A cet égard il est intéressant de noter que les prolongations successives du séjour d'Ikumi et la concrétisation progressive de son projet d'une carrière d'artiste indépendant à Paris s'accompagnent d'une évolution des lieux d'exercice de ses activités. Aux *squats* et salles *underground* du début succèdent des lieux plus institués : le Point Ephémère, haut lieu de création contemporaine en bordure du canal Saint Martin (10^e arr.), dans un secteur dont le processus de *gentrification* est clairement engagé, où Ikumi est artiste-résident pendant six mois ; l'espace Bertin Poirée (1^{er} arr.), dans le Marais, un centre culturel spécialisé dans la création japonaise contemporaine. Autrement dit, l'offre culturelle créée par les migrants japonais (et parfois par un même individu au cours de son séjour à Paris) couvre donc un large éventail de registres et de lieux, depuis la création événementielle à public restreint mais qui contribue à conférer une image de créativité à des secteurs populaires en *gentrification*, jusqu'à l'enrichissement d'une offre culturelle dans des lieux plus institués dans des quartiers centraux et valorisés de l'agglomération. Ces résultats suggèrent que les artistes étrangers, en particulier lorsqu'ils bénéficient collectivement d'une image favorable et économiquement attractive, peuvent être des acteurs importants de l'articulation entre les cultures *in*, c'est-à-dire institutionnelles, et les cultures *off*, innovantes et à audience confidentielle, pour reprendre l'expression de B. Grésillon. L'auteur souligne d'ailleurs combien le second ensemble constitue un enjeu réel du rayonnement métropolitain (Grésillon, 2002).

8.2. Trois secteurs de Paris *intra-muros* au regard de leur co-production par les pratiques quotidiennes des migrants japonais : Opéra (1^{er} et 2^e arr.), Beaugrenelle (15^e arr.) et le 19^e arrondissement

Nous proposons de compléter ces pistes de réflexion, concernant les différents registres d'action possibles des migrants japonais sur les dynamiques urbaines, en analysant de manière plus précise les pratiques de cette population sur trois « scènes » différentes de l'espace parisien. La carte 8.1 situe ces trois espaces et montre qu'ils occupent des positions différentes dans la géographie du Japon à Paris. Chacun de ces secteurs a un poids différent dans la répartition résidentielle des Japonais, dans la polarisation des pratiques des ceux qui n'y résident pas, et se distingue des autres par le profil (sociodémographique, mais aussi en termes de significations des séjours) de ceux qui le fréquentent ou l'habitent.

Carte 8.1. Trois « scènes » intra-parisiennes de la contribution des migrants japonais aux dynamiques urbaines



Source : INSEE, RGP 1999 ; champ : communes de plus de 5000 habitants ; discrétisation selon l'algorithme de Jenks.

En outre chacun de ces trois secteurs constitue un contexte particulier du point de vue de son histoire urbaine et de la composition sociodémographique de sa population. Il s'agit donc de poursuivre une réflexion sur les contributions possibles des migrants japonais aux dynamiques urbaines en les situant dans des contextes différenciés : un secteur de localisation résidentielle marginale, où les Japonais sont sous-représentés par rapport à la moyenne régionale ; une « centralité immigrée » associant une polarisation culturelle et commerciale à une surreprésentation résidentielle (section 5.3.2) ; enfin, un secteur de forte surreprésentation des résidents japonais mais dont l'enquête plus large a montré qu'il ne polarisait pas la fréquentation de Japonais non-résidents.

Tableau 8.3. Evolution démographique intercensitaire des arrondissements parisiens étudiés

Arrondissements	Population en 1982	Population en 1990	Population en 1999	Evolution 1990-99 (%)
1	18 272	18 365	16 895	-8%
2	20 514	20 742	19 640	-5%
15	224 773	224 205	225 467	+ 1%
19	163 244	165 132	172 587	+ 5%

Source : INSEE (à partir de Endelstein, 2005 : 71).

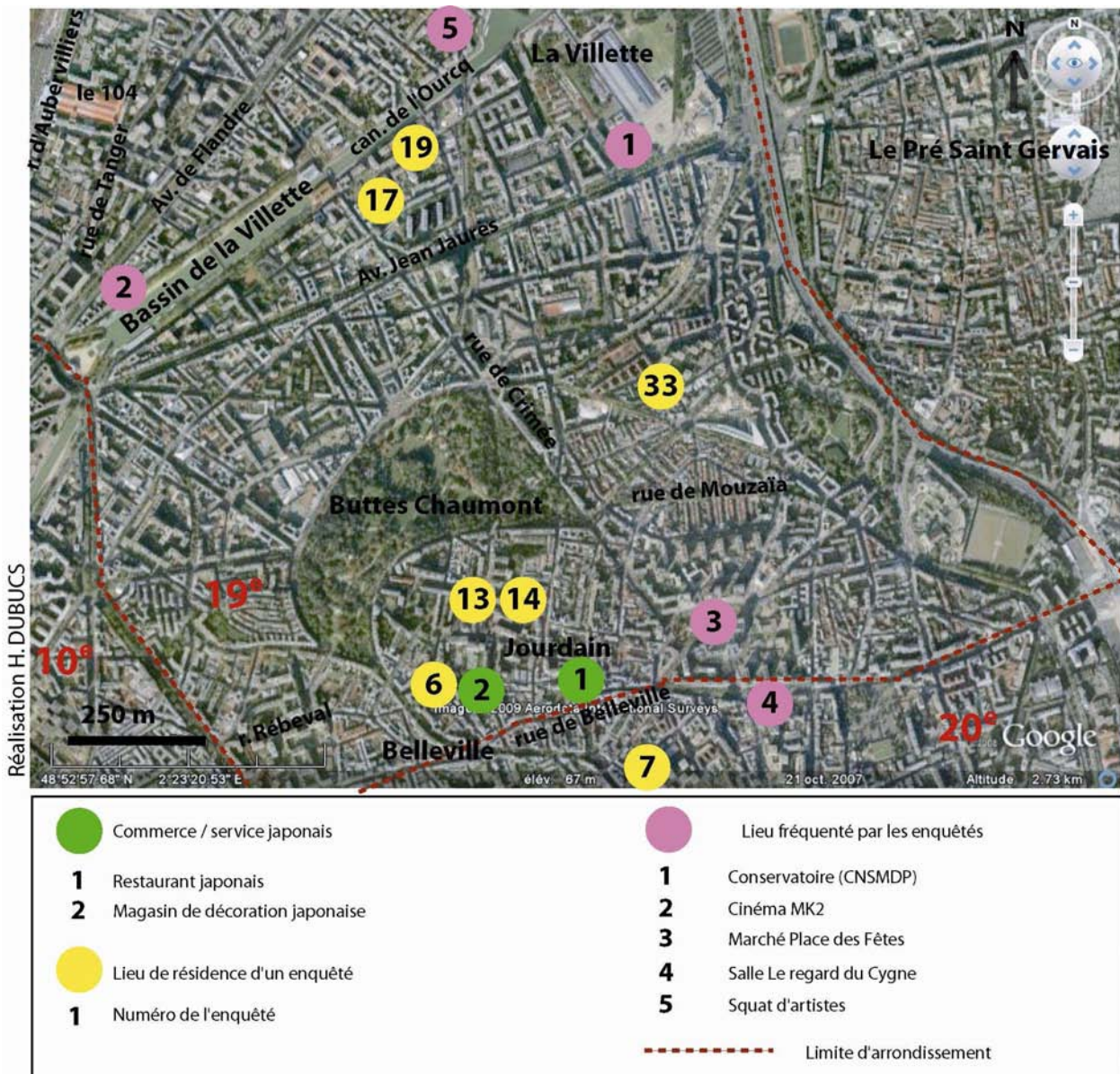
8.2.1. Le 19^e arrondissement : un secteur de localisation résidentielle marginale

Ce premier type d'espace¹ renvoie à l'hypothèse d'une contribution d'élites migrantes, représentées ici par les migrants japonais, au processus de *gentrification*. Avec près de 180 000 habitants en 1999 (tableau 8.3), le 19^e arrondissement est l'un des plus peuplés de la capitale, et se singularise par une forte croissance démographique depuis une vingtaine d'années. Celle-ci s'inscrit dans un processus de transformations urbaines vigoureuses : alors que « les terrains de l'actuel 19^e ont été jusqu'à une période très récente une terre de rejet, un lieu de passage et de transition » (Endelstein, 2008 : 65), « le 19^e arrondissement est l'un des arrondissements parisiens dont les transformations du paysage et du cadre urbain ont été les plus importantes depuis une vingtaine d'années, avec deux autres arrondissements périphériques, le 20^e et le 13^e » (*ibid.* : 67).

Le 19^e arrondissement est celui qui compte la plus forte proportion d'ouvriers et d'employés (plus de 40% des actifs en 1999). Son passé industriel récent explique en partie l'importance de la population étrangère (près de 20% en 1999), maghrébine, africaine et asiatique. Au sein de cette dernière, la population chinoise est particulièrement visible dans la partie bellevilloise de l'arrondissement (carte 8.2). L'importance du parc HLM (près de 30% de l'ensemble des logements de l'arrondissement) contribue à limiter l'embourgeoisement de la population résidente dans un contexte de tertiarisation très nette de l'emploi et de croissance forte des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active. L. Endelstein qualifie ainsi le 19^e d'« arrondissement multiethnique en voie de gentrification » (*ibid.* : 72).

L'arrondissement apparaît également très diversifié sur le plan de la composition de la population et du type de bâti, notamment résidentiel. L'Est du canal de l'Ourcq est socialement plus valorisée que sa partie ouest, mais cette dissymétrie est rendue complexe par la juxtaposition de quartiers très contrastés, organisés par des axes majeurs (l'avenue de Flandre, le canal de l'Ourcq et le Bassin de la Villette, l'avenue Jean-Jaurès, la rue de Belleville) : secteurs haussmanniens valorisés entre les Buttes Chaumont et le canal ; maisons individuels dans le quartier de la Mouzaïa ; « poches » d'habitat faubourien dégradé rue de Crimée ; grands ensembles HLM issus des grandes opérations de rénovation des années 1970 (ZAC Avenue de Flandre, Rébeval, Curial). La *gentrification* de l'arrondissement a touché d'abord l'axe du canal de l'Ourcq, et les bords du bassin de la Villette constituent désormais un secteur très attractif du point de vue résidentiel et de l'offre de loisir (notamment avec les deux cinémas MK2 de part et d'autre du bassin). D'autres secteurs comme le sud-est des Buttes Chaumont, correspondant au quartier Jourdain, ont vu un changement de grande ampleur de leur population résidente, où sont surreprésentés, en 2002, les cadres et ingénieurs et les professions culturelles (Clerval, 2008 : 170). C'est désormais le Nord et l'Ouest de l'arrondissement qui connaissent les transformations les plus notables, avec une vaste opération de rénovation entre les rues de Tanger et d'Aubervilliers, cette dernière accueillant le « 104 », un établissement public de la Ville de Paris dédié à la création contemporaine et à la résidence d'artistes de toutes nationalités, installé dans les anciens locaux du service municipal des pompes funèbres.

¹ Précisons d'emblée que la réflexion sur ce contexte est plus développée que sur les deux autres, dans la mesure où la contribution d'élites migrantes à la *gentrification* constituait un questionnement formulé très tôt dans la genèse de cette recherche. Cela explique également que le nombre d'enquêtés résidant dans ce secteur soit paradoxalement supérieur à celui des résidents des deux autres. Ce déséquilibre est en effet lié au fait qu'une partie de notre échantillon a été construit en tenant compte du critère de résidence dans le 19^e arrondissement.

Carte 8.2. Le 19^e arrondissement de Belleville au Bassin de la Villette

Source : H. Dubucs, enquêtes et observations 2005-2008 ; image *GoogleEarth*, 2009.

Enfin le 19^e arrondissement se caractérise par la présence de grands équipements ou sites dédiés au loisir : les parcs des Buttes Chaumont et de la Villette, le canal de l'Ourcq constituent une offre unique à Paris pour sa qualité paysagère. Ce dernier secteur est en outre équipé d'un complexe de cinéma très fréquenté par des populations non résidentes. Enfin on peut identifier une offre culturelle qui ne s'adresse pas au « grand public » mais qui participe de la renommée du lieu auprès d'une population d'étudiants ou d'artistes, avec des lieux tels que Le regard du Cygne ou des ateliers et *squats* d'artistes rue Barbanègre, à l'ouest du canal.

Cette offre entraîne localement une fréquentation qui ne se limite aux seuls résidents de l'arrondissement. Le 19^e arrondissement est décrit par les observateurs du marché immobilier japonais comme particulièrement répulsif, mais que certains sites sont fréquentés par des Japonais résidant dans les beaux quartiers : Eri (n°9), résidant de longue date à Paris et qui habite le quartier de l'Opéra, se promène plusieurs fois par an aux Buttes Chaumont mais ne fréquente par les lieux alentours, et il s'y rend directement en voiture. Sumichika (n°16), expatrié au Centre Japonais des Collectivités Locales et résidant dans le 15^e arrondissement, ne va dans le 19^e arrondissement qu'à l'occasion d'expositions à la Cité des Sciences de la Villette, mais il profite de cette occasion pour marcher depuis République, en longeant le Canal Saint Martin puis le Canal de l'Ourcq, ce qui lui permet d'avoir une bonne connaissance de la succession des quartiers qu'il traverse. Il se sert d'ailleurs de cette connaissance pour se différencier explicitement des cadres et des hommes d'affaire expatriés en décrivant « deux groupes. Un groupe, c'est pour faire des courses, Louis Vuitton, etc. [...] C'est plutôt des filles, femmes, *business men*. L'autre groupe, c'est ceux qui fréquentent Paris, ceux qui connaissent beaucoup Paris, qui s'intéressent aux différents quartiers », et en se positionnant très clairement dans le second.

Les étudiants japonais du Conservatoire National de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP), situé au sud du parc de la Villette, développent une fréquentation quotidienne du quartier mais qui se limite à quelques lieux précis. La localisation de l'établissement entraîne la co-présence des étudiants en musique et d'habitants relativement divers par leur composition socioprofessionnelle, dans un secteur qui connaît de fortes transformations sociales. Plusieurs caractéristiques du fonctionnement général de l'établissement concourent à donner l'impression d'une sorte d'enclave, sans lien avec le quartier qui l'entourne. L'architecture même du bâtiment offre peu d'ouvertures sur l'avenue et sur l'allée principale d'accès au parc de la Villette : peu de surfaces vitrées, et une entrée principale condamnée pour travaux depuis plusieurs années, qui oblige à entrer et sortir du bâtiment par une unique petite porte latérale qu'aucun affichage n'indique comme telle. De plus, l'accès au parc de la Villette par l'arrière du bâtiment est impossible, et dans une certaine mesure superflu car le bâtiment est structuré autour de son propre jardin intérieur, vaste et arboré. Plusieurs observations du comportement des étudiants à la sortie du conservatoire confirment que ceux-ci fréquentent très peu le parc, ce en quoi les trois étudiants japonais interrogés ne se distinguent pas des autres. Les formes prises par les activités proprement artistiques proposées par le conservatoire ne semblent pas contribuer à nuancer ce fonctionnement en enclave. Ainsi, le professeur de deux des étudiants japonais interrogés indique qu'aucune habitude n'a été prise d'organiser des concerts d'élèves hors du conservatoire, où le public, lors des concerts fréquents, est essentiellement extérieur au quartier. Il évoque ainsi un unique concert que ses étudiants ont réalisé dans une église à proximité de l'avenue Jean-Jaurès. La rupture entre l'établissement et le quartier environnant est également sensible du point de vue des représentations que s'en font les étudiants, dont le discours reprend régulièrement le thème de la dangerosité. Par exemple une note d'information émanant de la direction du conservatoire est affichée en plusieurs endroits de l'établissement, qui relate l'agression récente d'une étudiante à la sortie du conservatoire. Après avoir rappelé qu'il s'agit d'un événement relativement fréquent, elle incite les étudiants, « surtout les jeunes femmes », à redoubler de vigilance en quittant l'établissement, en particulier le soir, et à prendre immédiatement le métro, ou à se faire accompagner si un trajet à pied est inévitable. Plusieurs observations du comportement des étudiants à la sortie du conservatoire ont révélé, de fait, une tendance fréquente à quitter les lieux immédiatement après, en s'engageant dans l'entrée de la station de métro située à quelques mètres de

la sortie du conservatoire, ou en descendant l'avenue Jean Jaurès en groupe. Dans tous les cas le parc de la Villette et l'esplanade qui en marque l'entrée sont très peu fréquentés.

Cependant plusieurs éléments invitent à nuancer cette impression d'une rupture complète avec le quartier. La recherche d'une proximité entre le lieu de résidence et le lieu d'étude est le premier facteur pouvant favoriser la fréquentation du quartier par les étudiants du conservatoire, au point qu'on peut parler d'une « niche résidentielle » constitutive d'un troisième type de « lieu japonais » à Paris après l'Ouest parisien et le quartier de l'Opéra (Laruelle, 1997 : 29). Les entretiens réalisés avec trois étudiants japonais indiquent clairement que les longs déplacements avec les instruments sont vécus comme une contrainte certaine, dans la mesure où ils se rendent quotidiennement au conservatoire pour des séances de travail collectives. Ainsi Kâ (n°11) et Takayasu (n°12) ont tous deux préféré déménager respectivement dans les 11^e et 14^e arrondissements et se rapprocher du conservatoire, alors que leur premier logement leur permettait de jouer de leur instrument sans contrainte. En effet ils ont d'abord vécu dans des résidences pour musiciens japonais, respectivement à Nanterre et à Rueil-Malmaison. Sato (n°17) a eu la chance de trouver son premier appartement, par une connaissance, à une station de métro du conservatoire, près de l'avenue Jean Jaurès (Métro Crimée), et se déclare très satisfaite de cette proximité. L'examen des annonces immobilières affichées dans la cafétéria du conservatoire montre que la quasi-totalité des appartements proposés se situent à proximité immédiate du conservatoire, et remplissent souvent explicitement des critères importants pour des étudiants en musique, tels qu'un isolement sonore correct ou la bienveillance des voisins directs. Tous les étudiants interrogés déclarent connaître plusieurs étudiants japonais vivant à proximité immédiate du conservatoire, ce qui confirme l'attractivité d'une localisation proche, et peut susciter par ailleurs une fréquentation du quartier en-dehors des heures de travail, notamment dans le cas de Sato qui circule beaucoup à pied pour se rendre chez des amies japonaises vivant de part et d'autre du canal de l'Ourcq. De la même façon, Kâ rend très souvent visite à un ami japonais, également étudiant du conservatoire, à la station Crimée, de l'autre côté du canal : il descend à pied une partie de l'avenue Jean Jaurès, puis prend la rue de l'Ourcq pour traverser le canal. Dans les deux cas, le caractère dangereux du quartier est évoqué, mais de façon nuancée et rapporté à des localisations précises. Ces témoignages font ainsi écho au fait, observé de façon plus générale, que les étudiants japonais ont tendance à fréquenter surtout des étudiants japonais du même établissement. Le conservatoire induit la fréquentation du quartier alentour par des étudiants japonais qui ne se réduisent pas aux seuls résidents. Cette fréquentation se traduit notamment par une connaissance de plus en plus fine des ressources, des aménités et des désagréments du quartier. On peut ainsi remarquer que Kâ, qui réside à Bastille mais fréquente quotidiennement le conservatoire et ses environs, a une connaissance plus précise du quartier qu'Ippei (n°3) qui réside pourtant à la station Crimée, mais dont les relations sociales s'effectuent ailleurs.

Le 19^e compte aussi des migrants japonais qui y résident de manière prolongée, en étant installés en couple avec un Français (Yuri, n°19, Miho, n°7, Ikumi, n°14, Maya, n°33) et / ou qui prolongent un séjour comme tentative d'épanouissement professionnel ou personnel (Noriko, n°6, Tomoko, n°13). Les chapitres précédents ont montré que les temporalités plus longues de ces séjours sont associées à des formes de familiarité avec l'espace parisien (dans tous ces exemples la résidence dans le 19^e est précédé d'un parcours résidentiel intra-parisien comportant plusieurs étapes) et d'ancrage à l'échelle du quartier, reflété par le développement d'habitudes de consommation et de sociabilités locales. C'est parmi ces migrants que l'on observe à la fois la plus grande extension spatiale des pratiques

dans l'arrondissement (au contraire du caractère spatialement très circonscrit de celles-ci dans le cas des étudiants du CNSMDP) et la plus grande intensité de celles-ci à l'échelle locale (cf. analyse du parcours commenté avec Miho, section 6.2.2.3, et celle des sociabilités de voisinage de Noriko, section 7.3.3). C'est donc par l'incarnation d'une « figure » locale (section 7.3.3) que les individus de ce type contribuent d'abord aux marquages sociaux des lieux qu'ils fréquentent. La carte montre que dans tous les cas les résidents japonais sont localisés dans des secteurs où la *gentrification* est largement engagée (Jourdain, la Mouzaïa, la rive est du bassin de la Villette). En tant que trentenaires asiatiques, leur contribution à ce processus apparaît donc plutôt relever d'une complexification des marquages sociaux à l'échelle très locale, dans des secteurs habités majoritairement par des ménages de jeunes actifs blancs et de ménages immigrés plus âgés (africains ou asiatiques, autour de la station Jourdain). L'autre principale modalité d'action sur le quartier est la création d'une offre culturelle ou commerciale japonaise (spectacles de Bûto dans une salle proche de la place des Fêtes, restaurant Nakagawa à Jourdain et son extension place des Fêtes, magasin de décoration japonaise rue de la Villette). Le fait que les utilisateurs de cette offre soient surtout de jeunes actifs représentatifs des « nouvelles classes moyennes », décrit par les travaux sur la *gentrification*, montre que l'image japonaise correspond bien à un système de valeur « cosmopolite » de cette catégorie de citadins (Simon, 1995).

8.2.2. Opéra : marquages sociaux et usages marchands variés d'un « quartier japonais »

La section 5.3.2 a décrit dans quel contexte urbain, et selon quel processus historique, un « quartier japonais » s'est développé dans quelques rues du cœur historique et de l'un des quartiers d'affaires les plus dynamiques de la capitale. La visibilité japonaise passe d'abord ici par l'offre commerciale, notamment en matière de restauration, *via* des vitrines et devantures où les textes sont toujours rédigés, parfois exclusivement, en japonais. Comme pour d'autres centralités immigrées à Paris (Guillon et Taboada-Leonetti, 1986 ; Jones, 2003), c'est surtout l'offre alimentaire et de restauration qui singularise le quartier et fonde son attractivité auprès de non-japonais. Les restaurants japonais sont d'ailleurs cités par les élus du 1^{er} arrondissement (qui comprend la majeure partie de ces commerces) comme l'unique phénomène directement lié à la présence japonaise auquel ils soient confrontés. En revanche la question de l'emprise commerciale japonaise dans de « petits arrondissements » apparaît comme un enjeu politique important, qui occasionne des réunions conjointes¹ entre les mairies des 1^{er} et 2^e arrondissements :

« Pour nous à l'échelle du premier arrondissement aujourd'hui, il ne faudrait pas que la mono-activité de ce type de restauration fasse tâche d'huile. Là, ça va, on a notre bonheur. On a ce qu'il faut pour manger japonais. Mais il faudrait pas plus. Et on voudrait savoir jusqu'où ça va aller, avoir plus d'informations. [...] Nous on veut savoir : jusqu'où ils vont aller, pourquoi ils sont concentrés là. Comment on va faire. Et quel sera le visage de ce quartier là dans dix ans, dans vingt ans, et quel est notre rôle aujourd'hui. [...]. Nous, dans le un et dans le deux [les 1^{er} et 2^e arrondissements], on n'a pas de moyens pour mener une étude. Mais ils [ses interlocuteurs à la mairie du 2^e arrondissement] en entendent aussi parler par les riverains, dans les conseils de quartier. Je le répète pour la énième fois, pas d'animosité particulière. C'est pas un problème. Mais c'est quelque chose dont on commence à entendre parler, et c'est assez nouveau. Moi je n'en entendais pas parler il y a six ou sept ans. Et là, depuis, allez, un ou deux ans, il y a pas un conseil de quartier de Palais Royal, ou de Gaillon ou du Mail côté deuxième, où on n'évoque pas cette question. [...] C'est vrai que depuis quelques

¹ Notre interlocuteur insiste sur le fait que le thème des implantations commerciales japonaises est un bon exemple d'un sujet de coopération étroite entre deux administrations municipales ayant par ailleurs des sensibilités politiques très contrastées (UMP pour le 1^{er} arrondissement, Verts pour le 2^e).

années, je dirais depuis cinq, six ans, on commence à avoir des plaintes d'habitants du premier, au sujet des restaurants japonais : « Ah, la boulangerie a fermé, la pharmacie aussi ! », des choses comme ça. Pas grand-chose, mais quand même des pétitions. Cent-cinquante, deux-cents personnes, mais à l'échelle de notre arrondissement, c'est vraiment significatif. » (Entretien avec le directeur de cabinet du maire du 1^{er} arrondissement, juillet 2009).

Aux yeux des élus locaux, la visibilité japonaise dans le quartier concerne essentiellement l'activité commerciale, notamment en matière de restauration¹, qui cristallise une opposition émergente de la part d'habitants. Le discours politique de qualification d'un tel phénomène est assez comparable à celui qu'observent les chercheurs sur d'autres quartiers concernés par une activité commerciale immigrée, tels que le quartier Sedaine-Popincourt (11^e arr.) qui concentre des commerces textiles tenus par des Chinois (Poisson, 2005). Néanmoins les propos dont nous tirons ces extraits insistent davantage sur l'incertitude et le manque d'informations que sur la réalité d'un « problème » économique. Notre interlocuteur à la mairie du 1^{er} arrondissement souligne les grandes difficultés de l'administration municipale à « identifier et dialoguer avec des interlocuteurs de cette communauté » (*ibid.*), qu'il considère comme peu structurée et peu institutionnalisée. Ainsi, en dix ans d'activité à son poste, le directeur de cabinet du maire n'a connu qu'un exemple de prise de contact collective de résidents japonais avec leur mairie, à propos d'une fête associée à un événement commercial, d'extension spatiale très limitée. Il considère également que les chiffres de l'INSEE concernant le nombre de résidents japonais (114 pour le 1^{er} arrondissement, 88 pour le 2^e en 1999) sont très clairement sous-évalués :

« Moi, les Japonais, je les situerais plus près des 2 000. Bon, c'est du doigt mouillé, mais quand même. Le maire, quand il a fait la campagne électorale, il a fait du porte à porte, cage d'escalier par cage d'escalier. Il me dit : tel immeuble, c'est que des Japonais. En tout cas, des noms asiatiques, mais qui sonnent japonais très clairement » (*ibid.*).

De tels écarts dans l'évaluation numérique de la population japonaise peuvent s'expliquer par le fait que le quartier est à la fois un secteur de concentration résidentielle (carte 8.1), d'implantation d'entreprises japonaises (carte 5.5) et de fréquentation par des Japonais, touristes ou résidant ailleurs dans Paris.

Avec 3% de résidents étrangers, le quartier de l'Opéra est l'un des secteurs parisiens pour lesquels cette proportion est la plus faible (APUR, 2003). Localement les Japonais peuvent ainsi apparaître comme la (ou l'une des) seule(s) communauté(s) étrangère(s), en particulier au sein du système scolaire :

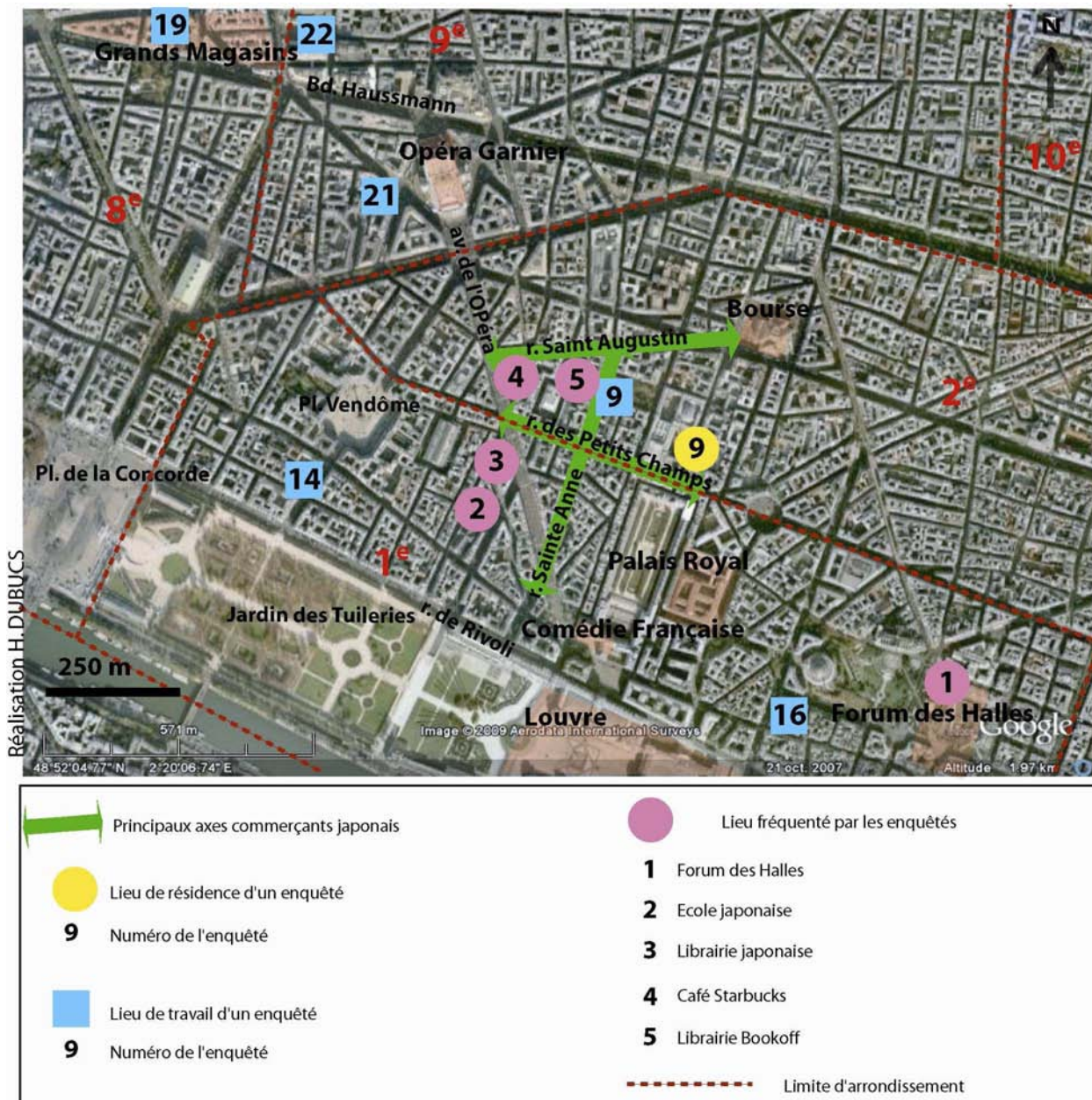
« La seule étude qui a été faite, de manière sommaire, mais qui donne une photographie, c'est dans nos écoles du quartier. Quel est le taux de fréquentation d'enfants issus de ces communautés là. Et on observe qu'il y a de plus en plus d'enfants issus de la communauté japonaise, dans les trois ou quatre écoles, si on compte le 2^e (il n'y a pas beaucoup d'écoles, ce sont de petits arrondissements), on commence à voir du 10 ou 15 % issus soit d'un, soit des deux parents japonais. Et les chefs d'établissement concernés, je pense surtout aux écoles de la Sourdière et d'Argenteuil, dans le 1^{er}. Ils disent qu'en CP ils ont vu des enfants japonais ne sachant ni lire ni écrire le français, et qui à la fin de l'année savent lire et écrire comme un enfant qui aurait fait toute sa maternelle en France. Donc une intégration fulgurante, sans aucun problème, c'est stupéfiant d'une certaine manière. Qu'est-ce que vous voulez dire ? Ils arrivent, pouf ! En quelques temps [...] On a une très grosse

¹ Les enquêtes ponctuelles menées par les services des deux mairies concordent avec des sources telles que le guide gastronomique *Itadakimasu* (évoqué au chapitre 5) pour montrer que la plupart des restaurants japonais de la rue Sainte-Anne et des rues environnantes sont dirigés par des Japonais.

école privée, rue saint Roch, à 100 m du quartier dont on parle. Je peux vous dire, j'ai mon grand qui est là-bas en CM1. Une école qui fait 426 gamins. Ecole privée, catholique...donc sur le papier on ne penserait pas voir des Japonais ! Depuis quelques années on voit arriver des enfants issus de parents japonais, et pareil, aucun problème, vraiment. Intégration parfaite, et culturellement, et scolairement. Alors évidemment ils ne vont pas au cathé, mais ça, ça n'a aucune importance. On n'en entend pas parler, quoi. Pas de problème particulier, pas de redoublement plus que la moyenne, c'est un peu une énigme, pour nous. » (*ibid.*).

Ces propos suggèrent bien une perception des résidents japonais par les élus locaux comme incarnant une communauté « modèle » au regard de critères renvoyant à l'« intégration » scolaire et culturelle. Les enquêtes menées auprès de migrants japonais permettent de préciser le profil vraisemblable des résidents japonais du quartier. En effet, les couples japonais (Rieko, n°8) ou franco-japonais (Yuri, n°19) qui scolarisent leurs enfants dans le système français séjournent à Paris sinon de manière définitive, du moins dans le cadre d'une primarité sociale et professionnelle. Ce type de signification du séjour s'accompagne d'une autonomie certaine vis-à-vis des ressources commerciales japonaises et des réseaux sociaux japonais. Il semble donc qu'une localisation résidentielle dans le 1^{er} ou le 2^e arrondissement réponde d'abord à un critère de proximité par rapport au lieu de travail, dans le cas de commerçants et restaurateurs, ou d'employés de l'une des nombreuses sociétés et administrations japonaises du quartier, à l'exemple d'Eri (n°9), qui habite un studio dont il est propriétaire dans la prestigieuse galerie Vivienne, à proximité immédiate du siège de la représentation diplomatique de Hyogo (préfecture de Kobé) où il travaille (carte 8.3). Les traits majeurs de la visibilité japonaise dans le quartier occultent ainsi la grande diversité des populations qui le fréquentent. Les résidents ne constituent qu'une partie des Japonais qui utilisent les ressources commerciales localisées : la quasi-totalité des enquêtés fréquente le quartier de l'Opéra, pour y travailler (Akemi, n°22, Toshiro, n°30, Sumichika, n°16), pour s'y approvisionner ou s'y distraire, souvent de manière collective (Yumiko, n°23, Mari, n°18), ou pour y effectuer ponctuellement des achats précis, dans une librairie ou une épicerie japonaise (Noriko, n°6, Miho, n°7).

En termes de marquages sociaux, cette diversité des usages du quartier par des migrants et touristes japonais crée une présence quasi-continue et très diverse en termes d'âge, de tenue vestimentaire, de mode de consommation. Si la fréquentation des restaurants par des Japonais est largement mise en avant, dans les guides japonais et français, comme un critère d'« authenticité », d'autres offres commerciales sont également fréquentées, qui ne sont pas spécifiquement japonaises mais qui, par effet de proximité spatiale, bénéficie de l'attractivité commerciale plus ciblée du quartier. On a ainsi évoqué, au chapitre 5, le cas du café Starbucks de l'avenue de l'Opéra, fréquenté régulièrement par Noriko (n°6) et Miho (n°7). Cet exemple éclaire le caractère ambigu de la notion de « quartier japonais », où l'offre commerciale japonaise n'est pas utilisée que par les seuls migrants ou touristes japonais, et où ceux-ci font usage, à l'occasion de leur fréquentation du quartier, de ressources commerciales qui ne sont pas spécifiquement japonaises. Autrement dit, dans ce contexte, c'est à la fois comme co-porteur d'une image japonaise associée au quartier et comme consommateur doté d'un fort pouvoir d'achat (notamment dans un contexte de séjour bref où, on l'a vu, la logique d'expérimentation se traduit en partie par une logique de consommation) que les migrants japonais contribuent aux dynamiques commerciales et paysagères des lieux.

Carte 8.3. Le quartier japonais à Opéra (1^{er} et 2^e arrondissements)

Source : H. Dubucs, enquêtes et observations 2005-2008 ; image *GoogleEarth*, 2009.

8.2.3. Beaugrenelle : un secteur de concentration résidentielle

Au sein du 15^e arrondissement, qui comprend une forte proportion de classes moyennes et supérieures (INSEE et IAURIF, 2000), le secteur Beaugrenelle, qui correspond à la partie ouest de l'arrondissement jouxtant la Seine entre les stations de métro Bir Hakeim au Nord et Javel au Sud, se singularise d'abord par son cadre bâti. Le Front de Seine est en effet issu d'une très vaste opération de rénovation urbaine conçue au début des années 1960 et mise en œuvre par une société d'économie mixte (SEMEA XV). Cette opération visait à transformer en quartier résidentiel un secteur très marqué par les emprises industrielles notamment dans le domaine automobile (usine Citroën).

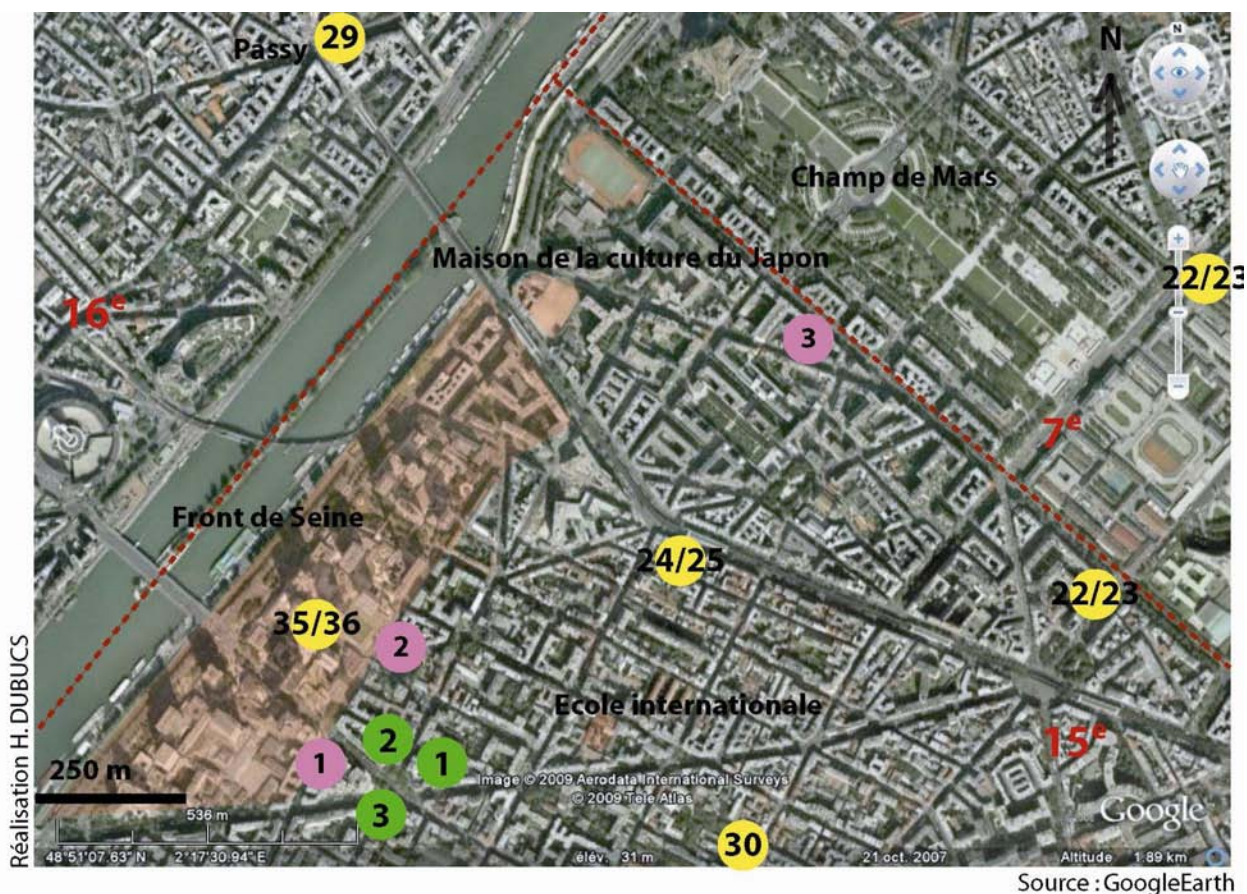
Elle illustre bien, au même titre que les opérations Montparnasse, La Défense ou Les Halles qui lui sont contemporaines, des « opérations-phares de la politique urbaine [...] appelées à devenir des vitrines du savoir-faire français dans les domaines et de l'architecture et de l'urbanisme »¹. Engagée au début des années 1970 et poursuivie dans les années 1980, l'opération consistait en la construction d'une dalle parallèle à la Seine sur laquelle ont été érigées des tours d'habitation et secondairement de bureaux. Finalement, « l'identité du quartier du Front de Seine tient à l'existence de 20 tours IGH (immeubles de grande hauteur) reliées par un sol artificiel piéton situé deux niveaux au-dessus du sol naturel : la dalle. Le quartier accueille 10 000 habitants et 5 000 emplois. Quatorze tours sont occupées par des logements dont 11 tours de copropriétés et 3 tours des logements locatifs sociaux. Deux tours sont dédiées à l'hôtellerie. Enfin, quatre immeubles IGH tertiaires accueillent de l'immobilier d'entreprises. Une vingtaine d'immeubles bas implantés sur la dalle piétonne viennent compléter ce parc tertiaire qui représente au total quelques 130 000 m² de bureaux. » (SEMEA XV, 2004 : 3). Ces options urbanistiques sont aujourd'hui profondément remises en question, et le secteur fait depuis le début des années 2000 l'objet d'un important projet de renouvellement, portant notamment sur l'amélioration des liens entre la dalle et le quartier environnant.

L'offre résidentielle que constituent les tours du Front de Seine (immeubles récents bien équipés, services communs tels que la gestion du courrier et le gardiennage, équipement en parkings, panorama, accessibilité par les voies rapides en bordure de Seine, etc.) apparaît particulièrement attractive pour certains profils de migrants japonais (section 5.2.1), et plus largement pour des résidents étrangers aisés. Une telle attractivité est soulignée par l'organisme gestionnaire du Front de Seine : « Dans un contexte international, Paris et le Front de Seine ont été choisis par des personnes venant de l'étranger » (SEMEA XV, 1994 : 65). Elle l'est également par les responsables d'agences immobilières situées dans ce secteur et qui sont spécialisées dans la vente ou la location de ces appartements (agences Gestim et Mercier).

Cette présence étrangère est confirmée par le personnel responsable de l'accueil et du gardiennage de ces tours : l'intendant de la tour Europe 2000 évoque ainsi les « nombreux Coréens et Japonais », et celui de la tour Reffet « estime à environ 50% le nombre d'étrangers [parmi lesquels] quelques Japonais, des Chinois, et aussi des Libanais et des Saoudiens ». On peut donc penser que cette offre résidentielle particulière explique que le secteur du Front de Seine se singularise, au sein du 15^e arrondissement et plus largement de Paris *intra-muros*, par une proportion forte d'étrangers non communautaires, supérieure à 15% en 1999 (APUR, 2003). La présence d'une école internationale (Ecole Active Bilingue), dont l'observation montre que le public est très largement anglophone, confirme également la spécialisation de ce secteur dans l'accueil d'une population immigrée élitaine.

Tous les observateurs évoqués indiquent que les résidents étrangers séjournent très majoritairement entre trois et cinq ans à Paris, ce qui est le cas des migrants japonais enquêtés habitant le 15^e arrondissement à proximité de ce secteur. Il s'agit d'expatriés séjournant à Paris avec leur famille (Akemi, n°22, et Yumiko, n°23 ; Hiroshi, n°24, et Harumi, n°25 ; Toshiro, n°30), et d'une étudiante à Sciences Po (Miko, n°29).

¹ www.semea15.fr

Carte 8.4. Beaugrenelle et le 15^e arrondissement parisien

●	Commerce / service japonais	●	Lieu fréquenté par les enquêtés
1	Epicerie japonaise Kanae	1	Centre commercial Beaugrenelle
2	Agence immobilière Miyako	2	Square Pablo Casals
3	Arrêt du bus scolaire pour l'Institut franco-japonais	3	Marché de Grenelle
●	Lieu de résidence d'un enquêté	- - - - -	Limite d'arrondissement
1	Numéro de l'enquêté		

Source : H. Dubucs, enquêtes et observations 2005-2008 ; image *GoogleEarth*, 2009.

Le seul des ménages japonais enquêtés habitant une tour du Front de Seine (Kaori, n°35 et Nami, n°36) est paradoxalement composé de résidents définitifs (acquisition de leur appartement en 1990) ; mais on a vu qu'ils n'entretiennent aucune relation avec leurs voisins japonais successifs et expriment un sentiment de décalage entre leur propre situation et celle de ces résidents temporaires (section 7.1.3). Cela confirme indirectement le fait que le Front de Seine soit un lieu de résidence privilégié dans le cadre d'« étapes » professionnelles (tableau 7.1). La carte 8.4 suggère également que la concentration résidentielle des Japonais dans ce secteur du 15^e arrondissement se fonde sur l'offre résidentielle spécifique du Front de Seine et sur la proximité avec les « beaux quartiers » parisiens et certains sites emblématiques (Tour Eiffel, Trocadéro, Champ de Mars) dont on a vu le poids dans les choix résidentiels de résidents temporaires dotés d'une marge de manœuvre financière importante.

L'épicerie japonaise Kanae est d'abord destinée aux Japonais résidant dans les tours du Front de Seine (avant 2007 l'épicerie était localisée sous la dalle), mais les Japonais du 15^e arrondissement plus largement s'y approvisionnent aussi régulièrement (tableau 6.3 concernant Akemi et Yumiko). La présence d'un point de ramassage scolaire pour l'Institut Franco-Japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines confirme que les Japonais habitant le secteur sont principalement des expatriés, compte tenu des observations faites au chapitre 5 sur les caractéristiques de la population à laquelle s'adresse l'établissement (section 5.1.3.1).

Par conséquent, la contribution de cette population aux dynamiques urbaines locales ne se fonde que marginalement sur le développement de sociabilités locales avec des non-Japonais, et passe plutôt par le déploiement de pratiques collectives induisant une visibilité strictement délimitée dans le temps (horaires de ramassage scolaire) et dans l'espace : square Pablo Casals (carte 8.4) où se réunissent les mères de famille japonaises avant et après le passage du bus, achats quotidiens au centre commercial Beaugrenelle. La visibilité japonaise participe dans ce contexte d'une visibilité étrangère et élitare plus large, qui se fonde notamment sur la relative homogénéité des profils des individus concernés (ménages de jeunes actifs, éventuellement avec enfants, au sein desquels la femme est le plus souvent au foyer) et sur certains lieux de concentration des pratiques collectives : sortie de l'école internationale, Monoprix du centre commercial Beaugrenelle. La conjonction entre une configuration des espaces de résidence en rupture avec l'environnement du quartier (dalle du Front de Seine ; voie d'accès privative de l'immeuble de Toshiro, n°30 : photographie 5.5) et des sociabilités circonscrites à des réseaux étroits invitent finalement à rapprocher le cas du 15^e arrondissement des lieux d'accueil des « élites circulantes » décrits notamment par A. Tarrus : « Ces circulants sont donc nombreux mais absents des villes qu'ils traversent, éparpillés ou regroupés en hôtels, sans rien produire dans l'ordre des morphologies urbaines et sociales locales. Au mieux ils marquent la ville comme les flux de touristes, toujours semblables dans leur usage distant des espaces entrevus. » (2000 : 65).

Cette analyse mérite néanmoins d'être nuancée, en rappelant d'abord que le temps du séjour, y compris de quelques années, voit évoluer les manières d'habiter, en termes de lieux pratiqués et de sociabilités déployées (chapitre 6). L'attrait de la découverte et de l'aventure (y compris à l'occasion de séjours professionnellement très encadrés), la posture de différenciation de soi par rapport aux touristes, précisément, ou encore la capacité à identifier et utiliser des ressources localisées alternatives à celles qui sont utilisées au début du séjour, laissent penser que l'habiter des élites migrantes dans des contextes spécialisés dans leur accueil n'est pas réductible à une simple « superposition » de territoires étanches l'un à l'autre. A. Tarrus souligne d'ailleurs bien qu'aux variations dans les rythmes de la mobilité des élites circulantes correspondent des différences significatives de rapports aux lieux pratiqués. En outre, à une autre échelle d'analyse, les observations faites sur les résidents japonais de ce secteur du 15^e arrondissement montrent qu'ils contribuent à nourrir et pérenniser l'image d'un quartier international, qui participe de l'attractivité du quartier aux yeux de non-migrants.

Conclusion

Les significations du séjour à Paris éclairent les manières individuelles d'habiter la ville, mais aussi les modalités de la contribution des migrants japonais aux dynamiques urbaines. Elles sont en effet étroitement liées aux spatialités individuelles et aux « attitudes » déterminant les interactions avec les autres habitants. Ainsi, les caractéristiques des migrants pour qui Paris constitue une « étape » suggèrent que le principal mode de participation à la production de lieux pratiqués consiste en une répétition de pratiques collectives dans un certain nombre de lieux de concentration résidentielle à Passy (16^e arr.), à Beaugrenelle (15^e arr.) ou à proximité du Champ de Mars (7^e arr.), qui contribue à complexifier l'image d'une population résidente socialement aisée en lui associant une dimension internationale. La visibilité japonaise autour du logement est d'autant plus sensible dans ce cas que l'« étape » parisienne est mise à profit pour recevoir un grand nombre de visiteurs chez soi. En outre, le fait que l'accès à ces logements soit pris en charge par des acteurs japonais de l'immobilier entraîne une certaine continuité de la présence japonaise locale. Les centralités commerciales ponctuelles (épiceries japonaises et coréennes de Beaugrenelle) ou étendues au sein d'un quartier entier (Opéra) sont rendues pérennes par des modes de consommation centrées sur ces lieux. Autrement dit, ces migrants développent des pratiques spatiales relativement constantes dans le temps du séjour et privilégient des lieux déjà associés à une population japonaise ou plus largement « internationale » (tels que l'hôpital américain de Neuilly, par exemple, évoqué explicitement par cinq des dix enquêtés).

Dans les cas où Paris est habité en tant qu'espace d'« expérimentation », les modalités de la contribution de ces migrants à la production des lieux de résidence ou de fréquentation relèvent d'une visibilité « inattendue » dans des contextes locaux marqués par une présence numériquement faible des migrants japonais. Dans les quartiers populaires du Nord-Est parisien, tels que le Haut-Belleville où la Villette où résident plusieurs des enquêtés, les résidents japonais sont susceptibles d'incarner des « figures » locales d'étrangers minoritaires. Il convient néanmoins de nuancer ce possible effet sur les marquages sociaux des secteurs fréquentés en soulignant que plusieurs enquêtés, de différents profils, évoquent le fait qu'ils sont souvent « confondus » avec des immigrés asiatiques, plus particulièrement dans le contexte bellevillois marqué par une forte visibilité des immigrés chinois fréquentant le quartier. L'effet de « figure » potentiellement incarnée par des Japonais y est donc nécessairement plus faible que dans d'autres contextes.

Les migrants japonais « ancrés » à Paris, quant à eux, se distinguent essentiellement par leur ancienneté de résidence dans un même logement, ce qui, associé à une compétence linguistique et à diverses formes d'investissement local (école des enfants et participation aux ouvertures annuelles des ateliers d'artiste, pour Rieko), se traduit par une certaine visibilité locale ou à l'échelle du voisinage. L'accession à la propriété et l'autonomisation par rapport aux filières japonaises d'accès au logement peuvent favoriser des localisations résidentielles relativement périphériques et distinctes des secteurs parisiens les plus valorisés (Rieko, Setsuko, Tomoko, Yoko). Cependant la recherche d'une proximité résidentielle avec un lieu de travail situé dans des secteurs de concentration des entreprises japonaises (Madoka, Eri) relativise cette tendance : l'ancrage à Paris se construit, dans ces deux exemples, à partir d'une stabilité professionnelle au sein d'une entreprise japonaise. En outre la fréquentation quotidienne d'environnements professionnels japonais rend les modalités du marquage social des lieux assez comparables entre les actifs pour qui Paris constitue une étape, et

ceux pour qui il s'agit d'un espace de primarité, notamment par le développement de sociabilités entre collègues autour du lieu de travail.

Enfin, pour les individus en couple avec un Français, les modalités de la contribution aux marquages sociaux apparaissent très variables. Globalement, les localisations résidentielles périphériques, notamment dans des secteurs qui ne sont pas caractérisés par une forte population immigrée, comme La Celle Saint Cloud (78) dans le cas de Mari, produisent une certaine visibilité de ces migrants à l'échelle très locale ou du voisinage. Cette visibilité locale est accentuée, dans le cas d'individus inactifs ou actifs à temps partiel, par une concentration des pratiques quotidiennes aux alentours du logement. Les actifs employés dans des sociétés japonaises contribuent au maintien de secteurs de visibilité japonaise collective autour des lieux d'implantation de ces sociétés, mais la participation aux sociabilités associées au travail (dîners d'affaire, visites et contre-visites aux domiciles des collègues, activités collectives le week-end) paraissent moins développées dans leur cas, avec vraisemblablement l'effet conjoint d'une position précaire au sein de l'entreprise et d'un centrage du temps libre sur la vie de couple.

A travers l'analyse contextualisée de ces pratiques dans trois secteurs particuliers de Paris *intra-muros*, le chapitre 8 permet plus largement de nourrir une réflexion, suggérée au début de cette recherche, sur le rôle des élites migrantes dans certains processus métropolitains. Le cas des Japonais suggère d'abord une contribution périphérique mais réelle à la *gentrification* des quartiers populaires du Nord-Est parisien. Ceux d'entre eux qui habitent ce type de quartier s'apparentent en effet, par leurs profils socioprofessionnels notamment, aux « gentrificateurs » décrits par les travaux sur ce processus. Néanmoins, ils ne sont que rarement propriétaires de leur logement et sont localisés dans les secteurs où le processus de transformation est déjà largement engagé. Dès lors leur contribution passe essentiellement par l'incarnation d'une figure locale d'étranger, qui complexifie le clivage entre « anciens » et « nouveaux » habitants de ces quartiers transformés ou en transformation, et dans certains cas par la construction d'une offre commerciale ou culturelle japonaise. Cette dernière suggère une possible spécificité japonaise dans l'éventail large des types de publics (de la culture *off* à la culture *in*, pour reprendre des termes déjà employés) et de lieux concernés.

Une autre piste de réflexion concerne le rôle des élites migrantes dans la spécialisation du centre-ouest de l'agglomération parisienne dans les fonctions tertiaires internationales et dans l'accueil de la population active qui leur est associée. Il apparaît que les quartiers socialement valorisés voient se concentrer les migrants japonais en général, et plus particulièrement ceux dont le séjour à Paris correspond à une expatriation professionnelle encadrée par une entreprise ou une administration. Leur contribution consiste donc principalement en un renforcement de la spécialisation sociale de ces secteurs, en particulier par le caractère dédié d'une offre résidentielle s'adressant aux ménages d'expatriés mais aussi à des étudiants ayant les ressources financières pour accéder à un segment spécialisé du marché immobilier (logements meublés et équipés, à loyers élevés). Au-delà du marché immobilier, les marquages sociaux et les ressources commerciales et de services (écoles internationales par exemple) associés à une population internationale contribuent à une valorisation de l'image des secteurs concernés.

Enfin l'analyse du quartier japonais de l'Opéra montre bien les ambiguïtés, du point de vue de la perception politique du phénomène notamment, d'une centralité immigrée concernant une population élitare. Les prémisses d'une opposition des habitants à l'extension des commerces japonais, dans un contexte plus général où la « mono-activité » animée localement par des

entrepreneurs immigrés constitue un enjeu croissant pour la municipalité parisienne, entre en contradiction avec les bénéfices économiques d'une forte consommation de la part de résidents et touristes japonais, qui ne se réduit pas aux seuls commerces spécialisés. En outre le discours politique sur les résidents japonais tend à construire l'image d'une « minorité modèle », pour reprendre une expression usuelle dont l'émergence a pu être observée récemment aux Etats-Unis à propos des immigrés indiens (Varrel, 2008 : 134). Les critères mobilisés plus ou moins explicitement dans cette appréciation (scolarisation dans le système français, réussite économique, etc.) correspondent bien au profil particulier de résidents japonais du quartier de l'Opéra, qui sont pour la plupart installés durablement à Paris comme espace de primarité du point de vue professionnel et familial. Néanmoins le quartier polarise les pratiques d'une très grande diversité de Japonais (touristes, résidents temporaires ou « ancrés » à Paris ou dans d'autres villes européennes), et celles-ci mettent en relation étroite les ressources commerciales spécifiquement japonaises, l'offre commerciale plus large du quartier (grands magasins notamment) et ses activités économiques (sociétés et administrations japonaises). Dans son fonctionnement, le quartier japonais de l'Opéra apparaît en conformité avec les fonctions culturelles, commerciales et économiques d'un secteur central de Paris caractérisé par un rayonnement d'échelle métropolitaine.

Le caractère ambivalent du quartier japonais, entre visibilité minoritaire et contribution à part entière au rayonnement métropolitain de « petits arrondissements » (pour reprendre la formule utilisée par l'élu interrogé), renvoie à une possible spécificité japonaise observée au niveau des individus, concernant la tension entre distance et continuités dans l'expérience migratoire. On remarque en effet que l'existence d'un « quartier » clairement identifiable singularise les Japonais au sein des migrants originaires d'un pays du Nord, et semble paradoxal compte tenu de la faiblesse numérique de la population japonaise résidente. Un tel constat pourrait d'ailleurs être fait dans d'autres métropoles européennes, comme Londres, où le *Little Tokyo* occupe une position centrale. La fréquentation touristique japonaise constitue un premier élément (historique notamment) d'explication. La pérennité d'un tel quartier repose aussi, vraisemblablement, sur la situation intermédiaire des migrants japonais en France, entre une distance, qui rend nécessaire pour les migrants une telle concentration de ressources dédiées et crée un exotisme attrayant pour les citadins non japonais, et une continuité (en termes de ressources économiques individuelles comme d'activités économiques) qui rend acceptable, pour les résidents et les responsables politiques, une telle visibilité fonctionnelle et sociale immigrée dans l'un des centres historiques et économiques de la capitale.

Conclusion de la troisième partie

L'analyse des manières d'habiter Paris d'un échantillon de migrants japonais montre d'abord la très grande diversité des situations individuelles à l'intérieur de ce groupe défini par une origine géographique commune. En éclairant cette diversité par la temporalité du séjour à Paris et en considérant Paris comme l'un des lieux de l'espace de vie, au sein d'un système où la ville de résidence antérieure au Japon revêt un statut variable, les chapitres 6 et 7 ont conduit à vérifier la valeur heuristique de la notion de « signification » du séjour. *A contrario*, des catégories usuelles, plus descriptives que compréhensives, telles que le profil socioprofessionnel ou la durée du séjour, paraissent peu à même d'expliquer à elles seules les manières individuelles d'habiter la ville de séjour.

Ainsi, même si l'on prend en compte des catégories plus fines que les catégories socioprofessionnelles définies par l'INSEE, dont nous avons vérifié dans la partie 2 qu'elles étaient souvent inadaptées pour saisir des différences qui, dans le cas des migrants internationaux relèvent au moins autant du type d'« encadrement » professionnel que de l'activité proprement dite (Yatabe, 1992), on risque de mésestimer, au sein d'un même groupe, la diversité des projets individuels et des trajectoires susceptibles de faire suite au séjour à Paris. Pour prendre un exemple inspiré des cas individuels étudiés dans cette troisième partie, peuvent être « employés sous contrat local dans une société japonaise à Paris » aussi bien une femme mariée avec un Français et qui cherche, après dix ans d'inactivité en France, à reprendre une activité professionnelle, qu'un étudiant inscrit dans une école privée de langue française et qui finance dès sa deuxième année les prolongements successifs d'une « aventure » parisienne en effectuant, officiellement à temps partiel, des tâches peu qualifiées de secrétariat. De la même manière, à des durées identiques de séjour peuvent correspondre des motifs radicalement différents présidant à la décision de migrer à Paris et d'en partir. Ainsi, le groupe des migrants japonais résidant cinq ans à Paris comprend aussi bien un expatrié ayant mené jusqu'au bout, et conformément à son projet initial, sa mobilité professionnelle internationale, qu'une apprentie-pâtissière, juriste de formation, qui à trente ans met brutalement un terme à sa « tentative » parisienne en cédant à la pression de parents inquiets de la précarité professionnelle de leur fille.

Par ailleurs, à caractéristiques égales en termes d'activité professionnelle, d'âge ou de projet migratoire à Paris, les individus connaissent à l'occasion de leur migration à Paris une confrontation très inégale à la distance, comme éloignement physique de l'entourage et comme confrontation à un contexte citadin inédit (langue, codes sociaux et spatiaux, atmosphère, temps des déplacements, etc.). Dans cette confrontation inégale à la distance, deux facteurs majeurs sont la trajectoire résidentielle antérieure (irréductible à la trajectoire migratoire internationale, qui n'en constitue qu'une partie, certes décisive en matière de « bagage » personnel) et le contexte familial, en tant qu'il confère une certaine valeur (positive ou négative) à la migration et qu'il induit un certain type de liens et de modes de relation entre ses membres.

Pour compléter les caractéristiques sociales et démographiques des migrants japonais enquêtés, nous avons pris en compte la valeur « existentielle » qu'ils prêtent à leur séjour parisien, et proposé la notion de « signification » de Paris comme traduction, à un moment donné de l'itinéraire d'un individu, des héritages d'une trajectoire antérieure et des projets associés à ce lieu. On observe d'abord une grande « plasticité » des significations du séjour et leur caractère évolutif au cours de celui-ci. La redéfinition des projets justifiant la résidence à Paris, les changements dans les manières d'appréhender l'environnement social et spatial parisien, apparaissent comme des processus

fréquents, y compris au cours de séjours ne durant que quelques années. En mettant en perspective ce résultat des analyses qualitatives menées dans la troisième partie avec les observations faites dans la partie précédente à propos de l'ensemble des immigrés japonais d'Ile-de-France, on remarque d'abord la forte proportion d'étudiants parmi les immigrés japonais (en comparaison des immigrés allemands et états-uniens notamment). Ce constat laisse penser qu'il s'agit là d'une population où les significations du séjour sont particulièrement susceptibles d'évoluer dans le temps. Les étudiants apparaissent en effet comme une catégorie-pivot, qui justifie « officiellement », ou aux yeux mêmes de l'individu dans un premier temps, son séjour à Paris, mais qui offre les conditions d'une redéfinition parfois radicale du projet migratoire. Cette observation conduit à un autre résultat concernant la spécificité de Paris dans l'accueil des migrants japonais. Dans l'imaginaire migratoire japonais, cette ville occupe une position particulière associant l'image d'un lieu d'affaires (que traduit la présence de firmes japonaises en région parisienne, décrite dans la partie précédente) et d'un lieu attractif sur le plan culturel et plus largement de l'« art de vivre ». Cette double composante explique des projets migratoires contrastés (entre les expatriés employés de sociétés industrielles privées et les « aventuriers » en quête de rupture) ; elle permet également la création et le maintien sur place d'un univers social et professionnel japonais diversifié, créateur des opportunités multiples indispensables à la plasticité des projets au cours du séjour.

Les significations du séjour enrichissent la compréhension des manières individuelles d'habiter Paris parmi les migrants japonais. Ainsi, la temporalité du séjour contribue clairement au niveau de familiarité avec les lieux pratiqués, au cours d'un processus qui voit globalement s'affaiblir la nécessité, pour les individus, de recourir à des ressources japonaises en termes d'accès au logement, d'approvisionnement ou de sociabilités. Néanmoins, les diverses significations attribuées à Paris comme espace de séjour complexifient ce processus : l'installation en couple avec un Français, la recherche d'opportunités professionnelles ou l'aspiration à un renouvellement des environnements sociaux et résidentiels personnels entraînent ainsi des manières très distinctes d'apprendre, de choisir et de pratiquer les lieux. Les ressources japonaises décrites dans la partie précédente conduisent également à des localisations des pratiques dans l'espace parisien très différentes d'un individu à l'autre. Ceux-ci s'opposent notamment selon que leur spatialité parisienne soit plus ou moins conforme aux localisations majoritaires (secteurs de concentration résidentielle), instituées (implantations des associations, commerces et services à destination des japonais) ou légitimes (représentation dominante des espaces parisiens « calmes » ou « dangereux », par exemple, pour reprendre une opposition récurrente dans le discours des agents immobiliers japonais).

A un niveau plus général, le cas des migrants japonais nourrit une réflexion sur l'autonomie. Un premier résultat de cette recherche est que l'expérience migratoire des élites migrantes n'est pas exempte de contraintes multiples : elle s'inscrit notamment dans un système d'obligations diverses vis-à-vis de l'entourage dans le lieu d'origine, et se caractérise, dans certains cas, par un encadrement très étroit de la part de l'employeur. Dans le cas des migrants japonais, les projets migratoires sont clairement individuels, et non directement issus de stratégies familiales ou collectives plus larges. Cette caractéristique facilite la reformulation de ces projets, et le poids de significations non strictement (ou non prioritairement) économiques sous-tendant le séjour parisien : les motifs de l'expérimentation, de l'aventure, de la parenthèse apparaissent fréquents, et s'accompagnent d'attitudes différenciées vis-à-vis des contextes sociaux et spatiaux de la ville de résidence. L'absence de responsabilité autre que morale vis-à-vis de l'entourage au Japon, ou encore le maintien de celui-ci comme espace possible de « repli » en cas d'insuccès contribue ainsi à faire de la ville de séjour un

espace possible d'« expérimentation ». Pour comprendre la diversité et les évolutions possibles des manières d'habiter, l'autonomisation apparaît comme un processus-clé. Il lie tout d'abord étroitement le statut des lieux et des liens sociaux de référence au Japon avec ceux pratiqués et mobilisés dans l'espace parisien. En outre ce processus permet de saisir des stratégies de reformulation des identifications sociales et spatiales, à l'encontre d'une lecture mécaniste dont rendrait compte, par exemple, « le couple immigration/insertion » (Tarrus, 1993 : 50). L'autonomisation ne consiste pas en un affaiblissement linéaire ni global des références aux Japon, mais plutôt en une spécialisation des registres de pratiques où ces références sont mobilisées. Sur ce point, le cas des Japonais confirme les résultats de travaux sur d'autres groupes de migrants : le domicile (décor domestique, sphère de l'éducation des enfants, de l'alimentation, etc.) tend à concentrer l'usage de ces références, tandis que les réseaux amicaux paraissent davantage susceptibles de se diversifier. Au sein de séjours dont les temporalités (événementielles et transitionnelles) relèvent toujours *in fine* de l'initiative des individus (prolongation du séjour, saisie d'une opportunité professionnelle, acquisition d'un logement, etc.), les manières d'habiter prennent sens une fois mises en relation avec les rapports individuels aux lieux japonais de l'espace de vie, et aux lieux et personnes qui les « prolongent » (sur le plan linguistique, par exemple) à Paris. On n'observe pas de relation univoque entre le lieu, et plus largement les conditions de résidence, les significations du séjour, et les pratiques spatiales à Paris, ce qui confirme l'intérêt d'une approche visant à saisir « la réalité des multiples décors et des profondeurs historiques qui permettent le déroulement des scènes d'interaction : les diversités des temporalités, et des localisations constitutives de l'acte migratoire » (*ibid.* : 60). La mise en perspective temporelle (ancienneté de la résidence, parcours personnel créateur de compétences) et spatiale (rapports aux lieux et liens japonais, au Japon et à Paris) s'impose en effet pour comprendre des manières d'habiter contrastées et parfois paradoxales. Tel vieux couple de Japonais, propriétaires résidents de leur logement parisien depuis 20 ans, revendique l'ignorance complète des familles japonaises d'expatriés qui se succèdent dans leur immeuble, au cœur de la concentration résidentielle japonaise du Front de Seine, et partagent leur fin de vie active entre leur domicile, le plus « japonais » de tous ceux que nous avons visités dans notre enquête, et des excursions hebdomadaires en province avec leurs amis français. Telle femme au foyer, emblématique d'une émigration « de rupture » à Paris il y a dix ans, mariée avec un Français et mère d'une petite fille, se décrit comme la « seule japonaise » de ses communes successives de résidence (dans le Boulonnais puis en périphérie parisienne), mais fréquente quotidiennement, et exclusivement, des femmes d'expatriés japonais autour de l'école japonaise de Boulogne ou dans le quartier de l'Opéra.

Enfin, si le rôle des migrants japonais dans les dynamiques urbaines n'était abordé dans cette recherche que comme un questionnement indirect et articulé à l'analyse des manières individuelles d'habiter, le chapitre 8 a permis toutefois de suggérer plusieurs modalités de cette contribution à la production de la ville en fonction des significations du séjour, donc des manières d'habiter qu'elles induisent, et en fonction des contextes spatiaux habités.

En croisant les résultats des trois derniers chapitres, des convergences se font jour entre la distance que prennent en charge les individus par leurs manières d'habiter Paris, et leur rôle comme acteurs de leurs espaces de résidence et de fréquentation. Les stratégies individuelles pour faire avec la distance sont complexes et évolutives, mais elles se répartissent finalement entre quelques cas de figure contrastés. D'abord, la conformité des spatialités individuelles avec celle du Japon à Paris (ressources commerciales, segments dédiés du parc de logement, clubs et associations, écoles,

secteurs de concentration résidentielle favorisant le voisinage entre Japonais, etc.) est un moyen pour atténuer les obstacles pratiques, et les difficultés de nature plus subjective, liés à la confrontation à un environnement urbain autre. C'est parmi les familles d'expatriés résidant dans les secteurs valorisés de l'ouest parisien que l'on retrouve le plus clairement une telle stratégie de gestion de la distance, qui va de pair avec un rôle particulier dans les dynamiques urbaines. Celui-ci prend la forme d'une pérennisation d'un sous-marché immobilier dédié, et de marquages sociaux par répétition de pratiques collectives (dans des lieux et selon des rythmes précis) qui, portés par un groupe emblématique d'étrangers riches, contribuent à l'image internationale des quartiers concernés.

A l'autre extrême, la confrontation à la distance comme occasion d'expérimentations et de redéfinition des groupes d'appartenance est associée à des spatialités individuelles plus diffuses et clairement distinctes des hauts lieux du Japon à Paris. Dans ce cas, la visibilité comme élite étrangère est faible ou nulle, hormis à l'échelle micro-locale des sociabilités quotidiennes. En revanche, c'est parmi les individus ancrés ou expérimentateurs que l'on trouve des professionnels de l'art ou de la culture, pour qui la distance culturelle entre la France et le Japon constitue un levier majeur pour la valorisation de leur activité.

Au moment d'aborder ses articulations théoriques avec l'habiter, nous avons constaté la grande plasticité de la notion de distance, qui peut s'entendre comme un éloignement à surmonter mais aussi comme un ensemble d'attributs constituant une figure d'étranger dans les interactions avec les membres d'autres groupes. On voit que les manières d'habiter prennent en charge une telle diversité des déclinaisons de la distance, depuis un agencement spatial des pratiques assurant une certaine proximité (avec des individus au parcours similaire) et une continuité (avec des usages antérieurs), jusqu'à un jeu stratégique sur l'image de soi dans un contexte autre, ou plus exactement, lointain.

Conclusion générale

Cette recherche s'est attachée à questionner les relations entre l'habiter et la distance dans l'expérience migratoire. Que nous apprend sur l'habiter le détour par la notion fondamentale de distance, et que nous enseigne sur la confrontation à la distance – comme expérience-clé des individus en migration – l'analyse de manières d'habiter la ville de séjour ? La réflexion théorique sur l'articulation entre habiter et distance s'est fondée sur l'analyse des migrants japonais, comme exemple d'élites migrantes dans la métropole parisienne.

Habiter à distance / habiter la distance : le poids des significations individuelles du séjour

Nous avons vu confirmée notre hypothèse initiale selon laquelle les manières dont les migrants japonais agencent leurs activités à Paris traduisent en partie une gestion de multiples déclinaisons de la grande distance spatiale, sociale et culturelle auxquelles les confronte leur mobilité. En termes d'approche, il s'est avéré éclairant de mettre d'abord en lumière les composantes du Japon à Paris (ressources commerciales, aide à l'accès au logement, réseaux sociaux, etc.) pour établir une grille d'analyse permettant de comprendre des manières individuelles d'habiter cet espace. Au-delà de cette vérification, il apparaît que la notion de distance est utile pour son caractère englobant, car elle rassemble des dimensions symboliques et spatiales étroitement liées, mais aussi par son caractère neutre du point de vue axiologique.

Un apport plus particulier de cette recherche est en effet d'avoir contribué à montrer que la distance n'est pas, dans l'expérience migratoire, nécessairement vécue comme une contrainte. La confrontation à l'altérité, à l'inédit, l'éloignement d'un entourage étouffant, sont autant d'aspirations individuelles très récurrentes dans notre enquête, qui interviennent dans la décision de migrer et motivent le choix de la destination parisienne, ainsi que les choix professionnels (travailler en français et avec des Français) et résidentiels (s'approprier un logement ancien « typique »), les discours de présentation de soi (ne pas se sentir japonais) ou encore les pratiques de sociabilité (converser quotidiennement avec son voisin). Les individus partageant en amont de leur séjour à Paris une même distance spatiale avec le lieu d'origine ne vivent pas nécessairement la distance de la même manière et peuvent lui attribuer des sens (existentiels, stratégiques du point de vue professionnel ou familial, etc.) très différents. En outre, les termes mêmes de la distance vécue sont disparates, car ils sont étroitement liés aux trajectoires individuelles dans lesquelles s'inscrit le séjour parisien : maîtriser le français, avoir vécu hors du Japon dans l'enfance, être soutenu dans son choix de migration par un entourage où le séjour à l'étranger est une tradition, avoir expérimenté l'étape d'une ville française de province avant Paris, apparaissent avec d'autres comme des caractéristiques individuelles décisives dans l'expérience de la distance et dans le poids de celle-ci sur les manières d'habiter.

En outre, si les individus vivent différemment la distance, ils l'intègrent également de manière variée dans leurs pratiques spatiales à Paris. La mobilisation de la notion d'habiter a en effet conduit à préciser notre problématique, en passant d'une lecture en termes d'« incidences » de la distance sur les spatialités – tout en précisant d'emblée qu'il ne s'agissait pas de déterminants, mais d'un système de contraintes et de bénéfices pris en compte dans des stratégies individuelles – à une lecture en termes d'effets réciproques. Les manières d'habiter intègrent par exemple des critères de commodité

ou de continuité valorisant les ressources dédiées du Japon à Paris (acheter la presse japonaise dans le quartier de l'Opéra, résider près d'une école japonaise, etc.). Réciproquement, comme attribution de significations affectives (sentiment d'être chez soi dans son domicile) ou encore professionnelles (épanouissement dans un emploi) aux lieux pratiqués, l'habiter reformule la nature et la perception de la distance inhérente à l'expérience migratoire.

La notion de signification du séjour, comme sens que lui attribue l'individu au sein de sa trajectoire personnelle, apparaît à cet égard d'un grand intérêt pour éclairer les manières d'habiter. Elle rassemble les dimensions biographiques passées (expérience de la recherche et du choix d'un logement dans une grande métropole étrangère) et projectives (aspiration à la construction d'une famille) de l'expérience migratoire ; elle éclaire la valeur attribuée à la distance sociale (altérité stimulante, contrainte à l'efficacité des actions quotidiennes) et spatiale (éloignement salutaire, affaiblissement jugé problématique des contacts avec l'entourage au Japon, compensé par le recours croissant à la communication électronique) ; enfin, elle rend intelligible les articulations entre les manières d'habiter Paris et le statut de cette ville au sein de l'espace de vie. Des logiques se font jour entre l'acquisition d'un logement, la construction d'un projet personnel et/ou familial à Paris, la spécialisation des lieux de référence au Japon comme espaces de la famille et du souvenir, les échanges physiques, matériels et immatériels avec le Japon, et l'intensité des usages des ressources japonaises localisées, qu'elles soient sociales, commerciales ou encore informationnelles. A cet égard, la plus ou moins grande conformité des spatialités individuelles avec celles que suggère le Japon à Paris est un bon révélateur des jeux possibles avec la distance. Les significations du séjour et leurs traductions dans les spatialités à Paris sont d'une très grande diversité. Néanmoins, ont pu être identifiées des récurrences fondatrices de grands types de séjours : étape, espace de primauté, d'expérimentation, lieu d'ancrage par alliance. Chacun de ces types synthétise des relations complexes entre, par exemple, des localisations résidentielles et la composition de réseaux amicaux, sans pour autant que ces articulations soient univoques ni généralisées.

De l'autonomie à l'autonomisation : pour une lecture dynamique des séjours migratoires

L'adoption d'un « point de vue de l'autonomie » (Ma Mung, 2009) nous a amené à saisir les capacités individuelles d'initiative et d'action dans les pratiques spatiales. Plusieurs aspects saillants de celles-ci ont été identifiées : la diversité des manières d'habiter, y compris au sein des mêmes groupes socioprofessionnels ou de mêmes types définis par les travaux de synthèse sur les migrations internationales japonaises ; la reformulation fréquente des projets migratoires ; les décisions parfois paradoxales (prolongation d'un séjour compromettant les relations avec les parents ou la perspective d'un emploi satisfaisant au Japon ; acceptation d'un niveau de vie inférieur à ce qu'il serait ou était au Japon, du point de vue professionnel et financier). Les migrations japonaises sont le fait de personnes seules ou de familles nucléaires, et les projets migratoires s'y définissent indépendamment de réseaux sociaux plus larges. Il s'agit donc d'un cas d'étude particulièrement approprié pour la mise en lumière des manifestations concrètes de cette autonomie.

Cette recherche confirme également que des migrants relativement bien dotés économiquement ne sont nullement exempts de contraintes dans leurs pratiques de mobilité à Paris, et entre Paris et les autres lieux de leurs espaces de vie, et souligne le poids des contraintes sociales. Le champ des possibles résidentiels à Paris est ainsi restreint par les images associées à l'adresse (proximité d'un site réputé), par la proximité de services et commerces japonais, et par les représentations et informations pratiques sur l'espace parisien diffusées dans des médias japonais à Paris. La capacité à

mobiliser des ressources alternatives à celles du Japon à Paris est une manifestation de l'autonomie des individus. En particulier, l'accès au logement constitue l'un des registres d'action où cette capacité individuelle est tout particulièrement sollicitée, sous diverses formes : compétences linguistiques, prise de distance par rapport à un discours général sur l'espace parisien et ses localisations résidentielles présentées comme appropriées pour des résidents japonais, prise d'information auprès de relations amicales ou professionnelles non japonaises, etc. Ce tout dernier point renvoie également au fait que l'autonomie comme capacité d'initiative est indissociable de l'autonomie comme identification volontaire à un groupe d'appartenance (*ibid.*). Celle-ci est à la fois un révélateur et un facteur des manières d'habiter. Ainsi, l'installation en couple avec un résident parisien ouvre très clairement le champ des ressources informationnelles pour l'accès au logement.

En s'intéressant à l'épaisseur temporelle des séjours et en montrant comment, au cours de ceux-ci, se redéfinissent les projets personnels attachés à la migration et l'expérience de la distance (notamment par la familiarisation avec l'espace parisien), cette recherche s'est attachée à comprendre l'autonomie des individus en situation migratoire en l'inscrivant dans un processus d'autonomisation par rapport aux ressources dédiées à l'ensemble des migrants de même origine. Bien identifié dans le registre particulier de l'accès au logement, à propos des Japonais à Londres (White, 2003 ; White et Hurdley, 2003), ce processus apparaît ici particulièrement englobant. Un même mouvement intègre en effet l'évolution des rapports cognitifs, pratiques et affectifs aux lieux (maîtriser la géographie de la ville, savoir s'y déplacer, attribuer aux lieux des souvenirs personnels), de la composition des réseaux sociaux, des compétences linguistiques et pratiques, et de la capacité à mobiliser des ressources localisées, commerciales notamment, différentes de celles utilisées dans les premiers temps du séjour.

Alors qu'au départ, et au vu de la littérature sur les migrations japonaises, nous avons envisagé que des différences significatives se feraient jour entre l'habiter des migrants encadrés (expatriés dans des sociétés et administrations) et celui des migrants autonomes, l'investigation sur les ressources japonaises localisées montre que celles-ci s'adressent à, et sont utilisées par, la plupart des migrants japonais, quels que soient leurs profils. En revanche, les agences immobilières et associations d'aide au séjour en France ciblent principalement le moment de l'installation : c'est là en effet qu'est vécue avec la plus forte acuité la confrontation à la nouveauté de l'environnement urbain, de ses normes et de ses codes, et que le recours à ces ressources s'avère le plus utile. Les différentes manières d'habiter relèvent donc moins de catégories socioprofessionnelles (les localisations résidentielles des étudiants en cycle international à Sciences Po sont ainsi très similaires à celles des cadres expatriés, dans notre échantillon) que d'un degré d'autonomisation par rapport aux ressources japonaises, pour lequel la durée du séjour constitue un facteur-clé, mais non exclusif.

Se déploient en effet des temporalités complexes qui comportent des enchaînements événementiels (saisie d'une opportunité professionnelle, rencontre amoureuse) et des transitions sans césure notable mais où se développent des processus difficilement objectivables tels que l'ancrage dans le quartier de résidence. A une même durée de séjour peuvent ainsi correspondre, dans un cas, une stabilité résidentielle et professionnelle associée à des spatialités étroitement dépendantes des sources japonaises d'information sur Paris et de ressources commerciales et récréatives dédiées, et dans un autre, une intense mobilité résidentielle intra-parisienne, qui embrasse des secteurs très différents et va de pair avec la recomposition des réseaux sociaux, le changement de situation matrimoniale, et la redéfinition du sens du séjour dans la trajectoire personnelle. Inscrite dans la temporalité des séjours,

L'autonomisation comme prise de distance pratique et affective avec le Japon à Paris n'est donc pas un processus linéaire. Il n'est pas non plus mécanique dans ses traductions en matière d'habiter.

On observe plutôt une spécialisation de certains registres de pratiques dans le maintien de références au Japon. C'est particulièrement le cas du décor et des activités domestiques, comme cela a pu être montré à propos de groupes très différents. De plus, la composition des réseaux sociaux apparaît particulièrement sensible aux temporalités des séjours. Ainsi, au fil du séjour, et surtout si celui-ci est riche de redéfinitions de la situation personnelle, les enquêtés entretiennent des relations moins nombreuses et plus sélectives avec d'autres migrants japonais. Ainsi les individus pour qui Paris fait figure d'espace de « primarité » (Rémy, 1999) personnelle et professionnelle tendent à ne fréquenter parmi les migrants japonais que ceux dont le parcours est relativement proche du leur. L'origine nationale commune apparaît alors d'autant moins comme un facteur d'identification et/ou de sociabilité, même superficielle, que les lieux et les occasions de co-présence entre résidents ancrés et résidents pour qui Paris est une simple étape sont relativement peu nombreux. A l'inverse, d'actives sociabilités se déploient entre, par exemple, artistes trentenaires immergés dans la culture *off* parisienne, étudiantes prolongeant leur séjour contre l'avis de leur famille, ou couples avec enfants installés définitivement à Paris. Certains lieux précis servent de cadre à ces sociabilités : café de quartier, salle de spectacle *underground*, cours associatifs de japonais pour enfants d'immigrés scolarisés dans le système français. A l'échelle parisienne, ces lieux contribuent à la diversité des localisations japonaises marginales.

Ces résultats nourrissent une réflexion plus générale sur le poids d'une origine nationale commune dans les manières d'habiter au sein d'une population d'élites migrantes. Le cas des Japonais à Paris invite à considérer avec une certaine prudence l'hypothèse d'une posture et d'un style de vie a- ou trans-national notamment parmi les expatriés. Il apparaît en effet que c'est dans ce sous-groupe des migrants japonais, caractérisés par des séjours « courts et stables », selon la typologie dressée dans cette recherche, que les ressources japonaises localisées sont les plus abondamment et exclusivement mobilisées, aux côtés certes, mais dans des proportions bien moindres, de lieux effectivement pluri-nationaux comme l'Eglise Américaine ou l'hôpital américain de Neuilly. Au contraire, les discours et pratiques exprimant le plus clairement une autonomie par rapport au Japon à Paris sont produits par des individus ayant une position sociale moins valorisée (étudiants ayant un emploi à temps partiel, artistes), mais dont le séjour à Paris constitue une tentative, plus ou moins menée à bien, d'un ancrage personnel et/ou professionnel ailleurs qu'au Japon. L'appartenance à un groupe de même origine n'est donc que partiellement (puisqu'y est fait référence très différemment selon les registres de pratique considérés) et brièvement (dans les premiers temps du séjour, ou tout au long des séjours de courte durée) un facteur d'homogénéisation des spatialités individuelles.

Cette recherche contribue ainsi à montrer l'intérêt d'une approche dynamique des séjours migratoires, prenant en compte la reformulation en discours et en pratiques des appartenances, l'évolution des rapports à l'espace de séjour et des significations de celui-ci dans la trajectoire personnelle, y compris pour des temps de séjour courts et à propos de migrations qualifiées de « temporaires » dans les bilans synthétiques sur les migrations internationales.

Ces jeux individuels de la distance et de la proximité avec le Japon à Paris montrent le caractère complexe de la « superposition » (pour reprendre le terme d'A. Tarrus, 1993) d'un tel territoire sur l'espace parisien. Ce territoire n'est ni fermé ni exclusif pour les migrants japonais. Les concentrations résidentielles, les centralités commerciales, les représentations de l'espace parisien

dessinent certes une géographie relativement simple, dont les hauts lieux sont situés dans le centre-ouest valorisé de l'agglomération ; mais ces lieux sont impliqués de manière partielle et évolutive dans les spatialités individuelles.

Les Japonais comme élites migrantes : la contribution aux dynamiques urbaines d'une population « proche et lointaine »

Notre choix de travailler sur un groupe de migrants originaires d'un pays du Nord mais se caractérisant par l'expérience d'une grande distance spatiale et culturelle s'est inspiré de la réflexion de G. Simmel sur l'étranger comme « synthèse du proche et du lointain » (1999 : 663). Le cas des Japonais à Paris n'est pas seulement un objet-prétexte pour interroger les articulations entre l'habiter et la distance : son étude fournit des enseignements d'ordre plus thématique sur les élites migrantes dans une métropole mondiale.

Pour marginales qu'elle soient (2% environ de l'ensemble de la population), les élites migrantes de l'agglomération parisienne sont un enjeu majeur dans la compétition inter-métropolitaine : la qualité de leur accueil est un facteur d'attractivité pour les investissements étrangers ; leur effectif est pris en compte dans les classements mondiaux des métropoles ; elles sont porteuses de compétences professionnelles, dans les centres de recherche comme dans les lieux artistiques accueillant des artistes en résidence ; elles représentent des clients (hôtels, commerces du luxe) et des résidents (du point de vue des bailleurs notamment) bénéficiant de hauts revenus économiques. Les Japonais apparaissent très représentatifs des localisations résidentielles des élites migrantes à Paris, avec un centrage sur les beaux quartiers qui fait notamment figurer le 16^e arrondissement comme secteur spécialisé dans l'accueil de cette population. Au sein des migrants originaires d'un pays du Nord, les individus qualifiés et très qualifiés représentent un ensemble beaucoup plus large que les seules « élites » au sens strict (des hommes actifs expatriés dans des entreprises du tertiaire supérieur) qui ont jusqu'alors focalisé l'attention des chercheurs. Les Japonais se singularisent par une forte proportion d'étudiants et d'inactifs, parmi lesquels les femmes sont très majoritaires. Cette diversité s'accompagne d'une variété de significations du séjour et de manières d'habiter Paris, selon les articulations rappelées précédemment. Elle contribue également à la complexité de la géographie, résidentielle notamment, des migrants originaires du Nord dans les métropoles de séjour, décrite par P. White à propos de Londres (1998). Le cas parisien montre ainsi une concentration dans le centre-ouest valorisé et une pluralité de localisations marginales, dans les communes périphériques ou dans les arrondissements du nord-est parisien. La lecture croisée des contextes (de résidence et de fréquentation) et des pratiques qu'y déploient les individus a permis de mettre en lumière plusieurs modalités d'une co-production des espaces qu'ils habitent. Si cette analyse a d'emblée été conçue comme exploratoire, et mériterait une étude à part entière pour produire des résultats plus approfondis, une telle relecture de nos résultats suggère néanmoins plusieurs pistes de réflexion quant aux effets de ces manières d'habiter sur la ville.

Les concentrations résidentielles à l'échelle de certains quartiers valorisés associées à des ressources commerciales et de service (écoles) et à un sous-marché immobilier dédié qui pérennise cette concentration, contribue à asseoir l'image de quartiers internationaux, c'est-à-dire spécialisés dans l'accueil de ménages contribuant professionnellement aux fonctions tertiaires internationales de la capitale, intégrée dès le départ par les acteurs des opérations de renouvellement (Beaugrenelle) et relayée tant par les responsables politiques que par les acteurs locaux (commerçants, agents immobiliers). Les marquages sociaux sont également la principale contribution des résidents japonais

à l'évolution de secteurs de localisations marginales, dans le nord-est parisien, mais leur visibilité s'y fonde moins sur une répétition de pratiques que sur le développement de sociabilités micro-locales autonomisées par rapport aux réseaux sociaux japonais. L'hypothèse initiale d'une contribution spécifique à la *gentrification* du 19^e arrondissement trouve certains éléments de vérification empirique, dans la mesure où les secteurs populaires en transformation sont une « scène » où l'ambivalence de la figure des Japonais comme étrangers se traduit par la complexité symbolique et sociale de leur visibilité. Dans le quartier Jourdain (19^e arr.), ils prolongent ainsi une visibilité asiatique bellevalloise dans un secteur qui, par la composition de sa nouvelle population, tend à se singulariser par rapport aux quartiers alentour.

Dans le quartier de l'Opéra, la visibilité collective japonaise est portée par des individus très différents par leur statut (puisque les résidents installés définitivement y côtoient des touristes) comme par les rythmes de leur présence et les pratiques qui les suscitent. La position de cette centralité japonaise dans l'espace parisien, au cœur d'un quartier cumulant un enjeu patrimonial et culturel majeur avec des fonctions économiques et financières d'échelle internationale, renvoie à l'ambivalence de l'image des Japonais aux yeux des autres résidents, entre le proche (sociétés japonaises participant au dynamisme du tertiaire supérieur parisien ; offre commerciale qui – pour l'heure du moins – est perçue par les riverains, les usagers et les politiques comme compatible avec le statut et les fonctions d'un quartier de rayonnement métropolitain) et le lointain (exotisme commercialement attractif, curiosité qui singularise un sous-secteur des arrondissements concernés). Ces observations indiquent que l'expérience de la distance peut également être déclinée comme un trait de visibilité dont les individus jouent involontairement (dans les marquages sociaux) ou de manière plus stratégique, dans la création d'une offre culturelle ou commerciale à destination de non-Japonais.

Décrites à propos des migrants japonais, certaines contributions aux dynamiques urbaines par les manières d'habiter sont vraisemblablement valables pour une population plus large d'élites migrantes. Des migrants d'origines différentes mais partageant une position sociale élevée peuvent ainsi être porteurs d'une image internationale valorisante, dans des secteurs précis de concentration résidentielle (autour du Front de Seine et de son offre spécifique de logements, par exemple) ou dans des lieux de fréquentation tels que l'Église Américaine de Neuilly ou des établissements scolaires internationaux. Néanmoins les migrants japonais se singularisent vraisemblablement par une visibilité supérieure : collectivement, par l'existence d'un quartier japonais occupant une position centrale dans la ville, et individuellement, par l'incarnation d'une figure d'étranger sans doute plus clairement identifiable par les autres habitants que dans le cas de migrants européens de profil comparable.

L'articulation entre l'expérience migratoire et l'expérience habitante, les initiatives individuelles et les entités collectives d'identifications possibles en discours et en pratiques, a donc nourri une réflexion sur la contribution aux dynamiques urbaines. Celle-ci a suggéré l'importance du regard autochtone sur les migrants, non pas comme moteur d'une relégation ou d'un évitement, mais comme attribution d'une certaine capacité de marquage social des lieux pratiqués. Le cas des Japonais invite ainsi à prolonger cette analyse d'une présence étrangère comme marqueur positif des lieux, dans la mesure où ils se singularisent par un faisceau concordant de stéréotypes et d'images favorables, dans des registres aussi divers que la fiabilité financière aux yeux des bailleurs privés que l'attrait pour l'offre artistique et culturelle.

Il nous semble ainsi que l'entrée par la distance ne perd pas de sa fécondité en prolongeant l'analyse depuis l'expérience migratoire vers les rôles comme acteurs des processus urbains, en passant par l'expérience habitante. Entre ces trois niveaux de lecture des spatialités individuelles que prend en charge la notion d'habiter, la distance suggère des cohérences multiples et complexes : gérer et attribuer un sens aux éloignements et contrastes socio-spatiaux inhérents à la migration ; mettre en pratique spatialement, dans le contexte urbain de résidence, les significations attribuées à l'espace parisien du séjour ; enfin jouer, dans les interactions professionnelles et sociales, des multiples facettes, entre proche et lointain, de la figure de l'étranger.

Annexes

Liste des annexes

- Annexe 1 Les données issues du recensement général de la population (INSEE) mobilisées dans la thèse
- Annexe 2 Tableau synoptique des migrants japonais enquêtés
- Annexe 3 Un exemple de matrice biographique renseignée : Miho (n°7)
- Annexe 4 Récapitulatif des individus concernés par l'enquête « Evolution des manières d'habiter »
- Annexe 5 Modalités pratiques des entretiens avec les 37 individus enquêtés
- Annexe 6 Individus concernés par l'enquête « Lieux japonais de l'espace de vie »
- Annexe 7 Résumé des observations et enquêtes sur les principaux canaux japonais d'accès au logement
- Annexe 8 L'observation des « lieux japonais » à Paris
- Annexe 9 Description des parcours commentés réalisés

Annexe 1. Les données issues du recensement général de la population (INSEE) mobilisées dans la recherche

Tableau	Variables
NAT 4	Nationalité détaillée (code ISO en 230 postes), indicateur de nationalité (français de naissance, français par acquisition, étranger), lieu de naissance (France métropolitaine, DOM-TOM, étranger)
NAT 5	Nationalité détaillée (code ISO en 230 postes), indicateur de nationalité (français de naissance, français par acquisition, étranger), sexe, âge (6 classes), lieu de naissance (France, étranger)
NAT 6	Nationalité détaillée, indicateur de nationalité (français de naissance, français par acquisition, étranger), type d'activité (actifs occupés, chômeurs, anciens actifs, autres)
NAT 7	Nationalité détaillée, indicateur de nationalité (français, français par acquisition, étranger), lieu de résidence en 1990 (France métropolitaine, DOM TOM, étranger)
IMG 3	Pays de naissance détaillé, sexe, indicateur de nationalité (français de naissance, français par acquisition, étranger)
IMG 4	Pays de naissance détaillé, profession et catégorie socioprofessionnelle en 27 postes (nomenclature en 24 postes avec pour les postes 32 et 36 le détail issu de la nomenclature en 42 postes), sexe
Données portant uniquement sur les individus nés au Japon, en Allemagne et aux Etats-Unis	
	Profession et catégorie socioprofessionnelle en 24 postes, sexe et indicateur de nationalité (étranger ou français par acquisition)
	Type de logement (maison individuelle ; logement dans un immeuble collectif ; logement-foyer pour personnes âgées ; chambre d'hôtel ; construction provisoire, habitation de fortune ; pièce indépendante louée, sous-louée ou prêtée ; logement dans un immeuble autre qu'habitation), statut d'occupation du logement (propriétaire ; locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM ; locataire ou sous-loc. d'un logement loué vide HLM ; locataire ou sous-locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel ; logé gratuitement)
	Dernier diplôme obtenu (aucun ; certificat d'études primaires ; brevet des collèges ; CAP ; BEP ; baccalauréat général ; baccalauréat technologique ou professionnel et assimilés ; diplôme universitaire du 1 ^{er} cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé ; diplôme universitaire de 2 ^e ou 3 ^e me cycle, diplôme d'ingénieur d'une grande école), type d'activité (actif ayant un emploi ; chômeur ; militaire du contingent ; ancien actif ; élève, étudiant, stagiaire non rémunéré ; personne âgée de moins de 15 ans ou autre inactif)
	Type d'activité (actif ayant un emploi ; chômeur ; militaire du contingent ; ancien actif ; élève, étudiant, stagiaire non rémunéré ; personne âgée de moins de 15 ans ou autre inactif), âge
	Sexe, année d'arrivée en France

L'ensemble des données sont issues de l'exploitation principale du Recensement Général de la Population, à l'exception du tableau IMG4, issu d'une exploitation complémentaire avec sondage au quart.

Nous avons commandé et obtenu auprès du centre Maurice Halbwachs des données organisées selon la nomenclature INSEE des PCS en 24 postes, et faisant ponctuellement apparaître, pour certains types de professions jugés particulièrement intéressants pour notre étude, les catégories plus détaillées issues de la nomenclature en 42 postes : les cadres de la fonction publique sont ainsi distingués des professeurs et professions scientifiques, et des professions de l'information, des arts et des spectacles. De même, parmi les salariés d'entreprise, les cadres administratifs et commerciaux sont distingués des ingénieurs et cadres techniques.

Annexe 2 Tableau synoptique des migrants japonais enquêtés

N°	Identifiant	
1	Miyako	A 28 ans, diplômée en génie civil au Japon, Miyako souhaite tenter l'expérience d'un séjour à l'étranger. Elle est très attirée par Paris et le français, et convainc ses parents de lui financer un an d'études dans une école à Dijon, en 2003. Puis elle prolonge son séjour en s'inscrivant dans une école à Paris, où elle rencontre son compagnon actuel français et s'installe dans son appartement. Ils se marient en 2006, et elle trouve un emploi stable dans une société japonaise.
2	Keiko	Alors qu'elle est étudiante à Tokyo, Keiko rencontre son compagnon français actuel lors d'un séjour de celui-ci au Japon. Deux ans plus tard, en 2003, elle décide de s'installer avec lui à Paris. C'est lui qui finance son séjour et ses études de français à l'Institut Catholique.
3	Ipppei	Ipppei travaille depuis 8 ans dans un restaurant à Osaka lorsqu'il décide de se spécialiser dans la cuisine française, qui offre de nombreux débouchés professionnels au Japon. Il part à Lyon en 2003 pour apprendre le français et trouver des stages. Ceux-ci le conduisent ensuite à Reims, puis à Paris un an plus tard, où il travaille dans un restaurant gastronomique français.
4	Sachiko	Etudiante en pâtisserie elle souhaite valoriser sa formation en effectuant des stages dans des pâtisseries françaises, particulièrement renommées au Japon. Elle part en 2003 à Chambéry où elle a trouvé un premier stage, puis à Paris pour un deuxième.
5	Ayuko	Médecin depuis 10 ans dans un hôpital de Tokyo, elle supporte mal la tension occasionnée par son travail et décide de faire une sorte de pause en effectuant un séjour en France, où elle a déjà fait un voyage. Elle s'installe à Antibes en 2003 pour faire des études de français, puis à Paris, but véritable de son séjour.
6	Noriko	Etudiante en français à Nagoya, Noriko souhaite améliorer ses connaissances en étudiant à Paris en 1998. Le séjour parisien est un projet personnel de longue date, qui a notamment déterminé le choix de se spécialiser en français à l'université. Après 6 mois elle retourne à Isé, où elle travaille 8 mois dans un supermarché pour économiser l'argent nécessaire à un nouveau séjour de un an, qu'elle prolonge depuis lors (en septembre 1999) chaque année en suivant des études à l'INALCO, tout en travaillant à temps plein dans un restaurant japonais. En 2006 elle rentre au Japon et trouve un emploi de secrétaire à Osaka.
7	Miho	Etudiante en littérature anglaise à Tokyo, Miho travaille également dans le service commercial d'une entreprise de création de mode. Confrontée à une situation personnelle difficile, elle souhaite quitter le Japon et en 1999 elle s'installe à Paris, où elle a déjà séjourné quelques jours, et où elle suit des études de français. Après une tentative infructueuse de réinsertion professionnelle au Japon, elle revient à Paris à nouveau comme étudiante, à l'INALCO, tout en travaillant ponctuellement comme traductrice. En 2006 elle se marie avec son compagnon français, puis effectue un séjour d'un an à Montréal, avant de revenir à Paris où elle cherche un emploi stable dans une société japonaise.
8	Rieko	Après avoir passé son enfance et son adolescence en Suisse et en Angleterre, Rieko revient au Japon et travaille comme journaliste à la télévision japonaise pendant deux ans, mais ne supporte pas l'ambiance de son travail et cherche à changer radicalement de voie. Elle décide de s'installer à Paris en 1989 pour apprendre la peinture, dans l'atelier d'un peintre français. Elle y vit depuis 16 ans, avec son mari japonais, rencontré sur place, et leur fille, dans un appartement dont ils sont propriétaires.
9	Eri	Etudiant en théâtre à Kobé, il s'intéresse au théâtre classique français et décide de partir à Paris pour y apprendre la langue en 1981. Alors que son séjour touche à sa fin, il a l'opportunité de mettre en scène une pièce de théâtre, qui remporte un vif succès et le pousse à s'installer définitivement en France pour vivre de cette profession. Il y rencontre son actuelle femme, française, et met en place une double carrière de diplomate (représentation internationale de la ville de Kobé) et de danseur-chorégraphe, entre Paris et Montpellier.
10	Setsuko	Setsuko part à Genève pour étudier le piano, et y rencontre un Français avec qui elle se marie, puis s'installe à Boulogne-Billancourt en 1980. Après son divorce en 1983 elle décide de s'installer définitivement à Paris, où elle juge qu'une carrière d'artiste est possible, et dans un contexte personnel de rupture profonde avec une société japonaise jugée étouffante.
11	Ka	Etudiant en saxophone à Chiba (banlieue de Tokyo), Kâ part à Paris en 2002 pour bénéficier de la renommée internationale du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et de la qualité des cours d'un professeur français qu'il a rencontré au Japon.

12	Takayasu	Etudiant en saxophone à Tokyo, Takayasu part également à Paris en 2001 pour bénéficier de la renommée internationale du CNSM, et de la qualité des cours d'un professeur français qu'il a rencontré au Japon (le même que Kâ). Parallèlement à sa formation, il se consacre à la formation dans une troupe de musiciens et danseurs japonais rencontrés à Paris. Fin 2007, il rentre à Tokyo pour y occuper un emploi de professeur en conservatoire.
13	Tomoko	Etudiant en stylisme-modélisme à Tokyo, Tomoko profite en 1994 d'un partenariat de son école avec une école de mode parisienne. Une fois diplômé, il décide de monter une entreprise en France, mais se heurte à de grandes difficultés administratives. Sans avoir de visa, il travaille pendant plusieurs années dans diverses entreprises japonaises de confection. Après avoir régularisé sa situation il est embauché dans une entreprise française de création de mode. Il reste actuellement décidé à créer sa propre entreprise à Paris.
14	Ikumi	Etudiant en stylisme-modélisme à Osaka, Ikumi profite en 1997 d'un partenariat de son école avec une école de mode parisienne. Pendant son séjour à Paris il rencontre son compagnon actuel, ce qui le pousse à y trouver un travail de serveur dans un restaurant, afin de rester à Paris après l'obtention de son diplôme. Parallèlement il découvre le butô (danse japonaise contemporaine). En 2006 il abandonne son travail au restaurant pour se consacrer exclusivement à la danse et à la création, au sein d'une troupe composée d'artistes japonais rencontrés à Paris.
15	Yoko	Journaliste dans un quotidien anglophone de Tokyo, Yoko se lasse d'un univers jugé trop étiqué et suit le conseil d'un ami japonais qui a vécu en France et qui estime qu'elle pourrait y développer des activités plus artistiques, ce à quoi elle aspire. Elle apprend le français dans une école à Angers en 1993, puis circule entre Tokyo, Paris et l'Afrique de l'Ouest, avant de se fixer véritablement à Paris en 1996 où elle crée le journal japonais <i>Jipango</i> , qu'elle dirige actuellement.
16	Sumichika	Ingénieur employé par la ville de Kyoto dans le domaine des risques urbains, il est envoyé un an à Tokyo, puis deux ans à Paris en 2003 dans le cadre d'une expatriation sur différents sites mondiaux du Centre Japonais des Collectivités Locales. Grand connaisseur et amateur de Paris, il accepte volontiers de voir en 2004 son séjour prolongé d'un an.
17	Sato	Etudiante en tuba au Japon, elle décide de suivre le même parcours que son professeur et sur ses conseils elle part à Paris en 2004 pour passer le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique.
18	Mari	En 2000, à 32 ans, Mari effectue un stage au siège de l'ONG française dans la filiale tokyoïte de laquelle elle s'est investie quelques années auparavant. Elle prolonge son séjour pour apprendre le français, et rencontre un Français qu'elle épouse. Elle le suit en poste à Londres, puis à Boulogne-sur-Mer, puis, après un an dans sa famille à Tokyo (2005-2006), à La Celle Saint Cloud (78). Elle vit avec son mari et leur fille, et occupe depuis 2007 un emploi à temps partiel dans une société japonaise à Paris.
19	Yuri	En 2000, à 22 ans, Yuri fait une formation d'un an en français à Paris. Elle y rencontre son compagnon français, puis achève ses études à Tokyo, avant de s'installer à nouveau à Paris en 2004 après la naissance de leur fils. Au bout de deux ans elle trouve un emploi de vendeuse dans un grand magasin japonais de Paris.
20	Manami	A 22 ans, en 2005, Manami est reçue dans un conservatoire parisien pour y poursuivre sa formation de pianiste. Alors que le séjour était initialement prévu pour deux ans, elle décide en 2007 de le prolonger un an ou deux en passant le concours de conservatoires plus prestigieux.
21	Chika	A 18 ans, en 1993, Chika s'installe en Suisse pour parfaire sa formation de violoniste auprès d'un maître réputé. De 1995 à 2000 elle suit des cours au conservatoire de Lyon, avant de s'installer à Paris, en proche banlieue puis dans le centre, avec son compagnon français et musicien également, avec qui elle se marie en 2007. Elle vit de ses concerts, au sein d'une formation internationalement reconnue.
22	Akemi	Cadre dans une société de construction navale, avec une expérience familiale de résidence à l'étranger (Etats-Unis puis Belgique), Akemi se voit en 2006, à 33 ans, financer une formation d'un an à Paris pour apprendre le français. Il s'y installe donc avec sa femme, et un an plus tard obtient un poste dans la filiale japonaise de sa société, ce qui le fait prolonger son séjour de deux ans.
23	Yumiko	Cadre dans une société japonaise, Yumiko quitte son emploi en 2006, à 31 ans, pour suivre son mari Akemi en poste à Paris. Elle profite de ce séjour pour suivre des cours de français et de cuisine, ainsi que pour visiter la ville.
24	Hiroshi	Cadre dans une société financière japonaise, Hiroshi obtient en 2006, à 30 ans, le financement de 16 mois de formation en Master à HEC. Il déménage à Paris avec sa femme, puis en décembre 2007, comme prévu initialement, retourne à Tokyo où le couple retrouve l'appartement dont ils sont propriétaires et qu'ils avaient mis en location entre-temps.

25	Harumi	A 27 ans, Harumi quitte son emploi d'employée dans une société de Tokyo et suit son mari à Paris. Elle profite du séjour pour apprendre le français.
26	Madoka	En 1996, à 29 ans, Madoka s'installe à Paris pour un an d'apprentissage du français. Elle profite de ses contacts parmi les expatriés japonais pour trouver un emploi dans la filiale parisienne d'une grande société japonaise. En 2002 elle est recrutée comme manager dans une autre grande société japonaise, puis achète son appartement parisien, dans lequel elle vit seule.
27	Momoe	A 30 ans, en 1963, Momoe s'installe avec sa jeune fille et son mari à Paris, où celui-ci a obtenu un poste. Deux ans plus tard une seconde fille naît à Paris, où ils décident de s'installer définitivement. En 1980 Momoe et son mari se séparent, celui-ci rentre au Japon tandis qu'elle est employée dans une société japonaise. Désormais retraitée, elle vit seule et ses enfants travaillent en France.
28	Yoshiko	A 30 ans, en 1964, Yoshiko suit à Paris son mari expatrié et leurs deux jeunes enfants. La famille rentre à Tokyo en 1968, à échéance du contrat, mais la faillite de sa société pousse le mari à chercher du travail à Paris. Yoshiko s'y installe donc à nouveau, tandis que son mari est employé dans une société japonaise. Veuve depuis 1998, elle vit seule et ses enfants travaillent dans des sociétés japonaises en région parisienne.
29	Miko	A 22 ans, étudiante en sciences politiques à Tokyo, et ayant effectué une partie de sa scolarité aux Etats-Unis, Miko est admise à une formation d'un an à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, en 2006. Elle y vit seule jusqu'en juillet 2007, où elle rentre à Tokyo pour y achever ses études.
30	Toshiro	Rédacteur au quotidien japonais <i>Asahi Shinbun</i> , Toshiro obtient en 2003, à 40 ans, un poste de correspondant du journal à Paris, après l'avoir été à New-York puis à Londres. Il s'y installe donc avec sa femme et ses deux enfants, dans un appartement de location, avant de rentrer à Tokyo à la fin de son contrat, fin 2007.
31	Mika	En 1991, à 25 ans, Mika abandonne sa carrière de juriste à Tokyo pour entreprendre une formation de céramiste. Elle s'inscrit dans un lycée technique parisien, passe le baccalauréat puis intègre l'école Olivier de Serre. Une fois diplômée, elle vit de projets artistiques, d'expositions et d'ateliers rémunérés. Elle connaît à Paris une mobilité résidentielle intense, au gré de ses expériences conjugales et selon les opportunités que lui offrent ses relations amicales dans le milieu des plasticiens parisiens.
32	Maemi	En 1991, à 19 ans, Maemi s'installe à Paris pour renforcer une formation de pianiste entamée très jeune à Tokyo. Elle obtient plusieurs prix, rencontre son compagnon français avec qui elle se marie en 2001. Musicienne professionnelle dans un trio, elle vit avec son mari et leur fils dans une maison en proche périphérie parisienne.
33	Maya	Etudiante en anglais, Maya décide à 25 ans, en 1999, d'améliorer son français. Elle s'installe à Montpellier, puis à Paris un an plus tard où elle s'inscrit dans une école de langues. A 28 ans elle épouse un Français et trouve un emploi, d'abord à temps partiel puis à plein temps, dans une société japonaise d'aide à l'installation d'expatriés et d'étudiants japonais à Paris.
34	Oki	Etudiante en sciences politiques à Tokyo, Oki obtient un DEA à Luxembourg avant d'occuper un poste de conseiller technique à l'ambassade du Japon à Luxembourg puis, en 2005, à 32 ans, à Paris. Elle épouse un Français résidant à Lyon. Son contrat s'achevant en décembre 2007, elle rentre à Tokyo mais cherche à retrouver un poste en France.
35	Kaori	A 36 ans et après 15 ans d'expérience comme cuisinier à Tokyo, Kaori décide avec sa femme de tenter une expérience à l'étranger. Ils s'installent à Paris en 1990, et achètent rapidement leur logement, après que Kaori a trouvé un emploi de chef cuisinier dans un restaurant japonais prestigieux de Paris. Sans enfant, lui et sa femme profitent de leur temps libre pour voyager en France et découvrir la gastronomie du pays.
36	Nami	Ayant étudié le français de 1983 à 1986 à Paris, Nami est suggère cette destination à son mari Kaori pour leur projet de s'installer à l'étranger. Elle travaille comme réceptionniste et serveuse dans le même restaurant que son mari. Parlant bien français, elle est l'animatrice de la vie sociale du couple et organise les excursions du week end et des vacances.
37	Jiro	A 22 ans, en 2007, Jiro poursuit ses études de sciences politiques à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, pour une formation de un an. Il s'agit pour lui d'une première expérience à l'étranger.

Annexe 3 Un exemple de matrice biographique renseignée : Miho (n°7)

Age	Années	Lieu de résidence (pays/localité/type de quartier)	Conditions de logement		Motifs du déménagement	Choix		Situation familiale	Situation prof.	Sit° admi.
			Type et taille	Cohabitants		Statut	Critères			
0	1975	Fuku - préf. (Nagasaki)	Maison + 5	0	0	0				
18	1993	Machida - centre	Châssis résid. 2 étages (2)	0	Etudes (Tamagawa)	Contraté + proche train			Etud.	
20	1995	New Jersey (USA) 3 mois	resid. viv. 0	0	Etud. amér. 0	Fixe (elle)				
1997		Soshigaya - centre	FA	0	Travail (Tokyo 15-17h)	Proche train → Tokyo				
25	1999	PARIS - Boulogne-B.	- Châssis résid. 3 mois - FA Nation - FA Nation	2 (avec pa.) 1 (avec jup)	Changer / étude	Partique lit web				
2001		(Fuku = 3 sem. autre maison → Kyoto) - Tourdain P1-25m²	0	0	Retour Paris	Après jup (opt. dans)				
2005										
2006		Amical (Am) - 0 étudiant	F3 - 70m² collec	1 (avec pa.)	post. mani (Kaito)					
2007		Paris - Tourdain	F3 - 60m² collec	1 (avec pa.)	post. mani prof. mani	Retour en ex. Tourdain (plan mani)				

↑ job - postulat (mob. sharisens, Kachuevism)

↑ conf. fin. mariage

Annexe 4. Récapitulatif des individus concernés par l'enquête « évolution des manières d'habiter »

n°	Identifiant	Année d'arrivée à Paris	Dates des entretiens	Intervalle maximal entre les entretiens
1	Miyako	2004	03/2005 ; 07/2007	28 mois
7	Miho	1999	05/2005 ; 07/2007 ; 07/2007 ; 12/2007	26 mois
10	Setsuko	1980	05/2005 ; 09/2007	28 mois
12	Takayasu	2001	04/2005 ; 11/2007	31 mois
14	Ikumi	1997	04/2005 ; 04/2005; 07/2007	27 mois
15	Yoko	1993	04/2005 ; 06/2006	14 mois
22	Akemi	2006	12/2006 ; 09/2008	21 mois
23	Yumiko	2006	12/2006 ; 09/2008	21 mois
24	Hiroshi	2006	12/2006 ; 10/2007	10 mois
25	Harumi	2006	12/2006 ; 10/2007	10 mois
27	Momoe	1963	03/2006 ; 09/2007	18 mois
30	Toshiro	2003	10/2006 ; 08/2007 ; 01/2008	10 mois

Annexe 5. Modalités pratiques des entretiens avec les 37 individus enquêtés

N°	Identifiant	Dates	Durée	Enreg. (Oui / Non)	Lieu	Modalités
1	Miyako	16/03/2005	2h	O	Domicile	Présence du compagnon (qui traduit)
		07/2007	2h30	O	Domicile	Présence du compagnon puis seule
2	Keiko	21/03/2005	2h	O	Domicile	Présence du compagnon (qui traduit ponctuellement)
3	Ippeï	04/2005	1h30	N	Domicile	Présence de Sachiko (n°4)
4	Sachiko	04/2005	1h	N	Chez Ippei (n°3)	Présence de Ippei (n°3)
5	Ayuko	26/03/2005	1h30	N	Café	Présence de 4 étudiants (membres d'un club INALCO auquel appartient Ayuko)
6	Noriko	03/2005	2h30	O	Café	Seule
		03/2005	3h30	O	Café	Seule
		04/2005	2h30	O	Parc Buttes Chaumont	Présence de Miho (n°7)
		05/2005	1h30h	N	Quartier Jourdain (19e)	Parcours commenté;
		01/2008	3h	O	Domicile (Osaka)	Seule
		01/2008	3 jours	N	Circulation entre Osaka, Nara, Kyoto	Prise de notes à partir de conversations
7	Miho	05.05	1h30	O	Parc Buttes Chaumont	Présence Noriko (n°6)
		07/2007	3h	O	Domicile	Seule
		07/2007	2h	O	Entre Jourdain et Buttes Chaumont)	Parcours commenté
		12/2007	2h30	O	Café	Seule
		07/2008	3h	O	Domicile	Seule
8	Rieko	05/2005	2h	O	café	Seule
9	Eri	29/03/2005	2h	O	Bureau	Seul
10	Setsuko	05/05	3h30	O	domicile	Seule
		09/2007	4h	O	Domicile	Seule
11	Ka	08/04/05	1h45	O	Cafétéria CNSM	Seul
12	Takayasu	12/04/05	2h	O	Cafétéria CNSM	Seul
		11/2007	1h45	O	Café	Seul
13	Tomoko	14/04/05	1h45	N	café	Seule
14	Ikumi	04/2005	2h15	O	Café	Seul
		04/2005	2h	O	Café	Seul
		07/2007	3h	O	Café	Seul
15	Yoko	16/04/05	2h	O	Bureau Jipango	Seule
		06/2006	2h15	O	Café	Seule
16	Sumichika	04/2005	1h45	O	Bureau	Seul
17	Sato	05/2005	2h	O	Cafétéria CNSM	Seule
18	Mari	05/2007	2h45	O	Domicile	Seule
		06/2007	2h45	O	Café	Seule
19	Yuri	02/2007	2h30	N	Domicile	Présence du conjoint et d'amis
		06/2007	3h30	O	Domicile	Seule
		06/2007	3h	O	Domicile	Seule
20	Manami	04/2007	3h15	O	Conservatoire	Seule

21	Chika	04/2007	2h45	O	Domicile	Seule
22	Akemi	01/12/2006	3h	O	Domicile	Présence de Yumiko (n°23)
		09/2008	3h30	O	Domicile	Présence de Yumiko (n°23)
23	Yumiko	01/12/2006	3h	O	Domicile	Présence de Akemi (n°22) qui traduit
		09/2008	3h30	O	Domicile	Présence de Akemi (n°22) qui traduit
24	Hiroshi	01/12/2006	2h30	O	Domicile	Présence de Harumi (n°25)
		10/2007	3h	O	Domicile	Présence de Harumi (n°25)
		09/2008	2h	O	Domicile	Présence de Harumi (n°25)
25	Harumi	01/12/2006	2h30	O	Domicile	Présence de Hiroshi (n°24) qui traduit
		10/2007	3h	O	Domicile	Présence de Hiroshi (n°24) qui traduit
		09/2008	2h	O	Domicile	Présence de Hiroshi (n°24)
26	Madoka	09/2006	1h45	O	Café	Seule
		10/2006	2h45	O	Domicile	Seule
27	Momoe	03/2006	1h45	N	Domicile	Seule
		09/2007	2h15	O	Domicile	Seule
28	Yoshiko	03/2006	1h45	N	Café	Seule
29	Miko	06/2007	2h45	O	Cafét S.sciences Po	Seule
		06/2007	2h	N	Bastille et Beaubourg)	Seule
		07/2007	2h30	O	Cafét. Sciences Po	Seule
		07/2007	3h30	O	Domicile	Seule
		01/2008	2h45	O	Domicile Tokyo	Seule
		01/2008	1 journée	N	Parcours dans Tokyo	Seule
30	Toshiro	10/2005	2h	O	Bureau	Seul
		08/2007	2h	O	Bureau	Seul
		01/2008	4h	O (2h)	Bureau Tokyo + restaurant	Seul
31	Mika	09/2006	4h	O	Domicile	Seule
32	Maemi	07/2007	2h15	O	Domicile	Seule
33	Maya	06/2007	2h	O	Café	Seule
34	Okii	10/2007	2h30	O	Café	Seule
35	Kaori	09/2007	1h30	O	Domicile	Présence de Nami (n°36) qui traduit
36	Nami	09/2007	1h30	O	Domicile	Présence de Kaori (n°35)
37	Jiro	12/2007	2h	O	Cafét. Sciences Po	Seul

Outre d'évidentes commodités pratiques qu'elle offre (calme, facilité pour manipuler l'ensemble des documents), la conduite de l'entretien au domicile des enquêtés répond directement à un certain nombre d'objectifs méthodologiques. Elle permet à l'enquêteur de combiner entretien et observation pour caractériser le type de logement, en allant au-delà du simple examen d'une façade ou du recueil indirect, à travers le discours de l'enquêté¹, des caractéristiques du logement. L'espace

¹ Entre autres exemple, un entretien avec Miko (n°29) à son domicile a prolongé un premier entretien réalisé à la terrasse d'un café, au cours duquel lui avait été demandé de décrire son logement parisien. Outre une précision évidemment moindre, la description du logement lors du premier entretien se caractérise par une claire sous-évaluation du « *standing* » de son logement par l'enquêté, largement supérieur à celui de la plupart des étudiants japonais à Paris. Dans cette

domestique lui-même a ainsi pu être caractérisé, à travers les aménagements ou les éléments de décoration. La présence d'objets pratiques ou décoratifs japonais, le caractère plus ou moins « investi » du lieu, ou encore la nature des ouvrages dans une bibliothèque, facilitent la compréhension de l'expérience de la distance pour un individu donné. Ces observations ont également servi de point d'appui pour des développements improvisés au cours de l'entretien. En outre la présence à son domicile a donné l'occasion à certains enquêtés d'enrichir leur discours par l'utilisation, plus ou moins spontanée, de supports tels que des photographies (de leur lieu de résidence antérieur par exemple) ou des ouvrages (tel guide touristique japonais de Paris utilisé lors des promenades hebdomadaires). Selon la même logique que lors des entretiens à domicile, la conduite des entretiens dans un lieu constitutif de l'espace de vie parisien des enquêtés a été mise à profit pour associer l'observation à l'entretien, et provoquer un discours sur un sujet précis (la population d'un quartier, l'atmosphère d'un café parisien par rapport à celle d'un café tokyoïte, etc.).

Les entretiens se sont déroulés entre mars et mai 2005 pour les enquêtés contactés au titre de résidents du Nord-Est parisien, et entre janvier 2006 et septembre 2008 pour les autres enquêtés ou pour la réitération des entretiens menés avec les membres du premier groupe. Dans ce laps de temps, la grille d'entretien a connu un certain nombre de modifications. En particulier le module n°1 a vu son statut se renforcer au sein de la grille, tandis que le remplissage d'un agenda hebdomadaire pour saisir les pratiques quotidiennes a été mis en place à partir de septembre 2007. Les évolutions n'ont pas changé le contenu thématique des informations collectées, mais ont consisté à améliorer la précision de ces informations. La réitération des entretiens avec les premiers individus enquêtés, lorsqu'elle était possible, a également servi à pallier cette relative hétérogénéité dans la saisie de l'information¹.

situation, seule l'observation directe permet de caractériser le logement de manière satisfaisante, et le cas échéant d'intégrer à l'analyse les écarts entre le discours et les caractéristiques objectives du logement.

¹ Cette réitération s'avérait d'autant plus nécessaire pour les premiers enquêtés que ceux-ci étaient principalement interrogés sur leurs pratiques dans les quartiers populaires, dans le cadre d'un questionnement sur la participation d'élites migrantes au processus de *gentrification*. Seuls 12 enquêtés ont pu être faire l'objet d'un nouvel entretien, les autres étant rentrés au Japon ou ayant refusé un nouvel entretien.

Annexe 6. Individus concernés par l'enquête « Lieux japonais de l'espace de vie »

N°	Identifiant	Types de lieux observés	Ville
7	Miho	3 lieux de résidence successifs (adresse exacte) ; lieux de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
12	Takayasu	Lieu de résidence (quartier) ; lieu de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
14	Ikumi	Lieux de fréquentation habituels	Kyoto
18	Mari	Lieu de résidence ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
19	Yuri	Lieu de résidence	Tokyo
20	Manami	Lieu de résidence ; lieux de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
22	Akemi	3 lieux de résidence successifs ; lieux de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
23	Yumiko	2 lieux de résidence successifs ; lieux de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
24	Hiroshi	2 lieux de résidence successifs ; lieux de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
25	Harumi	2 lieux de résidence successifs ; lieux de travail ; lieux de fréquentation habituels	Tokyo
29	Miko	Lieu de résidence ; lieux de travail ; lieux de fréquentations habituels	Tokyo
30	Toshiro	Lieu de résidence ; lieu de travail ; lieux de fréquentations habituels	Tokyo
32	Maemi	Lieu de résidence ; lieux de fréquentations habituels	Tokyo
34	Oki	Lieu de résidence ; lieux de fréquentations habituels	Tokyo
37	Jiro	Lieu de résidence ; lieux de fréquentations habituels	Tokyo

Les informations recueillies lors de l'investigation systématique de ces lieux ont été collectées dans deux fiches.

La première récapitule, pour un individu donné, l'ensemble des lieux cités, ce qui permet après coup de caractériser l'espace de vie individuel, mais aussi, au moment même de l'enquête, de combiner la visite de plusieurs lieux au cours d'itinéraires évoqués par l'enquêté.

La seconde récapitule, pour chaque lieu, d'une part les informations individuelles transmises par les enquêtés, d'autre part les informations collectées lors de l'observation *in situ*. La collecte d'information sur place s'est basée sur plusieurs outils : l'observation directe, plus ou moins longue selon les lieux ; le recueil du discours d'habitants de Tokyo à propos du lieu concerné, qu'ils en soient habitants, usagers ou qu'ils n'en aient qu'une connaissance indirecte ; après la mission, la collecte d'informations bibliographiques sur certains lieux souvent cités et faisant l'objet de travaux scientifiques.

Outre cette enquête, deux individus¹ (Miko, n°29 et Toshiro, n°30) ont fait l'objet d'un ou plusieurs entretiens approfondis, assortis pour l'un des cas d'un parcours commenté.

¹ Il s'agit de personnes enquêtées lors de leur séjour à Paris, et retournés de manière définitive au Japon au moment de la mission (Miko en septembre 2007, Toshiro en novembre 2007). Dans les deux cas également, le lieu de travail et le lieu de résidence étaient les mêmes qu'avant leur départ pour Paris, ce qui justifiait la mise à profit d'un entretien sur place pour collecter des informations sur leur espace de vie à Tokyo.

Annexe 7. Résumé synoptique des observations et enquêtes sur les principaux canaux japonais d'accès au logement

Canaux observés	Modalités d'observation	Informations collectées
<i>Presse et sites internet</i>		
OVNI	Analyse quantitative des 305 annonces immobilières (location) publiées entre décembre 2005 et décembre 2007	Répartition géographique des logements ; caractéristiques matérielles ; montant des loyers
Sites internet des agences immobilières japonaises	Analyse du discours d'auto-justification des sites et des conseils pratiques associés	Discours général sur l'expérience du séjour à Paris pour des Japonais
<i>Agences immobilières spécialisées dans une clientèle japonaise</i>		
Miyako Immobilier (15 ^e arr.)	Entretien enregistré avec le directeur français et son épouse japonaise (11/2006)	Stratégie commerciale de l'agence ; caractéristiques de la clientèle ; caractéristiques des logements proposés (types et localisations) ; contact de clients japonais (cadres expatriés) et d'un propriétaire français louant exclusivement à des Japonais
Paris Fudosan (1 ^{er} arr.)	Entretien enregistré avec la directrice française de l'agence (04/2007)	
Apollo (16 ^e arr.)	Entretien avec la directrice japonaise de l'agence (04/2005)	
<i>Agences immobilières « généralistes »</i>		
GESTIM (15 ^e arr.)	Entretiens avec la directrice de l'agence (06/2007 et 09/2007)	Stratégie commerciale de l'agence ; caractéristiques de la clientèle ; caractéristiques des logements proposés (types et localisations)
Agence Saint Louis en L'Isle (4 ^e arr.)	Entretien avec la directrice de l'agence (10/2007)	
Agence Mercier (15 ^e arr.)	Entretien avec la directrice de l'agence (09/2007)	
Lodgis	Entretien enregistré avec la vendeuse japonaise chargée des clients japonais (06/2007) ; observation de la visite d'un appartement faite par un vendeur de l'agence à une cliente japonaise (07/2007)	
Galerie de l'Immobilier (6 ^e arr.)	Entretien non enregistré avec un vendeur (04/2005)	Représentations de la clientèle japonaise (confrontation épisodique) par un acteur non spécialisé
Agence Saint Germain (6 ^e arr.)	Entretien non enregistré avec un vendeur (04/2005)	
Agence FNAIM (6 ^e arr.)	Entretien non enregistré avec un vendeur (04/2005)	
<i>Observateurs et acteurs « indirects »</i>		
M. Kozumi (ancien directeur, récemment retraité, d'une agence immobilière japonaise à Paris)	Entretien enregistré (10/2007)	Vision globale et diachronique de l'accès des Japonais au logement parisien
M. Brillet, propriétaire français de studios loués exclusivement à des étudiants japonais	Entretien enregistré (04/2007)	Caractéristiques et localisations d'une offre locative à destination des Japonais ; Représentations conduisant à une telle stratégie
Gardiens des tours du Front de Seine (15 ^e arr.)	Entretiens non enregistrés (06 et 07/2007)	Observations sur des ménages japonais dans un segment particulier du parc de logement

Annexe 8. L'observation des « lieux japonais » à Paris

Lieux japonais	Modalités de l'observation
Lieux (commerces, services, associations culturelles et sportives, etc.) recensés dans l'annuaire « 1000 bonnes adresses japonaises en France » du journal <i>Jipango</i> , version 2004	Traitement quantitatif de l'information collectée : - localisation des lieux dans l'espace parisien (cartographies générales et thématiques) - composition de ces lieux en termes de registre d'activité et de public visé
Quartier de l'Opéra (1 ^{er} et 2 ^e arr.)	Observation <i>in situ</i> des pratiques par les Japonais d'un secteur de centralité commerciale spécifiquement japonaise
Front de Seine (15 ^e arr.)	Observation <i>in situ</i> des pratiques par les Japonais d'un secteur de concentration résidentielle
Passy (16 arr.)	
Institut Franco-Japonais de Saint Quentin en Yvelines (78)	Entretien avec le directeur de l'établissement ; analyse de la localisation des lignes et points d'arrêt du service de ramassage scolaire

Annexe 9. Description des parcours commentés réalisés

N°	Identifiant	Modalités pratiques du parcours	Date et lieu du parcours
6	Noriko	1h30 de parcours ; entretien non enregistré (problème technique) ; prise de photographies	Mai 2005 ; Entre Jourdain et la Porte des Lilas (19 ^e arr.)
7	Miho	2h de parcours ; entretien enregistré ; prise de photographies	Juin 2007 ; Entre Jourdain et le parc des Buttes Chaumont (19 ^e arr.)
29	Miko	1h45 de parcours ; entretien enregistré ; prise de photographies	Juillet 2007 ; Entre Passy et le Trocadéro (16 ^e arr.)
		2h de parcours ; entretien non enregistré ; prise de notes manuelles	Juillet 2007 ; entre Bastille et Beaubourg (3 ^e arr.)
		1h30 de parcours ; entretien non enregistré ; prise de notes manuelles	Juillet 2007 ; quartier de l'Opéra (1 ^{er} et 2 ^e arr.)

La « consigne » donnée aux enquêtés au départ de ces parcours est de guider l'enquêteur sur un de leurs itinéraires habituels, et de commenter les lieux comme ils le feraient en « présentant » leur quartier à un proche venu du Japon : en identifiant les lieux (commerces, squares, rues, logement d'une connaissance, etc.) qu'ils connaissent ; en décrivant leurs pratiques (fréquence, moment de la journée, etc.) ; en commentant plus généralement les lieux, à la manière d'un guide, en sollicitant leurs connaissances historiques, architecturales et autres, ou leur sens de l'observation pour décrire les ambiances ou encore le type de population présente sur place. Cet outil méthodologique s'est avéré relativement contraignant, du point de vue matériel (l'enquêteur et l'enquêté doivent être munis chacun d'un microphone, le bruit environnant nuit considérablement à la qualité de l'enregistrement) et à cause de la part très active que doit y prendre l'enquêté pour que la collecte d'information soit efficace. En outre l'exercice implique une certaine familiarité de l'enquêteur avec l'enquêté, afin que les commentaires puissent être constamment « relancés ». Enfin, l'efficacité et la pertinence des relances par l'enquêteur supposent une bonne connaissance préalable des pratiques parisiennes de l'enquêté, afin que puissent être, par exemple, relevées des contradictions entre le parcours et la description antérieure des pratiques spatiales.

Liste des sigles

AARJF :	Association Amicale des Ressortissants Japonais de France
AFII :	Agence Française pour les Investissements Internationaux
APUR :	Atelier Parisien d'Urbanisme
CCIP :	Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
CESEDA :	Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile
CLAIR :	Council of Local Authorities for International Relations
CNSMDP :	Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris
DATAR :	Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
EEE :	Espace Economique Européen
IAURIF :	Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France
IDE :	Investissements Directs à l'Etranger
IEP :	Institut d'Etudes Politiques
IGH :	Immeuble de Grande Hauteur
INALCO :	Institut National des Langues et Civilisations Orientales
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
JAL :	Japan Airlines
JICA :	Japan International Cooperation Agency
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFPRA :	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
OLAP :	Observatoire des Loyers Parisiens
OMI :	Office des Migrations Internationales
PCS :	Professions et Catégories Socioprofessionnelles
SEMEA 15 :	Société d'Economie Mixte d'Equipement et d'Aménagement du 15 ^e arrondissement
SOPEMI :	Système d'Observation Permanent des Migrations Internationales
ZAC :	Zone d'Aménagement Concerté

Références bibliographiques

- ADAMS W. (Dir.), 1968, *The Brain Drain*, New York, Macmillan Company, 273 p.
- ADDISON T., 2008, The international mobility of cultural talent, in SOLIMANO A. (Dir.), *The International Mobility of Talent : Types, Causes, and Development Impact*, Oxford, Oxford University Press, pp. 236-262.
- AFII (Agence Française pour les investissements internationaux) et Ministère de l'Economie, des Finances et de l'industrie, 2006, *Tableau de bord de l'attractivité de la France*, 3^e édition, 48 p. (www.invest-in-france.org).
- Agence Régionale de Développement de Paris Ile-de-France, 2006, *Plan d'Actions Attractivité*, 20 p.
- Agence Régionale de Développement Paris Ile-de-France, Paris Ile-de-France Capitale Economique et Paris Europlace, 2005, *Paris Ile-de-France, une région attractive*, 36 p.
- ALLISON A., 1994, *Nightwork: Sexuality, Pleasure, and Corporate Masculinity in a Tokyo Hostess Club*, Chicago, University of Chicago Press, 228 p.
- AMSELLE J.-L., AGHASSIAN M. et SALIOU-BALDE M., 1978, *Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*, Paris, Maspero, 127 p.
- ANTOINE P. et alii, 1991, Etude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar, *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, n°14, pp. 3-13.
- ANTOINE P. et LELIEVRE E., 2006, Présentation générale, in *Etats flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Paris, INED, pp. 19-28
- APPLEYARD R., 1995, *New Trends in Migration : Numbers, Directions and Dynamics* ; Présentation à "Euroconference on Migration and Multiculturalism : New Trends in Migration –Multiculturalism and Beyond", Londres, Aout-Septembre 1995
- APUR, 2003, *La population étrangère à Paris*, Paris, Coll. « Note de 4 pages », 4 p.
- APUR, 2006, *Place et avenir des grands magasins parisiens, éléments clés du patrimoine économique de la capitale. L'exemple de la société anonyme des Galeries Lafayette*, Paris, APUR, 45 p.
- APUR, 2009, *Une petite synthèse du Grand Pari(s) de l'agglomération parisienne*, Paris, APUR, 137 p.
- ARBONVILLE D. et BRUN J., 2002, Choix résidentiels, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, Coll. « Dictionnaire », pp. 69-72.
- ASCHER F., 1995, *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345 p.
- ASCHER F., 1998, La fin des quartiers ?, in HAUMONT N. (Dir.), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, pp. 183-201.
- ASCHER F., 2004, Les sens du mouvement : modernités et mobilités, in ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 12-34.

- AUGE M., 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, Coll. « La Librairie du XXe siècle », 149 p.
- AUTHIER J.-Y. (Dir.), 1999, *Rapport résidentiels et contextes urbains*, Paris, Ministère du Logement, 2 vol., 561 p.
- AUTHIER J.-Y. (Dir.), 2001, *Du domicile à la ville : vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos-Economica, Coll. « Villes », 214 p.
- AUTHIER J.-Y., 2002, Les relations de voisinage, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 421-425.
- AUTHIER J.-Y., BACQUE Marie-Hélène et GUERIN-PACE France (Dir.), 2006, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », 293 p.
- AUTHIER J.-Y., BONVALET C. et LEVY J.-P. (Dir.), [à paraître, 2010], *Les choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- AUTHIER J.-Y. et GRAFMEYER Y., 1997, *Les relations sociales autour du logement. Etat des savoirs et perspectives de recherche*, Paris, Plan Construction et Architecture, 147 p.
- AUTHIER J.-Y. et LEVY J.-P., 2002, L'étude des rapports résidentiels des citoyens: une approche compréhensive des mobilités en milieu urbain, in LEVY J.-P. et DUREAU F., *L'Accès à la ville*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitat et Sociétés », pp. 329-354.
- AZEMA Ariane et TERSEN Denis, 2008, Economie francilienne : et si Laurent Davezieux cauchemardait..., *Laviedesidées.fr*, 12 février 2008, 6 p.
- BAHOKEN F. et BOUET-ANDRE-POYAUD I., 2007, Cartographier les migrations internationales. Introduction, in AUDEBERT Cédric et MA MUNG E. (Dir.), *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*, Bilbao, HumanitarianNet, pp. 269-272.
- BAILLY A., 1996, La ville : espace vécu, in PUMAIN D. et ROBIC M.-C. (Dir.), *Théoriser la ville*, Paris, Anthropos, pp. 159-165.
- BAILLY A., BAUMONT C., HURIOT J.-M., SALLEZ A., 1995, *Représenter la ville*, Paris, Economica, Coll. « Géo-poche », 112 p.
- BARO S. S., 2005, *Quête du savoir et stratégies d'insertion professionnelle. Parcours d'émigration des étudiants et cadres sénégalais en France, aux Etats-Unis et au Québec*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS.
- BARON M., BERROIR S., CATTAN N., LESECQ G. et SAINT-JULIEN T., 2007, Des universités en concurrence, in SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (Dir.), 2007, *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 65-87.
- BAROU J., 1999, Trajectoires résidentielles, du bidonville au logement social, in DEWITTE P. (Dir.), *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 185-195.
- BAROU J. et LE H.K. (Dir.), 1993, *L'immigration entre loi et vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Minorités et sociétés », 175 p.
- BAROU J. et PRADO P., 1995, *Les Anglais dans nos campagnes*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Minorités et Sociétés », 237 p.

- BASSAND M., BRULHARDT M.-C., HAINARD F. et SCHULER M., 1985, *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*, Lausanne, Presses Polytechniques Romandes, 339 p.
- BATTEGAY A., 1992, L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.8, n°2, pp. 83-98.
- BATTEGAY A., BAROU J., GERGELY A. (Dir), 2004, *La ville, ses cultures, ses frontières. Démarches d'anthropologues dans des villes d'Europe*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Minorités et Sociétés », 218 p.
- BEAVERSTOCK J. V., 1996, Revisiting high-waged labour market demand in the global city: British professional and managerial workers in New-York City, *International Journal of Urban and Regional Research*, 20, pp. 422-445.
- BEAVERSTOCK J. V., 2001a, Transnational elite communities in global cities : connectivities, flows and networks, *GAWC research bulletin*, n° 63, 10 p.
- BEAVERSTOCK J. V., 2001b, Transnational managerial elites in the city : British highly-skilled inter-company transferees in New York City's financial district, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n°2, pp. 245-268.
- BEAVERSTOCK J. V., 2002, Transnational elites in global cities : British expatriates in Singapore's financial district, *Geoforum*, vol. 33, n°4, pp. 525-538.
- BEAVERSTOCK J. V., 2005, Transnational managerial elites in the city : British highly-skilled inter-company transferees in New York City's financial district, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n°2, 245-268.
- BEAVERSTOCK J. V., 2007, Transnational work : Global professional labour markets in professional service accounting firms, in BRYSON J. et DANIELS P. (Dir.), *The Handbook of Service Industries in the Gobal Economy*, Edward Elgar, Londres, pp. 409-432.
- BEAVERSTOCK J. V. et BOARDWELL J. T., 2000, Negotiating globalization, transnational corporations and global city financial centers in transient migration studies, *Applied Geography*, vol. 20, n°3, pp. 227-304.
- BEAVERSTOCK J. V., HUBBARD P. J. et SHORT J., 2004, Getting away with it? Exposing the geographies of the global super-rich, *Geoforum* vol. 35, n°4, pp. 410-408.
- BEAVERSTOCK J. V. et SMITH J., 1996, Lending jobs to global cities: Skilled international labour migration, investment banking and the city of London, *Urban Studies*; n°33, pp. 1377-1394.
- BECKOUCHE P. (Dir.), 1999, *Pour une métropolisation raisonnée. Diagnostic socio-économique de l'Ile-de-France et du Bassin parisien*, Paris, la Documentation Française, 140 p.
- BECKOUCHE P., DAME'TTE F. et VIRE E., 1997, *Géographie économique de la région parisienne, 1982-1994. Polarisation, sélection, diffusion*, Etude pour la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France, Strates, Université Paris 1, 139 p.
- BEFU H., 2001, "The global context of Japan outside Japan", in BEFU H. et GUICHARD-ANGUIS S. (Dir.), *Globalizing Japan : Ethnography of the japanese presence in Asia, Europe and America*, New York, Routledge, pp. 1-21.
- BEFU H. et STALKER N., 1996, Globalization of Japan : Cosmopolitanization or spread of the Japanese village?, in BEFU H. (Dir.), *Japan engaging the World: A Century of International Encounter Japan Studies*, n°1, Teikyo Loretto Heights University: Center for Japan Studies, pp. 101-120.

- BEKKAR R., BOUMAZA N. et PINSON D., 1999, *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, Paris, PUF, 291 p.
- BEL J., 1980, *L'espace dans la société urbaine japonaise*, Paris, Presses Universitaires Orientalistes de France, 434 p.
- BELTRAN J. et SAIZ A., 2007, Nouvelles circulations, activités économiques et présence asiatique dans les villes espagnoles, in BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. et ROULLEAU-BERGER L., *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », pp. 263-277.
- BEN-ARI E., 2000, Not-precisely-work : Golf, entertainment and imbibement among Japanese business executives in Singapore, in BEN-ARI E. et CLAMMER J. (Dir.), *Japanese in Singapore. Occurrences and cultural flows*, Richmond, Curzon Press, pp. 150-173.
- BENEDICT R., 1974, *The Chrysanthemum and the Sword: patterns of Japanese culture*, New York, Scarborough, New American Library, 324 p.[parution française : 1987, Paris, Philippe Picquier, 247 p.
- BERDOULAY V. et ENTRIKIN N., 1998, Lieu et sujet. Perspectives théoriques, *L'Espace Géographique*, vol. 27, n°2, pp. 111-121.
- BERGER M., 2000, Paris : desserrement de l'habitat et des emplois, in DUREAU F. et alii, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », pp. 117-120.
- BERGER M., 2000, Paris, in DUREAU F. et alii, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », pp. 591-602.
- BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris : de la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Editions, 318 p.
- BERGER M. et BRUN J., 2006, *Mobilités résidentielles, navettes et recomposition des systèmes résidentiels en région parisienne*, Paris, PUCA, Coll. « Recherches », 160 p.
- BERGER M. et RHEIN C. (Dir.), 1992, *L'Ile-de-France et la recherche urbaine*, Paris, Laboratoire Stratégies territoriales et dynamiques des espaces, 2 vol., 179 et 218 p.
- BERQUE A., 1982, *Vivre l'espace au Japon*. Paris, PUF, 222 p.
- BERQUE A., 1986, *Le sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, 314 p.
- BERQUE A., 1987, *La qualité de la Ville : Urbanité française, Urbanité Nippone*, Tokyo, Maison Franco-Japonaise, 328 p.
- BERQUE A., 1993, *Du geste à la cité : formes urbaines et lien social au Japon*, Paris, Gallimard, 244 p.
- BERQUE A., 1994, *La maîtrise de la Ville : Urbanité française, Urbanité Nippone*, Paris, E.H.E.S.S., 595 p.
- BERQUE A., 2004, *Le sens de l'espace au Japon. Vivre, penser, bâtir*, Paris, Arguments, 227 p.
- BERQUE A., 2007, « Qu'est-ce que l'espace de l'habiter », in PAQUOT Thierry, LUSSAULT M. et YOUNES Chris (Dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp. 53-67.

- BERROIR S., MATHIAN H., SAINT-JULIEN T. et SANDERS L., 2007, Les pôles de l'activité métropolitaine, in SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (Dir.), 2007, *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 11-38.
- BERRY-CHIKHAOUI I., 2003, La qualité de vie, une notion ambiguë, *Revue de l'Economie Méridionale*, n°201-202, pp. 77-82.
- BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. et ROULLEAU-BERGER L., 2007, Introduction in *Villes internationales. Entre tensions et réactions des habitants*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », pp. 7-30.
- BERTAUX D., 1980, L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, pp. 197-225.
- BERTAUX D., 1997, *Les récits de vie*, Paris, Nathan, Coll. « 128 », 128 p.
- BERTHET T., 1998, L'Immigrant aisé dans la ville, in HAUMONT N., LEVY J.-P., *La ville éclatée : quartiers et peuplement*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitat et Société », pp. 145-159.
- BERTRAND M., DUPONT V. et GUERIN-PACE .F. (Dir.), 2003, *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, Document de travail de l'Atelier « Espaces de vie », IRD / INED / GIS Socio-Economie de l'Habitat, 184 p.
- BESTOR, T.C. 1989, *Neighborhood Tōkyō*, New York, Columbia University Press, 347 p.
- BIDOU-ZACHARIASEN C. (Dir.), 2003, *Retours en ville. Des processus de «gentrification» urbaine aux politiques de revitalisation des centres*, Paris, Descartes & Cie, 268 p.
- BIDOU-ZACHARIASEN C., 2006, Modèle post-fordiste et urbanisation, in BERQUE A., BONNIN P. et GHORRA-GOBIN C. (Dir.), *La ville insoutenable*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 97-104.
- BIDOU-ZACHARIASEN C. et POLTORAK J.-F., 2006, *Rencontres de classes dans le quartier Sainte-Marthe, sociabilités et modes d'habiter dans un quartier parisien socialement mélangé*, Paris, IRISES, 142 p.
- BLANCHET A. et GOTMAN A., 2007 (1992), *L'entretien*, Paris, Armand Colin, Coll. « 128 », série « L'enquête et ses méthodes », 128 p.
- BOAL F., 1978, Ethnic residential segregation, in HERBERT D.T. et JOHNSTON R.J., *Social areas in cities*, Wiley, Chichester, pp. 57-96.
- BOCQUIER P., 2006, Les effets peuvent-ils précéder les causes ? Traitement des intentions et des anticipations, in ANTOINE P. et LELIEVRE E. (Dir.), in *Etats flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Paris, INED, pp. 239-259.
- BÖHNING W.R., 1972, *The migration of Workers in the United Kingdom and the European Community*, Londres, Oxford University Press, 167 p.
- BONNET M. et DESJEUX D. (Dir.), 2000, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 225 p.
- BONNET F., MORENO FUENTES J. F., ANDREOTTI A. et LE GALES P. (Dir.), 2008, *Les cadres supérieurs et la globalisation : mobilité, ancrage, exil partiel et ségrégation sociale dans les villes européennes : une enquête exploratoire*, Paris, CEVIPOF, 298 p.
- BONNIN P., 1991, Produire la *domus*, une affaire de famille. Niveaux et formes d'investissement des familles dans l'espace domestique, *Sociétés contemporaines*, n°5, n°5, pp. 145-158.

- BONNIN P., 1992, Modernisation et modes d'habiter : notes d'un européen sur une maison rurale japonaise, *Architecture & comportement*, vol.8, n°4, pp. 305-332.
- BONNIN P., 2000, Dispositifs et rituels du seuil : une topologie sociale. Détour japonais, *Communications*, n°70, pp. 65-92.
- BONNIN P., 2002, Manières d'habiter : l'étendue, l'espace, la ville, *Communications*, n°72 « Manières d'habiter », pp. 5-9.
- BONNIN P., 2002, Nommer/Habiter: Langue japonaise et désignation spatiale de la personne, *Communications*, n°73, pp. 245-265.
- BONNIN P. et MASATSUGU N., 2006, Regards japonais sur l'espace domestique parisien, *EspacesTemps.net*, Actuel (<http://espacestems.net/document2028.html>).
- BONNIN P. et VILLANOVA (de) R., 1999, *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis, 371 p.
- BONNIN P. et VILLANOVA (de) R., 2002, « De la double résidence », in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 372-376.
- BONVALET C., [à paraître, 2010], Les logiques des choix résidentiels, in AUTHIER J.-Y., BONVALET C. et LEVY J.-P. (Dir.), *Les choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 41-55.
- BONVALET C. et ARBONVILLE D., 2002, Evolution de la famille et des modes d'habiter depuis les années 1950, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 157-161.
- BONVALET C. et BRUN J., 1998, Logement, mobilités et trajectoires résidentielles, in SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. (Dir.) *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Coll. « Textes à l'appui », pp. 312 -318.
- BONVALET C. et BRUN J., 2002, Etat des lieux des recherches sur la mobilité résidentielle en France, in LEVY J.-P. et DUREAU F. (Dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*. Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitat et sociétés », pp. 15-64.
- BONVALET C. et DUREAU F., 2000, Les modes d'habiter : des choix sous contraintes, in DUREAU F. et alii, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », pp. 131-153.
- BONVALET C. et FRIBOURG A.-Marie, 1990, *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, 460 p.
- BORRIS M. et alii, 1977, *Les étrangers à Stuttgart*, Paris, Editions du CNRS, Travaux de la recherche coopérative sur programme n°397, 315 p.
- BOUCHER S. et MORER N., 2006, Les groupes étrangers privilégient le tertiaire en Ile-de-France, INSEE Ile-de-France, Série « A la page », n°262, 4 p.
- BOUDIMBOU G., 1992, *Habitat et modes de vie des immigrants africains en France*, Paris, L'Harmattan, 257 p.
- BOUDON R. et BOURRICAUD F. (Dir), 1994, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 714 p.

- BOUMAZA N., 1996, Territorialisation des Maghrébins : regroupement contraint et désir de dispersion, in HAUMONT N. (Dir.), *La ville. Agrégation et ségrégation sociales*, Paris, l'Harmattan, pp. 31-53.
- BOURDIER M., 1995, Comment sont logés les Japonais, in SABOURET J.-F. (Dir.), *L'Etat du Japon*, Paris, La Découverte, pp. 113-115.
- BOURDIN A., 2004, L'individualisme à l'heure de la mobilité généralisée, in ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), 2004, *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 91-98.
- BOYD M., 1989, Family and personal networks in international migration : recent developments and new agendas, *International Migration Review*, 87, Vol. XXIII, n°3, pp. 638-670.
- BOYER F., 2005, *Etre migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des parcours fixes, une spatialité nomade*, Thèse de doctorat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 585 p.
- BRILLAUD E. et QUERRIEN A., 1997, *Ville et immigration. Dossier bibliographique*, Paris, Centre de Documentation sur l'Urbanisme, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, 88 p.
- BRUBAKER R., 2001, Au-delà de l'« identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°139, pp. 66-85.
- BRUN J., 1990, Mobilité résidentielle et stratégies de localisation, in BONVALET C. et FRIBOURG A.-M., *Stratégies résidentielles*, Paris, INED pp. 299-312.
- BRUN J., 1993, La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concept et questions de méthodes, in *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, pp. 2-14.
- BRUN J. et LEVY J.-P., 2003, Ségrégation, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, Coll. « Dictionnaire », pp. 384-386.
- BRUN J. et RHEIN C. (Dir.), 1994, *La ségrégation dans la ville, concepts et mesures*, Paris, l'Harmattan, 258 p.
- BRUNEAU M., 2004, *Diasporas et espaces transnationaux*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes-Géographie », 249 p.
- BURGESS E. W., 1967 [1925], The growth of the city : An introduction to a research project, in PARK R. E., BURGESS E.W. et MCKENZIE R. D., *The City*, University of Chicago Press, Chicago, 239 p.
- CAILLY L., 2004, *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation : étude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*, Thèse de doctorat en géographie, Tours, Université de Tours, 459 p.
- CALLEN D. et LE GOIX R., 2007, Fermetures et « entre soi » dans les enclaves résidentielles, in SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (Dir.), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 211-233.
- CAMILLERI C. et VINSONNEAU G., 1996, *Psychologie et culture : concepts et méthodes*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », 217 p.
- CAPRON G., CORTES G. et GUETAT-BERNARD H., 2005, *Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 344 p.

- CARRIERE J.-P., 2000, Mondialisation, mobilité internationale des capitaux et recompositions territoriales, in PAQUOT T., LUSSAULT M. et BODY-GENDROT S. (Dir.), *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Coll. « Textes à l'appui », pp. 146-155.
- CASTELLS M., 1973, *Luttes urbaines et pouvoir politique*, Paris, Maspero, 131 p.
- CASTELLS M., 1989, *The informational City*, Oxford, Blackwell, 402 p.
- CASTELLS M., 2000 [1996], *The Rise of the Network Society. The information Age: Economy, Society and Culture*, Oxford, Blackwell, 449 p.
- CASTLES S. et KOSACK G., 1973, *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 534 p.
- CHABROL M., 2009 [à paraître], Une centralité commerciale africaine dans un quartier parisien en requalification, *Actes du colloque international Commerce et Mobilités*, Dijon, 13,14 et 15 septembre 2007, Dijon, Presses Universitaires de Dijon.
- CHALINE C., 1988, La reconversion des espaces fluvio-portuaires, *Annales de géographie*, n°54, pp. 695-715.
- CHAMBOREDON J.-C. et LEMAIRE M., 1970, Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, *Revue française de sociologie*, vol. XI, n°1, pp. 3-33.
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 1999, *Pour une amélioration de la mobilité internationale du travail. Encourager les flux d'expatriation et d'impatriation*, Rapport de la Commission du Commerce International, 46 p.
- CHEVALIER S., 2002, Le décor domestique, une mise en scène de soi, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 107-110.
- CHICHE V., 2000, *Le 2^e arrondissement. Itinéraires d'histoire et d'architecture*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, Coll. « Paris en 80 quartiers », 140 p.
- Chikeyu no kurashikata : France* [Vivre ailleurs dans le monde: France], 1998, Tokyo, Diamond-Big, 399 p.
- CHOAY F., 1994, Au-delà des poncifs de la spécificité, in BERQUE A. (Dir.), *La maîtrise de la ville. Urbanité française, urbanité nippone*, Paris, EHESS, pp. 562-568.
- CLERVAL A., 2008, *La gentrification à Paris intra-muros : dynamiques spatiales, rapports sociaux et politiques publiques*, Thèse de doctorat de géographie, Paris, Université Paris I, 602 p.
- COHEN E., 1977, Expatriate Communities, *Current Sociology*, vol. 24 n°3, pp. 5-133.
- COHENEN-HUTHER J., 2004, *Sociologie des élites*, Paris, Armand Colin, 172 p.
- COING H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social*, Paris, Editions Ouvrières, Coll. « L'Evolution de la Vie Sociale », 303 p.
- COLLIGNON B. et STASZAK J.-F. (Dir.), 2003, *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, Bréal, 446 p.
- COLLOMB P., 1984, *La mort de l'orme séculaire*, Paris, INED, Coll. « Travaux et documents », n°105-106, 1038 p.

- Colloque « Les choix résidentiels », Lyon, 5 et 6 décembre 2005, 18^e entretiens du Centre Jacques Cartier (INED, Groupe de Recherche sur la Socialisation (GRS), GIS Socio économie de l'habitat, UMR LOUEST). (<http://recherche.univ-lyon2.fr/grs/>).
- Commerce International*, n°33, juillet 2007, (http://www.actu-ci.com/?pg=mag_article&id_m_a=1593)
- CONDON S., 1996, Les migrants antillais en métropole : un espace de vie transatlantique, *Espace Populations Sociétés*, n° 2-3, pp. 513-520.
- COOPER C. et MEDE C., 2002, Redevelopment as contingent process. Implicating everyday practices in Berlin's renewal, *City & Community*, vol. 1, n°3, pp. 291-311.
- CORMODE L., 1994, Japanese foreign direct Investment and the Circulation of Personnel from Japan to Canada, in GOULD W.T.S. et FINDLAY A.M. (dir.), *Population Migration and the Changing World Order*, Wiley, Chichester, pp. 67-90.
- COURGEAU D., 1975, Le concept de migration, in Actes du 4^{ème} Colloque de démographie africaine : migrations, état civil, recensements administratifs, (Ouagadougou, 20-24 janvier 1975), Ouagadougou, Institut national de la statistique et de la démographie, pp. 27-32.
- COURGEAU D., 1976, Mobilité géographique, nuptialité et fécondité, *Population*, n°4-5, INED, pp. 901-916.
- COURGEAU D., 1988, Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes, Paris, INED, 301 p.
- COURGEAU D. et LELIEVRE E., 1989, *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 268 p.
- COURGEAU D. et LELIEVRE E., 1996, Changement de paradigme en démographie, *Population*, vol. 51, n°3, pp. 645-654.
- CURSON S. et CURSON P., 1982, The Japanese in Sydney, *Ethnic and Racial Studies*, n°4, vol.5, pp. 478-512.
- DARCHY-KOECHLIN B. et VAN ZANTEN A., 2005, La formation des élites, *Revue internationale d'Education*, n°39, pp. 19-23.
- DARDEL E., 1952, *L'Homme et la Terre. Nature de la réalité géographique*, Paris, PUF, 136 p.
- DAVEZIES L., 2008, Paris s'endort..., *Laviedesidées.fr*, 1^{er} février 2008, 6 p.
- DE RUDDER V., 1984, Trois situations de cohabitation pluri-ethnique à Paris, *Espaces et Sociétés*, n°45, pp. 43-59.
- DE RUDDER V., 1990, Stratégies des immigrés en matière de logement, in BONVALET C. et FRIBOURG A.-M. (Dir.), *Stratégies résidentielles*, Paris, INED pp. 441-459.
- DELPIROU A., 2000, *Du Front de Seine au parc André Citroën : les conséquences spatiales de la rénovation urbaine dans le XV^e arrondissement de Paris*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université Paris I, 2 vol., 223 p.
- DEPEAU S., 2005, Sur le trajet de l'école ou l'apprentissage de l'autonomie : une transition à plusieurs dimensions, in ROBIN M. et RATTU E. (Dir.), *Transitions et rapports à l'espace*, Paris, l'Harmattan, 2005, pp. 189-212.

- DERYCKE P.-H., 1999, Comprendre les dynamiques métropolitaines, *in* LACOUR C. et PUISSANT S., *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », pp. 1-19.
- DI MEO G. (Dir.), 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 203 p.
- DIMINESCU D., 2004, Le migrant dans un système global des mobilités, *in* ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 124-129.
- DOMENACH H. et PICOUET M., 1987, Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration, *Population*, n°3, pp. 469-484.
- DOMENACH H. et PICOUET M., 1995, *Les migrations*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- DORAÏ M. K., HILY M.-A. et LOYER F., 1998, *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, Rapport final au Ministère de la Solidarité et de l'Emploi, Direction de la Population et des Migrations, Poitiers, Migrinter, 145 p.
- DORE, R. P. *City life in Japan*, Londres, University California Press, 1958, 472 p.
- DORIER-APPRILL E. et GERVAIS-LAMBONY P. (Dir.), 2007, *Vies citadines*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 267 p.
- DUHAMEL P. et KNAFOU R., 2007, Le tourisme dans la centralité parisienne, *in* SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (Dir.), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 39-64.
- DUPONT V. et DUREAU F., 1994, Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Equateur et de l'Inde, *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°140, pp. 801-829.
- DUREAU F., 2002, Les systèmes résidentiels: concepts et applications, *in* LEVY J.-P. et DUREAU F. (Dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitat et sociétés », pp. 355-382.
- DUREAU F., BEAUCHEMIN C., COUBES M.-L. et DELAUNAY D., 2006, Les mobilités spatiales dans des contextes en évolution : analyse croisée des deux dynamiques, *in* GRAB, Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique, 2006, *Etats flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Paris, INED, pp. 157-194.
- DUTEIL-OGATA F., 2007, La photo-interview : dialogues avec des Japonais, *Ethnologie française*, n°109, pp. 69-78.
- DUVAL P., 2008, *Itadakimasu*, Paris, Théma Press, 176 p.
- EADE J., 2004, Vous avez dit villes globales ?, *in* ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 198-207.
- ENDELSTEIN L., 2008, *Une géographie du renouveau religieux. Judaïsme et expérience urbaine en quartier cosmopolite. Paris, 19^e arrondissement*, Thèse de doctorat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 415 p.
- FAIST T., 1997, The crucial meso-level, *in* HAMMAR T. (Dir.), *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary perspectives*, Oxford, New York, Berg, pp. 187-218.

- FARET L., 2003, *Les territoires de la mobilité. Migrations et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis*, Paris, Editions du CNRS, 351 p.
- FAYT T., 2003, *Les villages de Paris : Belleville, Charonne, Auteuil et Passy, mythes et réalités d'un espace communautaire*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Villes et Entreprises », 300 p.
- FERRIER M., 2003, *La tentation de la France, la tentation du Japon. Regards croisés*, Paris, Philippe Picquier, 260 p.
- FINDLAY A.M., 1988, From settlers to skilled transients. The changing structure of British international migration, *Geoforum*, vol. 19, n°4, pp. 401-410.
- FINDLAY A. M., 1990, A migration channels approach to the study of high level manpower movements : a Theoretical Perspective, *International Migration*, n°28, pp. 15-23.
- FINDLAY A. M., 1995, The future of skill exchanges within the European Union, in HALL R. et WHITE P. E. (Dir.), *Europe's population : towards the next century*, Londres, UCL Press, pp. 130-141.
- FINDLAY A. M., 1995, Skilled transients : the invisible phenomenon?, in COHEN R. (Dir.), *The Cambridge Survey of World Migration*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 515-522.
- FINDLAY A.M. and GARRICK L., 1990, Scottish emigration in the 1980's: a migration channels approach to the study of skilled international migration, *Transactions of the Institute of British Geographers NS*, 15, pp. 177-192.
- FINDLAY A.M. et GOULD W.T.S., 1989, Skilled international migration : a research agenda, *Area*, n°21, vol.1, pp. 3-11.
- FINDLAY, A. M., LI, F. L. N., JOWETT A. J. et SKELTON R., 1996, Skilled international migration and the global city : a study of expatriates in Hong Kong, *Transactions of the Institute of British Geographers NS*, 21, 1, pp. 49-61.
- FLORIDA R., 2002, *The rise of the creative class and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, New York, Basic Books, 416 p.
- FLORIN B. et alii, 2007, Bouger, s'ancrer, in DORIER-APPRILL E. et GERVAIS-LAMBONY P. (Dir.), *Vies citadines*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 81-108.
- FRANCOIS J.-C., MATHIAN H., RIBARDIERE A. et SAINT-JULIEN T., 2007, Riches et pauvres en Ile-de-France : formes et sens des voisinages, in SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (Dir.), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 113-137.
- FREMONT A. et alii, 1992, *Atlas de la France Universitaire*, Montpellier, GIP RECLUS, 270 p.
- GAILLARD A.-M. et GAILLARD J., 1999, *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris, L'Harmattan, 233 p.
- GALLIAN C., 1988, Des appartements standards ; La vie de quartier ; L'équipement ménager, in SABOURET J.-F. (Dir.), *L'état du Japon*, Paris, La Découverte, pp. 54-57 ; 74 ; 119-121.
- GALLIAN C., 1990, L'espace domestique dans la ville japonaise. Images et réalités, *Acta Geographica*, n°82, pp. 16-30.
- GARRIGUE A., 1998, *Japonaises, la révolution douce*, Mas de Vert, Editions Philippe Picquier, Coll. « Reportages », 296 p.

- GEIGER F., 1975, Zur Konzentration von Gastarbeitern in alten Dorfkernen, *Geographische Rundschau*, vol. 27, pp. 61-71.
- GIROUD M., 2007, *Résister en habitant ? Renouveau urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de doctorat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 727 p.
- GLASS R., 1963, *Introduction to London : Aspects of Change*, Londres, Center for Urban Studies, 343 p.
- GLEBE G., 1986, Segregation and intra-urban mobility of a high-status ethnic group : the case of the Japanese in Düsseldorf, *Ethnic and Racial Studies*, vol. 9, pp. 461-483.
- GLEBE G., 2003, Segregation and the ethnoscape. The Japanese business community in Düsseldorf, in GOODMAN R., PEACH C., TAKENAKA A. et WHITE P. E. (Dir.), *Global Japan: The Experience of Japan's New Immigrant and Overseas Communities*, Londres, RoutledgeCurzon., pp. 98-115.
- GLEBE G., HURDLEY L., MONTAG B. et WHITE P. E., 1999, Investment-led migration and the distribution of Japanese in Germany and Great Britain, *Espace Populations Sociétés*, n°3, pp. 425-437.
- GLEBE G. et WHITE P. E., 2001, Hoch qualifizierte Migranten im Prozess der Globalisierung, *Geographische Rundschau*, vol. 53, pp. 38-44.
- GODARD F., 1990, Sur le concept de stratégie, in BONVALET C. et FRIBOURG A.-M., *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, pp. 9- 22.
- GOFFMAN E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris, Les Editions de Minuit, Coll. « Le sens commun », 231 p.
- GOLDBLUM C. et CHARMES E. (Dir.), 2005, *L'expatriation dans les métropoles des régions émergentes : quelle insertion locale ?*, Rapport de la consultation « Habitat et vie urbaine », Plan Urbanisme Construction et Architecture, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, Lettre de commande n°F0215, 210 p.
- GOLDSTEIN-GIDONI O., 2005, The production and Consumption of 'Japanese Culture' in the Global Cultural Market, *Journal of Consumer Culture*, vol.5, n°7, pp. 155-179.
- GOODMAN R., 2003, The changing perception and status of Japan's returnee children [Kikokushijo], in GOODMAN R., PEACH C., TAKENAKA A. et WHITE P.E. (Dir.), *Global Japan: The Experience of Japan's New Immigrant and Overseas Communities*, Londres, RoutledgeCurzon, pp. 177-194.
- GOODMAN R., PEACH C., TAKENAKA A. et WHITE P. E., 2003, The experience of Japan's new migrants and overseas communities in anthropological, geographical, historical and sociological perspective, in GOODMAN R. et alii, (Dir.), *Global Japan: The Experience of Japan's New Immigrant and Overseas Communities*, Londres, RoutledgeCurzon, pp. 1-20.
- GOTMAN A., 1999, « Géographies familiales, migrations et générations », in BONVALET C., GOTMAN A., GRAFMEYER Y. (Dir.), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, INED-PUF, Coll. « Travaux et Documents », n° 143, pp. 69-134.
- GOULD W.T.S., 1988, Skilled international migration : an Introduction, *Geoforum*, vol. 19, n°4, pp. 381-385.

- GRAB, Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique, 1999, *Biographies d'enquêtes, bilan de quatorze collectes biographiques*, Paris, INED/PUF, Coll. « Méthodes et Savoirs », 340 p.
- GRAB, Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique, 2006, *Etats flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Paris, INED, Coll. « Méthodes et Savoirs », 301 p.
- GRAFMEYER Y. et JOSEPH I., 1990, *L'Ecole de Chicago*, Paris, Aubier, 377 p.
- GRAFMEYER Y., 2005 [1995], *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin, Coll. « 128 », 128 p.
- GRAFMEYER Y., 2006, « Le quartier des sociologues », in AUTHIER J.-Y., BACQUE M.-H. et GUERIN-PACE F. (Dir.), 2006, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », pp. 21-31.
- GRAFMEYER, Y. et DANSEREAU F. (Dir.), 1998, *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, Presses Universitaires, 525 p.
- GRESILLON B., 2002, *Berlin, métropole culturelle*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 351 p.
- GROSJEAN M. et THIBAUD J.-P. (Dir.), 2001, *L'espace urbain en méthodes*, Paris, Parenthèses, Coll. « Eupalinos », 217 p.
- GUERIN-PACE F., 2002, Espace de vie, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 147-148.
- GUERIN-PACE F., 2006, Le quartier entre appartenance et attachement : une échelle identitaire ?, in AUTHIER J.-Y. et alii (Dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », pp. 151-162.
- GUICHARD-ANGUIS S., 2001, Japan through French eyes : the “ephemeral” as a cultural production, in BEFU H. et GUICHARD-ANGUIS S. (Dir.), *Globalizing Japan : ethnography of the japanese presence in Asia, Europe and America*, New York, Routledge, pp. 209-221.
- GUILLOM M., 1984, Quartiers pluri-ethniques : une grande diversité, in *Espaces et sociétés*, n° 45, pp. 27-42.
- GUILLOM M., 1992, *Etrangers et immigrés en Ile-de-France*, Thèse d'Etat, Paris, Université Paris I, 3 vol., 1284 p.
- GUILLOM M., MA MUNG E. et TABOADA-LEONETTI I., 1994, Réseaux locaux, réseaux transnationaux des communautés d'origine immigrée en France. Le cas des populations d'origine chinoise dans la région parisienne, *Appel d'offres « Prospective et territoire »*, DATAR, lettre de commande n°2620, Groupe de sociologie du travail CNRS/Paris 7, 188 p.
- GUILLOM M. et TABOADA-LEONETTI I., 1986, *Le triangle de Choisy : un quartier chinois à Paris : cohabitation pluri-ethnique, territorialisation communautaire et phénomènes minoritaires dans le 13^e arrondissement*, Paris, L'Harmattan, 210 p.
- GUILLOT X., 2003, Les élites professionnelles étrangères à Singapour, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°94, numéro spécial « L'Accueil dans la Ville », pp. 71-79.
- GUILMOTO C. et SANDRON F., 2003, *Migration et développement*, Paris, La Documentation Française, 142 p.

- GURAK D. et CACES F., 1992, Migration Networks and the Shaping of Migration Systems, in KRITZ M. M., LIN L. L., ZLOTNIK H., *International Migration Systems. A Global Approach*, New York, Oxford University Press, pp. 150-176.
- GUTWIRTH J. et PETONNET C. (Dir.), 1987, *Chemins de la ville : Enquêtes ethnologiques*, Paris, CTHS, 268 p.
- HANNERZ U., 1996, *Transnational connections : culture, people, places*, Londres, New York, Routledge, 201 p.
- HEIDEGGER M., 1958 [1954], *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 349 p.
- HENRY L., 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*, vol. français, Liège, UIESP-Ordina, 179 p.
- HILY M.-A., et RINAUDO C., 2002, Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille, in PERALDI M. (Dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes de Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 335-352.
- HIRSCHORN M. et BERTHELOT J.-M., 1996, *Mobilités et ancrages : vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Villes et entreprises », 157 p.
- HOYAUX A.-F., 2002, Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant. Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter, *Cybergéo*, n°102, (<http://www.cybergeoe.eu/index1824.html>).
- HOYAUX A.-F., 2003, Les constructions des mondes de l'habitant. Eclairage pragmatique et herméneutique, *Cybergéo*, n°232 (<http://193.55.107.45/EHGO/hoyaux/hoyaux203.htm>).
- HURDLEY L. et WHITE P. E., 1999, Japanese economic activity and community growth in Great Britain, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n°1, pp. 101-120.
- IAURIF, 2007, Quatre immigrés sur dix s'installent en Ile-de-France, *Note rapide Population-Modes de vie*, n°432, 6 p.
- ICHIOKA Y., 1988, *The Issei : the world of the first generation Japanese immigrants 1885-1924*, New York, The Free Press, 309 p.
- IMBERT C., 2005, *Les ancrages des habitants des villes nouvelles franciliennes : des bassins de vie en construction*, Thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris I, 389 p.
- INSEE et IAURIF, 2000, *Atlas des Franciliens*, Paris, INSEE, IAURIF, 4 vol.
- INSEE, 2004, *Atlas des populations immigrées en Ile-de-France*, dossier thématique, 60 p. (http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/publi/atlasimmigres.htm)
- INSEE, 2005, *Les immigrés en France*, Coll. « Fiches Thématiques », 153 p.
- INSEE, 2006, Les groupes étrangers privilégient le tertiaire en Ile de France, *Agence Régionale de Développement de l'Ile de France*, n°262.
- International Labour Organization (ILO), 2000, *Yearbook of Labour Statistics* (<http://www.ilo.org>).
- IREDALE R., 2001, The migration of professionals : theories and typologies, *International Migration*, vol. 39, n°5, pp. 7-26.

- ITO M. et OKABE D., 2004, La rencontre augmentée, in KAPLAN D. et LAFONT H. (Dir.), *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, Paris, FING, pp. 162-167.
- Japan International Cooperation Agency (JICA), 1994, Statistiques de l'émigration (*Kaigai Iju Tokei*), Tokyo, JICA (<http://www.jica.go.jp/english/>).
- JEANNENEY J.-N., 2000, *Une idée fautive est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris, Odile Jacob, 229 p.
- JONES G., 2003, Le trésor caché du *Quartier indien* : esquisse ethnographique d'une centralité minoritaire parisienne, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n°1, pp. 233-243.
- JUAN S., 1991, *Sociologie des genres de vie. Morphologie culturelle et dynamique des positions sociales*, Paris, PUF, Coll. « Le Sociologue », 281 p.
- JUAN S., 1995, *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, Paris, PUF, Coll. « Le Sociologue », 286 p.
- KAUFMANN J.-C., 2001, *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan, Coll. « Essais et Recherches », 288 p.
- KAUFMANN V., 2004, La mobilité au quotidien : nécessité, proposition et test d'une nouvelle approche, in VODOZ L., PFISTER GIAUQUE B. et JEMELIN C., *Les territoires de la mobilité. L'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 57-70.
- KAUFMANN V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner*, Lausanne, Presses Polytechniques et universitaires romandes, Coll. « Le Savoir Suisse », 115 p.
- KESSLER C. et SIARY G., 2008, France-Japon : histoire d'une relation inégale, *laviedesidées.fr*, 12 septembre 2008.
- KHADRIA B., 2001, Shifting paradigms of globalization : The twenty-first century transition towards generics in skilled migration from India, *International Migration*, vol. 39, n°5, pp. 45-72.
- KITANO H., 1969, *Japanese Americans, The Evolutions of a Subculture*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice Hall, 186 p.
- KLEINSCHMAGER R., 2006, Habitant, in PUMAIN D., PAQUOT T. et KLEINSCHMAGER R., *Dictionnaire : la ville et l'urbain*, Paris, Economica, Coll. « Villes », pp. 136-137.
- KNAFOU R., 1998, Vers une géographie du rapport à l'Autre, in KNAFOU R. (Dir.), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, pp. 7-17.
- KNAFOU R., BRUSTON M., DEPREST F., DUHAMEL P., GAY J.-C. et SACAREAU I., 1997, Une approche géographique du tourisme, *L'Espace Géographique*, vol. 27, n°4, pp. 194-203.
- KOSER K. et SALT J., 1997, The geography of highly skilled international migration, *International Journal of Population Geography*, vol. 3, pp. 285-303.
- KOZAKAÏ T., 1991, *Les Japonais sont-ils des occidentaux ? Sociologie d'une acculturation volontaire*, Paris, L'Harmattan, 221 p.
- LACAZE J.-P., 1994, *Paris, urbanisme d'Etat et destin d'une ville*, Paris, Flammarion, Coll. « Géographes », 367 p.
- LACOUR C. et PUISSANT S., 1999, *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », 190 p.

- LALLEMENT E., 1997, Une situation de vie urbaine : Barbès ou la mise en scène de la société multiculturelle, in METRAL J. (Dir.), *Les aléas du lien social*, Paris, la Documentation Française, pp. 51-66.
- LANNOY W., 1975, Ségrégation résidentielle des étrangers à Bruxelles, *Bulletin de la Société Belge d'Etudes Géographiques*, n°44, pp. 215-238.
- LARUELLE N., 1997, *Pratiques spatiales novatrices des migrants intermétropolitains : l'exemple des migrants japonais dans l'agglomération parisienne*, mémoire de DEA de Géographie, Université Paris I, 45 p.
- LASKER B., 1946, *Les peuples de l'Asie en mouvement : les migrations humaines modernes en Chine, au Japon, aux Indes, en Malaisie*, Paris, Payot, 200 p.
- LAZZAROTTI O., 2006, *Habiter : la condition géographique*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 287 p.
- LE BRIS E., 1981, Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques réflexions à partir de résultats d'enquêtes biographiques effectuées à Lomé (Togo) et Accra (Ghana), *Cahiers d'Etudes africaines*, n°81-83, XXI-1-3, pp. 120-174.
- LEBLANC C., 2001, *Le Japoscope*, Paris, Ilyfunet, 224 p.
- LEGER J.-M., 1998, Habiter le logement, habiter la ville, in SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., 1998, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Coll. « Textes à l'appui », pp. 365-373.
- LELEVRIER C., 2003, Regroupements résidentiels d'immigrés en Ile-de-France : filières d'accès et trajectoires des ménages dans trois quartiers dévalorisés, in BOUMAZA N. (Dir.), *Relations interethniques dans l'habitat et dans la ville*, Paris, L'Harmattan, pp. 161-177.
- LELIEVRE E., 1999, Collecter des données de mobilité : des histoires migratoires aux biographies d'entourage, *Espace, Populations, Sociétés*, n°2, pp. 195-205.
- LELIEVRE E. et LEVY-VROELANT C. (Dir.), 1992, *La ville en mouvement : habitat et habitants*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Villes et Entreprises », 357 p.
- LELIEVRE E., VIVIER G, BONVALET C., 2002, L'approche de la mobilité à partir des données de l'enquête "biographie et entourage", in LEVY J.-P. et DUREAU F. (Dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités en question*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitat et sociétés », pp. 383-397.
- LESBROS D., 2005, Tokyo sur Seine, *Wasabi*, n°4, pp. 10-12.
- LEVY J., 2003, Carte mentale, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 132-133.
- LEVY J., 2003, Distance, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 267-270.
- LEVY J.-P., 1997, Offre de logements et mobilité résidentielle : un point de vue socio-économique, in COLOOS B. (Dir.), *Comprendre les marchés du logement*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Villes et Entreprises », pp. 117-132.
- LEVY J.-P., 2003, Gentrification, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, Coll. « Dictionnaire », pp. 199-201.
- LEVY J. et LUSSAULT M., 2003, Habiter, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 440-442.

- LEY D., 1983, *A Social Geography of the City*, Londres, Harper & Row, 449 p.
- LUSSAULT M., 2003, Lieu, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 561-563.
- LUSSAULT M., 2003, Ségrégation, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 830-832.
- LUSSAULT M., 2003, Spatialité, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 866-868.
- LUSSAULT M., 2004, La mobilité comme événement, in ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 109-116.
- LUSSAULT M. et STOCK M., 2003, Mobilité, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 622-625.
- LYNCH K., 1960, *The Image of the City*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press, 194 p.
- MA MUNG E., 1992, Dispositifs économiques et ressources spatiales : éléments d'une économie de diaspora, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n°3, pp. 175-194.
- MA MUNG E., 1996, Entreprise économique et appartenance ethnique, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n°12, vol.2, pp. 211-233.
- MA MUNG E., 2000, *La Diaspora Chinoise : géographie d'une migration*, Paris, Orphys, 175 p.
- MA MUNG E., 2009, Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : « penser de l'intérieur » les phénomènes de mobilité, in DUREAU F. et HILLY M. (Dir.), *Les mondes de la mobilité. Exploration d'un paradigme*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 13-28.
- MA MUNG E. et SIMON G., 1990, *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson, 138 p.
- MACHIMURA T., 2003, Living in a transnational community within a multi-ethnic city : Making a localised 'Japan' in Los Angeles, in GOODMAN R., PEACH C., TAKENAKA A. et WHITE P. E. (Dir.), *Global Japan : The Experience of Japan's New Immigrant and Overseas Communities*, Londres, Routledge Curzon, pp. 147-156.
- MAHROUM, S., 2000, Highly skilled globetrotters : Mapping the international migration of human capital, *R & D Management*, 30, pp. 23-31.
- MARMORA L., 2002, *Les politiques de migrations internationales*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Populations », 269 p.
- MARTINOTTI G., 2003, A City for whom ? Transients and Public Life in the Second-Generation Metropolis, in BEAUREGARD R. et BODY-GENDROT S. (Dir.), *The Urban Moment*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 155-184.
- McCORMICK B. et McCORMICK K., 1996, *Japanese Companies, British Factories*, Aldershot, Avebury, 328 p.
- McLAUGHLAN G. et SALT J., 2002, *Migration Policies towards Highly Skilled Foreign Workers*, Report to the Home Office, 153 p.

- METZGER J.-L. et PIERRE P., 2003, En quoi le concept d'élite peut-il aider à analyser le processus de mondialisation ?, *Recherches sociologiques*, vol. XXXIV, n°1, pp. 95-115.
- MEYER J.-B., 2001, Network Approach versus Brain Drain : Lessons from the Disapora, *International Migration*, vol.39, n°5, numéro spécial « International Migration of the Highly Skilled », pp. 91-110.
- MEYER J.-B., 2003, Diasporas : concepts et pratiques, in BARRE R., HERNANDEZ V., MEYER J.-B., VINCK D. (Dir.), *Diasporas scientifiques/Scientific Diasporas*, Expertise collégiale, IRD Editions, pp. 178-197.
- MEYER J.-B. et BROWN M., 1999, *Scientific diasporas: A new approach to the brain drain*, Paris, UNESCO-MOST Discussion Paper No. 41 (www.unesco.org/most/meyer.htm).
- MEYER J.-B. et HERNANDEZ V., 2004, Les diasporas scientifiques et techniques : état des lieux, in NEDELUCU M., *La mobilité internationale des compétences : situations récentes, approches nouvelles ?* Paris, L'Harmattan, pp. 19-60.
- Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, 2008, *Les mesures organisant l'immigration professionnelle*, (<http://www.immigration.gouv.fr/>).
- Ministère Japonais des Affaires étrangères, 2006, *Japan Statistical Yearbook*, (<http://www.stat.go.jp/english/1431-02.htm>).
- MISSIKA J.-L., 2008, Paris, ville-monde dans une France endormie, *Laviedesidées.fr*, 12 février 2008, 12 p.
- MIT (Equipe), *Tourismes 1. Lieux communs*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 320 p.
- MONTERO, D., 1980, *Japanese Americans : Changing Patterns of Ethnic Affiliation over three Generations*, Boulder, Colorado, Westview Press, 171 p.
- NAKASONE, R. Y., 2002, *Okinawan Diaspora*, Honolulu, University of Hawaiï, 203 p.
- NEDELUCU M. (Dir.), 2004, *La Mobilité Internationale des Compétences : situations récentes, approches nouvelles*, Paris, l'Harmattan, Actes du colloque de Neuchâtel : « La Mobilité Internationale des Compétences: fuite ou circulation? », 271 p.
- NEDELUCU M., 2004, Vers une nouvelle culture du lien : les e-pratiques locales et transnationales des migrants roumains hautement qualifiés, in NEDELUCU M. (Dir.), *La Mobilité Internationale des Compétences : situations récentes, approches nouvelles*, Paris, l'Harmattan, pp. 77-104.
- NOIN D. et WHITE P. E., 1997, *Paris*, Baffins Lane, John Wiley & Sons Ltd, Coll. « World Cities », 286 p.
- NOISETTE P. et VALLERUGO F., 1996, *Le marketing des villes. Un défi pour le développement stratégique*, Paris, Les Editions d'Organisation, 423 p.
- OZAKI R., 2003, Le péril de l'impur. Organisation de l'espace des intérieurs japonais, in COLLIGNON B. et STASZAK J.-F. (Dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, pp. 197-210.
- PAQUOT T., LUSSAULT M. et YOUNES C. (Dir.), 2007, *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 380 p.
- Paris ni kurasu* [Vivre à Paris], 2002, Tokyo, JETRO, 231 p.

- PEACH C., 1975, Immigrants in the Inner City, *Geographical Journal*, n°141, pp. 372-379.
- PEIXOTO J., 2001, The international mobility of highly skilled workers in transnational corporations : the macro and micro factors of the organizational migration of cadres, *International Migration Review*, 35, pp. 1030-1053.
- PELLETIER P., 1998, *La Japonésie. Géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*, Paris, CNRS, 398 p.
- PEMPEL T. J., 1998, Gulliver in Lilliput: Japan and Asian Economic Regionalism, in BEAUCHAMP E.R. (Dir.), *The Japanese Economy and Economics Issues since 1945*, New York, Garland Publishing, pp. 67-80.
- PETHE H., 2007, Un-restricted agents ? International migration of the highly skilled revisited, *Social Geography Discussions*, vol.3, juillet 2007, pp. 211-236.
- PETONNET C., 1994, L'anonymat urbain, in GHORRA-GOBIN C. (Dir.), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 17-21.
- PEZEU-MASSABUAU J., 1981, *La maison japonaise*, Paris, Publications Orientalistes de France, 694 p.
- PEZEU-MASSABUAU J., 1983, *La maison, espace social*, Paris, PUF, Bulletin de la maison Franco-Japonaise, T.VIII, n°1, 252 p.
- PIERRE P., 2003, *Mobilité internationale et identité des cadres. Des usages de l'ethnicité dans l'entreprise mondialisée*, Paris, SIDES, 252 p.
- PIERRE P., 2004, La vie professionnelle comme un récit. L'identité narrative des cadres internationaux dans l'entreprise mondialisée, *Migrations Société*, n° 93-94.
- PIERRE P., 2005, Les variations de l'identité d'élites mondialisées, *Connexions*, n°83, pp. 191-210.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M., 1990, La ségrégation permanente : classes dominantes et processus d'agrégation et d'exclusion dans la région Ile-de-France, in BONVALET C. et FRIBOURG A.-M., *Stratégies résidentielles*, Paris, INED, pp. 385-397.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M., 1992, *Quartiers bourgeois, quartiers d'affaires*, Paris, Payot, 334 p.
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M., 2005, *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte, 125 p.
- PINSON D., 2000, L'« usager » de la ville, in PAQUOT T., LUSSAULT M. et BODY-GENDROT S. (Dir.), *La ville et l'urbain*, Paris, La Découverte, Coll. « L'Etat des Savoirs », pp. 233-243.
- PITTE J.-R., 1993, *Le Japon*, Paris, Dalloz, 160 p.
- PITTE J.-R., 2003, Ordre et désordre au Japon. La maison, modèle réduit de l'organisation de l'espace, in COLLIGNON B. et STASZAK J.-F. (Dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris, pp. 197-210.
- POISSON V. (Dir.), 2005, Chinois de France, *Hommes et migrations*, n°1254, 153 p.
- PONS P., 1988, *D'Edo à Tôkyô. Mémoires et modernités*, Paris, Gallimard, 1988, 458p.
- POSTEL-VINAY K., *La révolution silencieuse du Japon*, Paris, Calman- Levy, 1994, 197p.

- POTOT S., 2003, *Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, Thèse de doctorat en sociologie, Nice, Université de Nice, 346 p.
- POULAIN M., 1983, La migration : concept et méthodes de mesure, *Communication à la Chaire Quételet : Migrations internes*, Louvain-la-Neuve, Université Catholique de Louvain, 34 p. multigr.
- PRETECEILLE E., 1995, Division sociale de l'espace et globalisation. Le cas de la métropole parisienne, *Sociétés contemporaines*, n° 22-23, pp. 33-69.
- PRETECEILLE E., 2003, *La division sociale de l'espace francilien : typologie socioprofessionnelle 1999 et transformations de l'espace résidentiel 1990-1999*, Paris, Observatoire Sociologique du Changement, 145 p.
- PREVÔT SCHAPIRA M.-F., 2003, Buenos Aires dans les années 1990 : métropolisation et nouvelles configurations spatiales, in OSMONT A. et GOLDBLUM C. (Dir.), *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris, Karthala, Coll. « Hommes et Sociétés », pp. 119-134.
- PRIES L. (Dir.), 2001, *New Transnational Social Spaces. International Migration and Transnational Companies in the early twenty-first century*, Londres, Routledge, 212 p.
- PUMAIN D. et SAINT-JULIEN T., 2004, *L'analyse spatiale. Localisations dans l'espace*, Paris, Armand Colin, Coll. « Cursus », 167 p.
- RADKOWSKI (de) G.-H., 2002 [1963-1968], *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, Paris, PUF, 166 p.
- RAMADIER T., 1997, *Construction cognitive des images de la ville. Evolution de la représentation cognitive de Paris auprès d'étudiants étrangers*, Thèse de doctorat en psychologie, Paris, Université Paris V, 2 vol., 411 p.
- RAMADIER T., 2002, Rapport au quartier, représentation de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-Ville, *Espaces et Sociétés*, n°108-109, pp. 111-131.
- RAMADIER T., 2006, Mobilité quotidienne et attachement au quartier : une question de position ?, in AUTHIER J.-Y., BACQUE M.-H. et GUERIN-PACE F. (Dir.), 2006, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches », pp. 127-138.
- RASPONI L., 1966, *The International Nomads*, New York, Putnam's, 461 p.
- RAULIN A., 1988, Espaces marchands et concentrations urbaines minoritaires : la Petite Asie de Paris, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 85, pp. 225-242.
- RAULIN A., 1990, Consommation et adaptation urbaine des minorités en région parisienne, *Sociétés contemporaines*, n°4, pp. 19-36.
- RAULIN A., 2000, *L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Connaissance des hommes », 230 p.
- REA A. et TRIPIER M., 2008, *Sociologie de l'immigration*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 120 p.
- REICH R., 1993, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 336 p.
- REMY J., 1990, La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique, in BASTENIER A. et DASSETO F. (Dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, Bruxelles, De Boeck, pp. 85-107.

- REMY J., 1996, Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville, in HIRSCHHORN M. et BERTHELOT J.-M. (Dir.), *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?* Paris, L'Harmattan, pp. 135-153.
- REMY J., 1999, Dédoublément des espaces sociaux et problématiques de l'habitat, in BONNIN P. et VILLANOVA (de) R., *D'une maison l'autre, parcours et mobilités résidentielles*, Grane, éditions Créaphis, pp. 315-345.
- REMY J., 2002, Ville visible, ville invisible : un réseau aréolaire ?, in LEVY J.-P. et DUREAU F. (Dir.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*. Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitat et sociétés », pp. 299-328.
- REMY J., 2004, Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialité, in VODOZ L., PFISTA GIAUQUE B., JEMELIN C. (Dir.), *Les territoires de la mobilité. L'air du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes, pp. 13-42.
- RIGAUX F., 2006, Les relations commerciales Ile-de-France-Japon, *Enjeux Ile-de-France*, CROCIS, n°89, 5 p.
- ROBERT J., 1995, L'évolution des tissus urbains à Paris et à Londres pendant les années 1980, *Bulletin de l'Association des géographes français*, n°3, pp. 261-272.
- ROBERT J., 2000, Paris et Londres, illustrations de l'unité et de la diversité des grandes métropoles occidentales, in WACKERMANN G. (Dir.), *Les métropoles dans le monde*, Paris, Ellipses, pp. 129-141
- ROGERSON R. J., 1999, Quality of life and city competitiveness, *Urban Studies*, vol. 36, n°5-6, pp. 969-985
- ROSEMBERG M., 2000, *Le marketing urbain en question : production d'espace et de discours dans quatre projets de villes*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », 181 p.
- RUBY C., 2003, Pratique, in LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 740.
- SABOURET J.-F. (Dir.), 1995, *L'Etat du Japon*, Paris, La Découverte, 455 p.
- SACHWALD F. (Dir.), 1993, *Les entreprises japonaises en Europe. Motivations et stratégies*, Paris, Masson, Coll. « Travaux et recherches de l'IFRI », 341 p.
- SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (Dir.), 2007, *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 333 p.
- SALAFF J., FONG E. et SIU-LUN W., 1999, Using social networks to exit Hong Kong, in WELLMAN B. (Dir.), *Networks in the Global Village*, Boulder, Westview, pp. 299-329.
- SALT J., 1981, International labour migration in Western Europe : A geographical review, in KRITZ M.M., KEELY C.B. et TOMASI S.M. (Dir.), *Global Trends in Migration*, New York, Centre for Migration Studies, pp. 3-37.
- SALT J., 1988, Highly-skilled international migrants, careers and internal labour markets, *Geoforum*, vol. 19, n°4, pp. 387-399.
- SALT J., 1992, Migration processes among the highly skilled in Europe, *International Migration Review*, n°26, vol.2, pp. 484-505.

- SALT J. and FORD R., 1993, Skilled international migration in Europe : The shape of things to come?, in KING R. (Dir.), *Mass Migrations in Europe: the Legacy and the Future*, Londres, Belhaven, pp. 293-309.
- SASSEN S., 1988, *The Mobility of Labor and Capital : a Study in International Investment and Labor Flow*, Cambridge, Cambridge University Press, 224 p.
- SASSEN S., 1991, *The Global City. New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 398 p.
- SASSEN S., 1994, Le Nouveau Paris, *Le Débat*, n°80, Gallimard, pp.146-164.
- SASSEN S., 1999, Whose City is this? Globalization and the Formation of New Claims, in BEAUREGARD R. et BODY-GENDROT S. (Dir.), *The Urban Moment*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 99-119.
- SASSEN S., 2001, Cracked Castings. Notes towards an Analytics for Studying Transnational Processes, in PRIES L. (Dir.), *New transnational social spaces*, Londres, Routledge, pp. 187-207.
- SAYAD A., 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, de Boeck Université, 331 p.
- SCOTT S., 2003, *Migration, Settlement, Community and Transnationalism : the Case of the British in Paris*, Thèse de doctorat en géographie, Sheffield, Université de Sheffield, 310 p.
- SCOTT S., 2006, The social morphology of skilled migration : The case of the British middle class in Paris, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n°7, pp. 1105-1129.
- SEDGWICK M.W., 2001, Positionning "Globalisation" at overseas subsidiaries of Japanese multinational corporations, in BEFU H. et GUICHARD-ANGUIS S., *Globalizing Japan*, Londres, Routledge, pp. 43-51.
- SEGAUD M., 2007, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », 223 p.
- SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J., 1998, *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Coll. « Textes à l'appui », 412 p.
- SEMEA XV, 1994, *Le Front de Seine*, Paris, Hervas, 116 p.
- SEMEA XV, 2004, *Le nouveau visage du Front de Seine. Dossier de présentation*, Paris, 13 p., (www.semea15.fr).
- SERFATY-GARZON P., 2002, Appropriation, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 27-30.
- SIMMEL G., 1999 [1908], *Sociologie. Etude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF, Coll. « Sociologies », 772 p.
- SIMON G., 1979, *L'espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ social international*, Thèse d'Etat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 426 p.
- SIMON G., 1995, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 429 p.
- SIMON G., 2006, Migrations, la spatialisation du regard, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n°2, pp. 9-21.

- SIMON P., 1992, Belleville, un quartier d'intégration, *Migrations Société*, vol. 19, n°4, pp. 45-68.
- SIMON P., 1993, Les quartiers d'immigration : « ports de première entrée » ou espaces de sédentarisation ? L'exemple de Belleville, *Espace, Populations, Sociétés*, n°2, pp. 379-388.
- SIMON P., 1995, La société partagée. Relations interethniques et interclasses dans un quartier en rénovation, Belleville, Paris 20^e, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n°68, pp. 161-190.
- SIMON P., 1998, Le logement et l'intégration des immigrés, in SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. (Dir.) *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, Coll. « Textes à l'appui », pp. 327-335.
- SIMON P., 1998, Mobilité résidentielle et milieu de vie des immigrés, in GRAFMEYER Y. et DANSEREAU F. (Dir.), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL, pp. 417-445.
- SIMON P., 2000, Le logement et les immigrés, in BONVALET C. et BRUN J. (Dir.), *Logement et habitat. Bibliographie commentée*, Paris, La Documentation Française, pp. 241-246.
- SIMON P., 2000, Paris : la division sociale et ethnique de l'espace parisien, in DUREAU F. et alii, *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes », pp. 299-309.
- SIMON P., 2002, Le logement et l'intégration des immigrés, in SEGAUD M., BRUN J. et DRIANT J.-C. (Dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, Coll. « Dictionnaire », pp. 327-335.
- SKLAIR L., 2001, *The Transnational Capitalist Class*, Oxford, Blackwell, 335 p.
- SMITH M. P. et GUARNIZO L. E. (Dir.), 1998, *Transnationalism from below*, New Brunswick, Transaction Publishers, 326 p.
- SMITH M. P., 1999, Transnationalism and the City, in BEAUREGARD R. A. et BODY-GENDROT S. (Dir.), *The Urban Moment*, Londres, Sage Publications, pp. 119-139.
- SOLDATOS P., 1991, *Les Nouvelles villes internationales : profil et planification stratégique*, SEDERCO, 127 p.
- SOPEMI (Système d'Observation Permanente des Migrations), 1997, *Tendances des migrations internationales*, Rapport Annuel 1996 de l'OCDE, Paris, Editions de l'OCDE, 286 p.
- STEVEN R., 1996, *Japan and the New World Order : Global Investments, Trade and Finance*, Londres, Macmillan Press, 284 p.
- STOCK M. et DUHAMEL P., 2005, A practice-based approach to the conceptualisation of geographical mobility, *BELGEO, Revue belge de géographie*, n°1-2, pp. 59-68.
- STOCK M., 2001, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux. Etude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)*, Thèse de doctorat en géographie, Paris, Université Paris VII, 663 p.
- STOCK M., 2004, L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, Textuel, 16 p. (<http://espacestemp.net/document1138.html>).
- STOCK M., 2005, Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter ?, *EspacesTemps.net*, Textuel, (<http://espacestemp.net/document1353.html>).

- STOCK M., 2006, L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles, *EspacesTemps.net*, Textuel, (<http://espacestemps.net/document1853>)
- SUKETOMO R., 2004, Le Japon de 2005-2010, pionnier de la société *Ubiquitous*, in KAPLAN D. et LAFONT H. (Dir.), *Mobilités.net. Villes, transports, technologies face aux nouvelles mobilités*, Paris, FING, pp. 120-124.
- TANABE H., 1994, Les habitants de Tokyo et leur territoire, in BERQUE A. (Dir), *La Maîtrise de la ville. Urbanité française, urbanité nipponne*, Paris, Editions de l'Ecole des hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 377-392.
- TARRIUS A., 1989, Les espaces circulatoires des « élites productives européennes » : vers de nouvelles morphologies urbaines et sociales in *Anthropologie du mouvement*, Caen, Paradigme, pp. 154-171.
- TARRIUS A., 1992, *Les Fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques Sociales », 207 p.
- TARRIUS A., 1993, Territoires circulatoires et espaces urbains : différenciation des groupes migrants, *Les Annales de la Recherche urbaine*, « Mobilité », n°59-60, pp. 50-59.
- TARRIUS A., 1996, Territoires circulatoires des migrants et espaces européens, in HIRSCHORN M. et BERTHELOT J.-M., *Mobilités et ancrages : vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Villes et entreprises », pp. 93-100.
- TARRIUS A., 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, Paris, L'Aube, Coll. « Monde en cours », 261 p.
- TAVAN C., 2005, Les immigrés en France : une situation qui évolue, *INSEE Première*, n°1042, 4 p.
- THIBAUT S. et alii, 2008, *EhEA. Espaces habités, espaces anticipés*, Rapport de recherche pour l'Agence Nationale de la Recherche, 169 p.
- THOMPSON L., 2000, *Américains à Paris. Approche anthropologique des groupes transitoires en milieu urbain*, Thèse de doctorat en Ethnologie, Paris, Université Paris V, 488 p.
- TICKELL A., 1993, Banking on Britain ? The changing role and geography of Japanese banks in Britain, *Regional Studies*, n°3, vol. 28, pp. 291-304.
- TOUBON J.-C. et MESSAMAH K., 1990, *Centralité immigrées : le quartier de la Goutte d'Or*, Paris, L'Harmattan/CIEMI, 2 vol., 764 p.
- TRIBALAT M., 1995, *Faire France : une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte, 231 p.
- TRLIN A. D., 1975, Dutch immigrant in Auckland : a Factorial Ecology, *New Zealand Geography*, vol. 31, pp. 168-171.
- TUAN Y.-F., 1977, *Space and Place. The Perspective of Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 235 p.
- URRY J., 1990, *The Tourist Gaze. Leisure and Travel in Contemporary Society*, Londres, Sage, 184 p.
- URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités : une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, Coll. « U », Sociologie, 253 p.

- VAJDA J., 2007, L'élite voyageuse et la transformation de l'espace urbain parisien, 1855-1937, in DUHAMEL P. et KNAFOU R. (Dir.), *Les mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », pp. 116-127.
- VAN ZANTEN A., 2001, *L'école de la périphérie : scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, Coll. « Le lien social », 424 p.
- VAN ZANTEN A., [à paraître, 2010], Déménager ou coloniser le collège du quartier ? Les choix résidentiels et scolaires des classes moyennes et supérieures dans la région parisienne, in AUTHIER J.-Y., BONVALET C. et LEVY J.-P. (Dir.), *Les choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 129-140.
- VANDERMOTTEN C., 2000, Structuration de l'espace et grandes métropoles en Europe, in WACKERMANN G. (Dir.), *Les métropoles dans le monde*, Paris, Ellipses, pp. 71-86.
- VARREL A., 2008, « Back to Bangalore ». *Etude géographique de la migration de retour des Indiens très qualifiés à Bangalore (Inde)*, Thèse de doctorat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 501 p.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris, PUF, Coll. « Economie en liberté », 262 p.
- VELTZ P., 2004, L'économie de toutes les mobilités, in ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 9-59.
- VERQUIN B., 2000, *Du « modèle migratoire colonial » à la circulation mondiale des élites professionnelles. Le cas des Français à l'étranger*, Thèse de doctorat en géographie, Poitiers, Université de Poitiers, 2 vol., 593 p.
- VERTOVEC S., 2002, Transnational Networks and Skilled Labour Migration, communication à la conférence : Ladenburger Diskurs "Migration", Gottlieb Daimler und Karl Benz-Stiftung, Ladenburg, 14-15 February 2002, 15 p. (<http://www.transcomm.ox.ac.uk>)
- VILLANOVA (de) R., 1989, La maison du retour au Portugal, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°41, pp. 67-75.
- VILLANOVA (de) R., 1992, De la mobilité résidentielle des minorités en France aux stratégies d'intégration, *Les cahiers de l'habitat*, n°18 pp. 36-39.
- VILLANOVA (de) R., 1997, L'espace résidentiel des Portugais de France, *Hommes et Migrations*, n°110, pp.32-43.
- VILLANOVA (de) R. et BEKKAR R., 1994, *Immigration et espaces habités, Bilan bibliographique des travaux en France 1970-1992*, Paris, L'Harmattan, 210 p.
- VIVIER G., 1998, *Les migrations Comores-France, logiques familiales et coutumières à Ngazidja*, Thèse de doctorat en sociologie, Nanterre, Université Paris X, 344 p.
- WAGNER A.-C., 1998, *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 236 p.
- WAGNER A.-C., 2007, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, Coll. « Repères », 117 p.
- WATANABE S., 1993, Growth and structural changes of Japanese overseas direct investments : Implications for labour and management in host economies, in BAILEY P. et alii (Dir.),

- Multinationals and Employment. The Global Economy of the 1990s*, Genève, Bureau International du Travail, pp. 125-158.
- WHITE P. E., 1984, *The West European City : a Social Geography*, Londres, Longman, 269 p.
- WHITE P. E., 1988, Skilled international migrants and urban structure in Western Europe, *Geoforum*, vol. 19, n°4, pp. 411-422.
- WHITE P. E., 1993, The social geography of immigrants in European cities : The geography of arrival, in KING R. (Dir.), *The New Geography of European Migrations*, Londres, New York, pp. 47-66.
- WHITE P. E., 1998, The settlement patterns of developed world migrants in London, *Urban Studies*, 35, pp. 1725-1744.
- WHITE P. E., 2003, The Japanese in London. From transience to settlement?, in GOODMAN R., PEACH C., TAKENAKA A. et WHITE P. E. (Dir.), *Global Japan: The Experience of Japan's New Immigrant and Overseas Communities*, Londres, RoutledgeCurzon., pp. 79-97.
- WHITE P. E. et HURDLEY L., 2003, International migration and the housing market : Japanese corporate movers in London, *Urban Studies*, vol. 40, n°4, pp. 687-706.
- WIHTOL DE WENDEN C., 2004, La citoyenneté face aux nouveaux visages du migrant, in ALLEMAND S., ASCHER F., LEVY J. (Dir.), *Les Sens du mouvement, modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*, Paris, Belin, pp. 80-90.
- WILLIS V., 1982, Britons in Brussels : Officials in the European Commission and Council Secretariat, *Studies in European Politics*, n°7, Policy Study Institute, Londres, 109 p.
- WIRTH L., 1980 [1928], *Le Ghetto*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 310 p.
- XIANG B., 2004, Indian information technology professionals' world system, in YEOH B. et WILLIS K. (Dir.), *State / Nation / Transnation. Perspectives on Transnationalism in the Asia-Pacific*, Londres, Routledge, pp. 161-178.
- YANAGIDA T. et DOLORES RODRIGUEZ DEL ALISAL M., 1992, *Japonaises en Amérique*, Madrid, Mapfre, 348 p.
- YATABE K., 1990, Du charme discret des « immigrés de luxe », *France Japon Eco*, n°45, dossier « les Japonais en France », pp. 4-16.
- YATABE K., 1992, *Les Japonais en France, Parcours d'adaptation et ethnicité : Dialogue ou autarcie ?* Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS.
- YATABE K., 1994, Auto-image et hétéro-image. Le cas des migrants temporaires japonais, *Mots*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, n°41, pp. 129-152.
- YATABE K., 1996, Identité et altérité dans la société japonaise contemporaine, *Bulletin du centre d'analyse et de prévision*, Ministère des Affaires étrangères, n°66, pp. 39-73.
- YATABE K., 2000, Bruno Latour and the Question of the "In-Between", *Coucou no chi*, n°2, pp.182-189.
- YATABE K., 2001, Objects, city and wandering. The invisibility of the Japanese in France, in BEFU H. et GUICHARD-ANGUIS S. (Dir.), *Globalizing Japan : Ethnography of the Japanese Presence in Asia, Europe and America*, New York, Routledge, pp. 25-40.

YATABE K., 2004, Restaurants japonais, in BLANCHARD P. et DEROO E., *Le Paris Asie. 150 ans de présence asiatique dans la capitale*, Paris, La Découverte, 217 p.

ZELINSKY W., 1971, The hypothesis of the mobility transition, *Geographical Review*, vol. 61, n°2, pp. 219-249.

ZELINSKY W., 1983, The impasse in migration theory : a sketch map for potential escapees, in MORRISSON P. (Dir.), *Population Movements : their Forms and Functions in Urbanization and Development*, Liège, UIESP, Ordina, pp. 19-46.

ZIELKE E., 1982, *Die Japaner in Düsseldorf. Manager-Mobilität : Voraussetzungen und Folgen eines Typs internationaler geographischer Mobilität*, Düsseldorf Geographische Schriften, vol.19.

Sites Internet

Site de l'agence Elysée Apartments : <http://www.elysee-apartments.com>

Site de l'agence française pour les investissements internationaux (AFII) : www.invest-in-france.org

Site de l'ambassade du Japon en France : <http://www.fr.emb-japan.go.jp>

Site de l'Hôpital Américain de Neuilly : <https://www.american-hospital.org/>

Site de l'INSEE : www.insee.fr

Site de l'Observatoire des Loyers Parisiens : www.olap.asso.fr

Site de l'Office National du Tourisme Japonais : <http://www.tourisme-japon.fr>

Site de la société organisatrice de la *Japan Expo* : <http://www.Japan-Expo.com>

Site du Ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire : <http://www.immigration.gouv.fr>

Tables

Table des encadrés

Encadré 4.1.

L'attractivité auprès de migrants très qualifiés comme levier majeur de la compétitivité économique française : conclusions du séminaire gouvernemental de février 2005 122

Encadré 4.2.

La campagne publicitaire « Tokyo » par le Bon Marché (août-octobre 2007) : un exemple de mise en scène commerciale du Japon dans l'espace parisien..... 139

Encadré 6.1.

Le topos journalistique du « syndrome de Paris » : une représentation univoque de la ville..... 286

Table des tableaux

Tableau 1.1. Un exemple de comparaison des migrants internationaux de bas et de haut niveau social.....	16
Tableau 1.2. Une typologie des migrants internationaux qualifiés.....	18
Tableau 2.1. La place des réseaux dans les processus migratoires	73
Tableau 3.1. Résumé synoptique des composantes du système d'observation	89
Tableau 3.2. Les 37 migrants japonais ayant fait l'objet d'entretiens approfondis	94
Tableau 3.3. Comparaison de l'échantillon des enquêtés et de l'ensemble des immigrés japonais d'Ile-de-France (1999)	96
Tableau 3.4. Les modules du questionnaire « Habiter Paris pour des migrants japonais »	98
Tableau 4.1. Répartition par PCS simplifiées des 15 ans et plus parmi les immigrés et l'ensemble de la population francilienne (1999)	112
Tableau 4.2. Répartition des immigrés de 15 ans et plus en Ile-de-France par pays de naissance et catégorie socioprofessionnelle (1999)	114
Tableau 4.3. Poids de l'Ile-de-France dans la localisation de plusieurs groupes d'immigrés (1999)	119
Tableau 4.4. Titres de séjour concernant les migrants très qualifiés en France	121
Tableau 4.5. Proportion de résidents permanents parmi les immigrés japonais selon les aires régionales (2006).....	127
Tableau 4.6. Répartition par motif des flux d'immigration permanente de Japonais en France (2003).....	127
Tableau 4.7. Flux d'entrée des étudiants japonais en France (1998-2003).....	128
Tableau 4.8. Classement des pays investisseurs par nombre d'établissements franciliens contrôlés (2004)	132
Tableau 4.9. Proportion de femmes dans les catégories socioprofessionnelles élitaires parmi les immigrés japonais, européens et nord-américains de 15 ans et plus (1999).....	141
Tableau 4.10. Répartition par sexe et type d'activité professionnelle des immigrés japonais en Ile-de-France (1999).....	142
Tableau 4.11. Taux d'acquisition de la nationalité française parmi les immigrés japonais, allemands et américains en Ile-de-France (1999)	143
Tableau 4.12. Répartition par âge des immigrés allemands, japonais et américains en Ile-de-France (1999).....	144
Tableau 4.13. Répartition par type d'activité des immigrés japonais et allemands de 15 ans et plus en Ile-de-France selon les classes d'âge (1999)	144
Tableau 4.14. Répartition par catégorie d'activité professionnelle des immigrés japonais à Paris d'après l'enquête de K. Yatabe (1992)	149
Tableau 4.15. Répartition spatiale des immigrés allemands, américains et japonais en Ile-de-France (1999).....	157
Tableau 4.16. Part des Français par acquisition parmi les immigrés japonais selon les départements franciliens (1999).....	157

Tableau 5.1. Répartition par principaux types de logement des immigrés américains, japonais et allemands propriétaires en Ile-de-France (1999)	177
Tableau 5.2. Répartition par âge des immigrés japonais selon les départements franciliens (1999)	188
Tableau 5.3. Prix des locations meublées selon les profils de migrants japonais dans deux agences immobilières spécialisées (Miyako et Paris Fudosan)	199
Tableau 6.1. Tableau synthétique des durées de séjours à Paris des 37 migrants japonais enquêtés.....	244
Tableau 6.2. Répartition des individus enquêtés selon quatre types de temporalité du séjour à Paris	257
Tableau 6.3. Evolution de la répartition spatiale des pratiques régulières d'Akemi (n°22) et de Yumiko (n°23) à Paris au bout de six et dix-huit mois de résidence.....	265
Tableau 6.4. Lieux fréquentés hors de l'agglomération parisienne et du Japon par les enquêtés durant leur séjour à Paris	289
Tableau 7.1. Description synthétique des types de signification de Paris parmi les trente-sept migrants japonais enquêtés	296
Tableau 7.3. Les échanges personnels avec le Japon : intensité et nature des visites reçues et rendues par les migrants japonais enquêtés	326
Tableau 8.1. Répartition par type de logement des annonces locatives publiées dans le journal <i>OVNI</i> (décembre 2005-décembre 2007).....	350
Tableau 8.3. Evolution démographique intercensitaire des arrondissements parisiens étudiés	360

Table des graphiques et figures

Graphique 4.1. Evolution de la répartition par PCS des actifs immigrés et non-immigrés ayant un emploi en France entre 1992 et 2002.....	113
Graphique 4.2. Répartition par région de naissance des immigrés en France (1999)	117
Figure 4.1. Les acteurs individuels, « cible » explicite de la stratégie régionale d'attractivité économique francilienne.....	122
Graphique 4.3. Répartition par aires régionales des Japonais résidant pour plus de trois mois à l'étranger (1980-2004)	126
Graphique 4.4. Evolution du nombre de migrants japonais (séjours supérieurs à 3 mois) au Royaume-Uni, en Allemagne et en France depuis 1980	126
Graphique 4.5. Proportion de femmes parmi les immigrés franciliens selon le pays de naissance (1999).....	141
Graphique 4.6. Répartition par sexe de l'année d'arrivée en France parmi les immigrés japonais d'Ile-de-France (1999).....	143
Graphique 4.7. Répartition par types de catégories socioprofessionnelles des immigrés japonais, européens et nord-américains de 15 ans et plus en Ile-de-France (1999).....	146
Graphique 4.8. Répartition par types de catégories socioprofessionnelles des immigrés actifs japonais, européens et nord-américains en Ile-de-France (1999)	146
Graphique 4.9. Répartition par type d'activité des immigrés japonais, allemands et américains d'Ile-de-France (1999).....	147
Graphique 4.10. Répartition des immigrés allemands, japonais et américains résidant en Ile-de-France selon le dernier diplôme obtenu (1999).....	147
Graphique 5.1. Répartition par principaux types de logement des immigrés allemands, japonais et nord-américains résidant en Ile-de-France (1999)	176
Graphique 5.2. Répartition par statuts d'occupation du logement des immigrés allemands, japonais et nord-américains résidant en Ile-de-France (1999)	176
Graphique 5.3. Répartition des statuts d'occupation de leur logement parmi les immigrés japonais selon leur nationalité en Ile-de-France (1999).....	176
Figure 7.1. Cinq exemples de trajectoires résidentielles, professionnelles et familiales parmi les migrants japonais enquêtés.....	307

Table des cartes

Planche cartographique 4.1. Répartition spatiale de l'ensemble des immigrés actifs, des immigrés actifs élitaires et de l'ensemble des actifs élitaires en Ile-de-France (1999)	152
Carte 4.2. Spécialisation des communes franciliennes dans l'accueil d'élites professionnelles parmi leur population immigrée de 15 ans et plus (1999)	154
Carte 4.3. Spécialisation des communes franciliennes dans l'accueil d'immigrés parmi les élites professionnelles de 15 ans et plus (1999)	155
Planche cartographique 4.4. Répartition spatiale des immigrés japonais et de l'ensemble des élites migrantes de 15 ans et plus en Ile-de-France (1999)	159
Planche cartographique 4.5. Comparaison de la répartition spatiale des immigrés japonais, européens et nord-américains de 15 ans et plus en Ile-de-France (1999).....	160
Planche cartographique 4.6. Localisations résidentielles en Ile-de-France des immigrés japonais de 15 ans et plus selon le type de catégorie socioprofessionnelle (1999)	164
Planche cartographique 4.7. Localisations résidentielles dans Paris intra-muros et en Petite Couronne des immigrés japonais actifs selon quatre catégories socioprofessionnelles (1999)	165
Carte 4.8. Répartition résidentielle des peintres japonais membres du Nihonjinkai Artist Club (2005)	166
Planche cartographique 4.9. Localisations résidentielles en Ile-de-France des immigrés japonais et de l'ensemble des actifs de deux catégories de salariés d'entreprise (1999)	168
Planche cartographique 4.10. Localisations résidentielles dans Paris intra-muros et en Petite Couronne des immigrés japonais et de l'ensemble des actifs de deux catégories hors salariés d'entreprise (1999).....	169
Carte 5.1. Trajets et arrêts des autobus de l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines.....	187
Carte 5.2. Les immigrés japonais de moins de 15 ans en Ile-de-France (1999).....	188
Carte 5.3. La géographie des dangers à Paris décrite dans Chikyu no kurashikata (1998), guide japonais d'aide à l'expatriation	190
Carte 5.4. Répartition par communes des annonces immobilières parues dans le journal <i>OVNI</i> (décembre 2005-décembre 2007).....	201
Carte 5.5. Les ressources japonaises à Paris citées dans les media japonais.....	210
Planche cartographique 6.1. Temporalités du séjour et stabilité résidentielle : quatre exemples de mobilité résidentielle intra-parisienne	269
Planche cartographique 6.2. Itinéraires choisis par Miko (n°29) et Miho (n°7) pour l'enquête « parcours commentés ».....	282
Planche cartographique 7.1. Localisations relatives des lieux pratiqués quotidiennement par Takayasu (n°12) à Tokyo et à Paris	309
Carte 8.1. Trois « scènes » intra-parisiennes de la contribution des migrants japonais aux dynamiques urbaines	360
Carte 8.2. Le 19e arrondissement de Belleville au Bassin de la Villette	362
Carte 8.3. Le quartier japonais à Opéra (1er et 2e arrondissements)	368
Carte 8.4. Beaugrenelle et le 15e arrondissement parisien	370

Table des photographies

Planche photographique 4.1. Un art de vivre « à la française » : la mise en scène d'une image par les enseignes commerciales à Tokyo.....	133
Photographie 5.1. L'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).....	185
Photographie 5.2. Mères de famille japonaises à l'arrêt « Trocadéro » (16e arr.) du bus pour l'Institut franco-japonais de Saint-Quentin-en-Yvelines (78).....	190
Planche photographique 5.3. La proximité visuelle avec des sites parisiens prestigieux : un critère des choix de localisation résidentielle	193
Planche photographique 5.4. Les façades haussmanniennes : un marqueur valorisé du « cachet » parisien	195
Planche photographique 5.5. Des logements récents et fonctionnels, archétypes de l'offre résidentielle des agences immobilières japonaises	195
Photographie 5.6. Les étapes contrastées d'une trajectoire résidentielle intra-métropolitaine : le cas de Maemi (n°32), pianiste japonaise.....	207
Photographie 5.7. La maison de la Culture du Japon à Paris.....	220
Planche photographique 6.1. L'appartement de Setsuko (n°10), un exemple d'espace domestique « approprié »	272
Planche photographique 6.2. Les logements de deux couples d'expatriés : appartements meublés ou en cours d'ameublement.....	274
Planche photographique 6.3. Le logement des étudiants japonais à Paris : exemples d'appartements « pré-décorés »	276
Planche photographique 6.4. De Tokyo à Paris, les logements successifs dans la trajectoire résidentielle de trois enquêtés	278
Planche photographique 6.5. Connaître des lieux « secrets » : le rapport intime de Miho (n°7) à son quartier	283
Planche photographique 7.1. De Tokyo (Bunkyo-ku) à Paris (Ecole Militaire, 7 ^e arr.), les environnements résidentiels successifs d'Akemi et Yumiko (n°22 et 23)	308
Planche photographique 8.1. Un exemple de visibilité artistique : la troupe Yamatonatto.....	357

Table des matières

Introduction générale	1
Partie 1	
La mobilité internationale comme expérience d’habitant : la distance en questions	9
Introduction de la première partie	11
Chapitre 1	
Les élites migrantes des métropoles internationales, entre fluidité et mobilité	13
Introduction	13
1.1. La migration des « élites », un phénomène croissant et un champ scientifique fragmenté	13
1.1.1. Les « élites migrantes » : quelle définition ?	14
1.1.2. Les élites migrantes : quelles mobilités ?	18
1.1.3. L’expérience de la distance dans les migrations entre pays du Nord	22
1.2. Les élites migrantes, des acteurs-clé des métropoles mondiales	25
1.2.1. Villes mondiales et élites migrantes	25
1.2.2. Mobilités inter-métropolitaines et nouvelles formes de citoyenneté	27
1.2.3. Les élites migrantes, acteurs des dynamiques métropolitaines	28
1.2.4. La métropole parisienne, un exemple de contexte urbain d’accueil des élites migrantes	30
1.3. Les migrants japonais à Paris : les figures diverses d’une migration lointaine	35
1.3.1. Les Japonais hors du Japon	35
1.3.2. Distance spatiale et distance culturelle : les enjeux d’une migration Nord-Nord singulière	38
Conclusion	40
Chapitre 2	
Les manières d’habiter une ville lointaine : autonomie et temporalité dans l’expérience citadine	43
Introduction	43
2.1. Le centrage sur l’expérience d’une confrontation à la distance	44
2.2. Une entrée par l’habiter	46
2.2.1. De l’habitat au rapport individuel aux lieux : la notion d’habiter	47
2.2.2. L’habiter comme pratiques des lieux : des rapports concrets et idéels à l’espace	49
2.2.3. Le logement, registre fondamental mais non exclusif de l’habiter	51
2.2.4. Sortir de la résidence ?	53
2.3. Habiter (dans) la mobilité internationale, ou comment questionner les rapports aux lieux d’individus mobiles ?	56
2.3.1. L’habiter des Japonais : les écueils de la spécificité	58
2.3.2. Des séjours brefs aux temporalités multiples	62
2.3.3. Projets migratoires et significations des lieux de séjour : une dimension « intentionnelle » de l’habiter	66
2.3.4. L’articulation entre plusieurs formes et échelles des mobilités	69
2.4. Le jeu de l’individuel et du collectif dans la confrontation avec la distance	71
2.4.1. Les localisations des pratiques : une logique d’agglomération ou de différenciation ?	73
2.4.2. Les ressources dédiées, entre soutien et contrainte aux « possibles » spatiaux	76
Conclusion	77

Chapitre 3

Une approche compréhensive, dynamique et multiscale de l'habiter	81
Introduction.....	81
3.1. Objectifs thématiques de la collecte et de l'analyse du matériau empirique.....	81
□ Les rapports des individus aux lieux.....	81
□ L'expérience de la distance.....	82
□ Les manières de « faire avec » la distance.....	83
□ La temporalité de l'expérience habitante.....	83
□ Une contribution à la production des dynamiques urbaines.....	84
3.2. Le cadre spatial de l'observation.....	85
3.2.1. La métropole parisienne au sein d'espaces de vie individuels.....	85
3.2.2. Une entrée par une population diversifiée.....	86
3.2.3. Deux types de quartiers pour saisir le rôle des migrants dans les dynamiques urbaines.....	86
3.3. Les composantes du système d'observation.....	89
3.3.1. Traitement et analyse de données issues du recensement général de la population (INSEE).....	90
3.3.2. Enquête « Habiter Paris pour des migrants japonais ».....	93
3.3.2.1. Les individus enquêtés : présentation de l'échantillon.....	93
3.3.2.2. Les composantes du questionnaire et les modalités de l'enquête.....	95
3.3.3. Enquêtes et recueils d'informations complémentaires.....	99
Conclusion.....	102
Conclusion de la première partie.....	105

Partie 2

Le Japon à Paris : des figures et des lieux	107
Introduction de la deuxième partie.....	109

Chapitre 4

Les Japonais, un cas particulier d'élites migrantes à Paris	111
Introduction.....	111
4.1. Les élites migrantes à Paris, un groupe stratégique mais délicat à circonscrire.....	111
4.1.1. Qui sont les élites migrantes à Paris ?.....	111
4.1.1.1. Une entrée par les catégories socioprofessionnelles.....	112
4.1.1.2. Les élites migrantes franciliennes : une migration du « Nord » ?.....	113
4.1.1.3. L'Ile-de-France, espace d'accueil privilégié des élites migrantes.....	118
4.1.2. Attirer des élites migrantes : un enjeu important dans la compétition entre métropoles.....	119
4.1.2.1. Un enjeu national... ..	119
4.1.2.2. ... pris en charge par des acteurs locaux.....	123
4.2. Paris dans le champ migratoire des Japonais : une question d'images.....	125
4.2.1. La France, lieu de séjour des migrants japonais.....	125
4.2.2. Paris vu du Japon, entre art de vivre et lieu d'investissement.....	130
4.2.3. L'image plurielle du Japon et des Japonais à Paris.....	136
4.3. Les Japonais de Paris, un groupe singulièrement hétérogène d'élites migrantes.....	140
4.3.1. Composition démographique.....	140
4.3.1.1. Une forte proportion de femmes parmi les immigrés japonais.....	140
4.3.1.2. Une surreprésentation des jeunes adultes.....	144
4.3.2. Composition socioprofessionnelle.....	145

4.3.3. Les immigrés japonais d'Ile-de-France : une homogénéité introuvable ?	148
4.4. Les migrants japonais, un « cas d'école » de la distribution spatiale	
des élites migrantes franciliennes ?	150
4.4.1. Les élites migrantes en Ile-de-France :	
des localisations résidentielles spécialisées ?	151
4.4.2. La répartition résidentielle des Japonais dans l'agglomération parisienne : une	
conformité relative avec la répartition des élites migrantes franciliennes.....	156
4.4.2.1. Une très forte concentration dans Paris intra-muros.....	156
4.4.2.2. Une similitude relative entre les répartitions spatiales d'immigrés	
originaires de pays du Nord.....	161
4.4.3. Profils socioprofessionnels et localisations résidentielles des immigrés japonais	161
Conclusion	170

Chapitre 5

Le Japon à Paris, entre ressources et contraintes des spatialités individuelles

Introduction	172
5.1. Des choix résidentiels sous contraintes.....	173
5.1.1. Choisir son logement en situation de migration internationale :	
le jeu des préférences individuelles et des contraintes externes	173
5.1.1.1. Les choix résidentiels des immigrés, un objet classique de recherche.....	173
5.1.1.2. Les conditions de logement des immigrés japonais de la métropole	
parisienne.....	175
5.1.2. L'accès des migrants japonais au logement :	
le recours obligé à des structures « dédiées »	178
5.1.3. Des choix résidentiels sous la contrainte de critères concordants	183
5.1.3.1. Les critères du choix de la localisation résidentielle	184
5.1.3.2. Les critères du choix du logement.....	194
5.1.4. Choix résidentiels et marges de manœuvre économique	198
5.1.5. Annonces entre particuliers et jeu de l'interconnaissance : la restriction	
des possibles résidentiels	199
5.2. La répartition résidentielle des immigrés japonais à Paris : un entre-soi paradoxal ?.....	202
5.2.1. Les facteurs concordants d'une dispersion spatiale limitée.....	202
5.2.2. Entre concentration et dispersion résidentielles :	
le rôle clé de la temporalité du séjour.....	205
5.3. Des pratiques non résidentielles guidées par le recours à des ressources japonaises	
localisées	208
5.3.1. La structuration d'une large gamme de pratiques par le recours à des ressources	
japonaises localisées.....	211
5.3.1.1. Le recours à des services dédiés.....	212
5.3.1.2. L'accès à des biens de consommation japonais	213
5.3.2. Le « quartier de l'Opéra » : une centralité japonaise ?.....	221
5.3.2.1. Un rayonnement économique et touristique.....	222
5.3.2.2. Une centralité immigrée ?	224
5.3.2.3. Quel usage du quartier par les migrants japonais ?	226
Conclusion	228

Conclusion de la deuxième partie.....	231
---------------------------------------	-----

Partie 3

Les manières d'habiter Paris : des jeux individuels avec la distance

235

Introduction de la troisième partie	237
---	-----

Chapitre 6

Habiter Paris : les temporalités des séjours parisiens	239
---	-----

Introduction	239
6.1. Le séjour parisien comme succession d'étapes et de transitions.....	240
6.1.1. Des temporalités de séjour contrastées et complexes	241
6.1.2. Poids des « événements » et redéfinitions permanentes.....	248
6.1.3. Durée et intensité événementielle : des types contrastés de séjour	252
6.2. La temporalité, variable-clé des rapports à l'espace parisien	258
6.2.1. Se familiariser avec l'espace parisien	259
6.2.2. S'ancrer dans l'espace parisien ?.....	266
6.2.2.1. L'ancrage spatial en questions.....	266
6.2.2.2. Le logement	268
6.2.2.3. Le quartier.....	280
6.2.2.4. La ville	285
6.2.2.5. Au-delà de la ville.....	289
Conclusion	290

Chapitre 7

Faire avec la distance : significations du séjour parisien et rapports au Japon	293
--	-----

Introduction	293
7.1. Habiter Paris selon sa « signification » au sein de l'espace de vie	294
7.1.1. Paris comme étape.....	295
7.1.2. Paris comme espace d'expérimentation.....	299
7.1.3. Paris comme espace de primarité	302
7.1.4. Paris comme espace de vie « par alliance ».....	303
7.2. Habiter Paris comme confrontation inégalement partagée avec la distance.....	305
7.2.1. Se familiariser avec la distance ? Le rôle-clé du parcours résidentiel antérieur.....	305
7.2.1.1. « Tokyo-Paris » : un parcours emblématique, mais à nuancer.....	306
7.2.1.2. Expérimenter la vie à l'étranger : la familiarité avec l'international.....	310
7.2.1.3. Expérimenter la France avant Paris : l'étape provinciale comme « sas ».....	313
7.2.2. Liens familiaux avec le Japon et entourage en France :	
la composante sociale de la distance.....	316
7.2.2.1. Etre loin de chez soi : du « modèle » familial à l'isolement	317
7.2.2.2. Construire localement son entourage	319
7.3. Habiter l'espace de vie depuis Paris : les rapports au Japon.....	323
7.3.1. Entretenir les liens avec le Japon : visites reçues, visites rendues.....	324
7.3.1.1. Visites reçues.....	324
7.3.1.2. ... et visites rendues	328
7.3.1.3. Les figures contrastées du « chez soi » au Japon.....	332
7.3.2. Garder le contact : communication et échanges	335
7.3.2.1. Les relations immatérielles avec le Japon	335
7.3.2.2. Echanges matériels et financiers avec le Japon	337
7.3.3. Les rapports avec le Japon à Paris : la question de l'« autonomisation ».....	340
Conclusion	346

Chapitre 8

Habitants « à distance » mais citoyens actifs : quelle participation aux dynamiques urbaines de Paris ?	348
--	-----

Introduction	348
--------------------	-----

8.1. La contribution d'un groupe d'élites migrantes aux dynamiques urbaines.....	349
8.1.1. L'animation d'un segment particulier du parc immobilier.....	349
8.1.2. « Figure » japonaise et marquage social des lieux.....	351
8.1.2.1. Une visibilité par concentration de présences et réitération de pratiques collectives.....	352
8.1.2.2. Une visibilité par exception : l'incarnation d'une « figure » locale.....	353
8.1.3. La création d'une offre commerciale et culturelle originale.....	355
8.2. Trois secteurs de Paris intra-muros au regard de leur co-production par les pratiques quotidiennes des migrants japonais : Opéra (1 ^{er} et 2 ^e arr.), Beaugrenelle (15 ^e arr.) et le 19 ^e arrondissement.....	359
8.2.1. Le 19 ^e arrondissement : un secteur de localisation résidentielle marginale.....	361
8.2.2. Opéra : marquages sociaux et usages marchands variés d'un « quartier japonais ».....	365
8.2.3. Beaugrenelle : un secteur de concentration résidentielle.....	368
Conclusion.....	372
Conclusion de la troisième partie.....	375
Conclusion générale	379
Annexes	387
Annexe 1.....	389
Annexe 2.....	390
Annexe 3.....	393
Annexe 4.....	394
Annexe 5.....	395
Annexe 6.....	398
Annexe 7.....	399
Annexe 8.....	400
Annexe 9.....	400
Liste des sigles.....	401
Références bibliographiques.....	403
Tables	431
Table des encadrés.....	432
Table des tableaux.....	433
Table des graphiques et figures.....	435
Table des cartes.....	436
Table des photographies.....	437
Tables des matières.....	438

Habiter une ville lointaine : le cas des migrants japonais à Paris

Résumé :

Cette thèse s'inscrit dans une réflexion contemporaine sur la façon dont les mobilités spatiales spécifient les rapports pratiques (agencement spatial des activités) et idéels (connaissance et représentations) des individus à leurs espaces de résidence. La notion d'habiter est ici utilisée pour saisir les spatialités des migrants japonais séjournant à Paris. Un tel objet de recherche amène à analyser une expérience particulière de mobilité : la migration internationale entre des lieux que sépare une grande distance spatiale et que distinguent clairement des caractéristiques urbanistiques, sociales et culturelles. L'analyse croisée de données issues du recensement et d'entretiens avec un échantillon de migrants japonais montre que, par leurs manières d'habiter Paris, les individus prennent en charge cette confrontation à la distance de façon dynamique, complexe et différenciée. Les temporalités du séjour et les significations attribuées à la séquence parisienne des trajectoires biographiques apparaissent comme des facteurs-clés de différenciation, et se traduisent dans les choix résidentiels à Paris comme dans les échanges avec les lieux japonais de l'espace de vie. Elles éclairent aussi le rythme et l'ampleur de l'autonomisation des migrants japonais vis-à-vis des ressources commerciales, sociales ou informationnelles qui leur sont dédiées. Enfin, par leurs manières d'habiter, ceux-ci contribuent à certaines dynamiques urbaines : renforcement de l'image internationale de quartiers valorisés du centre-ouest parisien ; spécialisation d'un segment du parc locatif dans l'accueil d'étrangers qualifiés ; complexification des marquages sociaux dans des quartiers en cours de *gentrification* ; création d'une offre commerciale et culturelle spécifique qui, dans le quartier de l'Opéra, enrichit l'attractivité d'une centralité économique et historique majeure de la métropole. Ces contributions reposent sur la position ambivalente des migrants japonais à Paris, entre proximité liée à leur statut d'élites migrantes originaires d'un pays du Nord, et distance inhérente à une migration lointaine.

Mots-clés : habiter, distance, choix résidentiels, espace de vie, trajectoire migratoire, migrations japonaises, élites migrantes, Paris

Abstract :

This thesis has for frame a contemporary academic interest in how spatial mobility influences and characterizes the way individuals practically (i.e the spatial organization of their activities) and intellectually (i.e knowledge and representations) connect to their places of residence. This research examines the dwelling modes of Japanese migrants in Paris. They are perfect examples of a specific type of migration between distant locations that are clearly distinct on an urban, social and cultural level. A cross analysis of census data and interviews with a sample of Japanese migrants shows that the individuals confronted with such distance cope in complex, dynamic, and various ways. The duration of their stay, familial or professional events, and the meaning of their Parisian days within their biographies are key factors of differentiation. They translate, among others, into both housing choices in Paris and specific relations to the places they lived in, back in Japan. These elements also have an effect on how fast and how thoroughly the Japanese migrants drift away from the commercial, social or informational resources that are dedicated to them. On a broader scale, the Japanese migrants' settlement patterns and daily practices actively contribute to urban changes: The reinforcement of the international presence in high-end districts of central-western Paris; The specialisation of a fraction of the rental market in high-class foreigners; The growing complexity of gentrifying districts as regards social and ethnic composition; The creation of a specific commercial and cultural supply around "Opéra" that enriches the historical and economic appeal of a major Parisian district. All these contributions stem from the ambiguous positioning of the Japanese as migrants in Paris: they are at the very same time Eastern Asians thousands of kilometers away from home and a migrating elite in a fellow developed country.

Key-words : dwelling, distance, housing choices, multilocal dwelling, migratory trajectory, Japanese migrations, migrating elites, Paris